This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06827234 7

ZK

Ozanam

9-22-190

MOIS DE SAINT PIERRE

MÉDITATIONS SUR L'ÉGLISE

ET

SUR LA PAPAUTÉ

PAR

Mgr OZANAM

Camérier d'honneur de N. S. P. le Pape

OUVRAGE HONORÉ DES SUFFRAGES DE N. S. P. LE PAPE, ET DE NN. SS. D'AIX, DE CHAMBÉRY, DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE ET DE VERSAILLES

NOUVELLE ÉDITION

PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 25

1870

THE NEW
PUBLIC
478549
ASTOR
TILDEN

15798

282
O

LETTRE

DE FÉLICITATION ADRESSÉE A L'AUTEUR

AU NOM

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX

ILLME ET ADMOD. RNDE DNE DNE COLDINE (*).

« Dum fides languet in multis et caritas frigescit perutile profecto est, ut Ecclesiæ Christi divina origo, notæ, pulcritudo, actio benefica fidelium oculis obiiciantur, ut ad ejus amorem illecti, pleniorique imbuti veritatis notitia facilius obsistant impiorum machinationibus et fraudibus. Nec parum certe confert ad explodendas calumnias in supremum Pontificatum conflatas sanctissima eorum gesta recensere, qui Petri Cathedram suarum splendore virtutum illustrarunt, eximiaque contulerunt orbi universo beneficia. Quocirca, sanctissimus Dominus noster Pius IX, et si gravissimis, ut est, curis implicitus,

(*) L'adresse porte : Illmo et admod. Rndo Dno Coldino, Dno Carolo-Alphonso Ozanam, *missionario apostolico*.

96

operis Tui lectioni vacare nequiverit; ejus tamen propositum prima statim fronte perspicuum summopere commendavit; gratoque animo excipiens oblatum volumen, me id Tibi significare jussit, ac propensæ in Te voluntatis suæ pignus nunciare Benedictionem Apostolicam, quam Tibi peramanter impertit.

« Qua sane occasione libentissime utor, ut observantiæ meæ testimonium Tibi exhibeam, cui fausta ac felicia a Deo adprecor.

« Tui, Illme et admod. Rnde Dne Coldine.

« Humill. Addictiss. famulus

« FRANCISCUS MERCARELLI, »

SSmi. D. N. ab. Epistolis latinis.

Romæ, dic 24 Octobris 1863.

TRADUCTION.

—

TRÈS-HONORÉ, TRÈS-VÉNÉRABLE ET TRÈS-AFFECTIONNÉ (*).....

« A une époque où la foi est languissante et où la charité se refroidit dans bien des cœurs, il est assurément de la plus grande utilité d'exposer aux yeux des fidèles l'origine toute divine, les caractères, la beauté et l'action bienfaisante de l'Église de Jésus-Christ; c'est ainsi qu'en la leur faisant aimer, et qu'en faisant pénétrer de plus en plus dans leur âme la connaissance de la vérité, on parviendra plus aisément à leur donner des armes contre les piéges et les ruses de l'impiété. D'autre part, le récit des œuvres si saintes accomplies par ceux qui ont illustré la chaire de Pierre par l'éclat de leurs vertus, et qui ont comblé l'univers entier des plus signalés bienfaits, ne contribuera pas peu à déjouer les calomnies forgées contre le suprême Pontificat.

« Aussi, quoique notre très-saint père Pie IX, n'ait pas pu s'occuper de la lecture de votre ouvrage à cause des affaires de la plus haute importance qui absorbent tous ses instants, il a été cependant frappé tout d'abord du plan lumineux que vous vous étiez proposé, et il en a fait le plus grand éloge. Il a donc

(*) L'adresse porte : Au très-honoré, très-vénérable et très-affectionné Charles-*Alphonse Ozanam*, missionnaire apostolique.

reçu avec reconnaissance le livre que vous lui avez offert, et il m'a chargé de vous en transmettre l'expression. Enfin, comme gage de sa bienveillance pour vous il me charge encore de vous annoncer qu'il vous donne sa Bénédiction Apostolique avec la plus grande effusion du cœur.

« Je saisis avec empressement cette occasion, pour vous exprimer, à mon tour, mon respect, et pour demander à Dieu qu'il vous accorde toute espèce de bonheur et de prospérité.

« Votre très-humble et affectionné serviteur,

« FRANÇOIS MERCARELLI »

Secrétaire de Sa Sainteté pour les lettres latines.

Rome, ce 24 octobre 1863.

APPROBATION

DE SON ÉMINENCE ALEXIS BILLIET

CARDINAL ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY.

—

« Nous avons lu en partie le *Mois de saint Pierre* de M. l'abbé Ozanam, et fait lire par un ecclésiastique de confiance ce que nous n'avons pu en lire nous-même. Il renferme trente et une méditations sur l'Église con-

sidérée dans ses différents états et spécialement sur l'Église militante. Ce même volume renferme encore une neuvaine, soit une série de neuf méditations sur saint Pierre, considéré comme Prince des Apôtres, sur ses vertus, et sur les priviléges que Jésus-Christ lui a accordés. On trouve dans toutes ces méditations exactitude de principes théologiques, élévation de sentiments, onction et piété. Ces deux premières parties sont suivies d'une *Vie abrégée* de tous les souverains Pontifes qui sont honorés comme saints. Ces notions biographiques nous ont paru écrites avec exactitude, clarté et précision. Nous recommandons cet ouvrage aux ecclésiastiques de notre diocèse, la lecture en est édifiante et instructive.

Chambéry.

« † ALEXIS Cardinal Archevêque. »

APPROBATION

De Monseigneur François-Marie VIBERT, Évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, Prince d'Aiguebelle, Prélat assistant au Trône pontifical. etc.

« Saint-Jean-de-Maurienne, le 13 avril 1863.

« Monsieur l'Abbé,

« J'ai lu avec le plus vif intérêt le livre que vous venez de publier sous le titre de *Mois de saint Pierre.* Vous aviez remarqué, *en exerçant* votre saint et

laborieux ministère, que l'on connaît peu la constitution de l'Église de Jésus-Christ, et qu'il faut attribuer à ce défaut d'instruction un grand nombre de préjugés ou d'erreurs répandus parmi les catholiques. Vous avez voulu combattre ces erreurs ou cet affaiblissement de la foi en exposant, dans une série de Méditations et d'Élévations, l'origine, la nature, les prérogatives de l'Église, et les bienfaits que depuis près de dix-neuf siècles elle répand sur le monde.

« L'ordre que vous avez suivi est excellent, et votre doctrine m'a paru très-saine. J'applaudis à l'heureuse idée que vous avez eue d'insérer à la fin de votre livre l'*Abrégé de la Vie des Apôtres, des Évangélistes et des quatre-vingts Papes* auxquels l'Église rend le culte dû aux Saints.

« Ceux qui liront votre ouvrage s'affermiront dans la conviction que l'Église est le chef-d'œuvre de la Sagesse et de la Bonté divines, et ils comprendront combien est précieuse pour l'humanité l'institution de la Papauté, et combien il est nécessaire que tous, pasteurs et fidèles, nous restions inviolablement unis à Celui que Jésus-Christ a établi son Vicaire sur la terre.

« Je vous remercie, Monsieur l'Abbé, de la bonne œuvre que vous avez faite, et vous prie d'agréer l'assurance de mon tendre et religieux attachement.

« † François-Marie, *Évêque*. »

APPROBATION

DE MONSEIGNEUR JEAN-PIERRE MABILE

ÉVÊQUE DE VERSAILLES.

« L'ouvrage de M. l'abbé Ozanam intitulé : *Mois de Saint Pierre*, nous a paru excellent. C'est pourquoi nous l'approuvons et nous en recommandons la lecture à ceux qui aiment le Saint-Siége ou qui ont le désir de le connaître et de l'aimer.

Versailles.

« PIERRE, Évêque de Versailles. »

APPROBATION

DE MONSEIGNEUR GEORGES CHALLENDON

ARCHEVÊQUE D'AIX

« Ce que m'indiquent l'introduction et un rapide coup d'œil jeté sur votre ouvrage, Monsieur l'Abbé, me fait apprécier votre dessein ; et après l'approbation donnée par Messeigneurs les évêques de Versailles et de Saint-Jean-de-Maurienne, je recommande volontiers aux fidèles de mon diocèse, un ouvrage qui doit leur faire connaître davantage la divinité de l'institution et de la mission de la sainte Église et de la Papauté.

Aix.

« † GEORGES Archevêque d'Aix. »

INTRODUCTION

—

L'Église est notre mère, elle nous a enfantés à la grâce dans le saint baptême, elle nous a nourris du lait de la parole sainte ; c'est à elle que nous sommes redevables des lumières divines qui nous ont fait connaître les vérités chrétiennes ; son sacerdoce soutient notre faiblesse en offrant pour nous le sacrifice adorable de nos autels, en levant sans cesse les mains au ciel par la récitation du saint office ; après nos chutes, il nous aide à nous relever et à rentrer en grâce avec Dieu, il nous absout. A sa voix, Jésus-Christ descend dans nos tabernacles pour habiter avec les enfants des hommes et pour leur servir de nourriture. C'est encore l'Église qui préside au berceau de la famille et qui la sanctifie par la bénédiction nuptiale. Mère tendre et dévouée, elle accompagne l'homme et lui sert d'appui jusqu'à sa dernière heure, où elle vient encore faire briller à ses yeux le flambeau de l'espérance, et où elle le fortifie pour les derniers combats. *Elle ne l'oublie même* pas après sa

mort, elle le suit jusque dans l'éternité, et s'efforce par ses suffrages d'abréger le temps de l'expiation.

Mais quelle est l'âme de cette Église qui ne cesse de nous combler de ces inestimables bienfaits? Quel est ce Pasteur vigilant qui préside à ses destinées, qui la défend contre l'erreur, qui conserve avec tant d'intégrité la pureté de sa doctrine? Quel est ce père qui s'occupe avec tant de sollicitude du salut de ses enfants? C'est le successeur de Pierre, le chef visible de l'Eglise.

Après ce court exposé, ne sommes-nous pas en droit de conclure que nous avons des devoirs à remplir vis-à-vis de l'Église et de celui qui la gouverne? Ces devoirs malheureusement sont peu connus, même par les chrétiens qui accomplissent encore les autres obligations que la religion impose. La plupart ont l'esprit et le cœur tellement étroits, que, pour eux, l'Église est presque uniquement la paroisse à laquelle ils appartiennent, le coin de terre abrité par leur clocher; ils s'attachent servilement à quelques petits exercices de piété et croient avoir ainsi accompli toute justice. Oh! qu'il serait à désirer que la dévotion prît d'autres proportions! qu'on dilatât son cœur, qu'on étendît ses affections, sa sollicitude jusqu'aux extrémités de la terre, partout où l'on trouve *des membres* de la famille chrétienne et même des

frères égarés. Pourquoi donc se préoccuper si peu de l'état général de l'Église, de ce qui touche au Saint-Siége, au Pontife suprême? N'est-ce pas là pourtant la famille dont le Seigneur a daigné nous faire les membres, le père plein de tendresse qu'il nous a donné pour nous entourer ici-bas de sa pieuse sollicitude? Si notre foi était plus vive sur ce point, les attaques et les persécutions dont l'Église et son auguste Chef sont l'objet nous affecteraient plus vivement. Nous ne verrions pas avec indifférence les novateurs multiplier chaque jour leurs efforts pour éteindre dans les cœurs catholiques ce qui y reste de respect et de dévouement pour la foi et pour le saint Pontife qui veille avec tant d'amour sur le troupeau fidèle. Chaque coup que les impies portent à notre sainte mère l'Église nous serait aussi sensible que les brutalités que nous verrions commettre contre celle qui nous a donné le jour. Si nous aimions sincèrement l'Église et le Saint-Siége, nous aurions le cœur navré et déchiré en étant témoin, comme nous le sommes aujourd'hui, des perfidies, des injustices, des insultes dont ils sont victimes, et de la guerre acharnée qu'on leur a déclarée.

Mais ce ne sont pas seulement des gémissements qu'il faut faire entendre, le cri de l'indignation qu'il faut faire retentir d'*une manière* plus ou moins cha-

ritable; ce ne sont pas non plus seulement quelques légères aumônes ou quelques faibles prières qu'il s'agit de répandre en leur faveur. C'est notre foi presque éteinte à cet endroit qu'il s'agit de raviver; ce sont nos devoirs envers l'Église et envers la Papauté dont il faut nous instruire; c'est le zèle à les remplir qu'il faut rallumer dans nos cœurs.

C'est le but que nous nous sommes proposé dans cet ouvrage. Nous y parlerons, en forme de méditations et d'élévations, de la nature divine de l'Église, de cet empire des esprits et des âmes; nous montrerons comment Dieu a voulu se servir des hommes eux-mêmes, comme ministres de ses volontés, pour établir ici-bas une espèce de pouvoir exécutif destiné à maintenir l'ordre moral, de même qu'il maintient par sa toute-puissance l'ordre physique dans l'univers entier. Nous ferons voir qu'il rend inexcusables, aussi bien ceux qui refusent de reconnaître le sceau divin qu'il a imprimé à l'institution de son Église et aux moyens qu'il lui a donnés d'accomplir sa céleste mission, que ceux qui refusent de voir dans les merveilles de la création la toute-puissance du Créateur. Tous les esprits sincères qui, sortant de l'étroit horizon qui borne leur vue, voudront avec nous embrasser du regard l'histoire de tous les siècles, y verront à l'évidence comment le souverain Maître et Seigneur de

toutes choses, se jouant de toutes les passions humaines dont il se sert pour accomplir ses desseins, a disposé lui-même les divers événements qui se sont passés dans le monde pour préparer l'avénement du Réparateur et Sauveur du genre humain. Ils y verront encore comment l'Église fondée par Jésus-Christ, pour continuer jusqu'à la consommation des siècles l'œuvre de la réhabilitation et de la restauration de la race humaine, ne cesse d'être soutenue par l'assistance divine qu'il lui a promise comme garantie de sa perpétuité. L'immutabilité et la puissance morale de l'Église, qui se soutiennent déjà depuis près de deux mille ans, sans avoir pour auxiliaires ni force physique, ni aucun des moyens usités parmi les hommes pour essayer d'atteindre un semblable résultat, montrent assez quel est le bras invincible qui la dirige, qui la défend et qui lui sert d'appui. En traitant ces vérités importantes, il était nécessaire aussi de parler de celui que Dieu a placé à la tête de ce grand empire des âmes et auquel il a confié les destinées de l'univers catholique. Cette succession non interrompue de deux cent cinquante-neuf Papes choisis dans toutes les conditions, au sein des nations les plus diverses ; la fidélité constante avec laquelle ils ont défendu les grands intérêts de la sainte Église, le rôle si important qu'ils *ont joué dans l'histoire* du monde,

enfin leur puissance exceptionnelle, sont un spectacle qui vaut bien la peine d'être mis à l'étude, et il faut être aveugle pour ne pas y voir la main de Dieu.

Tel est le sujet de la première partie de cet ouvrage. Nous l'avons écrit en forme de méditations et d'élévations, d'abord afin de faire comprendre que lorsqu'on veut sérieusement s'occuper de l'étude de la religion, il faut réfléchir beaucoup et élever souvent son âme vers celui qui est le Père des lumières et qui seul peut faire briller dans notre cœur l'éclat des vérités divines; ensuite pour offrir à la dévotion des personnes pieuses un aliment solide et salutaire, qui les arrache, au moins pour quelque temps, au cercle étroit et mesquin des petites pratiques chrétiennes, plus ou moins routinières, dans lequel elles tournent journellement, sans grand profit ni pour elles ni pour l'Église catholique.

Nous avons fait suivre cette série de méditations et d'élévations d'une Neuvaine en l'honneur de saint Pierre, afin qu'en méditant ses vertus et en invoquant sa puissante intercession, nous puissions obtenir le précieux don de la foi. Cette Neuvaine sert, pour ainsi dire, de transition et de préparation à la seconde partie de ce livre.

Cette seconde partie renferme un court abrégé de *la Vie des saints* Apôtres, des Évangélistes et de tous

es Souverains Pontifes qui ont été mis au nombre es saints (1). Rien de plus capable d'affermir notre i, de nous faire apprécier le zèle du chef de l'Église ur le salut de nos âmes et de nous porter à la vertu, ie le récit des travaux et du dévouement héroïques ceux qui ont été chargés de paître le troupeau de sus-Christ.

Enfin, nous terminons notre ouvrage par un court posé de la manière dont se font l'élection, le cou- nnement et les funérailles des Papes.

Soumis à la dure épreuve d'une santé ébranlée qui nous permet plus l'exercice habituel et régulier un ministère actif, nous avons pourtant voulu utili- r notre sacerdoce au profit des âmes; nous avons ulu, au moment où notre sainte mère l'Église est taquée de toutes parts par des enfants ingrats, éle- er notre faible voix pour essayer de la défendre et our lui donner au moins une preuve de notre amour t de notre dévouement; nous avons voulu encore époser notre bien légère obole dans le trésor de onsolations que tout l'univers chrétien s'empresse

(1) Peu de personnes connaissent la biographie des Papes, et même de ceux qui sont canonisés. Nous voudrions la rendre populaire, d'autant plus que c'est la meilleure réponse à faire aux calomnies que l'on répand de toutes parts contre le Saint-Siége.

de grossir, pour adoucir les amertumes dont le cœur de notre Père commun n'est que trop abreuvé en ces jours difficiles.

Puisse ce travail, quelque imparfait qu'il soit, être considéré par tous ceux qui le liront comme un hommage pieux rendu à la cause sacrée de la sainte Église, et comme l'expression sincère des sentiments profonds de vénération, de respect et de tendresse filiale, que l'auteur a voués à jamais au saint Pontife qui occupe si dignement aujourd'hui la place de saint Pierre, et au Siége auguste qui préside aux destinées éternelles de l'univers catholique.

Qu'il nous soit permis, en terminant cette trop longue introduction, de résumer par la bouche éloquente d'un de nos plus illustres prélats de France, des pensées dont nous sommes remplis et pénétrés, mais que nous avons exposées trop faiblement.

« Aimez l'Église, mes très-chers frères, aimez « l'Église !...

« Qu'est-ce qu'aimer l'Église ? C'est vivre de sa « vie, de la vie catholique ; c'est identifier sa vie à la « vie de l'Église, s'intéresser à ce qui l'intéresse, la « suivre de la pensée et du cœur dans les phases « diverses de sa destinée sur la terre ; prier, pleurer, « lutter avec elle ; prendre part à ses épreuves et à « *ses combats*, à ses joies, à ses douleurs, à ses

« espérances. Non, ne confinez pas votre vie chré-
« tienne dans les étroites limites de la paroisse et du
« diocèse; sans doute c'est par la paroisse et le dio-
« cèse que vous tenez au tronc, mais ne vous y tenez
« pas trop à l'étroit; grandissez votre horizon,
« soyez catholiques!

« Aimez l'Épouse de Jésus-Christ et la mère de
« vos âmes (1).

(1) Paroles de Monseigneur l'Évêque d'Orléans à son retour de Rome.

AVERTISSEMENT

Quoique la lecture de cet ouvrage puisse, avec la grâce de Dieu, être utile en tout temps, le mois de juin, à la fin duquel se trouve la fête de saint Pierre, serait le mieux choisi pour méditer le sujet important qui nous occupe. Il y a, dans le cours de l'année chrétienne, des mois consacrés au sacré Cœur, à la sainte Vierge, à saint Joseph, pourquoi n'y en aurait-il pas un consacré à saint Pierre et à l'Église? Celui du sacré Cœur ne pourrait-il pas être, quelquefois du moins, remplacé par celui de saint Pierre? N'est-ce pas du cœur sacré de Jésus que l'Église est sortie sur le Calvaire?

La pensée que nous suggérons ici aux pieux fidèles, de consacrer un mois chaque année au renouvellement de leur foi sous la protection du Prince des Apôtres, indique suffisamment pourquoi nous avons divisé notre travail en trente et une méditations et en un nombre égal d'élévations. C'est encore pour nous exciter à *une dévotion* spéciale envers saint Pierre et

envers les Souverains Pontifes canonisés par l'Église, qui sont pour nous comme les canaux essentiels de la foi, que nous avons composé une neuvaine de méditations préparatoires à la fête du Chef des Apôtres, et que nous avons écrit ensuite la Vie de tous ces héros de la foi. Enfin, pour habituer davantage les pieux chrétiens à invoquer souvent ces puissants intercesseurs et pour leur offrir un moyen facile de célébrer leurs fêtes, nous avons mis, à la fin de chacune des Vies de saints, l'oraison qui lui est propre, et, à la fin du livre, d'abord des litanies composées des noms des saints Apôtres, des Évangélistes et des saints Souverains Pontifes, puis un calendrier où se trouve indiqué le jour de la fête de chacun d'eux.

Nous pensons qu'on nous saura bon gré d'avoir ajouté à la Vie des princes de l'Église, que leur éminente sainteté a placés sur les autels, celle de notre vénéré et bien-aimé Pie IX. Ses vertus exceptionnelles, sa tendre piété et son dévouement à toute épreuve, lui méritaient bien cette place.

Nous supplions les personnes qui liront les méditations et les élévations du *Mois de saint Pierre*, de se recueillir un instant devant Dieu et de réciter une fois *Notre Père* et *Je vous salue, Marie,* avec l'invocation : *Saint Pierre et tous les saints Souverains Pontifes, priez pour nous*, avant de commencer leur lec-

ture. Après, nous les engageons à réciter le Symbole des Apôtres : *Je crois en Dieu...*, et à renouveler l'invocation indiquée ci-dessus : *Saint Pierre...* Ce sera un moyen assuré de retirer les plus grands fruits de ce pieux exercice.

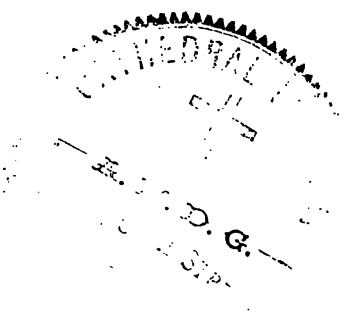

MOIS

DE SAINT PIERRE

OU DÉVOTION

A L'ÉGLISE ET AU SAINT-SIÉGE

PREMIÈRE PARTIE.

MÉDITATION SUR L'ÉGLISE.

—

PREMIÈRE MÉDITATION

SUR L'ÉGLISE UNIVERSELLE.

1er P. — Lorsque l'on considère le Créateur de toute chose, l'Esprit de Dieu planant avec son infinie majesté et sa toute-puissance sur les espaces et les abîmes; lorsqu'on le voit faisant sortir du néant l'univers entier par la seule force de sa parole féconde, on tombe prosterné devant lui, et on l'adore. Si ensuite, entrant dans les détails de ce chef-d'œuvre, on étudie l'admirable harmonie qu'il a établie entre les différents corps qui le constituent, comment pourrait-on être surpris qu'après avoir créé aussi le monde des esprits, dont la dignité et la noblesse l'emportent autant sur celles du *monde matériel que le* ciel l'emporte sur

pas seulement encore cette assemblée sainte des âmes embellies de toutes les vertus, enrichies des trophées de leurs nombreuses victoires, parvenues à une difficile perfection, mais auxquelles, avant d'entrer dans la gloire, il reste quelques légères taches à effacer, quelques faibles dettes à acquitter par les travaux de l'expiation. C'est bien là un des peuples les plus parfaits qui concourent à former le royaume des esprits, c'est une des plus belles provinces de cet immense empire; mais ce n'est pas encore l'Église universelle.

III. — C'est au ciel, ô mon Dieu, que je dois monter; c'est de ces hauteurs que je dois contempler le royaume des âmes, si je veux en avoir au moins une faible idée; c'est jusqu'au pied du trône de votre infinie majesté que je dois m'élever, et de là plonger mon regard sous ces voûtes azurées et resplendissantes de vos divines clartés. Je verrai alors cet innombrable sénat composé des saints de tous les siècles, ce lieu de délices ineffables, récompense des plus généreux combats, espérance suprême des âmes qui n'ont pas achevé de se purifier, ou qui travaillent encore dans la vigne du père de famille. Je serai témoin surtout de ces rapports intimes de la terre avec le séjour de l'expiation, et de l'une et l'autre avec les cieux. Mon œil verra ces légions d'anges qui apportent en foule les messages des pauvres âmes qui gémissent encore sous le poids des souffrances de l'expiation et des labeurs de la vie passagère de l'épreuve, ou qui retournent et descendent vers le lieu de l'exil chargés des secours célestes que la miséricorde infinie daigne répandre par leurs mains sur ceux qui la prient. Saintes et douces communication que la charité divine a établies entre l'Église militante, l'Église souf-

frante et l'Église triomphante pour n'en faire qu'un seul et gigantesque Empire, digne d'être l'œuvre de sa sagesse et de sa toute-puissance! Ah! si le génie de l'homme, surprenant l'un des secrets du Créateur, peut faire parvenir sa pensée jusqu'aux extrémités de la terre avec la rapidité de l'éclair, comment votre toute-puissance, votre ineffable bonté, ô mon Dieu, aurait-elle pu être arrêtée par la distance qui sépare le ciel de la terre? Soyez mille fois béni, Seigneur, de ces liens étroits que vous avez su former entre eux!

pas seulement encore cette assemblée sainte des âmes embellies de toutes les vertus, enrichies des trophées de leurs nombreuses victoires, parvenues à une difficile perfection, mais auxquelles, avant d'entrer dans la gloire, il reste quelques légères taches à effacer, quelques faibles dettes à acquitter par les travaux de l'expiation. C'est bien là un des peuples les plus parfaits qui concourent à former le royaume des esprits, c'est une des plus belles provinces de cet immense empire; mais ce n'est pas encore l'Église universelle.

III. — C'est au ciel, ô mon Dieu, que je dois monter; c'est de ces hauteurs que je dois contempler le royaume des âmes, si je veux en avoir au moins une faible idée; c'est jusqu'au pied du trône de votre infinie majesté que je dois m'élever, et de là plonger mon regard sous ces voûtes azurées et resplendissantes de vos divines clartés. Je verrai alors cet innombrable sénat composé des saints de tous les siècles, ce lieu de délices ineffables, récompense des plus généreux combats, espérance suprême des âmes qui n'ont pas achevé de se purifier, ou qui travaillent encore dans la vigne du père de famille. Je serai témoin surtout de ces rapports intimes de la terre avec le séjour de l'expiation, et de l'une et l'autre avec les cieux. Mon œil verra ces légions d'anges qui apportent en foule les messages des pauvres âmes qui gémissent encore sous le poids des souffrances de l'expiation et des labeurs de la vie passagère de l'épreuve, ou qui retournent et descendent vers le lieu de l'exil chargés des secours célestes que la miséricorde infinie daigne répandre par leurs mains sur ceux qui la prient. Saintes et douces communication que la charité divine a établies entre l'Église militante, l'Église souf-

te et l'Église triomphante pour n'en faire qu'un
et gigantesque Empire, digne d'être l'œuvre de
ıgesse et de sa toute-puissance ! Ah ! si le génie
homme, surprenant l'un des secrets du Créateur,
faire parvenir sa pensée jusqu'aux extrémités
terre avec la rapidité de l'éclair, comment votre
-puissance, votre ineffable bonté, ô mon Dieu,
t-elle pu être arrêtée par la distance qui sépare
l de la terre ? Soyez mille fois béni, Seigneur,
s liens étroits que vous avez su former entre

perspective de ces magnifiques récompenses fait mépriser les travaux du temps, pour le repos bienheureux de l'éternité. Sage et admirable centralisation de l'Église universelle, de ce royaume spirituel qui exalte la gloire du Très-Haut, et qui est la source de la félicité sans bornes et sans mesure à laquelle le Seigneur a destiné les âmes ! Adorons cette admirable économie de la sagesse infinie, et efforçons-nous d'entrer dans ses miséricordieux desseins.

—

Élévation sur le Ciel, ou l'Église triomphante.

I. — Que vos tabernacles sont ravissants, Seigneur, quels transports de reconnaissance et d'amour ils excitent dans mon cœur ! Oui, je le reconnais, vous nous avez créés pour le ciel, et pour vous, ô mon Dieu, car le ciel c'est vous ; vous qui en êtes la vie, la joie et la gloire. Aussi bien, vous seul pouviez suffire à satisfaire ce besoin infini que j'ai d'aimer, et que vous avez mis pour cela dans mon cœur. Sans doute, Marie, les anges et les saints contribuent à enrichir ce séjour de la félicité suprême par l'éclat de leur beauté et de la gloire qui les environnent ; mais, Seigneur, cette beauté, cette gloire elle est votre ouvrage, et ce n'est encore qu'un faible reflet de cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, de cette infinie majesté qui est l'un de vos attributs essentiels. Oh ! que je ne le perde jamais de vue : « Vous nous avez faits pour « vous, et notre cœur restera toujours inquiet jusqu'à « ce qu'il repose à jamais en vous. » (S. Aug.)

II. — N'est-ce pas vous, en effet, ô mon Dieu, qui

ez créé mon âme? ne vient-elle pas du ciel? sa urriture n'est-elle pas la grâce, les saintes inspitions de votre divin esprit? votre Verbe ou votre role sacrée, et surtout le pain eucharistique, le pain scendu du ciel? Pourquoi votre adorable Fils est-il scendu des hauteurs infinies de la gloire pour se re homme et pour honorer la terre de sa présence; pourquoi, après l'avoir enrichie du trésor incomrable des sacrements, qui renferment la nourriture plus précieuse des âmes, est-il remonté au ciel our nous y préparer une place? N'était-ce pas nous re assez clairement qu'ici-bas n'est pas notre deeure permanente, et que le viatique qu'il nous a éparé n'est qu'un secours temporaire pour soutenir os forces défaillantes, jusqu'à ce que nous arrivions a terme du voyage qui est la patrie, le ciel? Si Dieu ous a dit en la personne d'Adam prévaricateur: *ouviens-toi, ô homme, que tu n'es que poussière et ue tu retourneras en poussière!* il aurait bien pu nous ire aussi: « Souviens-toi, ô âme chrétienne, que tu viens du ciel, que ta nourriture descend du ciel, et que si tu es fidèle tu retourneras au ciel. »

III. — Comment maintenant ne tournerais-je pas ans cesse mes regards vers ce beau ciel? comment ne serait-il pas l'unique, ou, du moins, l'objet dominant de mes pensées, de mes affections, de mes vœux? Le ciel est le sein d'où mon âme est sortie; si, pendant le pélerinage de cette vie, j'ai des combats à livrer, des épreuves à soutenir, si mon âme est languissante, si les dangers l'entourent de toute part, si ses ennemis l'accablent, ne doit-elle pas s'écrier avec le prophète: *Je lèverai mes yeux vers les montagnes éternelles, d'où me viendront tous les secours* dont j'ai

besoin? La vue de ce poids de la gloire éternelle m'aidera à supporter avec courage et résignation les tribulations comparativement si légères et si fugitives de cette courte vie. Soyez à jamais béni, Seigneur, d'avoir ainsi uni le ciel à la terre, d'en avoir fait le sanctuaire et la source de vos grâces, et surtout de nous y avoir préparé un trône et une couronne pour toute l'éternité.

TROISIÈME MÉDITATION

SUR LE PURGATOIRE, OU L'ÉGLISE SOUFFRANTE.

1er P. — Pour entrer dans le ciel, le sanctuaire de la sainte Église ; pour être admis au sein de cette élite des purs esprits, il faut avoir obtenu ici-bas un triomphe complet sur la chair et sur les sens ; il faut être entièrement libre de toute affection terrestre et matérielle, et ne plus vivre pour ainsi dire que par l'âme ; car elle seule peut faire partie de ce royaume divin des esprits, et si le corps y a quelque part, ce n'est qu'autant qu'il aura été en quelque sorte vaincu et spiritualisé par le souverain domaine que l'âme aura exercé sur lui. Il faut pour entrer dans la gloire, après s'être souillé par le péché, avoir passé par les douleurs d'une complète expiation ; mais, parmi les chrétiens, et même parmi les justes, il en est bien peu qui, à leur heure dernière, réunissent ces indispensables conditions. Leur âme n'est digne à ce moment suprême, ni du bonheur éternel, ni des supplices sans fin. La justice divine doit donc achever de les purifier pour leur ouvrir ensuite ses célestes tabernacles. Cette doctrine est tellement en harmonie avec la nature humaine, que, depuis le jour où l'homme a commencé à mourir, on a vu commencer aussi une sorte de culte pour les tombeaux, et la prière pour les morts. En tout temps, en tout lieu, dans toutes les religions, tous les peuples de l'univers ont cru que ceux qui ont cessé de vivre étaient soulagés par les suffrages des vivants. Cette croyance, qui fut d'abord celle des Juifs, *devint* ensuite celle des chrétiens de

tous les siècles. Voilà pourquoi le saint concile de Trente a pu dire en toute vérité : « L'Église catholique, « instruite par l'Esprit saint et par les saintes écri- « tures, et par l'antique tradition des Pères, enseigne « qu'il y a un purgatoire, et que les âmes qui y sont « détenues sont soulagées par les suffrages des « fidèles. »

2e P. — Toutefois, tandis que ces élus sont éprouvés pour la dernière fois, ils ne sont pas délaissés ; et si la justice ne peut céder entièrement ses droits à la charité infinie, celle-ci sera assez ingénieuse pour découvrir des moyens de satisfaire l'une et l'autre. Quoique partagée en trois provinces distinctes, l'Église universelle n'en forme pas moins un immense et unique empire, dont Dieu est le chef, et dont Jésus-Christ est le médiateur et le lien ; c'est, en effet, le sang adorable du Sauveur qui cimente toutes les parties de ce gigantesque édifice, et c'est sa grâce et son amour qui unissent entre eux tous ceux qui en sont les éléments. Mais, comme cet amour n'est pas un simple sentiment, et qu'il est vrai et sincère, il ne s'en tient pas à déplorer les souffrances des âmes soumises à l'expiation, ni à gémir sur leurs douleurs ; il met encore tout en œuvre pour les soulager. « Par une admirable économie, dit le P. Ventura, la sagesse et la bonté divines ont réuni en nous et par nous, pauvres voyageurs de la terre, comme par une pierre angulaire mystérieuse, le sublime palais du ciel et la prison profonde du purgatoire, pour en former un seul édifice et une seule maison. C'est pour cela que, placés entre l'Église qui règne et qui triomphe dans les cieux, et l'Église qui souffre et qui est humiliée dans le lieu de l'expiation, la même foi, la même espé-

rance, la même charité qui nous rendent les concitoyens des saints, les familiers, les alliés et les enfants de Dieu, font encore mieux de nous les associés, les compagnons et les amis des âmes du purgatoire : de même que nous sommes en communication directe avec le ciel, de même aussi nous le sommes, et plus étroitement encore, avec le purgatoire. Voilà pourquoi, tandis que nous recevons les secours de l'intercession des saints qui jouissent du bonheur céleste, nous soulageons par nos suffrages, quoique voyageurs sur la terre, les âmes soumises à l'expiation ; et pendant que la divine miséricorde daigne, à la prière des saints, descendre jusqu'à nous ici-bas, pour pardonner nos fautes et pour soutenir notre faiblesse ; le sang de Jésus-Christ, appliqué par nos suffrages, pénètre jusques dans l'abîme, et se répand sur les âmes du purgatoire pour effacer leurs souillures et pour adoucir leurs souffrances. C'est ainsi que nous devenons en quelque sorte le mur mitoyen, la pierre angulaire et principale, au moyen desquels se réunissent entre eux le ciel, la terre et le purgatoire ; c'est ainsi que les vrais chrétiens, qui ont la même foi, que les enfants de la véritable Église, qui sont en état de grâce, quoique séparés par des distances incommensurables, sont en communication et en société entre eux, et forment une seule et unique Église, un seul corps mystique dont Jésus-Christ est le chef, un seul édifice dont Jésus-Christ est le fondement (1). »

(1) *L'École des miracles*, ou Homélies sur les principales œuvres de Jésus-Christ Fils de Dieu et Sauveur du monde, prêchées dans la très-sainte basilique du Vatican pendant le Carême de 1843, par le T. R. P. Joachim Ventura, ancien général des clercs *réguliers. (Homélie 33e sur le Purgatoire.)*

3e P. — C'est, en effet, un touchant spectacle que celui des rapports intimes de foi et d'affection qui existent entre la terre et le purgatoire. Voyez la tendre sollicitude dont la sainte Église militante entoure comme une bonne mère ses enfants au delà du temps, jusque dans l'éternité ! Après les avoir assistés toute leur vie, après avoir sanctifié et recueilli leur dernier soupir, elle veut encore que ceux mêmes qui restent dans l'exil, qui sont incertains de leur destinée, qui sont renfermés dans la prison de leur corps et enchaînés à la terre, s'efforcent par leurs prières d'introduire leurs frères défunts dans la patrie, de leur assurer la félicité éternelle, de renverser le mur qui les sépare de Dieu et de briser les liens qui les empêchent de s'envoler aux cieux. Elle leur ouvre aussi, après leur mort, le riche trésor spirituel dont Jésus-Christ, son divin époux, lui a confié l'administration. Elle offre pour eux l'adorable sacrifice, le propre sang de son divin époux ; elle leur applique les satisfactions surabondantes du Sauveur et des saints au moyen des indulgences ; elle exhorte avec ardeur les fidèles qui sont encore sur la terre à se mortifier, à faire l'aumône et toute espèce de bonnes œuvres, pour acquitter au plus tôt les dettes de ces âmes impuissantes désormais à se libérer, puisque après le temps de l'épreuve on ne peut plus mériter ni démériter ; car ces âmes désolées n'ont d'autre espérance que celle que leur offrent nos suffrages, et ne peuvent attendre de secours que de nous, leur sort est uniquement entre nos mains. (P. Ventura. *Ibid.*) Admirable sagesse, admirable charité de l'Église qui, tout en pourvoyant au soulagement et à la délivrance de ces pauvres prisonnières de la *justice divine*, fournit aussi à ceux qui sont encore voya-

geurs ici-bas des moyens aussi ingénieux qu'efficaces de travailler à leur propre sanctification.

—

Elévation sur le Purgatoire, ou l'Eglise souffrante.

I. — L'Église m'exhorte à demander pour vous, mes parents, mes amis et mes frères, un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix! Vous subissez donc, dans ce lieu consacré à l'expiation, les tortures du feu; vous êtes donc plongés dans d'affreuses ténèbres, dans des angoisses pires encore que celles qui ont peut-être présidé à votre agonie! Les démons, selon toute probabilité, ne viennent pas attiser le feu qui vous dévore, ni vous jeter leurs cris de désespoir. La main seule de la justice divine s'appesantit sur vous, mais elle suffit bien à vous faire endurer des peines dont celles de cette vie ne peuvent nous donner qu'une faible idée. Hélas! malgré les révélations de la foi, vous n'aviez jamais pu comprendre à quel degré des fautes que nous appelons comparativement légères pouvaient outrager la sainteté infinie de Dieu, et exiger une telle réparation! Vous n'aviez pas assez compris la puissance d'une vie mortifiée, ni tout ce qu'un acte de pénitence, même peu important, pouvait avoir de valeur pour vous faire échapper au moins à une partie des supplices affreux dont vous êtes aujourd'hui victimes! Demandez pour moi cette intelligence, et comptez sur mon dévouement pour vous.

II. — O Seigneur! qu'est-ce que la justice des hommes à côté de la vôtre? elle regarde comme une

faiblesse pardonnable ce qui est à vos yeux un crime digne des tourments les plus rigoureux. Les plus grands coupables échappent souvent encore à ses plus laborieuses investigations. Puis, tantôt elle exagère le châtiment, et tantôt au contraire elle reste au-dessous de ce que mériterait l'infraction des lois. Elle décèle à chaque instant son incapacité et son impuissance. Mais au souverain modérateur de l'immense empire des âmes, rien ne saurait échapper. Il sonde les reins et les cœurs, sa sagesse infinie pèse tout dans la balance de son infaillible justice. Aucune faute, aucune faiblesse ne peut se dissimuler, aucune âme, malgré sa subtilité, ne réussirait à se dérober à sa puissance sans bornes. « Où fuir, en effet? comme « dit admirablement le Prophète royal. Si je monte « jusqu'au ciel, c'est le lieu de votre demeure; si je « descends dans les entrailles de la terre, je vous y « trouve; si je prends mon vol dès le point du jour « et que je franchisse les mers, c'est votre main qui « m'a conduit et votre droite qui m'a soutenu. J'ai « dit : Je me plongerai dans les ténèbres, et peut-être « me cacheront-elles à ses yeux; mais les ténèbres « sont sans obscurité pour vous, et la nuit n'est pas « plus sombre à vos yeux que le jour le plus éclatant, « car les replis les plus cachés de ma conscience vous « sont connus, depuis que je suis sorti du sein de ma « mère. » (Ps. 138, vv. 9 et suiv.)

III. — Toutefois, ô mon Dieu, si votre justice est terrible, votre charité est infinie, et vous avez daigné ne pas rompre même par la mort les liens d'affection qui nous unissaient ici-bas à nos proches, à nos amis, à nos frères en Jésus-Christ. Grâce à nos prières, à nos *bonnes* œuvres et à quelques sacrifices que nous sau-

rons nous imposer, nous pourrons les soulager : nos expiations pourront solder leurs dettes ; nous pourrons hâter leur entrée dans la gloire. Non, tout ne sera pas fini entre eux et nous après l'heure fatale de la mort ; un abîme infranchissable n'existe pas dès lors entre nous et ceux qui nous sont chers ; nous pouvons continuer à avoir des rapports avec eux, et même leur être utiles Quel admirable plan ! Quelles sublimes consolations ! Soyez-en, Seigneur, à jamais béni !

faiblesse pardonnable ce qui est à vos yeux un crime digne des tourments les plus rigoureux. Les plus grands coupables échappent souvent encore à ses plus laborieuses investigations. Puis, tantôt elle exagère le châtiment, et tantôt au contraire elle reste au-dessous de ce que mériterait l'infraction des lois. Elle décèle à chaque instant son incapacité et son impuissance. Mais au souverain modérateur de l'immense empire des âmes, rien ne saurait échapper. Il sonde les reins et les cœurs, sa sagesse infinie pèse tout dans la balance de son infaillible justice. Aucune faute, aucune faiblesse ne peut se dissimuler, aucune âme, malgré sa subtilité, ne réussirait à se dérober à sa puissance sans bornes. « Où fuir, en effet? comme « dit admirablement le Prophète royal. Si je monte « jusqu'au ciel, c'est le lieu de votre demeure; si je « descends dans les entrailles de la terre, je vous y « trouve; si je prends mon vol dès le point du jour « et que je franchisse les mers, c'est votre main qui « m'a conduit et votre droite qui m'a soutenu. J'ai « dit : Je me plongerai dans les ténèbres, et peut-être « me cacheront-elles à ses yeux; mais les ténèbres « sont sans obscurité pour vous, et la nuit n'est pas « plus sombre à vos yeux que le jour le plus éclatant, « car les replis les plus cachés de ma conscience vous « sont connus, depuis que je suis sorti du sein de ma « mère. » (Ps. 138, vv. 9 et suiv.)

III. — Toutefois, ô mon Dieu, si votre justice est terrible, votre charité est infinie, et vous avez daigné ne pas rompre même par la mort les liens d'affection qui nous unissaient ici-bas à nos proches, à nos amis, à nos frères en Jésus-Christ. Grâce à nos prières, à nos *bonnes œuvres* et à quelques sacrifices que nous sau-

rons nous imposer, nous pourrons les soulager : nos expiations pourront solder leurs dettes ; nous pourrons hâter leur entrée dans la gloire. Non, tout ne sera pas fini entre eux et nous après l'heure fatale de la mort; un abîme infranchissable n'existe pas dès lors entre nous et ceux qui nous sont chers; nous pouvons continuer à avoir des rapports avec eux, et même leur être utiles Quel admirable plan! Quelles sublimes consolations! Soyez-en, Seigneur, à jamais béni!

l'origine des temps elle a su maintenir dans un admirable équilibre ce mélange si opposé à la sagesse humaine, de l'esprit avec la matière, de ce qui est céleste avec ce qui est humain et terrestre. Le but de la vie de l'homme n'étant autre chose que de se servir des choses temporelles et matérielles, pour les surnaturaliser et les spiritualiser par ses vertus, et de devenir ainsi lui-même un homme céleste, un élu, et digne un jour d'être uni à jamais à Dieu qui est esprit par excellence: il en résulte que l'Église, qui doit conduire l'homme et le soutenir dans cette voie, doit se servir aussi des moyens matériels et spirituels tout à la fois, soit pour agir sur ses sens et arriver ainsi jusqu'à son âme, soit pour l'aider et lui apprendre à vaincre et à dominer sa chair ou ce qui la flatte, et le faire parvenir ainsi à vivre de la vie chrétienne ou spirituelle. Les moyens, en effet, ne doivent-ils pas être en rapport avec la nature de ceux auprès desquels on les emploie, et du but que l'on se propose d'atteindre?

—

Élévation sur la nécessité de l'existence de l'Église militante.

I. — Que l'esprit de l'homme me paraît étroit, et la sagesse prétendue du monde ténébreuse et bornée, lorsque je contemple les vastes plans et la sagesse profonde de celui qui a fondé l'Église! Quel autre que vous, ô mon Dieu, aurait pu former un pareil dessein, et établir d'aussi harmonieuses proportions entre ces *trois parties de l'Église* universelle : le ciel, le purga-

toire et la terre ? Mais aussi, quelle autre intelligence que la vôtre aurait pu trouver les moyens admirables par lesquels vous savez élever l'homme de la terre au ciel ? Soyez à jamais béni, Seigneur, de n'avoir pas dédaigné votre faible créature, et d'avoir abaissé votre grandeur et votre majesté infinies jusqu'à elle, pour lui apprendre comment elle pourrait se dégager des liens qui l'attachent à la terre et à ses sens, afin de prendre pour ainsi dire son vol, et d'arriver jusqu'à vous au plus haut des cieux.

II. —Sans doute, ce qui reste à l'homme de son ancienne dignité avant le péché du premier père suffisait pour lui faire comprendre que son état présent, que l'esclavage des sens et la séduction que les objets matériels opèrent sur eux, étaient un châtiment, une situation anormale dont il fallait sortir. Il sentait bien qu'ici-bas rien ne pouvait satisfaire l'ardeur de ses désirs. Ses nobles aspirations tendaient à l'élever au-dessus des instincts grossiers de sa chair ; mais les ténèbres de son intelligence l'empêchaient d'entrevoir même les moyens de sortir de son déplorable abaissement; et encore que par ses propres lumières il fût parvenu à connaître ces moyens, sa faiblesse extrême et l'entraînement de ses passions terrestres auraient été un obstacle insurmontable à les réduire en pratique. Vous avez eu pitié de l'homme déchu, ô mon Dieu, et vous avez daigné lui donner une mère pour éclairer ses pas, pour soutenir sa marche défaillante, pour le défendre contre ses ennemis : vous lui avez donné des lois qui sont sa lumière, un gouvernement plein de charité qui le fortifie et lui tend sans cesse la main pour le guider, l'assister et le protéger dans le dangereux et pénible voyage de la vie, *jusqu'à ce qu'il soit* arrivé à sa fin

dernière, au bonheur suprême : vous lui avez donné la sainte Église.

III. — Ici ce n'est plus seulement mon âme qui s'exhale en sentiments de reconnaissance et d'amour, c'est ma raison qui s'égare et qui se perd dans l'océan sans bornes de votre sagesse et de votre puissance infinies. Vous aviez déjà, en créant l'homme, opéré un miracle permanent, un mystère où la science humaine a toujours échoué lorsqu'elle a voulu l'approfondir : vous aviez uni de la manière la plus intime une substance spirituelle à une substance matérielle, une âme à un corps. Union telle que jamais l'une de ses substances n'est impressionnée sans que le contre-coup n'en soit ressenti par l'autre. Depuis la chute primordiale, l'âme autrefois souveraine était devenue l'esclave du corps et de la matière, il fallait lui rendre sa couronne et son sceptre: qu'avez-vous fait pour lui restituer son ancienne dignité et sa première autorité ? Vous avez opéré un miracle et un prodige plus grands encore que ne l'était l'union de l'âme avec le corps. Votre divin esprit est descendu sur la terre, il a parlé aux hommes dans la loi naturelle du haut du Sinaï, et plus tard, par le Verbe incarné ; il a daigné accorder ses inspirations célestes aux patriarches, aux législateurs de votre peuple, à ses juges, à ses rois, à la tribu de Lévi et enfin aux pontifes de la loi nouvelle. En un mot, la divinité s'est communiquée à l'humanité, et elle a su trouver les moyens d'éclairer, de soutenir et de protéger l'homme et la société tout entière, pour rendre à l'esprit sur la matière le domaine souverain qu'il avait perdu. Ah ! je commence, Seigneur, à entrevoir, grâce à vos divines lumières, votre admirable plan. Oui, il fallait que vous vous servissiez des hommes et des choses

temporelles pour agir sur des êtres matériels, quoique spirituels en même temps, et je vois comment, en animant ces hommes et ces choses temporelles de votre divin esprit, vous avez pu parvenir à rendre à l'âme humaine sa première énergie, son ancienne autorité sur le corps et sur les sens, et finir par faire de l'homme un être spirituel et surnaturel. Oui, Seigneur, je crois comprendre maintenant combien il était nécessaire aux hommes d'avoir un guide sûr, un soutien tout-puissant, des lois et un gouvernement qui fussent en rapport avec leur nature ; d'avoir à leur portée un secours *humain* et *matériel*, pour qu'ils pussent le saisir et en être saisis ; *divin*, pour qu'il pût les élever jusqu'à vous; une Église enfin, tendre, charitable et divine, telle que vous nous l'avez donnée !

CINQUIÈME MÉDITATION

NÉCESSITÉ DE L'INFLUENCE DE L'ÉGLISE SUR TOUS LES ACTES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ.

1er P. — L'Église est l'intermédiaire par lequel Dieu, le soleil de justice, veut diriger tout homme qui apparaît dans ce monde. Elle n'a été instituée par son divin auteur que dans le but unique de guider et de soutenir l'homme et la société dans le voyage de la vie et de les conduire, par la réhabilitation du domaine de l'esprit sur la matière, à la félicité spirituelle et suprême du ciel. C'est l'Église qui, saisissant les âmes à leur entrée dans ce monde par le saint baptême, fait ensuite leur éducation spirituelle en leur apprenant à dompter la chair et à faire plier les choses temporelles sous le joug des espérances et des promesses éternelles. C'est là la seule raison d'être de son établissement ; or, quel est l'homme, quelle est la société qui, soucieux de parvenir à la fin pour laquelle ils ont été créés, c'est-à-dire, d'arriver au souverain bonheur après le pèlerinage de cette vie, pourraient raisonnablement se soustraire à l'action de l'Église sur eux, pour suivre leurs propres lumières, ou celles que réprouvent la loi et le gouvernement donnés par Dieu lui-même ?

2e P.— Mais, comme tous les actes privés de l'homme, et à plus forte raison les actes collectifs de la société, ont une portée positive, faible ou puissante, peu importe, sur le développement ou l'atrophie de l'esprit relativement au domaine qu'il doit avoir sur la matière, et qu'aucun de ces actes ne peut rester indifférent, *puisque* ne pas gagner de terrain dans une pa-

reille situation, c'est en perdre ; il faut nécessairement en conclure que tous les actes humains, quelle que soit d'ailleurs leur importance, doivent subir l'influence salutaire de l'Église établie de Dieu, précisément pour les diriger vers le but qu'il s'est proposé, et pour soutenir la faiblesse humaine, jusqu'à ce qu'ils l'aient atteint.

3e P. — De là, l'obligation rigoureuse où sont tous les hommes et la société tout entière de se conformer à la volonté divine, en se soumettant à ses lois et au gouvernement de l'Église qu'il a fondée, sous peine de vivre ici-bas sous le joug tyranique de la force brutale, et sous l'esclavage humiliant de la matière et des passions, sans autre perspective pour l'avenir que les redoutables châtiments que Dieu réserve, comme sanction de ses lois et de ses institutions, à ceux qui les auront méprisées, ou qui du moins auront agi selon leurs caprices et leur commodité, sans tenir le moindre compte de ses volontés. Hélas ! le nombre de ces aveugles est grand ; car l'élément matériel de notre être est frappé plus vivement par les jouissances temporelles et présentes, que notre âme ne l'est par les promesses du souverain bonheur futur et éternel. Prions Dieu de ne pas partager cette folie et ce malheur.

—

Élévation touchant la nécessité de l'influence de l'Église sur tous les actes de l'homme et de la société.

I. — Que vous êtes bon, Seigneur, d'avoir jeté un regard plein de miséricorde sur l'homme, qui, en vous désobéissant, *avait perdu toutes les* prérogatives de sa

dignité originelle, et de lui avoir fourni les moyens nécesssaires pour reconquérir ses titres de noblesse et de gloire. Comment pourrions-nous regarder comme une servitude la soumission aux lois et au gouvernement établis précisément pour nous arracher à l'esclavage de la chair, des sens et de la matière? Comment, au contraire, tous les hommes ne conforment-ils pas leurs pensées, leurs projets, leurs actions, leur conduite et leur vie tout entière, aux règles si sages que vous leur avez tracées de votre propre main? comment ne se laissent-ils pas diriger par cette autorité paternelle et salutaire que vous leur avez donnée pour les guider et les soutenir dans les voies de la vérité et de la félicité éternelles?

II. — Quels pourraient donc être les motifs qui sembleraient autoriser l'homme à se soustraire à l'influence de l'Eglise! serait-ce que l'humanité dont les vues sont si courtes, la science si bornée, le jugement si exposé aux illusions, l'emporterait en capacité sur Dieu et sur le gouvernement qu'il a établi pour diriger lui-même ses créatures vers le bien à travers le labyrinthe d'erreurs et l'aveuglement des passions qui inondent le monde? Mais une semblable présomption serait le comble de l'absurdité et de la folie. L'homme réclamerait-il au nom de sa liberté? voudrait-il soutenir qu'il ne relève que de ses convictions et de sa volonté personnelle? D'abord, qu'est-ce qu'une conviction qui peut produire et abriter la bonne foi? c'est la conséquence d'une étude approfondie et sérieuse, et ceux qui se permettent de semblables allégations n'ont le plus souvent envisagé la question religieuse que d'une manière fort superficielle, si toutefois *ils s'en sont* jamais occupés. Dieu, d'ailleurs

serait-il juste s'il n'avait promis et assuré à chacun de nous les grâces et les lumières suffisantes pour discerner la vérité et la faire luire dans notre cœur? Ensuite ne relever que de sa volonté serait ne pas reconnaître le souverain domaine de celui qui est l'arbitre de nos destinées et qui tient notre vie et notre mort entre ses mains. O Dieu, ne permettez pas que de semblables inepties abusent la faiblesse de ma raison! Non, je le reconnais, vous ne portez aucune atteinte à ma liberté en daignant m'indiquer la route que je dois prendre pour arriver au bonheur suprême, ni en me donnant un guide charitable pour m'y conduire.

III. — Oh! Seigneur, vous êtes mon créateur, mon maître et mon père, je vous appartiens donc comme l'ouvrage de vos mains, je suis votre serviteur et votre enfant; quoi donc de plus raisonnable que de subir votre influence ou celle de votre gouvernement, c'est-à-dire de votre Église, dans mes pensées, mes projets, mes actes importants ou non? Vous êtes mon maître, donc rien ne m'appartient; vous êtes mon père, vous avez donc droit à tout mon amour; et c'est parce que je vous aime que je vous soumettrai librement tout mon être, mon intelligence, ma volonté, mon cœur tout entier, ma conduite et ma vie. Qu'il s'agisse de mes intérêts matériels ou de ceux qui regardent mon âme; de mes devoirs envers moi-même, ou de ceux qui lient les hommes entre eux au sein de la société; que les questions les plus graves que puissent agiter les peuples et les empires soient en jeu, ou qu'on ne traite que d'une simple pratique de piété, tout relève de vous seul, ô mon Dieu, et par conséquent de l'autorité de vos lois et de votre Église, et je m'y soumets avec amour et respect.

SIXIÈME MÉDITATION

L'HISTOIRE DES FAITS CONFIRME LES INDICATIONS DE LA RAISON.

1er P. — Dieu n'a jamais laissé l'homme libre d'agir selon ses caprices : il a toujours exigé qu'il reconnût le souverain domaine qu'il avait et qu'il voulait conserver sur lui ; aussi lui a-t-il toujours fourni les moyens de connaître la vérité, d'être instruit de sa volonté et de l'accomplir. D'abord, dès qu'il l'eut créé, il lui révéla les choses surnaturelles, et il mit son obéissance à l'épreuve en lui défendant de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal ; ensuite il lui donna la tradition, sous la garde des patriarches qui conservèrent ainsi fidèlement certaines vérités qui avaient survécu à l'ignorance à laquelle fut condamné notre premier père. Le petit nombre des hommes répandus sur la terre, et le respect qui régnait alors pour les chefs de famille, rendirent ce moyen suffisant pour cette époque ; d'autant plus qu'alors Dieu s'adressait souvent aux hommes, ou directement, ou par le ministère des anges, lorsqu'il avait à leur faire connaître ses volontés (1). Adam, Abel, Seth, Enos,

(1) Ce qui contribuait singulièrement à rendre les traditions pures et fidèles, c'est que les patriarches se mariaient avec des femmes de leur famille, et que la longue vie des pères leur permettait de répéter souvent à leurs enfants les choses passées. Ils étaient soigneux, d'ailleurs, de conserver la mémoire des évènements considérables ; ils élevaient des autels, ils dressaient des pierres et d'autres monuments solides pour en consacrer le souvenir. Les noms des patriarches étaient encore une espèce *de monuments simples* et plus familiers : ils signifiaient ce que

Hénoch, Mathusalem, Noé, Héber, furent jusqu'à Abraham les représentants principaux du gouvernement spirituel primitif. Ce n'est pas qu'il n'y eût dès lors, comme toujours, des hommes rebelles à la volonté divine, et que les passions égaraient : témoins Caïn, ses descendants et ceux qui furent exterminés par le déluge. Mais le sanctuaire de la vérité et de la vertu n'en resta pas moins inviolable et intact.

2e P. — A mesure que les traditions religieuses étaient plus exposées à l'altération, et que les pratiques fondées sur la foi pouvaient plus facilement s'effacer des mœurs, soit par la multiplication des Juifs, soit par leurs rapports avec les peuples qui leur étaient étrangers, on remarque le soin tout particulier qu'apporte le Seigneur pour conserver toujours dans leur pureté primitive les croyances et le culte divin. Bientôt après la dispersion des enfants de Noé, l'idolâtrie s'était répandue sur la terre. Ce fut alors que Dieu choisit, parmi les descendants de Sem, un homme destiné à être le chef de tous les croyants, afin de conserver parmi eux la vraie religion. Cet homme fut Abraham, et dès ce moment les Juifs qui furent ses descendants formèrent un peuple à part. Ce peuple merveilleux reçut le nom auguste de *peuple de Dieu*, et fut chargé d'entretenir le feu sacré des lumières divines, d'en répandre l'éclat autour de lui et de per-

leur naissance avait eu de singulier, ou quelque faveur reçue de Dieu. Aussi, comme ils avaient soin d'expliquer à leurs enfants la raison de ces noms, ceux-ci étaient comme l'abrégé de l'histoire de ceux qui les portaient, or, tous les évènements et les faits dont la mémoire était ainsi conservée étaient presque toujours des évènements ou des faits religieux. (*Mœurs des Israélites et des Chrétiens*, FLEURY.)

pétuer le culte du vrai Dieu ainsi que la confiance en la venue du Messie promis à nos premiers parents aussitôt après leur déplorable chute. L'importance de la mission confiée à cet illustre patriarche nous explique la solennité des promesses que lui fit le Seigneur dans cette grave circonstance. Plus tard, le peuple juif est entouré d'idolâtres et dominé par eux dans la captivité d'Égypte, et Dieu lui envoie Moïse qui devient tout à la fois son libérateur et son législateur. Il le délivre de la tyrannie égyptienne, fait en sa faveur plusieurs signalés prodiges, le retient pendant quarante ans dans le désert, loin de toutes les autres nations, pour qu'il ait le temps de se retremper dans ses anciennes traditions, et enfin il lui donne du haut du mont Sinaï, avec un appareil majestueux et terrible, une loi courte et substantielle, qui résume tout ce que la loi naturelle, la tradition et l'autorité des patriarches avaient enseigné jusqu'alors, et où se trouvent en germe tous les préceptes de la loi nouvelle. Gravé sur des tables de pierre, le Décalogue n'était plus exposé à périr au milieu de l'oubli, de l'erreur et des égarements des passions humaines.

3e P. — A dater de ce moment, le culte extérieur qui n'avait encore rien eu de régulier, et qui s'était borné à quelques sacrifices offerts au milieu des campagnes, comme ceux d'Abel, d'Abraham et de Noë, reçut de Moïse des formes précises et liturgiques. Celui-ci, en effet, fit fabriquer une tente ou tabernacle d'après l'ordre qu'il en reçut de Dieu ; c'était un temple portatif, en rapport avec la situation du peuple hébreu qui devait être voyageur jusqu'à son entrée dans la terre promise. Le tabernacle était divisé en deux parties : *la première, par* laquelle on entrait, renfermait le

chandelier d'or à sept branches, la table avec les pains de proposition ou d'offrande, et l'autel sur lequel on brûlait les parfums; la seconde partie, séparée de la première par un voilé mystérieux, était le sanctuaire : on y avait placé l'arche d'alliance dans laquelle on conservait précieusement les tables de la loi; et où l'on mit également plus tard la manne du désert et la verge fleurie d'Aaron. La tribu de Lévi fut choisie pour être consacrée au service des autels. Moïse développa dans le Pentateuque, sur l'ordre que Dieu lui en avait donné, les lois morales prescrites par le Décalogue, et il y ajouta les lois cérémonielles et judiciaires spéciales à la nation juive. Enfin, depuis l'entrée des Hébreux dans la terre promise jusqu'à l'arrivée du Messie attendu, sous les Juges comme sous les Rois, dans leurs épreuves comme dans leur prospérité, l'action du gouvernement divin se montra toujours d'une manière évidente sur le peuple qu'il s'était choisi : tantôt par la lecture des livres saints et par leur explication qui avait lieu dans les synagogues; tantôt par les cérémonies qui se pratiquaient à Jérusalem dans le temple; tantôt encore par les prophètes que Dieu suscita, surtout vers les derniers siècles. Avant la naissance du Sauveur, et jusqu'à la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, la loi de Moïse et la synagogue conservèrent toute leur autorité divine, au point que Jésus-Christ lui-même s'y soumit pendant toute sa vie et qu'il y renvoyait ses propres disciples en leur disant : « Faites tout ce que vous diront ceux qui occupent la place de Moïse ; mais n'imitez pas leurs œuvres. » (Matth., XXIII, 3.) C'est ainsi que, même avant la prédication de l'Évangile, il y a toujours eu une autorité *religieuse chargée par* Dieu même de con-

server les vérités révélées et d'exercer son influence pour faire accomplir les lois qui en étaient la conséquence.

—

Elévation sur le même sujet.

I. — Que vos miséricordes sont grandes, Seigneur! l'homme après avoir été comblé de vos bienfaits, après avoir été éclairé de vos divines lumières, après avoir reçu de vos mains une compagne digne de lui, est encore placé par vous dans un lieu de délices; et malgré tant de faveurs, l'orgueil et la sensualité l'ont emporté sur la reconnaissance! L'homme a bravé votre volonté, il a voulu être indépendant, il vous a désobéi! Que n'avait-il pas alors à attendre de votre indignation, de votre justice et de votre toute-puissance? Vous pouviez le réduire en poussière et l'anéantir. Mais non, votre infinie bonté s'est contentée d'un châtiment temporaire, elle lui a laissé la vie pour éprouver de nouveau sa fidélité et lui rendre l'espérance. Elle a fait plus encore, elle lui a accordé des lumières et des secours surnaturels pour l'aider à triompher dans cette épreuve décisive. Vous avez daigné veiller sur ses destinées futures avec une tendresse paternelle et l'entourer de toute la sollicitude de votre bienveillante providence.

II. — Aussi, malgré ses ingratitudes et ses infidélités continuelles, vous n'avez jamais cessé de l'assister. Les patriarches ont d'abord été vos interprètes et l'ont éclairé sur le sens de cette loi intérieure que *vous aviez gravée* dans son âme; puis, vous-même

avez écrit votre loi sainte sur des tables de pierre pour la rendre plus claire et ineffaçable; vous avez suscité Moïse pour la développer et pour prescrire aux Juifs les moyens les plus propres à ne l'oublier jamais. Vous avez choisi un peuple destiné à en conserver le précieux dépôt, et vous avez permis qu'il subît de longues captivités chez des nations étrangères, afin de répandre dans leur sein les lumières de la vérité. Enfin, vous avez nettement fixé le culte qui vous est dû, et le respect que l'on devait aux décisions dogmatiques de la synagogue, pour que l'erreur ne pût jamais triompher de la vérité, et pour que celle-ci éclairât sans cesse les peuples de ses divins rayons. Aussi trouvons-nous dans les pays les plus lointains, dans les philosophes les plus célèbres, et même dans l'Islamisme, des débris défigurés de ces principes si sages que vous aviez révélés à votre peuple, et dont la connaissance confuse s'était répandue par les rapports que les Juifs esclaves ou voyageurs avaient eus avec les hommes qui habitaient sous d'autres climats.

III. — C'est ainsi, Seigneur, que vous vous vengez des outrages dont les hommes ne cessent de vous abreuver. Et qui le croirait pourtant, si ce n'était un fait malheureusement trop public, et qui se perpétue tous les jours à la face du soleil? Les hommes, au lieu de reconnaître et d'adorer cette bonté infinie, qui daigne du haut du trône de sa suprême majesté entourer leurs intérêts éternels de ses soins les plus assidus, refusent d'ouvrir les yeux à la lumière; ils blasphèment les vérités qui ne leur sont révélées que pour devenir la source de leur salut, ils les méprisent, et proclament hautement, comme un triomphe *remporté sur la* divinité, leur indépendance

et leur liberté; ils vont même jusqu'à prendre en pitié ceux qui, disent-ils, sont assez simples pour croire les oracles divins, et le sacerdoce chargé de les publier. Hélas! si quelqu'un méritait ici quelque pitié, ne serait-ce pas plutôt ces pauvres malheureux qui ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas; qui ont une langue qui ne se délie jamais pour la prière, ni pour chanter les louanges de leur Créateur? Cependant, le temps marche, marche toujours impitoyablement, l'heure dernière approche, et après le jugement! quel réveil! Et que deviendra leur indépendance et leur liberté lorsqu'ils tomberont entre les mains du Dieu vivant?

SEPTIÈME MÉDITATION

SUR L'HISTOIRE DU PEUPLE JUIF, CONSIDÉRÉE COMME PRÉPARATION, FIGURE ET ÉBAUCHE DE L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

1re P. — Tout se tient dans le plan divin, comme nous l'avons déjà dit, et si les trois Églises ont entre elles les rapports les plus étroits, comment l'ancien et le nouveau Testament, qui sont pour ainsi dire l'enfance et l'âge mûr de l'Église militante n'en auraient-ils pas? — A peine nos premiers parents eurent-ils été chassés du paradis de délices, que, pour les consoler dans leur infortune, Dieu leur promit un Sauveur. Dès lors, les regards et les cœurs de tous les hommes qui conservèrent quelques principes religieux, se tournèrent vers ce libérateur futur. Plusieurs fois Dieu renouvela cette promesse, et elle devint le dogme principal et fondamental de la foi, sous l'ancienne loi; de telle sorte qu'il n'y avait alors de salut possible qu'à la condition d'une confiance sans bornes à la venue du Messie. Aussi, le Seigneur suscita-t-il souvent des prophètes pour réveiller et affermir dans son peuple cette importante croyance: et il les multiplia surtout pendant les derniers siècles qui précédèrent la naissance du Sauveur. Plus on en approchait, plus les détails se multipliaient à ce sujet, et plus les prédictions prenaient un caractère de précision tel, qu'il a fait dire aux pères de l'Église qu'elles étaient plutôt des narrations historiques que des prophéties.

2e P. — Le *divin modérateur* des peuples et des

aux fatigues et aux dangers d'un long voyage, et ayant sans cesse à combattre de redoutables ennemis pour parvenir à la terre promise; l'arche d'alliance, le tabernacle et son sanctuaire; enfin le temple de Jérusalem où était l'unique autel sur lequel il fût permis aux Juifs d'offrir des sacrifices : toutes ces choses et tous ces événements nous révèlent clairement l'Église de Dieu traversant les épreuves du désert de cette vie où elle est voyageuse; les combats nombreux qu'elle a à livrer contre les ennemis du salut avant d'arriver à la félicité éternelle qui lui est promise; puis, ses temples, ses sanctuaires; et enfin cette Eglise hors de laquelle on ne saurait offrir à Dieu un sacrifice d'agréable odeur. Dieu pouvait-il mieux disposer l'esprit humain au nouvel ordre de choses qu'il voulait créer par l'établissement de l'Église chrétienne?

—

Élévation sur l'histoire des Juifs, considérée comme préparation, figure et ébauche de l'Eglise de Jésus-Christ.

I. — Pourquoi, ô mon Dieu, les hommes sont-ils assez aveugles ou assez ingrats pour ne vouloir jamais tenir aucun compte de votre intervention dans les événements humains? Pourquoi exclure ainsi la puissante influence de celui qui a créé l'univers entier, qui le tient entre ses mains, qui dispose de la vie et de la mort des nations et des peuples comme de celle des hommes et des plus petits insectes? Tout me révèle ici-bas votre existence, votre grandeur, votre *puissance, votre sagesse*, votre providence; d'où vien-

drait donc que vous qui veillez encore chaque jour à la création de ces milliers d'êtres qui se succèdent; que vous qui présidez sans cesse à la conservation de l'ordre dans ce vaste univers, vous dédaignassiez pourtant de vous occuper du chef-d'œuvre de vos mains, de celui que vous avez assez honoré pour le créer à votre image et ressemblance et pour le racheter au prix du sang de votre divin fils? Quoi! vous seriez tellement étranger à cette créature privilégiée, tellement indifférent à sa conduite, que vous ne vous préoccuperiez en rien de ses œuvres? Toutes vos créatures ont ici-bas une mission à remplir, et vous les forcez à se plier à vos volontés; et parce que vous avez fait aux hommes l'honneur de leur donner une intelligence et une volonté libre, eux seuls les plus parfaits et les plus éclairés des êtres créés, n'auraient aucune raison d'existence, aucun but, n'occuperaient aucune place dans vos desseins, si ce n'est de pourvoir à leurs intérêts matériels et à leur bien-être personnel ici-bas? Seuls ils seraient indépendants de vous et en dehors des plans mystérieux et profonds que votre sagesse infinie a médités de toute éternité?

II. — Oh! si nous étions assez malheureux pour partager ces déplorables principes, aussi faux qu'ils sont dangereux, et qui pourtant servent aujourd'hui de règle et de point de départ à tout ce qui se dit, ce qui s'écrit, ce qui se fait dans notre société moderne, au nom des libertés soi-disant conquises par la révolution; nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire de ce peuple primitif où la foi s'est conservée jusqu'à l'avénement du Messie promis, et nous y verrons l'action continuelle de Dieu sur les hommes; les lois et *le gouvernement qu'il* leur donne lui-même.

HUITIÈME MÉDITATION

SUR LA MANIÈRE DONT DIEU A RÉGLÉ LES ÉVÉNEMENTS DE TOUS LES SIÈCLES POUR DISPOSER LES ESPRITS A L'AVÉNEMENT DU MESSIE, A LA PROPAGATION DE L'ÉVANGILE ET A L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE.

1er P. — Lorsqu'on étudie l'architecture d'un monument, ce n'est pas l'examen isolé de chaque pierre prise en particulier, qui peut nous donner une idée de l'ensemble ni de la destination de l'édifice. Mais lorsque nous en contemplons la forme générale, lorsque nous examinons les rapports de chaque partie avec le tout, nous voyons qu'une pensée mère y a présidé, que tous les détails convergent à un même but que l'on s'était proposé, et qu'une intelligence créatrice a tout disposé pour l'atteindre. C'est ainsi que nous devons étudier l'histoire. S'arrêter à des faits isolés sans s'inquiéter des rapports qu'ils ont entre eux ou avec l'événement principal dont ils ne sont que des matériaux ou des accessoires; ne pas chercher à découvrir l'acte moral dont ces faits ne sont que la manifestation ou l'épanouissement; ne pas élever ses pensées plus haut que la terre et que la politique humaine; ce n'est pas étudier sérieusement l'histoire, ce n'est pas en vouloir connaître la vraie philosophie, ni le dernier mot. Aussi faut-il être chrétien pour voir autre chose dans l'histoire, que le combat perpétuel des passions humaines, leurs intrigues, leur fureur, leur tyrannie et trop souvent leur cruauté. Le chrétien qui sait que le souverain maître du ciel et *de la terre manie* les nations, les trônes et les Rois

comme un enfant qui donne à la cire qu'il tient entre ses doigts la forme qu'il lui plait, le chrétien, dis-je, ne s'arrête pas à la terre ; il demande humblement à Dieu le secret de ses conseils dans les événements qui se déroulent sous ses yeux, et il cherche des enseignements divins dans les œuvres des hommes. La foi en la Providence lui montre Dieu à la tête de tous les événements, dont il est, en dernière analyse, l'âme et le principal moteur.

2e P. — Aussi, lorsque nous jetons un regard sérieux sur le spectacle qu'avait offert la terre jusqu'à l'époque de l'avénement du Messie, nous voyons que tout ce qui s'était passé jusqu'à ce moment dans le monde et que la situation politique et morale dans laquelle il se trouvait alors, avaient uniquement eu pour objet de disposer les esprits et les voies à l'accomplissement du plus grand événement que l'histoire ait jamais eu et qu'elle aura jamais à enregistrer : l'apparition du Rédempteur et du restaurateur de l'humanité, et l'établissement de son Église destinée à développer et à perpétuer son œuvre. Ici, ce ne sont pas des interprétations faites à plaisir ; Dieu, qui connaissait la perversité de l'esprit humain, a pris soin d'envoyer ses prophètes pour annoncer plusieurs siècles à l'avance tout ce qu'il ferait pour préparer les voies à son Christ. C'est ainsi que, sans parler des prophéties antérieures qui n'avaient jamais cessé de se renouveler, depuis la chute de nos premiers parents, Isaïe prédit (1) aux Juifs que les Assyriens les puniront de leur idolâtrie par les victoires qu'il remporteront sur eux et par la captivité de Babylone. Puis, lorsque le châtiment a atteint

(1) *Isaïe, VII, IX.*

son but, Dieu brise le pouvoir des Assyriens, d'autant plus inutile dès lors à ses desseins, que cet empire voulait anéantir le peuple d'Israël. Isaïe annonce encore aux Juifs leur délivrance (1), et nomme Cyrus, roi des Perses, comme leur libérateur, deux cents ans avant la naissance de ce prince. Les Mèdes et les Perses renversent le trône d'assyrie, Jérusalem et son temple sont rebâtis, la prospérité et même un vif éclat sont rendus au peuple de Dieu. Mais, une prophétie de Daniel (2) annonçait qu'après avoir rempli sa mission, l'empire des Perses céderait le sceptre à celui des Grecs, qui était destiné à faciliter la prédication de l'Évangile. Il y parvint en effet, en répandant au loin la connaissance de la langue grecque, en faisant connaître et en rendant célèbres parmi les Gentils les livres des Juifs et leur attente d'un libérateur tout-puissant, qui devait apporter le salut aux hommes et les réconcilier avec Dieu. Toutefois, d'après la prophétie de Daniel, l'empire Romain devait aussi apporter son concours à la gloire du Messie et à l'établissement de son règne. Il avait pour mission d'être le pionnier de l'Évangile, d'ouvrir et de faciliter aux prédicateurs de la loi nouvelle toutes les communications d'un bout du monde à l'autre, et c'est dans ce but que Dieu fit passer dans les mains des Romains la monarchie grecque, dès qu'elle eût accompli les conseils divins pour lesquels elle avait été établie. Telle fut et telle est encore la réalisation de cette parole du Prophète Royal : *Reges eos in virgâ ferreâ, et tanquàm vas figuli confringes eos, et nunc erudimini qui judicatis*

(1) Isaïe, XLV.
(2) *Daniel, II, III, V,* VII, VIII.

terram. « Vous gouvernerez les nations avec un scep-
« tre de fer, et vous les briserez comme un potier met
« en poussière ses vases d'argile. Et maintenant pro-
« fitez de cette leçon, vous qui gouvernez les peuples
« de la terre. » (Ps. II.)

L'Empire romain devenu maître de la Judée, devait encore servir à vérifier cette prophétie de Jacob, qui annonçait à son lit de mort, que *le Messie viendrait, lorsqu'un Roi étranger à la nation juive serait assis sur le trône de Juda.*

3e P. — L'avénement d'un futur libérateur du genre humain était attendu, non-seulement par les Juifs, mais encore par les païens, qui, dans les rapports nombreux qu'ils avaient eu avec les descendants d'Abraham, soit pendant la captivité de Babylone, soit pendant la durée de l'Empire grec, avaient recueilli cette tradition qui devint presque générale dans l'univers entier; voilà pourquoi ce libérateur avait été proclamé par Malachie (III) *le Désiré des nations.*

Ce fut aussi par le même moyen, qu'un certain nombre de philosophes connurent non-seulement la promesse d'un envoyé de Dieu, qui devait réhabiliter l'homme, mais encore le péché originel, le mystère de la sainte Trinité et quelques autres vérités révélées au peuple de Dieu, dont on a à tort attribué la notion, à leur perspicacité philosophique. Quoi qu'il en soit, vers l'époque où le Messie parut, cette croyance en son avénement était si vive, que suivant une tradition des Juifs, un grand nombre de Gentils se rendirent à Jérusalem, afin de voir le Sauveur du monde quand il viendrait racheter la maison de Jacob (1). Les Romains

(1) *Talmud, c. XI.*

comme les autres nations partageaient ces convictions. Tacite écrivait : « qu'on était généralement persuadé « que les anciens livres des prêtres annonçaient qu'à « cette époque l'Orient prévaudrait, et que de la Judée « sortiraient les maîtres du monde. » (*Histoires*, l. V., *n°* 13.) Suétone à son tour l'affirme positivement : « Tout l'Orient, dit-il, retentissait de l'antique et con- « stante opinion que les destins avaient arrêté, qu'à « cette époque la Judée donnerait des maîtres à l'uni- « vers. » (*Sur Vespas.*, *n°* 4.) Virgile, interprète de l'attente générale, chantait la prochaine arrivée du Fils de Dieu, qui, descendant du ciel, allait ramener l'âge d'or sur la terre, effacer le crime et faire périr le serpent. (*Églogue* IV.) Enfin, la Sibylle de Cumes décrivait en même temps le règne du Messie, à peu près dans les mêmes termes que le prophète Isaïe. Il est vrai, que lors même que les prophéties eussent été inconnues, l'état général de corruption où étaient plongés tous les peuples, l'ignorance profonde dans laquelle vivaient toutes les nations au point de vue religieux, si l'on en excepte les Juifs ; l'idolâtrie répandue de manière à ne faire de l'univers entier qu'un vaste temple d'idoles, auraient suffi pour faire sentir la nécessité d'une régénération, d'une lumière surnaturelle et d'une puissance divine, afin de retirer le genre humain du matérialisme et de l'abaissement dans lequel il était tombé. Les peuples les plus civilisés, les plus habiles dans les arts, les sciences et lettres, tels que les Égyptiens, les Grecs et les Romains, s'étaient eux-mêmes précipités dans cet abîme ; et les philosophes, les sages, les législateurs les plus illustres, impuissants à les en retirer, devenaient encore les complices de leurs erreurs *et de leurs désordres*. Les Juifs, qui seuls avaient con-

servé la connaissance et le culte du vrai Dieu, mêlaient depuis longtemps dans la religion des superstitions indignes de la divinité. La lumière de la vérité ne brillait donc plus pour l'immense majorité des hommes, et elle ne jetait même pour le peuple que Dieu s'était choisi, qu'une pâle lueur qui semblait prête à s'évanouir pour toujours. — Cependant, l'Empire romain, après une lutte longue et sanglante, embrassait dans son vaste sein presque toutes les nations connues; Auguste, vainqueur de ses nombreux rivaux, était tranquillement assis sur le trône des Césars; la terre entière reposait dans une paix profonde, lorsque Jésus, le Rédempteur du genre humain, *le Désiré des nations*, fit son entrée dans le monde, à Bethléem, dans le fond d'une étable.

—

Elévation sur le sujet précédent.

I. — Lorsque des hauteurs des cieux où vous régnez, Seigneur, avec tout l'éclat de votre majesté, vous abaissez vos regards jusque sur cette terre qui occupe si peu de place (1) dans le vaste univers que votre main puissante a créé de rien, et qu'elle gouverne pour ainsi dire en se jouant, vous voyez les faibles

(1) La Terre, 1,336,480 fois plus petite que le Soleil, est une des moindres étoiles de la Voie lactée, immense amas d'étoiles dont Herchell a compté 50,000 dans une seule bande de 30 degrés de long sur 2 de large : or, la Voie lactée mesure environ 2,400 millions de kilomètres de longueur, et l'on a déjà découvert 3,000 voies lactées ou nébuleuses semblables! (*Cours d'Astronomie populaire d'Arago.*) Qu'est-ce donc que la terre comparativement à *l'immensité de l'univers?* Qu'est-ce que l'homme?

mortels s'agiter, mettre en œuvre toutes les ressources de leur politique étroite et bornée, se faire la guerre pour monter sur un escabeau qu'ils décorent du nom de trône; lorsque vous les voyez surtout attribuer à leur sagesse et à leur puissance les événements que vous avez préparés vous-même dans vos conseils et dont ils ne sont que les chétifs instruments; quelle pitié ne doivent pas vous inspirer leurs prétentions, leur orgueil et leur ambition! Comment ne leur faites vous pas sentir plus souvent la pesanteur de votre bras, pour leur apprendre que c'est de vous que relèvent les empires, les nations, les sceptres et les couronnes? Mais non; vous êtes un Dieu patient, miséricordieux et plein de longanimité : *Vous ne voulez pas la mort du pécheur, mais qu'il vive.* Puis, votre justice se réserve l'éternité, où elle rendra alors à chacun selon ses œuvres, et où personne ne pourra échapper à sa sévérité, quel que soit le rôle qu'il ait joué, ou le rang qu'il aura occupé ici-bas.

II. — Que vous êtes grand, ô mon Dieu! et que nous sommes petits! Lors même que vous nous révélez le secret de vos desseins, et que nous les voyons ensuite se dérouler au grand jour sous nos yeux, notre faible intelligence en est encore éblouie, et ne peut y croire sans un secours de votre grâce. Je comprends maintenant cette parole du prophète Royal qui affirme que *mille années devant vos yeux sont comme le jour d'hier, qui s'est déjà évanoui.* (Ps. LXXXIX, 4.) Quarante siècles se sont écoulés entre la promesse du Messie et son avénement, et l'histoire des temps primitifs, de l'accroissement de la population sur la terre, de l'établissement des nations et de la succession des grands *empires qui se sont* disputés le pouvoir suprême, ne

nous apparaît encore qu'à travers d'épais nuages, malgré les traditions et les monuments nombreux qui nous sont restés. Pour vous, Seigneur, tout est resplendissant de lumière, et vous enchaînez tous ces nombreux événements pour les faire servir à l'accomplissement de vos plans divins, avec autant de facilité que l'enfant tresse des fleurs pour en former une couronne! Votre sagesse infinie a tout prévu, votre infaillibilité n'a jamais hésité, votre toute-puissance n'a jamais connu d'obstacle. Vous avez dit, et tout a été fait selon votre volonté. Les hommes reconnaissent votre existence à la magnificence de vos œuvres, et ils refusent d'admettre l'action de votre divine Providence sur eux-mêmes et sur leurs entreprises?

III. — Pouviez-vous, pourtant, leur fournir de plus vives lumières? Vos prophètes annoncent dans les plus grands détails les destinées du peuple juif, leurs châtiments, l'établissement et la destruction des empires, l'époque précise de la chute du royaume de Juda. Ils prédisent les circonstances les plus minutieuses de la vie du Messie promis, le moment, le lieu de sa naissance, le genre de mort par lequel il expiera les péchés du monde; la ruine de Jérusalem et de son temple qui ne doivent plus être le centre de la vraie religion, ni survivre à l'ancienne loi à laquelle Jésus-Christ a substitué l'Évangile, dont la consolante et lumineuse doctrine sera prêchée à toutes les nations; la dispersion de ce peuple que Dieu s'était choisi et qui, devenu déicide, sera condamné comme Caïn a errer sur la terre et à porter sur son front la flétrissure de son crime; vous multipliez les figures pour rendre plus palpables et plus frappants les événements que vous *faites annoncer; vous imprimez* à l'univers en-

tier le sentiment intime du besoin d'un Sauveur et d'un libérateur; les païens eux-mêmes et leurs oracles le publient; et malgré l'accomplissement ponctuel de tant de prophéties, malgré la réalisation de tant de figures, malgré cette voix solennelle de la conscience publique qui est l'organe infaillible de la vérité, malgré les aveux mêmes des ennemis jurés du Christ, les hommes s'obstinent dans leur aveuglement! ils refusent de voir et d'entendre; et ne veulent pas reconnaître que c'est vous, Seigneur, qui, dans une pensée de miséricorde et d'amour, avez dirigé cette longue série d'événements divers destinés à préparer les esprits et les cœurs à la venue du Messie! — Pardonnez-leur, ô mon Dieu, car ils ne savent ce qu'ils font; et après avoir prodigué en leur faveur les miracles et les prodiges de tout genre, opérez encore celui d'ouvrir leurs yeux à la vérité.

NEUVIÈME MÉDITATION

SUR LA PRÉDICTION DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE.

1er P. — Ce n'était pas seulement un libérateur temporaire qu'il fallait à l'humanité pour la réhabiliter; il lui fallait, pour opérer en elle une restauration profonde et durable, des lois nouvelles, une source permanente de secours qui soutînt sa faiblesse de génération en génération, et un gouvernement capable de faire observer ces lois et de distribuer sagement ces secours. Il lui fallait, en un mot, l'Église. Aussi, les prophètes ne se bornèrent-ils pas à prédire le Messie; mais ils annoncèrent encore l'Église, qui devait être le moyen employé par le Sauveur pour sauvegarder le fruit de ses travaux et pour en répandre les ressources infinies dans tous les temps et dans tous les lieux. Cette Église avait déjà été annoncée, comme nous l'avons vu, par des figures. Saint Paul nous dit, en effet, que *tout ce qui est arrivé chez les Juifs est la figure de ce qui s'accomplit chez les chrétiens.* (I Cor., x, 1, 6; 11.) Les saints Pères sont unanimes à regarder Jésus-Christ et l'Église comme symbolisés par tout l'Ancien Testament. Saint Augustin entre autres s'exprime ainsi : « Tout l'Ancien Testament est caché dans « le Nouveau : les patriarches, leurs alliances, leurs « paroles, leurs actions, leurs enfants, leur vie tout « entière, étaient une prophétie continuelle de Jésus- « Christ et de l'Église; toute la nation juive, son gou- « vernement tout entier était une grande prophétie de « *Jésus-Christ et du royaume chrétien.* » (De Catech.

rudib.) Origène, Tertullien, saint Jean Chrysostome tiennent le même langage.

2e P. — Le prophète Osée annonce que l'Église, le royaume de Jésus-Christ s'étendra sur toutes les nations, même sur celles qui jusqu'alors n'avaient pas fait partie du peuple de Dieu. (Osée, II, 23, 25 et I, 10.) — Michée, à son tour, prédit que la génération du Rédempteur est éternelle ; qu'il convertira les nations ; que son empire n'aura pas de fin. (Mich., V, 4, 5.) — *Il viendra un temps*, dit Jérémie au nom du Messie, *où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda ; alors j'écrirai mes lois dans leur cœur, et tous me connaîtront depuis le plus petit jusqu'au plus grand.* (Jérém., XXXI, 31.) — Ezéchiel ajoute par la bouche du souverain pasteur : *Je ferai avec mes brebis une alliance de paix, mon alliance sera éternelle. Je les multiplierai, et j'établirai pour jamais mon sanctuaire au milieu d'elles. Mon tabernacle sera chez elles.* (Ezéch., XXXVII.) — Le prophète Aggée s'écrie au nom du Seigneur : *Encore un peu de temps et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et tout l'univers ; j'ébranlerai tous les peuples et* LE DÉSIRÉ DES NATIONS VIENDRA. (Agg., II, 8.)—Puis enfin, c'est Malachie qui s'exprime ainsi : *Voici ce que dit le Seigneur : Mon affection n'est pas pour vous* (Israël) ; *et je ne recevrai plus d'offrande de votre main ; car depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu on m'offre un sacrifice et on présente une oblation pure en mon nom, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.* (Malach., I.) — A mesure qu'approchait l'avénement du Messie et de son Église, une *lumière extraordinaire* se répandait dans le monde.

C'était comme les premiers rayons de l'Étoile de Jacob; elle va paraître, et Cicéron, tout païen qu'il est, annonce une loi éternelle, universelle, la loi de toutes les nations et de tous les temps: un seul maître commun, qui serait Dieu même, dont le règne allait commencer. (Cic., *De Republ.*, lib. III.)

3e P. — Toutes ces prophéties annoncent évidemment que la nouvelle alliance que Dieu va former avec les hommes à l'avénement du Rédempteur aura ce caractère remarquable qui la distinguera de l'ancienne : c'est qu'elle embrassera toutes les nations, l'humanité tout entière, au lieu d'un seul peuple. Que ces nouveaux liens qui uniront l'homme à son Créateur ne seront plus temporaires comme sous l'ancienne loi; mais qu'ils seront sans fin. Elles proclament que les sacrifices du vieux testament cesseront et qu'une nouvelle victime d'une ineffable pureté sera désormais offerte, non plus comme autrefois dans le seul temple de Jérusalem, mais chez toutes les nations et sur toute la surface de la terre. Mais, quelle est cette loi qui sera écrite dans tous les cœurs et qui fera connaître le vrai Dieu à tous les hommes depuis le plus petit jusqu'au plus grand? n'est-ce pas l'Évangile! Quelle est cette société nouvelle qui va se former entre Dieu et toutes les nations qui couvrent la surface du globe, cette société universelle? n'est-ce pas l'Église! Quelle est cette victime sans tache, et ce sacrifice offert en tout lieu, de l'Orient à l'Occident? n'est-ce pas le sacrifice par excellence de l'Église, le sacrifice eucharistique où s'immole Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu! L'établissement futur de la sainte Église a donc été prédit d'une manière surnaturelle et divine, sans qu'il *puisse planer encore* aucun doute sur ce sujet.

Elévation sur la prédiction de l'établissement de l'Eglise.

I. — Que de moyens admirables votre condescendance et votre bonté n'ont-elles pas mis en œuvre, ô mon Dieu, pour triompher de l'aveuglement des hommes! comment peut-il se faire qu'il y en ait encore qui puissent fermer les yeux à la vive lumière que vous n'avez cessé de faire briller pour vaincre leurs doutes et pour éclairer leurs ténèbres? votre divin esprit a fait incessamment entendre sa voix puissante pendant quatre mille ans. Il a parlé par des figures, des signes et des prodiges ; il a choisi un peuple entier, le seul de l'antiquité dont on ait une histoire complète et authentique; et l'existence de ce peuple a été une continuelle prophétie en action : l'esprit de Dieu a inspiré le plus grand de ses Rois, et sa voix éloquente a chanté les miséricordes infinies de Dieu sur les hommes, le Messie promis dont il était lui-même la vive image, l'établissement du règne de Dieu sur toutes les nations de la terre, c'est-à-dire de l'Église, et surtout les combats continuels qu'elle aurait à soutenir. Enfin, à mesure que les temps, où toutes ces solennelles promesses allaient s'accomplir, approchent, les nuages qui couvraient encore la réalité de leurs ombres mystérieuses se déchirent, le langage divin devient plus clair et plus explicite. Pendant plus de quatre cents ans, il eut pour organes une suite non interrompue d'hommes dont la sainteté éminente et le zèle ardent pour l'observation de la loi et la gloire de Dieu, donnaient à leurs oracles un caractère *de vérité qui ne pouvait* laisser aucun doute dans les

esprits. D'ailleurs, l'accomplissement exact de leurs prédictions relativement à des événements moins éloignés ne permettait pas la moindre incertitude sur ceux qu'ils avaient annoncés comme devant se réaliser à une époque plus reculée.

II. — Il semble, que devant un pareil faisceau de lumières, que devant l'histoire d'un peuple dont la merveilleuse existence dure quatre mille ans : histoire où l'on remarque d'une manière si évidente le doigt de Dieu, dirigeant constamment et avec une logique invincible les événements qui la remplissent, vers un but unique, la venue du Messie et l'établissement de l'Église; il semble, Seigneur, que les hommes qui restent encore assis dans leurs ténèbres et à l'ombre de la mort, se plaisent à fermer les yeux aux divines clartés que votre miséricordieuse charité a daigné faire briller d'un si grand éclat pour les instruire. Mais, ce qui les rend plus inexcusables encore, c'est que depuis dix-huit cents ans les prophéties de l'Ancien Testament continuent à s'accomplir à la lettre sous leurs yeux, et que leurs yeux continuent à ne pas voir la vérité. En vain, selon les oracles divins, le temple de Jérusalem a disparu et n'a jamais pu être relevé malgré les efforts d'un prince puissant et impie; en vain, l'Empire romain, malgré ses forces et son étendue gigantesques, est tombé devant le sang des martyrs; et le trône pacifique de saint Pierre s'est établi sur les ruines de celui des Césars; en vain, l'Évangile est prêché à toutes les nations, et le sacrifice auguste de l'Agneau sans tache est offert du couchant à l'aurore, comme les prophètes l'avaient annoncé, rien ne peut vaincre l'obstination *de leur aveuglement! Ah!* mon Dieu, c'est que la foi

n'est pas une pure conviction humaine : c'est un don de votre main que vous n'accordez qu'aux humbles et aux hommes de bonne volonté!

III. — Qu'est-ce que l'homme, Seigneur, lorsque vous l'abandonnez à lui-même? On dirait qu'en s'éloignant de vous toutes les admirables facultés dont vous l'avez doué se retirent de lui à leur tour, et le réduisent à l'état d'idiotisme au point de vue religieux. Son intelligence s'émousse, sa raison s'obscurcit. Mais, ce qui est plus déplorable encore, et ce qui rend son ignorance impardonnable, c'est que sa volonté s'est corrompue sous l'influence de ses sens qui la dominent et qui la tiennent dans l'esclavage. Il voudrait connaître la vérité, il sent une aspiration intime qui le porte à la chercher ; mais bientôt un amour désordonné de lui-même lui fait redouter de connaître trop clairement les sacrifices qui en sont la conséquence et qu'il n'a pas le courage de s'imposer. Il préfère alors un doute paresseux dont il ne tire aucune conséquence pratique qui puisse gêner son insouciante béatitude. Que les prophètes publient leurs oracles, que les faits les plus éclatants viennent les confirmer, qu'à la voix de Dieu les empires les plus puissants disparaissent comme le sable des déserts ; que le Seigneur envoie des apôtres jusqu'aux extrémités de la terre pour y faire connaître le vrai Dieu et porter la civilisation aux peuples barbares : il ne voit en tout cela que l'œuvre d'un aveugle destin, de la politique ou de la volonté humaines, et ses regards éteints dans un froid égoïsme ne lui permettent pas de porter sa vue au delà de l'étroit horizon qui l'entoure. Mais plus l'homme abuse des lumières que vous lui pro*diguez, ô mon* Dieu, plus il semble que votre longani-

mité s'accroisse, et déjà peut-être avez-vous marqué le jour où les illusions s'évanouiront pour faire place à la vérité, et l'heure à laquelle le salut sonnera pour le malheureux indifférent et pour l'aveugle volontaire.

DIXIÈME MÉDITATION

SUR LA RÉALISATION DES PROMESSES, DES FIGURES ET DES PROPHÉTIES EN JÉSUS-CHRIST, FONDATEUR DE L'ÉGLISE.

1er P. — A peine l'homme était-il tombé, que le Seigneur lui annonçait un Sauveur. Cette première promesse, quoique vague et générale, suffit néanmoins pour fermer le cœur de l'homme au désespoir; et elle fut pendant près de deux mille ans l'unique espérance du genre humain. Une seconde promesse vient toutefois éclaircir la première; c'est à Abraham qu'elle est faite : Dieu lui dit que c'est de sa race que naîtra le Messie. Nous ne chercherons donc plus le Messie dans la généralité des nations, mais uniquement dans la postérité d'Abraham. Mais Abraham a sept enfants! la troisième promesse est faite à Isaac, et par là même sont écartés les peuples qui descendent des autres rejetons. Isaac à son tour a deux héritiers, Esaü et Jacob : ce dernier est choisi, par une quatrième promesse, pour être la souche de laquelle doit naître le Messie. C'est ainsi que peu à peu, et à mesure que nous avançons de siècles en siècles, la vérité se dégage des nuages qui en obscurcissaient l'éclat. Cependant Jacob à douze fils : quel sera celui qui verra le Sauveur naître de sa race? Une nouvelle promesse devient nécessaire, et c'est à Juda qu'elle est faite. Une dernière promesse vient enfin fixer les incertitudes qui pouvaient encore surgir sur celle des familles de Juda, qui devait donner le jour au Rédempteur du monde, en *désignant* la maison de David. Nous sommes donc

certains maintenant que l'homme aura un Sauveur, et que ce Sauveur naîtra de la race de David. Mais comme celle-ci donnera naissance à un grand nombre d'enfants, il faudra que de nouvelles révélations nous viennent en aide, pour nous faire reconnaître le Messie au milieu de cette multitude de descendants de David.

2e P. — Aussi, Dieu se réservait-il de nous désigner le Rédempteur promis d'une manière bien autrement précise : d'abord, par des figures, qui nous donnent une idée générale de sa mission divine; nous n'en citerons que quelques-unes. Dans Adam, le Messie nous a été représenté comme devant être le père d'un monde nouveau, s'associant une épouse, l'os de ses os, la chair de sa chair, c'est-à-dire la sainte Église : ce qui fut acompli lorsque son côté sacré fut ouvert pendant le sommeil de sa mort. Dans Abel innocent, nous le voyons mis à mort par les mains de ses frères ; dans Noë, c'est le Rédempteur du monde qui le sauve d'une ruine universelle et qui repeuple la terre d'enfants de Dieu; dans Melchisédech, offrant le pain et le vin en sacrifice, nous retrouvons son sacerdoce éternel; dans Isaac, son sacrifice sur le Calvaire; dans Joseph, nous reconnaissons le Sauveur vendu par ses frères, condamné pour un crime dont il est innocent, placé entre deux criminels à l'un desquels il annonce la vie, à l'autre la mort, enfin comblant généreusement de biens ses frères dénaturés. Il est représenté dans l'agneau pascal, s'offrant en sacrifice et préservant son peuple de l'ange exterminateur ; dans la manne, nourrissant miraculeusement la nation voyageuse d'une nourriture descendue du ciel. Le serpent d'airain nous montre le Sauveur élevé sur une croix et *guérissant la morsure des serpents*; Moïse est l'image

vivante du Rédempteur qui délivre le genre humain de la captivité où il gémissait; dans David, nous le voyons terrassant un géant malgré l'inégalité de ses forces, maltraité par un prince jaloux, persécuté par un fils ingrat, gravissant à pied et en pleurant la montagne des Oliviers, insulté par un homme à qui il défend de faire aucun mal; dans Salomon, nous le contemplons assis sur un trône magnifique, entouré de puissance et de gloire, doué d'une sagesse divine, et élevant à la gloire de Dieu son Père un temple merveilleux. — Tous ces différents caractères conviennent si parfaitement au Messie, qu'il est impossible de ne pas le reconnaître, avec les écrivains sacrés du nouveau Testament et avec les pères de l'Église, pour le type de toutes ces figures.

3e P. — Toutefois, ces traits épars et voilés sous des ombres plus ou moins épaisses ne suffisaient pas encore à désigner clairement Jesus-Christ, le fondateur de l'Église. Dieu voulait que le Messie fût annoncé d'une manière si évidente et si précise, qu'il fût impossible à l'homme de s'y tromper, à moins d'un aveuglement volontaire et obstiné. Alors il suscite les prophètes; et si le peuple juif n'avait gardé entre ses mains les livres de ces hommes inspirés, on n'aurait pas manqué de les attribuer à la mauvaise foi des chrétiens, tellement le Messie et les mystères de sa vie sont dépeints avec précision et dans les plus minutieux détails. Voici, en effet, ce qu'ils disaient de lui plusieurs siècles avant l'avénement du Rédempteur: Le Messie sera Dieu et homme tout ensemble, il sera fils de Dieu et fils de David; il naîtra à Bethléem de Juda, d'une mère toujours vierge; sa naissance *arrivera lorsque* le sceptre de David aura passé dans

les mains d'un étranger. Il sera adoré dans son berceau par des rois qui lui offriront en présents de l'or et des parfums ; à l'occasion de sa naissance, on fera mourir tous les petits enfants de Bethléem et des environs à cause de lui ; il se retirera en Égypte, d'où Dieu son Père le fera revenir plus tard. Il sera pauvre, et l'humilité, la bonté, la justice, seront son caractère. Il sera si doux, qu'il n'achèvera pas de briser le roseau rompu, et n'éteindra pas la mèche qui fume encore. Il aura un précurseur, qui, élevant la voix dans le désert, prêchera la pénitence et s'efforcera de préparer les hommes à le reconnaître et à s'attacher à lui. Le Messie prêchera le salut aux pauvres et aux petits ; de nombreux prodiges lui rendront témoignage : il guérira les lépreux, délivrera les possédés ; il rendra la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la vie aux morts. Cependant son peuple le méconnaîtra : il sera persécuté, contredit, calomnié ; il entrera dans Jérusalem, au milieu des acclamations, monté sur une ânesse suivie de son ânon. Un de ses disciples, mangeant à sa table, le trahira et le vendra pour trente pièces d'argent ; cet argent sera rapporté dans le temple et donné à un potier pour prix de son champ. Ses ennemis se saisiront de sa personne ; tous ses disciples l'abandonneront, il sera maltraité, déchiré de coups, couvert de crachats, traité comme un ver de terre. On lui percera les pieds et les mains ; comme l'agneau qu'on porte à la boucherie, il n'ouvrira pas même la bouche pour se plaindre, il sera placé entre des malfaiteurs ; on lui donnera à boire du vinaigre ; on partagera ses vêtements et on tirera sa robe au sort. Enfin, il sera mis à mort, et Daniel assigne l'époque précise où ces choses s'accompliront, *c'est-à-dire quatre cent* quatre-vingt-dix ans

après l'époque à laquelle il parlait. — Par sa mort, il expiera toutes les iniquités du monde dont il se sera volontairement chargé. Il restera trois jours dans le tombeau ; il en sortira plein de vie, montera au ciel et enverra l'Esprit-Saint à ses disciples. — Il convertira les nations, qui s'empresseront de toutes parts d'abandonner leurs idoles pour s'attacher à lui ; d'une extrémité de l'univers à l'autre, les peuples les plus différents de mœurs et de langage se réuniront pour l'adorer. Il établira un sacrifice nouveau qui remplacera seul tous les autres sacrifices et qui sera offert, non pas dans un seul pays et dans un seul temple, mais dans tous les pays du monde, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident. A de semblables traits, qui pourrait douter que Jésus-Christ ne soit le Messie promis (1) ?

—

Élévation sur la réalisation des promesses, des figures et des prophéties en Jésus-Christ, fondateur de l'Eglise.

I. — L'Église, dont l'action devait avoir une influence si universelle et si intime ; l'Église, qui devait régner sur toutes les nations et sur toutes les consciences, ne pouvait avoir d'autre fondateur que vous, ô mon Dieu ! car à vous seul appartient le sceptre de la terre et le gouvernement des âmes. C'est pour cela, Seigneur, que vous avez voulu que Jésus-Christ, qui venait sauver

(1) Cette méditation a été extraite en grande partie de la 34e leçon du *Catéchisme de persévérance*, par M. l'abbé Gaume. Tous les traits qui y sont indiqués se retrouvent dans les *prophètes de l'Ancien Testament*.

le monde et établir une autorité spirituelle destinée à continuer d'âge en âge son œuvre réparatrice, pût être facilement reconnu pour votre Fils unique, et, par conséquent, comme étant revêtu de votre nature divine. Cette suite non interrompue pendant quatre mille ans, de promesses, de figures, de prophéties qui n'ont cessé de l'annoncer avec une solennité pleine de majesté ; tous ces événements, toutes ces circonstances, tous ces faits particuliers, clairement vus à travers les siècles futurs et si littéralement accomplis, démontrent avec une incontestable évidence que celui qui en était l'objet était plus qu'un simple mortel, qu'il était un Dieu. Sans doute, la très-sainte Vierge Marie a partagé jusqu'à un certain point cette même prérogative, quoiqu'elle ne soit que la servante du Seigneur, et bénie seulement entre toutes les femmes ; mais c'est qu'elle devait être votre mère, ô divin Maître ! et qu'en cette qualité, votre grandeur et votre gloire devaient rejaillir, jusqu'à un certain degré, sur celle qui était prédestinée à vous donner le jour.

II. — Quoique l'empire que devait exercer votre divin Fils, Seigneur, ne fût qu'un empire tout spirituel, et quoique sa mission n'eût d'autre but que de régner sur les âmes, vous ne vous contentez pas de préparer les voies à son entrée dans le monde et à la mission toute spirituelle qu'il va accomplir dans le sanctuaire le plus intime des cœurs, par des moyens purement abstraits, intérieurs, et qui ne sauraient tomber sous les sens. Vous qui aviez créé l'homme, et qui connaissiez tout l'empire que la chair a usurpé sur l'esprit, vous saviez bien que l'intelligence humaine n'aurait jamais pu saisir des opérations qui n'auraient rien eu de matériel, *et qui n'eussent pas été de* nature à frapper les

sens. Toutefois, si, pour descendre jusqu'à notre infirmité, vous avez recours à des moyens qui sont en rapport avec elle, vous les employez avec une grandeur et une magnificence qui ne peuvent laisser aucun doute sur la divinité de celui qui les met en œuvre. Lorsque je vois une puissance qui règle la marche des siècles, qui dispose des nations comme le potier de son argile, tantôt en les élevant au faîte de la gloire, tantôt en les humiliant et en les brisant sous la force irrésistible de son bras, selon que le demande l'accomplissement de ses mystérieux desseins; lorsque je vois un être lire nettement dans un avenir de quatre mille ans les plus minutieux détails des destinées humaines, et les publier plusieurs siècles avant l'événement; lorsque je le vois se jouer des passions des hommes pour en faire des instruments si dociles à sa volonté sainte, qu'il les force à concourir dans une certaine mesure à l'exécution de ses immuables décrets; je reconnais alors, dans toutes ces merveilles, la même main qui déroula la voûte des cieux plus facilement encore que le voyageur ne déploie sa tente au désert, et qui d'un seul mot couvrit la terre de toutes ces richesses dont nos yeux sont étonnés, et la peupla de ces myriades d'animaux dont nous admirons la prodigieuse variété. J'y reconnais, en un mot, ô mon Dieu, la puissance et la sagesse infinies de votre divinité.

III. — Et vous, ô divin Sauveur, qui avez été le but et l'objet de toutes ces merveilles; vous, en qui se sont accomplies les promesses, les figures et les prophéties de quarante siècles, comment ne seriez-vous pas l'envoyé de Dieu, et Dieu vous-même? Le saint roi David *ne met-il pas sur* vos lèvres ces paroles prophétiques:

C'est vous, ô mon Père, qui m'avez établi le roi de Sion votre montagne sainte, c'est-à-dire qui m'avez donné la royauté de votre Église dont la montagne de Sion est la figure ? *Le Seigneur m'a dit : Aujourd'hui je vous ai engendré : demandez, et je vous donnerai toutes les nations en héritage, et j'étendrai votre souveraineté jusqu'aux extrémités de la terre!* (Ps. II.) N'est-ce pas de vous dont le prophète Isaïe a dit : *Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils, qui sera appelé Emmanuel*, c'est-à-dire Dieu avec nous ? (Is., VII, 14.) Et ailleurs : *Il sera appelé l'Admirable, le Fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix : et le nom de Dieu sera son nom.* (Ibid., IX, 6.) L'ange Gabriel annonçant à Marie qu'elle vous porterait dans son sein, ne lui a-t-il pas dit à son tour : *Vous enfanterez un fils auquel vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et il sera appelé le fils du Très-Haut. Le Seigneur lui donnera le trône de David son père, et il régnera sur la maison de Jacob*, c'est-à-dire sur l'Église, *pendant toute l'éternité.* (S. Luc, I, 31, 32.) Oui, mon Sauveur, vous êtes Dieu, je le confesse! Tous les prodiges qui vous ont annoncé me le prouvent de la manière la plus éclatante ; celui qui devait racheter le monde et offrir à Dieu une expiation et une réparation dignes de lui, devait être Dieu lui-même ; et il n'appartenait qu'à un Dieu de fonder l'Eglise ou l'empire des âmes et des consciences, parce qu'il n'y avait qu'un Dieu qui eût le droit de leur imposer des lois, et qui pût leur ouvrir une source intarissable de secours surnaturels et divins puisés dans son propre cœur, pour soutenir la faiblesse de l'homme et le conduire à la gloire éternelle.

ONZIÈME MÉDITATION

SUR LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST, FONDATEUR DE L'ÉGLISE.

1er P. — La sagesse humaine aurait sans doute choisi l'une des grandes métropoles du monde connu pour servir de berceau au Rédempteur et au Régénérateur de l'humanité déchue. Elle l'aurait fait naître sous les voûtes dorées d'un somptueux palais et à l'ombre d'un trône majestueux. La sagesse humaine l'aurait voulu entouré d'une puissante armée, de généraux et de ministres expérimentés, habiles et savants; ayant enfin à sa disposition des richesses immenses. Toutes ces ressources, comparées avec le but que le Sauveur se proposait d'atteindre, n'auraient, en effet, rien eu d'exagéré. Mais il n'appartient qu'à la faiblesse de l'homme de s'entourer ainsi d'une sorte de prestige qui impose à la multitude, et qui déguise avec plus ou moins de bonheur l'infirmité de sa nature; il n'appartient qu'à elle de se servir de la force brutale pour établir son autorité et pour faire exécuter ses volontés. Un Dieu n'a pas besoin de ces moyens vulgaires : il est assez grand, assez sage, assez puissant, assez riche, pour trouver en lui-même tout ce qu'il lui faut, et pour suffire seul à l'accomplissement de ses desseins. Aussi, le Sauveur du monde se contente-t-il de naître dans une étable, sous les murs de la petite ville de Bethléem ; ses parents sont pauvres, et ce sont de pauvres bergers qui forment tout d'abord sa cour. Le ciel, il est vrai, se charge de manifester aux hommes l'excellence de celui qui vient de voir le

jour. A peine est-il né, qu'*une lumière céleste* et extraordinaire vient frapper d'étonnement les pasteurs qui veillaient pendant la nuit sur leurs troupeaux. La voix d'un *ange* se fait entendre, *et il leur dit : Ne craignez point, car je viens vous annoncer une nouvelle qui remplira tous les peuples de joie; parce qu'aujourd'hui il vous est né, dans la ville de David, un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. Vous le reconnaîtrez à ce signe : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et placé dans une crèche. Et aussitôt, à cet ange se réunit une multitude de célestes intelligences qui louaient Dieu en disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!* (Luc, II, 9 et suiv.)

2e P. — Tel est le simple et sublime récit de la naissance du Rédempteur du monde, du fondateur de l'Église. Ce n'est pas seulement un peuple privilégié et isolé, que le ciel éclairera désormais des sublimes lumières qui révèlent à l'homme le seul Dieu qu'il doit adorer, aimer et glorifier, et qui est la source intarissable de la paix du cœur; toutes les nations sont appelées dès à présent à recueillir cet incomparable bienfait. Le grain de sénevé, dont parle l'Évangile, vient d'être confié à la terre; il commence à germer, et peu à peu il va se développer. Voici déjà qu'une étoile mystérieuse apparaît dans l'orient, celle prédite par Balaam : *Une étoile sortira de Jacob.* (Nombres, XXIV, 17.) Au reste, dès les temps les plus reculés, les peuples de l'ancien monde possédaient des traditions merveilleuses qui annonçaient l'apparition d'une étoile extraordinaire et de certaines constellations, comme signes précurseurs de l'avénement du Sauveur et du régénérateur *de l'humanité. Dieu, dans* son infinie miséri-

corde, daignant mettre ses enseignements à la portée des hommes, fit briller cette étoile aux yeux des Orientaux qui se livraient avec une sorte de passion à l'étude de l'astrologie. Ils furent frappés de l'éclat prodigieux que répandait cet astre, et soit le souvenir des traditions, soit qu'ils eussent reçu quelque révélation céleste, trois Mages se mirent en route, pour découvrir le lieu de la naissance du Sauveur, qu'ils appelaient eux-mêmes *le Roi des Juifs*; lorsque, arrivés à Jérusalem, ils allèrent interroger Hérode pour savoir, non si le Messie avait vu le jour, mais où il était né. Ce qu'il y eut de miraculeux dans cette vocation des Gentils à la foi, ce fut moins l'étoile elle-même, que sa marche intelligente qui les conduisit à Jérusalem, et de là à Bethléem, où elle s'arrêta précisément au-dessus de l'étable où reposait le divin Enfant dans une crèche. Les Mages y entrèrent, adorèrent le nouveau-né et lui offrirent de l'or, de la myrrhe et de l'encens.

3e P. — Ce petit enfant, cette crèche, cette étable, malgré leur pauvreté, leur abaissement et leur obscurité, étaient pourtant les premiers rudiments de cette Église qui devait bientôt étendre son sceptre sur l'univers entier. Les plus grands fleuves ont souvent une source bien humble et même à peu près ignorée. Les édifices les plus élevés et les plus solides reposent sur des fondements profondément cachés, et les pierres qui servent aux premières assises sont d'une dimension et d'une consistance plus qu'ordinaires. Ainsi en a-t-il été de l'Église : la terre était trop fragile pour lui servir de base, et tout ce qu'elle renferme de puissance et de richesses était trop faible et trop misérable pour en devenir les matériaux. Le ciel est son point d'appui, *le Verbe* éternel caché dans le sein de son Père

au plus haut des cieux, puis incarné dans les entrailles de la plus humble des vierges, est sa pierre angulaire. Les vertus divines, la foi, l'espérance et la charité; les vertus pratiques, l'humilité, la pauvreté, la mortification et l'amour du prochain; une organisation fondée sur le culte intérieur et extérieur, et sur le sacerdoce; enfin, les persécutions sanglantes ou morales, telles sont les ressources célestes à l'aide desquelles l'Église est devenue l'édifice le plus élevé, le plus inébranlable qui ait jamais existé. C'est par ces moyens si simples et pourtant si puissants qu'elle a établi son empire immense sur les esprits et sur les cœurs de l'univers entier. Or, tous ces éléments se retrouvent à l'état de germe dans l'étable de Bethléem. Nous y découvrons, en effet, la foi dans les pasteurs et dans les Mages qui y adorent l'enfant nouveau-né comme leur Dieu; l'espérance de la Rédemption prochaine de l'humanité est dans tous les cœurs de ceux qui visitent le Sauveur dans cette humble réduit; mais comment croire, comment espérer en un Dieu fait homme, sans être profondément touché des sacrifices qu'il s'impose librement par amour pour les hommes? Marie, Joseph, les bergers et les Mages qui entourent la crèche, sont donc plongés dans une extase d'amour, et le divin Enfant répond à ces sentiments embrasés par l'effusion de sa charité. Dans l'étable, je vois pour ainsi dire le berceau et le pays natal de l'humilité et de la pauvreté chrétiennes, depuis le souverain Maître de la terre par qui tout a été fait et qui est étendu sur un peu de paille dans une misérable chaumière, jusqu'à Marie et Joseph, jusqu'aux bergers et même aux Mages, qui lui sacrifient leurs richesses : tout respire la pauvreté dans cette *humble demeure.*

La sainte famille couchant sur la dure ; la rigueur de la saison, les bergers à la condition rude et laborieuse, les Rois venus d'Orient renonçant au sensualisme de leur pays pour entreprendre un voyage long et pénible : n'est-ce pas là cette mortification qui est l'élément essentiel de la doctrine évangélique que prêche l'Église ? Puis, quel nouveau spectacle ! A peine le Sauveur est-il descendu des splendeurs du ciel sur la terre pour épouser la misère de l'homme par amour pour l'humanité, que déjà la charité a comblé les abîmes qui séparaient les différentes classes de la société : les pauvres et les riches, les princes et les roturiers, les fidèles et les païens, se pressent à l'envi autour de cette puissance nouvelle devant laquelle s'éclipsent toutes les autres, et ils sont tout surpris de ressentir pour la première fois autour de ce foyer d'amour les douces influences de la charité fraternelle. Enfin, l'étable est le premier temple, la crèche le premier autel du culte fondamental de l'Église catholique; la victime offerte, c'est Jésus enfant, et Jésus en est aussi le prêtre; il prélude ainsi au grand sacrifice de la Rédemption, et au sacerdoce de son Église qui devait continuer et perpétuer son œuvre régénératrice. Les ressources matérielles et une sorte de luxe ne sont même pas bannis de ce sanctuaire primitif : l'or et l'encens des Mages y sont acceptés, et les fidèles qui y accourent y apportent tous leurs offrandes. Les anges eux-mêmes veulent le consacrer par leur présence et par leurs concerts, en chantant : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux*..... Et pour qu'aucun des caractères de l'Eglise ne lui manque dès son berceau, Hérode aura la triste gloire d'être son premier persécuteur et son premier tyran.

Elévation sur la naissance de Jésus-Christ, fondateur de l'Eglise.

I. — Après quatre mille ans d'attente et d'espérance, vous venez donc, ô Verbe divin, vous manifester aux hommes ; et pour mieux vous proportionner à leur faiblesse, pour que les leçons que vous avez à leur donner leur soient d'une intelligence plus facile, pour réhabiliter plus efficacement leur nature, vous ne dédaignez pas d'épouser leur humanité! Vous prenez une âme et un corps semblables aux leurs, vous unissez non plus seulement la matière à l'esprit comme dans la création de notre être, mais vous unissez encore l'une et l'autre à la Divinité, par votre incarnation! Que diront devant un pareil prodige nos beaux penseurs modernes, qui voudraient, dans l'excès de leur zèle et de leur prétendu respect pour la religion, que rien de temporel ou de matériel ne se mêlât à ce qu'ils imaginent ne devoir être qu'uniquement spirituel et surnaturel ? O divin Sauveur ! combien ces pauvres frères égarés sont loin de connaître les desseins que vous vous proposiez d'accomplir dans le grand œuvre de la Rédemption! Vous aviez promis de venir réhabiliter l'homme tout entier, son corps par conséquent aussi bien que son âme. Sa déchéance provenait de ce que la chair avait usurpé le domaine que l'âme était destinée à exercer sur lui ; d'esclave qu'elle devait être, elle était devenue reine en ravissant à l'âme le noble sceptre qui lui avait été confié lors de la création. Il fallait donc, pour relever l'homme de l'ignominie dans laquelle il s'était si malheureusement plongé, non pas séparer ce que Dieu *avait uni*, ni détruire ainsi la na-

ture humaine, mais lui fournir les moyens de rendre la chair plus traitable et l'âme plus puissante ; c'est là tout le plan et le secret de l'Incarnation, de la Rédemption et de la Religion chrétienne. Aussi, votre sagesse infinie, ô divin Maître, commence-t-elle l'œuvre de la restauration de l'homme, en se servant des mêmes moyens que son Église emploiera plus tard pour la continuer, c'est-à-dire qu'elle use de la matière pour en faire le véhicule et le signe des faveurs surnaturelles qu'elle venait apporter à des êtres qui ne pouvaient les saisir que par les sens.

II. — Mais permettez, Seigneur, que j'entre dans ce sanctuaire où pour la première fois la Divinité vient habiter avec les hommes, et réaliser le nom mystérieux donné dès longtemps au Messie, le nom d'*Emmanuel*, « Dieu avec nous. » Que le touchant spectacle dont je vais être l'heureux témoin éclaire mon esprit de vos divines lumières. A peine ai-je foulé le seuil de la pauvre étable où m'amène l'étoile merveilleuse des mages, que j'aperçois, non pas seulement la crèche où repose le Sauveur du monde, mais encore Marie et Joseph plongés dans une adoration profonde ; c'est-à-dire que j'y trouve une famille entière : Marie, la mère, qui a porté Jésus dans son chaste sein, et qui l'a nourri de son sang virginal ; Joseph, le père adoptif du divin Enfant, et enfin le nouveau-né, *le Désiré des nations*. Pourquoi le Rédempteur du monde, le nouvel Adam, n'est-il pas immédiatement sorti des mains du Créateur, comme notre premier père, à l'état d'homme fait, et parvenu dès l'instant même de sa création à la perfection de l'être? Le péché, qui avait été la ruine de l'humanité, avait été commis en famille, et tous les *âges en* avaient été infectés ; vous avez donc voulu, ô

mon Dieu, que la source de la restauration du genre humain eût quelque rapport avec sa perte; vous avez voulu qu'il fût racheté pour ainsi dire en famille, et que le Sauveur passât par tous les âges, non-seulement pour leur donner à tous des exemples de vertu, mais encore pour réhabiliter chacun d'eux en particulier. La femme était tombée dans l'esclavage et le mépris, et vous lui avez rendu sa dignité primitive en la choisissant pour la mère du régénérateur de l'univers; l'enfance et la vieillesse étaient délaissées et dédaignées, et vous les avez entourées de respect et de sollicitude en voulant que votre Fils unique se fît petit enfant, et qu'il eût un vieillard pour père nourricier. Vous avez ainsi reconstitué la famille, dont les liens avaient été brisés par l'égoïsme, et sur cette famille modèle vous avez enté votre Église.

III. — L'Église, en effet, n'est autre chose qu'une grande famille, et déjà l'étable de Bethléem nous la présente avec les grands caractères qui la distinguent de toute autre société, et qui démontrent de la manière la plus évidente qu'elle est votre œuvre, ô mon Dieu, parce qu'ils sont de l'essence même de la famille telle que vous l'avez fondée. D'abord, elle est *visible*, elle a quelque chose de sensible et de matériel qui frappe l'homme. Je vois la crèche, l'enfant divin qui y repose, sa mère, son père adoptif, les bergers et les mages qui l'entourent, comme je vois aujourd'hui dans nos temples l'autel, la sainte eucharistie, les ministres augustes qui la consacrent, les fidèles qui se pressent dans le sanctuaire ponr l'adorer; comme je vois encore le vieillard vénérable qui a recueilli la succession sacrée de saint Pierre, et qui est entouré de toute la hiérarchie *sacerdotale destinée* à le seconder dans le

gouvernement des âmes. — Je contemple ensuite dans la sainte famille l'admirable *unité* de votre Église ; tous ses membres ne font qu'un cœur et qu'une âme, et le cœur du divin Enfant est le centre et le foyer de la charité qui les unit. La crèche n'est-elle pas aussi le point d'union entre l'Ancien et le Nouveau Testament? tous les soupirs des patriarches et des prophètes y convergeaient, et c'est encore de la crèche que s'est élancé le zèle ardent des apôtres pour embraser l'univers entier de ses feux divins. — Votre Église est *sainte*, Seigneur, mais quelle sainteté fut jamais comparable à celle qu'abritait l'étable où s'étaient réfugiés Jésus, Marie et Joseph? — Le caractère de la *catholicité* se trouve encore sous cet humble toit ; d'abord, c'est le Sauveur qui y habite, et qui appartient à tous les temps : *Jésus-Christ*, dit l'apôtre, *était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans tous les siècles.* (Hébr., XIII, 8.) Puis, ce sont les descendants de Sem, Cham et Japhet, qui semblent s'être donné rendez-vous autour de la crèche. Car la bénédiction de Noë promettait à Japhet de dilater son empire jusqu'aux tentes de Sem et de faire habiter ses descendants sous le même toit que ceux de ce dernier. Les Romains, qui s'étaient emparés du royaume de Juda, se chargèrent d'accomplir cette prophétie. Bethléem était trop près de Jérusalem pour que quelques-uns des fils de Japhet n'eussent pas accompagné les Mages dans leur pieuse recherche. Les Mages eux-mêmes venus de l'Arabie occidentale, qui, avec l'Afrique, était échue en partage à Cham, représentaient les descendants de ce fils de Noë, ceux de Sem étaient les bergers. Telles étaient les prémices de la catholicité naissante. — Enfin, quel a été le foyer

du zèle *apostolique*, qui a rayonné sur le monde entier, et qui embrasse encore aujourd'hui tous les pasteurs des âmes? N'est-ce pas à la crèche qu'il faut remonter pour trouver le foyer de ce feu divin, qui inspire tant de dévouement et d'héroïsme? Aussi, les Mages et les bergers en sortant de l'étable glorifiaient Dieu, et publiaient avec admiration tout ce qu'ils avaient vu et entendu, devenant ainsi les premiers apôtres du christianisme. Daignez, ô mon Dieu, embraser aussi mon âme de ces célestes ardeurs!

DOUZIÈME MÉDITATION

SUR LA VIE DE JÉSUS-CHRIST PRÉPARANT LES ÉLÉMENTS DE SON ÉGLISE.

1er P. — Le germe de l'Église catholique venait d'éclore dans l'étable de Bethléem; le Sauveur employa sa vie entière à le développer. Il y travailla d'abord par l'exercice des vertus les plus sublimes et les plus parfaites : l'humilité, l'obéissance, la pauvreté, la mortification, la charité surtout, furent l'âme de sa conduite et de toutes ses œuvres; vertus inconnues jusqu'à lui, qui devaient être la vie, la force et la grandeur de son Église, et la preuve irréfragable de la divinité de son institution. Jésus naît dans l'humiliation et la pauvreté; le corps du divin Enfant, si faible, si délicat, est placé sur la paille et dans une crèche, afin de nous instruire par son exemple, et de nous prouver le désir ardent qu'il avait de souffrir pour nous, en commençant sans retard l'œuvre de notre rédemption. Il fuit humblement devant Hérode son persécuteur, et se soumet à toutes les rigueurs de l'exil. Il obéit avec docilité à Marie et à Joseph, se condamne à gagner son pain à la sueur de son front dans la boutique d'un artisan; et il mène pendant trente années, sur trente-trois qu'il devait passer sur la terre, une vie obscure et cachée, mais féconde en leçons et en expiations. S'il sort de Nazareth pour commencer sa vie publique, c'est pour se confondre d'abord avec les pécheurs, et recevoir le baptême des mains de saint Jean-Baptiste; il s'enfonce ensuite dans *le désert,* il y prie et il y jeûne pendant quarante

jours : il veut même être éprouvé par la tentation. Lorsqu'il instruit ses apôtres, il le fait avec une douceur sans pareille, et supporte leur grossièreté avec une admirable patience. Il guérit les malades, soulage toutes les infirmités, ressuscite les morts, accueille les pauvres avec une bonté jusque-là sans exemple; il les console et fait même des miracles pour les nourrir. Il fait du bien à tous ceux qui l'approchent. Enfin, l'heure de sa Passion a sonné, il y épuise le calice des humiliations et des souffrances les plus inouïes, il prie pour ses ennemis, et couronne sa vie héroïque en mourant volontairement et sans faiblesse sur la croix, par un excès d'amour pour les hommes.

2e P. — Jésus-Christ, par la manière dont il avait vécu pendant les trente premières années de sa vie, avait posé les fondements d'une doctrine complétement nouvelle, et tellement en opposition avec les passions humaines qu'elle se proposait de combattre, que jamais elle n'aurait trouvé de disciples assez dociles pour l'embrasser, si le Sauveur n'avait eu à sa disposition que des moyens humains; d'autant plus qu'il ne s'agissait pas seulement de régler la conduite extérieure de l'homme, mais d'atteindre ce dernier jusque dans le sanctuaire de sa conscience, et d'en diriger les actes les plus intimes et les plus secrets. Le divin Maître sortit donc de Nazareth, et après s'être préparé à l'accomplissement de sa céleste mission en pratiquant le premier la doctrine qu'il venait apporter au monde, il commença à prêcher, et à réunir autour de lui quelques disciples. Il leur développa pendant trois ans les maximes fondamentales du christianisme, dont il avait déjà donné lui-même de si héroïques exemples, à savoir : l'humilité, *la pauvreté ou* le détachement des

richesses, la mortification ou la guerre à la chair et aux sens, et la charité fraternelle. Toutefois, pour perpétuer son enseignement, qui devait traverser tous les siècles, et éclairer les hommes jusqu'à la fin des temps, il choisit parmi ses disciples douze hommes de cœur, pris dans les rangs infimes de la société, afin de convaincre les générations présentes et futures que la doctrine qu'ils allaient bientôt annoncer par toute la terre n'était pas leur œuvre, et que les succès qu'elle devait obtenir par des intermédiaires aussi ignorants et aussi grossiers, ne pouvaient être le fruit de leur science ni de leur habileté personnelles. Pendant trois ans, il s'applique à instruire ces douze hommes, pêcheurs de profession pour la plupart, et à les former à la pratique des vertus qu'ils devaient eux-mêmes prêcher et faire accepter un jour au monde entier. C'est ainsi que le Sauveur préludait à l'établissement de son Église et qu'il en préparait les éléments.

3e P. — Pourtant, il ne suffisait pas de publier, ni même de confirmer cette nouvelle doctrine par de nombreux et d'éclatants miracles; il ne suffisait pas de convaincre l'humanité de ses erreurs, et de lui montrer ce qu'elle avait à faire pour marcher désormais dans les voies de la vérité. Il fallait encore lui ouvrir une source intarissable de secours surnaturels pour soutenir sa faiblesse et l'aider à combattre victorieusement son ignorance et sa coruption. Dieu seul était assez puissant et assez bon pour lui accorder cette faveur; mais la paix, promise aux hommes à la naissance du Sauveur, n'avait pas encore été signée entre le ciel et la terre. Un sacrifice solennel était nécessaire pour apaiser la justice divine en expiant le *crime du premier* homme et les iniquités de quatre

mille ans. Pour ce sacrifice, il fallait une victime pure et sans tache, une victime d'un prix infini, puisque les outrages avaient été adressés à Dieu, qui est un être infini; il fallait encore un prêtre innocent et sans souillure, qui n'eût pas besoin d'implorer miséricorde pour lui-même, et qui n'eût rien de commun avec les pécheurs. Le fondateur de l'Église, Dieu et homme tout ensemble, se dévoua : il fut prêtre et victime. Comme homme il donna son sang et sa vie, et comme Dieu il donna un prix infini au sacrifice qu'il offrit sur la croix. Le monde était racheté : la justice et la paix s'étaient embrassées sur le Calvaire; la source des faveurs célestes était ouverte. Source incomparable, à laquelle toutes les générations futures devaient pouvoir demander les eaux qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle, c'est-à-dire à laquelle les hommes de tous les âges devaient pouvoir aller puiser les secours surnaturels nécessaires pour mettre en pratique une doctrine descendue du ciel avec Jésus-Christ, c'est-à-dire pour vaincre la chair et faire triompher l'esprit. La charité ingénieuse du Sauveur sut trouver un moyen de rendre accessible à tous la source sacrée des grâces obtenues par l'effusion de son sang adorable. Il institua les sacrements comme autant de canaux divins destinés à nous appliquer les mérites infinis de son sang précieux, en répandant les secours surnaturels dans nos âmes : le baptême d'abord, pour nous réconcilier avec son Père, pour régénérer notre nature corrompue et pour nous enter en quelque sorte sur lui-même, et nous faire devenir des créatures nouvelles; la confirmation, pour fortifier davantage encore ces premiers effets de la grâce; l'eucharistie, pour affaiblir la concupiscence *de la chair et nous* faire participer à

son esprit, à sa charité et à sa propre vie; la pénitence, où nous devions trouver des remèdes pour toutes les infirmités de notre âme, et la laver des souillures, suites de nos faiblesses; l'extrême-onction, destinée à nous fournir les secours nécessaires pour ces derniers combats dont l'issue décide de notre sort éternel; le sacerdoce, qui devait perpétuer son œuvre en répandant son enseignement par toute la terre, et en ouvrant à tous la source divine des grâces par l'administration des sacrements; enfin, le mariage, qui, établissant un lien indissoluble et sacré entre l'homme et la femme, fermait la porte aux dissolutions de la polygamie, et sanctifiait les générations futures jusque dans leur source. Qui n'admirerait la sagesse infinie qui a présidé à la disposition de tous ces éléments destinés à concourir à la fondation de l'Église et à y conserver la vie? et quel est celui qui oserait soutenir qu'un fondateur qui emploie de tels moyens n'est pas un Dieu?

Élévation sur la vie de Jésus-Christ préparant les éléments de son Église.

I. — Que vos desseins, ô mon Dieu, sont différents de ceux des hommes, surtout dans la manière de les accomplir! Les hommes, ceux mêmes auxquels vous avez bien voulu accorder une intelligence supérieure, n'ont que des vues courtes et étroites; et encore pressés de les voir réalisées, parce que la durée de leur existence éphémère ne leur permet pas de prendre leur temps, ils se précipitent dans l'exécution, et emploient *la force* brutale et la violence pour arriver plus

vite à leurs fins, dès qu'ils rencontrent le moindre obstacle à l'accomplissement de leurs projets. Mais vous, Seigneur, dont les conseils profonds sont impénétrables; vous qui embrassez d'un seul coup d'œil tous les siècles passés, présents et futurs; vous qui tenez dans votre main puissante toutes les destinées des individus et des peuples; vous, enfin, qui avez l'éternité tout entière pour exécuter les décrets de votre sagesse infinie, vous ne craignez pas de former des plans dont la grandeur écrase notre faible intelligence; et, lorsqu'il s'agit de les exécuter, certain de n'être jamais arrêté dans votre marche, quelles que soient d'ailleurs la malice et la résistance des puissants de la terre, vous accomplissez vos desseins avec ce calme, cette mesure et cette majesté qui sont le caractère distinctif de vos œuvres. Les siècles sont à vous, pourquoi donc vous hâter? Non! la régénération de l'humanité sera soumise aux mêmes lois de douce et lente progression que vous avez imposées à la nature. Les arbres les plus élevés, les plus majestueux et les plus solidement enracinés n'arrivent que peu à peu et insensiblement à leur complet développement; c'est ainsi que vous avez voulu que l'établissement de votre Église fût l'œuvre des siècles, et que, semblable au grain qui est confié à la terre, le plan magnifique ne s'en développât qu'imperceptiblement jusqu'à l'avénement du Sauveur, qui devait y mettre la dernière main et en faire cet arbre gigantesque et mystérieux sur lequel tous les oiseaux du ciel pourraient trouver un abri assuré.

II.—C'est encore ainsi, ô divin maître, que vous vous contentez de poser pour ainsi dire la première pierre de votre *Église, d'en réunir les matériaux* sans vouloir

y mettre la dernière main, et que vous abandonnez sans crainte à vos apôtres et à leurs successeurs le soin de formuler les lois spéciales dont vous avez donné le principe fondamental, et les détails du gouvernement dont vous avez déterminé la nature. — Les puissances humaines, toujours pressées de voir leur législation à l'œuvre, et d'en recueillir les fruits, hâtent son application par le moyen expéditif de la force, de la contrainte et des châtiments exemplaires. Mais ce n'était ni une obéissance purement extérieure, et encore moins hypocrite, ni la docilité de l'esclavage qui pouvaient changer et régénérer le cœur de l'homme; aussi, Seigneur, est-ce à son intelligence et à sa conscience que vous en appelez, par respect pour sa liberté et pour la dignité de sa raison et de sa nature. Vous voulez qu'après avoir été instruit de votre sainte doctrine, l'homme l'embrasse librement, par conviction et par amour pour vous. Ce moyen de rappeler l'humanité de ses erreurs et de ses égarements sera moins direct et moins expéditif peut-être, mais il attaquera le mal dans sa racine, il ira saisir l'homme dans le sanctuaire même de son âme, et au lieu de ne le changer qu'à la surface il en fera un chrétien vrai et sincère. Il développera dans son cœur les instincts généreux et les sentiments élevés qui n'y sont pas encore entièrement éteints; il en fera avec le temps un serviteur dévoué et fidèle. C'était l'intelligence de l'homme, sa raison et sa volonté qui avaient été viciées par le péché d'origine : c'était sur elles que le restaurateur de l'humanité devait agir pour les réhabiliter. Sans doute, il n'appartenait qu'à vous, ô mon Dieu, à vous qui sondez les cœurs et les reins, à vous qui avez créé l'âme de l'homme, de trouver le spécifique qui seul pouvait

lui procurer une guérison radicale; vous seul étiez assez puissant pour en rendre l'application efficace et praticable, surtout en en plaçant l'administration entre des mains aussi faibles que celles de vos apôtres et de ceux qui sont chargés de perpétuer leur ministère. Et pourtant, à la voix de ces prédicateurs de votre Évangile, n'avons-nous pas vu, et ne voyons-nous pas encore tous les jours les cœurs les plus hautains et les plus orgueilleux devenir doux, humbles et obéissants comme des petits enfants? les personnages les plus sensuels et les plus abandonnés aux plaisirs, embrasser les rigueurs d'une vie austère, pénitente et mortifiée? l'amour désordonné des richesses se changer en un détachement parfait des biens de la terre? et enfin, l'amour divin et une ardente charité pour ses semblables, prendre la place de l'indifférence et d'un égoïsme révoltant? A de semblables résultats qui ne reconnaîtrait, Seigneur, l'œuvre de vos mains? Oui, je le crois et je le confesse hautement : il n'appartenait qu'à Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, de fonder et de constituer l'Église.

III. — Mais si je reconnais ici votre toute-puissance et votre sagesse infinies, quelle admiration profonde, quelle tendre reconnaissance ne font pas naître en moi les merveilles et les prodiges de miséricorde que votre charité pour les hommes a su faire sortir de la parole de votre adorable Fils et du sang précieux qu'il a répandu pour nous? C'est bien la même parole qui avait dit à toute la création : *Croissez et multipliez*, qui a prononcé plus tard, par les lèvres du Sauveur, ces quelques mots devenus si féconds : *Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. O Évangile!* parole céleste et toute

divine, vous renfermez une sagesse si profonde, une connaissance si parfaite du cœur de l'homme, une si douce onction, qu'en la lisant avec le respect et la piété qu'elle commande, on se sent le cœur pénétré de lumières surnaturelles, et embrasé du plus pur amour! Depuis dix-huit siècles, au milieu des bouleversements politiques et des révolutions sans nombre qui ont ébranlé et renversé tous les trônes, comme les destinées des nations; au milieu des erreurs dont l'ignorance et les passions humaines ont inondé la société; au milieu de ce chaos inextricable de législations diverses, qui se sont succédé les unes aux autres, en démentant le lendemain celles qui avaient été enfantées ou établies la veille, la parole sainte de l'Évangile est sortie seule de ce naufrage universel de la vérité, avec toute sa pureté, avec tout l'éclat de ses sublimes lumières et avec toute sa fécondité primitive! La sainte Église en avait reçu le dépôt pour la régénération du genre humain, et elle a pu vérifier de la manière la plus incontestable l'infaillibilité de cet oracle du Sauveur : *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas.* (Matth., XXIV, 35.) Que vous êtes bon, Seigneur, d'avoir ainsi rendu la vérité accessible à toutes les intelligences, et surtout de l'avoir rendue impérissable entre les mains de l'Église! Mais, si une fois éclairé par ces lumières venues du ciel, je viens contempler les trésors de grâces que votre ingénieuse charité renferme dans les sacrements pour nous faire participer aux fruits de la passion de votre divin Fils, comment ne pas tomber dans une extase d'admiration, de reconnaissance et d'amour! Non, vous ne voulez pas seulement que dans notre prière nous osions vous *donner le nom* de père, mais vous voulez qu'en réa-

lité nous soyons vos fils adoptifs; vous ne vous contentez pas de pardonner au pécheur en vertu du sang que le Sauveur a versé, vous permettez, vous exigez même qu'il s'unisse intimement à lui dans la sainte Eucharistie pour qu'il ne fasse plus qu'un avec Jésus-Christ, et qu'il vive de sa vie ; pour que sa nature corrompue soit corrigée par la nature divine du divin Réparateur, et pour que sa dégradation disparaisse sous le poids de la gloire et de la dignité de votre adorable Fils auquel il s'est uni. Que la grandeur de vos misericordes en soit à jamais bénie !

478549

TREIZIÈME MÉDITATION

SUR L'ÉTABLISSEMENT DÉFINITIF DE L'ÉGLISE PAR JÉSUS-CHRIST.

1er P. — Tous les éléments de l'Église étaient prêts; le sang du Sauveur qui avait coulé était comme le ciment destiné à unir étroitement toutes les parties de l'édifice de l'Église et à le rendre indestructible ; le prodige de la résurrection de celui qui l'avait fondée lui promettait l'immortalité ; il ne restait donc plus qu'à faire un seul tout de ces matériaux épars, et à les lier étroitement avec la pierre angulaire, qui était Jésus-Christ. Mais Jésus-Christ, tout en restant la pierre angulaire de l'Église universelle, allait quitter la terre pour s'élever au plus haut des cieux, et pour rester à jamais dans le séjour de la gloire. Il fallait donc à l'Église militante un chef visible, représentant et vicaire du Sauveur du monde, revêtu comme lui de pouvoirs célestes qui lui permissent de continuer l'œuvre du divin Fondateur. Depuis longtemps celui-ci avait jeté les yeux sur Simon, pour remplir ces sublimes fonctions ; il avait même habitué peu à peu les autres apôtres à le regarder comme devant un jour marcher à leur tête. La foi vive de Simon, son zèle et son amour ardent, son énergie et sa douceur le signalaient sans doute à l'attention du Sauveur, et avaient déterminé son choix. Aussi, dans le cours de ses prédications, lorsque Jésus-Christ cherche une barque pour parler au peuple, c'est dans celle de Simon qu'il monte de préférence ; c'est dans cette même barque *qu'il opère une* pêche miraculeuse ; c'est encore à

Simon qu'il s'adresse directement lorsqu'il veut interroger ses apôtres, comme c'est aussi Simon qui prend la parole pour répondre au nom de ses collègues ; c'est Simon d'abord, et après lui Jacques et Jean, que Jésus prend avec lui pour monter au Thabor, et plus tard, pour l'accompagner sur la montagne des Oliviers la veille de sa mort : enfin, il prélude au choix définitif qu'il doit faire de Simon, avant de monter au ciel pour l'établir son lieutenant sur la terre et le chef de son Église, lorsque, après l'avoir considéré attentivement le jour où il lui fut présenté pour la première fois, il lui dit : *Tu es Simon, fils de Jean, tu t'appelleras Céphas, qui veut dire Pierre* (S. Jean, I, 42) ; et lorsqu'il lui adresse ces mémorables paroles, l'année qui précéda celle de sa Passion : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux; et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.* (Matth., XVI, 18 et suiv.) Puis, la veille du jour où il devait consommer son sacrifice, Jésus-Christ lui dit encore après la cène : *Simon, Simon, voilà que Satan demande à vous cribler comme le froment. Mais, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas, et lorsque tu seras revenu, tu affermiras tes frères.* (Luc, XXIII, 31 et suiv.)

2e P. — Ce ne fut, toutefois, que peu de jours avant de remonter au ciel, que le Sauveur proclama solennellement et d'une manière définitive l'élection de saint Pierre comme devant être désormais le chef de son Église, et qu'il constitua irrévocablement celle-ci pour continuer son œuvre jusqu'à la fin des temps. Jésus-*Christ, se trouvant au milieu* de ses Apôtres le

sixième jour après sa résurrection, jeta un regard plein de bonté sur Simon-Pierre, et lui adressa ces mystérieuses paroles rapportées par l'évangéliste saint Jean (XXI, 15 et suiv.) : *Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci? Il lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Il lui dit : Paissez mes agneaux. Il lui dit de nouveau : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? Il lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Il lui dit : Paissez mes agneaux. Il lui dit une troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimez-vous? Pierre fut attristé de ce que Jésus lui avait dit une troisième fois, M'aimez-vous? et il lui répondit : Seigneur, vous connaissez toute chose : vous savez que je vous aime. Il lui dit : Paissez mes brebis.* Peu de temps après, les onze disciples étant réunis sur une montagne de Galilée que Jésus leur avait désignée, le Sauveur *s'approcha d'eux et leur dit : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit : apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit : et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth., XXVIII, 18 et suiv.) Il ajouta enfin : *Je vais vous envoyer le divin Esprit que mon Père vous a promis. Retirez-vous donc à Jérusalem jusqu'à ce que vous ayez été revêtus de la force d'en haut.* (Marc, XXIV, 49.)

3e P. — L'Église était définitivement constituée et établie : toutes les nations, c'est-à-dire la terre tout entière, avaient été placées sous sa juridiction par Jésus-Christ lui-même, elles devenaient le théâtre de ses infatigables travaux ; sa doctrine immuable et divine, puisqu'elle était sortie des lèvres de l'Homme-Dieu son *maître, allait être* à jamais consignée dans les saints

Évangiles. Seule elle en avait reçu le dépôt sacré, et son céleste fondateur avait marqué d'avance du sceau de l'infaillibilité les jugements qu'elle aurait à porter, dans la suite des siècles, contre les erreurs qui tenteraient d'altérer la pureté de son enseignement ; elle était revêtue du droit non-seulement d'instruire, mais encore d'imposer aux hommes les vérités de la foi sans souffrir de contrôle. Sa mission était de les répandre partout et de les faire pénétrer dans tous les cœurs. Les moyens de développer les germes de vie renfermés dans la parole sainte étaient entre ses mains : c'étaient la prière, le Sacrifice par excellence et les sacrements. Les pouvoirs les plus merveilleux réservés jusqu'alors à Dieu seul lui avaient été communiqués par un prodige de la miséricorde infinie. Elle pouvait naturaliser tous les hommes enfants de Dieu, leur ouvrir les portes de la vie surnaturelle, leur donner des droits positifs au royaume des cieux ; réconcilier les pécheurs avec leur créateur qu'ils avaient offensé, effacer les souillures de leur cœur, et arrêter en quelque sorte le cours de la justice divine en déchirant leur condamnation, puisque les clefs du ciel lui étaient confiées. La présence réelle de son divin Maître lui était assurée jusqu'à la consommation des siècles, puisqu'elle n'avait que quelques paroles à prononcer pour le faire descendre sur ses autels. Elle pouvait même s'unir à lui pour participer de plus en plus à sa sainteté, à sa justice, à sa force, à sa puissance, et le donner aux fidèles pour leur inoculer ainsi la vie et les vertus, dont le Sauveur avait donné l'exemple. Enfin, elle avait un chef ici-bas destiné à maintenir l'unité dans la société chrétienne, et à donner les lois nécessaires pour le gouvernement *et les besoins de* cette monarchie

divine. Tel était l'état de l'Église lorsque Jésus-Christ ressuscité quitta la terre pour monter au ciel. Rien ne manquait à son organisation, mais elle n'avait pas encore reçu l'impression du souffle divin qui devait lui donner le mouvement et la vie; semblable à Adam formé par les mains du Tout-Puissant, mais sur lequel l'esprit de Dieu n'était pas encore descendu pour lui donner une âme vivante et agissante. Nous verrons bientôt comment la descente du Saint-Esprit sur les apôtres opéra ce prodige, et mit la dernière main à ce grand œuvre de la fondation de l'Église catholique.

—

Élévation sur l'établissement définitif de l'Église par Jésus-Christ.

I. — Plus j'avance dans la méditation de l'établissement de votre Église, Seigneur, et plus je suis frappé de la sagesse divine qui y a présidé. Votre toute-puissance avait créé le monde entier en six jours ; vous n'aviez eu qu'à prononcer un mot : *Fiat*, et aussitôt toutes les merveilles que nous contemplons sortaient du néant. Mais lorsqu'il s'agit de l'édifice sacré de votre Église, vous employez quatre mille ans à en exécuter le plan, quelque irrévocablement qu'il fût conçu dans vos divins conseils ; et après être descendu du ciel sur la terre pour mettre vous-même la main à ce grand œuvre, vous y travaillez pendant trente-trois ans, et la vie entière du Verbe incarné s'y consume! Pourquoi une si grande différence entre ces deux prodigieuses créations? La première et suprême raison que j'en découvre, *c'est votre grand* amour, ô mon Dieu, pour votre Église,

ou plutôt pour les hommes, en faveur desquels vous l'avez établie. Il semble que vous vous soyez plu à prolonger la durée de votre ouvrage pour savourer plus longuement le bonheur que vous éprouviez en préparant à l'humanité les moyens de salut que lui réservait votre miséricorde infinie. La seconde raison pour laquelle il me semble que l'univers et tout ce qu'il renferme a dû vous coûter à peine quelques jours et quelques paroles, c'est qu'alors rien n'entravait votre volonté ; tous les éléments vous étaient soumis et obéissaient fidèlement à vos ordres, tandis que, pour établir votre Église, il n'en a pas été ainsi. Le respect que vous vous étiez prescrit pour la liberté de l'homme, les convenances de sa nature que vous avez daigné consulter, ses susceptibilités même que vous vouliez ménager, les événements humains dont vous n'avez pas cru devoir précipiter le cours naturel, motivent suffisamment vos délais ; les hommes se pressent parce que le temps leur échappe malgré eux : mais vous, Seigneur, vous êtes le maître de l'éternité ! Enfin, la troisième raison qui m'explique le peu de temps que vous avez employé à la création du monde physique, et les siècles que vous avez consacrés à la création du monde moral, c'est-à-dire à l'édification de votre Église, c'est la haute estime que vous aviez vous-même de cette œuvre par excellence, et celle que vous en vouliez donner aux hommes. Hélas ! comment ont-ils répondu à votre attente ? l'incrédulité, les persécutions, l'indifférence, tel est le triste accueil qu'ils ont fait et qu'ils font encore à cette ingénieuse invention de votre charité pour eux. Au lieu de se réfugier amoureusement dans le sein de cette tendre mère pour y trouver un remède et un *adoucissement dans les* épreuves de leur

exil ; au lieu d'élever vers vous leurs voix reconnaissantes ; semblables à ces fils dénaturés qui renient les entrailles qui les ont portés et les mamelles qui les ont nourris, ils repoussent sa main bienfaisante qui se lève encore sur eux pour leur pardonner et les bénir ; ils sont sourds à sa douce voix qui veut apaiser leur fureur, ils la blasphèment et la couvrent de leurs outrages. Pardon, Seigneur, pardon, pour ces enfants égarés de la meilleure des mères ; permettez-nous de vous dire avec votre divin Fils : *Pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font.*

II. — Quel beau spectacle cependant pour la foi, qu'un Dieu confiant à des hommes, par condescendance et par amour pour l'humanité, la continuation et l'achèvement de la plus belle de ses œuvres ! Pourquoi, Seigneur, confier à des mains si fragiles des pouvoirs si sublimes et si divins ? n'avez-vous pas à redouter que l'emploi n'en soit pas toujours fait avec cette sagesse, cette prudence, cette modération qui devraient être le caractère constant de tout ce qui est divin de sa nature ? Eh quoi ! je tremble, lorsque j'entends la voix d'un mortel faible, rempli de misères, portant au fond de son cœur la racine de toute iniquité, appeler entre ses mains le Dieu de toute sainteté, le Dieu qui possède à un degré infini toutes les perfections ! je tremble lorsque je vois cet être soumis au triste héritage de l'ignorance, suite du péché d'origine, et revêtu néanmoins du droit de condamner les erreurs et de sauver la vérité ; lorsque je le vois, lui, qui chaque jour pleure sur ses propres infidélités, lier ou délier les pécheurs ! Mais pourquoi tremblerais-je, ô mon divin Sauveur, lorsque votre sagesse infinie n'a pas *hésité un instant* ? C'est en faveur des hommes que vous

établissiez votre Église, et les hommes devaient être gouvernés par leurs pairs et non par des anges. N'avez-vous pas vous-même donné la meilleure preuve de cette nécessité en épousant la nature humaine, durant votre apparition sur la terre? Oh! oui, je le comprends, Pierre qui a péché sera plus indulgent qu'un ange ne l'aurait été, parce que sa propre faiblesse lui fera mieux apprécier celle de ses frères; et c'est précisément parce que Pierre n'est pas impeccable, que le pécheur se jettera avec plus de confiance dans ses bras pour y chercher son pardon et sa réconciliation avec Dieu. O Jésus! que votre sagesse est profonde! mais, surtout que votre amour est grand! combien vous faites peu d'état de votre propre gloire, lorsqu'il s'agit du salut des âmes! que les moyens que vous établissez pour leur venir en aide puissent parfois devenir pour vous une source d'outrages et d'humiliations, que les ministres de vos miséricordes soient les premiers à avoir eux-mêmes besoin de votre indulgence et de vos pardons, ce n'est pas ce qui vous préoccupe; vous voulez avant tout mettre le salut à la portée de tous, et que les plus timides et les plus coupables trouvent des cœurs de frères pour les accueillir et les absoudre. Voilà pourquoi vous avez établi Pierre, les apôtres et leurs successeurs, c'est-à-dire des hommes, pour gouverner votre Église.

III. — Toutefois, ô divin Maître, ces hommes qui deviennent ici-bas vos représentants et vos ministres, qui tiennent votre place et agissent en votre nom, qui continuent en un mot dans le monde l'œuvre divine de la rédemption que vous aviez à peine commencée, ne sont-ils que des hommes semblables à tous les autres hommes? *N'est-ce pas vous* qui les avez choisis

et appelés à votre suite, vous qui les avez instruits? ne les avez-vous pas séparés et distingués d'entre tous les hommes par l'imposition de vos mains sacrées? N'est-ce pas à eux seulement que vous avez dit: *Recevez le Saint-Esprit. Tous les péchés que vous remettrez seront remis, et tous ceux que vous retiendrez seront retenus* (Jean, xx, 23)? et après la cène, après avoir consacré le pain et le vin et le leur avoir distribué, n'est-ce pas encore seulement à eux que vous avez recommandé de *faire ceci en mémoire de vous?* (Luc, xxii, 19.) Ces hommes que vous avez séparés de la foule de vos autres disciples, ne sont-ils pas les seuls auxquels vous ayez dit: *Allez, enseignez toutes les nations?* (Matth., xxviii, 18.) Et n'avez-vous pas ajouté, pour qu'on apprît à les entourer du plus profond respect: *Celui qui vous écoute m'écoute; et celui qui vous méprise me méprise: or, celui qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé?* (Luc, x, 16.) Puis, lorsque parmi ces hommes que vous aviez choisis, j'en vois un que vous établissez pour être leur chef, en lui donnant l'autorité non-seulement de paître les *agneaux*, c'est-à-dire les simples fidèles, mais encore les *brebis*, c'est-à-dire les mères ou les pasteurs mêmes des agneaux; lorsque vous adressant spécialement à lui, vous lui remettez les clefs du ciel; je le demande, après tous ces soins particuliers et assidus que vous prenez pour marquer cette classe d'hommes d'un sceau sacré et divin, après les avoir revêtus de pouvoirs sans pareils sur la terre, et leur avoir donné un chef encore plus puissant qu'eux, destiné à présider, à diriger leurs travaux et à maintenir l'unité de leur action, comment pourrait-on désormais les confondre avec la foule, et ne voir rien en eux qui les en distin-

gue? Sans doute, pour être revêtus d'un caractère sacré, ils n'en sont pas moins hommes, et ne sont pas affranchis par là des faiblesses de l'humanité; mais vous, ô mon Sauveur, leur fondateur et leur maître, n'étiez-vous pas aussi véritablement homme, et ne vous étiez-vous pas soumis à toutes les misères de la nature humaine, hors le péché? et pourtant vous n'en possédiez pas moins toute la puissance de la Divinité. Dieu et homme tout à la fois, vous avez voulu pour vos ministres et vos représentants sur la terre des *hommes* revêtus de pouvoirs *divins* : vous les avez voulus hommes, pour qu'ils pussent se mettre en rapport avec leurs semblables; et vous leur avez conféré des pouvoirs divins, pour qu'ils fussent à même de servir d'intermédiaires entre Dieu et les hommes, d'intercéder pour eux et de faire descendre sur la terre le pardon et les secours du ciel. C'est ainsi, ô divin Maître, qu'avant de remonter dans votre gloire, vous avez voulu asseoir définitivement votre Eglise, et lui laisser des moyens infaillibles et impérissables d'aller partager un jour votre félicité.

QUATORZIÈME MÉDITATION

SUR L'INSTALLATION SOLENNELLE DE L'ÉGLISE, LE JOUR DE LA PENTECÔTE.

1er P. — Les apôtres, sur la parole de leur Maître, étaient retournés à Jérusalem après avoir été témoins de son ascension ; ils y attendaient dans le silence et la retraite le Saint-Esprit que le Sauveur leur avait promis, et qui devait donner l'âme et la vie à cette nouvelle institution dont tous les éléments et l'organisation avaient été si habilement préparés, c'est-à-dire, à l'Église. Les préparatifs en avaient été faits dans l'ombre de la vie modeste et commune que Jésus-Christ avait menée sur la terre, au milieu des opprobres dont il avait été l'objet, et des souffrances de toute espèce auxquelles il s'était soumis, jusqu'à mourir sur une croix. Mais il ne s'agit plus ici de préparatifs, il n'est plus question maintenant que de faire recueillir à l'humanité tout entière les fruits du sang répandu par le régénérateur du monde, et ceux de la victoire qu'il avait remportée sur le péché et sur la mort. Aussi, le Saint-Esprit qui devait annoncer à l'univers ce triomphe éclatant, et qui allait commencer sa mission de vie en renouvelant la face de la terre, ne choisit pas comme le Verbe fait chair un hameau pour l'accomplir. Ce ne sera plus à Bethléem, mais dans la ville sainte, dans la ville la plus illustre de la Judée, dans celle qui a été témoin des humiliations du Fils de Dieu, qu'il descendra solennellement des cieux sur l'Église naissante, pour l'embraser de *ses feux divins*, pour lui donner une âme vivante,

dont la généreuse activité ne s'arrêtera qu'à la consommation des siècles. Le temps du silence, de l'obscurité, des révélations faites en secret à quelques hommes seulement ou à une nation privilégiée, est passé. Un grand bruit se fait entendre, ou croirait une tempête, un vent impétueux; des langues de feu apparaissent en plein jour et vont se reposer avec majesté sur tous ceux qui attendaient dans le cénacle le Paraclet promis. Le moment choisi par la providence divine pour ce grand événement est celui où une foule innombrable de Juifs et de peuples, de toute sorte de pays, se trouvent réunis pour la célébration de la Pentecôte, époque à laquelle on solennisait chez les Juifs l'anniversaire du jour où la loi avait été donnée sur le mont Sinaï. Il y avait alors à Jérusalem, dit le texte sacré (Act. des apôt., II, 9 et suivants), des Parthes, des Mèdes, des Élamites, des habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie. On y voyait encore des hommes venus de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Égypte et du côté de la Libye qui est près de Cyrène; il y avait même des étrangers, tels que des Romains, des Crétois et des Arabes. Il était impossible d'installer avec plus de pompe l'Église de Jésus-Christ, et de promulguer avec plus de publicité et d'éclat la loi évangélique, qui allait devenir catholique, et s'étendre par conséquent non plus seulement à la Judée, comme la loi mosaïque, mais à l'univers entier.

2e P. — Aussi, à peine le prodige est-il opéré, que les apôtres, ces hommes jusqu'alors timides, grossiers et ignorants, se mettent tout à coup à parler les langues de tous les peuples divers accourus à la métropole *du Judaïsme, de telle* sorte que tous s'en éton-

nent et se disent les uns aux autres : Comment ces hommes peuvent-ils nous parler à chacun dans la langue de notre pays? ne sont-ils pourtant pas tous Galiléens? qu'est-ce que cela signifie? Il y en avait pourtant qui s'en moquaient, et qui disaient : Ce sont des misérables qui sont ivres. Ce fut alors que Pierre, à la tête des autres apôtres, commença à exercer pour la première fois l'éminente fonction de chef de l'Église. Il se plaça sur un lieu élevé, prit la parole au nom du collége apostolique; et comme la multitude de ceux auxquels il voulait se faire entendre était considérable, il s'écria d'une voix forte et solennelle (Act. des ap., II) : « *Hommes de la Judée, et vous tous qui habitez* « *Jérusalem, écoutez ceci, et prêtez une oreille attentive* « *à mes paroles : ces gens ne sont point ivres comme* « *vous le croyez, puisqu'il n'est encore que la troisième* « *heure du jour.* Ce dont vous êtes témoins est l'ac- « complissement de la prédiction du prophète Joël, qui « a dit que, dans les derniers jours de l'existence de « la synagogue, le Seigneur répandrait son esprit sur « toutes les générations, et en particulier sur ses apô- « tres, auxquels il accorderait des dons surnaturels. « La loi évangélique qui sera promulguée alors, sera « la dernière qui sera annoncée aux hommes jusqu'au « jour où des prodiges apparaîtront dans le ciel et « sur la terre pour annoncer le jugement dernier; et « il n'y aura que ceux qui se seront soumis à cette « loi sainte qui seront sauvés. *Israélites, écoutez* « *encore ces paroles : Jésus de Nazareth, cet homme en* « *faveur duquel Dieu a rendu un si éclatant témoignage* « *pour votre salut, en opérant par lui sous vos yeux,* « *comme vous le savez, tant de miracles, de prodiges et* « *de choses merveilleuses*; ce Jésus, qui a été livré entre

« *vos mains par les desseins arrêtés dans les divins con-*
« *seils et par la prescience de Dieu, vous lui avez*
« *donné la mort en le faisant crucifier par des hommes*
« *impies.* Mais il a vaincu la mort, et par sa puis-
« sance divine et par sa seule volonté il a été rendu
« à la vie, comme David l'avait clairement annoncé.
« Or, ce même Jésus après être ressuscité (comme
« nous en sommes tous témoins, puisque depuis nous
« l'avons vu, nous lui avons parlé, et nous l'avons
« touché plusieurs fois) est monté au ciel, où il
« est assis plein de gloire à la droite de Dieu; et
« selon la promesse qu'il en avait reçue de son Père
« céleste, il a envoyé et répandu sur nous le Saint-
« Esprit ; et c'est ce divin Esprit qui a opéré les mer-
« veilles dont vous êtes témoins, et qui nous a inspiré
« les paroles que vous venez d'entendre. Que la mai-
« son d'Israël sache donc bien que Dieu a établi et
« proclamé Seigneur du monde entier et Roi de son
« peuple ce Jésus que vous avez fait mourir sur une
« croix. » C'est au milieu de Jérusalem, devant cet immense auditoire, en face des scribes, des pharisiens et des prêtres qui se trouvaient sans doute dans la foule, que Pierre a le courage de parler ainsi, lui qui naguère tremblait à la voix d'une femme. La vertu du divin Esprit, qui l'avait pénétré en descendant sur lui, donna une si grande autorité à sa parole, qu'aussitôt cette multitude qui l'écoutait se sentit le cœur profondément touché de componction, et se prit à s'écrier, en s'adressant à Pierre et aux autres apôtres : « *Frères, frères, que faut-il que nous fas-*
« *sions?* » Pierre leur répondit alors : « *Faites péni-*
« *tence, recevez le baptême au nom de Jésus-Christ*
« *pour recevoir le pardon de vos péchés, et vous rece-*

« *vrez les dons du Saint-Esprit.* » Trois mille hommes se présentèrent à l'instant même et furent baptisés. Tels furent les fruits de la première prédication faite dès le jour de la prise de possession de l'Église chrétienne.

3e P. — Si, comme le dit l'Évangile, on reconnaît l'arbre à ses fruits, comment ne pas reconnaître la main de Dieu dans l'établissement de l'Église, à la vue de ces changements miraculeux opérés dans le cœur de cette multitude? n'est-ce pas un prodige insigne que de voir Pierre convertir et gagner en un seul jour, et par un seul discours, plus d'âmes à Jésus-Christ que le Précurseur du Sauveur pendant plusieurs années, et que le Sauveur lui-même pendant les trois ans de sa mission divine dans toute la Judée? Mais ce qui met le comble à l'étonnement, c'est qu'à la voix du premier chef visible de l'Église, et dans une seule instruction, trois mille personnes aient été non pas seulement transportées d'un enthousiasme passager, mais assez profondément convaincues et touchées, pour changer entièrement de mœurs et de vie. On les voit aussitôt affamées de cette doctrine nouvelle qu'elles entendent sortir de la bouche des apôtres, quoiqu'elles l'eussent dédaignée alors que le divin Maître s'efforcait de la leur enseigner ; elles ne trouvent de vrai bonheur qu'à se réunir pour adresser ensemble à Dieu de ferventes prières ; pour assister en commun, non plus aux sacrifices sanglants de l'Ancien Testament, mais à l'oblation pure du divin Agneau, et pour participer avec les prêtres de la nouvelle loi à la victime eucharistique, au pain des anges. Tous les anciens sentiments d'égoïsme et d'intérêt personnels, *qui étaient* leur caractère dominant et le cachet spé-

cial de leur nation, ont disparu et ont fait place au feu céleste du zèle et de la charité. Ces premiers chrétiens ne font plus qu'un cœur et qu'une âme; ils se dépouillent même de leurs biens, il vont jusqu'à vendre leurs maisons et leurs champs, et à en porter le prix aux pieds des apôtres, afin de venir en aide aux pauvres, à chacun selon leurs besoins. Les Actes des apôtres citent eux-mêmes avec admiration la généreuse libéralité d'un Juif de la tribu de Lévi, natif de Chypre, qui vendit son champ, c'est-à-dire, d'après le moine Alexandre qui écrivit sa Vie, une terre considérable avec des constructions magnifiques, et qui en réalisa le prix pour venir au secours des indigents. Il s'appelait Joseph; il mérita d'être élevé plus tard à l'apostolat à la place du prévaricateur Judas, et on lui donna alors le nom de Barnabé, qui signifie *fils de consolation*. Ce qui montre, de la manière la plus évidente, que, dès la naissance de l'Église, Pierre lui-même, le premier des souverains pontifes, avait un temporel, qui devint tellement considérable que les apôtres ne pouvant plus suffire à l'administrer, établirent des diacres pour les charger de ce soin. (Act. des apôt., VI.) Voilà l'Église militante telle qu'elle est encore aujourd'hui, et telle que l'Esprit-Saint l'a faite, en fécondant par sa vertu divine les éléments établis par le Sauveur du monde.

Élévation sur l'installation solennelle de l'Église, le jour de la Pentecôte.

I. — Enfin, Seigneur, votre œuvre est consommée! Le jour est arrivé où le souffle de votre divin Esprit va donner la vie à cette Église prédite et annoncée par tant de figures et de prodiges depuis quatre mille ans; à cette Église l'objet des travaux incessants du Verbe incarné pendant les trente-trois années qu'il a passées sur la terre! Que votre puissance est grande! ô divin Esprit! quelles merveilles elle opère dans les cœurs! Les apôtres, malgré tous les soins du Sauveur, malgré les lumières célestes qu'ils avaient reçues à son école et les nombreux miracles dont ils avaient été témoins, n'avaient encore qu'une foi chancelante; ils étaient d'une faiblesse dont ils n'avaient donné que trop de preuves pendant les jours critiques de la passion de leur bon Maître; leur ignorance extrême, leur intelligence bornée qui ne saisissait rien de ce qui n'était pas matériel ou palpable, tout en eux semblait les rendre incapables d'accomplir la mission sublime qui leur avait été confiée par le Sauveur. Mais ils étaient humbles, aveuglément dociles, et pleins de cette bonne volonté à laquelle Dieu a promis la paix, et par conséquent la victoire. Aussi, quoique ne comprenant guère encore la portée de la promesse que Jésus-Christ leur avait faite, de leur envoyer son Esprit consolateur, ils retournent néanmoins à Jérusalem aussitôt après l'Ascension de leur divin Maître; et là, ils passent dix jours dans la retraite et la prière. O saints fondateurs de notre foi! quel admirable exemple vous nous avez laissé pour ces moments d'épreuve,

où les clartés de la foi semblent disparaître à nos yeux, pour faire place aux plus épaisses ténèbres ! Mais aussi quel a été le prix de votre héroïque constance ! L'Esprit-Saint est descendu sur vous avec tous ses dons, et a fait de vous en un instant des hommes nouveaux. Tout à coup votre foi est devenue inébranlable ; votre timidité naturelle s'est changée en cette force invicible qui ne craint ni les menaces, ni la puissance des hommes, lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu et du salut des âmes ; votre dévouement est sans bornes, et le divin Esprit a tellement illuminé vos âmes, que toutes vos paroles portent la lumière et l'onction de la grâce dans le cœur de ceux qui vous écoutent, et les convertissent par milliers. Vos écrits eux-mêmes, quoique sortis de votre plume depuis plus de dix-huit siècles, sont encore tout brûlants du feu divin qui les a dictés, et renferment des leçons de philosophie et de métaphysique si sublimes, que, malgré les progrès si vantés des lumières, elles laissent bien loin derrière elles tout ce que les hommes les plus profonds et les plus savants ont enfanté jusqu'à ce jour. Bien plus, vos successeurs n'ont pas craint d'associer vos œuvres à l'Évangile lui-même, comme en étant le commentaire et le développement les plus parfaits ; ils en ont fait un même livre, dont chaque mot est entouré d'un tel respect, que l'Église entière en fait la règle de sa foi. Enfin, avant de vous séparer pour aller porter la bonne nouvelle du salut aux nations dispersées dans l'univers entier, vous avez su, sous l'inspiration du Saint-Esprit descendu sur vous dans toute sa plénitude, vous avez su, dis-je, renfermer en douze phrases ou douze articles tous les principes fondamentaux de la foi *chrétienne ; et votre symbole* a été si accompli

du premier jet, que, depuis plus de dix-huit cents ans, l'Église n'a jamais rien eu à y retrancher ou à y ajouter.

II.—Vous aviez dit, ô mon Sauveur, que *votre Père ne cessait d'agir*, et que par conséquent vous qui lui étiez égal par nature, *vous agissiez* aussi sans cesse (Saint Jean, v, 17); l'action et la vie, en effet, ne sont qu'un; et puisque vous êtes la vie par excellence et la source première de tout ce qui a vie, il est évident que vous ne pouviez rester dans l'inaction. Aussi, en fondant votre Église, en lui donnant la vie par l'effusion du Saint-Esprit qui en pénètre et en anime tous les membres, vous avez voulu qu'elle partageât avec vous ce caractère divin de la vitalité, qui est l'action. Jusqu'alors vos apôtres, calmes et retenus, s'étaient contentés de recueillir avec docilité vos leçons; ils les méditaient dans le fond de leur cœur, et ils s'en tenaient au rôle de disciples. Mais à peine l'Esprit de vie est-il descendu sur eux, qu'aussitôt, à l'instant même, ils ne peuvent plus contenir dans leur sein embrasé les vérités qu'ils y tenaient captives depuis trois ans; ils prennent la parole, ils exhortent à temps et à contre-temps, comme disait saint Paul; la verge des persécuteurs, les chaînes, les prisons, les tourments les plus cruels, rien ne peut leur fermer la bouche; et ils ne cesseront d'annoncer l'Évangile, même malgré toutes les puissances de la terre, qu'après la consommation des siècles. Depuis que l'Église a reçu cette vie divine, le repos ne lui est plus possible : les passions se récrieront, les efforts de l'impiété se réuniront pour arrêter sa marche, pour lui imposer silence, pour paralyser ses œuvres, mais rien ne pourra ni l'arrêter, ni la faire taire. Semblable à ces fleuves majes-

tueux auxquels on veut imposer des digues, mais qui renversent en un jour les travaux de plusieurs années; ou bien, qui peuvent changer de lit pour féconder d'autres contrées, sans que pour cela leurs flots cessent de couler avec la même abondance : l'Église de Jésus-Christ brisera sans effort tous les obstacles qu'elle rencontrera sur sa route ; et si les décrets divins, auxquels seuls elle obéit, l'obligent à quitter des régions ingrates, ce sera pour porter ses bienfaits à des peuples qui en seront plus dignes, et pour faire connaître dans l'univers entier le nom de Jésus-Christ, qui, en la fondant, lui a communiqué son esprit, sa vie et son immortalité.

III. — Comment s'étonnerait-on, ô divin Esprit, de la puissance et de la vitalité de l'Église, lorsque vous-même en êtes devenu l'âme, lorsque vous l'avez embrasée du feu sacré de la charité? Vous qui êtes l'amour consubstantiel du Père et du Fils, le baiser du Père éternel et de son Fils unique (comme le dit saint Bernard), le lien indissoluble de l'indivisible Trinité, ne deviez-vous pas, en effet, allumer ce sentiment divin dans les cœurs que vous aviez remplis de votre céleste essence? L'amour de Dieu et de nos semblables n'est-il pas le premier fruit de votre présence dans une âme? On connaît tout ce dont est capable l'amour profane, et l'on pourrait s'étonner de la puissance de l'amour divin? « L'amour de Jésus-Christ, dit le pieux auteur « de l'*Imitation* (liv. III, 5), est plein de noblesse, et il « inspire l'accomplissement des grands desseins. Il n'y « a rien au ciel et sur la terre de plus doux que cet « amour ; il n'y a rien de plus fort, de plus élevé, qui « dilate autant le cœur, qui le remplisse de plus de « bonheur, qui le *satisfasse plus entièrement* ; il n'y a

« rien, en un mot, de meilleur; car l'amour est né de « Dieu, et il ne peut trouver de repos qu'en Dieu, c'est-« à-dire en l'aimant plus que tout ce qu'il a créé. « Celui qui aime vole et court avec joie..... Rien ne « pèse à l'amour, il ne tient aucun compte du travail; « il entreprend plus qu'il ne peut; à ses yeux rien n'est « impossible, parce qu'il croit que tout lui est possible « et permis. Aussi il est capable de tout; et tandis que « celui qui n'aime pas se laisse aller à l'abattement « et au découragement, celui qui aime fait et achève « beaucoup de choses... L'amour veille, et il ne dort « pas pendant son sommeil; quoique las, jamais il « n'est fatigué; l'affliction ne lui resserre pas le cœur, « la crainte ne le trouble pas; mais comme une vive « flamme, comme un flambeau ardent, il s'élance « dans les régions supérieures, et s'y élève sans obsta-« cle. Celui qui aime connaît tout ce qui se trouve « renfermé dans ce mot : Amour... » Je m'explique maintenant, ô divin Esprit, ce zèle ardent qui n'a cessé d'animer la sainte Église pour la propagation de la foi au prix de tant de fatigues, de souffrances et même du martyre. Je m'explique cette charité ardente qui met sur ses lèvres dès les premières paroles qu'elle adresse aux hommes, le nom si doux de *frères*, nom qui devient la qualification générale de tous ceux qui sont unis en Dieu par la même foi et par le même amour. C'est encore dans ce sentiment sublime et céleste, dont vous embrasez tous les cœurs vraiment chrétiens, que je trouve la source de toutes ces œuvres instituées par l'Église pour voler au secours de ceux qui souffrent, et qui ont besoin d'une assistance quelconque; au point que les payens eux-mêmes s'écriaient *en parlant* des premiers chrétiens : *Voyez comme ils*

s'aiment! Oui, ô Esprit d'amour, il n'y a que vous qui puissiez inspirer cette charité intelligente, désintéressée et délicate, qui est plus heureuse de se sacrifier pour des frères, que ne le sont ceux-ci en se voyant entourés de ses soins et de ses dévouements.

QUINZIÈME MÉDITATION

SUR LA MANIÈRE DONT JÉSUS-CHRIST ET LE SAINT-ESPRIT CONTINUENT A ENTRETENIR LA VIE DANS LA SAINTE ÉGLISE.

1er P. — *Dieu le Père*, dit saint Paul, *a soumis toutes choses à Jésus-Christ son Fils, et il l'a donné pour chef suprême à toute son Église, qui est son corps.* (Éphés., 1, 22, 23.) Jésus-Christ, quoique assis dans la gloire à la droite de son Père, n'en reste donc pas moins le chef invisible, mais non inactif de son Église. Il demeure et demeurera jusqu'à la consommation des siècles la tête et le cœur de ce grand corps, dont chaque chrétien est un membre. De même que la tête occupe le premier rang dans le corps humain, que c'est de là que l'âme anime tout le corps; de même, Jésus-Christ a la première place dans son corps mystique qui est l'Église; c'est en lui que l'esprit et l'âme, qui animent tout ce corps, résident; c'est de là que tous les membres reçoivent la vie et la sainteté. Comme la tête est très-étroitement unie au corps, de même Jésus-Christ est si étroitement uni au corps de son Église, qu'il ne pourra jamais s'en séparer, ni cesser de la gouverner par les influences de son esprit. Mais, comment Jésus-Christ est-il le chef et par conséquent la vie de son Église? Nous sommes conduits ainsi à étudier l'organisation intime de ce corps et le jeu de ses différents ressorts. La vie de l'Église, c'est l'union de l'Église avec Jésus-Christ, des membres avec leur chef : voyons donc comment s'opère et s'entretient cette union.

Cette merveilleuse union se forme : Io par le Saint-

Esprit que Jésus-Christ possède dans sa plénitude, et qu'il communique à tous ses membres, selon la mesure qui leur est propre ; cet esprit est comme l'âme de ce grand corps qu'il anime et qu'il fait vivre. Il n'y a pas deux esprits dans ce corps : le même esprit qui est dans le chef est dans tout le corps et dans chaque membre en particulier : *Il n'y a qu'un esprit*, dit l'apôtre, *de même qu'il n'y a qu'un corps, et nous avons tous été baptisés dans le même esprit, pour n'être tous ensemble qu'un même corps, soit Juifs ou Gentils, soit esclaves ou libres.* (I Cor., XII, 15.) De même encore que le Saint-Esprit unit le Père et le Fils, et qu'il leur est uni par sa charité substantielle, de même cet Esprit saint, répandu du chef dans les membres, étant le même, unit les fidèles à Jésus-Christ, afin qu'ils ne fassent plus qu'un corps, et comme un seul homme, et qu'ils n'aient tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme : *afin qu'ils soient un comme nous*, ainsi que le demandait Jésus à son Père. (S. Jean, XVII, 11.)

II° Cette admirable union se forme encore au moyen de la prière qui, par la foi, l'espérance et la charité, établit des rapports intimes entre Dieu et nous. Elle se forme aussi par la parole divine qui pénètre nos cœurs et leur fait entendre la voix de l'Esprit-Saint. C'est ainsi que peu à peu l'âme sainte de Jésus-Christ s'insinue en quelque sorte dans la nôtre, s'identifie à elle et la fait vivre de sa vie.

III° Mais c'est surtout par les sacrements que cette union si féconde pour nos âmes s'établit entre le Sauveur et nous : les sacrements sont comme les artères et les canaux qui portent le sang, l'esprit et la vie de Jésus-Christ dans chaque membre, pour les mettre en état d'*accomplir* leurs fonctions particulières,

comme on le voit plus spécialement dans le baptême, la pénitence, l'eucharistie, le mariage et le sacerdoce ; c'est encore la doctrine de saint Paul : *C'est*, dit-il, *de Jésus-Christ que tout le corps bien formé et bien uni dans toutes ses parties par les liens qui communiquent la vie, reçoit son accroissement, en vertu d'une opération efficace, selon la mesure qui est propre à chacun des membres, pour que chacun d'eux se développe par la charité.* (Éphés., IV, 16.) En effet, tous les sacrements sont institués pour commencer à nous unir à Jésus-Christ, ou pour perfectionner cette union déjà commencée : le baptême et la pénitence nous arrachent au corps du démon pour nous rendre membres du corps de Jésus-Christ, selon l'âme et selon le corps. Les autres sacrements augmentent et perfectionnent cette union, surtout la sainte eucharistie, par laquelle, selon le langage des saints Pères, nous devenons un même corps et une même âme avec Jésus-Christ et avec tous les autres fidèles ; et ce qui est digne de remarque, c'est que le corps mystique se nourrit de Jésus-Christ même son chef, comme Jésus-Christ se nourrit de Dieu même. C'est la même nourriture pour le chef et pour les membres. Rien n'est capable de rassasier ce grand corps, de le fortifier, de le faire croître, d'entretenir, en un mot, la vie en lui, que le pain vivant descendu du ciel. Le sacrement de mariage inocule, pour ainsi dire, cette vie divine aux générations qui se succèdent, et le sacerdoce qui administre les sacrements, qui prie au nom de tout le corps et qui le nourrit de la parole sacrée, veille à l'entretien de toutes ces sources de vitalité.

2e P. — Méditons maintenant les conséquences lumineuses et pratiques qui découlent tout naturellement de ces principes.

I° Si nous sommes unis à Jésus-Christ comme les membres le sont à leur chef, dès lors nous ne faisons qu'un seul homme avec lui, et la vie des membres doit être la même que celle du chef, c'est-à-dire que nous devons vivre comme Jésus-Christ a vécu, et l'imiter autant que notre faiblesse le permet.

II° Tous les membres ne faisant avec Jésus-Christ qu'un seul homme, ils participent à toutes les prérogatives de leur chef dans une certaine mesure : nous sommes donc avec lui prêtres, victimes, rois, fils de Dieu, et nous avons droit avec lui à l'héritage céleste.

III° Tous les membres partagent avec le chef tous les biens et tous les avantages qu'il possède lui-même : ses mérites, ses souffrances, ses humiliations et sa gloire : *Je vous ai donné*, disait Jésus-Christ, *tout ce que mon Père m'a donné ;* il fait part à tous ses membres de tout ce qu'il a reçu de son Père, c'est-à-dire de sa divinité et de son humanité.

IV° Il suit encore de ce principe capital que tout le bien et le mal qu'on fait au moindre de ses membres, on le lui fait à lui-même, ce qui explique admirablement cette parole du Sauveur : *En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous aurez fait quelque chose pour le moindre des miens, c'est pour moi-même que vous l'aurez fait..... Et toutes les fois que vous aurez refusé de faire quelque chose pour le dernier des miens, c'est à moi que vous l'aurez refusé.* (S. Matth., xxv, 40, 45.) C'est pourquoi l'on peut dire que Jésus-Christ souffre avec ceux qui souffrent ; qu'il est humilié, maltraité, méprisé, persécuté avec ceux de ses membres qui sont éprouvés par tous ces maux. Aussi, criait-il du haut du ciel à Saul qui persécutait son Église naissante :

Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous? Jésus-Christ porte même bien plus d'amour à son corps mystique qu'à son corps naturel, puisqu'il a laissé immoler celui-ci pour sauver celui-là.

V° On peut encore conclure que Jésus-Christ étant, comme chef, intimement uni à ses membres, c'est lui qui fait en eux et avec eux tout le bien qu'ils font : c'est lui qui prie, qui pleure, qui agit en eux, qui les fait mériter, et qui les rend dignes de la gloire.

VI° Comme tous les chrétiens qui vivent de l'esprit de Jésus-Christ leur chef sont membres les uns des autres, il en résulte que, quoiqu'ils n'aient pas tous les mêmes fonctions, ils agissent tous pour l'utilité commune de tout le corps, et participent à tout ce qui lui arrive ; de telle sorte que si un membre souffre, les autres souffrent aussi ; s'il est dans la joie, les autres y sont de même, selon l'admirable comparaison de saint Paul : l'œil ne voit pas seulement pour lui-même, mais pour tout le corps ; la main agit et combat, les pieds marchent, la langue parle, l'oreille écoute... tous ces membres font leurs fonctions, et pour eux-mêmes, et pour tout le corps : il suit de là que nous ne pouvons mépriser personne, quelle que soit sa position ; *car*, dit encore saint Paul, *aucun membre ne peut dire à un autre : Je n'ai pas besoin de votre secours.* (I Cor., XII, 21.)

VII° L'unité d'après laquelle l'Esprit-Saint régit ce corps fait que tous les dons surnaturels et tous les autres biens spirituels qui sont conférés à ce corps profitent à tous les membres ; de sorte que non-seulement ils participent aux mérites de Jésus-Christ, duquel, comme du chef, vient tout le bien et tout le mérite

qui se trouve dans le corps; mais encore, qu'il y a une communauté de prières, de bonnes œuvres et de mérites entre tous les membres de l'Église universelle, c'est-à-dire que nous participons d'abord à tout le bien que font actuellement les justes sur la terre, et ensuite à tout celui qui a été fait depuis l'origine des temps par les saints qui composent l'Église triomphante, et par ceux qui font partie de l'Église souffrante; car, ne l'oublions pas, ces trois Églises ne font qu'un même corps, sont animées par le même esprit de charité qui les unit, et n'ont qu'un seul et même chef, qui est Jésus-Christ.

VIII° Toutefois, tous les membres de ce corps ne participent aux mérites de leur chef et à ceux des autres membres qu'à proportion de leur foi, de leur charité et de leur union avec Jésus-Christ, comme dans une société où l'on fait de grands bénéfices, ceux qui ont fourni des fonds plus considérables retirent des fruits plus abondants. Or, Jésus-Christ, qui est le chef, le lien et le maître de cette société spirituelle, en distribue les biens et les profits selon les mérites de chacun ; or les mérites sont en rapport avec le degré de notre union à notre chef.

IX° Enfin, il suit des principes que nous avons établis, que tous ceux qui ne sont pas unis à Jésus-Christ par la grâce, ne font point partie du corps mystique de l'Église ; puisque, d'après la parole même du Sauveur, toute branche séparée du tronc ne participe pas à la vie du cep et ne saurait porter de fruit. Ainsi, ceux qui se sont placés dans ce malheureux état ne participent en rien aux bienfaits que reçoivent les membres de cet admirable corps. Pour la même raison, tous les corps et toutes les sociétés qui n'ont pas

Jésus-Christ pour chef, et qui ne lui sont pas unis, sont des corps sans âme et sans vie surnaturelle.

Telles sont les sources intarissables de vie de l'Église de Jésus-Christ, et les raisons intimes de son immortalité (1).

—

Élévation sur la manière dont Jésus-Christ et le Saint-Esprit continuent à entretenir la vie dans la sainte Eglise.

I. — Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de m'avoir fait connaître cette admirable économie et cette sage ordonnance de votre Église. Comme tout y est grand et élevé, et cependant simple et à la portée de toutes les intelligences ! comme tout y est logique, raisonnable, mesuré ! Tout y est prévu, tous les droits y sont ménagés, les sociétés comme les individus y trouvent les lumières et les secours qui leur sont nécessaires pour atteindre leur fin dernière. Vous y apparaissez, Seigneur, selon qu'il convenait à votre majesté souveraine, comme le maître et le chef du royaume des âmes ; comme celui qui, après les avoir créées, leur fournit les moyens d'entretenir la vie en elles, en leur offrant de vous unir à elles, et en vous constituant la source où elles peuvent puiser les éléments de cette vie divine. Vous rendez à l'homme déchu, à l'homme qui s'est avili en se matérialisant, sa dignité première :

(1) Cette méditation est extraite d'un ouvrage sur *la Connaissance de Jésus-Christ*, dont l'auteur a caché son nom par *humilité*.

il avait été créé à votre image, et vous le faites membre d'un corps dont vous êtes l'âme et le chef : vous renouvelez et vous ennoblissez ainsi le sang qui coule dans ses veines. Vous établissez par la prière des rapports d'autant plus honorables pour lui qu'elle le met en contact direct avec votre majesté infinie, et qu'il en recueille des faveurs inappréciables. Vous daignez lui adresser même la parole par la voix de vos ministres pour l'éclairer sur ses devoirs. Puis, comme vous êtes la lumière du monde, vous ne vous contentez pas de la faire briller aux yeux des individus, mais vous répandez encore son éclat sur les sociétés, pour leur apprendre qu'elles relèvent de vous, et que la meilleure garantie qu'elles peuvent se donner, quant à leur durée et à leur prospérité, c'est le respect qu'elles montreront pour votre loi sainte, en en faisant la règle des leurs. — Vous vous plaisez encore, dans cette merveilleuse organisation de votre Église, à manifester votre bonté sans borne pour ces âmes vos humbles sujettes. Vous voulez même descendre à une sorte de familiarité avec elles, vous voulez qu'elles vous regardent comme un père toujours prêt à pardonner lorsqu'on se repent avec sincérité ; et votre amour pour elles, le désir ardent que vous avez de les voir s'unir à vous de la manière la plus intime, suffisent pour vous décider à vous incarner, en quelque sorte, de nouveau, et à leur donner pour nourriture votre corps, votre sang, votre âme et même votre divinité. Enfin, pour apprendre aux hommes que leur vie entière vous appartient, et qu'ils doivent vous la consacrer sans interruption, depuis le jour où ils ouvrent les yeux à la lumière, jusqu'à celui où ils les ferment pour la dernière *fois; pour leur manifester* aussi l'intérêt plein de

charité que le chef porte à tous ses membres, vous leur représentez votre Église comme une tendre mère, que vous avez chargée de veiller sur eux dès leur entrée dans ce monde, jusqu'à leur dernier soupir. C'est pour cela qu'elle baptise les nouveau-nés, et qu'elle se hâte de les faire entrer dans le corps mystique de Jésus-Christ ; qu'elle renoue par le sacrement de Pénitence les liens qui unissaient l'homme à celui qui seul donne la vie, et que le péché avait brisés ; qu'elle nourrit ses enfants du lait de la parole sainte et de la chair adorable du Sauveur pour entretenir et fortifier cette union et cette vie ; qu'elle fait descendre les bénédictions du ciel sur les époux, et qu'elle préside ainsi à l'un des actes les plus solennels de la vie humaine ; c'est encore pour cela qu'elle est au chevet des moribonds, afin qu'à ce moment décisif pour l'éternité, elle ait la joie de les unir à Jésus-Christ pour toujours. Et lorsque tout ici-bas semble consommé, lorsque l'homme a disparu de la scène de ce monde, l'Église, dans sa sollicitude, après avoir béni sa tombe, l'accompagne encore de ses suffrages, pour hâter et assurer davantage son repos éternel.

II. — Pourquoi, ô mon Dieu, le monde est-il assez aveugle et assez ingrat, pour ne pas reconnaître votre puissance, votre sagesse et surtout votre bonté infinie dans cet ordre admirable et dans ces dispositions miséricordieuses qui ont présidé à l'établissement de votre Église ? Hélas ! nous devons l'avouer, la rougeur au front : c'est que pour être membre vivant de ce corps dont Jésus-Christ est le chef, il faut être uni à ce divin Sauveur comme les membres le sont à la tête. Or, pour arriver à cette union intime, il faudrait, Seigneur, que *notre vie eût* du moins quelque ressemblance avec la

vôtre ; il faudrait que l'Esprit-Saint fût l'âme de nos œuvres. Sans doute, par la grâce du saint baptême, nous nous trouvons membres du corps visible de votre Église ; mais n'avons-nous pas lieu de craindre que nous n'en soyons des membres morts, et par conséquent exclus de la participation aux avantages que n'en recueillent que les membres vivants ? Quels efforts faisons-nous pour vivre de la vie de notre chef? Méditons-nous cette sainte vie pour pouvoir ensuite y conformer la nôtre ? est-ce là notre grande préoccupation, la pensée dominante de notre existence? Sommes-nous dans la grâce de Dieu et unis à lui par la charité? il le faut pourtant pour que la sève de son divin Esprit circule dans nos veines. Quelle est notre humilité, notre mortification, notre détachement des biens de la terre, la foi qui inspire nos œuvres ? Ce n'est pas assurément que vous exigiez que, pour vous être unis, ô divin Maître, il soit nécessaire que nous soyons parvenus à la perfection de ces vertus ; mais, il faut au moins que nous travaillions à les acquérir, et notre union sera d'autant plus intime que nous les posséderons à un degré plus élevé. Hélas! il faut le confesser, notre horreur pour tout ce qui nous impose quelque gêne, quelque contrainte ; pour tout ce qui met un frein à nos passions, qui contrarie nos sens, nos penchants et nos goûts, nous fait renoncer, Seigneur, à cette bienheureuse union et à tous les avantages qui en découlent; car, pour y parvenir, il faut savoir se renoncer, s'immoler soi-même, selon votre divin oracle : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive.* (Luc, IX, 23.)— Quel bonheur pour ceux qui ont le courage d'être dociles à cette sainte et *lumineuse* exhortation, et qui parvien-

nent ainsi à vous être unis! quel trésor de grâces et de faveurs spirituelles y trouvent tous les membres vivants de votre Église ! les derniers comme les premiers ; les plus vils et les plus méprisables selon le monde, comme ceux qui sont les plus honorés, chacun à proportion de sa capacité et de ses besoins ! c'est le même esprit, la même vie qui les animent tous, quoique leurs fonctions soient différentes. C'est dans ce corps mystique, dans ce royaume des âmes, que se trouve cette égalité si rêvée, et qu'il est impossible de réaliser ici-bas, dans les gouvernements temporels des états. Aussi, importe-t-il peu aux membres de cette association spirituelle d'y occuper telle ou telle place, puisque, quelles que soient leurs fonctions, ils participent aux mêmes avantages, et qu'ils ont droit aux mêmes récompenses. Quelle consolation pour tous de savoir que, s'ils vous sont unis par la charité, ô mon aimable Maître, ils sont unis en même temps à tous les membres de votre corps, quelque grand que soit l'espace des lieux qui les séparent les uns des autres ! Par une suite nécessaire, ils ont part aux travaux, aux œuvres, aux prières, à tout ce que font ces membres disséminés sur toute la surface de la terre; c'est de vous, ô divin Chef, que toutes ces choses prennent leur mérite. C'est de la vertu de votre sang, qui circule dans tout ce grand corps, qu'elles prennent leur beauté et leur sainteté. Quelle importance pour nous, Seigneur Jésus, d'appartenir comme membres vivants à votre corps ! c'est la vie ou la mort. Ne permettez donc pas que j'en sois jamais séparé en cessant d'être uni avec vous par la grâce ; car vous l'avez dit, on ne peut servir deux maîtres : celui qui n'est pas avec vous est contre vous, et le démon *devient son* chef; il lui est en quelque sorte incorporé,

soumis à sa domination, et il agit par son esprit.
. malheureusement ce qu'est le monde, et ce que
tous les mondains aux yeux de la foi. Arracher
nes à la puissance du prince des ténèbres pour
unir à votre corps, telle est précisément la mis-
de votre Église, qui ne fait que continuer ici-bas,
votre conduite, la régénération de l'humanité que
êtes venu commencer pendant votre vie mortelle,
i ne peut s'opérer que par la réunion des mem-
avec leur chef.

SEIZIÈME MÉDITATION

SUR LA DOCTRINE ÉVANGÉLIQUE, SUR SES DOGMES, SES MYSTÈRES, SA MORALE.

Jésus-Christ et le Saint-Esprit sont la source de la vie de l'Église. Mais il fallait des moyens pour que la vie découlât de cette source sacrée dans chacun des membres pour les vivifier. Le premier moyen employé dans ce but, par le divin Législateur, fut la révélation faite aux hommes par le Verbe incarné d'un certain nombre de vérités surnaturelles et fondamentales réunies en un corps de doctrine dans les saints Évangiles; car *l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* (Matth., IV, 4.) Or, cette doctrine renferme des dogmes, des mystères et des règles de morale.

1er P. — Les dogmes sont les principes qui servent de base à toute la religion chrétienne; ce sont des vérités capitales que Dieu nous a fait connaître par Jésus-Christ, et qui nous donnent la clef d'une infinité de mystères sur lesquels les philosophes avaient disputé vainement jusqu'à la venue du Sauveur, tels que la sainte Trinité, la chute de l'homme, sa réparation par l'incarnation du Fils de Dieu et par le sacrifice qu'il a offert, etc. Sans doute, Dieu en se faisant connaître ici-bas à l'humanité, n'a pas déchiré tous les voiles qui couvrent sa face auguste, il a laissé certaines obscurités qui servent à exercer notre foi; puisque la foi consiste précisément à croire ce qu'on ne voit pas et ce qu'on ne comprend pas; mais tout ce qu'il a daigné nous révéler est tellement rationnel, si logiquement

ordonné, que si l'on veut rompre un seul anneau de chaîne de nos dogmes, on met à leur place une aîne d'erreurs des plus absurdes. Ces dogmes ne sont nc pas uniquement des vérités spéculatives destinées mettre notre foi à l'épreuve, puisque, au contraire, ils us font comprendre une partie de ce que nous igno-ons avant de les connaître : que d'erreurs, en effet, ıfantait l'intelligence des philosophes et des plus ands génies, sur la nature de la divinité, sur le élange du bien et du mal qui se rencontre dans homme ! Dans nos dogmes, il n'y a pas une seule érité qui ne contribue à nous donner une idée incom-lète assurément, mais au moins juste de notre Dieu, u qui ne contribue à nous faire comprendre la dignité le notre nature; quelle est la source de nos mauvais penchants; l'immortalité et le prix de notre âme; la volonté sincère que Dieu a de nous sauver, et ce que nous devons faire pour y correspondre. Enfin, ce qui démontre mieux que tous les raisonnements l'utilité pratique de nos dogmes, c'est que la croyance de ces vérités a fait éclore des vertus dont la nature humaine ne paraissait pas capable, et des mœurs dont la régu-larité ne se trouve point ailleurs que chez les nations chrétiennes : quelle valeur peuvent avoir toutes les allégations possibles contre un fait incontestable? La révélation de ces dogmes est un fait historique, dont le livre le plus authentique qui existe au monde, l'E-vangile, fait foi; le fait de son utilité est public et frappe tous les regards. Après cela, n'est-il pas absurde d'élever encore quelque doute sur ce point, ou de venir demander à quoi ils servent?

2e P. — Le second élément que renferme la doctrine évangélique a *pour objet les mystères* de la vie de Jésus-

Christ, qui ne sont autre chose que les dogmes et la morale chrétienne mis en quelque sorte en action dans les faits les plus saillants de la vie du Sauveur. C'était un moyen de rendre palpables des vérités en apparence purement spéculatives, et de les mettre à la portée de toutes les intelligences en les liant à des faits historiques accomplis devant un certain nombre de témoins, et souvent même en public. C'est ainsi que le dogme de la sainte Trinité et celui de l'Incarnation sont manifestés, au premier chapitre de saint Luc, dans cette ambassade solennelle envoyée à Marie par Dieu le Père, où l'archange Gabriel annonce à la très-sainte Vierge qu'elle concevra par l'opération du Saint-Esprit, et qu'elle enfantera un fils qu'elle nommera Jésus. Nous voyons encore apparaître d'une manière sensible la Trinité sainte au baptême de Jésus-Christ et à sa transfiguration sur le Thabor. Tous les mystères de la vie de Notre-Seigneur, pendant trente-trois ans, sont une preuve continuelle que le Verbe, le Fils éternel de Dieu, s'est bien véritablement fait chair, et que Jésus-Christ était bien réellement Dieu et homme tout à la fois. Tous ces mystères sont encore une source intarissable de lumières pour la pratique des plus éminentes vertus, c'est-à-dire de la morale chrétienne, dont le divin Maître nous a donné l'exemple pendant tout le temps qu'il a passé sur la terre. Il nous apprend, par sa naissance, le détachement des biens périssables de ce monde; par sa circoncision, il nous enseigne l'humilité, et ce que nous devons retrancher dans notre conduite pour être des adorateurs de son Père en esprit et en vérité ; sa présentation au temple est pour nous un modèle de l'obéissance que nous devons à la loi de *Dieu, et sa fuite en Égypte* nous annonce que, si nous

sommes ses disciples, nous serons persécutés comme lui. Sa vie cachée passée dans l'obscurité de la ville de Nazareth jusqu'à l'âge de trente ans, est une leçon consolante pour la plupart des chrétiens qui sont appelés à mener une vie commune et même méprisable aux yeux du monde. Enfin, son jeûne et sa tentation dans le désert ne nous enseignent-ils pas la nécessité de la mortification de notre chair, et la manière dont nous devons combattre les tentations? — Pendant sa vie publique, Jésus-Christ opère un grand nombre de miracles de premier ordre assurément pour faire voir qu'il était envoyé de la part de son Père, pour confirmer sa doctrine, ou pour prouver sa divinité : vérités fondamentales de la religion, qu'il était absolument nécessaire de bien établir; mais aussi pour apprendre que ce qu'il a opéré sur les corps, il le fera désormais tous les jours sur nos âmes : c'est pour cela qu'il se plaît à guérir pendant sa vie les aveugles, les sourds, les boiteux, les paralytiques et toute espèce d'infirmités, et qu'il rend même la vie aux morts. Il touche enfin au terme de son séjour sur la terre, et il veut, par un excès d'amour pour les hommes, laver leurs iniquités dans son sang, en offrant à son Père le plus grand de tous les sacrifices, celui de sa vie, pour payer ainsi la rançon des pécheurs. C'est ainsi qu'il rattache au drame le plus frappant et le plus étonnant le mystère de la Rédemption, et qu'il y résume les exemples les plus sublimes des vertus qu'il avait enseignées dans toutes ses prédications.

3e P. — Comme tout se tient, comme tout s'enchaîne dans cette admirable doctrine! Les dogmes, les mystères, la morale sont unis d'une manière inextricable : on ne peut toucher à *rien sans tout* ébranler. On ne com-

prend pas tout, et il le faut pour que Dieu en soit l'auteur et l'objet, et cependant rien n'est plus rationnel, ni plus satisfaisant pour l'esprit. Ce n'est pourtant pas un système qui dessèche l'âme par des combinaisons arides et au-dessus de la portée du vulgaire, bien loin de là : non-seulement on voit, on touche pour ainsi dire les vérités les plus élevées, qui se rattachent si bien à des faits; mais le cœur, et le cœur surtout, y trouve un aliment inépuisable à sa sensibilité. Tout, en effet, dans la morale chrétienne, qui est la dernière conséquence des dogmes et des mystères dont elle découle tout naturellement, tout se résume, comme nous l'enseigne le divin Maître, dans ce seul mot : *aimer*. Aimer Dieu par-dessus toute chose, parce qu'il est *plus* que toute chose et qu'il est le souverain bien : par conséquent, lui immoler tout ce qui est contraire à sa volonté manifestée par sa loi sainte; lui sacrifier même tout ce qui peut nous porter à lui être infidèles : ainsi, faire la guerre à nos sens par la mortification, à notre orgueil par l'exercice de l'humilité, à l'attachement désordonné aux richesses par l'esprit de pauvreté. Aimer le prochain comme nous-mêmes, non pour ses qualités personnelles, mais pour plaire à Dieu notre dernière fin, et par là même aimer, c'est-à-dire secourir selon notre pouvoir nos semblables quels qu'ils soient, et même nos ennemis; nous dévouer à leur service parce qu'ils sont nos frères en Jésus-Christ, et que Dieu est notre père commun. Et enfin, faire toutes ces choses par des motifs nobles, élevés, par des sentiments que la nature a gravés dans tous les cœurs, la reconnaissance et la générosité : car Dieu nous a aimés le premier. Un autre qu'un Dieu pouvait-il trouver une *morale plus* simple, plus belle, plus digne de l'huma-

nité et plus capable de la régénérer? Telle est pourtant la morale de l'Évangile.

Ces dogmes, ces mystères, cette morale qui forment l'ensemble de la doctrine évangélique, sont l'incomparable trésor que Jésus-Christ a laissé et confié à son Église pour renouveler le monde, lui apporter et lui communiquer la vie!

—

Élévation sur la doctrine évangélique.

I. — Quelles actions de grâce n'avons-nous pas à vous rendre, ô mon Dieu, pour nous avoir révélé des vérités, que les hommes ont vainement cherché à découvrir pendant quatre mille ans? Est-il étonnant que l'homme dont les facultés sont si bornées n'ait pas su s'élever jusqu'à vous, et pénétrer les mystères de votre nature divine? Sans doute le flambeau céleste de la foi ne s'était pas complétement éteint à la suite de la chute originelle; votre peuple était resté dépositaire des dogmes sacrés qui ont toujours été la base de la vraie religion; mais il n'en avait lui-même qu'une idée vague et confuse, et tout le reste de l'humanité était plongé dans les plus épaisses ténèbres. Une idolâtrie absurde et révoltante, les mœurs les plus dissolues, une cruauté qui ne reculait devant aucune barbarie, faisaient tous les frais des religions diverses sous le joug desquelles se courbaient honteusement les peuples les plus civilisés et les plus policés. C'est donc vous, Seigneur, qui, dans votre miséricorde, avez jeté un regard de compassion sur cet homme que vous aviez créé à l'image de votre adorable Fils, que vous aviez

inondé de vos divines lumières avant son péché, et qui ensuite était tombé si bas, victime des ténèbres de son intelligence et de ses plus brutales passions. Vous avez daigné faire briller de nouveau à ses yeux les clartés divines de la foi, vous avez soufflé sur cette étincelle prête à s'éteindre ; vous y avez ranimé le feu sacré, par la révélation de vos dogmes, en envoyant votre Verbe les proclamer et les développer lui-même devant toutes les nations, sous une forme plus précise et plus lumineuse que vous ne l'aviez fait pour votre peuple de prédilection.

II. — Oui, votre aimable Fils a pris une chair semblable à la nôtre, il a voulu et daigné unir sa divinité à notre humanité, pour nous montrer que vos dogmes et vos mystères renferment, comme sa personne adorable, un côté divin que la faiblesse de notre esprit ne saurait saisir complétement, et un côté que nous pourrions dire humain, parce que l'homme en est assez frappé pour en constater la réalité. C'était, Seigneur, l'accomplissement de cette bénédiction que vous aviez donnée à Jacob dans ce sommeil mystérieux, où il aperçut une échelle dont une extrémité touchait au ciel, tandis que l'autre reposait sur la terre ; le ciel et la terre allaient être réconciliés, et Jésus-Christ devait être le lien destiné à rétablir les rapports presque entièrement interrompus entre votre majesté infinie et vos créatures rebelles. Des anges descendaient des cieux pour venir dévoiler à l'humanité mourante les secrets de la vie surnaturelle, et lui apporter vos secours divins, et d'autres esprits célestes remontaient vers la cité sainte pour engager les hommes par leur exemple à se détacher de la terre et à s'élever jusqu'à *vous.* Image frappante de l'auguste mission que vous

êtes venu remplir ici-bas, ô mon Sauveur, en descendant du sein de votre Père pour nous ouvrir les portes de la bienheureuse éternité, et nous offrir les moyens d'y parvenir ! Comment répondre, Seigneur, à des desseins si miséricordieux, si ce n'est en méditant sérieusement vos adorables mystères, et en soumettant notre orgueilleuse raison à ce qu'elle ne saurait comprendre? Oui, mon Dieu, nous croyons fermement tout ce que la doctrine évangélique nous enseigne ; et nous ferons plier sous le joug de votre parole sacrée toutes les révoltes et les répugnances qui ne sont que le fruit de notre imbécillité et de nos ténèbres.

III. — Mais, surtout, nous serons dociles à votre voix, ô divin Maître, lorsqu'il s'agira de vous prouver notre fidélité dans l'accomplissement de votre loi sainte. Vous ne nous l'avez tracée avec tant de soin et de détail, que pour éclairer nos pas à travers les nuages de notre ignorance et le torrent des passions qui nous entraînent à notre perte. Nous n'oublierons pas que notre amour pour vous doit être l'âme de toutes nos œuvres; et si quelquefois notre nature récalcitrante murmure contre le frein que vous lui imposez, si la violence et les sacrifices deviennent nécessaires, nous nous rappellerons tout ce que vous avez fait pour nous, tout ce que vous a coûté notre âme : les sueurs, les souffrances, le sang par lesquels vous l'avez rachetée. Nous serons doux et charitables pour notre prochain, parce qu'il a été comme nous l'objet de votre amour et de toutes vos sollicitudes, parce que, quels que soient nos jugements si souvent injustes, il est peut-être plus agréable à vos yeux que nous ne le sommes nous-mêmes; parce qu'enfin vous nous avez assuré que tout ce *que nous* ferions pour le plus petit

des vôtres, vous le regarderiez comme fait à vous-même. Non, nous ne vous aimerions pas sincèrement, si nous n'aimions pas nos frères, si nous n'étions pas prêts à nous dévouer à leur service; et cependant, ô mon Sauveur, permettez-nous de vous le dire avec Pierre le chef de vos apôtres, vous qui connaissez toute chose, vous savez que nous vous aimons, ou du moins que nous voulons vous aimer; et puisque vous êtes descendu des cieux pour nous secourir, aidez-nous à vous le prouver par nos œuvres. Ainsi soit-il.

DIX-SEPTIÈME MÉDITATION

SUR L'IMMUTABILITÉ DE LA DOCTRINE ÉVANGÉLIQUE.

Êtes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? (Matth., XI, 3.) Voilà le langage que semblent tenir certains philosophes de nos jours, je dirais même certains chrétiens peu éclairés des lumières de la foi. Ils pensent que puisque la loi mosaïque donnée par Dieu lui-même n'était pas le dernier mot de la sagesse infinie, la loi évangélique étant venue apporter un perfectionnement qui place le nouveau Testament bien au-dessus de l'ancien; de même aussi il pourrait se faire que l'Évangile fît place un jour à des croyances et à une morale plus parfaites, c'est-à-dire à des dogmes moins inaccessibles à la raison humaine, à une morale plus commode et plus en rapport avec la faiblesse de notre nature. Tout, dans ce monde, est à l'état de progrès et de perfectionnement, ajoutent-ils : n'y aurait-il donc que la doctrine évangélique qui restât stationnaire et immobile? ne doit-elle pas suivre le mouvement des peuples et les progrès de la civilisation? « Les dogmes, la morale et la forme de l'Église « actuelle sont-ils tout ce que nous devions attendre « de Dieu, ou bien devons-nous en attendre d'autres? »

1er P. — Il n'est pas étonnant que la loi ancienne ou la loi judaïque ait été remplacée par une loi plus parfaite, par celle de l'Évangile. Tout dans la première annonçait qu'elle n'était que temporaire, qu'elle n'était que l'ébauche et le préambule d'une autre qui devait infailliblement la suivre. La promesse du Messie faite dès le premier âge du monde, la foi à l'avénement

de ce divin Rédempteur, sans laquelle personne ne pouvait être compté au nombre des justes, ni espérer de salut; les prophéties qui annonçaient l'époque, le lieu où naîtrait le Sauveur, la famille même qui lui donnerait le jour : n'en était-ce pas assez pour montrer que la religion juive ne devait pas avoir une durée indéterminée, et qu'elle subirait immanquablement de la part du céleste Législateur une transformation ! L'apôtre saint Paul ne nous dit-il pas que *la fin que se proposait l'ancienne loi était le Christ?* (Rom., x,4.) *La loi,* dit encore le même apôtre (Hébr., x, 1), *n'avait que l'ombre des biens à venir, et non l'image qui renferme la substance même des choses. — Tout arrivait à cet ancien peuple en figure* (I Cor., x, 11), — *et toutes ces choses n'étaient que l'ombre de tout ce qui se devait passer dans la loi nouvelle* (Coloss., II, 17). *La loi,* dit à son tour saint Jean (Jean, I, 17), *a été donnée par Moïse, et la grâce et la vérité ont été apportées par Jésus-Christ.* Il faudrait parcourir tout l'ancien Testament, pour voir toutes ces figures expliquées en Jésus-Christ. — On y voit, à chaque page, Dieu promettant à son peuple de le protéger constamment contre ses ennemis, promettant que le Sauveur du monde naîtrait de son sein ; mais nulle part nous ne voyons le Seigneur lui promettre que la synagogue subsisterait jusqu'à la consommation des siècles ; au contraire, nous lisons, au chapitre XXI de saint Luc, que Jésus prédit aux Juifs la destruction complète de la cité sainte et du temple foyer de leur religion, et qu'il leur annonce que leur nation sera dispersée, conduite en captivité sur tous les points de la terre, et foulée aux pieds jusqu'à ce que les peuples aient accompli leur destinée.

Quelle comparaison pourrait-on donc établir entre

l'ancienne et la nouvelle loi? Après la figure devait venir la réalité, mais après la réalité que peut-on attendre encore? Parmi les prophéties, celles qui se rapportaient à la nation juive, à sa religion et à l'avénement du Messie, se sont accomplies avec une exactitude telle, qu'elles ne laissent aucun doute sur l'accomplissement de celles qui touchent à la doctrine évangélique, à son immutabilité surtout et à sa perpétuité. Puis, viennent les promesses que le divin Fondateur de l'Église a faites à cette dernière de la manière la plus positive, en lui assurant son assistance jusqu'à la consommation des siècles. Enfin, Jésus-Christ n'a-t-il pas dit qu'il était la vérité et la vie? ne s'ensuit-il pas que les dogmes, les mystères et la morale qu'il a enseignés étaient, sont et seront toujours la vérité? La vérité est immuable, et il n'y a rien à attendre, en fait de perfectionnement et de progrès, au-delà de la vérité. Aussi le législateur de l'Église chrétienne n'a pas craint de dire avec cette autorité et cette solennité qui ne redoutent pas un démenti : *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas.* (Matth., XXIV, 35.) Il n'y a donc aucun changement à attendre dans la doctrine évangélique ; c'est un rocher inébranlable et indestructible contre lequel toutes les erreurs se sont brisées depuis dix-huit siècles, et contre lequel elles continueront à se briser jusqu'à la consommation des temps. Il n'y a plus à attendre que Jésus-Christ venant à la fin du monde pour juger les nations sur le respect qu'elles auront professé pour sa doctrine, et sur l'usage qu'elles en auront fait dans leur conduite.

2e P. — On parle beaucoup aujourd'hui des progrès de la civilisation *moderne, de leur* incompatibilité avec

les vieux dogmes et les vieilles lois de l'Église, et de l nécessité où se trouve celle-ci de faire des change ments dans sa constitution pour la mettre au niveau de lumières de son siècle. C'est à peu près aussi raison nable que si l'on voulait que Dieu réformât les lois d la nature, parce qu'elles sont surannées, et qu'elle ne sont plus en harmonie avec les besoins croissant des peuples et avec les progrès incessants de l'indus trie. Ainsi, le soleil ne brille pas assez longtemps pou éclairer les travaux urgents entrepris par nos archi tectes et nos industriels. On comprend que cett périodicité des jours et des nuits fût suffisante pou nos ancêtres, qui avaient la bonhomie de se reposer l nuit, comme le saint jour du dimanche; mais aujour d'hui ce système n'est plus tolérable, parce qu'il n saurait satisfaire l'activité dévorante de notre époqu et les exigences de la société présente. On pourrait e dire autant de toutes les autres lois de la nature qu contrarient les vues orgueilleuses et les intérêts cupide de l'humanité. Mais ces lois sont immuables comm celui qui les a établies, et il faut bien que les homme s'y soumettent et en prennent leur parti. Il en est d même des dogmes et des lois fondamentales de l'É glise. Ils sont le soleil de justice qui éclaire le mond moral; et, immuables comme l'astre des jours, placé comme lui à des hauteurs inaccessibles à toutes le puissances humaines, Dieu n'y changera rien, quelle que soient les aspirations nouvelles et les impatience du siècle des lumières. La vérité est, ou n'es tpas; mai elle ne peut souffrir aucune modification. Et d'ailleurs, ne serait-il pas absurde que le souverain Seigneur fût obligé de toucher aux principes éternels que sa sagesse *infinie a donnés* au monde pour guider ses pas chan-

ts dans les voies de la vérité et du salut, selon le
ce et les exigences de ses misérables créatures?
rait-ce pas le renversement de tout ordre et de
subordination? Eh! quoi! l'homme serait intro-
lans les conseils divins, et forcerait en quelque
le maître de l'univers et le sien à refaire et
ıscrire des lois selon son bon plaisir! Non, ce
pas Dieu qui pliera devant les sociétés humaines,
ue avancée que soit leur civilisation. Mais celles-
ront à accepter les vérités que le Tout-Puissant
ımpose, et à en subir les conséquences pratiques,
à être un jour contraintes de rendre un compte
e de leur résistance ou de leur mépris au souve-
juge des nations. — On dira peut-être que l'É-
, qui a reçu le dépôt de la doctrine évangélique,
instituée précisément pour administrer ce dépôt
, et par conséquent pour le modifier et le mettre
ıpport avec les besoins des temps. L'Église, sans
, a reçu de son divin Fondateur tous les pouvoirs
ssaires pour le gouvernement de la société chré-
e; mais parmi ces pouvoirs ne se trouve pas celui
en retrancher, de rien ajouter, de rien changer,
ı mot, ni aux dogmes, ni à la morale de l'Évangile,
x sacrements, parce que toutes ces choses étant
ıables, ce pouvoir lui devenait inutile. Elle peut
lorsqu'elle le juge prudent et utile, toucher à sa
pline, rappeler des lois qu'elle a faites, soit parce
les circonstances à l'occasion desquelles elles
nt été portées ont changé, soit parce qu'après
été pendant longtemps un moyen de sanctifi-
n, le relâchement des mœurs en fait une nou-
source de désobéissance et de perdition. Elle
aussi varier *sa législation* en cette matière selon

les temps, les lieux, les dispositions et le génie de peuples. Mais jamais elle ne se croira autorisée à porte la main sur les révélations divines de son céleste For dateur. Dieu lui-même, qui seul aurait droit de modi fier son propre ouvrage, ne peut rien y changer, parc qu'ayant tout prévu par sa science infinie, et étant l vérité par essence, aucun de ses oracles ne pourr jamais avoir besoin de la moindre modification.

—

Élévation sur l'immutabilité de la doctrine évangélique.

I. — Lorsque vous avez parlé, ô divin Maître pourquoi l'homme ne tombe-t-il pas à genoux pou adorer les vérités que votre bonté et votre miséricord daignent faire briller à ses yeux? Son cœur ne devrai il pas éclater en sentiments d'admiration et de reco naissance pour un bienfait si considérable et si géné reux? L'immutabilité, qui est le sceau divin auquel o reconnaît vos célestes oracles, loin de devenir pou l'humanité un sujet de scandale, ne devrait-elle pa être pour elle une source inépuisable de consolation d'espérance et de paix? Tout est mobile ici-bas : fortune est inconstante; la santé est d'une fragili dont nous faisons tous les jours la douloureuse expé rience; l'amitié même, ce feu presque divin, n'est pa à l'abri de ces vicissitudes qui laissent souvent a cœur plus d'amertumes qu'il n'a goûté de joies. N'étai il pas indispensable pour le repos et le bonheur d l'homme qu'il pût trouver, même ici-bas, un poi *d'appui solide*, inébranlable, à l'abri des incertitud

et de l'instabilité des choses de ce monde? Oui, Seigneur, vous saviez que notre cœur serait continuellement inquiet, tant qu'il ne reposerait pas en vous; vous saviez que vous seul pouviez satisfaire ses désirs insatiables et apaiser les ardeurs qui le dévorent; et alors, ô mon Dieu, votre majesté suprême n'a pas craint de se révéler à nous d'une manière plus claire et plus expresse que sous l'ancienne loi, par les dogmes, les mystères et la morale célestes de votre Évangile. Et comment ces révélations pourraient-elles ne pas être immuables, puisqu'elles sont la manifestation de votre nature et de votre volonté divines, inaccessibles et supérieures à toutes les vicissitudes humaines? Ah! si les biens de ce monde sont périssables, s'ils peuvent nous être ravis, nous avons appris de vous, du moins, qu'il n'est pas de puissance assez forte pour nous enlever, malgré nous, les espérances fondées sur votre salutaire doctrine. Grâce à votre divine parole, je sais que, lors même que je serais ici-bas abandonné de tous les hommes, j'ai dans le ciel un Dieu qui sera toujours pour moi le meilleur des pères; que sa providence veille avec une tendresse maternelle sur moi; que les épreuves de la vie sont, si je veux les souffrir avec patience et résignation, une source de mérites pour la vie future; je puis sur cette terre trouver des cœurs insensibles à mes gémissements et à mes larmes, qui n'aient ni le temps ni la volonté de m'écouter; mais vous, ô mon Dieu, toujours vous serez prêt à écouter la prière de votre enfant, et à l'exaucer. Je sais, ô mon aimable Sauveur, que vous êtes descendu des hauteurs du ciel, et que vous avez épousé ma nature afin de la réhabiliter, de l'ennoblir et surtout de l'éclairer par vos pieux ensei-

gnements et par vos sublimes exemples; je sais que vous avez expié mes péchés en mourant pour moi sur une croix, et en m'appliquant les mérites infinis de votre précieux sang par le moyen des sacrements. Je sais enfin, qu'une fois justifié, une fois dans votre grâce, le divin Esprit habite en moi comme dans un temple; que, si je suis fidèle à ses inspirations et docile à sa voix, il sera pour moi un guide assuré dans la route périlleuse qui conduit au salut; il sera ma force dans les combats, ma consolation dans mes afflictions et dans mes peines; je sais que l'amour divin dont il embrasera mon âme soutiendra mon courage et mon dévouement au milieu des plus grands sacrifices. Que j'aie été, ici-bas, riche ou pauvre, heureux ou malheureux selon le monde, considéré ou méprisé, qu'importe? m'a vie n'est qu'un pèlerinage, le temps de la lutte et de l'épreuve; mais le repos, un bonheur sans nuage et sans fin, m'attendent dans l'éternité pour prix de mes travaux. — Que pourrait-il y avoir à changer dans cette admirable et consolante doctrine? Qu'est-ce que les hommes pourraient trouver de plus beau, de plus grand, de plus généreux pour le substituer à ces dogmes, à ces mystères, à cette morale descendus des cieux? Ah! Seigneur, mais n'est-ce pas précisément parce que vos enseignements sont immuables, que ma confiance est sans bornes? Si je pouvais seulement douter que ce que vous m'assurez être aujourd'hui la vérité, pût ne l'être plus demain, quelle fidélité seriez-vous en droit d'attendre de ma part? Non, vous ne seriez plus un Dieu, vous seriez semblable à ces hommes légers et inconstants qui défont un jour ce qu'ils ont fait la veille. Impatients de porter votre *joug*, qu'ils trouvent trop pesant pour leur délicatesse,

ils voudraient, au lieu de vous servir, vous mettre à la remorque de leurs prétendus progrès et disposer, selon leur caprice, de vos conseils et de votre volonté.

II. — Que votre immutabilité, ô mon Dieu, soit exactement le contraire de cette mobilité de nos sociétés modernes qui ne rêvent que progrès, c'est chose facile à concevoir. Vous êtes l'être souverainement et infiniment parfait, la beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, selon l'éloquent langage de saint Augustin; comment pourrait-on établir une comparaison quelconque entre vous et des êtres chétifs qui sont vos créatures, qui ont tout reçu de vous, et qui ne s'aperçoivent pas que s'il appartient à leur nature de progresser, ce n'est que parce qu'ils sont encore loin de la perfection à laquelle ils aspirent, mais à laquelle ils n'atteindront jamais en cette vie? Qu'ils vous connaissent peu, Seigneur, et qu'ils sont injustes ceux qui vous croient l'ennemi du progrès, parce que vous êtes immuable; comme si votre divinité ne devait pas avoir des attributs différents de ceux de l'humanité! Ils ignorent, sans doute, que vous avez dit vous-même aux hommes: *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* (Matt., v, 48); c'est-à-dire, faites des progrès, faites des efforts, tendez sans cesse à la perfection; mais la perfection est le terme du progrès; et comme vous seul, ô mon Dieu, êtes la perfection absolue, vous ne sauriez faire de progrès et n'avez pas à en faire. Et c'est parce que votre Église professe cette vérité, à savoir, l'immutabilité de votre nature, et par conséquent de vos dogmes, de vos mystères et de votre morale, qu'ils l'accusent de s'opposer aux progrès de l'humanité, en refusant de sortir de son immobilité! Sans doute, tant qu'il s'agira de la foi, de tout ce qui en relève

et de tout ce qui s'y attache, elle s'opposera toujours à toute nouveauté, parce qu'il n'a jamais existé, qu'il n'y a au monde et qu'il ne surgira jamais de sage, ni de philosophe, qui puisse enseigner une doctrine qui l'emporte sur celle dont votre adorable Fils lui a confié le dépôt sacré, et que par conséquent y changer quelque chose ne serait pas progresser. Mais il y a loin entre l'immobilité des croyances et les progrès pratiques. L'astre des jours peut bien rester dans une immobilité relative (1) sans empêcher les corps célestes qui l'entourent de faire leurs révolutions autour de lui, puisqu'il y concourt au contraire par sa puissante attraction, et sans cesser lui-même de les vivifier et de les féconder par sa lumière et sa chaleur; pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans l'ordre moral? et c'est en effet, Seigneur, l'ordre merveilleux que vous y avez établi, et qui est ainsi reflété dans toute la nature physique. Les enseignements de votre foi sont le centre autour duquel doivent graviter tous les actes humains, toutes les civilisations et les progrès des sociétés. Ce centre doit donc être immuable; mais les êtres libres qui sont placés sous son influence peuvent et doivent même progresser en tendant à la perfection. Ils s'en rapprocheront d'autant plus qu'ils obéiront plus fidèlement à la force attractive de leur centre qui est cette même foi. Aussi, votre Église, chargée de continuer sur la terre la mission que vous étiez venu y commencer comme réparateur de l'humanité, ne cesse

(1) Nous disons *relative*, parce que le Soleil tourne sur lui-même, et que, s'il a un autre mouvement, comme quelques astronomes le pensent, il emporte avec lui les planètes dans les abîmes de l'espace, pour accomplir sa révolution autour d'un *centre inconnu*.

de répéter aux hommes : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* Elle s'efforce d'exciter dans leurs âmes la faim et la soif de la justice, c'est-à-dire une noble ardeur pour le progrès moral; c'est le but de tous ses travaux et de toutes ses sollicitudes. Mais, de même, ô mon Dieu, que tout ce que renferme cet admirable univers est un hymne perpétuel qui s'élève du sein même des créatures inertes pour célébrer votre puissance et votre majesté; ainsi toutes les facultés de l'homme, et toutes les œuvres qui en sont les fruits, sont-elles convoquées par votre Église à un progrès incessant vers la perfection, afin de publier tous les jours votre gloire avec plus d'éclat et de magnificence. De tout temps aussi, avons-nous vu la société chrétienne marchant à la tête de tous les progrès. Les ouvrages immortels des Pères témoignent assez que la philosophie, la littérature, l'art oratoire et les langues orientales étaient l'objet des plus sérieuses études de la part des chrétiens des premiers siècles (1). Plus tard, les sciences et les arts menacés par la barbarie ne trouvèrent bien longtemps d'autre asile que les monastères. D'ailleurs, qui n'admirerait les proportions gigantesques de nos vieilles basiliques, la hardiesse et l'élégance de leurs voûtes, la finesse et la légèreté de ces ornementations où la pierre le dispute à nos tissus les plus délicats? Que fait-on de nos jours qui puisse y être comparé, si ce n'est de faibles imitations sur des dimensions étroites et mesquines? Existe-t-il dans l'histoire moderne un seul siècle, un seul

(1) Beaucoup même d'illustres dames chrétiennes savaient le grec et le latin et lisaient les saintes lettres dans la langue même où elles *avaient été écrites*, ainsi que les savants commentaires *latins et grecs qui en* étaient l'explication.

règne comparables à ceux du pape Léon X, sous le rapport du progrès des lettres et des arts? C'est, en effet, alors que fleurirent l'Arioste, Accolti, Alamanni, Frascator, Sannazar, Vida, Bembo, Machiavel, Guichardin, Sadolet, Michel-Ange, Raphaël, André del Sarto, le Caravage, Jules Romain, etc. Et c'est aussi à cette époque que fut achevée la plus grande et la plus belle église du monde, Saint-Pierre de Rome. Tout le monde connaît nos grands orateurs : Bossuet, Fénelon, Massillon, Bourdaloue, qui ont porté notre langue à son plus haut degré de perfection. De nos jours n'avions-nous pas à Rome un phénomène de linguistique dans un cardinal (1) qui parlait parfaitement quarante langues sans compter les idiomes populaires? et ne voyait-on pas, parmi les religieux, des physiciens, des astronomes, des archéologues qui pouvaient le disputer à nos savants français et étrangers les plus éminents? — La vapeur et l'électricité jouent sans doute le rôle le plus important dans nos découvertes modernes; mais je ne sache pas que l'Église ait rien fait pour en entraver les progrès; n'a-t-elle pas, au contraire, à chaque instant répandu sur elles ses bénédictions? Quant à la vapeur, au reste M. Arago a démontré que Hiéron d'Alexandrie, cent vingt ans avant notre ère; Blasco de Garay, en 1543; Salomon de Caus, en 1615; et Branca, en 1629, avaient décrit les principaux effets de la vapeur, et imaginé des procédés pour l'employer comme force motrice. Puis, c'est un moine d'Angleterre qui, dans la solitude de son couvent et au milieu de ses études profondes, annonce, près de deux cents ans avant l'événement,

(1) Le cardinal Mezzofanti.

que la vapeur portera les hommes au bout du monde avec une rapidité inouïe, et qu'ils pourront se communiquer leurs pensées à des distances incommensurables avec la promptitude de l'éclair. Enfin, c'est le célèbre Ampère, chrétien aussi accompli qu'il fut savant physicien, qui découvre toute la théorie des télégraphes électriques (1). Si les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous empêchaient de nous étendre davantage, nous montrerions facilement la part immense qu'a prise l'Église et qu'elle prend encore dans la civilisation des peuples en les moralisant, en adoucissant leur caractère farouche, en les organisant, en y établissant les œuvres de bienfaisance inspirées par sa charité; car l'industrie et les arts peuvent bien jusqu'à un certain point concourir à la prospérité matérielle des nations et au développement de leur intelligence; mais ils ne tardent pas à engendrer la corruption et l'impiété, dès qu'ils cessent d'être animés par le souffle vivifiant de la foi; et alors, au lieu de la civilisation, c'est la démoralisation qu'ils répandent (2).

(1) Voir, pour de plus amples détails, l'*Histoire de la civilisation par le Christianisme*, par Frédéric Ozanam, les quatre premiers volumes des Œuvres complètes.

(2) L'Église est loin d'être indifférente à la prospérité matérielle et aux progrès intellectuels des peuples. Elle a assez prouvé le contraire, soit par les légions de moines qu'elle a employés au défrichement des terres, par ses *frères pontifes* qui construisaient les ponts les plus difficiles à établir sur les grands fleuves, etc.; soit par tous les travaux dont nous venons de parler, et qu'elle a entrepris en faveur des lettres, des sciences et des arts. Mais, à ses yeux, la vraie civilisation consiste bien moins dans la prospérité matérielle et dans les richesses de l'esprit, que dans la moralisation des masses et dans leur docilité *aux lois établies pour maintenir* l'ordre et la bonne har-

N'était-ce pas un progrès, même sur la bienfaisance *officielle* et *civile* de notre siècle, que cette multitude d'institutions charitables et d'hôpitaux fondés par l'Église ? Entre les mains de cette tendre mère, le dévouement désintéressé de la charité chrétienne suffisait à l'administration de tous ces établissements ; l'honneur et le bonheur de servir les membres souffrants de Jésus-Christ payaient assez les sacrifices et les peines de ceux qui se consacraient à ce pieux ministère ; aujourd'hui le laïcisme stérile ne sait faire autre chose que de s'emparer de ces inventions admirables de l'Église, de ces asiles qu'elle avait bâtis pour les pauvres, et d'y établir une pépinière de fonctionnaires dûment rétribués aux dépens de la charité publique : sous son ingrate influence, le dévouement est devenu mercenaire.

Oh ! Seigneur, que les hommes sont injustes lorsque la passion les aveugle ! Le progrès, pour un grand nombre, est uniquement l'affranchissement toujours croissant de toute loi divine et humaine. Ils ne combattent votre Église, et ne l'accusent d'immobilité, que parce qu'elle tient d'une main ferme le frein qu'elle oppose à leurs désordres et à une liberté désastreuse. Mais, ô mon Dieu, votre bras puissant qui la soutient triomphera sans peine de leurs vains efforts, et rendra tout son éclat à l'auréole de gloire dont vous avez orné son auguste front, en la prenant pour votre épouse bien-aimée : cette auréole divine peut bien

monie au sein de la société ; et elle travaille sans cesse à obtenir cet important résultat, en s'efforçant d'établir dans les âmes le règne de Jésus-Christ ; car Jésus-Christ seul a la clef des *cœurs et la force* de dompter les passions des hommes : c'est *ainsi qu'elle* a civilisé le monde.

pâlir un instant aux yeux de la multitude sous les coups de l'épreuve; mais ce n'est que pour apparaître ensuite plus resplendissante, après de nombreuses victoires.

DIX-HUITIÈME MÉDITATION

SUR L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE.

1er P. — De toutes les prérogatives de l'Église, celle qui révolte, qui irrite le plus l'égalité, la liberté et l'indépendance absolues auxquelles notre siècle aspire vainement, et cependant avec une incomparable ardeur, est assurément son infaillibilité. Il est évident que lorsqu'on ne veut voir dans l'Église qu'une institution purement humaine, son infaillibilité apparaît naturellement comme une prétention exorbitante, et les conséquences qui en découlent prennent un caractère d'intolérance qui blesse la raison. Toutefois, ne faut-il pas admettre que toutes les souverainetés possibles ne peuvent exister qu'à la condition d'agir comme si elles étaient infaillibles? n'y a-t-il pas, et ne faut-il pas qu'il y ait dans tous les gouvernements une voix qui parle en dernier ressort, et dont les décisions soient sans appel (1)? Car, du moment où l'on pourrait sans cesse remettre en question toute espèce d'arrêt, sous prétexte d'erreurs ou d'injustice, une incertitude funeste planerait sur les droits les mieux acquis, toute direction des affaires deviendrait impossible. L'Église, étant le gouvernement de la société chrétienne, a d'autant plus de titres à ce droit commun de l'infaillibilité, que sa juridiction est plus étendue que celle de toutes les autres souverainetés, puisqu'elle embrasse l'univers entier, et que plus le territoire d'un gouvernement est vaste, plus il est né-

(1) *C'est la pensée* de Joseph de Maistre. Du Pape, c. I.

cessaire que les incertitudes en se multipliant ne viennent pas affaiblir l'autorité, ni compliquer l'administration de la chose publique. Mais ce qui lui donne surtout plus de droit à cette infaillibilité commune à tous les gouvernements, c'est d'abord que l'Église restreint son infaillibilité et ne s'en prévaut qu'en matière de religion, telle que la définition des articles de foi, la règle des mœurs, la discipline générale, les constitutions monastiques, la liturgie, la canonisation des saints; et qu'après dix-huit siècles d'exercice de sa puissance, personne ne pourrait la convaincre de s'être jamais trompée dans son enseignement, qui est encore aujourd'hui le même que celui des apôtres. Depuis dix-huit cents ans ses lois fondamentales n'ont pas subi le moindre changement, et c'est précisément cette immutabilité qui est la source des reproches qu'on lui adresse en l'accusant de rester immobile pendant que les peuples sont, dit-on, dans la voie du progrès. Mais outre cet accord constant avec elle-même, pendant le cours de tant de siècles, accord qui contraste d'une manière frappante avec les variations perpétuelles opérées dans les législations de tous les empires, l'Église a toujours eu pour la gouverner des hommes qui réunissaient au plus haut degré les qualités qui peuvent le mieux assurer ici-bas l'infaillibilité des conseils et des décisions. Qui oserait, en effet, contester d'abord aux Pontifes, aux Évêques, aux Pères et aux docteurs qui ont administré et qui administrent encore les affaires de l'Église, cette science profonde des livres saints et de la tradition dont ils ont su faire respecter l'intégrité depuis les apôtres jusqu'à nous, et qui n'a cessé de vérifier cet oracle *de Malachie* : *Les lèvres des* prêtres seront

les gardiennes de la science, et c'est à la bouche du sacerdoce que l'on demandera la connaissance de la loi (II, 7)? Où trouverait-on ensuite plus de sagesse, de prudence, de maturité, de connaissance pratique du cœur humain pour porter et prononcer des jugements? Y a-t-il jamais eu enfin d'autorité plus indépendante de la pression qu'exerçent ordinairement sur les conseils les passions du dehors et celles du dedans? Jamais, d'une part, l'autorité ecclésiastique n'a cédé contre sa conscience ni aux menaces, ni à la force brutale des puissances du siècle, elle a préféré le martyre; et de l'autre, destinée à combattre les inclinations perverses de l'humanité, elle s'en est affranchie elle-même, autant qu'il est permis à la faiblesse de notre nature d'y parvenir, et jamais elle n'a pris de décision importante sous leur influence (1). Ainsi, une science profonde des choses saintes; l'expérience et la maturité; enfin, toute l'indépendance possible ici-bas, pour éviter l'influence des passions : telles sont les garanties qui mettent les décisions de l'Église à l'abri de l'erreur, et qui lui assurent déjà un degré d'infaillibilité supérieur à celui que s'attribuent les autres gouvernements.

2e P. — Mais outre cette infaillibilité de droit commun et de raison, l'Église possède encore une *infaillibilité absolue et divine*, à laquelle aucune autre ne peut être comparée. Le Verbe s'était fait homme pour apporter la vérité sur la terre, et pour arracher ainsi l'intelligence et la raison humaines au dédale inextricable

(1) Sur 259 Papes qui ont gouverné l'Église depuis son établissement jusqu'à nos jours, 80 sont comptés au nombre des *Saints*.

d'erreurs dans lequel elles s'étaient plongées. Mais, pour que la vérité ne fît pas elle-même naufrage dans la suite des temps, et pour qu'elle pût parvenir intacte aux générations les plus reculées au milieu du déluge des fausses doctrines et des subtilités de l'esprit de mensonge, il fallait d'abord que ce dépôt sacré fût confié à des mains sûres, qui non-seulement le garderaient avec intégrité, mais qui en répandraient encore les richesses de siècle en siècle dans l'univers entier. Il fallait ensuite un tribunal suprême et sans appel, dont les décisions fussent revêtues d'une infaillibilité sanctionnée par la parole d'un Dieu, afin de trancher toutes les difficultés, et de dissiper tous les doutes qui pouvaient obscurcir de leurs voiles trompeurs l'éclat des vérités célestes, que le Sauveur voulait faire briller aux yeux de tout homme venant en ce monde. Les apôtres et leurs successeurs furent en effet choisis par Jésus-Christ pour remplir cette double mission. Ils reçurent le dépôt de la vérité ou de la doctrine de l'Évangile; ils furent chargés de l'enseigner à toutes les nations, et le Sauveur leur promit d'être avec eux, c'est-à-dire de les assister jusqu'à la consommation des siècles : *Allez*, leur dit-il, *enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit : enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé : voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* (Matth., XXVIII, 29, 20.) Ainsi, les apôtres enseignant avec l'assistance de Jésus-Christ, jusqu'à la fin des temps, ne pouvaient donc jamais annoncer une doctrine erronée, et devenaient par conséquent toujours infaillibles dans leur enseignement. Mais le divin Maître voulut leur donner une garantie plus positive encore de cette préroga-

tive toute divine et de cet insigne privilége, et il leur assura que jamais les portes de l'enfer, c'est-à-dire l'erreur et le mensonge qui ouvrent l'entrée de l'enfer, ne pourraient triompher de l'Église; en d'autres termes, que l'Église serait toujours à l'abri de l'erreur, dépositaire de la vérité et infaillible dans sa doctrine : *Et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* (Matth., xvi, 18.) Or, comme ces promesses du Sauveur n'ont été faites qu'aux apôtres et à leurs successeurs, c'est-à-dire à l'Église catholique, apostolique et romaine, ce qui sera démontré dans la suite de ces méditations, il en résulte que l'Église catholique possède *seule* la vérité et l'infaillibilité, à l'exclusion de toute autre société religieuse. Si c'est être intolérant d'admettre que l'Église est *seule* dépositaire de la vérité infaillible qui réduit à néant toute autre doctrine opposée à la sienne; qui éclaire, échauffe et donne la vie au monde entier des esprits, par l'effusion de ses divins rayons; pourquoi ne serait-on pas également intolérant lorsqu'on affirme que le soleil est, comme l'indique son nom *solus*, le seul astre qui possède une lumière qui lui soit propre, que tous les autres corps célestes pâlissent devant lui et ne font que réfléter quelques rayons empruntés à son immense foyer; enfin, que le soleil *seul* éclaire, échauffe et donne la vie au monde physique? l'un comme l'autre ne sont-ils pas des faits incontestables; et celui qui a créé un soleil à l'usage des corps et du temps, pouvait-il négliger d'en créer un à l'usage des âmes et de l'éternité?

3e P. — Cependant, l'infaillibilité de l'Église une fois reconnue, il importe de savoir quel en est le siége. Il est évident que cet insigne privilége devait être réservé à ceux qui ont été chargés spécialement du

dépôt de la foi et du soin d'enseigner les fidèles, c'est-à-dire, au souverain Pontife et aux Évêques ; car ce sont eux qui forment uniquement l'*Église enseignante*. Les pasteurs du second ordre, c'est-à-dire les curés et les autres prêtres, ne sont que des délégués des Évêques, qui portent de leur part aux fidèles l'enseignement qu'ils ont eux-mêmes reçu des premiers pasteurs. Ils n'ont pas la plénitude du sacerdoce, et par là même ils ne sont pas juges de la foi : l'infaillibilité n'était donc pas nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions.

La promesse de l'infaillibilité fut faite par Jésus-Christ : d'abord à Pierre seul, et, dans sa personne, à ses successeurs légitimes. Un an environ avant la passion, et pendant la troisième année de sa prédication, le divin Maître étant avec ses disciples auprès de la ville de Césarée de Philippe (1), les interrogea et leur dit : *Qui dites-vous que je suis? Simon-Pierre répondit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus lui répondit à son tour, et lui dit : Vous êtes heureux, Simon Bar-Jona* (2), *parce que ce n'est point la chair et le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père, qui est dans les cieux. Et moi aussi je vous dis que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église ; et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je vous donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout*

(1) Césarée de Philippe, ville de Phénicie, située au pied du Liban. Elle fut d'abord appelée *Dan* ou *Pan*. Philippe, fils d'Hérode l'Ascalonite, l'agrandit et en fit la capitale de sa tétrarchie. Il lui donna alors le nom de *Césarée*, pour faire sa cour à Tibère César. Aujourd'hui on appelle cette ville : *Banias*.

(2) *Bar-Jona*, fils de Jean. *Jona*, contraction de *Joannes*, nom du père de saint Pierre.

ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans les cieux; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans les cieux. (Matth., XVI, 15 à 19.) Nous lisons encore, dans l'Évangile de saint Luc, qu'après l'institution du sacrement de l'Eucharistie, et qu'après avoir conféré à ses apôtres l'épiscopat, le Sauveur dit à Pierre au moment où il allait se rendre au jardin des Olives : *Simon, Simon, Satan était dévoré du désir de vous cribler, comme on crible le froment : mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas : et lorsque tu seras converti, affermis tes frères.* (S. Luc, XXII, 31, 32.) D'après ces paroles du texte sacré, nous sommes en droit de conclure que celui qui est la pierre fondamentale de l'Église ne saurait chanceler; car alors il entraînerait dans sa chute la ruine complète de l'édifice sacré qu'il soutient, et contre lequel pourtant les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir. Si le chef de l'Eglise pouvait tomber dans l'erreur, ce serait en vain que Jésus-Christ lui-même aurait prié pour que la foi de Pierre ne défaillît pas, et qu'il aurait confié au chef des apôtres le soin d'affermir ses frères dans la foi. Après sa résurrection, le divin Maître s'adressant encore spécialement à saint Pierre, exige de lui une triple profession d'amour et de dévouement, et lui dit solennellement : *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis.* (S. Jean, XXI, 16, 17.) Mais, si Pierre n'est pas infaillible dans sa doctrine, comment pourra-t-il conduire les agneaux et les brebis, c'est-à-dire les fidèles et les pasteurs, dans les divins pâturages de la vérité ? Enfin, au moment de remonter au ciel, Jésus dit à tous les apôtres réunis à saint Pierre : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations... Voici que je suis avec vous*

tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. (Matth., XXVIII, 19, 20.) Cette nouvelle promesse, loin d'infirmer les trois premières, les corrobore; car le Sauveur ne promet ici d'être avec ses apôtres jusqu'à la fin des temps, c'est-à-dire d'être infaillibles comme lui-même, qu'à la condition qu'ils seront unis à Pierre : donc, cette prérogative est tellement propre au chef de l'Église, qu'elle cesse d'être partagée par les évêques et même par les conciles, dès qu'ils se séparent du souverain Pontife. Qu'y a-t-il d'étonnant que celui qui est à la tête de l'Église ait reçu de Jésus-Christ des priviléges si sublimes et si singuliers? Dans notre corps mortel, auquel saint Paul compare la sainte Église (Rom., XII, 4), la tête n'a-t-elle pas été plus avantageusement partagée que les autres membres? n'est-elle pas comme le centre auquel convergent toutes les relations des sens et des autres organes de la vie? n'est-elle pas le siége principal de l'intelligence, de la volonté et du gouvernement de notre être tout entier? Aussi, en revendiquant pour le chef de l'Église les prérogatives nécessaires et assurées à l'exercice des importantes fonctions dont il est revêtu, nous n'entendons point l'isoler des membres avec lesquels il forme un même corps. — Dans un corps, il y a un ensemble d'action, auquel les parties qui le composent prennent une part proportionnée au rôle qu'elles ont à jouer. C'est, en effet, ce qui a lieu dans le gouvernement de la société chrétienne. Quoique les papes ne se soient jamais trompés lorsqu'ils ont prononcé comme souverains juges sur un point de dogme, sur une question de droit, sur les affaires publiques de l'Église, et quoiqu'ils aient reçu la promesse qu'en pareille *circonstance*, l'assistance du Saint-

Esprit ne leur ferait jamais défaut, ils n'en sont pas moins obligés d'employer tous les moyens convenables pour éclairer leurs jugements. D'autre part, ce n'est pas sans raison que Jésus-Christ a établi les successeurs des apôtres ou les évêques juges de la foi, et qu'il leur a aussi promis l'infaillibilité lorsqu'ils se tiendraient unis aux souverains Pontifes. C'est ce qui explique pourquoi le chef de l'Église a recours, soit aux conciles, soit aux évêques dispersés dans l'univers chrétien, quand il a à prendre quelque décision importante. Mais, comme ni les conciles, ni les évêques séparés du souverain Pontife ne sauraient être infaillibles, nous sommes en droit de conclure que c'est principalement dans le successeur de saint Pierre que réside l'infaillibilité de l'Église (1).

(1) Nous savons que la doctrine que nous venons de professer n'est pas celle de quelques théologiens français ; aussi, nous ne saurions résister au besoin que nous éprouvons de citer à l'appui de notre sentiment, d'abord, un extrait de l'encyclique de Pie IX, du 9 novembre 1848 ; et ensuite, celui d'une allocution du même souverain Pontife, du 17 décembre 1847.

(*Encyclique.*) « Dieu lui-même a établi *une autorité vivante* pour enseigner et maintenir le vrai et légitime sens de sa céleste révélation, et pour terminer, *par un jugement infaillible*, toutes les controverses en matière de foi et de mœurs, afin que les fidèles ne tournent pas à tout vent de doctrine, entraînés dans les piéges de l'erreur par la perversité des hommes. Or, cette autorité *vivante et infaillible* n'existe que dans cette Église que Jésus-Christ notre Seigneur a bâtie sur Pierre, chef, prince et pasteur de toute l'Église, dont il a promis *que la foi ne défaillirait jamais* ; Église qui a toujours vu ses pontifes se succéder, sans interruption, depuis Pierre, assis dans sa chaire, comme héritiers et défenseurs de sa doctrine, de sa dignité, de son honneur et de sa puissance, et parce que LA OU EST PIERRE, LA *EST L'ÉGLISE*, et parce que Dieu parle toujours par le Pontife Ro-

Élévation sur l'infaillibilité de l'Eglise.

I. — Grâces vous soient rendues, Seigneur, d'avoir assuré le dépôt des vérités saintes que vous avez con-

main (conc. de Chalcéd.), *qu'il vit toujours dans ses successeurs, juge par eux* (Synode d'Éphèse, act. III), *et offre la vérité à ceux qui la cherchent* (S. Pierre Chrys., à Eutychès); c'est pour cela qu'il est nécessaire d'entendre les divins oracles *dans le sens qu'y attache et y a toujours attaché cette chaire du bienheureux Pierre*, laquelle, *mère et maîtresse de toutes les Églises* (conc. de Trente, sess. VII), a toujours conservé pure et inviolable la foi reçue du Seigneur Jésus-Christ, et l'a enseignée aux fidèles, montrant à tous le chemin du salut et l'enseignement *d'une vérité exempte de corruption. Là est cette Eglise principale d'où sort l'unité du sacerdoce* (S. Cypr., Ép. 56); là est cette métropole de la piété, dans laquelle se trouve la pleine et parfaite solidité de la religion chrétienne, *dans laquelle a toujours subsisté dans sa force la primauté de la chaire apostolique* (S. Aug., Ép. 162), *à laquelle, à cause de sa prééminence, toute l'Eglise, c'est-à-dire les fidèles, quelque part qu'ils se trouvent, doivent recourir* (S. Irénée, contre les hérét., liv. III, c. III), *et avec laquelle quiconque refuse de recueillir est par là même convaincu de dissiper* (S. Jérôme, Ép. 15, n° 2). »

(*Allocution.*) « Maintenant, vénérables frères, nous vous communiquons l'extrême surprise dont nous avons été profondément affecté, quand un écrit, émané d'un homme constitué en dignité ecclésiastique et publié par lui, est parvenu jusqu'à nous. (Allusion au mandement d'un Évêque gallican, en date du 14 août 1847.) En effet, cet homme, parlant dans cet écrit de certaines doctrines qu'il appelle *les traditions des Eglises de son pays*, et par lesquelles il prétend restreindre les droits de ce Siége apostolique, n'a pas rougi d'affirmer que ces traditions étaient tenues en estime par nous. Loin de nous, certes, vénérables frères, la pensée ou l'intention de nous éloigner jamais, pour si peu que ce soit, des enseignements de nos ancêtres, ou de laisser *amoindrir en rien* l'autorité du Saint-Siége. Oui, sans

fié à votre Église, par le don d'infaillibilité que vous n'avez accordé qu'à elle seule! Au milieu des erreurs, des systèmes séduisants et des sophismes de toute espèce qui surgissent à chaque instant au sein de la société, comment aurions-nous pu, sans ce secours puissant, discerner les divins oracles d'avec les illusions répandues par l'esprit de mensonge! Il fallait à l'homme sur la terre, comme autrefois au peuple de Dieu dans le désert, une nuée mystérieuse, qui soutînt sa foi durant le voyage de la vie, même pendant le jour, c'est-à-dire, lors même que l'Église jouirait d'une paix profonde; il lui fallait sur-

doute, nous attachons du prix aux traditions particulières, mais à celles seulement qui ne s'écartent pas du sens de l'Église catholique; mais par-dessus tout nous révérons et nous défendons très-fortement celles qui sont d'accord avec la tradition des autres Églises, et avant tout avec cette sainte Église Romaine, à laquelle, pour nous servir des paroles de saint Irénée, *il est nécessaire, à cause de sa primauté, que se rattache toute l'Eglise, c'est-à-dire les fidèles qui sont partout*, et dans laquelle s'est conservée, par ceux qui sont partout, cette tradition si vénérée des apôtres. »

Il est fort remarquable que ces prétendues libertés de l'Église gallicane aient attendu l'année 1682 et le règne d'un roi comme Louis XIV pour se formuler; et ce qui est plus étonnant encore, c'est que l'Église gallicane soit restée, en cette circonstance, dans le plus profond isolement, aucune autre Église n'ayant adhéré à ses opinions. « Ainsi, dit le cardinal Gousset, trente-quatre évêques réunis par *l'ordre* du roi ont eu la prétention de fixer les limites de la puissance de l'Église, et particulièrement de celle de son chef, comme si on eût ignoré jusqu'alors, et comme si le vicaire de Jésus-Christ eût ignoré lui-même ce qu'il peut et ce qu'il ne peut pas. » (*Théol. dogm.*, t. I, p. 737.) En voulant se soustraire au joug spirituel de l'Église, ils n'ont pas vu qu'ils courbaient honteusement la tête sous le joug *temporel des princes* de la terre.

tout pendant la nuit, c'est-à-dire, au milieu des contradictions et des persécutions que devait soutenir l'épouse de Jésus-Christ, à l'exemple du divin Maître, une colonne de feu, une lumière éclatante, qui ne laissât aucun doute sur la route à suivre pour arriver au salut éternel. Pourquoi, sous la loi de grâce, serions-nous moins favorisés que les Juifs sous la loi de crainte? Vous serait-il plus difficile, ô mon Dieu, vous le Tout-Puissant, de faire un miracle qui se perpétuât jusqu'à la fin des temps, que d'en faire un qui a duré pendant quarante ans? Qu'y a-t-il de surprenant qu'ayant choisi des hommes pour continuer sur la terre l'œuvre de la rédemption, vous ayez donné à celui que vous avez établi le chef souverain de vos ministres et votre vicaire ici-bas, le don d'infaillibilité? N'avez-vous pas revêtu tous vos prêtres de pouvoirs bien autrement étonnants, tels que ceux par lesquels ils remettent les péchés et par lesquels ils consacrent le corps adorable de votre divin Fils? Oui, Seigneur, je crois à l'infaillibilité de votre Église et en particulier à celle de son chef; j'y crois d'une foi aussi vive qu'à tous les autres dogmes du christianisme, puisque c'est la même autorité qui me l'affirme, et qu'elle repose sur les mêmes oracles.

II. — Quelle paix, quelle tranquillité parfaite pour une âme d'être assurée qu'elle possède la vérité! Pour le comprendre, il faudrait avoir été témoin des luttes affreuses et des désespoirs qui sont le fruit du doute. Aussi, ô mon Dieu, soyez à jamais béni de m'avoir donné cette lumière divine de l'infaillibilité de votre Église pour dissiper toutes mes ténèbres, et pour diriger mes pas dans l'étroit sentier qui conduit à la vie véritable *de l'éternité*. Oui, mon Dieu, votre Église

et son vénérable chef n'ont qu'à parler, et aussitôt mon intelligence et ma raison s'inclineront devant eux, comme si votre adorable Fils eût fait entendre lui-même cette voix céleste qui est venue apporter la vérité dans le monde : je m'écrierai alors avec le grand saint Augustin : *Rome a parlé, tout doute a disparu* (1). Tout doit se taire devant la sagesse infinie dont elle est l'infaillible organe : la sagesse, la prudence, la science humaines ne sont, devant cette éclatante lumière, que des lueurs incertaines qni ne sauraient qu'égarer les imprudents qui les prendraient pour guides. Eh! la raison de l'homme qu'est-elle donc, pour oser se poser en juge devant les promesses de l'infaillibilité que vous avez faites à votre Église et à votre représentant sur la terre? Cette raison si fragile, si incertaine, qui se trompe à chaque instant lors même qu'il s'agit de choses temporelles et palpables, aurait l'audace de disputer avec les oracles sacrés qui assurent à la société chrétienne la possession absolue et exclusive de la vérité, et qui depuis dix-huit cents ans n'ont jamais été démentis? Je le sais, Seigneur, cet insigne privilége fait frémir l'erreur; elle crie à l'intolérance, et elle ne voit pas pourquoi l'Église catholique réclame pour elle seule le bénéfice d'une faveur qui paraît exorbitante en présence de la faiblesse humaine. Mais l'erreur est aveugle; elle ne sait pas voir dans le saint Évangile que Jésus-Christ n'ayant accordé l'infaillibilité qu'à l'Église, dont il est lui-même le fondateur, personne autre ne saurait se

(1) Duo concilia missa sunt ad Sedem Apostolicam : indè etiam rescripta venerunt. Roma locuta est, causa finita est. (*S. Aug., Serm.* 131, nº 10.)

l'attribuer, sans faire violence au texte sacré, ni sans forfaire aux règles les plus vulgaires du sens commun. Comment d'ailleurs celui qui affirme une chose comme celui qui la nie pourraient-ils être également infaillibles? O mon Dieu! dès que l'homme cesse d'être docile à votre voix, dès que son orgueil le conduit à n'avoir d'autre guide que son propre jugement, il se perd, il marche d'égarement en égarement, il finit par être absurde; et cette raison dont il était si fier l'abandonne et le livre au ridicule, ou plutôt à la pitié. C'est la chute de Lucifer qui se perpétue sur la terre à différents degrés, depuis Luther et Lamennais jusqu'à l'artisan le plus ignorant et le plus grossier qui voudrait aussi à son tour jouer l'esprit-fort et pouvoir se dire infaillible!

III. — Oh! sainte Église de Jésus-Christ! oh! Pontife suprême, Père vénérable de toute la chrétienté! je me prosterne à vos pieds; je me soumets pour l'avenir, comme pour le présent et le passé, à toutes les décisions, à tous les jugements que vous avez prononcés, ou que vous prononcerez pour éclairer ma foi. Je ne mets aucune différence entre votre voix et celle de Dieu, qui vous a promis son assistance jusqu'à la consommation des siècles. Mon respect le plus profond, ma docilité la plus parfaite, ma reconnaissance et mon amour sincères, sont des devoirs sacrés que je remplirai fidèlement envers vous jusqu'à mon dernier soupir. Que l'infaillibilité de vos divines lumières ne cesse jamais un instant de briller à mes yeux, jusqu'à ce que la foi et l'espérance cédant leur place à la charité, j'arrive à cette cité sainte qui est l'Église du ciel, où je verrai Dieu face à face, et où toutes les splendeurs de la vérité viendront remplir mon âme d'inénarrables délices. Ainsi soit-il.

DIX-NEUVIÈME MEDITATION

SUR LA CATHOLICITÉ DE L'ÉGLISE.

1er P. — L'Église est *catholique* ou universelle sous tous les points de vue. L'universalité est une conséquence nécessaire de sa nature même. L'Église, en effet, n'est autre chose que le gouvernement visible établi sur la terre par Dieu lui-même pour conduire les hommes à leur fin dernière, c'est-à-dire, pour leur apprendre à connaître, à aimer et à servir l'Être suprême, leur Créateur, leur souverain Seigneur, et mériter par ce moyen les récompenses de la vie future et éternelle. Or, comme tous les hommes, sans exception, sont destinés à cette fin, et n'ont été créés que pour y parvenir, il en résulte que l'action de l'Église, ou du gouvernement visible de Dieu ici-bas, doit s'exercer sur tous les individus comme sur tous les peuples : l'Église doit donc être universelle ou *catholique*. On le voit, ce caractère est essentiel et inhérent à sa mission ; c'est pour cela que Jésus-Christ dit à ses apôtres : *Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit; et apprenez-leur à pratiquer tout ce que je vous ai enseigné.* (Matth., xxviii, 19, 20.) Dieu, notre souverain Maître, a le droit incontestable de dicter des lois à tous les hommes et à tous les peuples, et d'exercer sur eux une action universelle et sans limites; l'Église, qui est son pouvoir exécutif, est donc revêtue de la même prérogative; et c'est pour cela, qu'ayant le droit et même le devoir de se mêler à tous les actes humains, pour les *soumettre* à sa salutaire influence, comme nous le di-

sions dans la cinquième méditation, elle est nécessairement *catholique* ou universelle. Les hommes, sans doute, peuvent résister à cette influence ; ils peuvent même secouer entièrement le joug que l'Église leur impose, et se révolter ouvertement contre elle : mais ils ne pourront jamais la dépouiller des droits qu'une autorité inattaquable, celle de Dieu-même, lui a conférés.

2e P. — Aussi, comme l'action que Dieu a voulu exercer sur les hommes par son Église a commencé à se produire dès l'origine des temps, qu'elle s'est perpétuée sans interruption jusqu'à nous, d'abord par les patriarches, puis par Moïse, par les rois, par les juges, par les prophètes et par la hiérarchie établie définitivement sous la loi évangélique ; et qu'elle continuera à s'exercer ainsi, malgré tous les efforts de l'impiété, jusqu'à la consommation des siècles, la *catholicité* de l'Église s'étend à tous les temps. — L'Église est encore *catholique* en ce sens qu'elle enseigne *toutes* les vérités que Jésus-Christ lui-même a enseignées par ses apôtres, et qu'aucune de ces vérités n'a cessé d'être comptée au nombre de ses dogmes, depuis qu'elle en a reçu le dépôt ; parce que les hommes sont et seront toujours ce qu'ils ont été, c'est-à-dire, aussi sujets à l'erreur en ce qui regarde leurs intérêts éternels, aussi portés au mal et aussi faibles dans l'accomplissement de leurs devoirs ; et que, par conséquent, toujours il sera nécessaire de faire briller à leurs yeux la même lumière divine par laquelle le Seigneur daigne éclairer leurs pas dans la voie du salut. — Enfin, l'Église est *catholique* quant aux lieux, en ce qu'elle est répandue *simultanément*, en vertu de la nature même de son institution, dans la plus *grande partie des régions* connues ; en ce qu'elle

est constamment plus répandue que chacune des sociétés séparées de sa communion. Jamais aucune secte n'a été et ne sera, nous ne disons pas plus nombreuse, mais aussi nombreuse que l'Église de Jésus-Christ; les prophètes, le Sauveur du monde, les apôtres, les pères et les docteurs de tous les temps, s'accordent à nous représenter l'Église comme devant être constamment universelle sans cesser d'être une; à la différence des protestants, qui, par Église *catholique*, entendent la réunion de toutes les sociétés chrétiennes qui admettent les articles fondamentaux réduits à leur plus simple expression, et qui diffèrent néanmoins entre elles sous une multitude de points de vue de la plus haute importance. Comment peut-on, d'ailleurs, appeler *Église* l'amas de plusieurs sectes, qui, loin d'avoir entre elles aucune union, se regardent les unes comme hérétiques, les autres comme idolâtres, et qui se disent toutes mutuellement anathème?

3e P. — L'universalité de l'Église quant aux lieux, c'est-à-dire son expansion simultanée dans la plus grande partie de l'univers connu, est une conséquence naturelle de son institution. Destinée à éclairer et à régir tous les peuples de la terre et toutes les générations qui se succèdent, elle devait, pour pouvoir atteindre ce but, trouver dans l'homme des dispositions naturelles qui fussent en harmonie avec l'organisation et la mission célestes qu'elle avait reçues de son divin Fondateur. Le Sauveur, en effet, n'ayant fait son Église que pour le service de l'humanité et afin de la conduire au salut, a calqué en quelque sorte la nature même de sa hiérarchie et l'économie de ses fonctions, sur celle de la famille humaine. Lui-même a voulu *être le père* de la famille chrétienne, l'Église ou ses

ministres en sont la mère, tous les fidèles sont des frères. Comme père, il impose des lois à ses enfants, la mère est chargée de les promulguer et de veiller à ce qu'elles soient fidèlement observées. Elle exhorte les fils rebelles au respect et à la soumission ; sans cesse elle remplit les fonctions de médiatrice entre les enfants ingrats et le père justement irrité. Elle plaide la cause des premiers, elle apaise par ses ferventes prières la sévérité de son Époux, elle réconcilie et bénit. Elle s'efforce d'entretenir la plus tendre affection entre tous les membres de cette immense famille, en cimentant leur union par les liens de la divine charité. Comment s'étonner maintenant si l'Église réunit à tant d'autres caractères qui révèlent sa céleste origine, celui de l'*universalité*, puisque la nature de son organisation, et jusqu'aux sentiments les plus délicats et les plus généreux qui l'animent, se trouvent déjà *universellement* répandus dans la famille, et par conséquent dans toutes les sociétés qui couvrent la surface du globe? c'est ce qui explique en partie, comment il a été plus facile à l'Église de Jésus-Christ, qu'à toutes les sectes qui s'en sont séparées, de l'emporter par le nombre de ses conquêtes, et de pouvoir revendiquer avec justice pour elle seule le titre divin de *catholique*.

—

Élévation sur la catholicité de l'Église.

I. — Le péché d'origine avait jeté un voile funèbre sur toute la terre. Le soleil de la vérité s'était caché sous des nuées obscures et semblait s'être retiré à

jamais dans le secret de son sanctuaire. L'ignorance la plus profonde régnait depuis quatre mille ans parmi les hommes, au point de vue de leurs intérêts éternels. La Judée seule, qui abritait le peuple que Dieu s'était choisi entre tous les peuples, avait conservé la connaissance du vrai Dieu, et nourrissait l'espérance de la rédemption future. Ses prophètes annonçaient avec joie le moment heureux où le genre humain tout entier recevrait les lumières divines et serait éclairé par le Sauveur, qui, semblable à l'astre des jours, devait inonder toute la terre de l'éclat de ses célestes rayons. « Le Messie, disait le saint roi David, « aura les nations pour héritage, et les extrémités de « la terre pour possession. (Ps. II.)—Il dominera d'une « mer jusqu'à l'autre, et du fleuve jusqu'aux limites « de l'univers. (Ps. LXXI.) — Tous les rois de la terre « l'adoreront; toutes les nations lui obéiront. (*Ibid.*) « — Tous les peuples de la terre se convertiront au « Seigneur; toutes les familles des nations se pros- « terneront devant lui. (Ps. XXI.) » — Isaïe, parlant au nom de Dieu au Rédempteur du monde, s'écriait : « Voilà que je t'ai établi la lumière des nations, pour « que tu portes le salut qui vient de moi jusqu'aux « extrémités de la terre. (Is., XLIX.) » — Malachie, à son tour, donnait à entendre la diffusion de l'Église de Jésus-Christ sur toute la terre, par opposition avec l'Église judaïque qui n'était que pour la Judée : « Je « ne mets plus en vous ma volonté, disait aux Juifs le « Seigneur des armées, et je ne recevrai plus de dons « par vos mains, car, du levant jusqu'au couchant, « mon nom est glorifié par toutes les nations; et en « tout lieu on offre et on sacrifie en mon nom une « *oblation pure.* (Malach., I.) » C'est ainsi, Seigneur,

que vous annonciez au monde étonné l'étendue de vos miséricordes, et comment votre Église, pour en être l'instrument, devait être *catholique* et établir son règne sur l'univers entier!

II. — Vous-même, ô divin Sauveur, vous rappeliez à vos apôtres que ces prophéties devaient s'accomplir en vous : « Ainsi il est écrit, leur disiez-vous, ainsi il « a fallu que le Christ souffrît et qu'il ressuscitât le « troisième jour d'entre les morts, et qu'en son nom « la pénitence et la rémission des péchés fussent prê- « chées dans toutes les nations, en commençant « par Jérusalem. (Luc, XXIV, 47.) — Allez dans le « monde entier; prêchez l'Évangile à toute créature. « (Marc, XVI, 15.) — Vous recevrez la vertu de l'es- « prit saint, qui descendra sur vous; et vous me servi- « rez de témoins dans Jérusalem, dans la Judée, dans « la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » (Act. des ap., I, 8.) Je comprends, après de semblables paroles, que les apôtres aient annoncé l'Évangile et établi des églises dans toutes les contrées qu'ils ont pu parcourir, sans distinction de peuples ou de nations. Aussi, saint Paul écrivait-il aux Romains qu'*il avait reçu la grâce de l'apostolat pour soumettre toutes les nations à la foi, au nom de Jésus Christ* (aux R., I, 5), ajoutant que *la foi qu'il leur prêchait s'était répandue dans tout le monde.* (*Ibid.*, 8.) Il fallait bien, en effet, que les apôtres eussent appris de vous, ô mon divin Maître, que votre Église devait être catholique, pour s'expliquer leur zèle, les nombreux voyages qu'ils ont entrepris, les dangers de toute espèce qu'ils ont courus sur terre et sur mer, tous les travaux en un mot qu'ils ont entrepris pour la propagation de l'Évangile. Et ce qui lèverait tous les doutes à ce sujet, s'il en pouvait

exister, ce serait cet article qu'ils ont inséré dans le symbole de leur foi, et dont ils exigeaient la profession de la part des premiers chrétiens : *Je crois à la sainte Église catholique.* C'est encore cette même foi à la catholicité de l'Église de Jésus-Christ qui me révèle le secret de cette ardeur infatigable qui n'a cessé d'animer dans tous les temps, depuis dix-huit siècles, des milliers d'ouvriers évangéliques, qui n'ont pas craint d'affronter toutes les souffrances et même la mort, pour aller porter dans les contrées les plus lointaines les bienfaits du christianisme.

III. — Vos apôtres, Seigneur, avaient à peine rendu le dernier soupir au milieu des tourments du martyre, que déjà votre Église était répandue dans tout le monde connu : les uns avaient porté l'Évangile dans l'Orient et jusque dans les Indes, d'autres au sein de la civilisation grecque et égyptienne, à Athènes, à Alexandrie ; saint Pierre avait choisi l'Occident pour le champ de ses travaux et avait envoyé des missionnaires dans les Gaules, en Espagne et jusqu'en Afrique. Aussi Tertullien, qui vivait au troisième siècle depuis l'établissement du christianisme, disait-il dans son apologie de la religion chrétienne : « Les Maures, « les Marcomans, les Parthes même, quelque nation « que ce soit, renfermée dans ses limites, est-elle plus « nombreuse qu'une nation qui n'en a d'autres que l'u- « nivers? Nous ne sommes que d'hier et nous rem- « plissons tout ce qui est à vous, vos villes, vos îles, vos « forteresses, vos colonies, vos bourgades, vos assem- « blées, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, « le sénat, le forum ; nous ne vous laissons que vos « temples. » O mon Dieu ! qui ne reconnaîtrait la puissance de votre bras dans un changement si subit

opéré sur la surface de la terre, sans force matérielle, sans le secours de la science humaine, par des hommes ignorants, appartenant aux classes infimes de la société ; sans autre moyen, en un mot, que la croix et la prédication des vérités, que leur avait enseignées leur divin Maître. Comment ces païens vivant au sein du luxe, d'une vie molle et sensuelle, dans un siècle où les lettres, les sciences, les arts et la civilisation étaient parvenus à un si haut degré de perfection, ont-ils pu embrasser en foule une doctrine dont les principes fondamentaux étaient le détachement des richesses, la mortification de la chair et l'humilité, et dont l'auteur était un crucifié? Comment surtout ont-ils été jusqu'à donner leur vie en si grand nombre, plutôt que de renoncer à la croire et à la pratiquer? Ah! Seigneur, c'est que, selon votre promesse, vous étiez avec votre Église, vous avez travaillé avec vos apôtres : vous parliez par leur bouche, ils étaient inspirés par votre divin esprit, votre divine charité les soutenait et les animait. Vous aviez promis que votre Église s'étendrait de l'orient à l'occident, et vous avez opéré cette révolution prodigieuse en quelques années, par le seul ministère de ces hommes simples que vous aviez revêtus de vos pouvoirs divins : votre Église est devenue catholique, et ce seul caractère suffirait à prouver la divinité de son institution. Oui, mon Dieu, je le confesse et je le publie hautement : *Je crois en l'Église catholique!....*

VINGTIÈME MÉDITATION

SUR L'APOSTOLICITÉ DE L'ÉGLISE.

Nous avons déjà médité sur les dogmes, les mystères et la morale de la doctrine évangélique. Il importe maintenant de méditer sur l'apostolicité de la doctrine et du ministère de l'Église, c'est-à-dire, de bien comprendre comment la doctrine évangélique que les apôtres ont prêchée, est encore et sera toujours transmise dans toute sa pureté par l'Église, et comment le ministère qu'exerce aujourd'hui l'Église et qu'elle exercera jusqu'à la consommation des siècles, est et sera toujours le même que celui des apôtres.

1er P. — L'Église a trois moyens de faire connaître et de répandre la doctrine évangélique qu'elle a reçue des apôtres : les livres saints ou l'Ecriture sainte, la tradition et la prédication : Io les livres saints qui renferment l'ancien et le nouveau Testament. Les livres de l'ancien Testament ont été conservés jusqu'à nos jours tels que les Juifs les avaient transmis aux apôtres, puisque ceux qui sont entre nos mains sont en tout semblables à ceux que les rabbins eux-mêmes possèdent encore aujourd'hui. Que les livres du nouveau Testament soient essentiellement les mêmes que ceux qui sont sortis de la main des apôtres, c'est sur quoi il est impossible d'élever le moindre doute. Pour s'en convaincre il suffit de se rappeler que les apôtres et les disciples de Jésus-Christ se répandirent dans les diverses régions du monde connu ; que partout il se *orma* des Églises chrétiennes gouvernées par les pas-

teurs qu'ils y établirent; que la doctrine qu'ils avaient prêchée fut consignée par eux dans des écrits, et que ces écrits furent disséminés dans toutes les Églises. Ces livres sont dès lors révérés comme divins; les copies s'en multiplient à l'infini. Les Pères en expliquent le texte sacré de siècle en siècle. Comment serait-il possible que des erreurs essentielles eussent pu se glisser dans des livres aussi répandus, aussi connus, respectés au point de voir les martyrs donner leur vie pour soutenir la divinité de la doctrine qu'ils renferment? dans des livres, où se trouvent réunis le dogme et la morale de toute la religion chrétienne, et par conséquent toutes les règles de conduite observées par les chrétiens de tous les temps? Au reste, l'Église chargée du dépôt sacré des livres saints a toujours veillé avec le soin le plus scrupuleux à ce que l'intégrité la plus parfaite y fût conservée, et le saint concile de Trente en est une preuve irréfragable. — II° Les apôtres n'ont pas écrit et n'ont pas eu l'intention d'écrire tout ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit, ni tout ce qu'il a fait, ni tout ce que le Saint-Esprit leur a révélé; saint Jean nous en avertit lui-même lorsqu'il dit, à la fin de son Évangile : *Jésus a fait encore beaucoup d'autres choses; si elles étaient écrites, je crois que le monde entier ne pourrait contenir la quantité de livres qu'il faudrait employer pour les y consigner* (S. Jean, XXI, 25); et dans sa seconde épître il s'exprime ainsi : *J'aurais encore plusieurs choses à vous écrire, mais je n'ai pas voulu les confier à l'encre ni au papier; j'espère que je serai bientôt auprès de vous, et que je vous les dirai de vive voix.* (II S. Jean, 12.) Cette doctrine révélée que les apôtres ont enseignée de vive voix s'appelle *parole de Dieu non* écrite ou tradition, c'est-

à-dire, doctrine transmise de main en main, et toujours reçue dans l'Église. Les successeurs des apôtres, les pères de l'Église, nous ont transmis dans leurs écrits cette doctrine, qu'ils avaient apprise d'eux de vive voix. Lorsque leur sentiment est unanime sur un point, on en conclut avec raison qu'ils tiennent cette doctrine des apôtres, qu'elle est également la parole de Dieu, comme ce qui est écrit dans les livres saints. Le saint concile de Trente, représentant l'Église universelle, met sur le même rang les saintes Écritures et les traditions non écrites touchant la foi et les mœurs, comme ayant été reçues par les apôtres de la bouche de Jésus-Christ même, ou annoncées par eux sous l'inspiration directe du Saint-Esprit, et étant parvenues jusqu'à nous par la succession non interrompue de l'enseignement de l'Église catholique; puis, il déclare anathème quiconque a la témérité de rejeter ces traditions. (Sess. IV.)Les protestants eux-mêmes sont forcés de recourir à l'autorité de la tradition, pour fixer le vrai sens des Écritures sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, pour reconnaître l'inspiration des livres saints, le précepte de la sanctification du dimanche, etc. Enfin, les sources de la tradition apostolique sont la croyance ou la pratique générale et constante de l'Église catholique ; la liturgie prise dans son acception la plus étendue; les écrits des pères, des papes, des évêques; et l'autorité de l'Église qui, assistée du Saint-Esprit, discerne infailliblement la vérité de l'erreur. — III° Mais, si la sainte Écriture et la tradition pouvaient et devaient servir de base à l'enseignement de l'Église, elles ne suffisaient pas toutefois à la propagation de la foi catholique; aussi le *Sauveur*, après avoir prêché lui-même, a-t-il recom-

mandé à ses apôtres de prêcher à leur tour à toutes les nations, et de leur enseigner ainsi tout ce qu'il leur avait appris. Et comme dans la prédication on ne fait autre chose que développer les vérités renfermées dans l'Écriture et dans la tradition, il en résulte que, quant au fond et quant à la forme, la prédication de l'Église est apostolique. L'enseignement par la prédication est tellement une nécessité pour répandre l'instruction religieuse et pour attirer les âmes à la foi, que les protestants eux-mêmes, inconséquents avec leur propre principe, que la Bible et rien que la Bible suffit à chaque fidèle, ne laissent pourtant pas de convoquer ceux de leur secte aux discours qu'ils font dans leurs prêches, et de leur imposer l'explication qu'ils donnent de l'Écriture; d'après eux pourtant, chacun est suffisamment inspiré par l'esprit de Dieu pour interpréter les livres saints, et être infaillible relativement au sens qu'il lui donne. — L'Église est donc apostolique dans sa doctrine.

2e P. — L'Église est encore apostolique quant au ministère qu'elle exerce : tous les catholiques soutiennent, contre les schismatiques, que la véritable Église est celle dont les pasteurs sont les successeurs légitimes des apôtres. L'apostolicité du ministère consiste donc dans la succession non interrompue des évêques sur les siéges fondés par les apôtres ou par leurs successeurs légitimes. On distingue dans le ministère apostolique deux genres de pouvoirs qui émanent des apôtres, et que ceux-ci avaient reçus de Jésus-Christ. L'un est le pouvoir d'ordre, qui est inhérent au caractère épiscopal, et qui s'est perpétué par l'ordination, dont le rit a été déterminé par Notre-Seigneur. Les apôtres *ont ordonné les* premiers évêques, ceux-ci

en ont ordonné d'autres, et ainsi de suite; de sorte que les évêques de nos jours ont reçu le même caractère, le même pouvoir d'ordre qu'avaient reçus les premiers successeurs des apôtres. Quiconque n'a pas été ordonné, ou ne l'a été que par quelqu'un qui n'était point évêque, ne peut participer au ministère apostolique. Le pouvoir en vertu duquel on peut exercer le pouvoir d'ordre, et prendre part au gouvernement de l'Église, est le pouvoir de juridiction; il naît de l'institution canonique, dont le mode est déterminé par les lois ecclésiastiques émanées des souverains pontifes, ou du moins sanctionnées par eux, en leur qualité de chefs de l'Église. Par cette institution, chaque évêque reçoit la juridiction qu'avaient ceux qui les ont précédés, en remontant jusqu'aux apôtres. Les nouveaux évêchés, qui sont érigés par les successeurs des apôtres, sont aussi apostoliques que ceux qu'établissaient les apôtres eux-mêmes, puisqu'ils sont fondés comme les premiers par la puissance apostolique... Le ministère apostolique qui se perpétue par la succession des évêques, comme une propriété spéciale de l'Église de Dieu, est une marque qui distingue celle-ci de toutes les sociétés schismatiques. Ce divin ministère a été établi par Jésus-Christ, pour qu'il se perpétuât jusqu'à la consommation des siècles : « Toute puissance, leur dit-il, m'a été donnée dans le « ciel et sur la terre... Comme mon Père m'a envoyé, « je vous envoie..... » (S. Matth., XXVIII, 19. — S. Jean, XX, 21.) Puis, en conférant à ses apôtres la mission qu'il avait reçue de son Père, il les revêt des pouvoirs nécessaires pour l'accomplir, du pouvoir de prêcher l'Évangile, d'enseigner toutes les nations, *d'administrer* les sacrements; et il donne à Pierre, en

particulier, le pouvoir de gouverner toute l'Église, avec l'autorité de *paître les agneaux et les brebis*, c'est-à-dire les fidèles et les pasteurs : il confère aussi ces mêmes pouvoirs aux successeurs des apôtres, puisqu'il s'agit d'une mission qui ne doit finir qu'avec le monde, et que, d'ailleurs, il leur promet lui-même son assistance jusqu'à la fin des temps. L'apôtre saint Paul parle aussi du ministère apostolique comme étant institué de Dieu pour le maintien de la vraie doctrine contre l'erreur, et par conséquent comme d'un ministère qui doit durer autant que l'Eglise. (Ep. aux Ephés., IV, 11.) C'est pourquoi le même apôtre a établi par l'imposition des mains Timothée évêque d'Ephèse, et Tite évêque de Crète, en les chargeant de garder le dépôt de la foi, et de perpétuer leur ministère par l'établissement d'autres pasteurs. (Ep. à Tite, I, 5.) C'est au reste l'enseignement des Pères et de toute la tradition. Il faut toutefois remarquer ici, que, pour que le ministère soit apostolique, il faut non-seulement que le pouvoir d'ordre ait été conféré par des évêques successeurs des apôtres, mais il faut encore que le pouvoir de juridiction ait été donné selon les règles canoniques établies par l'Église. De là cette décision solennelle du saint concile de Trente : « Tous ceux qui osent s'in-
« gérer dans l'exercice du saint ministère, de leur
« propre autorité, ou qui n'y ont été appelés que par
« le peuple ou par la puissance séculière et par les
« magistrats, ne sont pas des ministres de l'Église,
« mais des voleurs et des larrons qui ne sont pas
« entrés par la porte. (Sess. XXIII, c. IV.) Anathème
« à celui qui dira que ceux qui n'ont été légitimement
« ordonnés ni envoyés par la puissance ecclésiastique
« et canonique, mais qui viennent d'ailleurs, sont de

« légitimes ministres de la parole et des sacrements. » (*Ibid.*, c. VII.) Ainsi, pour reconnaître si un évêque a le pouvoir apostolique d'exercer son ministère, il faut examiner si celui dont il a reçu l'ordre et celui qui lui a conféré la juridiction remontent, par une chaîne non interrompue de translation de pouvoirs, jusqu'aux apôtres (1).

—

Élévation sur l'apostolicité de l'Église.

I. — Depuis dix-huit cents ans, ô mon Dieu, vous nous avez conservé dans toute sa pureté la sainte doctrine que vous êtes venu apporter au monde, et que vos apôtres ont prêchée à leur tour à toutes les nations. En vain le père du mensonge s'est-il plu à répandre l'erreur, à soulever les passions, à allumer le feu des persécutions, même dès le berceau de l'Église ; en vain au seizième siècle l'une des plus redoutables hérésies a-t-elle bouleversé l'Europe ; en vain la philosophie du dix-huitième siècle a-t-elle employé tour à tour la fourberie, le mensonge, le sarcasme, le ridicule et jusqu'à la force brutale : la vérité est restée intacte au sein de votre Église. Les hérésiarques, les philosophes et les tyrans ont passé, mais vos paroles n'ont point passé. Votre Évangile nous est resté tel que nous l'ont transmis vos apôtres et leurs successeurs. La séduction a fait et fait encore, sans doute, d'innombrables victimes dont nous déplorons amèrement la

(1) La majeure partie de cette méditation a été puisée dans *le t. I de la Théologie dogmatique*, du cardinal Gousset.

perte; mais, malgré tous les efforts de l'enfer, votre parole de vie est encore prêchée parmi nous, et chaque jour de nouveaux ouvriers évangéliques surgissent de toutes parts pour aller l'annoncer aux contrées les plus lointaines, et pour la répandre au prix même de leur propre sang. Et si l'Europe, fière du progrès de ses lumières, s'obstine à repousser les rayons divins du Soleil de vérité, afin de se bercer et de s'enivrer dans les délices d'une liberté trompeuse qui est celle du mal, elle finira par retomber dans la barbarie; tandis que la doctrine apostolique, poursuivant la série de ses victoires dans l'univers entier qui lui a été donné en partage, fera brîller son céleste flambeau aux yeux des peuples qui dorment encore à l'ombre de la mort, et leur apportera la vérité et la vie. Elle quittera la terre ingrate qui l'aura dédaignée, mais elle la quittera pour son malheur; et elle ira féconder de sa bienfaisante chaleur des cœurs plus fidèles et plus dociles. Oh! Seigneur, éloignez de notre patrie ce terrible châtiment, éloignez-le de moi surtout; et ne souffrez pas que jamais il s'élève dans mon âme une seule pensée réfléchie qui soit en opposition avec ce don précieux de la foi que vous avez daigné m'accorder préférablement à tant d'autres. Si vous trouvez parmi nous si peu de disciples de bonne volonté, ce n'est pas qu'ils puissent, pour la plupart, ignorer de bonne foi la sainteté de votre doctrine; les livres sacrés sont assez répandus, la tradition est assez connue; votre divine parole retentit assez, à temps et à contre-temps, selon l'expression de l'apôtre, pour qu'il soit facile aux intelligences même les moins élevées et les moins cultivées d'être parfaitement instruites de tout ce qui est nécessaire au salut.

Ce ne sont ni les mystères, ni la sublimité de votre enseignement qui effrayent et éloignent les esprits. Il faut le dire à notre honte, ô mon Dieu, c'est l'austérité de votre loi, ce sont les sacrifices qu'elle impose, c'est le détachement des richesses, la chasteté et la mortification, l'humilité qu'elle commande : voilà ce qui lui suscite tant d'adversaires et d'ennemis, voilà le secret des schismes, des hérésies, et de toute l'impiété moderne ! Eh bien ! Seigneur, voilà aussi ce qui affermit ma foi; car les hommes n'auraient jamais imaginé une doctrine qui est la mort de leurs passions, et si essentiellement opposée à la corruption humaine; et pour qu'elle ait pu, malgré cela, faire sans cesse de si nombreux prosélytes dans toutes les classes de la société, pendant dix-huit cents ans, il faut convenir que Jésus-Christ seul a pu en être l'auteur, et que par conséquent elle est apostolique.

II. — Mais, ô divin Maître, si nous admettons que la doctrine de votre Église remonte aux temps apostoliques, et par là même jusqu'à vous, ne faudrait-il pas convenir aussi que ceux qui en ont reçu le dépôt, et qui s'efforçent de la faire connaître et de la répandre dans le monde entier, remplissent un ministère aussi ancien et aussi divin que cette doctrine elle-même? Quelle paix pour la conscience, quelle consolation pour le cœur d'un chrétien qui peut se dire : Les prêtres qui m'instruisent ont été envoyés par mon évêque : mon évêque a reçu la consécration par des évêques en communion avec la sainte Église, et par conséquent successeurs des apôtres; il a reçu sa mission ou sa juridiction du souverain Pontife successeur de Pierre; il est dépositaire de la doctrine apostolique, puisque c'est celle qu'il me fait enseigner : donc le mi-

nistère qu'il exerce pour me conduire au salut est le même que celui des apôtres, c'est-à-dire apostolique et par conséquent divin! Que les hommes fiers de leurs ancêtres établissent des arbres généalogiques pour remonter à grand'peine jusqu'au douzième siècle au plus; qu'ils y retrouvent avec bonheur et orgueil quelque fier-à-bras qui se soit illustré et dont ils réclament à grands cris l'illustre parenté; pour moi, chrétien avant tout, je puis lire sans tant de peine la longue liste des souverains Pontifes qui ont depuis dix-huit siècles occupé, sans interruption morale, la chaire de saint Pierre, et remonter ainsi jusqu'au jour où Jésus-Christ dit à celui qu'il établissait le chef de son Église : « Paissez mes agneaux, paissez mes brebis... Tout ce « que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, tout « ce que vous délierez sera délié... » et jusqu'au jour aussi où le Sauveur dit également à ses apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au « nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, et apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai com- « mandé... » Et je suis fier à mon tour, à bien plus juste titre, d'avoir pour pasteur un véritable descendant des apôtres, qui m'enseigne les mêmes vérités que les apôtres enseignaient, et qui exerce vis-à-vis de moi le même ministère que celui que Jésus-Christ avait confié aux douze premiers évêques qu'il avait choisis lui-même et qu'il avait consacrés de ses propres mains. Que je plains, ô mon Dieu, les schismatiques, les hérétiques et tous ceux qui vivent loin de la vérité à l'ombre de l'erreur! ne pourrions-nous pas leur dire : Montrez-nous votre origine, vous qui voulez avoir chez vous la sainte Église? Vous pourrez nous citer Jansénius, *Calvin*, Luther, Photius, mais vous

serez forcés de vous arrêter là où l'homme a séparé la branche du tronc sacré de l'Église; et c'est cet homme qui vous a donné son nom! vous n'êtes donc pas *chrétiens*, puisque vous ne remontez pas jusqu'aux apôtres, et par conséquent jusqu'au *Christ*, dont nous tenons cette glorieuse qualification. N'êtes-vous pas comme des fils sans père, comme des disciples sans maître; ou plutôt celui que vous regardez comme votre père et votre maître, n'est-il pas comme un successeur sans prédécesseur, comme un pasteur sans mission? D'où vient sa doctrine, et qui lui a donné le droit de vous arracher aux entrailles du Père céleste, qui est dans les cieux, pour faire de vous ses propres enfants? Pauvres frères égarés! Combien nous vous plaignons! Non, nous n'avons jamais éprouvé pour vous ni mépris, ni indignation, ni ressentiment; mais nous vous portons, avec la sainte Église, une compassion pleine de charité, et notre vœu le plus ardent c'est que Dieu ouvre enfin vos yeux à la vérité. Pour nous, Seigneur, nous ne saurions assez bénir votre miséricordieuse providence qui nous a fait naître au sein de cette Église apostolique, qui, par son auguste ministère, nous a reçus dès notre naissance au nombre de ses enfants, et nous a nourris du lait de son antique et divine doctrine.

VINGT-ET-UNIÈME MÉDITATION

SUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE.

1er P. — L'Église étant destinée à être la gardienne de la doctrine que Dieu a donnée à la terre par le ministère de Jésus-Christ, et l'Église ayant reçu la mission de faire connaître et de faire observer cette doctrine dans l'univers entier; cette Église devait être *une* comme la vérité qu'elle enseigne, et comme le Dieu qui l'a chargée de remplir ces sublimes fonctions. Les hommes ne peuvent donc pas, en sûreté de conscience, s'attacher suivant leur caprice à n'importe quelle Église; mais ils sont tenus, sous peine de se perdre pour l'éternité, d'entrer dans l'Église que Jésus-Christ a établie, et Jésus-Christ n'en a établi qu'une seule, l'Église catholique et apostolique; à elle seule il a communiqué ses pouvoirs, et donné la mission de continuer son œuvre de la rédemption des hommes jusqu'à la consommation des siècles. Notre Seigneur, en effet, n'a-t-il pas dit : « J'ai encore d'au-« tres brebis qui ne sont pas de cette bergerie; il faut « que je les y amène, elles entendront ma voix, et il « n'y aura *qu'un troupeau et qu'un pasteur* » (S. Jean, x, 16)? Et dans la prière qu'il adresse à Dieu son Père, il dit : « Père saint, conservez en votre nom ceux « que vous m'avez donnés, afin qu'ils ne fassent « *qu'un*, comme vous et moi nous ne faisons *qu'un*. « (*Ibid.*, XVIII, 11.) Ce n'est pas seulement pour « eux que je prie, mais encore pour tous ceux qui « croiront en moi, afin que tous ensemble ne soient « *qu'un :* comme vous, mon Père, vous êtes en moi et

« moi en vous, qu'ils soient de même *un* en nous, « afin que le monde croie que vous m'avez envoyé. « Aussi, leur ai-je donné la gloire que vous m'avez « donnée, afin qu'ils ne soient *qu'un*, comme vous et « moi nous ne sommes *qu'une même chose.* » (*Ibid.*, 20, 21, 22.) L'apôtre saint Paul écrivant aux Éphésiens dit encore : « Ayez soin de conserver l'*unité* d'un « même esprit par le lien de la paix ; puisque vous « n'êtes qu'un seul corps et qu'un esprit, ayant tous « été appelés à la même espérance. Il n'y a qu'un « Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême ; il n'y a qu'un « Dieu, père de tous. » (Aux Éphés., IV, 3, 4, 5, 6.)

2e P. — Mais cette unité de l'Église, contrairement à celle que les protestants admettent en principe, renferme nécessairement l'unité de doctrine et l'unité de communion, de ministère ou de gouvernement. L'unité de doctrine, d'après les protestants, consiste dans la croyance de quelques articles fondamentaux seulement ; et ils prétendent qu'on peut se sauver dans toutes les communions qui ont conservé ces articles : ils rejettent par conséquent l'unité du ministère ou du gouvernement. L'unité de doctrine, dans le sens orthodoxe, consiste dans la croyance, au moins implicite, de *toutes* les vérités révélées et reçues comme telles dans l'Église catholique. Il n'y a pas de distinction possible à établir entre des articles fondamentaux et d'autres qui ne le seraient pas. Jésus-Christ, en effet, donnant aux apôtres leur mission, ne leur dit pas : Enseignez aux hommes tels ou tels dogmes indispensables au salut, désignez-leur les articles fondamentaux pour qu'ils puissent les discerner d'avec les autres. Il veut que les apôtres « annoncent et fassent observer *tout* ce ce qu'il leur a commandé. » (Matth., XXVIII, 19, 20.)

Il leur dit encore : « Prêchez l'Évangile à toute « créature; celui qui croira et sera baptisé, sera « sauvé; celui qui ne croira pas, sera condamné. » (S. Marc, XVI, 15, 16.) Il est donc de toute nécessité de croire, non à une partie de l'Évangile, mais à l'Évangile tout entier; à la doctrine de Jésus-Christ telle qu'elle a été transmise par les apôtres, telle qu'elle nous est enseignée par les évêques leurs successeurs. Enfin, il promet à l'Église enseignante son assistance jusqu'à la consommation des siècles sans distinction d'articles; et il n'admet aucune exception lorsqu'il dit : « Si quelqu'un n'écoute pas l'Église, tenez-le « pour un païen et un publicain. » (S. Matth., XVIII, 17.) — Puis, c'est saint Paul qui atteste qu'il ne peut exister plusieurs doctrines qui puissent conduire au salut. « Quand nous vous annoncerions nous-mêmes, « dit-il aux Galates, ou lorsqu'un ange descendu du « ciel vous annoncerait un Évangile différent de celui « que vous avez reçu, qu'il soit anathème. » (Aux Galat., I, 9.) Saint Paul ne fait pas plus que Jésus-Christ de distinction entre ce qui est fondamental et ce qui ne l'est pas. Or, serait-il vrai que les hérétiques de tous les temps, et, en particulier, que les sectes sans nombre de la Réforme, toutes opposées les unes aux autres, professassent la doctrine de l'Évangile, telle qu'elle nous a été transmise par les apôtres? Évidemment non : ils ne sont donc pas dans l'unité, ils en sont sortis, et encourent par là même l'anathème de l'apôtre. — Terminons par ce passage du disciple bien-aimé, de l'apôtre de la charité, de saint Jean, en un mot, qui ne laissait pas néanmoins de dire : « Quiconque ne demeure point dans la doctrine de « Jésus-Christ, *mais qui s'*en éloigne, ne possède

« point Dieu ; et quiconque demeure dans la doctrir
« de Jésus-Christ possède le Père et le Fils. Si que
« qu'un vient à vous et n'a pas cette doctrine, ne
« recevez pas dans votre maison, et ne le saluez poin
« car celui qui le salue participe à ses œuvres pe
« verses. » (II S. Jean, 9, 10, 11.) Or, qu'est-ce qı
la doctrine de Jésus-Christ, si ce n'est l'Évangile to
entier, sans y rien retrancher? Aussi, est-ce cette do
trine que l'Église a reçue des apôtres et qu'elle n
cessé d'enseigner, et c'est pour cela qu'elle est con
plétement une dans sa doctrine, mais d'une manièi
bien différente et plus parfaite que ne le sont les pr
testants.

3e P. — L'unité de la communion, du ministère o
du gouvernement, est le second caractère indispen
sable de l'unité de l'Église. Il consiste dans la soumis
sion aux pasteurs légitimement institués, et principa
lement au pape, chef visible de l'Église. On es
hérétique lorsqu'on rejette sciemment une vérité qu
l'Église enseigne comme révélée ; on est schismatiqu
lorsqu'on s'élève contre l'autorité suprême du souverai
Pontife, et qu'on rompt l'unité du ministère en s
séparant de la communion des pasteurs légitimes
l'un et l'autre sont rebelles à l'Église et encourent ce
anathème prononcé par Jésus-Christ : « Celui qui n'é
« coute pas l'Église doit être traité comme un païe
« et un publicain. » (S. Matth., x, 17.) L'unité d
communion, de ministère ou de gouvernement, es
une conséquence nécessaire de l'unité de doctrine
Aujourd'hui, plus que jamais, les gouvernements sen
tent la nécessité de la centralisation, pour qu'il y ai
unité d'action et de direction dans leurs affaires
comment donc l'Église pourrait-elle parvenir à main-

tenir l'unité de doctrine et l'unité des moyens nécessaires pour la faire observer dans le monde entier, si elle ne possédait l'unité d'action et de direction, c'est-à-dire l'unité de communion, de ministère ou de gouvernement? Cette unité est la force de l'Église; c'est pour cela que, de tout temps, ceux qui ont été ou qui sont encore les ennemis de la société chrétienne établie par Jésus-Christ, se sont efforcés d'attaquer ce privilége divin qui n'a été accordé qu'à elle seule, et qu'elle n'a jamais cessé de posséder seule aussi depuis dix-huit cents ans. Dès les temps apostoliques l'erreur cherchait à se mêler à la doctrine pure et céleste de l'Évangile, et saint Paul en avertissant les fidèles des dangers qui les menaçaient, leur signale l'unité des efforts du ministère sacré de l'Église, comme le seul moyen de conserver l'unité de la foi. « Dieu, dit-il, a donné à son Église quelques-uns « pour être apôtres, d'autres pour être prophètes, « d'autres pour être évangélistes, d'autres pour être « pasteurs et docteurs, afin qu'ils travaillent à la per- « fection des saints, qu'ils s'appliquent aux fonctions « de leur ministère, et qu'ils édifient le corps de Jésus- « Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'*unité* « *d'une même foi* et d'une même connaissance du Fils « de Dieu... afin que nous ne soyons pas des *enfants* « *flottants*, et que nous ne nous laissions pas *emporter* « *çà et là à tout vent de doctrine*, par la malice des « hommes, et par leur astuce à nous circonvenir dans « l'erreur. » (Aux Ephes., IV, 11, etc.) Mais comment ce ministère apostolique et pastoral, établi dans l'Église de Jésus-Christ pour maintenir l'unité de la foi, pourrait-il atteindre ce but, s'il ne possédait pas lui-même *cette unité, et s'il* était permis à chacun de

s'ingérer de soi-même, sans mission, dans le gouvernement de l'Église? Quelle garantie resterait-il à l'unité de la foi contre l'erreur, si on pouvait élever autel contre autel, et se séparer des pasteurs, dont le ministère remonte par une succession non interrompue jusqu'aux apôtres? — Saint Paul va jusqu'à mettre les divisions, les schismes, sur le même rang que les œuvres de la chair, qui excluent du royaume des cieux. (Aux Galat., v, 19. etc.) L'esprit des apôtres est passé à leurs successeurs; et de tout temps les évêques, les pères et les docteurs ont insisté sur la nécessité absolue d'être soumis aux pasteurs légitimes, excluant du salut éternel ceux qui se séparent de la communion de l'Église. — L'Église catholique et apostolique, fondée par Jésus-Christ, possède donc seule l'unité de doctrine et de ministère; aussi, est-ce à elle seule que Jésus-Christ a dit : « Voilà que je suis « avec vous jusqu'à la consommation des siècles (1). »

—

Élévation sur l'unité de l'Église.

I. — Que seraient devenus les hommes, ô divin Maître, si vous les aviez abandonnés à leur faible raison, à leur jugement personnel, au milieu des erreurs sans nombre qui surgissent de toute part? Vous qui veniez sur la terre pour réparer les suites funestes du péché de notre premier père, ne deviez-vous pas dis-

(1) Nous avons emprunté la plupart des arguments de cette méditation au t. I de la *Théologie dogmatique*, du cardinal *Gousset.*

siper les ténèbres de l'ignorance, au moins en ce qui regarde notre fin dernière ou notre salut éternel ? et n'est-ce pas pour cela que vous vous êtes annoncé comme étant la lumière véritable destinée à éclairer tout homme qui vient en ce monde ? C'est ce que vous avez fait, ô mon Sauveur, pendant tout le temps de vos prédications. Mais, pour que la vérité ne fît jamais naufrage, après votre retour dans la gloire de votre Père, vous avez fondé un corps enseignant auquel seul vous avez confié le dépôt de votre doctrine, et vous lui avez accordé le privilége divin de l'infaillibilité, pour qu'il jugeât en dernier ressort du sens véritable de vos oracles. Vous avez établi l'Église, et vous l'avez chargée de cette sublime mission. Or, si l'Église a été fidèle à ce divin mandat, elle a dû conserver scrupuleusement la doctrine sacrée qu'elle a reçue de votre bouche, et la répandre au loin dans toute sa pureté, et telle que vous la lui avez enseignée. C'est, en effet, ce qu'elle a heureusement accompli ; et c'est pour cela que son enseignement, ayant toujours été le même dans tous les siècles, est marqué au sceau de l'unité. Grâces vous soient rendues, ô mon Dieu, de ce que vous avez daigné donner au monde un sanctuaire où la vérité fut toujours à l'abri de tous les vents de l'erreur, un organe immortel de la science divine du salut, qui, malgré la diversité des langues, et les modifications incessantes qui se succèdent dans le langage d'une même nation, ne permet pas que la saine doctrine subisse aucune altération. Je comprends maintenant pourquoi la sainte Église, qui veille avec tant de sollicitude sur la conservation parfaite du précieux dépôt de la foi, a voulu adopter, pour exprimer sa pensée et ses jugements en cette

matière délicate, une langue presque immuable parce qu'elle n'est plus d'un usage populaire, et que les règles en sont irrévocablement fixées. Oui, c'est ainsi que le latin est devenu la langue universelle et presque unique de l'Église : l'unité de langue devenait encore une garantie nouvelle de l'unité de la doctrine qu'elle devait enseigner.

II. — Plus on médite votre sainte parole, Seigneur, et plus notre intelligence s'illumine de vos divines clartés ! Puisque votre parole est immuable, puisque le ciel et la terre passeront, mais qu'elle ne passera pas, elle est donc aujourd'hui ce qu'elle a été dans tous les temps, depuis que vous avez bien voulu l'apporter au monde et la lui faire entendre. Mais, comme c'est cette parole céleste qui a établi l'auguste ministère qu'exerce la sainte Église, il s'ensuit nécessairement que ce ministère divin n'a jamais pu être fondé sur d'autres bases que sur celles que vous aviez vous-même posées, ni s'écarter des principes que vous lui aviez donnés; s'il n'en était ainsi, votre doctrine, qui est parvenue intacte jusqu'à nous, en serait l'éclatante condamnation. Et pourtant, qui est-ce qui nous a conservé cette doctrine sans tache, sans l'ombre d'altération ? qui est-ce qui nous l'enseigne? N'est-ce pas le ministère sacré de la sainte Eglise? Une dans sa doctrine, elle est donc une aussi dans son ministère : quoi de plus rationnel, de plus logique? Aussi, quelle facilité pour l'enseignement de ce qu'il importe nécessairement à l'homme de connaître pour être sauvé! De père en fils les mêmes vérités se transmettent aisément aux esprits les moins favorisés de la nature; le même ministère s'exerce en tout temps, en suivant les mêmes principes et

les mêmes usages : comment ses actes ne se graveraient-ils pas dans les intelligences les plus grossières! Les âmes élevées n'y trouvent pas moins pour cela le plus vaste champ qui fut et qui sera jamais, à leurs profondes et sublimes méditations. Tous les cœurs sont consolés et nourris abondamment dans tous les temps et dans tous les lieux par cet unique aliment des vérités saintes, qui leur est distribué par cet unique ministère qui est comme Dieu, dont il est le digne instrument, toujours ancien et toujours nouveau. C'est la manne du désert toujours tombant des cieux, et qui sous une forme unique satisfaisait tous les goûts et pourvoyait largement à tous les besoins. Hélas! ô mon Dieu! aujourd'hui comme au temps du peuple de Dieu, il y a des hommes sensuels et inconstants qui sous prétexte de progrès voudraient du nouveau, et qui murmurent contre vous, en se plaignant de la monotonie de la nourriture céleste que vous leur envoyez; ils voudraient, non plus un aliment surnaturel pour leur âme, ils le trouvent trop léger, mais quelque chose de matériel qui pût satisfaire leurs sens affamés, comme aux siècles du paganisme et de la barbarie : c'est ainsi qu'ils entendent le progrès.

III. — L'unité, Seigneur, vient de vous qui êtes essentiellement un, et c'est pour cela que l'on ne peut rien imaginer de plus parfait. Aussi, se trouve-t-elle dans la nature même de l'homme, comme une loi primitive et générale, à laquelle chacun se sent pressé d'obéir, croyant trouver la félicité dans son accomplissement. Si nous nous contemplons nous-mêmes, nous voyons tous nos organes contribuant à un but unique, la conservation de la vie. Nous retrouvons

bien dans notre être une double substance, l'une matérielle qui est le corps, l'autre spirituelle qui est l'âme, dont l'union intime est l'un des plus profonds mystères; mais, toujours en vertu de la loi de l'unité, l'une commande à l'autre, et l'âme dirige les efforts de toutes ses facultés et de celles du corps, dont elle est la reine, vers un seul but : le bonheur. C'est encore la puissance reconnue de cette loi qui a porté les hommes à s'associer, soit pour s'entr'aider et faciliter leurs moyens d'existence, soit pour accomplir des œuvres qu'ils n'auraient jamais pu exécuter tout seuls. De là cet adage : *L'union* (ou l'unité) *fait la force.* Pourquoi, dans tous nos gouvernements, la centralisation joue-t-elle un si grand rôle? pourquoi les conquêtes, les annexions qui font de plusieurs Etats un seul empire? Sans doute l'ambition y a sa part, mais la tendance invincible à l'unité y a bien aussi la sienne. Aussi tous les grands génies ont-il rêvé de réunir tous les peuples sous un seul sceptre. Mais, ô mon Dieu, vous ne le permettrez jamais; il n'appartient qu'à vous d'être le Roi de toutes les nations de la terre et de régner sur tous les cœurs : faut-il donc s'étonner que vous ayez donné à votre Eglise, chargée de vous représenter et d'agir ici-bas en votre nom, l'empire de l'univers entier : *Allez, enseignez toutes les nations;* et comme cet empire doit durer jusqu'à la consommation des siècles, est-il surprenant que vous ayez armé cette Eglise du pouvoir irrésistible de l'*unité?* Pouvoir tout à la fois invincible et plein d'une ineffable douceur, qui fait de tous les fidèles répandus sur la terre une seule et unique famille, un seul et même esprit, un seul et même cœur. Soyez à jamais béni, Seigneur, *d'avoir ainsi* pourvu votre Eglise de cette unité sainte

réunit la charité et la force : une force supérieure
lle de tous les hommes et même à celle de l'enfer,
ui est par conséquent de nature à mettre la sécu-
dans toutes les âmes qui se réfugient dans le sein
otre Epouse bien-aimée; une charité toute céleste
est elle-même le lien indissoluble de l'unité, et
répand dans les cœurs de tous vos enfants les effu-
ıs délicieuses de votre divin amour.

VINGT-DEUXIÈME MÉDITATION

SUR LA SAINTETÉ DE L'ÉGLISE.

L'apôtre saint Paul disait aux Ephésiens : « Jésus-« Christ a aimé son Eglise, et il s'est livré à la mort « pour elle, afin de la *sanctifier* en la purifiant par « l'eau divine de la parole de vie, afin de la faire « paraître devant lui pleine de gloire, sans tache, « sans ride, sans rien de semblable, et de la rendre « *sainte* et sans aucun défaut. » (Ephés., v, 27.) Aussi, tous les chrétiens professent-ils que l'Eglise est *sainte*, comme le prouve le Symbole des apôtres qu'ils récitent chaque jour.

1er P. — L'Eglise est sainte en ce que : Io son fondateur Jésus-Christ est le Saint des saints, la source de toute sainteté. Or, Jésus-Christ étant toujours le chef, quoique invisible, l'âme et la vie de son Eglise (1), il en résulte qu'elle vit, qu'elle ne pense, qu'elle n'agit que par lui. *C'est en cela*, dit saint Jean, *que Dieu a fait paraître son amour envers nous, en ce qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.* (Epître de S. Jean, IV, 9.) Nous avons vu, au reste, dans la méditation quinzième (2), comment Jésus-Christ continue à entretenir la vie dans son Eglise. Cette Eglise peut donc dire comme saint Paul : *Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, mais Jésus-Christ qui vit en moi; et si je vis encore dans ce*

(1) *Voilà que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.* (S. Matth., XXVIII, 20.)

(2) *Voir page* 122.

corps mortel, j'y vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, et qui s'est livré lui-même à la mort pour moi. (Galat., II, 20.) Ainsi l'Eglise est sainte, puisque c'est Jésus-Christ qui lui a donné la vie en la fondant, et qu'il continue de la faire vivre de sa vie, en vivant lui-même en elle. — II° Elle est sainte encore en ce que les premiers hommes qui ont travaillé à son établissement étaient des saints, et que, puisqu'un bon arbre ne peut produire que de bons fruits, des saints n'ont pu coopérer qu'à la fondation d'une société dont le caractère essentiel fût la sainteté.

2e P. — L'Eglise est sainte parce qu'elle a été instituée pour la sanctification des hommes. « Le Seigneur, dit l'apôtre saint Paul, a établi les uns pour « être apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres « pour être évangélistes, d'autres pour être pasteurs « et docteurs, afin qu'ils travaillent à la *sanctification* « *des saints*, qu'ils remplissent les fonctions de leur « ministère pour l'*édification du corps de Jésus-Christ*, « qui est l'Eglise. » (Aux Ephés., IV, 11, 12.) Aussi, voyons-nous que tous ses efforts, ses travaux, ses sacrifices ont pour but de rendre les hommes meilleurs et de les conduire à la perfection. Tous les jours elle accomplit fidèlement sa mission, qui consiste à continuer l'œuvre de la Rédemption, en annonçant la parole divine, ou la vérité, pour détruire l'erreur et éclairer les âmes; en appliquant, par l'administration des sacrements, les mérites de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour purifier les hommes de leurs souillures, pour les soutenir contre la corruption du siècle et les conduire enfin à la sainteté, et au bonheur du ciel qui en est la récompense.

3e P. — *L'Eglise est sainte*, parce que sa doctrine,

c'est-à-dire, ses dogmes, ses mystères et sa morale, sont marqués au sceau de la sainteté, puisqu'ils sont l'ouvrage de Dieu lui-même, et qu'ils ne nous sont imposés par lui que pour nous conduire à la sainteté. (V. la méditation seizième, p. 134.)

4e P. — L'Eglise enfin est sainte, en ce qu'un certain nombre de ses membres sont saints, et qu'il ne peut y avoir de véritables saints que parmi ses enfants. Comment, en effet, une mère si sainte ne serait-elle pas féconde en saints? Aussi, saint Pierre parlant de la société chrétienne l'appelle : *la nation sainte, le peuple d'acquisition.* (Ep. I, II.) L'Eglise renferme pourtant dans son sein des justes et des pécheurs, des bons et des méchants, des parfaits et des imparfaits; ils sont mêlés ensemble et unis par la profession publique de la même foi, par la participation extérieure aux mêmes sacrements, et par la dépendance des mêmes pasteurs légitimes dont le pape est le chef visible; le péché mortel ne sépare pas les méchants de l'Eglise, tant qu'ils conservent l'habitude de la foi; c'est, en effet, ce qu'enseigne la doctrine catholique. Mais ce mélange des justes et des pécheurs ne saurait être un obstacle à la sainteté de l'Eglise, puisque celle-ci comptait déjà parmi ses membres, dès son origine, un Judas et de faux frères; et que si elle ne retranche pas les mauvais de son sein, c'est qu'elle espère toujours les voir se convertir, et qu'elle se dirige par le même esprit que Jésus-Christ son époux, qui ne voulait pas que l'ivraie fût séparée du bon grain avant le temps de la moisson. Le saint Evangile ne nous représente-t-il pas encore l'Eglise comme l'aire qui contient à la fois la paille et le froment; *comme le filet* qu'on jette à la mer, et que l'on retire

plein de poissons de toute espèce; comme le mélange des boucs avec les brebis, du méchant serviteur avec le serviteur fidèle, des vierges prudentes avec les vierges folles? Il n'y a que quelques péchés énormes, et notamment ceux commis avec opiniâtreté contre la foi, qui puissent la décider à retrancher de sa communion ceux qui ont l'audace de les commettre. Encore ne le fait-elle que pour conserver intact le précieux dépôt de la foi lorsqu'il est menacé, et est-elle toujours prête à réhabiliter et à recevoir à bras ouverts tous ceux qui abjurent leurs erreurs et qui demandent à rentrer dans son sein. — La sainteté consistant dans la profession sincère de la foi divine, et dans la pratique soutenue des vertus chrétiennes enseignées dans l'Evangile, dont l'Eglise a été établie seule dépositaire par Jésus-Christ, il s'ensuit qu'il ne peut y avoir de véritables saints que parmi ses enfants. Cette vérité ne renferme pas plus d'intolérance que celle-ci : « L'eau « est le seul élément où les poissons puissent vivre et « se multiplier. » Ailleurs que dans l'Église on peut être un homme de bien, courageux, héroïque même; on peut posséder des vertus morales et humaines; mais il n'appartient qu'à l'Eglise de surnaturaliser toutes ces vertus, de leur imprimer un sceau divin, et par conséquent de faire des saints.

—

Elévation sur la sainteté de l'Eglise.

I. — La sainteté, c'est l'ordre; comme le péché est le désordre. Et c'est parce que vous êtes la sainteté par essence, ô *mon Dieu*, que toutes vos œuvres por-

tent le cachet d'un ordre admirable et immuable. C immense univers qui se déploie sous nos yeux n' est-il pas une preuve éclatante? Depuis les jours la création jusqu'à nous, le soleil et tous les autr corps célestes du firmament, la terre et tout ce qu'el renferme n'ont-ils pas accompli leurs révolution n'ont-ils pas rempli les fonctions qui leur avaient é assignées, avec une exactitude mathématique et av une harmonie parfaite? Mais cet ordre physique merveilleux, qui règne dans la création, n'est qu'u faible image de celui que vous avez établi dans vot Eglise, qui, étant aussi l'ouvrage de vos mains, dev être marquée au même sceau. Ici, ce n'est plus seul ment un mécanisme gigantesque et dont les déta infinis et les lois savantes ont été, depuis près de mille ans, le désespoir des plus grands génies, qui o bien découvert quelques-uns de vos secrets, mais q sont encore bien loin d'en avoir le dernier mot; il ne s' git plus de la vie purement organique des végétaux et d animaux, dont la physiologie se rend compte jusqu un certain point, assez pour en admirer la fidèle rég larité, mais non pour en comprendre le ressort intim Toutes ces merveilles ne sont que des accessoires l'usage du monde des esprits voyageurs sur la terr au milieu desquels l'Eglise vient restaurer et rétabl l'ordre divin et primitif que le péché d'origine av détruit. L'ordre physique aurait-il seul ses garanti dans les lois constantes de la création? Oh! non, S gneur, le monde moral est d'une nature bien autr ment noble et élevée, pour que vous n'ayez pas pour aux moyens d'y maintenir aussi l'ordre nécessair sa vie et à sa conservation. Mais l'Eglise, l'instrum *surnaturel* dont vous avez voulu vous servir pc

atteindre ce but si important, ne doit-elle pas posséder elle-même ce principe de vie qu'elle est destinée à communiquer à l'univers entier, c'est-à-dire, l'ordre moral ou la sainteté ?

II. — Oui, Seigneur, je le crois fermement, vous êtes la sainteté même, la sainteté par essence. Toutefois, vous n'avez pas voulu que votre sainteté fût une perfection purement spéculative, un trésor enfoui. Vous en êtes la source première ; mais il entrait dans vos ineffables desseins d'en répandre les eaux fécondes dans tous les cœurs, et c'est ce qu'accomplit chaque jour votre Eglise. C'est elle que vous avez établie dépositaire et distributrice de ces célestes richesses. C'est elle qui, puisant à pleines mains dans les eaux divines de la sainteté, nous sanctifie dès que nous faisons notre entrée dans ce monde, en nous donnant la naissance spirituelle. Dès lors, elle devient notre mère et nous entoure de sa plus tendre sollicitude. Elle bégaye avec nous les maximes de l'éternelle sagesse et de la sainteté chrétienne, dont elle seule possède les secrets. Elle nous ouvre ensuite le trésor de ses sacrements, par lesquels nous réparons les brèches faites à notre sanctification, et où nous trouvons les secours nécessaires non-seulement pour en relever les ruines, mais encore pour en faire un édifice indestructible, et capable de résister à toutes les attaques du monde et du démon. C'est elle, enfin, qui fait descendre chaque jour sur ses autels la victime sainte *qui ôte les péchés du monde*, la victime qui expie nos erreurs, et qui demande sans cesse grâce pour nous, la victime source de toute sainteté ; elle l'offre à nos adorations, elle nous convoque à y participer pour nous inoculer pour ainsi dire ses vertus, et

elle la conserve précieusement dans son sanctuaire, comme son plus riche trésor, afin que le Dieu de sainteté soit toujours avec nous.

III. — Oh! Eglise de Jésus-Christ, notre mère bien-aimée, comment ne seriez-vous pas le sanctuaire de la sainteté? Marie est bénie entre toutes les femmes, elle est la reine de tous les saints, parce que le Sauveur s'est incarné une fois dans ses chastes flancs, qu'elle l'a porté pendant neuf mois dans ses entrailles, qu'elle l'a nourri de son lait et bercé dans ses bras, et qu'elle nous a donné celui qui venait apporter la sainteté ou le salut au monde. Mais vous, ne devez-vous pas aussi à votre tour être à jamais bénie, puisque c'est vous qui répandez sur la terre toutes les bénédictions que le ciel lui envoie? Vos mains entre lesquelles le Fils de Dieu s'incarne tous les jours tant de fois, depuis plus de dix-huit siècles; vos mains qui le portent et le donnent aux hommes pour être la nourriture de leur âme, ne sont-elles pas pures et saintes? vos lèvres sur lesquelles se trouvent sans cesse la doctrine céleste du salut, des paroles de paix et de réconciliation, et les plus ferventes prières; vos lèvres ne sont-elles pas saintes aussi? et votre cœur de mère tout brûlant de charité pour vos enfants, votre cœur généreux qui ne compte pour rien les plus pénibles travaux, les sacrifices et les souffrances de toute espèce, le martyre même, s'il le faut, pour sauver les âmes; oh! oui, je le proclame hautement, et avec un profond sentiment de reconnaissance, votre cœur est le sanctuaire de la sainteté. Mais, vous n'êtes pas seulement notre mère, vous êtes aussi l'épouse de Jésus-Christ; vos noces spirituelles ont été célébrées sur le Calvaire, lorsque, dans le sommeil de la mort, le

nouvel Adam voulut que son côté sacré fût ouvert, pour que vous fussiez en quelque sorte la chair de sa chair, le sang de son sang, le cœur de son cœur. Votre âme c'est la sienne; vous ne faites qu'un avec lui. Ah! si la sainteté réside quelque part sur la terre, c'est bien dans l'Epouse du Saint des saints que nous devons la retrouver. C'est là, en effet, Seigneur, où vous en avez placé la source divine; aussi est-ce vers elle que se tourneront toujours mes yeux et mon cœur pour y trouver la main secourable et puissante destinée à soutenir ma faiblesse et à me conduire au séjour bienheureux où vous avez daigné me préparer la récompense que vous réservez à vos saints.

VINGT-TROISIÈME MÉDITATION

SUR LES PERSÉCUTIONS DE L'ÉGLISE.

1er P. — *Tous ceux qui veulent vivre en accomplissant fidèlement la doctrine de Jésus-Christ*, disait l'apôtre saint Paul, *souffriront persécution.* (II Tim., III, 12.) Et Notre-Seigneur avait déjà dit : « Heureux ceux « qui souffriront persécution pour la justice; car le « royaume des cieux leur appartient. Estimez-vous « heureux lorsqu'on vous maudira et que l'on vous « persécutera; lorsqu'on dira faussement toute sorte « de mal contre vous par rapport à moi : réjouissez-« vous alors, et tressaillez d'allégresse, parce que « votre récompense est grande dans le ciel : c'est « ainsi qu'ont été persécutés les prophètes, qui sont « venus avant vous. » (Matth., v, 10 et suiv.) La destinée de l'Eglise est donc d'être persécutée, et c'est là l'un de ses caractères essentiels et divins. Sans doute, elle aura de temps en temps des moments de repos et de paix; mais ce ne sera pour ainsi dire que pour lui laisser reprendre haleine, et pour lui donner le loisir de se préparer à de nouveaux combats. Les persécutions entourèrent son berceau : à peine le Sauveur était-il né, que déjà Hérode cherchait à le mettre à mort; et sa vie publique fut une persécution continuelle, qui ne se termina pour lui que lorsqu'il rendit le dernier soupir sur la croix. Les apôtres, ses disciples et ses successeurs dans l'œuvre de la rédemption, ne furent pas mieux traités que leur maître, tous reçurent la couronne du martyre pour prix de leur *fidélité* et de leur dévouement. Mais ce n'était

encore là que le prélude des trois premiers siècles de l'ère chrétienne, pendant lesquels l'Eglise devait se fonder et s'établir par le martyre, non plus seulement de ses princes et de ses chefs, mais encore par celui de milliers de chrétiens de tout âge, de tout sexe et de toute condition. C'est encore au prix de ces sacrifices sanglants qu'elle fait aujourd'hui de nouvelles conquêtes en Chine, en Cochinchine et dans une multitude d'autres régions lointaines.—Ce n'est pas toutefois uniquement contre la vie de ses enfants que l'on conspire: on s'étudie aussi à attaquer ses dogmes, ses mystères, sa doctrine et même sa morale, dont on admire les principes, comme pour être autorisé à en condamner l'application pratique, que l'on trouve trop austère. On dénature les intentions et l'esprit de la sainte Eglise, on lui prête toutes les passions humaines, et sous ces prétextes futiles qui offrent quelque chose de spécieux aux masses, peu instruites surtout en matière de religion, on lui reproche d'avoir dégénéré de sa perfection primitive, de tomber en décadence, et l'on annonce depuis plusieurs siècles sa mort prochaine. On l'accuse d'idées rétrogrades, de s'obstiner à ne pas progresser avec les lumières des temps contemporains. On attaque ses docteurs, on renverse ses institutions, on traque et l'on épie ses ministres pour les trouver en défaut, et au besoin on les calomnie. On tourne en ridicule ses cérémonies les plus augustes, on raille ses enfants les plus dévoués et les plus fidèles; c'est, en un mot, une guerre à outrance qu'elle aura à soutenir jusqu'à la fin des temps. L'Eglise ne s'étonne pas de ces persécutions, elle y compte, elle les attend comme une preuve de son institution divine, puisque Jésus-Christ les lui *a prédites.* « Voilà, lui a-t-il dit, que je

« vous envoie comme des brebis au milieu des loups :
« soyez donc prudents comme les serpents, et simples
« comme les colombes. Prenez garde aux hommes :
« ils vous traîneront devant leurs tribunaux et vous
« feront fouetter dans leurs synagogues. Ils vous con-
« duiront à leurs juges et à leurs princes à cause de
« moi... Le frère livrera son frère pour qu'on le fasse
« mourir, et le père livrera son fils : les enfants eux-
« mêmes s'élèveront contre leurs parents pour qu'ils
« soient mis à mort. Vous serez un objet de haine pour
« tout le monde à cause de mon nom... Le disciple
« n'est pas plus que le maître... S'ils ont appelé le
« père de famille Béelzébuth, comment n'en agiraient-
« ils pas de même avec ses serviteurs?... Ne craignez
« donc pas ceux qui peuvent tuer le corps, mais qui
« sont impuissants à tuer l'âme : mais craignez plutôt
« celui qui peut précipiter le corps et l'âme dans les
« supplices éternels. » (Matth., x, 16 et suiv.)

2e P. — Les persécutions prédites par Notre-Seigneur à son Eglise ne devaient pas être seulement le fruit de la tyrannie et de l'oppression. Il lui en réservait de moins éclatantes et de plus continues, dans les épreuves ordinaires de la vie. Les premières ne devaient atteindre que les fidèles assez généreux pour confesser publiquement leur foi persécutée ; mais les secondes frappent tous les hommes indistinctement, car elles sont la suite et la punition du péché de notre premier père. Dans les desseins de Dieu, elles sont tout ensemble l'accomplissement des lois de sa justice et de celles de sa miséricorde : une expiation du péché, et une épreuve de notre fidélité. Tantôt il se charge lui-même de nous les envoyer directement par *la mort de* nos proches ou de nos meilleurs amis, par

les maladies, les souffrances et les infirmités qui attristent si souvent notre existence. Tantôt, et le plus ordinairement, les hommes eux-mêmes deviennent entre ses mains, sans le vouloir et même sans le savoir, des instruments de persécution destinés à accomplir les desseins de Dieu sur son Eglise. Ce sont les médisances, les calomnies, les pertes de fortune ; le délaissement de nos amis et de nos proches ; l'ingratitude, des vengeances aveugles et injustes que l'on exerce contre nous ; les partialités, les injustices, les humiliations dont nous sommes victimes; les caractères et les humeurs difficiles des personnes qui nous entourent, et avec lesquelles nous sommes forcés de vivre. Ce sont, si vous le voulez, des persécutions à coups d'épingle, mais qui n'en sont pas moins rudes; d'autant plus qu'elles sont inévitables, persistantes, secrètes et de tous les jours. Sans doute, ce genre de persécution ne s'exerce pas uniquement contre les membres de l'Eglise, l'humanité tout entière y est soumise. Mais l'Eglise, dans le plan divin, devant être catholique, les éléments de sa destinée devaient être universels comme elle. Ceux qui ne veulent pas lui appartenir font un mauvais usage des persécutions, comme ils abusent des biens de la terre, et de toutes ces choses que Dieu a mises aux mains de tout le monde pour être des éléments de la vie chrétienne, et par conséquent des moyens de salut. Aussi, ce genre de persécution devient-il pour les enfants de l'Eglise une source continuelle de grâces : les uns sont ramenés à la vérité et à la pratique oubliée ou négligée de leurs devoirs religieux par les épreuves, qui leur ouvrent les yeux sur la vanité des choses du temps; et, ne trouvant pas sur la terre le bonheur qu'ils comptaient y

trouver, ils tournent alors leurs regards vers l'éternité; les autres, habitués à vivre aux lumières consolantes de la foi, trouvent dans les afflictions que la Providence leur envoie un moyen aussi efficace que facile d'expier leurs fautes et une source intarissable de mérites.

3e P. — Il est un troisième genre de persécutions qui n'est pas moins profitable à l'Eglise de Dieu, et qui ne vient ni de Dieu ni des hommes : mais de nous-mêmes, de l'esprit du monde et du démon : ce sont nos passions, nos mauvais penchants, et les tentations multipliées qui nous livrent sans cesse une guerre acharnée. L'honnêteté naturelle, l'intérêt, la philosophie ont bien pu quelquefois mettre un frein à la fureur de ces ennemis de l'humanité; mais leur triomphe toujours partiel ne s'accomplissait qu'en développant d'autant plus d'autres mauvais instincts de notre nature corrompue. C'est ainsi que Diogène pratiquait le détachement des richesses, et qu'il se servait de cette apparence de vertu pour nourrir son orgueil. L'Eglise seule a reçu du divin Maître le secret du combat chrétien qui ne fait quartier à aucune passion, qui ne ménage aucun penchant désordonné. Sans doute la faiblesse humaine aidée même de la grâce ne triomphe pas toujours sur toute la ligne, mais elle a sans cesse les armes à la main, et se reproche du moins ses défaites. Cette guerre spirituelle, cette persécution intime sont une des plus rudes épreuves des enfants de l'Eglise, parce qu'elles les exposent à chaque instant au danger de se perdre pour l'éternité, c'est-à-dire, au plus grand des malheurs pour ceux qui vivent sous les inspirations divines de la foi. *Mais aussi*, d'autre part, c'est au milieu de ces luttes

quotidiennes que les caractères se fortifient, que l'énergie devient du courage, et que celui-ci s'élève jusqu'à l'héroïsme. Les victoires se multiplient, et avec elles les mérites qui assurent à ceux qui les remportent un poids de gloire incomparable dans la vie future. Telle est pour l'Eglise l'avantage immense de ces épreuves. — Enfin, tous ces genres divers de persécutions ne suffisent point encore à l'amour ardent de l'Épouse de Jésus-Christ pour les souffrances. A l'exemple du divin Sauveur, elle les désire, elle y aspire et s'en impose elle-même par la mortification et la pénitence. De là les jeûnes, les abstinences et les autres austérités qu'elle prescrit ou qu'elle conseille à ceux qui vivent sous ses lois. — La persécution, de quelque côté qu'elle vienne, et quel que soit le sens qu'on lui donne, est donc un des éléments de la vie de l'Eglise; elle en est un des caractères distinctifs.

—

Élévation sur les persécutions de l'Eglise.

I. — Je ne suis plus surpris, ô divin Maître, du langage que vous teniez aux peuples qui se pressaient autour de vous pour entendre vos divins oracles. « Il « faut, disiez-vous, que le Fils de l'homme souffre « beaucoup; il faut qu'il soit condamné par les anciens « du peuple, par les princes des prêtres et par les « scribes; qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le « troisième jour. Aussi disait-il à tous, continue le « texte sacré: Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il « se renonce soi-même, qu'il porte sa croix tous les

« jours, et qu'il me suive. Que celui qui veut sauver « son âme, fasse le sacrifice de sa vie, car celui qui en « fera le sacrifice pour moi, la sauvera. Que sert, en « effet, à l'homme de gagner l'univers entier, s'il se « perd lui-même? » (Luc, IX, 22 et suiv.) Non, je ne suis plus surpris des prédictions que je méditais tout à l'heure (P. 212), et par lesquelles vous prépariez l'âme de vos disciples à soutenir les rudes combats que vous réserviez à votre Eglise. *S'il fallait que le Christ souffrît pour entrer dans sa gloire* (Luc, XXIV, 26), comment l'Eglise son épouse aurait-elle pu partager sa couronne sans être associée à ses souffrances? Aussi le diadème sanglant et glorieux du martyre n'a-t-il jamais cessé entièrement de reposer sur son front. Un vénérable vieillard inspiré de Dieu, vous tenant pressé entre ses bras quelques jours à peine après votre naissance, s'était écrié : « Cet enfant a été envoyé « de Dieu pour être la perte et la résurrection d'un « grand nombre dans Israël, et il sera en butte à la « contradiction. » (Luc, II, 34.) N'est-ce pas aussi la destinée réservée à votre Eglise? Elle vous a succédé dans l'œuvre admirable de la rédemption : elle annonce partout la doctrine que vous lui avez enseignée et dont vous lui avez confié le précieux dépôt. Les uns la recueillent avec avidité et en suivent fidèlement les préceptes, ils en reçoivent la vie ; d'autres, au contraire, la repoussent avec dédain, et ils se perdent. Dès lors, la sainte Eglise est comme vous en butte à la contradiction. Comme vous, elle a des ennemis qui la persécutent, tantôt par leurs paroles et leurs sarcasmes, tantôt par leurs livres impies. On voudrait l'anéantir; on l'épie, on la poursuit, on use de violence, on fait couler son sang; ou bien on s'attaque à

son Chef vénéré, on le chasse de son trône, on lui arrache sa couronne, on l'exile ou on le charge de fers, on le retient captif dans une étroite prison ; et partout on publie la mort prochaine de votre sainte Épouse. Vous lui avez bien prédit, Seigneur, qu'elle serait crucifiée, mais vous lui avez promis aussi l'immortalité. Elle souffrira donc, mais elle n'en deviendra que plus glorieuse, et ne périra jamais !

II. — Une de vos plus fidèles servantes, en exprimant son amour pour les souffrances, était bien l'admirable interprète des sentiments de votre Eglise et de la destinée que vous lui avez faite, lorsqu'elle s'écriait : *Ou souffrir, ou mourir ;* une autre disait mieux encore dans l'ardeur de sa charité : *Toujours souffrir, jamais mourir.* C'est bien là, en effet, la véritable devise d'une Épouse digne de vous. Tous les jours ses enfants, sans être exposés au martyre, voient se multiplier autour d'eux les occasions de vous témoigner leur amour, en supportant avec résignation et en union avec vos souffrances les épreuves de la vie. Oh ! que d'âmes saintes qui savent souffrir avec une angélique patience les maladies, les infirmités, les contrariétés de toute sorte, les incompatibilités d'humeur et de caractère ! avec quel courage et quel héroïsme se soumettent à votre volonté sainte ces généreux chrétiens, qui, semblables aux enfants dans la fournaise, chantent encore vos louanges, lorsque la mort vient les frapper dans leurs plus chères affections, ou que la fortune capricieuse les réduit aux dernières extrémités de la misère ! Combien de Jobs s'écrient encore : « Vous m'aviez tout donné, Seigneur, vous m'avez tout « repris, que votre saint nom soit béni ! » Ils n'arrêtent pas leurs regards à ceux qui ne sont que les

instruments aveugles de la Providence vis-à-vis d'eux; mais la foi leur montre que c'est vous, Seigneur, qui dirigez tous les événements de la vie indépendants de leur volonté; et comme vous ne faites ni ne permettez rien que pour le plus grand bien de vos enfants, ils doivent toujours, quoi qu'il arrive, vous louer et vous bénir.

III. — Ce n'est pas sans un profond mystère, ô divin Sauveur, que la croix est devenue le symbole essentiel du christianisme, que l'Eglise en couronne le frontispice de ses temples, qu'elle l'expose à la vénération publique sur ses autels, qu'elle la porte comme étendard de ralliement dans ses cérémonies les plus solennelles, qu'elle veut que toutes nos principales actions commencent par ce signe auguste, et que tout chrétien donne dans sa maison la place d'honneur à l'image qui lui rappelle que vous l'avez aimé jusqu'à la mort, et à la mort de la croix : le sacrifice, inséparable de l'amour, dont il est la plus vraie et la plus haute expression, devait être le fond de la vie chrétienne. Pour être chrétien, il fallait que l'homme fût, non-seulement prêt à donner au besoin sa vie par amour pour vous; qu'il fût toujours dans la disposition de se soumettre à vos décrets les plus inattendus; mais il fallait aussi qu'il s'immolât sans cesse lui-même à vous, en combattant ses penchants les plus intimes pour les plier au joug de votre loi : la mortification de la chair et des sens devait faire de lui un victime continuelle, et son cœur devait être un autel domestique sur lequel l'holocauste de toutes ses pensées, de ses désirs et de ses affections, vous serait offert chaque jour. Voilà le secret que nous révèle la *croix. Si l'auguste* sacrifice qui s'offre à chaque

t de l'orient à l'occident est essentiel à la vie de
e Eglise, ô divin Maître, celui des cœurs ne l'est
moins. Qui pourrait dire les bénédictions célestes
ttirent sur la terre la réunion de tant d'immola-
s, de tant de victimes volontaires, non pas seule-
t de celles où le sang coule, mais encore de celles
consistent dans l'acceptation secrète et résignée
épreuves, et dans le combat chrétien de tous les
's ? O divin Jésus, accordez-moi la grâce d'en aug-
ıter le nombre en me donnant entièrement à vous,
ɔortant en moi les stigmates de vos plaies adora-
les, et en vivant de cette vie persécutée et sainte qui
l'un des caractères divins de votre sainte Eglise.

8169

VINGT-QUATRIÈME MÉDITATION

SUR L'ÉGLISE ROMAINE, QUI SEULE RÉUNIT TOUS LES CARACTÈRES DIVINS DE LA VÉRITABLE ÉGLISE, DONT NOUS AVONS PARLÉ.

L'Eglise de Jésus-Christ devait être *infaillible*, parce qu'elle était divine dans son institution, et qu'elle avait pour mission d'imposer sa doctrine à tous les peuples de la terre. Etant *infaillible* elle devait être *catholique*, tous les hommes ayant un égal besoin de la vérité. L'un et l'autre de ces caractères ont pour conséquence l'*apostolicité* de l'Eglise, c'est-à-dire, la transmission pure et intacte jusqu'à nous de la doctrine et du ministère confiés par Jésus-Christ aux apôtres. Par là même que l'Eglise est *apostolique*, elle doit être *une;* car les apôtres unis entre eux par le même symbole n'ont pas pu prêcher une doctrine ni exercer un ministère qui offrissent des différences essentielles; et que, dès que la doctrine et le ministère remontent aux apôtres, et qu'ils ne reconnaissent qu'une seule et unique source, ils ne peuvent renfermer aucune divergence notable. Mais, la doctrine et le ministère de l'Eglise étant les mêmes que ceux des apôtres, ils doivent nécessairement partager avec eux le caractère de sainteté qui les distingue : donc l'Eglise est *sainte*. Or, l'essence même de la sainteté consiste dans le combat livré à l'erreur et aux passions, dans le dévouement et le sacrifice : il appartenait *donc à l'Eglise*, qui était sainte, d'être persécutée

depuis Jésus-Christ et les apôtres jusqu'à la fin des temps, et d'être toujours animée de l'esprit de pénitence (1).

L'Eglise romaine renferme seule tous ces caractères, c'est pour cela que dans la profession de notre foi nous disons : *Je crois à l'Eglise catholique, apostolique et romaine.*

1er P. — L'Eglise romaine est *infaillible*, c'est-à-dire, qu'elle n'a jamais admis et qu'elle n'admettra jamais des dogmes, qu'elle n'a jamais donné et qu'elle ne donnera jamais un enseignement ni des décisions qui ne soient pas conformes à la parole divine, soit écrite, soit traditionnelle. De tout temps, depuis saint Pierre qui a établi son siége à Rome, jusqu'à l'immortel Pie IX qui y règne encore, on a regardé, dans l'Eglise catholique, le pape et les évêques comme des dépositaires des Écritures et de la tradition, comme interprètes de la parole divine, comme juges de la foi, comme formant ce tribunal suprême qui doit juger en dernier ressort tout ce qui intéresse la religion, et auquel seul Jésus-Christ a promis l'infaillibilité en lui disant qu'il serait avec lui et l'assisterait jusqu'à la consommation des siècles, et que l'enfer ou l'erreur ne prévaudrait jamais contre lui. Or, comme le chef

(1) C'est pour établir plus aisément ce raisonnement, qui nous a paru d'une logique irréfutable, que nous avons interverti l'ordre habituel des notes de l'Église, qui, d'après le Symbole, est *une*, *sainte*, *catholique* et *apostolique*. Nous n'avons en aucune manière la prétention de rien innover, de rien changer à l'ordre reçu et consacré par l'enseignement de l'Église, ni de confondre ses prérogatives avec ses propriétés ou ses caractères. Comme ce n'est pas une dissertation théologique de l'Église que nous donnons ici, nous n'avons pas cru devoir nous astreindre *aux divisions suivies* dans les théologies.

des évêques et de l'Eglise entière a son siége à Rome, c'est bien l'Eglise romaine qui seule a reçu cette prérogative de l'*infaillibilité*.

2e P. — L'Eglise romaine est répandue dans tout l'univers : elle étend son empire en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, dans l'Océanie, dans toutes les parties du monde; et il n'est aucune société chrétienne séparée de sa communion, qui, prise isolément, soit aussi universellement répandue qu'elle, c'est-à-dire, qui possède un nombre d'adeptes égal à celui des catholiques romains. En effet, les sectes ne se répandent que pour se diviser et former d'autres sectes, aussi opposées les unes aux autres qu'elles le sont à l'Eglise romaine. C'est le sort de l'erreur et de tous ceux qui n'ont pas reçu la promesse et le don de l'infaillibilité. L'Eglise romaine seule ayant reçu ce privilége divin peut seule répandre sa doctrine et son ministère sans craindre aucune altération. Aussi, malgré tous les efforts de l'esprit de mensonge, continue-t-elle à accomplir chaque jour sa mission céleste : elle enseigne *toutes* les nations, Dieu voulant dans sa justice et sa bonté mettre la vérité et le salut à la portée de tous : l'Eglise romaine est donc *catholique*.

3e P. — Elle est encore *apostolique*, puisqu'elle a recueilli à Rome le précieux héritage des princes des apôtres, Pierre et Paul, et qu'elle n'a jamais enseigné une autre doctrine que celle qui lui a été transmise par les apôtres. Jamais elle ne s'est écartée de cette règle par laquelle elle a confondu toutes les hérésies : *Que rien ne soit innové, et que l'on s'en tienne toujours à ce qui nous a été transmis.* Ce sont les paroles de saint Etienne, pape et martyr, qui vivait vers le milieu du *troisième siècle*; et c'est précisément parce que l'E-

ise romaine n'a jamais rien voulu innover qu'on ıccuse d'être rétrograde et de ne pas vouloir suivre progrès. Comme elle a possédé dès son institution ıutes les vérités nécessaires à son existence et à sa erpétuité, elle n'a, en effet, rien à innover. En vain n a voulu l'accuser d'avoir introduit des dogmes ouveaux et d'avoir altéré son enséignement; car, ımais on n'a pu assigner l'époque précise, ni citer le om des auteurs de ces nouvelles doctrines, tandis ue l'on connaît parfaitement les Arius, les Pélage, es Nestorius, les Eutychès, les Luther, les Calvin, les ansénius, et la date exacte de l'apparition de leurs rreurs. D'ailleurs, comment l'Eglise romaine, qui conlamnait les novateurs, aurait-elle pu innover elle-nême sans encourir le reproche de faire ce qu'elle ılâmait si sévèrement dans les autres? Et pourtant, amais les Grecs, qui ont toujours été plus ou moins es ennemis et les rivaux des Latins, ne les ont accusés d'avoir introduit la moindre altération dans l'enseigneıent qu'ils ont reçu des apôtres. — L'Eglise romaine est encore *apostolique* quant au ministère. La succession de ses pasteurs commence aux apôtres, et vient jusqu'à nous sans interruption moraie. L'histoire s'est chargée de nous conserver leurs noms et la date de leur règne. Nous pouvons donc dire avec saint Augustin : « Je suis retenu dans l'Eglise, par la succession des « pontifes sur la chaire de saint Pierre, depuis cet « apôtre à qui le Seigneur a confié ses brebis, jus« qu'au pape actuel (1). » Partout et dans tous les temps, on voit, dans les évêques de l'Eglise catholique, la succession de l'ordination avec la succession

(1) *Du Baptême, contre les donatistes*, liv. IV, c. XXIV.

du pouvoir de juridiction, dont le mode de transmission a toujours été déterminé par la puissance apostolique.

4e P. — L'Eglise romaine est *une :* elle seule peu se glorifier de cette unité de doctrine qui la caractérise si bien au milieu des variations sans fin d toutes les sectes qui se sont détachées d'elle. Nou avons la même foi que nos pères, comme nos père eux-mêmes ne croyaient que ce qu'ils avaient reçu d leurs ancêtres, que ce que leurs ancêtres tenaient de apôtres. Tous les catholiques romains professent les mêmes dogmes, admettent les mêmes préceptes évangéliques, les mêmes conseils de perfection. L'Eglise romaine a toujours eu la même foi, et si elle a ajouté quelques mots à ses anciens symboles, c'est uniquement pour faire connaître aux fidèles, d'une manière plus expresse, ce qu'elle avait toujours cru; mais sans introduire le moindre changement dans sa doctrine : elle l'a développée, mais ne l'a point altérée. — L'Eglise romaine est *une* non-seulement quant à la doctrine, mais encore quant au ministère. Tous les catholiques romains reconnaissent comme institution divine une seule et même hiérarchie composée du chef de l'Eglise, des évêques, des prêtres et des autres ministres de la religion, tous parfaitement unis entre eux. Les laïques ou simples fidèles les regardent comme les seuls pasteurs qui aient reçu de Jésus-Christ le droit et la vertu de les diriger dans les voies du salut. La chaire de saint Pierre est pour eux le centre de l'unité catholique. De tout temps, dans l'Eglise catholique romaine, on a regardé comme schismatiques les fidèles et les prêtres qui se séparent *de l'évêque* en communion avec le pape, et les prêtres

et les évêques qui se séparent du pape, l'évêque de Rome, successeur de saint Pierre prince des apôtres; et c'est même une des raisons qui la font accuser d'intolérance. Sa discipline seule a varié suivant les temps et les lieux, dans l'intérêt moral et spirituel des fidèles et du clergé ; ce qui montre précisément l'injustice de cette accusation : mais son gouvernement n'a jamais varié. L'Eglise romaine est donc *une* de fait dans son ministère comme dans sa doctrine, et elle l'est *de droit* en vertu de sa constitution qu'elle tient de Jésus-Christ.

5e P. — L'Eglise catholique est *sainte*, avons-nous dit (P. 220), parce que son fondateur Jésus-Christ est le Saint des saints, parce que les premiers hommes qui ont travaillé à son établissement étaient des saints; parce qu'elle a été instituée pour la sanctification des hommes; parce que ses dogmes, ses mystères, sa morale, sa doctrine, en un mot, sont marqués au sceau de la sainteté; enfin, elle est *sainte*, en ce qu'un certain nombre de ses membres sont saints, et qu'il ne peut y avoir de véritables saints que parmi ses enfants. Or, tous ces caractères de sainteté se trouvent réunis dans l'Eglise romaine, et dans elle seule. Qu'elle ait Jésus-Christ pour fondateur, et les saints apôtres pour premiers pasteurs, c'est ce que nous avons démontré en prouvant qu'elle était apostolique. Sa doctrine est sainte, puisqu'elle lui vient aussi directement des apôtres et de Jésus-Christ, qui en est l'auteur. Son histoire tout entière est le récit de ses travaux continuels pour la sanctification des hommes, et du zèle ardent qu'elle a toujours déployé pour y parvenir : témoin ses missions lointaines, au prix des plus rudes souffrances et même de la vie de ses apôtres. Enfin l'Eglise romaine

a toujours eu des saints parmi ses membres. Jamais elle n'a cessé d'enfanter des justes de tout âge et de tout sexe, dans tous les rangs de la société. Sans doute un grand nombre se sont sanctifiés dans l'obscurité de la vie commune ; mais l'histoire en a enregistré dans tous les siècles qui se sont illustrés par l'éclat de leurs vertus. De tout temps, même de nos jours, on voit dans l'Eglise romaine des martyrs et des confesseurs de la foi. Tous ses membres ne sont pas des saints, parce qu'ils sont hommes, et par conséquent sujets aux passions et aux faiblesses humaines, et que par là même ils n'ont pas toujours le courage de suivre ses instructions. Mais, comme le dit saint Augustin : « Si nous avons dans quelques scandales « publics de justes sujets de douleur, il est aussi « d'admirables vertus dont le spectacle doit nous con- « soler. Cette lie épaisse, qui attriste vos regards, ne « doit point faire haïr le pressoir d'où sort en même « temps l'huile pure dont la flamme brillante éclaire « la maison de Dieu. » (Lettre 78.) — Il suffit d'ajouter que puisque l'Eglise romaine possède seule la vraie doctrine de la sainteté, qui est la doctrine de Jésus-Christ, elle seule aussi peut produire des saints (1).

6e P. — La persécution est le dernier caractère de la véritable Eglise, que nous avons signalé. Ce caractère est-il au front de l'Eglise romaine ? C'est à peine si nous osons poser cette question. L'histoire et tous ses monuments semblent se lever avec enthousiasme pour y répondre. Il n'est aucune ville qui ait donné à l'Eglise autant de martyrs que Rome. On ne peut

(1) Ces cinq points ont été extraits de la *Théologie dogmatique*, *de Son Éminence* le cardinal Gousset.

faire un seul pas dans cette capitale du monde chrétien sans y rencontrer la trace du sang généreux répandu pour la foi. Que serait-ce si nous parcourions les catacombes, qui recèlent encore dans leur sein les ossements de tant de victimes de leur généreuse fidélité à Jésus-Christ? Il n'est pas surprenant, en effet, que le christianisme, allant s'établir au cœur du monde payen, ait été plus persécuté encore à Rome que partout ailleurs. Au reste, lorsque le sang de l'Eglise romaine eut cessé de couler autour de la chaire de saint Pierre, ses flots continuèrent néanmoins à être versés en d'autres lieux pour la cause de la foi chrétienne; et aujourd'hui encore elle compte de nombreux martyrs en Chine, en Cochinchine et dans une multitude d'autres régions aussi inhospitalières.—Mais Rome étant le siége du gouvernement de l'Eglise catholique, elle n'a presque jamais cessé d'être de préférence le but spécial des persécutions de l'impiété contre la religion de Jésus-Christ, et trop souvent elle a été même la victime de l'ambition et de la colère des peuples et des rois. Les Goths, Genseric, Théodoric, Totila, les Lombards et bien d'autres, y portèrent successivement le fer et le feu; et son histoire n'est qu'une persécution presque continuelle. Mais jamais elle ne s'en est alarmée; confiante dans les promesses de son divin Époux, elle a toujours souffert avec calme et résignation, avec dignité et sans faiblesse; car elle savait que la barque de Pierre peut bien être plus ou moins agitée par les tempêtes, mais qu'elle ne périra jamais. Ainsi l'Eglise romaine est infaillible, catholique, apostolique, une, sainte, et l'objet des persécutions du monde: elle est donc la véritable Eglise fondée par le divin *Sauveur.*

Elévation sur l'Eglise romaine, qui seule réuni tous les caractères divins de la véritable Eglise.

I. — O sainte Eglise romaine ! lorsque je jette u regard sur les sociétés religieuses qui se partagent l terre, je ne vois que vous seule qui réunissiez tous le caractères divins qui manifestent de la manière l plus éclatante que vous n'êtes pas l'ouvrage d'un intelligence humaine. Comme vous laissez loin der rière vous tous ces rêves creux et ces systèmes étroit des génies et des philosophes, même les plus émi nents ! Il est impossible de vous contempler avec quel que attention, sans être frappé de ces rayons céleste qui s'échappent de votre front et qui révèlent au plus aveugles votre origine toute divine, Où se trouv ailleurs que dans votre sein l'interprète infaillible de oracles sacrés de celui qui est le Très-Haut? Je cherch sur la terre une société qui invoque le vrai Dieu et qu compte un aussi grand nombre d'adorateurs en espri et en vérité que vous comptez d'enfants, et je n'en découvre aucune. Qui pourrait vous disputer les droits évidents de votre antiquité, lorsque votre généalogie bien connue vous fait remonter jusqu'aux apôtres, jusqu'à Jésus-Christ, leur divin Maître? Que les sectes qui se sont violemment séparées de vous nous montrent l'unité de leurs adhérents à côté de votre immutabilité! Elles pourront nous nommer d'honnêtes gens et des héros même sortis de leurs rangs; mais jamais elles ne pourront nous montrer des saints, puisqu'elles ne possèdent pas la vraie doctrine de la sainteté. Elles nous rappelleront bien le nom de quelques fanatiques *morts pour* défendre leurs erreurs et leurs œuvres ; mais

elles seront impuissantes à prouver que la persécution est leur destinée à tout jamais, parce qu'on ne persécute à perpétuité que la vérité et la justice. Vous seule surtout, ô sainte Epouse de Jésus-Christ, possédez le trésor sacré de la charité divine dont l'éclat laisse dans les ténèbres les plus profondes la bienfaisance purement humaine et la philantrophie, qui n'en sont qu'une froide et misérable contrefaçon. O Eglise de Jésus-Christ, ô Eglise romaine, que vous êtes belle! ô beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, sans tache et sans ride; ô ma mère bien-aimée, soyez donc à jamais bénie d'avoir daigné me recevoir dans votre sein, et de me compter au nombre de vos enfants!

II. — Que vos conseils, ô Seigneur, sont admirables, et que vos voies sont profondes! Une éternelle succession fut destinée à saint Pierre. Il devait toujours y avoir un Pierre dans l'Eglise, pour confirmer ses frères dans la foi, et pour tenir sans cesse la main au gouvernail; mais il lui fallait un siége fixe pour l'exercice de cet office. Quel siége lui choisîtes-vous, ô divin Maître! et qui pourrait assez admirer votre sagesse! Ce ne pouvait être Jérusalem, parce que le moment était venu où, faute d'avoir connu le temps de sa visite, elle allait être livrée aux gentils, et détruite de fond en comble. L'heure de la conversion des gentils, d'autre part, avait aussi sonné; ils allaient entrer en foule dans le temple de Dieu, c'est-à-dire dans son Eglise. Quel fut alors le lieu sur lequel tomba votre choix, Seigneur? Rome, la maîtresse du monde, la reine des nations, et en même temps la mère de l'idolâtrie, la persécutrice des saints, c'est elle qui obtint vos préférences pour y placer le centre de la *foi qui devait être* prêchée, comme d'un lieu

plus éminent, à toute la terre. Vous aviez préparé de loin l'empire romain pour la recevoir. Un si vaste empire, qui réunissait dans son sein tant de nations, était destiné à faciliter la prédication de votre Evangile, et à lui donner un cours plus libre. A la vérité, l'Evangile devait encore aller plus loin que les conquêtes romaines, et il devait être porté aux nations les plus barbares; mais enfin l'empire romain devait être son siége principal. O merveille! les Scipion, les Pompée, les César, en étendant l'empire romain par leurs conquêtes, devaient être en quelque sorte les pionniers destinés à préparer les voies au règne de Jésus-Christ; et, selon cet admirable conseil, Rome devait être la capitale de l'empire spirituel du Sauveur, comme elle l'était de l'empire temporel des Césars. Dès lors, Seigneur, vous avez tellement disposé les choses, que les successeurs de saint Pierre, à qui on donna par excellence le nom de Papes, c'est-à-dire celui de Pères, ont fait de la chaire de saint Pierre la chaire de l'unité, dans laquelle tous les évêques et tous les fidèles, tous les pasteurs et tous leurs troupeaux, se sont unis.

III. — Aussi Rome, pour tout chrétien qui l'a visitée, est-elle, non pas seulement le plus vénérable des sanctuaires, mais encore la patrie et la maison paternelle. On s'y trouve comme chez sa mère, on y respire plus librement, l'atmosphère y est plus douce et plus suave qu'en aucun lieu du monde. Il semble qu'on y retrouve ce qu'on avait vu dans son enfance, parce qu'à chaque pas on y voit les lieux où habitèrent et souffrirent saint Pierre et saint Paul, tous ces martyrs et ces saints illustres qui furent nos pères dans la foi, *et dont on* nous racontait les sublimes vertus dans nos

jeunes années. On s'attendrait presque à les rencontrer pleins de vie, tant leur mémoire est encore vivante, et le parfum qu'ils ont laissé après eux se sent encore partout. O Seigneur! que vous montrez bien, à Rome surtout, que vous êtes notre Père, et que vous êtes l'Epoux de votre Eglise bien-aimée! Comme votre charité se plaît à se dilater et à répandre ses divines influences dans cette ville privilégiée! Là tous les malheureux à quelque classe de la société, à quelque nation qu'ils appartiennent, trouvent un asile et le sein d'une mère pour s'y reposer et s'y consoler. Depuis les têtes couronnées, que l'instabilité des choses humaines a chassées de leurs États, jusqu'au pauvre pèlerin que la foi amène les pieds nus, jusqu'au tombeau des saints apôtres, tous rencontrent dans la ville sainte un accueil fraternel, délicat et cordial, tel qu'on pourrait à peine l'espérer au sein de sa propre famille. Cette majesté si douce, si pleine de noblesse et de grandeur, que vous voyez apparaître dans les traits et la tenue des princes de l'Eglise et du souverain Pontife, au milieu des imposantes cérémonies de la religion, se change bientôt, lorsque vous les abordez personnellement, en une affabilité et un abandon qui vous font oublier, au bout de quelques instants de conversation, que vous parlez aux premiers dignitaires de la chrétienté. Nulle part, aucun souverain n'est aussi abordable que le Saint-Père ne l'est au Vatican; et il est impossible d'exprimer les sentiments de respect et d'amour qu'il sait inspirer à ceux auxquels Dieu fait la grâce de l'approcher. Comme il réalise bien son nom, *saint Père!* Oui, lorsque vous êtes prosternés à ses pieds, vous croiriez être aux *pieds de saint Pierre* ou de Jésus-Christ lui-

même. Il semble qu'une émanation de sainteté vous pénètre tout entier et vous absorbe. Puis, lorsque sa douce main vous relève après vous avoir béni, lorsque sa parole bienveillante s'est fait entendre, vous retrouvez le bon Père de la famille chrétienne, et un cœur si doux et si tendre que vous en êtes tout interdit. — O Eglise romaine, pourquoi vos ennemis ne vous voient-ils pas de près? ils reconnaîtraient d'instinct que vous êtes véritablement l'Épouse de Jésus-Christ; ils cesseraient de vous persécuter; ils seraient heureux de vous appeler leur mère, de vous aimer et d'être vos enfants soumis et dévoués!

VINGT-CINQUIÈME MÉDITATION

SUR LE SACERDOCE ET LA HIÉRARCHIE DE L'ÉGLISE ROMAINE.

Lorsque Jésus-Christ en se faisant homme épousa l'humanité malgré l'état de dégradation et d'humiliation où elle se trouvait, son but était de la régénérer, de la réhabiliter et de lui rendre la grandeur et la noblesse qui, dans les plans primitifs de la Providence lors de la création de l'homme, étaient ses caractères naturels. Il n'épargna, pour accomplir cette œuvre gigantesque et divine, ni les travaux, ni les sacrifices; il y consacra sa vie entière, et mit le dernier sceau à son amour pour les hommes en mourant sur la croix, afin que son sang devînt pour eux une source intarissable de vie. A la société corrompue qu'il voulait restaurer, ou plutôt refondre, il opposa une société nouvelle, la société chrétienne, c'est-à-dire l'Eglise. Déjà il avait confié à celle-ci le dépôt de sa doctrine divine et immuable, comme moyen de régénérer l'humanité et d'y entretenir la vie; il lui laissa encore, avant de monter au ciel, le sacerdoce et le mariage chrétiens, deux autres sources intarissables aussi de restauration et de perpétuité : méditons d'abord sur le sacerdoce.

1er P. — Il est de foi que, « *dans le nouveau Testament, il y a un sacerdoce extérieur et visible*, » et qu'il y a, dans l'Eglise catholique, « *une hiérarchie d'insti-* « *tution divine, qui se compose d'évêques, de prêtres et* « *de ministres.* » (Concile de Trente, sess. XXIII.) Les livres saints font mention des évêques, des prêtres et des diacres. *Aussi, les* pères, les docteurs et les con-

ciles de l'Eglise latine et de l'Eglise grecque, de l'Orient et de l'Occident, ont constamment reconnu cette hiérarchie comme un dogme catholique, comme une institution de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Le Sauveur a donc établi pour son Eglise un sacerdoce dont il a voulu être le premier prêtre, afin de lui communiquer ses propres pouvoirs et de le rendre plus vénérable. L'ancien Testament avait bien aussi un sacerdoce, mais il n'était que l'ombre et la figure de celui de la loi nouvelle. Jésus-Christ était homme, comme les prêtres de la tribu de Lévi, parce qu'il fallait être homme pour compatir aux infirmités humaines; mais en même temps il était Dieu pour sanctifier les hommes. Il n'a pas reçu son sacerdoce par voie de naissance et de succession; Jésus-Christ n'a succédé à personne : il l'a reçu immédiatement de son Père. Les prêtres de l'ancienne loi offraient premièrement des sacrifices pour eux-mêmes afin de se purifier; mais il n'en a pas été ainsi de Jésus-Christ; étant Dieu, impeccable et la sainteté même, il n'avait pas besoin d'expiation pour lui-même; c'est seulement pour les péchés du peuple qu'il s'est offert; non pas uniquement pour le peuple juif, comme le faisait l'ancien sacerdoce, mais pour tous les peuples du monde et toutes les générations passées, présentes et futures, jusqu'à la consommation des siècles; car Jésus-Christ sera prêtre éternellement : *Dieu l'a juré, et il ne rétractera jamais son serment.* (Ps. CIX.) D'ailleurs, comme le dit saint Paul, *par là même que Jésus-Christ existera éternellement, il possède un sacerdoce éternel.* (Hébr., VII, 24.) Or, le Sauveur est prêtre éternellement en deux manières : d'abord, *en se présentant maintenant pour nous dans le ciel devant la face de Dieu* (Hébr., IX, 24), et en lui montrant ses

aies qui plaident sans cesse notre cause ; *c'est pour-
oi il peut sauver éternellement ceux qui vont à Dieu
r lui, qui est toujours vivant pour prier pour nous.*
Hébr., VII, 25.) Ainsi, dit le grand apôtre : *Ayant un
ntife grand, qui est monté au plus haut des cieux,
sus, le Fils de Dieu, demeurons fermes dans la foi...
prochons donc avec confiance du trône de la grâce,
n d'obtenir miséricorde, et de trouver la grâce pour
re secourus dans nos besoins.* (Hébr., IV, 14, 16.) Le
auveur est encore prêtre éternellement, parce qu'il
est donné dans son sacerdoce des successeurs qui
nt chargés de continuer jusqu'à la consommation
es siècles l'œuvre de la rédemption, qu'il a com-
encée en offrant lui-même le sacrifice de la croix, et
n fondant son Eglise. Le sacerdoce exercé par le
ape, les évêques et les prêtres, n'est donc autre chose
ue la continuation de celui même de Jésus-Christ, et
est, par conséquent, absolument le même.

2e P. — Le sacerdoce, pour accomplir la mission
ui lui était imposée, fut d'abord revêtu, par le divin
ondateur de l'Eglise, de la magistrature destinée au
ouvernement de cette nouvelle société. Pierre et ses
uccesseurs furent placés à sa tête, comme chefs spiri-
uels de toute la chrétienté ; et à mesure que l'Evangile
étendait ses conquêtes, de nouveaux évêques étaient
établis pour administrer les Eglises qui venaient de se
former. Vers le quatrième siècle, on commença à inves-
tir quelques évêques d'une autorité de juridiction
supérieure aux autres ; car, l'épiscopat renfermant en
lui la plénitude du sacerdoce, il était impossible au
point de vue de l'ordination d'y rien ajouter. On les
appela d'abord *Evêques du premier siége*, puis *Métro-
politains, plus tard on* leur donna aussi le nom d'Ar-

chevêques; ceux-ci avaient ordinairement des suffragants, c'est-à-dire, plusieurs évêques qui relevaient d'eux. Les titulaires des siéges des plus grandes cités devinrent ensuite *patriarches*, et eurent sous leur juridiction les *métropolitains* et les évêques. On appela de ce nom les évêques de Rome, de Jérusalem, d'Antioche, d'Alexandrie, et plus tard de Constantinople. Chaque nation avait ainsi son patriarche. Celui des Latins était à Rome, et celui-ci, sous le nom de pape *par excellence*, était regardé comme patriarche universel. Celui des Juifs convertis résidait à Jérusalem, celui des Syriens à Antioche, celui des Egyptiens à Alexandrie, et enfin celui des Grecs à Constantinople. Le dernier degré du sacerdoce, celui qui renferme le plus grand nombre de ceux qui travaillent au salut des âmes, est celui des simples prêtres. Ils reçoivent leur juridiction de l'évêque dans le diocèse duquel ils exercent leur ministère; ils sont placés comme curés pour gouverner les paroisses qui composent les diocèses, ou comme vicaires pour assister les curés dans l'exercice de leurs fonctions. D'autres s'adonnent plus spécialement à la prédication, et vont porter la parole divine en divers lieux, soit pour soulager les pasteurs des âmes, auxquels les occupations paroissiales si multipliées ne laissent que peu de temps pour se préparer à annoncer la parole sainte; soit pour réveiller la foi et la ferveur par une série d'instructions : ce sont les missionnaires. Enfin, avant d'arriver à la prêtrise, le lévite est d'abord séparé du commun des fidèles par la cérémonie de la *tonsure*, qui le met au nombre des *clercs;* puis, il passe successivement par les quatre ordres mineurs, qui correspondent à autant *de fonctions diverses*. Ces quatre ordres mineurs sont :

les *portiers*, qui, dans les premiers siècles de l'Eglise, avaient pour fonctions d'ouvrir et de fermer les portes du lieu saint et d'avoir sous leur garde les vases et les ornements sacrés; les *lecteurs*, qui faisaient la lecture des livres saints dans l'assemblée des fidèles; les *exorcistes*, dont le ministère consistait à chasser les démons des corps de ceux qui en étaient possédés; puis, les *acolytes :* ceux-ci portaient des chandeliers surmontés de flambeaux, se tenaient de chaque côté du livre des Évangiles pendant qu'on en faisait la lecture solennelle, et apportaient au sous-diacre le pain et le vin pour le sacrifice. Après avoir reçu successivement les quatre ordres mineurs, celui qui aspire au sacerdoce doit être ordonné *sous-diacre*, d'abord; puis, *diacre*. Dans l'Eglise latine ces deux ordres sont regardés comme *majeurs* et *sacrés*. Les fonctions du sous-diacre sont de préparer le pain et le vin pour la messe, de chanter l'épître et de servir le diacre au saint sacrifice. Son ordination lui donne le pouvoir de verser l'eau dans le calice, après que le diacre y a versé le vin. Il est spécialement chargé de la propreté des vases sacrés et de tout le linge de l'autel. En outre, les *sous-diacres* sont astreints à la loi du célibat et à la récitation de l'office divin. Quoique tous ces ordres remontent à la plus haute antiquité, puisque saint Ignace, martyr, qui avait été disciple de saint Jean l'Evangéliste, les nomme tous dans une lettre qu'il écrivait aux habitants d'Antioche, néanmoins ils ne sont pas d'institution divine comme le diaconat, la prêtrise et l'épiscopat, dont ils sont pour ainsi dire le noviciat. Le *diaconat* est donc un ordre sacré supérieur au sous-diaconat et inférieur à la prêtrise. Le *diacre chante l'Evangile* dans les messes solennelles,

verse le vin dans le calice et présente immédiatement au prêtre le pain et le vin qui doivent être consacrés ; il reçoit encore, en vertu de son ordre, le pouvoir de porter la sainte Eucharistie et de la distribuer aux fidèles. — Pour avoir une idée générale de l'organisation et de la hiérarchie de l'Eglise, il ne nous reste qu'un mot à dire du *cardinalat*. Cette dignité, créée par la discipline ecclésiastique, est la plus éminente après la papauté. « Les cardinaux, dit Barbosa, sont les « conseillers, les fils du pape, les lumières de l'E- « glise ; des lampes ardentes, les pères spirituels, les « colonnes de l'Eglise, ses représentants. » Mais la plus auguste de leurs prérogatives est bien, sans contredit, celle qui leur confère le droit de nommer le pape et de présider au gouvernement de l'Eglise, lorsque le siége est vacant.

3e P. — Avec le gouvernement de la société chrétienne, Jésus-Christ confia encore au sacerdoce le dépôt de la législation et de la doctrine évangéliques, et les moyens nécessaires pour assurer l'accomplissement des devoirs qu'elles imposent. Aussi, le souverain Pontife et l'Episcopat tout entier, qui seuls possèdent le sacerdoce dans toute sa plénitude, ont-ils toutoujours été regardés dans l'Eglise comme les seuls dépositaires et les seuls gardiens de la loi de Dieu et des vérités de la foi. Les simples prêtres ne peuvent eux-mêmes exercer validement et légitimement leur ministère, qu'à la condition, non-seulement d'avoir été régulièrement ordonnés par les évêques qui sont en communion avec le Saint-Siége, mais encore, d'avoir reçu leur mission de l'autorité épiscopale ou papale. Il faut qu'il leur ait été dit par les successeurs des *apôtres : Allez, enseignez toutes les nations*... Avec

ıtégrité et quel courage le corps enseignant de
n'a-t-il pas toujours conservé dans toute sa
.e précieux dépôt de la doctrine chrétienne?
martyrs l'ont scellé de leur sang! Fidèle à la
divin Maître, le Saint-Siége fait annoncer par-
/angile avec un zèle incomparable, et il envoie
mes apostoliques pour le répandre même dans
rées les plus lointaines. — Mais ce n'était pas
: faire connaître aux hommes la vérité et les
près lesquelles ils devaient régler leur con-
.l fallait aussi leur fournir des moyens assez
;s pour contrebalancer et pour vaincre leur
ıt au mal, afin de pouvoir suivre les lumières
qui brillaient à leurs yeux. Jésus-Christ y a
en établissant les sacrements ; et c'est encore
doce qu'il a chargé de les administrer, lors-
lit aux apôtres : *Allez, enseignez toutes les na-*
baptisez-les... Tous les péchés que vous remet-
mt remis... etc. — C'est ainsi que le sacerdoce
pour la société chrétienne, c'est-à-dire pour
, une source intarissable de régénération, de
ité et de vie : le sacerdoce de l'Eglise, étant le
ue celui de Jésus-Christ, est éternel. Aussi, le
' n'a-t-il pas voulu qu'il n'appartînt, comme
ncienne loi, qu'à une seule famille ou à une
ibu qui aurait pu s'éteindre dans la suite des
il n'a pas voulu qu'il fût héréditaire. Il choisit
.le lui-même à cet éminent ministère ceux qu'il
t c'est par l'invocation du Saint-Esprit et par
ition des mains que, depuis les apôtres jusqu'à
ommation des siècles, le sacerdoce saura se
ier, se perpétuer, et rester au sein de l'Eglise
ı être l'âme *jusqu*'à la fin des temps.

Elévation sur le sacerdoce et la hiérarchie de l'Eglise romaine.

I. — Je vous adore, ô mon Sauveur, comme le grand-prêtre de la loi nouvelle; comme le souverain prêtre, la source première du sacerdoce et de tous les pouvoirs divins qu'il possède. Vous n'êtes venu sur la terre, vous ne vous êtes fait homme, que dans le but d'accomplir l'œuvre de la rédemption. Mais, pour l'opérer, il fallait d'une part réconcilier Dieu avec l'humanité, et de l'autre fournir à la faiblesse humaine des moyens efficaces d'éviter le péché et de ne plus mériter la colère divine. Il fallait, en un mot, que vous fussiez prêtre, puisqu'il n'appartient qu'au sacerdoce, et c'est sa fonction essentielle, d'être le médiateur entre Dieu et les hommes, afin de renouer entre eux les liens primitifs qui les unissaient, et que le péché a rompus; c'est ce qu'annonçait le roi-prophète, lorsque, entrevoyant le Messie dans un avenir lointain, il s'écriait: *Vous êtes revêtu d'un sacerdoce éternel, selon l'ordre de Melchisédech.* (Ps. CIX, 4.) Aussi, Seigneur, votre vie tout entière a-t-elle été un sacrifice continel, dont vous étiez tout à la fois le prêtre et la victime; et depuis que vous avez quitté la terre, vous continuez aux cieux vos fonctions sacerdotales, en vous offrant sans cesse à votre Père pour les hommes comme une victime éternelle de propitiation et de salut. Toujours en union avec le sacerdoce que vous avez confié à vos apôtres et à leurs successeurs, vous lui inspirez le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, vous lui donnez le courage et l'héroïsme du sacrifice et de la charité, *vous lui communiquez* votre divin esprit; du haut de

votre gloire vous ratifiez ses sentences, vous pardonnez ceux qu'il absout, et lorsqu'il vous adjure, selon le commandement que vous lui en avez fait vous-même, de descendre sur les autels qu'il a élevés en votre honneur, vous obéissez avec une docilité incomparable à la faible voix qui vous appelle. Vous voulez que vos prêtres soient tenus pour d'autres vous-même, et que leur parole soit recueillie avec le même respect que la vôtre : *Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise.* (Luc, x, 16.) Et déjà vous disiez par votre prophète : *Ceux qui touchent à vous, touchent à la prunelle même de mon œil.* (Zachar., II, 8.) Quelle miséricorde de votre part, ô mon divin Sauveur, d'avoir revêtu d'une aussi sublime dignité des êtres aussi fragiles que les hommes, afin de nous rendre le salut plus facile ! Vous vous incarnez pour ainsi dire de nouveau dans tous les prêtres, puisque c'est votre sacerdoce qu'ils remplissent. Je les entourerai donc désormais de la plus profonde vénération ; et si j'apercevais en eux quelque chose qui pût révéler la faiblesse de l'humanité, j'imiterais ce grand monarque qui disait que s'il voyait un prêtre coupable de péché, il le couvrirait de son manteau impérial, pour soustraire aux yeux des peuples ces misères et ces faiblesses inséparables de la fragilité qui est le triste partage de enfants d'Adam.

II. — Lorsque je considère, Seigneur, l'ordre admirable que vous avez établi dans le gouvernement de votre Eglise ; cette hiérarchie sacrée qui, depuis plus de dix-huit siècles, est restée immuable avec tous ses degrés ; lorsque je vois l'humble docilité de tous ceux qui en occupent les rangs divers, et que je viens à comparer *la constitution de* cet empire des âmes, qui

s'étend à l'univers entier, avec celle des royaumes de la terre, qui pendant le même temps ont subi de si nombreuses transformations, au milieu des troubles, des agitations politiques et trop souvent des guerres civiles les plus sanglantes; je ne puis m'empêcher de reconnaître que votre sagesse et votre esprit président à ce gouvernement divin, et que vous accomplissez fidèlement la promesse que vous avez faite à votre Eglise d'être tous les jours avec elle jusqu'à la consommation des siècles. Les hommes appellent à leur aide la surveillance d'une police ombrageuse, les tribunaux, la force brutale, les châtiments les plus rigoureux : dans votre Eglise, le zèle, la charité, la conscience et l'influence morale font tous les frais nécessaires au maintien de l'ordre et de la discipline. Ce n'est pas pourtant que la société chrétienne ait toujours vécu dans une paix profonde; les attaques et les orages ne lui ont pas manqué, souvent même de faux frères ont voulu déchirer son sein, et se sont efforcés de répandre l'ivraie de l'erreur au milieu du bon grain de la vérité; mais vous, ô divin Maître, vous avez commandé aux vents et aux tempêtes, et aussitôt tous les ennemis de votre Eglise se sont dissipés comme une poignée de poussière, et le calme le plus parfait s'est rétabli. Oh! que votre gouvernement est tout à la fois doux et puissant! son chef sur la terre n'est qu'un pauvre vieillard faible et désarmé; ses ministres ne portent pas l'épée; et cependant, ses plus redoutables adversaires tremblent devant lui, et vont se briser à ses pieds; jamais autorité ne fut plus profondément respectée. Ah! Seigneur, c'est que vous lui avez révélé le secret de cette divine admistration; vous lui *avez dit: Aimez, paissez mes agneaux*, paissez mes *brebis.*

III. — Que de merveilles et de prodiges, ô mon Sauveur, dans le gouvernement de votre Eglise ! Pour perpétuer votre sacerdoce sur la terre, vous n'avez accordé de préférence à aucune famille, à aucune condition, il n'y a pas de classe privilégiée, vous vous adressez à tous les hommes : grands ou petits, pauvres ou riches, simples ou doués d'une haute capacité ; que vous importe, puisque c'est vous qui leur donnez la science des saints et les pouvoirs sublimes dont l'efficacité fait seule tout le succès de leur ministère ? Vous vous contentez de faire un appel aux hommes de cœur et de bonne volonté. Et que leur promettez-vous en récompense de leur dévouement ? des travaux multipliés, des souffrances et des sacrifices de toutes sortes, des mépris, des affronts, etc., en un mot, d'être traités comme vous l'avez été vous-même ; et néanmoins depuis dix-huit siècles les ouvriers apostoliques ont-ils jamais manqué ? vous avez revêtu du caractère le plus éminent, des fonctions les plus délicates et les plus difficiles, des hommes faibles et soumis comme les autres à toutes les misères de l'humanité ; et depuis dix-huit cents ans ils ont pu diriger avec un succès sans exemple la société chrétienne répandue sur toute la terre, et sauver votre Eglise des naufrages sans nombre dont elle ne cesse d'être menacée ! Quels moyens leur avez-vous donc donnés pour dompter la férocité des peuples barbares, pour subjuguer les esprits prévenus ou rebelles, pour triompher de la tyrannie et de la force brutale ? Ils n'ont reçu de vous aucun des moyens humains employés par les conquérants, par les princes de la terre, par les législateurs ou les modérateurs des peuples. La prière, l'influence de la parole divine qu'ils font entendre, le pouvoir de

réconcilier les pécheurs avec Dieu, celui de faire descendre la victime sainte sur les autels et de la distribuer en nourriture aux âmes fidèles, telles sont les seules armes dont vous leur ayez accordé l'usage. Comment avec des ressources si faibles aux yeux du monde ont-ils pu remporter tant de victoires, triompher de tous les efforts des puissants du siècle ligués contre votre Eglise? Ah! Seigneur, vous l'avez dit: *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des temps;* et qui pourrait vous résister? qui pourrait abattre ce que vous soutenez?

VINGT-SIXIÈME MÉDITATION

SUR L'ACTION DU SACERDOCE PAR LE SACREMENT DE PÉNITENCE.

Le cadre restreint que nous nous sommes prescrit ne nous permet pas de nous étendre sur tous les moyens que le divin Fondateur de l'Eglise a placés entre les mains du sacerdoce pour féconder son action sur la société, qu'il était chargé de gouverner et de régénérer. Sans doute il eût été utile et consolant de montrer la puissance irrésistible de la parole divine dans la bouche du sacerdoce; d'autant plus que c'est par elle qu'il jette la première semence de la foi dans les cœurs. Mais nous en avons déjà parlé dans plusieurs méditations et notamment dans la sixième. Au reste, l'efficacité de la parole divine est facile à reconnaître : depuis saint Pierre qui convertit trois mille personnes la première fois qu'il la fit entendre, jusqu'aux prédicateurs de nos jours qui en recueillent des fruits si prodigieux et si nombreux, toujours la parole de Dieu a éclairé et touché les cœurs, bien moins par les talents oratoires plus ou moins éminents de ceux qui l'annoncent, que par la grâce spéciale qu'elle porte avec elle, et qui pénètre dans le sanctuaire le plus intime de l'âme. — Quant à la prière, elle est un moyen si puissant entre les mains du sacerdoce, que l'Eglise lui en a fait une obligation rigoureuse en lui imposant le devoir quotidien de la récitation du saint office, et en lui permettant de monter tous les jours au saint autel. C'est à l'aide de la prière que le sacerdoce *obtient du ciel* les bénédictions divines

qui fécondent les efforts de son zèle, et qui préparent les cœurs à recevoir les douces et salutaires influences de la grâce. — Ce qu'il nous importe surtout de bien méditer d'abord, c'est l'action qu'exerce le sacerdoce sur les individus et sur la société pour la régénérer, par le pouvoir prodigieux qu'il a reçu de Jésus-Christ de remettre les péchés, c'est-à-dire par le sacrement de pénitence.

1er P. — Si Dieu lui-même n'avait revêtu l'homme de cette auguste et miséricordieuse fonction de réconciliateur, jamais il ne serait venu à l'esprit de qui que se soit de s'arroger le droit de pardonner les injures faites au souverain Seigneur de toutes choses, et surtout d'y mettre pour condition l'aveu humiliant des fautes les plus secrètes et des désordres les plus honteux et les plus intimes de l'âme. La charité infinie de Dieu pour l'humanité pouvait seule trouver un moyen de traiter avec elle de son pardon ; il n'appartenait qu'à sa toute-puissance d'établir les hommes pour être les intermédiaires de sa miséricorde et pour prononcer en son nom l'absolution des coupables ; enfin, il n'y avait qu'une sagesse divine qui pût trouver les conditions les plus convenables pour sauvegarder l'honneur du Très-Haut qui pardonne, et pour ménager les intérêts spirituels du pécheur qui est absous. Aussi, rien de plus positif dans l'Evangile que ces paroles du Fondateur de l'Eglise : *Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* (S. Jean, xx, 22, 23) ; paroles solennelles par lesquelles le Sauveur donna aux apôtres et à leurs successeurs le droit et le pouvoir de briser les chaînes *du pécheur et* de lui rendre l'amitié de Dieu. — Dans

toute société bien ordonnée, il y a des magistrats et des juges préposés par le souverain pour veiller à l'exécution des lois; il y a des tribunaux auxquels sont cités les délinquants; des sentences sont prononcées au nom du chef de l'État, qui les ratifie. Pourquoi la société des âmes, où règne l'ordre le plus admirable, n'aurait-elle pas à sa disposition des ressources analogues pour faire respecter les lois imprescriptibles de Dieu, et pour se gouverner? Sans doute le tribunal de miséricorde où siége le sacerdoce par l'ordre de Jésus-Christ est un tribunal uniquement spirituel et pour le for intérieur; mais il est en rapport avec la nature de la société qu'il est appelé à administrer. Il est vrai que l'on n'y prononce jamais d'autre sentence que celle du pardon; on n'y est point cité par la force brutale, ni malgré soi; il n'y a d'autre témoin, ni d'autre accusateur que le coupable lui-même qui se présente librement; les débats, loin d'être publics, ont lieu à huis-clos et dans le plus profond secret; mais qu'importe, si la société se trouve bien de ce système judiciaire, et si les pécheurs s'en accommodent volontiers? Depuis dix-huit siècles rien n'a été changé ni au fond, ni à la forme des jugements rendus par le sacerdoce, et jamais société n'a marché avec plus de régularité que la société chrétienne.

2e P. — Quelle influence peut donc exercer le sacerdoce sur les individus et sur la société dans un tribunal si indulgent? Il console d'abord et encourage le pécheur qu'il reçoit avec la bonté d'un père plutôt qu'avec la sévérité d'un juge. Il examine avec soin l'étendue et la profondeur des plaies de l'âme malade qu'il veut guérir; il éclaire ses ténèbres, lui découvre ses illusions; il fait briller d'un nouvel éclat, à ses

yeux, les vérités graves et importantes qu'elle a oubliées ou qu'elle n'a pas méditées assez sérieusement; il lui indique les remèdes à employer, les précautions à prendre; il l'exhorte avec tendresse et entraînement; il lui rend le sentiment de sa dignité, en l'arrachant à la dégradation de ses passions; et en la réconciliant avec Dieu, il lui donne la paix et le bonheur. Une grâce toute spéciale, essentiellement inhérente au sacrement de pénitence, vient joindre l'efficacité infaillible de sa vertu à l'action du ministre de Jésus-Christ, et lorsque le pénitent sort du tribunal de la miséricorde, il se sent tout autre qu'il n'y était entré : il était couvert de confusion, et maintenant il peut lever ses regards vers le ciel avec confiance et appeler Dieu son père; il était faible, découragé; le péché semblait l'enlacer dans une étreinte fatale qui l'entraînait presque malgré lui d'abîme en abîme; il ne voyait devant lui les sacrifices à faire pour sortir de ce déplorable état, que comme des remèdes impossibles; à présent tout est changé : il espère, non dans ses propres forces, mais dans l'assistance divine; le charme qui le tenait enchaîné au péché est rompu, son penchant au mal est comme paralysé, et les sages conseils qui lui ont été suggérés ne lui paraissent plus impraticables; il se décide à mettre la main à l'œuvre, à rentrer dans la voie des commandements divins et dans le sentier de la vertu. Il était mort à la vie surnaturelle, et il est ressuscité; il était une branche desséchée séparée du tronc qui est Jésus-Christ, la grâce du sacrement l'en a rapproché et a rétabli la circulation de la sève vivifiante; il vit et il va désormais porter des fruits pour la vie éternelle. Après cet aperçu, il est facile de comprendre l'influence immense qu'exerce le sacerdoce

sur les passions humaines auxquelles il impose un frein salutaire, et sur les individus qu'il réhabilite après les chutes les plus déplorables, et qu'il fortifie contre de nouvelles faiblesses. L'expérience ne vient-elle pas confirmer tous les jours ces indications de la raison? Un jeune homme est-il docile, soumis à ses parents, modeste dans ses discours et ses actions, laborieux, chaste et d'une vie régulière : on est sûr qu'il s'approche du tribunal de la pénitence. Au contraire, lorsqu'on voit ces jeunes gens au ton fat, aux manières importantes, sans respect pour leurs parents, sans pudeur dans leurs discours, ennemis du travail, sans règle dans leur conduite et surtout dans leurs mœurs, on peut être certain qu'ils ne se confessent plus. Où trouvons-nous les hommes consciencieux, qui ont de la loyauté, qui ont des mœurs réglées, qui combattent sérieusement leurs mauvais penchants; les hommes désintéressés et dévoués au service du prochain? Dans les rangs de ceux qui se soumettent à la direction habituelle du sacerdoce. Ce tribunal sacré peut seul régénérer les âmes, dans toutes les conditions et même dans les plus humbles, de telle sorte qu'il les élève jusqu'à la hauteur des plus grands et des plus nobles caractères, et même jusqu'à l'héroïsme. Qu'on nous montre, si l'on peut, hors de là, un saint Vincent de Paul, ou seulement une sœur de charité! Nous n'en faisons pas toutefois un crime à l'humanité : elle est trop faible, sans ce secours divin, pour lutter avec succès contre sa propre corruption; et c'est pour cela que Jésus-Christ a fait un précepte de se présenter au tribunal de la société des âmes, et de soumettre l'état de sa conscience à la juridiction du sacerdoce. Sans doute l'homme docile qui obéit à cette loi

ne sera ni sans défauts, ni impeccable, la perfection n'étant pas de ce monde ; mais il sera meilleur, ou du moins, moins mauvais que celui qui refuse d'user de ce secours surnaturel, pour se conduire d'après ses propres lumières, et avec les seules forces de sa nature déchue.

3e P. — On pourrait dire que l'influence exercée par le sacerdoce au tribunal de la pénitence est incontestable, mais qu'il n'y a qu'un bien petit nombre d'individus qui en recueillent les heureux résultats, puisqu'il n'y en a que bien peu qui s'y présentent ; et que, par conséquent, cette influence doit être fort bornée et presque imperceptible. D'abord, en supposant le nombre de ceux qui fréquentent le sacrement de pénitence, aussi peu considérable qu'on le prétend, nous répondrons que s'il se fût trouvé sept justes dans Sodome et Gomorrhe, ces villes auraient trouvé grâce devant Dieu et n'auraient pas été détruites. Aurait-on regardé comme nulle l'influence qu'auraient pu produire ces sept justes, en sauvant ainsi ces deux malheureuses cités, et en les empêchant d'être anéanties ? Or, nous ne craignons pas de le dire, le salut de notre société moderne est dû à ceux qui vont puiser la sainteté au saint tribunal de la pénitence ; quelque rares qu'on les suppose, c'est la ferveur de leurs prières, ce sont leurs vertus héroïques qui détournent les châtiments dont la justice divine frapperait infailliblement sans cela le monde, à cause de son impiété et de sa corruption. C'est donc en définitive au sacerdoce que la société moderne est redevable de la miséricorde dont le souverain Maître veut bien user à son égard. Toutefois, nous sommes bien loin d'accorder que le nombre de ceux qui se présentent au saint tribunal *soit aussi petit* qu'on se l'imagine. En effet, il n'existe

peut-être aucune famille qui ne compte au moins un de ses membres parmi les pieux fidèles qui réjouissent l'Eglise par leur assiduité à accomplir les devoirs que la religion impose ; et il n'y a peut-être pas non plus de villes, même dans les pays où l'hérésie domine, qui ne renferme quelques-uns de ces fervents catholiques. Or, qui est-ce qui pourrait contester l'influence qu'exerce dans une famille un bon chrétien ou une bonne chrétienne qui se trouve dans son sein? l'impiété la reconnaît assez, puisqu'elle s'efforce, par tous les moyens en son pouvoir, de bannir du foyer domestique toute pratique religieuse. Que n'a-t-on pas dit encore dernièrement dans certains livres sur l'autorité absolue et tyrannique que doit exercer un époux sur sa femme pour l'empêcher surtout d'approcher du saint tribunal de la pénitence? comme si un mari avait quelque autorité sur la conscience de celle qui partage sa destinée! Où serait donc cette liberté des cultes, cette liberté de conscience dont on fait aujourd'hui tant de bruit? On craint l'inflence du prêtre : cette influence existe donc. Ainsi, elle ne s'exerce pas seulement sur ceux qui se mettent directement en rapport avec le sacerdoce au tribunal sacré, mais encore sur leur famille et même sur leur entourage. Elle est par conséquent bien plus étendue qu'on ne le pense communément ; et c'est un grand bonheur pour la société moderne, qui ne tarderait pas sans cela à tomber en dissolution, comme il arriva pour l'Allemagne au temps de Charles-Quint, lorsque le protestantisme eut aboli la confession. Il faut donc conclure que le saint tribunal de la pénitence est un des plus puissants moyens placés par le divin Fondateur de l'Eglise entre les mains du sacerdoce, pour l'*aider à accomplir* la céleste mission de régé-

nération qu'il lui a confiée en lui disant : *Vous êtes le sel de la terre.* (Matth., v, 13.)

—

Élévation sur l'action du sacerdoce par le sacrement de Pénitence.

I. — Que vos miséricordes sont infinies, ô mon Dieu ! Vous connaissiez toute l'étendue de la faiblesse humaine; vous saviez que, quelque léger que soit votre joug, il y aurait pourtant des âmes assez lâches pour s'y soustraire et pour enfreindre les lois que vous ne leur donniez que pour les conduire à la véritable félicité ; et alors, dans votre ineffable bonté, vous avez daigné préparer à ces âmes coupables une piscine salutaire où elles pussent se laver de leurs souillures, un tribunal de miséricorde où la justice et la paix pussent se donner le baiser de la réconciliation. Dans votre amour immense pour les hommes, vous n'avez pas voulu que leurs fautes fussent irrémissibles et sans remède, que la perte de la vie spirituelle fût irréparable. Vous avez largement répandu sur la terre les simples et les spécifiques nécessaires à la guérison des corps; les âmes vous auraient-elles été moins chères, pour que vous ne leur préparassiez pas aussi des moyens de les rendre à la santé et à la vie ? Vous avez donné à l'humanité des hommes savants qui étudient avec soin les souffrances de leurs semblables, et qui s'appliquent avec un dévouement incomparable à les soulager et à en triompher. Comment n'auriez-vous pas aussi établi, pour les âmes flétries et blessées *par le péché,* des hommes doués d'une science toute

divine et assez puissants pour les réhabiliter et pour cicatriser leurs plaies? Ce sont, en effet, les augustes fonctions que remplit le sacerdoce au tribunal sacré de la pénitence, dans lequel vous daignez nous appliquer par son sublime ministère les fruits précieux de la rédemption. C'est là où chaque jour coule ce sang adorable que vous avez répandu sur la croix, et *qui ôte les péchés du monde.* Quel prodigieux pouvoir que celui que vous avez confié à votre sacerdoce! Il tient entre ses mains les clefs du ciel! Il pardonne au nom du Très-Haut! Il purifie les âmes, il leur rend l'éclat de l'innocence, il les ressuscite!... Et toutes ces merveilles, par quelles mains les opérez-vous? assurément par celles de vos ministres sacrés qui ont reçu l'onction sainte et qui sont revêtus d'un caractère divin; mais encore? ces ministres, quelque sublimes que soient leur dignité et leurs fonctions, sont des hommes fragiles et sujets aux mêmes misères que le reste des l'humanité; et c'est en cela, Seigneur, qu'apparaissent davantage votre sagesse et votre infinie bonté. Oui, ce sont des hommes faibles comme nous, pour qu'ils puissent croire à notre faiblesse et compatir aux maladies de notre âme; des anges, à leur place, n'auraient jamais pu comprendre nos chutes, ni notre ingratitude. Mais, ô mon Sauveur, ces hommes pourront-ils jamais être dignes de l'autorité divine que vous leur confiez? et ne pourra-t-il pas arriver, hélas! que des pécheurs, parmi eux, soient assis à votre place pour absoudre d'autres pécheurs en votre nom? Votre amour pour les âmes n'a point été arrêté par de semblables considérations. Non, après avoir immolé pour elles votre majesté et votre gloire avec tant de générosité *dans votre passion,* il vous coûtait peu de per-

pétuer ce sacrifice, dès qu'il pouvait contribuer à leur salut éternel.

II. — Tant de dévouement pour nous, ô divin Maître, restera-t-il sans résultat? Le dogme de la rémission des péchés demeurera-t-il dans l'Evangile une lettre morte ou stérile? Se pourrait-il qu'une institution fondée par votre toute-puissance n'atteignît pas le but que vous vous étiez proposé? C'est, hélas! ce que soutiennent ceux qui, redoutant les humiliations de la confession, et plus encore les sacrifices qu'impose la fréquentation du sacrement de pénitence, s'éloignent du saint tribunal. Pour nous, Seigneur, nous n'avons qu'à consulter notre propre expérience pour être convaincus de l'efficacité de ce moyen de salut entre les mains du sacerdoce. Lorsque nous repassons dans l'amertume de notre cœur les années de notre vie qui ont déjà fui derrière nous, nous reconnaissons que celles où nous avons le moins d'égarements à déplorer, celles où nous avons joui davantage du bonheur et de la paix d'une bonne conscience, sont celles où nous étions le plus exacts à approcher de la confession. Que de courage, que de force, que de consolations n'y avons-nous pas puisés? Il est, dans la vie, des moments critiques où les charmes de la vertu disparaissent, où les horreurs du vice se changent en attraits séduisants : tout, au dehors et au dedans semble conspirer à pervertir notre cœur : les sens sont amollis, l'âme est sans force et résiste à peine ; l'esprit d'accord avec le cœur ne condamne pas, il se tait; que dis-je? il semble approuver. Dans ces circonstances si délicates et si terribles pour les âmes qui vivent encore aux lumières de la foi, c'est *aux pieds du prêtre* qu'elles retrouvent l'énergie prête

à les abandonner; et elles n'en sont jamais sorties sans se sentir plus calmes, plus ardentes au combat et plus sûres de la victoire. Aussi, si nous avons des chutes à pleurer, rarement les retrouvons-nous dans les jours qui ont immédiatement suivi celui où nous sommes allés chercher des armes pour le combat au tribunal sacré; car, ô mon Dieu, vous n'y donnez pas seulement la réconciliation et la paix, mais vous en faites encore un arsenal mystérieux, où vous tenez en réserve les secours spirituels les plus puissants contre les ennemis de notre salut. Dans nos doutes sur la foi, dans les anxiétés et les perplexités de notre conscience, dans nos scrupules, une parole, une bénédiction de notre père spirituel suffisent pour les faire évanouir à l'instant. Mais, Seigneur, que n'est-il donné aux pécheurs invétérés qui ont goûté enfin les douceurs de cette institution miséricordieuse, de protester hautement eux-mêmes contre ceux qui prétendent que, dans le tribunal de la pénitence, le sacerdoce n'exerce qu'une influence stérile et sans résultats importants? Que de remords déchirants ont été calmés; que de désespoirs, que de fardeaux intolérables pour l'âme coupable ont disparu pour faire place à la paix la plus profonde et aux plus ineffables consolations, dès que le prêtre a eu prononcé ces paroles sacramentelles : *Je vous absous!...* « O mon âme, bénissez le Seigneur, « s'écrient ces pécheurs réconciliés, à l'exemple du « saint roi David, que toutes vos facultés louent son « saint nom; n'oubliez jamais tous ses bienfaits : il a « pardonné toutes vos iniquités, il vous a guérie de « tous vos maux; il vous a arrachée à la mort, et vous « a rendu la vie : oh! combien le Seigneur est rempli « de tendresse et *de miséricorde*; que sa longanimité

« est grande ! oh ! oui, il est bien miséricordieux ! sa « colère et ses redoutables menaces ne sont pas éter- « nelles. Il ne nous a pas traités comme le méritaient « nos péchés... Sa miséricorde pour ceux qui le crai- « gnent ne peut se comparer qu'à l'espace qui sépare « le ciel de la terre ; et la distance qui existe entre « l'orient et l'occident peut seule donner une idée de « celle qu'il a mise entre nous et nos iniquités. Il a « pitié de ceux qui veulent le servir, comme un père « a pitié de ses enfants ; car, il connaît le limon dont « nous sommes formés ; il se rappelle que nous ne « sommes qu'un peu de poussière. La vie de l'homme « n'est, à ses yeux, que comme un brin d'herbe, et « s'effeuille comme la fleur des champs... » (Ps. CII.) Tels sont aussi, ô mon Dieu, nos sentiments et les douces émotions que nous éprouvons, lorsque nous venons de nous réconcilier avec vous. Enfin, tous les jours ne voyons-nous pas ceux qui veulent se convertir et devenir meilleurs, commencer l'œuvre de leur retour au bien en se rapprochant du tribunal sacré de la pénitence ; tandis que ceux qui veulent donner un libre cours à leurs penchants déréglés s'en éloignent ?

III. — Que les familles seraient heureuses ! quelle harmonie admirable régnerait entre tous les membres qui les composent, si tous se soumettaient régulièrement à ce jugement de miséricorde, que vous avez établi, Seigneur, dans l'effusion de votre bonté infinie pour les hommes, non-seulement afin de leur fournir un moyen facile d'éviter les jugements redoutables de votre justice, mais encore afin d'éteindre dans leur foyer le plus intime toutes les causes de discorde et de désunion ! Un conseiller, un ami ordinaire n'y *saurait parvenir ;* il serait notre égal, et n'aurait aucune

é pour faire taire nos passions. Au tribunal de
tence, c'est bien aussi un conseiller sûr et cha-
, l'ami le plus dévoué, c'est même un père, mais
st plus seulement un homme comme nous, ce
lus notre égal. Il est revêtu d'un caractère
il nous parle en votre nom, ô mon Sauveur! il a
t d'imposer silence à nos révoltes; bien plus,
çu de vous le pouvoir de nous conférer une
divine qui fortifie et féconde nos bons désirs et
lonne le courage de les mettre en pratique. En
le bonheur des familles, au moyen du tribunal
miséricorde, le sacerdoce fait aussi celui des
s; car tous les vices y trouvent leur tombeau, et
les vertus y puisent le suc céleste de la grâce
s soutient et les développe. L'injustice y ren-
un juge impartial qui lui fait rendre impitoya-
nt le bien mal acquis; le vindicatif ne peut obte-
pardon de ses offenses envers Dieu, qu'autant
pardonné lui-même du fond du cœur à ses
; l'homme emporté apprend à mettre un frein
olère; l'orgueilleux est forcé de s'humilier par
de ses fautes; l'avare se détache peu à peu des
de la terre, en rachetant ses péchés par les aumô-
ii lui sont prescrites; celui qui est intempérant
ce à la mortification; le libertin, surtout, trouve
cette institution salutaire les moyens les plus
nts pour dompter sa chair, et cette grâce que
seul peut donner, et qui seule est capable de
r la victoire; l'ambitieux, enfin, reçoit cette utile
: à savoir, *que les premiers* sur la terre *seront les*
rs dans le royaume des cieux, *et que les derniers*
les premiers. (Matth., xx, 16.) Qui oserait soutenir
ministère de celui qui modère ainsi et enchaîne

même toutes ces passions, tous ces excès, est inutile à la société? D'où viennent ces révolutions qui bouleversent de nos jours tout l'ordre social, et qui font couler tant de sang? ne serait-ce pas de ce que tous les mauvais penchants de l'homme ont arboré l'étendard de l'indépendance, en secouant dès le jeune âge le joug de ce tribunal bienfaisant, où l'on apprend à les combattre et à en triompher? Est-il plus honorable pour la liberté humaine de n'être arrêtée dans ses débordements nuisibles à la société, que par des agents de police et des gendarmes, par la cour d'assises, les galères ou la prison; plutôt que par l'aveu volontaire de ses faiblesses, par les conseils charitables des ministres de Jésus-Christ et par les secours divins que le Ciel envoie? Ah! Seigneur! quelle admirable école pourtant, que celle du tribunal de vos miséricordes! C'est là que, dès la plus tendre jeunesse, l'homme apprend à se vaincre lui-même; c'est là le noviciat le plus parfait de cet esprit de dépendance, de soumission et de respect pour l'autorité, qui forme les bons citoyens, et qui est la plus sûre garantie de l'ordre publie. L'homme est trop grand, la liberté lui est trop chère, pour qu'il puisse faire plier sa volonté rebelle devant des lois et sous une puissance purement humaines, en d'autres termes, pour qu'il puisse obéir à ses semblables; quels que soient d'ailleurs les titres imposants dont ceux-ci se prévalent, il n'y verra jamais que des égaux. Dieu seul a le droit de mettre un frein à la volonté et à la liberté qu'il a créées; il n'appartient qu'à lui de les diriger par ses commandements vers la fin pour laquelle il nous les a données. Aussi, dans le tribunal sacré, n'est-ce plus un homme *qui parle et qui ordonne*, mais Jésus-Christ lui-même,

a dit : *Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous ɔrise me méprise* (Luc, x, 16) ; et lorsqu'on se sou- t, c'est à Dieu seul qu'on obéit. C'est ainsi que le erdoce a formé et forme encore ces chrétiens héroï- ɛs de toutes les classes, de toutes les conditions, de s les âges, de tous les sexes, parmi lesquels on uve, à peu près uniquement, les cœurs chastes, ɨintéressés, et surtout ceux qui se dévouent au vice de toutes les misères humaines, et qui paient leur personne et de leurs biens pour se rendre les à la société. Renoncent-ils pour cela à leur erté ? Oh ! non, Seigneur, ils apprécient trop ce don ɔomparable de votre libéralité ; ils apprennent seu- nent à n'en pas abuser, et à régler, selon les lumières ines que vous daignez leur communiquer par le nistère sacerdotal, l'usage qu'ils doivent en faire.

Quelle ingratitude, ô mon Dieu, et quel aveugle- ɨnt de la part des hommes, de repousser et d'aban- nner la pratique d'une institution si sage et si ɔpre à faire le bonheur des individus et de la société ns ce monde, et à assurer leur félicité éternelle dans utre ! Permettez qu'en expiation de tous les blas- èmes que l'impiété vomit sans cesse contre ce tri- nal sacré où vous vous montrez si miséricordieux ur les hommes, je vous bénisse et vous rende grâce amais ; puisque c'est là seulement où je puis trouver paix de la conscience, la vie de mon âme, le gage plus certain de ma réconciliation avec vous et des ɔompenses que vous réservez à ma fidélité.

VINGT-SEPTIÈME MÉDITATION

SUR L'ACTION DU SACERDOCE PAR LE SACREMENT DE L'EUCHARISTIE.

L'Eucharistie et le sacerdoce sont corrélatifs : toute religion doit avoir des sacrifices et par conséquent des prêtres pour les offrir. D'où il suit, pour le dire en passant, qu'à proprement parler, le protestantisme ne devrait pas être regardé comme une religion, puisque la plupart de ses sectes n'ont ni sacrifice, ni sacrificateurs. C'est, en effet, le pouvoir d'offrir à Dieu des victimes; d'être, par l'accomplissement de cette auguste fonction, l'intermédiaire entre Dieu et les hommes, qui constitue le sacerdoce. C'est pour cela que l'obligation la plus étroite et la plus éminente du sacerdoce chrétien est l'oblation du sacrifice eucharistique, qui n'est autre chose que la continuation de celui de Jésus-Christ sur le calvaire.

Le divin Maître, la veille de sa mort, *prit entre ses mains du pain, le bénit et le donna à ses disciples, et il dit : Prenez et mangez, ceci est mon corps. Puis, prenant le calice, il rendit grâces, le leur donna, et il dit : Buvez-en tous, car c'est mon sang, le sang du nouveau Testament, qui sera répandu pour la rémission des péchés de tous les hommes.* (S. Matth., XXVI, 26, 27, 28.) *Faites ceci en mémoire de moi.* (S. Luc, XXII, 19.) Dès lors, le sacrement auguste de l'Eucharistie fut institué, et le sacerdoce fut investi du pouvoir sublime de consacrer le pain et le vin, c'est-à-dire, d'en changer la substance, de telle sorte, qu'après les paroles sacramentelles et par leur vertu, ce pain et ce vin, dont il ne

reste plus que les apparences, sont réellement et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tel est l'admirable et puissant élément que le Sauveur a placé entre les mains de ses prêtres pour rendre plus efficace leur action sur l'humanité et pour assurer ainsi le succès de leur importante mission.

Le sacerdoce, fidèle aux enseignements de son divin Fondateur, exerce de deux manières cette influence céleste que lui donne le précieux trésor qui lui a été confié : d'abord, en offrant lui-même l'adorable sacrifice de l'Eucharistie, et en conservant celle-ci dans ses sanctuaires pour y être l'objet de la vénération du peuple chrétien; ensuite, en faisant participer les fidèles à cet auguste sacrement par la sainte communion, pour entretenir en eux le principe et l'aliment de la vie spirituelle et surnaturelle, qui consiste essentiellement dans l'union de l'âme avec Jésus-Christ.

1er P. — L'action du sacerdoce sur la société chrétienne par l'Eucharistie s'exerce donc, premièrement, par le culte public, dont le saint sacrifice de la messe, et la présence réelle offerte à l'adoration des fidèles, sont l'âme, l'aliment et la vie. Tout, en effet, dans nos temples comme dans notre liturgie, est subordonné au sanctuaire, et tout y converge. Nous parlerons plus tard de l'influence du culte public en général, qui n'est, pour ainsi dire qu'une introduction et une préparation à l'acte principal de ce culte, le sacrifice eucharistique. Chez tous les peuples et dans toutes les religions, les sacrifices offerts publiquement en l'honneur de la Divinité produisent toujours sur les masses de vives et salutaires impressions. Ils leur rappellent *l'autorité souveraine* et toute-puissante du Créateur et

du Maître de l'univers, et leur inspirent un sentiment de crainte et de dépendance religieuses, qui les retient dans le devoir et qui adoucit leurs mœurs. C'est au pied des saints autels que les hommes apprennent qu'il y a au-dessus d'eux une force irrésistible qui préside aux destinées des individus, des familles et des empires. C'est ce qui explique pourquoi de tout temps, même dans le paganisme, on a offert des sacrifices pour attirer les bénédictions du ciel sur les entreprises et les affaires importantes des états et des fortunes privées. Mais l'action exercée sur les esprits par les sacrifices a toujours été proportionnée à la valeur et à la dignité des victimes immolées : tantôt, les fruits de la terre et les aliments dont les hommes se nourrissent en font tous les frais ; tantôt ce sont des animaux, des tourterelles, des agneaux et des béliers, des chèvres et des boucs, des génisses et des taureaux. Toutefois, l'insuffisance de ces victimes pour apaiser la justice divine, jointe à la cruauté et à l'esprit de vengeance, inspira les sacrifices humains. Il semblait, en effet, plus convenable et plus juste que les crimes des hommes fussent expiés par l'effusion du sang de leurs semblables, que par l'immolation des animaux ; la dignité de notre nature réclamait des victimes qui ne lui fussent pas inférieures en noblesse. *Il était impossible*, dit saint Paul (Hébr., x, 4) *que le sang des taureaux et des boucs pût expier les péchés.* L'homme même était impuissant à laver ses frères de leurs iniquités, puisque son propre sang n'était pas exempt de souillure. Il fallait bien, pour racheter l'humanité, une victime humaine ; mais pour obtenir grâce devant Dieu, *il fallait encore* qu'elle fût sainte, innocente, sans *tache ; qu'elle* n'eût rien de commun avec le péché, et

qu'elle l'emportât en noblesse et en dignité sur toutes les créatures, afin de n'avoir pas besoin de solliciter son pardon avant de demander celui du peuple. C'est pour cela que le Fils de Dieu s'est fait homme, et qu'il s'est ensuite offert en victime sur la croix pour le salut du monde. Qui pourrait contester à cet auguste sacrifice l'action prodigieuse et toute-puissante qu'il a exercée et qu'il exerce encore sur les peuples de l'univers entier? Mais la foi nous enseigne qu'à part la scène sanglante du calvaire, le sacrifice eucharistique offert tous les jours sur nos autels est le même que celui de la croix : il n'est donc pas surprenant que sa féconde influence perpétue les fruits produits par l'arbre de vie sur lequel le Sauveur s'est immolé la première fois. Aussi l'Eucharistie est-elle pour l'Eglise ce que le soleil est à la nature : chaque jour cet astre bienfaisant se lève successivement sur toutes les parties du globe pour y répandre la lumière, la chaleur, le mouvement et la vie; et chaque jour aussi le Soleil de justice apparaît partout dès l'aurore sur nos autels dans la sainte Eucharistie, afin d'éclairer les intelligences, d'embraser les cœurs du feu sacré de la charité, d'enflammer le zèle et d'établir le règne de Jésus-Christ dans les âmes, dont il est la vie.

2e P.— Aussi, le divin Maître, dans son amour infini pour les hommes, ne s'est pas contenté de confier à ses prêtres l'honneur insigne d'immoler la victime sainte ; il a voulu, pour atteindre son but plus sûrement encore, qu'elle fût distribuée par leurs mains à ses fidèles serviteurs. C'est là le second moyen d'action que fournit au sacerdoce le sacrement d'amour. Le sacerdoce, en effet, trouve dans cette manne céleste une *double ressource* pour agir sur les âmes : elle les

nourrit d'abord; puis elle neutralise, autant qu'il est possible ici-bas, les tristes et funestes suites du péché d'origine. La vie de l'âme consiste dans son union avec Dieu, comme la vie du corps consiste dans son union avec l'âme. L'âme comme le corps a besoin de nourriture pour vivre, et si Dieu a si largement répandu sur la terre les aliments nécessaires pour entretenir la vie dans la partie matérielle de notre être, comment aurait-il négligé de pourvoir à la subsistance de la partie spirituelle qui est la plus noble sans contredit? Non certes, il ne l'a pas oubliée, puisque c'est lui-même qui veut être la nourriture de notre âme! Et il ne pouvait même en être autrement. D'après l'ordre naturel établi par le Créateur, toute créature trouve, dans le sein qui lui a donné l'existence, l'aliment dont elle a besoin pour entretenir sa vie : la plante puise dans la terre qui l'a enfantée les sucs nourriciers qui lui sont nécessaires ; les animaux et l'homme lui-même rencontrent le lait qui doit les nourrir, dans le sein de la mère qui les a portés ; l'âme ayant reçu l'être immédiatement de Dieu, comme l'enseigne saint Thomas (*Som.*, 1^er^ p., q. 90, art. III), doit donc aussi trouver en lui son aliment. Mais, comment Dieu peut-il nourrir de lui-même l'âme de l'homme? D'abord, le divin Maître nous dit, dans le saint Evangile, que *l'homme ne se nourrit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* (Matth., IV, 4.) Ainsi, Dieu commence à se communiquer à notre âme par sa parole renfermée dans les divines Écritures, ou annoncée par ses apôtres, qu'il a chargés de l'enseignement chrétien des nations. Il faudrait maintenant lire tout le chapitre sixième de l'Evangile selon saint Jean pour voir avec quelles délicates précautions le

livin Sauveur arrive à révéler à ses disciples que c'est lui-même surtout, c'est-à-dire, son corps, son âme et sa divinité, qui seront désormais la nourriture de nos âmes : il leur déclare d'abord l'insuffisance de la manne du désert, qui n'était que la figure de l'aliment céleste qu'il nous préparait ; puis il proclame hautement qu'il est le pain vivant descendu du ciel, et que celui qui mangera de ce pain vivra éternellement. Et pour qu'aucun doute ne puisse s'élever sur la nature de ce pain venu du ciel, il ajoute que ce pain est sa chair même qu'il doit sacrifier pour donner la vie au monde : *Ma chair*, dit-il, *est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. En vérité, en vérité, je vous l'affirme : si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.* (Jean, VI, 56, 54.) Il ne restait plus qu'à préciser comment nous pourrions manger sa chair et son sang adorables, et c'est ce qu'il a fait la veille de sa mort à la sainte Cène, lorsqu'il institua définitivement le sacerdoce et la sainte Eucharistie, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut. C'est ainsi que Dieu lui-même devient la nourriture de nos âmes.

Mais étudions maintenant les effets prodigieux de cet aliment céleste, et comment il a la vertu de nourrir notre âme et de neutraliser jusqu'à un certain point, dans notre humanité déchue, les suites déplorables du péché de nos premiers parents. La vie existe pour notre corps, lorsque étant uni à l'âme, toutes ses fonctions s'opèrent régulièrement selon l'ordre établi par le Créateur : la vie existe donc également pour l'âme, lorsque étant unie à Jésus-Christ, toutes ses facultés *agissent selon l'ordre* établi par la loi divine.

Or, rien ne contribue plus puissamment à faire régner cet ordre dans l'âme, et par conséquent rien n'y répand plus de vie, que la réception de la sainte Eucharistie. Celle-ci agit d'abord sur les sens qui, depuis la chute originelle, sont devenus indociles et l'un des principaux obstacles à l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu. Outre que ce sacrement exige, comme préparation à le recevoir, le repentir des fautes passées et la mortification de la chair; l'humilité et la foi, qui sont la mort des sens; enfin l'amour, dont le propre est le détachement et le sacrifice de soi-même pour l'objet aimé; il donne encore à la partie matérielle de notre être par l'attouchement de la chair sacrée et du sang adorable de Jésus-Christ, que l'on reçoit dans la sainte communion, plus de souplesse et de docilité; il y apaise la révolte, en éloigne la corruption, en fortifie la faiblesse. Dans la sainte Eucharistie, Jésus-Christ nous communique encore sa divinité, son esprit et son âme avec toutes les vertus dont il est la source première, et paralyse ainsi, ou du moins affaiblit les vices héréditaires de la partie spirituelle, de notre être. Mais ce n'est pas tout : non-seulement la chair devient moins rebelle, et l'âme reprend sur celle-ci quelque chose de cette autorité absolue dont elle jouissait avant la déchéance de notre nature; mais bientôt l'âme unie à Jésus-Christ par la communion entraîne, dans le torrent de la circulation de la vie divine qui l'anime, tous les éléments de cette vie commune; elle spiritualise et divinise en quelque sorte les occupations et les travaux les plus matériels; c'est ainsi que, par son action, un verre d'eau est changé en une couronne de gloire éternelle, et les fonctions les *plus viles sont* surnaturalisées et ennoblies. Devenue

:e à son tour entre le monde matériel et le
›irituel, comme Jésus-Christ entre la nature
et la divinité, cette âme fait chanter, pour
:, par toutes les créatures, un cantique de
de reconnaissance au Créateur, et démontre
.nière palpable que l'Eucharistie est l'âme de
ıtique. — Bien plus, la vertu divine, dont le
ıi a communié est pénétré et qui rayonne
: lui, ne s'arrête pas à vivifier pour ainsi dire
ures passives; mais elle va même jusqu'à
après elle les créatures libres, par le charme
e la beauté morale qui resplendit en lui.
aimant qui attire, c'est une sorte d'autorité
: douceur qui subjugue sans tyrannie; on
on obéit à sa séduisante influence, sans effort
e naturellement. De là les conquêtes sans
ue peut faire à Jésus-Christ celui qui com-
ıintement, et par conséquent l'action puis-
il exerce sur la société. Si nous remontons à
de cette régénération des âmes, nous trou-
charistie, et derrière elle le sacerdoce catho-
seul en a reçu le dépôt des mains du Sauveur,
›rivilége insigne de la consacrer et de s'en
ınme du moyen le plus puissant, pour réta-
gne de Dieu sur l'humanité, et pour travailler
les individus et des peuples.

—

Élévation sur l'action du sacerdoce par le sacrement de l'Eucharistie.

I. — O Seigneur! que votre sacerdoce me paraît grand lorsque je le contemple au saint autel, placé entre Dieu et les hommes, comme médiateur entre le ciel et la terre! lorsque je le vois offrant l'adorable sacrifice de l'Eucharistie en expiation de tous les crimes et de toutes les iniquités qui se multiplient chaque jour dans le monde et qui semblent braver votre justice. Qu'on insulte un homme, qu'on lui cause quelque tort dans les biens de la fortune ou de la réputation, on poursuit le coupable et on exige de lui la réparation de ses méfaits. Si l'on venait à manquer au respect que l'on doit à l'autorité, ou à celui qui la représente, si on en parlait avec mépris, si on en secouait le joug avec dédain, la juste punition ne s'en ferait pas longtemps attendre. Vous seul, ô mon Dieu, pourriez-vous être outragé impunément? Vos lois saintes seraient-elles violées et foulées aux pieds sans que votre justice fît sentir ses rigueurs? Le châtiment terrible des anges prévaricateurs, la catastrophe épouvantable du déluge, le feu et le soufre qui tombèrent sur Sodome et Gomorrhe, sont des preuves frappantes du contraire; puis, les tourments éternels de l'autre vie dont vous menacez, dans votre Evangile, ceux qui refuseront ici-bas d'obéir à vos commandements, démontrent assez que, quoique votre bonté soit infinie, votre justice pourtant doit aussi avoir son cours. D'où vient donc, Seigneur, que de nos jours les châtiments les plus éclatants ne fondent pas sur nous? Ah! certes, ce n'est ni *la multitude*, ni l'énormité des iniquités qui font dé-

faut : le monde en a-t-il jamais été plus souillé ? ah ! Seigneur, c'est le sacrifice auguste offert par votre sacerdoce, qui arrête votre bras ! c'est ce prêtre si calomnié, si méprisé, qui en vous sacrifiant chaque jour l'Agneau sans tache, et en vous montrant les plaies sacrées de votre divin Fils, renouvelle sans cesse l'immolation du calvaire, et obtient grâce et miséricorde pour vos ennemis et les siens. Qui pourra jamais comprendre toute la puissance du sacerdoce sur votre cœur, ô mon Dieu, lorsqu'il tient entre ses mains consacrées Jésus-Christ lui-même comme victime, et qu'il vous adjure en son nom, non-seulement de pardonner, mais encore d'accorder des faveurs à ceux qui vous ont outragé ? A la vue de ce sang adorable vous frémissez en quelque sorte, vous reconnaissez votre propre sang, celui de Jésus mort sur la croix pour le salut du monde ; vous êtes désarmé, vous pardonnez et vous ouvrez le trésor de vos grâces pour les répandre avec la libéralité dont un Dieu seul est capable. Mais, le prêtre n'offre pas seul la victime sainte : les pieux fidèles, vos enfants, accourus pour unir leurs supplications à celles du ministre sacré, entourent l'autel de toute part, et font monter jusqu'à vous ce faisceau de prières, auquel le cœur d'un père ne saurait résister. Ah ! sainte Eglise romaine ! avec le sacrifice de l'Eucharistie je m'explique votre force ; je comprends que tous les efforts de l'enfer viennent se briser à vos pieds ! Vos victoires et vos conquêtes ne m'étonnent plus ! Quand je pense que du couchant à l'aurore vos ministres sacrés ne cessent de lever les mains par milliers vers le Tout-Puissant, et commandent, pour ainsi dire, à sa miséricorde et à sa bonté de pardonner et de bénir, en offrant pour gage les mérites infinis

du Sauveur, je ne suis plus surpris de l'influer immense du sacerdoce sur la société. On pourra bi le persécuter, lui enlever tous ses biens, abattre i autels et renverser ses temples. On pourra faire qu ques martyrs, enchaîner quelques prêtres; mais il restera toujours assez pour pouvoir trouver un peu pain et un peu de vin, et offrir le sacrifice eucharis que au milieu des forêts s'il le faut, ou dans les cav nes cachées des déserts; il n'en faut pas davanta pour assurer à jamais le triomphe du sacerdoce s l'impiété et la corruption. — Mais au milieu de ce lutte acharnée du bien et du mal qui ne doit fi qu'avec les temps, permettez, Seigneur, que j'aille reposer un instant à l'ombre de vos autels. Si j'entr dans un temple de la réforme, à la vue de ce mobil muet, tel qu'on le rencontre dans tous les ampl théâtres des facultés, ne trouvant ni autel, ni auc signe qui m'indique la divinité qu'on y adore, si n'est des voûtes et une architecture qui révèlent q des étrangers sont venus s'emparer de la demeure maître qui l'habitait, après l'en avoir chassé ; dans ce solitude nue et désolée, mon cœur se sentirait vide glacé, et ne pourrait se défendre d'une profonde tr tesse. Oh! qu'il en est bien autrement dans nos égliss à peine ai-je foulé le seuil du lieu saint, que l'eau la purification se présente à moi et semble me d qu'il faut être pur pour avancer plus loin. En effet, lève les yeux et déjà j'aperçois au fond du sanctua le signe du salut arboré sur le tabernacle, et il me à son tour : *Ton Dieu est là, il te voit, il t'attend, t'écoute.* Dès l'abord j'avais senti frémir autour de m une atmosphère de vie qui réjouissait mon âme, *comprenais que* je n'étais pas seul dans le temple,

que celui qui est l'hôte par excellence y résidait. Mais dès que mes regards se sont portés sur la porte du tabernacle, et que je les y ai fixés, mon cœur s'est ému; il avait en quelque sorte entendu palpiter, derrière ce voile impénétrable aux sens, celui qui a dit: *Je suis la vie.* Une lampe solitaire brûle et veille auprès de lui comme une prière continuelle, image vivante de celles que la sainte Eglise ne cesse de lui adresser. C'est à vos pieds, Seigneur Jésus, qu'il fait bon, et que l'on comprend les sentiments qu'éprouvèrent les apôtres sur le Thabor, lorsqu'ils voulaient y dresser leurs tentes. Toutefois, qu'est-ce encore que ces audiences privées, en comparaison de ces réceptions solennelles, aux jours où, sortant de vos tabernacles, vous apparaissez aux yeux de la multitude sur un trône plus ou moins brillant, mais toujours entouré d'une douce majesté? Ah! quel doux moment que celui où le prêtre, ouvrant le saint tabernacle, cette prison volontaire où vous vous renfermez par amour pour nous, semble rompre vos chaînes pour vous montrer aux fidèles assemblés, et leur dit en votre nom: *Venez à moi, vous tous qui travaillez, et qui portez le poids de la vie, et je vous donnerai force et courage.* (Matth., XI, 28.) Qu'il est beau de voir alors les foules immenses, accourues de toute part, tomber à genoux, se prosterner, vous adorer dans le plus profond recueillement! Puis, lorsque tout est terminé, chacun se retire en silence, le cœur embaumé, emportant au foyer domestique et au milieu du monde les douces et salutaires influences reçues des mains du sacerdoce, et la vie est conservée au sein de la société.

II. — Oui, Seigneur, vous êtes la vie de nos âmes, et *depuis la création de* l'homme vous n'avez jamais

cessé de le nourrir de vous-même. Dans l'état primitif, c'est-à-dire avant la chute originelle, cette vie sublime de l'âme s'entretenait naturellement et sans effort par la vue de votre majesté infinie, par les communications intimes et directes qui existaient entre vous et l'homme, par la connaissance qu'il avait de vos divines perfections et par l'amour qui embrasait son cœur. L'intermédiaire des sens n'y était pour rien; leur domaine ne s'appesantissait pas alors sur l'âme et ne l'attirait point vers la matière; l'âme pouvait aisément s'élever jusqu'à Dieu, parce qu'elle dominait les sens. Mais cet ordre primitif une fois brisé et renversé par la désobéissance de nos premiers parents, les sens prirent le dessus, l'âme fut abîmée dans la chair : la vue de cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, que vous aviez daigné lui montrer, ô mon Dieu, avec tous ses célestes attraits, cette vue qui lui était naturelle avant le péché, ne fut plus, après ce malheur, du ressort de sa nature corrompue; elle devint pour elle d'un ordre surnaturel. Ah! Seigneur, nous ne comprendrons jamais assez l'étendue de ce terrible châtiment! Deux choses vinrent mettre obstacle à cette vue, et à cette communication directe ou immédiate de l'âme avec votre divinité, qui était sa vie : d'un côté, elle ne put plus rien voir qu'à travers les sens, et vous ne tombez pas sous les sens, puisque vous êtes un pur esprit; de l'autre, en rendant les sens complices de son péché, elle les révolta et les déchaîna contre elle, de telle sorte qu'au lieu d'en être la souveraine, elle devint l'esclave de leur tyrannie qui ne cessa depuis lors de la détourner des choses du ciel. C'en était donc fait de la vie de l'âme; et la mort éternelle *eût été son* infaillible et triste partage, si dans

votre miséricorde et votre bonté infinies vous n'eussiez trouvé un moyen de vous communiquer à l'âme humaine, même à travers la barrière grossière des sens. Pendant quatre mille ans, hélas! temps de justice et de rigueur, un seul peuple fut éclairé de vos lumières divines, et des hommes inspirés, des patriarches, des législateurs, des rois, des prophètes furent chargés de les lui transmettre. Mais votre amour immense pour l'humanité ne pouvait s'en tenir à ce faible moyen, et se borner à ne faire luire le soleil de la vérité qu'aux yeux d'un si petit nombre de vos enfants. Aussi, après quarante siècles, les larmes, les prières et les vœux embrasés des justes de tous les temps obtinrent que le grand mystère de l'incarnation s'accomplît : *le Verbe se fit chair*, en prenant un corps et une âme semblables aux nôtres. Vous vîntes donc, ô mon Dieu, en la personne de votre adorable Fils, renouveler votre alliance avec les hommes, et les rappeler à la vie. Toutefois, ô divin Maître, vous ne deviez passer que quelques années sur cette terre, et vous vouliez pourtant apporter à nos âmes un secours digne de votre munificence, qui s'étendît non-seulement à la Judée et aux hommes privilégiés qui auraient pu vous contempler pendant votre vie mortelle; mais un secours qui, traversant toutes les mers et toutes les générations, pût rendre la vie à tous les peuples, et aux hommes de tous les temps jusqu'à la consommation des siècles. Que seriez-vous donc venu faire sur la terre, ô foyer sacré de la vie de nos âmes, si, après y avoir passé quelques jours, vous vous étiez retiré dans le fond de votre éternité, ne laissant d'autres traces de votre passage que quelques souvenirs fugitifs et quelques rayons échappés à votre *divinité*? Puisque vous aviez daigné

épouser notre humanité pour arriver à nos âme
moyen des sens, et pour devenir ainsi pour elle
seul foyer possible de leur vie : ce foyer devait
rester au sein de l'humanité pour la vivifier pe
tuellement. C'est pour cela, divin Sauveur, que
avez voulu donner une extension infinie à votre in
nation, selon le langage des Pères, en établissa
sainte Eucharistie, qui, sous l'apparence d'une n
riture matérielle, nous fît comprendre que vous vo
être l'aliment et le principe de la vie de nos âme
pour qu'il ne nous restât aucun doute à cet égard,
nous avez déclaré que, *si nous ne mangions la c
du fils de l'homme, et que si nous ne buvions son s
nous n'aurions pas la vie en nous.* (S. Jean, VI,
Cette manducation, matérielle et spirituelle tout
fois, de votre personne adorable devenait le moye
traverser la barrière des sens pour pénétrer jus
notre âme et pour lui donner la vie en s'unissa
elle.

Ah ! divin Sauveur, c'est parce que la sainte
munion est la nourriture essentielle de l'âme, et
y va de sa vie, et de sa vie éternelle, que vous en
fait aux hommes un précepte aussi formel, co
l'atteste le texte sacré que nous venons de lire ! Fa
donc s'étonner que la sainte Eglise à son tour soi
nue préciser vos ordres, en commandant à tous
fidèles de vous recevoir *au moins* une fois par an,
solennités pascales ? Que l'on vienne maintenant
faire l'éloge de ces banquets tumultueux où, sous
texte de fraternité et d'égalité, on réunit quelqu
des hommes dont les passions déchaînées font t
bler la société. Depuis dix-huit siècles la sainte É
réunit tous les jours autour du banquet eucharisti

sans distinction de sexe, de rang et de fortune, dans le silence et le recueillement, l'élite de l'humanité, c'est-à-dire, tout ce qu'elle renferme dans son sein de plus pur, de plus charitable et de plus vertueux. Toutefois, ce n'est pas encore assez pour votre amour, ô divin Jésus, de convoquer à votre table tous les chrétiens sans distinction de position sociale ; vous voulez encore que l'on vous porte à ceux qui vous désirent, et qui ne peuvent aller à vous. Vous voulez que vos ministres aillent consoler sur leur lit de souffrances ceux de vos enfants que vous appelez au lieu du repos éternel, pour qu'ils puissent recevoir le pain des forts, ce viatique si nécessaire pour soutenir notre faiblesse au moment du grand voyage, et surtout le gage de la vie bienheureuse, c'est-à-dire de l'union divine qui ne finira jamais. Mission admirable du sacerdoce auquel il est réservé de consacrer le pain des anges, et de le distribuer aux enfants de Dieu ; d'unir ainsi le ciel avec la terre, et de verser des torrents de vie au sein de la société !

VINGT-HUITIÈME MÉDITATION

ACTION DE L'ÉGLISE SUR LA SOCIÉTÉ PAR LE SACREMENT DE MARIAGE.

Le mariage chrétien, ou le sacrement de Mariage, est le troisième principe de régénération et de perpétuité que Jésus-Christ a donné à son Eglise. Le premier est la doctrine évangélique ; le second est le sacerdoce. Le sacerdoce et le mariage, à eux seuls, tiennent entre leurs mains, non-seulement les destinées des familles, mais encore celles des peuples de l'humanité tout entière. Aussi, sont-ils les seules professions que le divin Maître ait élevées à la dignité de sacrement. Le but qu'ils devaient atteindre demandait, en effet, une action toute-puissante capable de triompher de la corruption générale et des maximes mensongères du siècle. Il fallait encore que ces deux états fussent revêtus d'une autorité et d'une majesté divines pour commander le respect dont ils doivent être entourés. Enfin, ceux qui s'y dévouent avaient besoin de grâces spéciales pour être à la hauteur des devoirs si graves et si importants que leur condition leur impose. L'institution de ces deux sacrements pourvoit à toutes ces nécessités.

1^er^ P. — Pour bien comprendre l'influence immense qu'exerce sur la société le mariage chrétien, ou le sacrement auguste établi pour sanctifier et consacrer l'union des époux, il est important de remonter à l'institution primitive de ce saint état, et de bien comprendre le but du Créateur lorsqu'il le fonda. Lorsque *le livre de la Genèse* nous parle de la création des ani-

aux, il nous rapporte que Dieu se contenta de leur dire: *roissez et multipliez*, sans rien ajouter qui pût faire ntendre qu'il s'agît d'autre chose, sinon de perpétuer ur espèce et de se multiplier matériellement avec urs instincts aveugles. Mais, quand le texte sacré ous entretient de l'homme, son langage est tout autre : ieu, dit-il, *créa l'homme à son image, et il le créa à image de Dieu; il fit l'homme et la femme, il les bénit*, t ce fut après qu'il ajouta : *Croissez et multipliez, et emplissez la terre.* (Gen., I, 27 et 28.) Créé à l'image le Jésus-Christ, suivant l'interprétation des Pères, 'homme devait multiplier sa postérité, non pas seulement en la formant d'hommes semblables à lui sous le apport physique et intellectuel, mais encore en la formant d'hommes à l'image de Jésus-Christ. Dieu l'ayant n quelque sorte associé à l'œuvre de la création, l'homme devait donc contribuer aussi pour sa part à la création morale de ses descendants, et s'efforcer de reproduire en eux le divin modèle sur lequel il avait été lui-même formé. Or, c'est dans ce travail, qui consiste à former des descendants à l'image de Jésus-Christ, c'est-à-dire, à les former à toutes les vertus morales, religieuses et sociales, travail imposé aux parents, que se trouve le but principal que Dieu se proposa en instituant le mariage et en bénissant lui-même les deux premiers époux. Telle fut l'influence immense que le Seigneur voulut donner au mariage sur l'avenir et les destinées des familles et des sociétés.

2e P. — Mais, le péché du premier père ayant corrompu le sens primitif de l'institution du mariage, les hommes oublièrent la fin sublime de ce saint état, et a catastrophe terrible du déluge universel fut le solennel *châtiment de cet oubli* criminel. Le souvenir de

cette épouvantable punition, les communications mes de Dieu avec les patriarches, et plus tard l mosaïque entourèrent de nouveau le mariage, cl peuple de Dieu, d'assez de respect, d'honneur dignité, pour que les Juifs aient pu conserver pe plus de quinze cents ans encore l'esprit de fami leur nationalité, fruits ordinaires des mariages tractés selon l'esprit de Dieu.

Ce fait est d'autant plus frappant, qu'autour du ple juif s'agitaient de toute part les philosophe sages et les législateurs païens, qui, ayant par ment compris la haute influence du mariage sur la tinée des empires, s'efforçaient de forger des loi pables de maîtriser le torrent des passions et de blir l'ordre complétement détruit dans les famill dans les états qu'ils gouvernaient. Les Lycurgu Périclès, les Platon en Grèce ; les Romulus, les Num décemvirs, les Auguste pour l'Empire romain, sent si vivement l'influence que peut exercer le mariag le bonheur des peuples et sur la prospérité des nat que tous usèrent les ressources de leur génie et de sagesse, pour s'efforcer d'inventer des lois qui pu replacer le mariage dans des conditions capable sauvegarder les bonnes mœurs, et de garantir l' de la famille et de la société. Mais tous échouère tombèrent dans les excès les plus monstrueux, éviter ceux dont l'expérience avait fait justice. seul, en effet, qui avait créé les cœurs, pouvait ver ce secret impénétrable à l'intelligence humain lui seul surtout pouvait communiquer aux homm force nécessaire pour être fidèles aux règles qu'il *leur révéler* et leur imposer.

3e P. — Après tous les vains efforts des sages e

savants du siècle, apparut donc le souverain Législateur, le divin Réparateur qui devait réhabiliter la race humaine déchue. Lorsqu'on veut relever un édifice qui tombe en ruines, on le reprend par la base. Aussi, l'un des premiers soins du Sauveur fut-il de rétablir le mariage sur ses fondements primitifs, en lui rendant l'*unité* et l'*indissolubilité*. C'est ainsi qu'en deux mots il résolut ce problème inextricable, devant lequel les meilleurs esprits et les plus hautes intelligences avaient été forcés d'avouer leur incapacité, depuis quarante siècles. Sans l'*unité*, la famille, qui est essentiellement un corps organisé et monarchique, devenait impossible. Sans l'*indissolubilité*, il fallait admettre le divorce qui n'est qu'une polygamie mal déguisée, et dont une triste expérience a fait justice, comme étant la ruine de la famille. Aussi, dans les pays où il est encore toléré, la législation l'a-t-elle entouré de tant de difficultés, qu'elle l'a rendu presque inabordable. D'ailleurs, l'*unité* et l'*indissolubilité* étant corrélatives ne devaient former qu'une seule et même loi. C'était l'*indissolubilité* qui devait rendre à la femme la dignité que la polygamie païenne et le divorce lui avaient ravie. Grâce à cette loi si sage du mariage chrétien, elle ne pouvait plus être le vil jouet de la brutalité de l'homme ; elle redevenait, comme au premier jour de la création, la compagne de son époux, et non son esclave; elle avait voix délibérative dans les affaires intimes de la famille, et elle pouvait être souvent l'utile conseillère et la consolatrice de celui qui partageait sa destinée, en soutenant son courage quelquefois chancelant dans les jours mauvais de la vie. Ainsi, l'homme lui-même aussi bien que la femme allait recueillir les heureux fruits *de cette législation* divine. Il n'était plus seul

sur la terre ; il avait retrouvé, selon la parole de l'Ecriture, « une aide semblable à lui, l'os de ses os, la « chair de sa chair ; c'est pour cela que l'homme aban- « donnera son père et sa mère pour s'attacher à son « épouse, et ils seront deux en une seule chair. » (Gen., II, 21 et suiv.) Texte sacré qui démontre à l'évidence que l'institution primitive du mariage renfermait l'obligation rigoureuse de l'*indissolubilité*. Cette *indissolubilité* devenait surtout une loi de stricte justice vis-à-vis des enfants ; car ils avaient droit à autre chose qu'à ce pain amer de la séparation, que leur garantissaient les législateurs du divorce, et dont chacun des époux qui se quittent peut, en effet, leur donner la moitié ; on leur devait autre chose que les leçons des maîtres qui se paient à prix d'or ; ils avaient droit à cette éducation de tous les jours et de toutes les nuits, pour laquelle Dieu n'a pas cru que ce fût trop de réunir les deux vies d'un père et d'une mère ; ils avaient droit à cette société de la famille que la mort même ne peut rompre, sans que l'époux survivant se sente jamais capable de réparer l'absence de l'autre. Le mariage n'a que des conséquences irréparables, aussi la famille qu'il créa ne peut avoir que des liens *indissolubles*. L'*indissolubilité* fait donc la force de la famille ; et comme les sociétés ne se forment que de l'agglomération des familles, et qu'elles ne peuvent trouver de meilleur modèle pour leur organisation que la famille elle-même, il en résulte que le mariage chrétien en réhabilitant la société domestique, en y rétablissant l'ordre, la dignité, l'unité et la stabilité, exerce l'influence la plus salutaire, la plus efficace et la plus considérable sur la société tout entière.

—

Élévation sur l'action de l'Église vis-à-vis de la société par le sacrement de Mariage.

I. — Pouviez-vous, Seigneur, contempler d'un œil indifférent le désordre et la corruption dont les plus viles passions de l'homme avaient infecté l'institution primitive et fondamentale de la société? Votre divine Providence, qui veille avec tant de sollicitude sur la conservation et le bon ordre des œuvres sorties de vos mains, pouvait-elle, en entreprenant la restauration du genre humain, ne pas pourvoir à la réparation d'un mal si profond, et dont les conséquences funestes avaient pervertí l'humanité tout entière? Oh! non, Seigneur, votre miséricorde infinie, et l'ardent amour que vous aviez pour le salut du monde, vous ont inspiré le moyen puissant et radical qui seul pouvait purifier à jamais la source des générations futures, en instituant le sacrement de Mariage. Aussi, saint Paul appelle-t-il ce sacrement *grand* par excellence, puisqu'il est le symbole de l'alliance que Jésus-Christ a daigné former avec notre humanité et avec son Église. Mais si l'union intime contractée entre le Verbe divin et la nature humaine, et si celle que sa grâce et sa charité ont consommée avec l'Église son épouse, sont irrévocables et indissolubles, ces caractères essentiels devaient être également ceux des unions auxquelles le Sauveur voulait imprimer le sceau de son sang précieux par l'auguste sacrement de Mariage.

Toutefois, pour adoucir ce que cette loi rigoureuse pourrait avoir de dur pour l'inconstance humaine, vous avez voulu que le sentiment le plus doux, c'est-à-dire l'*amour, en fût le* principe et le fondement.

Vous avez voulu que la fidélité à cet amour fût sacrée et inviolable. Pouviez-vous mieux entrer dans les dispositions que la nature elle-même a gravées dans le cœur de l'homme qui a encore quelque respect pour son honneur? Quel est, en effet, celui qui n'est pas jaloux d'un premier amour, d'un amour fidèle et constant? Et la loi de l'*indissolubilité* est-elle autre chose que la consécration de ce sentiment si noble, si pur et si juste? Il est vrai que les passions humaines s'élèveront, dans leurs excès, contre ces règles si naturelles pourtant de l'ordre, de l'honnêteté et du vrai bonheur; l'homme aura des luttes quelquefois terribles à soutenir contre lui-même. Mais c'est pour cela, Seigneur, que votre miséricorde et votre bonté ont daigné élever le mariage à la dignité de sacrement; vous vouliez ainsi non-seulement purifier et sanctifier l'amour légitime, mais encore ouvrir aux époux chrétiens une source inépuisable de secours surnaturels, qui seuls pouvaient leur donner la force de triompher de la corruption, et de garder religieusement leur promesse sacrée de fidélité mutuelle.

II. — L'amour vrai ne peut exister, en effet, sans le sacrifice : aimer, c'est se donner, se sacrifier. Le sacrifice est la pierre de touche de l'amour; c'est vous, divin Maître, qui nous l'avez dit vous-même : *Personne n'aime autant que celui qui fait le sacrifice de sa vie pour ceux qu'il aime* (S. Jean, xv, 13), et c'est ainsi que vous avez voulu nous prouver combien vous nous aimiez. Il y a donc dans le mariage plus qu'un simple et froid contrat; il y a un double sacrifice qui ne connaît ni bornes, ni conventions, lorsque l'amour en est véritablement l'âme et le principe. Aussi, est-ce pour *cette raison* que chez tous les peuples le mariage a

voulu des autels pour témoins et des dieux pour vengeurs ; et que, chez les chrétiens, le sang d'un Dieu, versé par l'amour, en est le sceau.

Oui, dans le mariage, vous avez voulu, Seigneur, qu'il y eût deux sacrifices qui en formassent le lien indissoluble. La femme sacrifie ce que Dieu lui a donné d'irréparable, ce qui faisait l'objet de la sollicitude de sa mère. Elle sacrifie sa première beauté, cette fleur pleine de fraîcheur qui embellit tous les ouvrages qui sortent de la main du Créateur ; souvent elle sacrifie sa santé, et toujours ce premier élan d'amour qui ne se donne pas deux fois, ce charme que le veuvage en lui rendant la liberté ne saurait lui restituer. — L'homme en retour sacrifie sa liberté et son repos pour se charger de la responsabilité d'une famille. L'homme arrivé au terme de son éducation, dans toute la force de son corps et de son esprit, maître de lui-même, se lasse bientôt de s'appartenir. Il est tourmenté d'un besoin infini de se donner, et s'il ne se donne pas tout entier à Dieu dans le service de la prière, ou à la société dans le service des armes, un inexorable ennui ne lui laisse pas de paix, qu'il n'ait trouvé au monde une créature à laquelle il puisse se donner, non pas à demi, ni pour un temps, mais tout entier et pour toujours. Rien, en effet, ne rendra plus à l'homme ces incomparables années de la jeunesse, cet essor d'imagination capable de tout, excepté de désespérer, et cet effort d'un premier amour qui peut tout vaincre pour faire à autrui un sort glorieux et doux. S'ils savent ce qu'ils font, les deux époux sacrifient toutes ces choses, et ils sont heureux de les sacrifier.

III. — Mais, ce double sacrifice, les deux époux ne se le font pas seulement l'un à l'autre. Il entrait dans

les vues de votre infinie sagesse, ô mon Dieu, qu'il ne fût que le prélude et le noviciat de celui qu'ils devaient faire aux enfants à naître, en faveur desquels ils consentent à subir toutes les charges et toutes les douleurs de la vie domestique, à donner jusqu'à la dernière veille de leurs nuits, jusqu'à la dernière goutte de leurs sueurs et de leur sang. Car les enfants nés ou à naître sont les créanciers perpétuels de l'association conjugale. Elle leur doit premièrement la vie, l'éducation jusqu'à la majorité et les moyens d'existence, des aliments à tout âge s'ils deviennent infirmes ou malheureux, et assurément des conseils et des exemples. Elle leur doit ce que des époux séparés plus ou moins légalement ne pourront plus tenir, lors même qu'ils ont fait de leurs enfants un partage impie ; parce que chacun des époux n'a qu'une partie de ce qu'il faut pour payer la dette que le mariage a contractée envers eux, et que vous n'avez pas moins voulu, Seigneur, la réunion et l'unité des époux pour les élever, que pour leur donner la vie, comme l'atteste votre divine parole : *Que l'homme se garde de séparer ce que Dieu a uni.* (S. Marc, x, 9.) Les enfants sont des tiers intéressés qui n'ont pas pris part au contrat qui a fixé leur sort; on ne peut donc rien changer à ce contrat sans blesser la justice à leur égard ; d'autant plus que, ne pouvant pas être rendus à la paix du néant, ils peuvent encore moins que les parties contractantes être remis au premier état en entier.

Vous avez voulu, ô mon Dieu, que le sacrifice et le dévouement fussent la condition essentielle du mariage chrétien, pour que la famille, devenant l'école du sacrifice, préparât ainsi, sous l'œil et la direction de *l'Église, des citoyens* prêts à se dévouer au bien de tous,

et éminemment propres à former une société robuste et capable de résister aux plus rudes épreuves. C'est, en effet, aux côtés de sa femme trop faible pour se suffire à elle-même, c'est au berceau de son enfant qui a besoin de tout, que l'homme apprend à se priver, à se contraindre, à supporter un travail dur et continuel; qu'il apprend à se dévouer, à vivre pour autrui, c'est-à-dire, qu'il apprend tous les devoirs et les vertus de la vie civile.

Oh! je comprends maintenant, Seigneur, que vous ayez réservé à votre Église, destinée à perpétuer sur la terre l'œuvre de la réparation du genre humain, une source de grâces toute spéciale pour exercer son action bienfaisante sur les sociétés; et qu'à l'aide du sacrement de Mariage elle puisse transfigurer un amour purement naturel en un dévouement et un esprit de sacrifice tout divins, capables des plus nobles et des héroïques vertus (1).

(1) Une partie des pensées des 2e et 3e paragraphes de cette Élévation ont été puisées dans le 7e vol. des Œuvres complètes de F.-A. Ozanam. (*Du Divorce*, p. 149.)

VINGT-NEUVIÈME MÉDITATION

ACTION DE L'ÉGLISE SUR LA SOCIÉTÉ PAR L'EXERCICE DU CULTE EXTÉRIEUR ET PUBLIC.

1er P. — Lorsque Dieu conçut le généreux dessein de régénérer l'humanité déchue, il ne voulut pas que son Verbe prît seulement une âme semblable à la nôtre mais bien aussi un corps matériel comme notre corps Il voulait restaurer l'homme tout entier, et par conséquent agir sur sa chair aussi bien que sur son âme les liens étroits qui unissent l'une à l'autre dans notre nature rendaient nécessaire cette action complexe e commune, pour atteindre le but que se proposait la divine miséricorde. Aussi, le Sauveur apparut-il au monde, non comme un pur esprit, mais revêtu de notre humanité tout entière, afin d'exercer une action efficace et salutaire sur nos sens comme sur notre esprit. C'est cette double action que Jésus-Christ a communiquée et confiée à son Église, pour continuer e perpétuer son œuvre de réparation au sein de l'humanité. Nous avons vu la puissance toute spirituelle et sans borne dont le Sauveur a revêtu sa sainte Epouse pour qu'elle pût agir directement sur les âmes et sur la vie morale de la société, au moyen de la prédication de la doctrine évangélique et de l'administration des sacrements; il nous reste à méditer l'influence religieuse que son divin Fondateur lui a donné mission d'exercer extérieurement par le culte public auquel elle préside.

Sous le spécieux prétexte de professer un respect *plus profond*, et une plus haute estime pour le culte

divin et pour l'action surnaturelle de la Religion sur le monde des âmes, certains philosophes reprochent amèrement à l'Eglise d'user de moyens extérieurs et matériels pour accomplir son œuvre. Ils voudraient que, pour être digne de la sublimité de ses fonctions, elle se dégageât complétement de tout ce qui est sensible, pour s'appliquer uniquement à la contemplation et au culte exclusivement spirituels. Mais, malheureusement pour eux, la sagesse divine en a jugé autrement. Sans doute, l'Église répudie des hommages purement extérieurs et auxquels l'âme ne prendrait aucune part; parce que *Dieu est esprit, et il veut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité* (S. Jean, IV, 24); mais comme il a donné à l'homme un corps tout aussi bien qu'une âme, il exige que l'un et l'autre lui rendent leurs devoirs par un culte tout à la fois intérieur et extérieur. Créateur de la nature humaine, il connaissait les lois qui enchaînent l'esprit à la chair, et il a voulu en quelque sorte s'y soumettre lui-même, en se communiquant à nous par les moyens ordinaires qui sont propres à notre nature. En un mot, il a voulu que nous allassions à lui, et venir à son tour à nous par tous les éléments de notre être, par les sens et par l'esprit.

2e P. — Déjà, au temps des Patriarches, il avait exigé des sacrifices; Moïse lui avait dressé un tabernacle, et avait élu une tribu pour le service des saints autels; plus tard, sous son inspiration, David et Salomon lui élevèrent un temple célèbre, auquel le peuple juif accourait en foule, de toutes les parties de la Judée, afin d'y rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû. Jésus-Christ fut à peine entré dans le monde, que l'étable où il naquit *devint un sanctuaire*. Les bergers s'y pres-

saient pour l'adorer, et les mages y venaient pour lui offrir de la myrrhe, de l'or et de l'encens. Plus tard, le Sauveur est présenté an temple, et c'est là qu'à l'âge de douze ans il fait entendre pour la première fois ses divins oracles. C'est lui qui nous enseigne la prière vocale par excellence. Il prie lui-même en se tenant à genoux et en se prosternant jusqu'à terre. Au lieu de faire ses miracles par un pur acte de sa volonté, il emploie toujours quelque signe extérieur et sensible : tantôt de la salive, tantôt de la boue ; d'autrefois il guérit subitement les malades et ressuscite les morts, en criant avec force ou en touchant de sa main sacrée ceux auxquels il accorde ces faveurs. Enfin il établit les sacrements, et il veut qu'une matière sensible en soit le signe et indique la grâce spéciale qui leur est propre. L'Eglise, chargée par son divin Fondateur de poursuivre son œuvre réparatrice, n'aurait-elle pas manqué au respect profond qu'elle devait aux institutions et aux exemples de Jésus-Christ son Maître, si elle eût osé changer le plan qu'il lui avait tracé, et suivre une marche différente de celle qui lui avait été enseignée ? Elle y a toujours été fidèle, et depuis dix-huit cents ans elle n'a pas cessé d'en recueillir des fruits merveilleux. Qui pourrait redire, en effet, les impressions profondes et salutaires produites par la majesté et la sainteté de ses temples, par l'édification de ses pieuses assemblées, par la gravité et l'harmonie de ses chants religieux, par ses cérémonies si imposantes et si touchantes? L'impiété ne reconnaît que trop l'influence immense que peut exercer l'Eglise en faveur de la Religion et du salut des âmes par l'éclat de son culte extérieur ; c'est pour cela que, semblable aux *Juifs, qui reprochaient* à Madeleine la profusion des

parfums dont elle couvrait les pieds du Sauveur, prétendant que leur prix serait mieux employé si on le distribuait aux pauvres, elle reproche à son tour à l'Eglise le luxe avec lequel elle décore ses temples et les richesses qu'elle y consacre ; le temps passé dans les assemblées saintes est du temps perdu, et qui serait mieux employé à ses yeux par quelque occupation lucrative; les cérémonies sacrées ne sont pour les ennemis de l'Eglise que des superstitions et de vains spectacles offerts à l'ignorance et au fanatisme ; et ils redoutent tellement l'empire qu'elles exercent sur les masses, qu'ils leur défendent de franchir le seuil du sanctuaire et de se montrer au sein des villes, même pour en bénir les rues et les demeures. Et si la haine contre la foi va jusqu'à la persécution, le premier de ses exploits est d'abattre les autels et de fermer les temples. Peut-on proclamer d'une manière plus éclatante la puissance prodigieuse que le Sauveur a confiée à l'Eglise dans la pratique du culte extérieur et public?

3e P. — Sans doute Dieu n'a pas besoin de nos temples pour lui-même, comme un monarque a besoin d'un palais pour en faire le siége de sa grandeur et de sa puissance ; sans doute encore la majesté infinie remplit l'univers entier de sa présence, et partout elle peut entendre nos vœux et nos prières; mais c'est nous qui avons besoin de ces lieux spécialement consacrés au culte de la divinité. Il est des hommes, nous le savons, qui pour se distinguer de la foule et du vulgaire, pour se faire considérer comme artistes ou comme philosophes, ne voudraient dans nos églises que la pierre nue, de la beauté et de la gravité de laquelle, à leur dire, aucun ornement ne saurait approcher; *qui s'extasient devant* la simplicité touchante des

pauvres églises de nos campagnes. C'est là, prétendent ils, qu'ils prient avec le plus de ferveur. Mais no temples n'ont pas été précisément élevés pour ce exceptions de l'espèce humaine ; c'est aux masses qu'il sont destinés, et l'on a dû choisir pour les orner c qui impressionne plus vivement le commun des hom mes. Pauvre peuple ! pourquoi vous serait-il refusé d venir de temps en temps sous les lambris dorés de l maison de votre Père, qui est aussi la vôtre, repose vos yeux fatigués et attristés par le spectacle continue de la misère qui vous entoure, et contempler le splendeurs religieuses dont la sainte Eglise veu réjouir votre âme désolée? Pourquoi cette Eglise votre tendre mère, si quelquefois elle est obligée d vous demander des sacrifices, ne vous convierait-ell pas aussi de temps à autre à ses solemnités, pour dilater vos cœurs, si souvent flétris par les chagrin et les privations de toute espèce? Quelle est la société qui n'a pas ses fêtes populaires? — Vous ne posséde pas de livres, et le temps d'ailleurs vous manquerait pou les feuilleter ; accourez donc dans le lieu saint : tous le arts y ont été convoqués pour éclairer votre esprit et cor soler votre cœur. L'Eglise a mis à la portée de toute les intelligences les plus sublimes mystères, l'histoir de la religion et celle du divin Sauveur qui a tant aim les pauvres et les petits. Les sculptures, les peinture sacrées qui couvrent les murailles de ses temples, vou retracent et vous redisent toutes les vérités et les tou chantes traditions de notre foi dans un langage sai sissant; elle va jusqu'à essayer de vous donner un idée du ciel, où elle veut vous conduire, par ces vitrau admirables, où se pressent une multitude de héro *chrétiens*, que le soleil rend lumineux, comme po-

vous révéler la gloire dont ils jouissent dans le séjour de l'éternelle félicité. L'architecture même de nos édifices religieux sait leur imprimer un caractère particulier qui saisit de respect celui qui en franchit le seuil; tout y est disposé pour instruire ceux qui y pénètrent : les fonts baptismaux, qui rappellent la régénération de nos âmes; les tribunaux de la pénitence, qui révèlent les miséricordes infinies de Dieu pour le pécheur; la table sainte, où tous sont invités sans distinction pour y puiser des forces dans le pénible chemin de la vie; enfin l'autel, où se renouvelle chaque jour le sacrifice auguste de la rédemption.

Mais c'est surtout lorsque nos temples se remplissent de cette foule pieuse, où tous les âges et toutes les conditions se trouvent fraternellement confondus, que l'Église exerce avec plus de succès sa céleste et salutaire influence. Outre l'édification mutuelle et l'entraînement du bon exemple, qu'on y trouve, qui pourrait dire les fruits précieux que la parole divine produit alors dans les âmes, et les glorieuses conquêtes qu'elle fait à la foi et à la vertu, les préjugés et les illusions qu'elle dissipe, les solides doctrines qu'elle établit dans les intelligences, les ennemis qu'elle réconcilie, la paix qu'elle met dans les âmes, les douces consolations qu'elle répand dans les cœurs? C'est ainsi que l'Église adoucit les mœurs et civilise les peuples les plus barbares, d'une manière bien autrement efficace que ne peuvent le faire les arts, les sciences et l'industrie que la multitude ignore et qu'elle ignorera toujours. Les cérémonies sacrées viennent à leur tour prêter à la sainte Eglise le concours de leur précieuse influence. Si les hommes n'étaient que de pures intelligences, *étrangères aux* impressions des sens, on de-

vrait sans doute rejeter comme inutile tout l'appareil et la pompe du culte chrétien. Mais nous savons tous, par notre propre expérience, combien les choses sensibles ont d'empire sur le cœur de l'homme, combien l'esprit, naturellement volage, a besoin d'être captivé; et voilà pourquoi la religion chrétienne déploie devant nous un ordre et une suite de cérémonies qui parlent à nos sens, et qui par leur intermédiaire nous instruisent et nourrissent notre piété. Aussi, tout dans nos rites sacrés est symbolique, et frappe encore plus notre esprit que nos yeux. Quel est, en effet, le dogme ou le précepte qui ne soit retracé, et presque rendu sensible par quelque point du culte public? Assurément, si l'on considère chaque cérémonie isolément, en dehors des mystères dont elle est pour ainsi dire le langage, dépouillée de la foi qui en est l'âme, il est facile de déverser le ridicule sur ce qu'il y a de plus saint; mais alors on cesse d'être sincère, et on se met en dehors de la question. Au reste, il suffit de consulter nos souvenirs, de nous rappeler quelqu'une de ces grandes solennités où la religion déploie toutes ses pompes, et où nous étions mêlés à la multitude. Malgré peut-être nos préjugés nous avons été émus, touchés même jusqu'à sentir ce frémissement qui se traduit souvent par des larmes, et nous sommes sortis meilleurs, ou du moins mieux disposés à le devenir. Aussi, là où les pieuses cérémonies de la religion sont négligées; là où les temples sacrés sont dépouillés de tout ornement, et tombent presque en ruines sous le souffle empoisonné de l'indifférence; là où le prêtre est forcé de monter au saint autel avec des lambeaux de vêtements sacrés, la foi est bien près de s'éteindre, et *avec elle le* respect de l'autorité, la justice et la civi-

lisation tout entière; là où il n'y a plus de culte public, Dieu est méconnu; et quand un peuple n'a plus de Dieu, c'est un corps sans âme et sans vie, qui tombe en dissolution : il retourne à la barbarie.

—

Élévation sur l'action de l'Eglise par l'exercice du culte extérieur et public.

I. — Vous aviez annoncé, Seigneur, par la voix solennelle de vos prophètes, que votre Eglise serait comme la *maison de Dieu* élevée *sur le sommet des montagnes, au-dessus des collines, à laquelle devaient se réunir toutes les nations* (Isaïe, II, 2); comme une *haute montagne* qui se montre *à toute la terre* (Daniel, II, 34). Suivant les livres saints, elle devait être une *cité* qui, étant *placée sur la hauteur*, ne peut être cachée (Matth., V, 14); une société où il y a des *pasteurs* et des *docteurs chargés d'un ministère public pour l'édification du corps de Jésus-Christ* (Eph., IV, 11), *qui est l'Eglise* (Coloss., I, 24). Enfin, les saintes lettres la montrent comme un troupeau confié à la sollicitude des *évêques, établis par le Saint-Esprit pour gouverner l'Eglise de Dieu* (Actes, XX, 28), et pour *prêcher l'Evangile à toute créature* (Marc, XVI, 15). La société chrétienne devait donc manifester son existence et sa vie autrement que par un culte purement spirituel; son culte devait être visible comme elle. Son but était de régénérer l'humanité dans toute l'étendue de sa nature, puisque l'homme tout entier avait été corrompu par le péché d'origine; et c'est pour cela, Seigneur, que *vous lui avez donné* des moyens d'action qui peu-

vent atteindre tout à la fois l'âme et le corps. Non, vous n'avez pas voulu que votre Eglise se bornât à la contemplation de vos perfections infinies et de la sagesse de vos divins préceptes; mais vous l'avez créée pour être la réformatrice et l'âme de toutes les œuvres humaines qui remplissent l'existence des individus et des sociétés; vous l'avez chargée de suivre l'homme depuis le berceau jusqu'à la tombe, et de présider sans relâche à ses destinées; aussi, vous lui avez donné un corps aussi bien qu'un esprit, afin de perpétuer en elle et par elle les fruits précieux de votre incarnation et de la rédemption. Ainsi, vous continuez par sa bouche la prédication de votre Evangile; vous offrez encore par ses mains l'auguste sacrifice de la croix; vous dites toujours par son organe aux pauvres pécheurs : *Vos péchés vous sont remis;* et vous renouvelez sans cesse, par la puissance ineffable dont vous l'avez revêtue, les mystères adorables de la Cène.

II. — Mais, ô divin Sauveur, qu'est-ce que le culte extérieur et public de votre Église, si ce n'est l'exercice de ces sublimes fonctions que vous lui avez confiées? toutes les cérémonies qui concourent à ses solennités n'ont-elles pas uniquement pour but d'instruire les hommes de votre sublime doctrine, de les conduire peu à peu à la source de la régénération, pour les unir ensuite à vous par la participation à votre divin banquet? Pourquoi ses temples? et ne fallait-il pas à la société chrétienne, comme à toute autre, une maison commune, un lieu consacré aux réunions solennelles, où le législateur suprême pût faire entendre ses oracles? ne lui fallait-il pas un palais où la justice divine *pût prononcer* ses sentences de miséricorde, et acquit-

ter nos dettes? Le roi de gloire, celui qui a promis d'être avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles, aurait-il été le seul monarque qui n'eût pas eu de trône, le seul Dieu auquel on n'eût pas élevé de sanctuaire, ni d'autel? Mais cette croix qui couronne le faîte de nos temples, qui domine le tabernacle, qui marche toujours à la tête du peuple chrétien, dont le signe se retrouve partout et se mêle à tous les mystères qui s'opèrent dans le lieu saint, n'est-elle pas une voix éloquente qui rappelle sans cesse à l'homme qu'il ne peut y avoir de salut pour lui qu'autant qu'il sera marqué au sceau du sang divin qui a coulé sur l'arbre de vie? Quelle leçon salutaire que cette eau lustrale, qui se trouve au seuil du temple! La prière, semble-t-elle dire, ne peut plaire au Seigneur que lorsqu'elle part d'un cœur pur ou qui désire se purifier. Puis, c'est la tribune sacrée du haut de laquelle tombent ces paroles divines qui éclairent, qui touchent les âmes et les conduisent au tribunal de la miséricorde et de la justification. Mais à peine le miracle de la résurrection spirituelle s'est-il opéré, que je vois le pieux fidèle se diriger vers le sanctuaire : le sacrifice auguste commence. Il y trouve une victime qui s'offre pour l'expiation de ses fautes; une victime qui supplée par ses mérites infinis à l'infirmité de ses adorations, à la froideur de ses prières, à la faiblesse de sa reconnaissance. Il s'unit étroitement au sacrificateur et devient en quelque sorte prêtre avec lui. Voilà pourquoi un admirable colloque s'établit entre eux : tous deux d'abord avouent leurs misères au pied du saint autel, et implorent mutuellement leur pardon; et lorsque celui qui est revêtu du caractère *sacerdotal a franchi* les degrés qui montent

au tabernacle. il ne cesse pas pour cela, tout en parlant à Dieu, d'adresser encore la parole à ses frères : *Le Seigneur soit avec vous*, leur dit-il à plusieurs reprises ; et les assistants s'empressent de lui répondre: *Et avec votre esprit.* A chaque prière les pieux fidèles montrent par une parole d'approbation : *Ainsi soit-il*, la part qu'ils prennent aux supplications du prêtre. Plus tard, celui-ci les prie de demander que son sacrifice et le leur devienne agréable à Dieu ; et enfin avant d'entrer dans cette contemplation profonde qui précède immédiatement l'accomplissement du plus saint des mystères, il les exhorte à élever leurs cœurs jusqu'au ciel ; puis, il ne leur parle plus ; car lui-même n'est plus sur la terre. Toutefois, lorsque le sacrifice eucharistique est consommé, le chrétien qui s'est purifié dans les eaux vivifiantes de la pénitence ne s'en tient pas à une simple participation de prière, il veut aussi participer à la victime adorable. Alors, le prêtre reprend la parole, lui déclare quelle est la grandeur et la bonté de celui qu'il va lui donner, et lui rappelle avec douceur combien il est peu digne de le recevoir. Il lui livre enfin le corps du Seigneur, en souhaitant à l'âme fidèle qu'elle sache y trouver une sauvegarde assurée pour la vie éternelle. L'union de l'homme avec Dieu est accomplie, et le but du culte extérieur et public est obtenu !

III. — Oh ! je conçois, ô mon Dieu, les admirables transports du saint roi qui s'écriait : *Que vos tabernacles sont aimables, Seigneur, Dieu des armées : mon âme soupire et elle est prête à tomber en défaillance lorsqu'elle pense au bonheur de se trouver dans votre sanctuaire ! Mon cœur et ma chair font éclater par des transports de joie l'amour* qu'ils ressentent *pour le Dieu*

vivant. Le passereau a une retraite, et la tourterelle a un nid pour y mettre ses petits ; pour moi, vos autels seront ma demeure, ô Seigneur des armées, mon roi et mon Dieu ! Heureux ceux qui habitent votre maison, Seigneur ; ils vous loueront dans tous les siècles !... Car un seul jour passé dans votre sanctuaire l'emporte sur mille autres jours de ma vie. Ah ! combien j'aime mieux être regardé comme le dernier dans la maison de mon Dieu que d'habiter sous le toit des pécheurs ! (Ps. LXXXIII.)

Lorsque le temple de l'ancien Testament et les cérémonies qui s'y passaient faisaient naître des sentiments si tendres et si embrasés, comment pourrait-on douter de la puissante influence que doit exercer sur les cœurs la réalisation des saints mystères qui s'opèrent dans nos églises, et dont le culte antique n'était qu'une figure bien imparfaite? Ah! Seigneur, si le ciel et la terre et les merveilles qu'ils renferment publient votre gloire, et forcent les plus incrédules à reconnaître la puissance souveraine de leur auteur, quels seront les fruits qu'il faudra attendre des prodiges de miséricorde que nous révèlent les cérémonies du culte chrétien? Est-il surtout rien de plus imposant que le spectacle touchant d'un Dieu descendu du ciel et réellement présent sur nos autels, qui bénit ses enfants avec l'amour le plus tendre et le plus désintéressé? Le parfum de l'encens qui embaume le temple, les saints cantiques qui retentissent de toutes parts, le profond recueillement et le religieux respect de la multitude réunie sous les voûtes sacrées : tout semble dire à l'âme que le ciel s'est abaissé pour un instant jusqu'à la terre. Ah! malheur à celui qui resterait insensible en présence de cette scène ravissante ; si sa foi n'est pas entièrement éteinte, elle est bien près de l'être.

TRENTIEME MEDITATION

ACTION DE L'ÉGLISE SUR LA SOCIÉTÉ PAR L'EXERCICE DES ŒUVRES DE CHARITÉ.

1er P. — Jusqu'à la venue du Messie, l'égoïsme le plus complet régnait au sein des sociétés. Les pauvres et les petits, les ignorants et les faibles étaient opprimés par les riches et les grands, par les savants et les forts; les enfants estropiés ou contrefaits, les infirmes et les vieillards étaient considérés comme des charges inutiles, et par conséquent ruineuses pour l'État, et trop souvent une mort violente était l'expédient dont on se croyait autorisé à faire usage pour en débarrasser les familles et la patrie. Les femmes elles-mêmes étaient réduites à une sorte d'esclavage, comme nous l'avons dit ailleurs; elles devenaient un objet de mépris pour l'homme dès qu'elles avaient cessé de lui plaire, et l'époux avait droit de vie et de mort sur elles. Le souverain Réparateur du genre humain déchu ne pouvait tolérer plus longtemps une semblable tyrannie. Pour relever la femme de son abjection, il en choisit une pour être sa mère; il voulut un vieillard pour père nourricier; l'un et l'autre étaient pauvres, et lui-même se fit ouvrier afin d'ennoblir la pauvreté; enfin, au lieu d'entrer dans le monde comme le premier Adam à l'âge de l'homme parfait, il y vint avec toutes les misères et les faiblesses de l'enfance pour que désormais l'enfance fût respectée et devînt l'objet même d'une sorte de culte. A sa naissance, il choisit *une étable* pour demeure, une crèche et un peu de *paille pour* reposer ses membres délicats; et ce furent

des pauvres qu'il appela pour être les premiers informés de l'avénement du Sauveur du monde et pour être ses premiers adorateurs. A peine commençait-il à annoncer sa doctrine que déjà il exaltait les pauvres, ceux qui pleurent et ceux qui souffrent persécution, et qu'il promettait toutes ses miséricordes aux cœurs miséricordieux. Mais, comme ses enseignements n'étaient, pour ainsi dire, que le commentaire de ses propres exemples, nous le voyons prendre de préférence pour ses apôtres des pauvres et des ignorants, des hommes grossiers et sans influence ; plus tard, il confond l'orgueil de ceux qui voulaient être les premiers dans son royaume céleste, en faisant approcher de lui de petits enfants, que l'on repoussait avec mépris : il les embrasse, il les bénit et s'écrie : *C'est à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le royaume des cieux.* (Matth., XIX, 14.) Puis, il proclame *que les derniers seront les premiers, et que les premiers seront les derniers.* (Matth., XX, 16.) Enfin, tout le reste de sa vie se passe à répandre des bienfaits sur tous ceux qui se pressent autour de lui, et les pauvres et les malades en recueillent la meilleure part.

2e P. — Soit la nouveauté de cette doctrine et de sa réalisation, soit que la reconnaissance eût survécu dans le cœur de l'homme à tous les sentiments d'humanité qui s'y étaient éteints, l'exercice des œuvres de charité fut peut-être dans la vie du divin Maître ce qui fit sur les peuples la plus profonde impression, et ce qui attira davantage à lui ces foules si empressées de l'entendre. Aussi, saint Pierre voulant faire connaître Jésus-Christ à Corneille et à tous ceux qui, avec lui, avaient demandé à être instruits dans la foi, leur dit, comme *pour peindre* le Sauveur d'un seul trait : Il a

passé en faisant du bien. (Act., x, 38.) La pratique des œuvres de charité était donc l'un des plus puissants moyens d'action que Notre-Seigneur pût laisser à son Eglise pour exercer son influence salutaire sur l'humanité. Sans doute la bienfaisance peut être pratiquée même en dehors de l'Eglise catholique; mais il n'en est pas ainsi des œuvres de charité, dont Jésus-Christ a réservé le monopole à sa sainte Epouse, comme étant seule digne de lui succéder dans l'accomplissement de cet auguste ministère; l'expérience apporte tous les jours un nouveau degré d'évidence à cette vérité. La bienfaisance, en effet, est une œuvre purement humaine, qui ne procède que d'une sensibilité naturelle plus ou moins vive, et aussi variable que les tempéraments; il en résulte qu'elle subit les conséquences de son principe. Les secours matériels sont à peu près l'unique objet de sa sollicitude, parce que les souffrances physiques sont ce qui frappe et ce qui touche le plus la sensibilité humaine; ils sont accordés, non pas toujours en proportion des besoins réels, mais dans une mesure relative à l'impression plus ou moins sensible qui a été reçue; il y a des malheureux auxquels la nature a départi des qualités et même des traits qui excitent plus vivement l'intérêt, tandis que d'autres, complétement déshérités, sont repoussants à quelque point de vue qu'on les considère. Les uns sont reconnaissants, d'autres au contraire sont exigeants, et trouvent qu'on est injuste à leur égard en ne pourvoyant pas à tout ce qu'ils jugent leur être nécessaire. La bienfaisance humaine entoure les premiers de tous ses soins, et délaisse les derniers; car, avant tout, elle cherche sa satisfaction *personnelle*, elle s'aime elle-même avant d'aimer les

pauvres; aussi est-elle inconstante, et s'arrête dans ses bonnes œuvres dès qu'il s'agit de privations, de sacrifices personnels, et de vaincre les répugnances de la nature.

La charité chrétienne part d'un tout autre principe: elle prend sa source dans le cœur même de Dieu; la foi est l'unique règle de sa conduite; tout dans ses œuvres est surnaturel et céleste. Elle aime tous les malheureux, quels qu'ils soient, et les secourt tous, sans autre distinction que celle commandée par la sagesse et la prudence chrétiennes; mais elle les aime et les secourt en se donnant et en se dévouant elle-même à leur service, en sacrifiant ses goûts, ses aises, sa fortune, son temps, sa vie même s'il le faut, sans attendre aucun retour de la part de ses obligés; car, dans chaque malheureux, elle voit un membre souffrant de Jésus-Christ, et elle sait que c'est à ce divin Sauveur qu'elle se sacrifie, selon cette parole du divin Maître : *Tout ce que vous ferez au plus petit des miens, je le regarderai comme fait à moi-même.*(Matth.,xxv,40.) Aussi, son amour pour tous ceux qui ont besoin de son dévouement est sans borne, et elle semble répéter avec celui qui nous a aimés le premier jusqu'à mourir pour nous : *Personne n'aime davantage que celui qui donne sa vie pour ceux qu'il aime.* (S. Jean,xv, 13.) Outre ces principes fondamentaux de la charité chrétienne, l'Eglise catholique possède seule le précieux trésor, où il est donné à tous ses enfants de puiser la force de l'exemple et le courage nécessaires à l'accomplissement généreux et constant des œuvres charitables : la sainte Eucharistie. Quel modèle admirable, en effet, que celui de Jésus-Christ se donnant *tout entier, tous les jours* et à chaque instant à tous

ceux qui le demandent, pour répandre dans leur cœur toutes les richesses de sa grâce ! Quel amour et quel dévouement pour le prochain ne doit-il pas communiquer aux âmes qui s'unissent à lui en participant aux saints mystères, lui qui a tant aimé les hommes !

3e P. — Dès son berceau la sainte Eglise comprit toute la puissance de ce moyen d'action pour accomplir la sublime mission que le Sauveur lui avait confiée. Elle était à peine constituée, que déjà elle prêchait le soulagement des pauvres. Sa voix est entendue : les néophytes mettent leurs biens en commun ; les aumônes affluent aux pieds des apôtres ; ceux-ci ne peuvent bientôt plus suffire à les répandre, et ils établissent des diacres et des diaconesses pour les aider dans ce touchant ministère. Des quêtes s'organisent dans les différentes chrétientés qui surgissent de toute part, et on envoie des secours aux pauvres de Jérusalem. L'Eglise naissante ne se contente pas de soulager les infortunes, elle entoure de sa vénération ceux qui en sont victimes : le grand apôtre les appelle *les saints*, et il demande qu'on prie pour lui, afin que les aumônes qu'il va distribuer leur soient agréables. L'Eglise est encore à son début, et déjà l'empire de sa charité a tellement subjugué les âmes, que les païens eux-mêmes, témoins des merveilles qu'elle opère, s'écrient avec admiration en parlant des chrétiens : *Voyez comme ils s'aiment !* Partout où la foi pénètre, la charité l'accompagne, car ce sont des sœurs inséparables ; le Sauveur n'avait-il pas proclamé que l'amour de Dieu et du prochain n'était pour ainsi dire qu'un seul et même *commandement* ? Il ne pouvait donc pas y avoir de *christianisme* sans la charité et sans les œuvres qui en

sont le rayonnement nécessaire. Que l'on juge maintenant de l'influence immense que doit donner à l'Eglise l'exercice de cette céleste mission? elle lui ouvre les palais des riches pour solliciter au nom de Jésus-Christ l'abandon d'une partie des biens que la Providence leur a accordés avec tant de libéralité, et l'Eglise leur dit comme l'apôtre saint Paul aux Romains : *Si vous voulez entrer en participation des biens spirituels des pauvres, vous devez secourir ceux-ci de vos biens temporels; car vous êtes leurs débiteurs.* (Rom., xv, 27.) Puis, ce sont les cœurs des pauvres, dont la charité est la clef, qui s'ouvrent à leur tour pour recevoir avec les secours matériels les consolations incomparables que la religion seule peut leur donner; car elle leur montre la croix du Sauveur pour leur apprendre à souffrir comme lui avec résignation; et elle leur répète avec le divin Maître : *Bienheureux les pauvres... bienheureux ceux qui pleurent...* (S. Matth., v, 3, 5.) *Vous êtes maintenant dans la tristesse, mais vous verrez un jour* Jésus-Christ, *et votre cœur sera dans la joie, et personne ne pourra vous ravir cette joie.* (S. Jean, xvi, 22.) C'est là ce qui explique ce crédit immense qui a toujours été ouvert à la sainte Eglise, et qui lui a permis d'élever à la pauvreté et aux souffrances de toute espèce des asiles dont l'étendue, dès le quatrième siècle, était comparée par saint Grégoire de Nazianze à celle d'une *nouvelle ville;* et dont la magnificence était telle qu'on les décorait du nom remarquable d'*Hôtel-Dieu.* Personne n'ignore les fruits admirables que produisirent pour la propagation du christianisme les œuvres de charité exercées par les matrones romaines dans la capitale du paganisme; et dans tout le monde connu, *par ces milliers de vierges* qui, autrefois, se consa-

craient au service de Dieu, sans quitter pour cela le toit paternel. Ce fut toujours par l'exercice de la charité que l'Eglise, à l'exemple de son divin Epoux, étendit ses conquêtes et qu'elle affermit dans la foi les peuples qu'elle lui avait gagnés. Plus ingénieuse que le malheur, elle sut toujours en triompher par les formes intelligentes et multipliées auxquelles elle plia ses œuvres, de manière à venir en aide à toutes les infortunes. En amollissant et en touchant les cœurs par ses bienfaits, elle soumet bientôt les esprits au joug de la foi qui l'inspire, et bientôt aussi elle a remporté de nouvelles victoires. On peut bien la persécuter, fermer ses temples, abattre ses autels, faire couler le sang de ses prêtres et de ses pontifes, mais il n'est pas de puissance sur la terre qui puisse l'empêcher d'aimer et de secourir les malheureux, et par conséquent anéantir l'irrésistible et salutaire influence des œuvres de sa charité : *La charité ne périra jamais.* (I Cor., XIII, 8.)

—

Élévation : action qu'exerce l'Eglise sur la société par les œuvres de charité.

I. — O Dieu, vous êtes la charité par essence ; comment votre sainte Epouse ne participerait-elle pas à celle de vos perfections que vous avez le plus à cœur de manifester aux hommes ? Il n'est pas un seul de vos commandements dont le principe fondamental ne soit l'amour, puisque vous avez dit vous-même que ce mot descendu du ciel renfermait toute la loi et les prophètes. Lorsque vous avez chargé votre Eglise de

ıer votre doctrine divine et de la faire observer, avez demandé à celui que vous en aviez établi le s'il vous aimait, et s'il vous aimait plus que les s; et il fallut qu'il vous assurât d'une manière ıelle et par trois fois qu'il vous aimait de toute ıe, pour que vous le jugeassiez digne de paître vos ux et vos brebis, et de conduire votre troupeau les voies du salut. Mais, d'après la parole même sciple que vous chérissiez entre tous les autres, in Maître, *celui qui dit qu'il aime Dieu et qui e pas son frère, est un menteur. Car*, ajoute-t-il, *ui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-er Dieu qu'il ne voit pas? C'est Dieu lui-même qui a fait ce commandement : pour aimer Dieu, il ime son frère.* (S. Jean, Ep. IV, 20, 21.) Aussi, eur, à peine vos apôtres commencèrent-ils à ıcer les vérités de la foi, qu'ils publièrent en temps que les œuvres de charité étaient aussi saires pour le salut que la foi elle-même : *La foi,* saint Jacques, *est une foi morte, si elle n'est pagnée des œuvres qui en sont les fruits... L'homme ut être justifié par la foi sans les œuvres... de qu'un corps sans âme est mort, ainsi la foi sans uvres est une foi morte.* (Jac., II, 17, 24, 26.) Et il lleurs : *A quoi vous servira, mes frères, que vous ımiez que vous avez la foi, si vous n'en faites pas uvres? la foi seule pourra-t-elle vous sauver? Si frère où votre sœur sont nus, et qu'ils manquent in de chaque jour, et que vous vous contentiez de Allez en paix, je vous souhaite de trouver de quoi réchauffer et de quoi vous rassasier; si vous ne lonnez pas ce qui leur est nécessaire, pensez-vous ela vous servira beaucoup pour votre salut?* (Ibid.,

14, 15, 16.) *Voici*, disait encore saint Jacques, *en quoi consiste la religion pure et sans tache aux yeux de Dieu : c'est à visiter les orphelins et les veuves dans leur malheur, et à conserver l'innocence au milieu de la corruption du siècle.* (Jac., I, 27.) Votre apôtre bien-aimé, ô divin Sauveur, répéta à ses disciples jusqu'à son dernier soupir : « Mes enfants, aimez-vous les uns les autres. » Et il écrivait dans sa première épître : *Celui qui possède les biens de ce monde, et qui ferme son cœur lorsqu'il voit son frère dans le besoin, comment pourrait-il avoir en lui la charité divine? Mes enfants, n'aimons pas en paroles ni en vains discours, mais prouvons par nos œuvres la sincérité de notre amour.* (III, 17, 18.)

II. — L'amour du prochain ou les œuvres de charité sont donc, Seigneur, le sceau divin auquel vous avez marqué votre Eglise ; et lors même que toutes les autres preuves de sa céleste origine et de sa mission sacrée viendraient à lui manquer, ou ne frapperaient pas tous les esprits de leur évidence incontestable, il suffirait de voir son front couronné du diadème de la charité pour reconnaître qu'elle est votre ouvrage, et que seule elle est dépositaire de la vérité, puisque seule elle possède les trésors de votre amour. C'est, en effet, le caractère particulier et infaillible auquel vous assurez vous-même que tous les siècles pourront la distinguer de toutes les sociétés religieuses enfantées par l'erreur et le monsonge : *Tout le monde vous reconnaîtra pour mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres.* (S. Jean, XIII, 35.) N'est-ce pas aux fruits que l'on reconnaît l'arbre? Or, quelle est la religion qui pourrait rivaliser avec la foi catholique au point de vue des œuvres de charité? où trouvera-t-on ailleurs *que chez les* peuples qui vivent sous le joug si doux

de votre sainte Église, autant d'hôpitaux, d'asiles ouverts à toutes les misères, et desservis non par des mercenaires, mais par des chrétiens qui se dévouent gratuitement pendant toute leur vie au service de leurs frères? Où trouvera-t-on autant d'associations laïques qui chaque jour se multiplient avec les nouvelles misères et les nouveaux besoins, et qui ne se contentent pas d'y pourvoir par leurs libéralités, mais encore en visitant personnellement les victimes du malheur, jusque dans les réduits les plus infects et les plus obscurs, pour honorer les membres souffrants du Sauveur, et pour leur porter avec l'aumône matérielle les consolations spirituelles et morales, souvent plus nécessaires même que le pain de chaque jour? Enfin, comme il y a dans les misères humaines une multitude de formes et d'événements imprévus, irréguliers, qui défient toutes les combinaisons systématiques, qui échappent à toutes les organisations les plus sagement établies, et qu'aucune classification ne saurait complétement embrasser, il fallait en dehors des fondations et des associations charitables la charité libre et individuelle, qui pût suivre et secourir le malheur dans tous ses détails et ses péripéties les plus inattendues : ce sont ces œuvres spéciales de la charité chrétienne auxquelles, Seigneur, vous avez donné pour règle : *Que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite.* (Matth., VI, 3.) Ce sont ces œuvres qui demeurent cachées dans le sein du pauvre, et qui n'étant consignées sur aucun registre ne sont écrites que dans le livre de vie, parce qu'elles ne relèvent que de la conscience de chaque individu; or, quelle est la secte qui pourrait avoir la prétention de disputer à l'Église *catholique la* supériorité des moyens qu'elle

seule possède pour ouvrir les cœurs au sentiment divin de la charité? N'est-ce pas à elle seule, ô divin Sauveur, que vous avez laissé l'incomparable trésor de vos exemples, de votre doctrine et de la sainte Eucharistie? Oui, c'est vous, ô sainte Eglise de Jésus-Christ, qui depuis plus de dix-huit siècles avez pris l'initiative et qui avez été l'âme de tous les bienfaits répandus sur l'humanité. C'est vous qui avez commencé à prêcher la fraternité, à prendre le faible sous votre protection, à assister tous les êtres souffrants; votre voix puissante et la persévérance de vos exemples ont triomphé des vieilles institutions politiques, sociales et domestiques : les coutumes les plus barbares, la tyrannie et les injustices les plus criantes ont été vaincues; la vie et la personne de l'homme, son âme et sa conscience surtout, ont obtenu par votre dévouement un degré de respect et de liberté inconnu avant les inspirations de votre charité. Ah! puisque la charité est la reine des vertus, ne devait-elle pas être la première dans votre cœur?

III. — A cette sollicitude si intelligente et si tendre qui ne reconnaîtrait, ô mon Dieu, celle que vous nous avez donnée pour mère dans cette vallée de larmes? Mais, pour qu'elle eût droit à ce titre de mère, si touchant et si doux, il ne suffisait pas qu'elle nous eût engendrés à la grâce : il fallait encore qu'elle nous entourât de ses soins les plus assidus et les plus constants pendant notre vie entière, et surtout aux jours de l'épreuve; il fallait qu'avec ce tact exquis qui n'appartient qu'à l'amour d'une mère, elle devinât nos souffrances, et sût les soulager sans blesser l'orgueilleuse susceptibilité de ses enfants ; et n'est-ce pas la tâche délicate *et difficile* qu'elle a si admirablement accomplie? Elle

faisait son apparition dans ce monde dépourvue des richesses de la terre et de toute puissance temporelle ; mais que ne peut pas le cœur d'une mère et la charité divine qui l'anime ! Moïse, profondément touché des besoins du peuple qu'il était chargé de conduire à travers le désert, ne fit-il pas jaillir une source abondante d'un rocher aride, et ne fit-il pas pleuvoir la manne pendant quarante ans? Votre Eglise, ô divin Sauveur, à laquelle vous aviez confié non plus un seul peuple, mais l'humanité entière pour la régénérer, aurait-elle été moins puissante ? et après avoir vu les pains se multiplier entre vos mains pour nourrir des multitudes affamées, pouvait-elle douter que les miracles de votre charité viendraient jamais à lui manquer ? Pour les obtenir, avait-elle d'autre prière à vous adresser que celle que vous fit votre auguste Mère Marie, aux noces de Cana : *Ils n'ont pas de vin ?* (S. Jean, II, 3.) Aussi, à peine votre Eglise vient-elle de commencer sa mission, que déjà, par votre inspiration divine, elle possède à son plus haut degré de perfection tous les ressorts et les industries de la charité. Elle n'exige rien, elle n'impose personne; comme la très-sainte Vierge, elle se contente d'exposer aux riches les besoins des malheureux ; elle se contente de prier. Et dès qu'elle a parlé, comme une mère sait parler pour ses enfants, les cœurs les plus durs s'attendrissent, et ses greniers sont remplis. De toute part on accourt pour établir avec elle un saint commerce entre les biens de la terre et les richesses du ciel. Grâce à son ingénieuse économie, les ressources les plus modestes semblent se multiplier entre ses mains ; elle soulage toutes les souffrances, pourvoit à tous les besoins, et, sans user d'autres moyens que de ceux de la foi et de la persuasion, elle

parvient pacifiquement à rétablir une sorte d'égalité entre les différentes conditions sociales : le superflu des uns adoucit l'indigence des autres. Les pauvres et ceux que le malheur éprouve la regardent comme la plus tendre des mères; les riches et les heureux du siècle la bénissent parce qu'elle leur apprend à se détacher des biens périssables, et à poursuivre ceux que l'aumône peut seule leur conquérir. En vain la philanthropie, les communions hétérodoxes et même l'Etat chercheront à se substituer à la charité que vous avez uniquement léguée à votre Eglise, ô divin Maître; en vain ils s'efforceront de la contrefaire, de lui enlever les institutions qu'elle a fondées pour se les approprier et pour faire croire qu'elles sont l'œuvre de leurs mains : l'humanité ne s'y trompera pas. Si l'agneau sait reconnaître sa mère à travers les nombreuses brebis d'un grand troupeau, le chrétien riche ou pauvre saura bien aussi distinguer, au milieu de cette confusion, celle qui seule mérite son amour, et qui est la mère que le Seigneur lui a donnée (1).

(1) On comprend facilement, maintenant, pourquoi l'impiété s'attache à ravir à l'Église son temporel, sous le spécieux prétexte que ce sont des biens de main-morte, et que sa mission toute spirituelle n'a pas besoin des richesses matérielles. On redoute tout simplement l'influence immense qu'elle exerce par ses œuvres de charité, et l'on s'efforce d'en tarir la source; comme si le Maître de l'univers entier et de tout ce qu'il renferme n'était pas assez puissant pour lui ouvrir tous les jours de nouveaux trésors !

TRENTE-ET-UNIÈME MÉDITATION

ACTION DE L'ÉGLISE SUR LA SOCIÉTÉ AU MOYEN DES INSTITUTIONS MONASTIQUES.

Par institutions monastiques nous entendons ici les corps religieux considérés en général, et c'est en ce sens que nous allons méditer sur les avantages immenses que la sainte Eglise a su recueillir de leurs travaux et de leur dévouement. Ici ce n'est plus un moyen d'action essentiel à la constitution de la société chrétienne, tel que ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent, et sans lequel l'Eglise ne puisse subsister ni triompher de ses ennemis. Mais les institutions monastiques n'en sont pas moins l'un des plus puissants leviers qui ait été et qui soit encore entre les mains de l'Epouse de Jésus-Christ, pour l'accomplissement de son œuvre de régénération, et l'histoire n'a cessé de montrer qu'il existait une glorieuse solidarité entre la prospérité de l'Eglise et celle des ordres religieux. Le monde le sait bien, et toutes les fois que l'on a voulu frapper la Religion au cœur, c'est toujours aux institutions monastiques que l'on a porté les premiers coups.

1er P. — Le plus éminent service que les ordres religieux aient rendu à l'Eglise, et celui que l'on vante le moins parce que le défaut de foi ne permet pas de l'apprécier, c'est d'avoir servi de sanctuaire permanent à la pratique des conseils évangéliques; c'est d'avoir été le théâtre le plus glorieux et le plus éclatant de la lutte engagée entre l'homme déchu et la régénération que lui apporte l'Evangile, entre la chair et l'esprit,

entre la servitude des sens et la liberté morale. C'est dans ces asiles sacrés que l'on voit d'une manière saisissante comment l'homme peut reconquérir son ancienne dignité, son antique noblesse, en disciplinant son âme, et en la transformant par la chasteté, l'obéissance, le sacrifice et l'humilité. Devant ce ravissant spectacle, tout prétexte d'impossibilité tombe et s'évanouit, à la confusion complète de la sensualité et de la lâcheté. Quelle belle leçon la vie religieuse n'a-t-elle pas donnée à la terre en lui montrant des hommes naturellement faibles comme tous les autres, et devenant pourtant assez puissants, avec le secours de la foi, pour se vaincre eux-mêmes et pour pratiquer avec constance les vertus héroïques qui conduisent à la perfection chrétienne! Quelle prodigieuse influence un pareil exemple ne doit-il pas exercer sur la société chrétienne! Au milieu de la corruption du siècle, des chrétiens ont conservé les traditions et les vertus si pures et si justement célèbres de la primitive Eglise. L'Evangile d'une main et la mortification de l'autre, ils pratiquent avec une rigueur effrayante ce précepte qui est la mort de la nature dépravée : *Si votre œil vous scandalise, arrachez-le, et jetez-le loin de vous... Si votre main droite est encore pour vous une occasion de scandale, coupez-la, et débarrassez-vous-en, car il vaut mieux perdre un de vos membres, que de souffrir que votre corps entier soit précipité dans l'abîme.* (S. Matth., v, 29, 30.) Quoique ce ne soit après tout que ce que pratiquent chaque jour le commun des hommes pour la conservation de leur santé et de leur vie temporelle, un pareil sacrifice paraît une folie aux yeux du monde, lorsqu'il s'agit de l'âme et de la vie éternelle. Il était *donc nécessaire* qu'il y eût toujours au sein de l'Eglise

non-seulement des individus obscurs et ignorés, mais encore des réunions plus ou moins nombreuses de fidèles assez fervents, pour protester contre l'aveuglement général par la profession publique d'une guerre ouverte de l'esprit contre la chair. C'est ainsi que les ordres religieux sont devenus le sel de la terre, qu'ils ont perpétué l'esprit de l'Evangile dans toute sa pureté et qu'ils montrent encore au monde étonné à quelle innocence, à quelle perfection l'homme peut prétendre et parvenir ici-bas, malgré la corruption et la faiblesse de sa nature. Sans doute, ce n'est pas uniquement à l'ombre des monastères que les vertus éminentes peuvent éclore, et que la doctrine céleste des conseils évangéliques s'est conservée intacte. Mais les exemples isolés et disséminés ont une action toujours moins efficace, que ceux donnés par une société de chrétiens unis par les liens de la charité, et que l'Eglise semble placer sur le chandelier comme des phares destinés à guider notre course vers le port de la bienheureuse éternité.

2e P. — L'une des plus grossières erreurs et peut-être des plus communes qui ait cours parmi les gens du monde au sujet de la vie religieuse, c'est de se persuader qu'elle est à peu près uniquement l'asile des âmes tristes, fatiguées, mécontentes de leur condition, incapables de tenir la place que les circonstances leur ont faite au sein de la société, consumées par les désenchantements ou brisées par la douleur. On se figure que les monastères sont les invalides du monde moral. Quelquefois, il est vrai, des cœurs meurtris dans les combats de la vie et du siècle ont été chercher dans la retraite d'un monastère des remèdes à leurs maux ; mais ils n'y *ont trouvé* la paix qu'à la condition de

nouveaux combats. Il n'est pas d'état qui demande plus d'énergie, de courage et de ténacité. Comment, en effet, en concilier les devoirs avec l'indolence, la paresse, le laisser-aller? Une condition où à chaque instant il faut faire violence à tous les penchants de la nature ; où l'abnégation la plus complète de soi-même, de sa volonté et même de son propre jugement, devient une loi rigoureuse; où les sens doivent être constamment sacrifiés ; où la santé et la vie même ne doivent pas être épargnés si les circonstances le demandent : une telle condition ne peut être embrassée que par des cœurs grands et héroïques, et en général par des âmes encore neuves ; c'est-à-dire, à cet âge où l'homme n'ayant pas encore été abâtardi par le souffle corrompu du monde est en possession de toute sa force; où il sent bouillir dans ses veines les élans les plus nobles et les plus généreux ; où enfin il éprouve le besoin de se dévouer pour autrui. Voilà pourquoi la vocation religieuse est si souvent le partage de l'élite de la société : une éducation élevée et chrétienne, une grande droiture de vues montrent bientôt le mensonge perpétuel de la vie du siècle, l'injustice presque toujours triomphante et la vanité des choses humaines ; alors on dit facilement adieu aux trompeuses chimères des richesses, des honneurs, des plaisirs et d'un glorieux avenir ici-bas, pour embrasser par un choix libre, spontané et volontaire, la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. L'homme qui a la conscience de sa dignité ambitionne les grands sacrifices ; et alors, ou il se dévoue à Dieu et à ses frères, dans la vie religieuse, ou il prend les armes pour se dévouer à sa patrie. Deux milices qui demandent le même don de soi ; c'est-à-dire, l'obéis*sance aveugle* à la discipline la plus minutieuse, le

:ement à la satisfaction des sens, et souvent le
:e de son sang et de sa vie. Faut-il donc s'éton-
quelquefois les religieux se laissèrent entraîner
dre les armes pour défendre de saintes causes ;
out, si plus souvent encore le soldat quitte l'é-
ur revêtir le froc ?
tefois, tous les cœurs ne sont pas aussi vigou-
ıent trempés, lorsqu'ils franchissent pour la pre-
fois le seuil du monastère. Mais, bientôt soumis
: gymnastique spirituelle de la discipline reli-
, qui sait développer les forces de l'âme, on voit
actères s'affermir, l'énergie prendre de jour en
us d'essor, les efforts se multiplier, et le novice
r un vrai soldat de Jésus-Christ ; de même que
régime de la discipline militaire vous êtes tout
; de trouver un vaillant guerrier à la place de
scrit que vous aviez estimé d'abord timide et
:r. C'est là le second service que rendent à
: les institutions monastiques : elles lui forment
s courageux et ses plus dévoués athlètes.
. — Grâce à la miséricorde infinie du Répara-
: l'humanité, les liens qui unissaient le ciel à la
et que le péché du premier père avaient rompus,
ité retablis, la prière fut l'un des plus puissants
s donnés à la société chrétienne, pour renouer
ns sacrés, et pour entrer de nouveau en com-
ıtion avec la Divinité. Aussi, depuis le jour où
)tres abandonnèrent aux diacres le soin de dis-
les aumônes, estimant, contrairement aux juge-
du monde, que la prière et la prédication étaient
ıctions plus importantes qu'ils devaient spéciale-
se réserver, la sainte Eglise a toujours regardé
re *comme l'un de ses* devoirs les plus graves, et

l'une de ses ressources les plus assurées. C'est cet auguste ministère qui, en lui donnant une puissance irrésistible et divine, et en lui imprimant un cachet angélique et céleste, la rend si vénérable aux yeux de ses enfants. Ce ministère sublime de l'intercession frappa si vivement les fondateurs d'ordre, que quelques-uns crurent ne pouvoir mieux employer le temps de leurs religieux, qu'en le consacrant presque uniquement à ce saint exercice; et que tous, du moins, placèrent la prière au premier rang des services que la vie religieuse pouvait rendre à la société chrétienne. De là, ces longs offices qu'ils chantaient solennellement en chœur, et dont le *bréviaire*, que récitent chaque jour les prêtres, n'est qu'un court abrégé, comme l'indique le nom même de ce livre mis entre leurs mains; de là, ces veilles prolongées au milieu des nuits. Qui pourrait faire connaître au monde ces torrents de prières, dont les flots sans cesse renaissants s'élèvent nuit et jour, de tous les points du globe, jusqu'au trône des miséricordes, pour remplir les vides laissés par ceux qui ne prient pas, et pour suppléer à l'infirmité de ceux qui prient mal? Qui pourrait dire surtout les fléaux et les châtiments arrêtés dans la main de Dieu, et les grâces sans nombre descendues sur la terre par la vertu de ces légions de religieux prosternés et suppliants? Les hommes estiment davantage le ministère de Marthe, l'Eglise avec Jésus-Christ donne la préférence à celui de Marie, et c'est ce qui la rend si reconnaissante pour les prières des religieux qui attirent la rosée des bénédictions divines sur ses innombrables travaux.

Mais les institutions monastiques ne se bornaient pas à ce seul ordre de bienfaits. Elles savaient aussi pratiquer *la charité* active : ce sont elles qui, dans les siè-

cles de tyrannie, se sont chargées de protéger l'innocence et le malheur contre l'oppression et l'injustice avec une sainte liberté et un indomptable courage ; depuis saint Benoît qui ne craint pas de résister à Totila, jusqu'à ses moines qui soutenaient par leur énergie les chrétiens obligés de lutter contre les abus du régime féodal ; car, alors, l'impiété n'allait pas encore jusqu'à se rire de la malédiction de Dieu et de celle des hommes consacrés au service des autels. — Jamais l'aumône ne fut répandue avec plus de libéralité ni d'intelligence que par les moines : n'avaient-ils pas parmi leurs dignitaires *les infirmiers des pauvres* ? Qui a jamais offert une aussi généreuse et aussi continuelle hospitalité à la foule indigente, témoin entre autres les religieux du Saint-Bernard ? En temps de guerre, leur monastère n'était-il pas l'abri et la sauvegarde des vaincus? Personne mieux que les institutions monastiques n'a compris l'esprit de charité, et n'a plus mérité de l'Eglise par sa tendresse pour les faibles et pour les pauvres.

Toujours les ordres religieux ont été les défenseurs les plus intrépides de l'Eglise, et lui ont fourni ses plus illustres pontifes ; toujours le clergé régulier l'a emporté en science, en sainteté, en courage et en dévouement, sur le clergé séculier ; car il avait sur ce dernier l'inappréciable avantage de la retraite, du silence, de la discipline et de la vie commune. C'est de ses rangs que sont toujours sortis et que sortent encore les missionnaires les plus ardents aux fatigues, aux dangers de toute espèce et même au martyre, pour répandre l'Evangile sur les plages les plus lointaines, les plus barbares, les plus inaccessibles. Ils n'ont jamais cessé d'être pour l'Eglise une réserve d'élite,

prête à marcher et à se dévouer au premier signal, premier cri d'alarme.

On dit qu'un jour le plus grand général des temps modernes, et en même temps le plus intelligent législateur de notre siècle, étant parvenu au faîte du pouvoir, fit appeler la supérieure générale des sœurs de charité, et lui parla du projet qu'il avait formé de simplifier l'organisation religieuse, en réunissant en un seul ordre et sous une seule règle cette variété infinie de congrégations et d'institutions monastiques. « Alors, Sire, répliqua la sœur avec finesse, Votre Majesté réduira pour la même raison tous les corps de « son armée à une même arme ! » C'est assez dire pourquoi cette diversité d'instituts religieux au sein de l'unité. Pourquoi les uns se consacrent au ministère sacerdotal des âmes, tandis que les autres armés en chevaliers soutiennent le choc des hordes musulmanes prêtes à envahir l'Occident. Pourquoi ceux-ci vont briser les chaînes des captifs, ceux-là veillent au chevet des malades, et d'autres instruisent les ignorants. N'fallait-il pas que chacune des misères humaines eût ici-bas, par la miséricorde infinie de Dieu, sa consolation et les remèdes particuliers qu'elle réclame?

Conçoit-on qu'après tant de dévouement et de services rendus, on ne puisse trouver autre chose à alléguer en faveur des institutions monastiques, pour leur faire trouver grâce aux yeux des hommes de nos jours que les travaux inouïs auxquels ils se sont livrés pour le défrichement des forêts, la mise en culture des landes et des déserts ; pour la transcription et la conservation d'une multitude prodigieuse de monuments historiques et littéraires ? On veut bien encore leur tenir *compte* de leur érudition merveilleuse, et de ces ou-

vrages d'une effrayante étendue, que plusieurs générations de moines, animés d'un même esprit, pouvaient seuls entreprendre et conduire heureusement à leur terme. On devrait, surtout dans notre siècle plus que dans tout autre, admirer leur culte désintéressé de la science. On ne peut pas non plus se refuser de convenir que, sans esclaves et sans pressurer les peuples, comme le firent les Egyptiens et les Romains, que sans avoir jamais rien pris à personne, mais avec la seule ressource de l'aumône, de leur patience et de leur constance inépuisables, ils ont couvert le monde d'édifices gigantesques dont le goût exquis le dispute à la solidité et à la durée. Tous ces services, pourtant, n'étaient pour ces prétendus *fainéants* que l'accessoire de ces travaux d'une bien autre portée, qui les ont rendus les auxiliaires les plus utiles à l'Eglise, et que nous avons placés en première ligne, puisqu'ils avaient pour but la réhabilitation de l'humanité, la restauration de l'âme, en lui rendant sa première dignité, c'est-à-dire, son empire absolu sur la chair et les sens (1).

—

Élévation : action de l'Église sur la société au moyen des institutions monastiques.

1. — Vous aviez dit, Seigneur : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous possédez, et donnez-*

(1) Nous renvoyons le lecteur, pour plus de détails, à l'admirable ouvrage de M. le comte de Montalembert : *Les Moines d'Occident*. Nous avons emprunté à l'introduction de cet excellent livre plusieurs pensées de cette méditation et de l'élévation suivante.

le aux pauvres ; vous aurez alors un trésor dans le ciel ; puis, *venez et suivez-moi.* (Matth., XIX, 21.) Vous aviez conseillé ailleurs (*Ibid.*, V, 11 et 12) la sainte virginité, en faisant entendre que ceux-là seuls en comprennent l'excellence et ont le courage de la pratiquer, auxquels Dieu en fait la grâce. Votre apôtre, à son tour, déclare que la virginité n'est pas un précepte, mais qu'en la conseillant il croit être animé de votre esprit. (I Corinth., VII, 25, 40.) C'est sur ces principes divins que vous avez fondé l'état religieux ; et pour engager les chrétiens fervents et généreux à embrasser cette voie de la perfection, vous avez promis à *tous ceux qui quitteraient leur maison, ou leurs frères ou leurs sœurs, ou leur père ou leur mère, ou leur femme ou leurs enfants, ou leurs propriétés, par amour pour vous*, pour se consacrer plus entièrement à votre service, qu'*ils recevraient le centuple et auraient la vie éternelle.* (Matth., XIX, 29.) Détacher l'âme de tout ce qui est matériel, briser même les liens que la nature a formés, pour donner la préférence au bien suprême, pour s'attacher uniquement à vous, ô mon Dieu, et n'aimer que vous, n'était-ce pas le moyen le plus efficace de rappeler l'homme à sa dignité primitive? N'avez-vous pas le droit de demander à vos créatures toutes leurs affections à l'exclusion de tout autre, puisque vous avez même celui de leur demander le sacrifice de leur propre vie? Vous n'avez voulu, ô divin Sauveur, au nombre de vos serviteurs d'élite, que des âmes généreuses, détachées de toutes les choses de la terre et prêtes à tous les sacrifices; des âmes dont la seule ambition fût de marcher sur vos traces avec autant de fidélité que le permet la faiblesse humaine, de souffrir *et de mourir pour* vous. Qui donc aurait le droit de le

trouver mauvais? L'apôtre saint Jean nous a révélé les trois principes du mal et de la perdition : l'amour des richesses, l'amour des plaisirs et l'orgueil. A votre tour, vous nous faites connaître les trois vertus destinées à leur servir d'antidote : la pauvreté, la chasteté et l'humilité. La pratique de ces vertus portées à un degré de perfection héroïque, voilà ce que vous demandez à ceux qui veulent se consacrer particulièrement à votre divin service dans la vie religieuse, et voilà aussi ce qui fera de ces hommes déjà assez courageux pour marcher sous un pareil drapeau, les plus vaillants soldats et les plus intrépides défenseurs de votre sainte Eglise.

II. — Que votre sagesse est profonde et mystérieuse, ô mon Dieu, et combien elle se plaît à humilier la sagesse humaine en lui donnant à chaque pas les plus désespérants démentis! Je ne m'étonne plus d'entendre votre grand apôtre s'écrier : « Ce ne sont pas « les sages selon la chair, ni les puissants, ni les grands « du siècle, que Dieu a appelés à la foi, mais ceux qui « étaient réputés insensés, afin de confondre les sages; « il a choisi de préférence les faibles pour être ses dis- « ciples, afin de confondre les forts; et ceux qui étaient « un objet de mépris, afin d'humilier ceux qui croient « être quelque chose. » (I Cor., I, 26 et suiv.) Et votre mort cruelle, ô divin Jésus, n'a-t-elle pas été la preuve la plus éclatante de cette sublime doctrine? En vous ôtant la vie, vos ennemis croyaient éteindre en vous la lumière céleste de la vérité, qui démasquait leurs vices; ils pensaient anéantir votre puissance en l'étouffant dans votre sang, et faire cesser les miracles qui affaiblissaient leur autorité; ils étaient convaincus que les *opprobres* et les humiliations qu'ils vous fai-

saient subir seraient la ruine de votre nom, de votre doctrine et de vos œuvres; et voilà que par un prodige qui déconcerte tous les calculs de leur prudence et de leur sagesse, c'est précisément votre mort qui rend la vie à l'humanité mourante, qui met le dernier sceau à vos célestes enseignements, et en fait la lumière du monde; c'est elle qui devient la cause de votre résurrection, le plus grand de tous vos miracles; et votre ignominieuse passion est pour vous la source d'une gloire éternelle. Après cela, comment être surpris que ceux qui veulent marcher à votre suite emploient également les moyens les plus opposés à la sagesse humaine, pour parvenir à l'héroïsme de la vertu? Comment s'étonner de voir des hommes vendre leurs biens, les distribuer aux pauvres, pour s'enrichir; renoncer aux affections les plus légitimes, pour satisfaire plus complétement le besoin qu'ils ont d'aimer; se soumettre au joug de l'obéissance la plus minutieuse, pour conquérir la vraie liberté et la fécondité d'action; s'étudier avec persévérance à apaiser tous les élans de la nature, pour brûler d'un zèle plus ardent et plus pur; se refuser tous les plaisirs du monde, accabler leur corps sous le poids des austérités et du travail, pour établir dans leur âme la joie la plus parfaite et la plus durable; trouver la grandeur d'âme au sein des humiliations, et la force morale en s'isolant de tous les secours humains; enfin, jouir de la paix la plus profonde au milieu d'une guerre à outrance et des combats les plus rudes et les plus multipliés? C'est bien là, en effet, « la folie de la croix aux yeux de ceux « qui marchent dans la voie de la perdition; mais « pour ceux qui aspirent au salut, c'est l'esprit de « *Dieu.* » (*I Cor.*, I, 18.) Et que peut-il y avoir de plus

sage et de plus raisonnable que le sacrifice de tout ce qui passe en faveur de ce qui est éternel, que de dompter ses passions pour ne pas en devenir le jouet et l'esclave? d'être quelques jours le dernier sur cette terre ingrate et trompeuse, à la condition d'être exalté et glorifié à jamais dans le royaume des cieux? en un mot, de préférer la réalité à l'illusion, la vérité au mensonge? Oh! qu'ils sont heureux, Seigneur, ceux qui ferment l'oreille aux révélations hypocrites de la chair et du sang, et qui n'ouvrent les yeux qu'aux clartés divines de la foi!

III. — Oui, dès ce monde, Seigneur, vous voulez confondre les impostures de la sagesse du siècle! Le bonheur, ce don si rare et si désiré ici-bas, où le trouverons-nous? Pour qu'on puisse lui donner ce nom, il faut qu'il soit profond et durable, à l'abri de l'inconstance de la fortune et des vicissitudes humaines; il faut surtout, pour sauvegarder votre justice, qu'il soit à la portée de tous, et qu'il dépende uniquement de la volonté de chacun. Or, si je prête l'oreille, je n'entends s'élever de toute part que des plaintes et des gémissements. Je ne connais qu'un seul état où règne le bonheur le plus parfait qui puisse exister sur la terre, parce qu'il réunit, autant que le comporte la condition humaine, toutes les conditions et les qualités que nous venons de signaler: c'est l'état religieux. Au sein de cette vie qui paraît si triste, si monotome et si austère, particulièrement à ceux qui ferment les yeux aux lumières de la foi, toujours, Seigneur, vous avez daigné répandre, dans les cœurs qui se sont dévoués sincèrement à votre service, la joie et la félicité à un degré inconnu au reste des hommes. Le témoignage unanime et constant de vos fidèles serviteurs ne doit-il pas trouver

plus de créance auprès de nous, que les déclamations amères de ceux qui, sans avoir jamais bien su ce qu'étaient les monastères, les ont qualifiés de prisons? Il faudrait, pour se convaincre davantage de l'excellence et de l'étendue de ce bonheur réservé à la vie religieuse, lire les écrits que nous ont laissés les Pères, les docteurs, les historiens monastiques (1); mais outre cette suavité délicieuse et surnaturelle que vous accordez, ô mon Dieu, comme un avant-goût de la céleste félicité, aux âmes qui vous ont choisi pour leur unique partage, vous leur faites goûter ce charme et cette paix que vous avez attachés au témoignage de la bonne conscience et aux victoires remportées sur les passions. A l'abri des agitations du monde, des troubles et de inquiétudes qui sont le cortége obligé de l'ambition et de l'intérêt, le Religieux vit insouciant des besoins de la vie matérielle et domestique, et réserve toute son activité pour l'appliquer sans partage aux œuvres qui lui sont confiées. Quelle que soit la nature de celles-ci, peu lui importe, parce qu'elles sont dans l'ordre de l'obéissance et surnaturalisées par la prière. Il est privé des spectacles bruyants du siècle; mais il a ceux de la nature, il les admire et en jouit comme d'un reflet de la beauté divine; son cœur se dilate en les contemplant, et le recueillement qui entoure son existence lui permet d'entendre les concerts de louanges que toutes les créatures célèbrent à la gloire de leur auteur. Dieu sait trop bien que l'amour est la loi du cœur, pour la flétrir dans l'âme de ceux qui, afin de se donner à lui, ont brisé tous les liens des plus tendres affections

(1) Voyez la Chronique de Trithemius, célèbre bénédictin. — Saint Bernard, *Hortus deliciarum*. — Pierre de Blois. — Alcuin, etc.

ion discipline les passions et les purifie sans
antir, ni même les amoindrir. Aussi, faut-il
ns les monastères pour y apprendre, avec la
du vrai bonheur, celle d'aimer saintement,
nt et fidèlement ; parce que les Religieux, sur-
ment Dieu, et qu'ils aiment les hommes en lui,
mour qui est fort comme la mort. Ce sentiment
qui, de sa nature, tend comme le feu à se dila-
tout embraser de ses divines ardeurs, est le
bonheur personnel de ces hommes de Dieu,
nt aussi le germe fécond des bienfaits sans nom-
ls ne cessent de répandre autour d'eux. Leurs
t leurs cœurs sont ouverts à toutes les infor-
ils ont des consolations et des remèdes pour
s peines de la vie. Aussi jamais institution ne
populaire, c'est-à-dire plus goûtée et plus ai-
les classes inférieures et indigentes, dont elle
ovidence. Comment les Religieux ne seraient-
aimés, eux qui aiment si bien ! Le bonheur
iles à leurs semblables, s'ajoutant à celui qu'ils
déjà derrière les murs de leur cloître, supprime,
si dire, chez eux les tristes années de leur vieil-
donnant à leur cœur une jeunesse perpétuelle ;
our est la vie du cœur, et ils aiment Dieu et
res jusqu'au dernier soupir. Telles sont, ô divin
les célestes douceurs dont vous inondez ces
ues *victimes* sur lesquelles le monde ne s'api-
pour miner et renverser, s'il le pouvait, l'état
x, l'un des plus sûrs boulevarts de votre église.
e genre de vie est une source intarissable de
, de chagrins et de regrets amers, comment
on toujours la sérénité, l'affabilité et la joie
ites *d'autant plus* profondément sur les traits

de ceux qui l'ont embrassé, que leur vie est plus austère et qu'ils sont plus fidèles à en remplir les devoirs? Comment se ferait-il que, quoique voués à la sainte chasteté, les ordres religieux se multipliassent avec une merveilleuse fécondité ; et qu'il ne fallût rien moins pour les disperser, qu'une autorité jalouse et ombrageuse qui ose porter une main sacrilége sur leurs modestes demeures, et sur les aumônes pieuses dont l'administration leur est confiée ? D'où vient que, lorsque l'impiété va jusqu'à violer ces sanctuaires et à ouvrir par la violence les portes de ces soi-disant *prisons*, il faille employer la force brutale pour en arracher ceux qui les habitent? Ah! Seigneur, nous devons le dire et nous l'avouons avec douleur : oui, parmi ces légions innombrables de fidèles disciples, il s'en est trouvé quelques-uns qui ont été prévaricateurs, qui ont renoncé à l'honneur d'être pauvres, mortifiés et humbles avec vous, pour retourner lâchement aux richesses, à la volupté et à l'orgueil de la vie, auxquels ils avaient d'abord généreusement renoncé. Mais la trahison de Judas ne fit pas des traîtres de tout le reste des apôtres, et celle de Luther ne saurait affaiblir l'éclat du zèle de Xavier, ni celui de la charité de Vincent de Paul. Laissons à Cham son impudence et ses railleries insolentes : pour nous, ô mon Dieu, nous nous joindrons aux autres fils bénis de Noë pour couvrir du manteau de la décence et du respect les souillures dont votre Eglise est innocente, et nous dirons à ceux qui ne savent pas faire la part de l'infirmité humaine : Que celui qui est sans péché jette la première pierre à ces institutions fondées par l'esprit de Dieu et célébrées par la reconnaissance des faibles, des petits, des *pauvres* et des malheureux !

SOMMAIRE ET CONCLUSION

Nous pensons qu'il ne sera pas inutile de faire suivre les méditations et les élévations que nous avons développées, d'un sommaire qui fasse mieux saisir l'ensemble du plan divin qui a présidé à l'établissement de l'Eglise, et qui fasse mieux comprendre comment les différents principes sur lesquels l'Eglise de Jésus-Christ est fondée se lient aux moyens qu'elle emploie pour accomplir sa mission (1).

I. — L'Église universelle renferme le monde entier des esprits; elle ne se borne pas à la terre, elle renferme encore le Ciel et le Purgatoire.

II. — Le ciel, c'est le trône suprême de Dieu le Père, la résidence glorieuse du Fils, le temple spécial de l'Esprit-Saint; la demeure de Marie, des anges, des saints de tout âge, de tout sexe et de toute condition. — C'est le centre d'où rayonne sur l'Eglise universelle tous les secours célestes et toute la félicité, dont Dieu est la source unique. — Le ciel est en même temps le centre où convergent tous les vœux, toutes les espérances et toutes les louanges.

III. — Le purgatoire est le lieu d'expiation pour les âmes qui sont encore souillées de quelques fautes légères, ou qui n'ont pas encore acquitté toutes leurs dettes envers la justice divine. — Toutefois, l'Eglise militante est la pierre angulaire, qui touche d'une part au ciel par les grâces qu'elle reçoit de l'intercession des

(1) Les numéros correspondent à chaque méditation et élévation.

saints qui jouissent de la gloire éternelle ; et qui, d'autre part, communique avec le purgatoire, en soulageant par ses suffrages, par le saint sacrifice de la messe et par le trésor des indulgences, les âmes soumises à l'expiation. Le sang de Jésus-Christ, par l'application duquel l'Eglise de la terre reçoit des secours du ciel, et vient en aide elle-même au purgatoire, est comme le ciment qui unit ces trois demeures pour n'en faire qu'un seul édifice, l'Église universelle.

IV. — L'Eglise de la terre ou l'Eglise militante est la société éprouvée ici-bas, le berceau des âmes. Le ciel y trouve des élus : donc le ciel suppose l'existence de l'Eglise de la terre, puisque c'est dans ce lieu d'épreuve qu'il recrute ceux auxquels il sert de récompense. — Le purgatoire suppose à son tour, d'abord, l'existence de l'Eglise militante, et ses fragilités qu'il fait expier; et ensuite l'Eglise triomphante, à laquelle il rend les âmes, renouvelées et purifiées.

Mais toute société doit être régie par des lois et par un gouvernement. Dieu, qui est l'ordre par essence, après avoir créé l'admirable harmonie qui règne dans le ciel et dans le purgatoire, et qui les unit entre eux, devait nécessairement ne pas abandonner la terre au hasard, et y établir des lois : d'abord, pour régler la société qui l'habite, et ensuite pour la mettre en rapport avec l'Eglise du ciel et avec celle du purgatoire, qui ne forment avec l'Eglise de la terre qu'un seul et même corps : il devait y établir un gouvernement pour la diriger et pour veiller à l'exécution de ces lois ; et il l'a fait en établissant son Eglise. — Ce gouvernement devait être naturellement tout à la fois temporel et spirituel, pour répondre à l'organisation humaine, *qui est* tout ensemble corps et esprit. Il fallait, en

effet, que ce gouvernement pût atteindre des êtres qui n'ont de perception que par les sens, et qu'il levât par ce moyen leur esprit jusqu'à l'ordre surnaturel.

V. — Or, comme un gouvernement n'est établi que pour assurer le maintien de l'ordre, il s'en suit qu'il doit nécessairement avoir une influence efficace sur tous les actes de ceux qui lui sont soumis, d'autant plus qu'aucun de ces actes ne saurait être indifférent à cet ordre et à la fin que Dieu se propose.

VI. — Au reste, les faits historiques viennent à l'appui de ces indications de la simple raison. L'Eglise, c'est-à-dire une société régie par des lois et par un gouvernement spirituels, a existé dès l'origine du monde et de la société, et elle a pris des formes diverses et successives jusqu'à l'époque fixée dans les desseins de Dieu, pour la restauration de l'humanité par la rédemption divine. Dès lors, son organisation a été complète, définitive et immuable.

VII. — Ces faits providentiels étaient les préambules, la figure, la préparation et comme l'ébauche de l'Église que devait établir Jésus-Christ.

VIII. — Aussi, Dieu a-t-il réglé et disposé dans le monde tous les événements de manière à préparer les esprits à l'avénement du Messie, à l'établissement de l'Eglise et à la propagation de l'Evangile.

IX. — Ensuite, suivant toujours une marche progressive, Dieu fait prédire positivement l'institution et l'établissement de l'Eglise.

X. — Puis, il marque d'un sceau frappant et facile à reconnaître de tous celui qui doit en être le fondateur ; il réalise, pour le manifester, tout ce qui a été promis, *figuré et prédit* à son sujet.

XI. — Enfin, après tous ces préparatifs, le Fondateur de l'Eglise apparaît au monde, et établit d'abord les premiers rudiments de l'Eglise qu'il voulait fonder, dans des conditions diamétralement opposées à la sagesse humaine.

XII. — Jésus-Christ emploie toute sa vie à préparer les éléments de son Eglise : il commence par annoncer sa doctrine en la pratiquant lui-même le premier ; il la prêche ensuite et l'enseigne à ceux auxquels il veut en confier plus tard la prédication, et les forme à ce ministère sacré. Mais comme il ne suffisait pas de faire connaître la vérité aux hommes, s'ils restaient trop faibles pour la pratiquer, il institue des moyens par lesquels tous pourraient obtenir la force de faire passer sa doctrine dans leurs œuvres.

XIII. — Il couronne enfin ses travaux par l'établissement définitif de son Eglise, à laquelle il confère des pouvoirs divins et donne définitivement un chef, afin d'assurer l'accomplissement de la mission qu'il lui confie, c'est-à-dire afin qu'elle puisse continuer jusqu'à la consommation des siècles l'œuvre de régénération qu'il a commencée.

XIV. — Il veut qu'un prodige éclatant serve à publier solennellement en face de l'univers entier l'installation de l'Eglise ; et le Saint-Esprit descend en forme de langues de feu sur les apôtres le jour de la Pentecôte.

XV. — Théorie divine de la manière dont Jésus-Christ lui-même et le Saint-Esprit continuent à entretenir la vie dans la société chrétienne par l'entremise de l'Eglise.

XVI. — Moyens principaux que Jésus-Christ a établis et confiés à son Eglise pour que cette vie divine découle *du chef, qui* n'est autre que lui-même, dans les membres,

c'est-à-dire dans chacun des fidèles. — Le premier de ces moyens est l'enseignement de sa doctrine, dont il n'a laissé le dépôt qu'à son Eglise. Cette doctrine divine renferme : 1° des *dogmes*, ou principes qui servent de base à toute la religion chrétienne; 2° des *mystères*, qui ne sont autre chose que les dogmes et la morale chrétienne mis, en quelque sorte, en action dans les faits les plus saillants de la vie du Sauveur; 3° la *morale*, ou les règles pratiques de toutes les vertus.

XVII. — Mais, afin que cette doctrine admirable pût devenir pour l'Eglise une base inébranlable, sur laquelle elle pût reposer avec assurance jusqu'à la fin des temps, il fallait qu'elle fût *immuable* comme l'œuvre de réparation que Jésus-Christ venait établir avec l'aide de l'Eglise.

XVIII. — Il fallait, par conséquent, que l'Eglise fût dotée du privilége divin de l'*infaillibilité* dans ses décisions doctrinales; sans cette prérogative, en effet, jamais elle n'aurait pu conserver intact et pur le dépôt sacré de la vérité qui lui était confié.

XIX. — La doctrine et les moyens de salut dont l'Eglise est dépositaire étant *immuables*, ils devaient être toujours les mêmes qu'aux temps apostoliques : l'Eglise devait donc être *apostolique*.

XX. — L'indispensable nécessité de l'unité de sa doctrine découle nécessairement de son immutabilité; et l'Eglise devait aussi posséder l'unité de ministère et de gouvernement, car un corps ne peut avoir deux têtes : donc l'Eglise devait être *une*.

XXI. — Comme l'Eglise a été fondée par Jésus-Christ, le Saint des saints; que ses premiers apôtres ont été des saints; qu'elle a été instituée pour la sanctification *des hommes*; que sa doctrine, ses mystères,

sa morale et les moyens qu'elle emploie pour plir sa mission, sont marqués au sceau de l teté ; qu'elle a formé des saints dans tous les et que seule elle possède les principes et les indispensables pour conduire les hommes à l teté : il s'en suit que la *sainteté* est un de ses a les plus éminents.

XXII. — La *persécution* sera encore l'un de tères essentiels et divins de l'Eglise, parce qu ture de son œuvre est de combattre sans cesse et les passions humaines qui, à leur tour, con et luttent sans cesse contre elle.

XXIII. — Enfin, elle est *catholique*, puisq pandue sur tous les points du globe, elle est partout des mêmes propriétés et des mêmes p tives ; et qu'elle est destinée à conduire tous les à Dieu, leur dernière fin.

XXIV. — L'Eglise *romaine* réunit *seule* t caractères divins.

XXV. — Outre le dépôt de la doctrine divin muable que Jésus-Christ a confié à son Eglise, un moyen de régénérer l'humanité et d'y entre vie, deux autres sources intarissables de resta et de perpétuité lui ont été laissées encore céleste Fondateur pour la seconder dans sa mission : d'abord, le *sacerdoce*, que le Sauveur de la magistrature nécessaire pour le gouver de la nouvelle société chrétienne ; et qu'il a exclusivement de la garde de la législation doctrine évangéliques.

XXVI. — En confiant au sacerdoce le gouver des âmes et la législation renfermée dans l'É *Jésus-Christ* l'a établi le juge des consciences,

donné, pour compléter les pouvoirs nécessaires à l'exercice de ces fonctions, la faculté de lier et de délier, c'est-à-dire, de refuser le pardon et d'absoudre.

XXVII. — Par la parole divine, le sacerdoce éclairait les intelligences, il purifiait les cœurs et leur rendait la vie par le sacrement de la réconciliation ; il lui fallait encore un puissant auxiliaire, pour désinfecter, si je puis m'exprimer ainsi, les âmes corrompues par le péché d'origine, pour y entretenir cette vie divine et pour les unir intimement à Dieu. C'est l'Eucharistie que Notre-Seigneur a instituée pour atteindre ce triple but, et qui opère tous ces prodiges entre les mains des prêtres de la nouvelle loi, par l'auguste sacrifice des autels et par la sainte communion.

XXVIII. — A la doctrine évangélique et au sacerdoce, confiés à l'Eglise pour rendre son action plus efficace sur l'humanité, le Sauveur a joint le sacrement de mariage ; et c'est ainsi qu'après avoir tracé lui-même les lois de ce saint état, il y a attaché des faveurs et des secours surnaturels destinés à régénérer la famille en la sanctifiant jusque dans sa source.

XXIX. — De tous ces moyens d'action résulta le culte extérieur et public. Celui-ci, tout en étant la manifestation naturelle du culte intérieur, devenait entre les mains de l'Eglise un moyen puissant d'exercer sa salutaire influence sur les âmes, pour les éclairer, les toucher et les attirer à la pratique des vertus. D'ailleurs, la nature de l'homme, composé d'un corps et d'une âme, réclamait ce double culte. Tous deux devaient à Dieu leurs hommages pour le bienfait de la création, tous deux avaient besoin de la grâce de la régénération, puisque c'était pour atteindre ce double but que le Verbe *s'était incarné*.

XXX. — La loi nouvelle, destinée à la restauration du genre humain, avait pour principe fondamental l'amour de Dieu et l'amour du prochain par rapport à Dieu. Or, l'Eglise seule ayant reçu le dépôt de cette loi céleste, et possédant seule l'Eucharistie ou la source intarissable de l'amour divin, pouvait donc seule aussi exercer les œuvres inspirées par la charité, et en posséder le monopole ; c'est-à-dire, qu'il n'appartenait qu'à elle de convertir une œuvre de bienfaisance purement naturelle et humaine, en un acte surnaturel de charité, et qu'il n'y avait qu'elle qui pût se dévouer perpétuellement, en tout temps, en tout lieu, pour tous sans exception, avec le désintéressement le plus complet, sous l'inspiration de l'amour divin devenu le mobile dominant de tous ses actes. C'est avec ce levier puissant de la charité chrétienne, dont elle seule a reçu le don précieux, qu'elle agit avec tant de force et de douceur sur l'univers entier, et qu'elle gagne tous les cœurs.

XXXI. — Enfin, l'Eglise a su former dans son sein des institutions spéciales, où la pureté de sa doctrine et de sa morale, où la perfection évangélique se conservent intactes, comme dans un sanctuaire impénétrable à la corruption du siècle. Ces institutions précieuses renferment l'élite de ses enfants, et sont encore pour l'exercice de son importante mission une ressource incomparable. Là, elle montre au monde étonné les triomphes héroïques que l'esprit peut remporter sur la chair, avec le secours de la grâce ; là, sa charité trouve les auxiliaires les plus intelligents et les plus dévoués pour répandre ses bienfaits ; et c'est encore dans ces espèces de forts détachés, que l'on appelle *monastères*, qu'elle est sûre de rencontrer, au moment

de l'épreuve et des combats, les hommes les plus fortement trempés et les plus vaillants défenseurs : les institutions monastiques sont donc devenues entre ses mains un moyen d'action des plus puissants.

CONCLUSION. — Telle est l'Église, cette société chrétienne dont la nature et le plan général sont si peu connus. Ses fondements divins se trouvent au premier âge du monde ; ses formes anciennes et successives n'étaient qu'une préparation à sa forme actuelle et définitive, qui est l'œuvre du Verbe fait chair ; sa mission réparatrice lui a été donnée par Jésus-Christ lui-même, et ne finira qu'avec les siècles. Enfin, les moyens d'action qu'elle a reçus pour travailler à la restauration de l'humanité tout entière, auront toujours la même efficacité, parce que leur source vient de Dieu, dont la Toute-Puissance n'a pas de borne et qui, par conséquent, ne saura jamais rencontrer d'obstacle invincible.

L'Eglise n'est donc pas l'œuvre des hommes : une œuvre précaire, sujette au changement selon le caprice de l'humanité, selon le génie des nations, selon les différents esprits qui animent les peuples arrivés à tel ou tel degré de civilisation. Faite de toutes pièces par Jésus-Christ lui-même, dont toutes les œuvres sont parfaites dès le premier jet, parce qu'étant Dieu il sait tout et prévoit tout, elle n'a pas à suivre, comme les institutions humaines, les diverses phases et les divers degrés du progrès : elle n'aura donc jamais rien à changer, et elle n'a même pas le pouvoir de rien changer au plan divin de son Fondateur, ni aux principaux moyens d'action qui ont été placés entre ses mains, non comme une propriété, mais comme un dépôt inviolable. *Elle restera immuable* jusqu'à la fin des temps,

et l'humanité devra se plier à ses lois, si elle tient à se régénérer et à reconquérir sa dignité originelle; si elle refuse de se soumettre à ce joug si doux, elle retombera infailliblement dans la barbarie, victime de son orgueil et de ses passions déchaînées. Jésus-Christ étant Dieu, la lumière et le Sauveur du monde, il n'appartenait qu'à lui seul ici-bas de régler sans contrôle et d'imposer d'une manière absolue les conditions auxquelles il entendait restituer au genre humain ses titres de noblesse et lui accorder la félicité éternelle. Il a chargé l'Eglise de faire connaître aux hommes ses volontés, et de les aider à les accomplir; il ne nous reste donc qu'à admirer sa bonté et sa miséricorde infinies, qui le font descendre si bas, à adorer ses décrets divins, et à lui témoigner notre profonde reconnaissance, en nous soumettant avec amour à la direction pleine de tendresse de celle qu'il veut que nous appelions notre mère.

DEUXIÈME PARTIE

NEUVAINE EN L'HONNEUR DE SAINT PIERRE.

—

PRÉAMBULE

La foi est le don le plus précieux que Dieu puisse nous accorder, parce qu'elle est le fondement de notre salut éternel et l'âme de toutes les vertus chrétiennes. Par là même qu'elle est un don de Dieu, et que Dieu par conséquent peut seul la faire descendre dans nos cœurs, l'étude et la méditation ne sauraient suffire pour l'acquérir : il faut y joindre le désir sincère de l'obtenir, la prière, la défiance de nos propres lumières et l'intention bien arrêtée de conformer notre conduite aux saintes maximes que la foi nous fera connaître. Plusieurs disent : « Je voudrais bien avoir la foi ; mais je « ne peux pas y parvenir. » C'est qu'ils n'ont pas cherché sincèrement la vérité ; qu'ils n'ont pas prié avec assez de persévérance pour l'obtenir ; c'est qu'ils auraient voulu comprendre ce qui est au-dessus de leur raison, tandis qu'il fallait seulement examiner si l'autorité qui leur propose ce qu'il faut croire est digne de leur créance ; c'est surtout, qu'ils ne sont pas prêts à faire les sacrifices que la vérité une fois connue leur imposerait.

Je viens donc proposer à ceux qui désirent sincèrement *obtenir le précieux* trésor de la foi, ou l'affermir de

plus en plus dans leur cœur, un moyen puissant et facile d'y parvenir. Il consiste simplement dans une pieuse dévotion envers les saints apôtres, les souverains Pontifes que l'Eglise a placés au nombre des saints, et surtout envers saint Pierre que Jésus-Christ a spécialement établi le chef des apôtres, le fondateur du Saint-Siége et de la foi, et chez lequel cette vertu capitale a brillé du plus vif éclat. Comment, en effet, ceux qui ont reçu la mission particulière de répandre la foi dans l'univers entier ne seraient-ils pas nos plus puissants intercesseurs auprès de Dieu pour nous obtenir de lui cet incomparable bienfait?

C'est donc pour seconder les efforts des hommes de bonne volonté, qui aspirent sincèrement et avec ardeur aux lumières divines de la foi, que nous avons cru utile de joindre aux méditations et aux élévations sur l'Eglise que nous avons offertes à leurs réflexions, une Neuvaine en l'honneur de saint Pierre, et une courte notice sur la vie des saints Apôtres, des Évangélistes et des souverains Pontifes qui ont été canonisés. Nous espérons, par ce moyen, faire naître ou affermir dans les cœurs la confiance que nous devons avoir dans ces saints protecteurs, qui sont les canaux naturels par lesquels Dieu se plaît à nous communiquer le don inappréciable de la foi. Enfin, pour faciliter encore davantage à nos lecteurs l'invocation des saints Apôtres et des saints Pontifes, nous avons placé à la fin de chacune de leur vie l'oraison particulière que l'Eglise récite en leur honneur, et l'on trouvera, après la dernière légende des saints Papes, une litanie composée de tous leurs noms, précédés de ceux des saints Apôtres et des saints Évangélistes; ce sera comme le *compendium* de la gloire que *nous voudrions* leur faire rendre par ceux qui souhi-

rent après la grâce d'avoir la foi, et par les pieux fidèles qui désirent attirer les bénédictions divines sur la sainte Eglise et sur son vénérable chef.

—

PÈLERINAGE A LA CONFESSION (1) ET A LA CHAIRE DE SAINT PIERRE.

Pour méditer avec plus de fruit les divers sujets qui vont nous occuper pendant cette Neuvaine, transportons-nous d'abord en esprit dans la magnifique basilique de Saint-Pierre à Rome, la plus grande et la plus belle de toutes les églises du monde. Avançons ensuite avec respect jusqu'au maître-autel qui s'élève au-dessous de la grande coupole, couronné par un magnifique baldaquin en bronze doré, dont la hauteur mesure plus de vingt-neuf mètres. Au-devant de ce riche sanctuaire, se déroule en hémicycle une superbe balustrade de marbre, sur laquelle sont fixés de nombreux candélabres où l'argent doré se plie avec art pour former d'élégants bouquets, dont les fleurs sont remplacées par cent vingt-deux lampes qui brûlent nuit et jour. Cette sompteuse balustrade garnie en bas et dans toute son étendue d'une marche en marbre est toujours assiégée d'innombrables pèlerins qui viennent s'y agenouiller pour vénérer les restes précieux des fondateurs de la foi. Elle dessine l'entrée des tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul. On y descend par un double escalier de marbre blanc, dont le gracieux contour ren-

(1) En termes liturgiques, on donne ce nom aux tombeaux des martyrs et des confesseurs placés sous le maître-autel d'une *église*.

ferme la statue de Pie VI, l'un des chefs-d'œuvre de l'illustre Canova. Ce pieux Pontife venait très-souvent se prosterner en cet endroit, et on a voulu en conserver la touchante mémoire, en y plaçant ses cendres, et en l'y représentant dans l'attitude de la prière; l'exécution de ce beau monument est si parfaite, que l'on croirait voir encore ce saint Pape absorbé dans la contemplation. Il est tourné en face de la porte des saints tombeaux. Avant d'ouvrir ces portes de bronze doré, admirons de chaque côté les statues de saint Pierre et de saint Paul du même métal, soutenues chacune par deux charmantes colonnes d'albâtre. Enfin, les lourds battants tournent lentement sur leurs énormes gonds, et nous sommes sous ce magnifique autel papal dont nous parlions en commençant. Nous entrons dans une partie de l'antique et mystérieux oratoire construit par saint Anaclet, le troisième successeur du premier chef de l'Eglise : une ancienne image du Sauveur et celles de saint Pierre et de saint Paul en décorent le fond. Mais à peine avons-nous fait un pas dans cette crypte sacrée, que le soleil lui-même semble refuser d'éclairer, parce que c'est là que se trouvent les deux plus grandes lumières de l'univers chrétien, qu'il faut nous arrêter et nous prosterner. Nous sommes sur une modeste plaque de bronze tout unie, dont l'étonnante simplicité contraste admirablement avec les prodigieuses richesses du vestibule que nous venons de parcourir. C'est le tombeau où reposent les corps (1) du pêcheur de Galilée et de l'apôtre des Gentils.

(1) Il n'y a que la moitié du corps de saint Pierre et de celui de saint Paul. L'autre moitié a été placée dans la basilique de *Saint-Paul hors les murs*. — Saint-Jean de Latran possède les *précieux chefs* de ces princes des apôtres.

On ne saurait dire la dévotion et la ferveur avec laquelle des pèlerins venus de tous les points du globe se sont pressés de tout temps autour de ce tombeau (appelé *Limina Apostolum*, ou Trône, Palais des Apôtres). C'est ce qui engagea saint Philippe de Néri à fonder le célèbre hôpital de la Sainte-Trinité des Pèlerins, où l'on reçut gratuitement, pendant le jubilé de 1575, jusqu'à six mille pèlerins par jour. Il établit aussi, pour desservir cet hôpital, une confrérie dont les personnages les plus distingués tiennent à honneur d'être membres. Nous avons vu nous-mêmes don Miguel et plusieurs membres du sacré collége agenouillés devant de pauvres paysans, et leur lavant les pieds à leur arrivée. Les saints les plus illustres par leurs vertus et par leur savoir; les empereurs, les rois et les plus grands princes du monde, sont allés aussi se prosterner devant ce tombeau des saints apôtres, pour implorer le secours de celui qui a été tiré d'une barque, arraché à ses filets, et établi le souverain Pasteur de la sainte Eglise.

En quittant la Confession, allons vénérer à son tour la chaire en bois, ou le Siége épiscopal dont saint Pierre et ses successeurs se servirent longtemps dans leurs fonctions ecclésiastiques, et surtout lorsqu'ils annonçaient la parole divine. Elle est renfermée avec respect au fond de la grande nef, dans une chaire magnifique de bronze doré (1), qui domine cet immense vaisseau. et à laquelle aboutit pour ainsi dire l'admirable perspective de cet incomparable édifice. Cette chaire est soutenue par quatre Docteurs, deux de l'Eglise latine snr le premier plan, ce sont saint Ambroise et saint

(1) Ce fut Alexandre VII qui fit exécuter ce beau monument par le chevalier *Bernin*, sur les dessins de Michel-Ange.

Augustin ; et deux de l'Eglise grecque, un peu plus en arrière, saint Athanase et saint Jean Chrysostome. Leurs statues qui sont, comme tout le reste de ce riche monument, en bronze doré, ont des dimensions gigantesques. De chaque côté et près de la chaire, deux anges placés debout semblent en être établis les gardiens, et indiquer aux pieux visiteurs le précieux trésor renfermé dans ce colossal reliquaire ; deux autres anges, plus élevés et plus en dehors, expriment leur vénération profonde; une tiare est au-dessus de la chaire et complète l'ornementation du dossier ; enfin, plus haut encore, une gloire immense entourée d'une multitude d'anges, et au milieu de laquelle apparaît le Saint-Esprit sur un cristal transparent et couleur d'or, couronne ce chef-d'œuvre.

Prosternons-nous quelques instants au pied de cette chaire de saint Pierre, du haut de laquelle les vérités chrétiennes ont retenti dans l'univers entier, et demandons au prince des apôtres dont nous venons de vénérer aussi le tombeau, d'ouvrir notre cœur à la foi, d'y faire descendre les divines lumières, qui seules ici-bas peuvent éclairer nos pas dans les voies du salut éternel prions-le surtout de nous obtenir le courage d'embrasser avec générosité les sacrifices qu'il faudra nécessairement nous imposer si nous voulons être dociles aux saintes leçons de l'Evangile. Celui qui a donné son sang et qui est mort sur une croix comme son Maître pour nous transmettre fidèlement sa céleste doctrine pourrait-il être insensible à nos soupirs et sourd à notre voix suppliante ?

NEUVAINE

EN L'HONNEUR DE SAINT PIERRE

PREMIER JOUR

VOCATION DE SAINT PIERRE.

1er P. — Saint Pierre et saint André son frère faisaient d'abord leur résidence à Bethsaïde, bourg de la tribu de Nephlali. Ils avaient su conserver l'esprit de religion au milieu de leurs concitoyens grossiers et charnels. Ils attendaient avec une ferme confiance l'avénement du Messie. Saint André, qui était disciple de saint Jean-Baptiste, l'ayant entendu appeler Jésus l'*Agneau de Dieu*, s'attacha au divin Maître. Les entretiens qu'il eut avec lui l'ayant convaincu qu'il était véritablement le Christ et le Rédempteur du monde, il s'empressa de chercher son frère pour lui dire qu'il avait trouvé le Messie. (S. Jean, 1, 41.) Simon crut aussitôt en Jésus-Christ. Impatient de le voir et d'entendre les paroles divines qui sortaient de sa bouche, il partit sans délai avec son frère pour aller le trouver. A peine Jésus l'eut-il aperçu, qu'il l'appela par son nom afin d'affermir encore sa foi, en lui faisant connaître qu'il savait tout. Vers la fin de la même année, qui était la première de la prédication du Sauveur, Pierre et André étant occupés à laver leurs filets sur le bord du lac de Génésareth,

Jésus-Christ leur dit : *Venez à ma suite et je vous fe pêcheurs d'hommes.* Les deux frères obéirent sur- champ. Ils ne possédaient à la vérité qu'une barq et des filets, mais ils ne se contentèrent pas d'en fai généreusement le sacrifice. Le philosophe Cratès beaucoup d'autres, selon la remarque de saint Jérô (liv. III, sur S. Matth., c. XIX), ont méprisé les riche ses; mais André et Pierre suivirent encore le div Maître en renonçant entièrement à eux-mêmes : or, n'appartient qu'aux apôtres et à ceux qui ont la f d'atteindre à ce haut degré de perfection. En réco pense, le Sauveur leur promit de recevoir ici-bas centuple, c'est-à-dire des trésors incomparables grâces et de bénédictions spirituelles, et enfin la v éternelle, où il leur préparait des trônes pour juger l douze tribus d'Israël.

2e P. — Dieu appelle tous les hommes à recevoir don précieux de la foi ; c'est dans ce but qu'il a étal son Eglise et qu'il l'a chargée de répandre les lumièr de l'Evangile sur toutes les nations de la terre. Pl privilégiés que beaucoup d'autres, nous sommes n dans un pays catholique, et nous avons eu le bonhe de recevoir avec le baptême la connaissance d vérités chrétiennes. Le Seigneur nous a adoptés po ses enfants, nous sommes devenus les frères et l cohéritiers de Jésus-Christ, les temples du Saint-Espr La maison de Dieu nous a été ouverte et nous avo acquis le droit de puiser dans tous les trésors spiritu que la sainte Eglise y tient en réserve pour soute notre faiblesse, pour éclairer nos pas dans le pèle nage de cette vie, pour guérir les maladies et les infi mités de notre âme, pour la nourrir et la fortifie *Enfin, le saint* baptême nous assure des récompens

ône de gloire pour l'éternité, si nous sommes
à répondre à notre vocation à la foi. Lorsque
quitta tout pour suivre Jésus-Christ, il n'avait
ıme nous, pour affermir sa foi, les preuves con-
ıtes que nous fournissent les dix-huit siècles
ːnce de la sainte Eglise : Notre-Seigneur n'avait
ːncore opéré aucun miracle, et commençait à
a prédication de sa doctrine. Il répond néan-
avec une générosité parfaite au premier appel
in Maître. Comment avons-nous répondu jus-
ésent au choix privilégié que Dieu a daigné
ː nous, pour nous admettre au nombre de ses
?

DEUXIÈME JOUR

FOI DE SAINT PIERRE ; JÉSUS-CHRIST L'ÉTABLIT CHEF DES APÔTRES ET DE SON ÉGLISE.

1er P. — Pierre crut aussitôt à la parole de son frère André qui lui avait annoncé qu'il avait trouvé le Messie ; et déjà dès sa première entrevue avec le Sauveur, celui-ci lui donna le nom de *Céphas*, qui signifie *Rocher*, *Pierre : Vous êtes Simon, fils de Jona*, lui dit-il, *désormais vous vous appellerez Céphas, qui veut dire Pierre*. (S. Jean, I, 42.) Ce premier entretien du Fils de Dieu avec son nouveau disciple changea sans doute ce dernier en un autre homme : il l'éclaira d'une manière toute surnaturelle sur l'excellence de celui qui lui parlait et sur sa mission divine ; il n'est pas étonnant que, dès lors, son cœur se soit senti embrasé d'un grand amour pour le Sauveur, et d'un zèle impatient de procurer sa gloire. Heureux l'homme auquel la parole divine daigne se faire entendre, s'il lui prête une oreille docile elle opérera en lui des merveilles ! Le divin Maître venait de préluder à l'institution de la sainte Eucharistie en annonçant aux peuples qui accouraient pour l'entendre, qu'il leur donnerait un pain descendu du ciel, qui n'était autre chose que sa chair sacrée ; et que son sang adorable leur servirait de breuvage. Aussitôt plusieurs de ses disciples le quittèrent et se retirèrent avec indignation et mépris. Alors, le Sauveur s'adressant à ses apôtres et leur demandant s'ils voulaient aussi l'abandonner, Pierre lui répondit : *Seigneur, à qui irions-nous ? vous avez les paroles de la vie éternelle. Nous croyons et nous avons reconnu que vous êtes le Christ Fils* de Dieu. (S. Jean, VI, 69, 70.

Dans une autre circonstance Jésus leur demandait ce qu'ils pensaient de lui. Simon-Pierre prit aussitôt la parole et lui répondit : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus lui dit alors : Vous êtes heureux, Simon fils de Jona, car vous n'avez pas écouté la voix de la chair et du sang, mais celle de mon Père, qui est dans les cieux. Je vous dis donc que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans les cieux.* (S. Matth., XVI, 15 et suiv.) La primauté que Jésus-Christ accorde à saint Pierre sur les autres apôtres, et qui fut le prix de sa foi vive, apparaît à chaque instant dans l'Evangile : dans l'énumération des apôtres, les évangélistes s'accordent à le nommer toujours le premier. C'est la barque de Pierre que le Sauveur choisit lorsqu'il veut parler aux foules qui le suivent. C'est Pierre qui prend toujours la parole au nom de tous ses collègues; c'est lui qui au milieu de la tempête a le privilége de marcher sur les eaux. Il est chargé spécialement de confirmer ses frères dans la foi, et de paître non-seulement les *agneaux;* mais encore les *brebis*. Enfin, c'est Pierre qui le premier, après la descente du Saint-Esprit, prend encore la parole pour annoncer l'Evangile.

2e P. — Telle fut la récompense de la foi vive dont saint Pierre donna les plus solennels témoignages. Et nous, quelle est notre foi, quel est notre zèle pour l'obtenir, pour l'affermir dans notre cœur? En dehors de la religion nous croyons à toute espèce de mystère, nous croyons *aisément ce que* nous ne comprenons pas, ce

que nous ne voyons pas : qu'est-ce que la vie? comment s'opère le changement de la nourriture en autant de substances diverses que nous avons d'organes? qui est-ce qui imprime au cœur les contractions qui font circuler le sang jusque dans les vaisseaux les plus capillaires de notre corps? Qu'est-ce que le vent? Comment se met-il en mouvement, comment cesse-t-il de souffler? Tout est mystère pour qui sait réfléchir, dans la nature comme dans la religion : c'est le cachet des œuvres de Dieu. La foi nous aide à voir non pas ce qui est contraire à la raison, mais ce qui en dépasse les forces, à peu près comme le télescope qui nous fait découvrir ce que nous ne saurions apercevoir à l'œil nu. Comme c'est elle qui est le fondement du salut, et que sans elle il est impossible de rien faire qui puisse plaire à Dieu, il faut nous efforcer de l'obtenir de la bonté divine, et de l'affermir en nous par tous les moyens qui sont en notre pouvoir. Il faut d'abord adresser à Dieu, qui seul peut nous accorder ce don précieux, des prières ferventes et persévérantes; nous rendre le Seigneur favorable en observant fidèlement au moins la loi naturelle, nous interdisant surtout les excès qu'elle défend. Il faut étudier sérieusement et avec sincérité la religion, évitant les chicanes et les questions oiseuses, nous contentant, comme nous l'avons dit ailleurs, de vérifier la valeur des autorités qui nous proposent ce que nous devons croire. Enfin, commencer à pratiquer la religion comme si on la croyait; car il en est de la profession de chrétien comme de tout autre : on apprend plus par la pratique que par la théorie. Ajoutez à tout cela l'invocation fréquente de *saint Pierre*, des saints apôtres et des saints pontifes.

TROISIÈME JOUR

PRÉSOMPTION ET CHUTE DE SAINT PIERRE.

1er P. — Pierre, comme nous l'avons vu, avait une foi si vive, que le Sauveur l'avait choisi pour être le chef de ses apôtres et de son Eglise. De plus, la veille de sa passion, Jésus-Christ lui dit : *Simon, Simon, voilà que Satan cherche avec acharnement à vous mettre à l'épreuve et à vous cribler, comme on crible le froment. Mais j'ai prié pour toi, pour que ta foi ne t'abandonne pas : après ta conversion, un jour tu seras chargé d'affermir tes frères. — Saint Pierre s'écria : Seigneur, je suis prêt à vous suivre en prison et à mourir avec vous.* (S. Luc, XXII, 31 et suiv.) Rien de plus beau que la foi de ce grand apôtre, et que cette généreuse protestation ; mais il s'y glissa de la présomption. Pierre se confia trop à son courage et à ses forces naturelles. Il se crut en état de surmonter par lui-même tous les dangers, au lieu de reconnaître humblement sa faiblesse et d'attendre de Dieu toute sa force. Son Maître, pour le guérir par une humiliation salutaire, et en même temps pour le rendre aussi plus indulgent pour ses frères qu'il était chargé de conduire dans les voies du salut, l'abandonna un instant à ses propres ressources, et permit qu'il fît une chute déplorable ; il alla même jusqu'à la lui prédire : *Pierre*, lui dit-il, *je te l'assure, le coq ne chantera pas aujourd'hui trois fois, avant que tu aies affirmé trois fois aussi que tu ne me connais pas.* (S. Luc, *ibid.*) Hélas ! cette triste prédiction ne s'accomplit que trop. Mais le coq commençait à peine à chanter pour la troisième fois, que le bon Maître, oubliant les injures et les coups *dont on* l'accablait, pour ne penser qu'à

son cher disciple, lui jeta un regard si touchant et si tendre, que *Pierre sortit aussitôt, et se mit à pleurer amèrement.* (S. Luc, *ibid.*)

2e P. — La foi ne rend pas impeccable et elle n'est pas incompatible avec la faiblesse humaine. Il ne suffit pas, en effet, de connaître une loi et de la croire bonne, pour avoir le courage et la force de l'accomplir. Aussi, rien de plus injuste que ces accusations amères de scandale et d'hypocrisie, dont les gens du monde poursuivent les fidèles disciples de Jésus-Christ, lorsque ceux-ci font la triste expérience de leur faiblesse et qu'ils ont le malheur de tomber dans quelque faute grave. Celui qui croit et qui fait des efforts pour vivre conformément à sa foi, n'est-il pas plus estimable, malgré quelques chutes, que celui qui secoue le joug de sa foi pour jouir de toute sa liberté, et pour s'abandonner sans aucune retenue à toutes ses passions? Non, il n'y a rien d'étonnant que nous soyons pécheurs, mais aussi soyons pénitents comme saint Pierre. La pénitence, les larmes amères versées sur nos fautes raviveront la foi affaiblie par le péché, et lui serviront même d'aliment pour l'accroître et l'affermir dans nos cœurs : le prince des apôtres nous offre une preuve frappante de cette vérité; comme l'exemple de Judas qui se pend de désespoir nous montre, à son tour, que l'habitude du péché et l'attachement volontaire aux passions non combattues obscurcissent peu à peu les lumières divines de la révélation, et finissent par les éteindre entièrement. Demandons à Pierre sa foi vive; si comme lui nous avons le malheur de tomber, relevons-nous aussitôt et pleurons avec lui; et le Dieu des miséricordes nous aidera à trouver même dans la douleur de nos fautes de nouveaux moyens de salut.

QUATRIEME JOUR

HUMILITÉ DE SAINT PIERRE.

1er P. — L'humilité est l'une des dispositions les plus nécessaires du cœur pour que la foi y jette de profondes racines. Il faut se défier de ses propres lumières pour chercher celles de la foi, et surtout pour n faire la règle de sa conduite. Aussi, trouvons-nous ette vertu poussée à un très-haut degré de perfection ans saint Pierre. Jésus-Christ lui fit un jour l'honneur e monter dans sa barque pour prêcher plus commoément à la foule qui se pressait autour de lui. Son iscours fini, il dit à Pierre de jeter le filet; quoique celui-ci eût travaillé inutilement toute la nuit, il béit; et la pêche fut si abondante, que les filets menaient de se rompre. Le saint apôtre, à la vue de ce iracle, se prosterna aux pieds du Sauveur, et lui dit : *loignez-vous de moi, Seigneur, car je suis un homme cheur.* (S. Luc, v, 8.) Lorsque, avant la Cène, Jésus mit en devoir de lui laver les pieds, il s'écria : *Eh! oi! Seigneur, vous me laveriez les pieds! je ne le souffrai jamais.* Mais le Sauveur lui ayant répondu que ans cela il n'aurait point de part avec lui; non-seulement il se rendit, mais il ajouta : *Ah! Seigneur, alors vez-moi non-seulement les pieds, mais encore les mains t la tête.* (S. Jean, xiii, 6 et suiv.) Lorsque, après sa ésurrection, le divin Maître lui demanda s'il l'aimait, ierre, encore tout couvert de l'humiliation de sa chute, l'osa pas affirmer un sentiment dont il ne doutait pourant pas, et il se contenta de répondre : *Seigneur, vous connaissez toute chose, vous savez que je vous aime.* (S. Jean, xi, 17.) Enfin, saint Pierre, quoique chef des apôtres et

de toute l'Eglise, ne crut pas déroger à sa haute digi
en souffrant avec une admirable humilité les ren
trances de saint Paul, qu'il avait pourtant admis
même dans le collége apostolique. Il avait cru de
judaïser (1) avec les Juifs convertis pour ménager
faiblesse ; mais il n'avait pas réfléchi au scandale
pouvait résulter de sa conduite pour les Gentils
venaient d'embrasser la foi. Il reconnut sa faute,
soumit avec une déférence et une modestie digne
son éminente vertu.

2e P. — Après les exemples de profonde hun
que nous a laissés saint Pierre, on s'explique la v
cité de sa foi, et même le martyre qu'il souffrit pou
défendre. Mais, comment être surpris ensuite
difficultés qu'éprouvent certaines personnes à ob
la foi ? Dieu ne donne sa grâce qu'aux cœurs humb
et la plupart de ceux qui se plaignent de ne pas j
voir avoir la foi, quoiqu'ils la désirent avec ard
sont remplis d'orgueil et de présomption. Ils veu
disputer sans cesse, cherchent mille difficultés
captieuses que solides ; ils ressemblent à ces enf
et à ces serviteurs indociles qui raisonnent vis-à-v
leurs parents ou de leurs maîtres, toutes les fois q
leur commande quelque chose. Intelligences mis
bles et bornées, ils voudraient tout comprendre ; cou
si les secrets et les mystères de Dieu, l'Être infini, j
vaient être sondés par nos faibles regards. Aussi,
prit-Saint nous dit-il que *celui qui veut scruter la ma*
divine sera écrasé par sa gloire. (Prov., xxv, 27.)
ce qui peut être compris n'est pas l'objet de la foi

(1) Par *judaïser*, on entendait l'observation de la distin
des viandes prescrite par la loi mosaïque.

la foi cessera d'exister dans le ciel, parce que là nous verrons Dieu face à face tel qu'il est. Pauvres exilés de la terre, contentons-nous donc de voir et de croire ici-bas les vérités que Dieu a daigné nous révéler en déchirant en notre faveur une partie du voile sacré dont il couvre ses perfections infinies. Soyons d'humbles disciples, et renonçons à la ridicule prétention de discuter en maîtres d'égal à égal avec l'Evangile de Jésus-Christ. Alors, le don sublime de la foi ne sera plus inaccessible pour nous.

CINQUIÈME JOUR

CONTRITION ET PÉNITENCE DE SAINT PIERRE.

1er P.—Saint Pierre après sa triple chute *pleura amèrement*, dit le saint Evangile; mais il ne se contenta pas de pleurer son péché pendant les jours de la passion de son divin Maître, il le pleura toute sa vie. « Il pécha *une* fois, dit un père, et il pleura *toujours*. » Aussi, l'abondance de ses larmes, d'après Nicéphore, finit par creuser des sillons sur ses joues. Saint Clément, son disciple et son quatrième successeur, atteste que chaque nuit au chant du coq il se levait de terre, la seule couche qu'il se permît, et donnait alors un libre cours à ses larmes en demandant pardon à Jésus-Christ; pratique qu'il observa rigoureusement pendant les trente-cinq dernières années de sa vie. Sa pénitence au reste était continuelle : outre les travaux et les fatigues multipliées qui étaient inséparables de ses nombreux et lointains voyages entrepris pour la propagation de l'Evangile, il jeûnait souvent et mêlait des racines et des poudres amères à sa nourriture. Comme le saint roi David, il avait sans cesse son péché devant les yeux. « Ce ne fut point, dit saint Jean Chry-
« sostome (Hom. V, *in Rom.*, II), par la crainte du châ-
« timent, que Pierre pleura lorsqu'il eut renié son
« divin Maître. Ce qui causait principalement sa dou-
« leur, ce qui lui paraissait plus affreux que le châti-
« ment, était d'avoir renié celui qu'il aimait. »

2e P. — La foi est la vue de l'âme : or, comme l'âme et les objets qu'elle contemple par la foi sont d'une nature spirituelle, il en résulte que plus l'âme *est affranchie* du joug appesantissant des sens, plus

elle est vivement frappée par les vérités surnaturelles, qui lui apparaissent alors avec plus d'éclat. C'est ce qui explique pourquoi la mortification de la chair et des sens est si instamment recommandée dans l'Evangile. Plus on accorde au corps, plus l'âme semble devenir matérielle et s'animaliser ; elle est entourée, pour ainsi dire, de nuages épais qui troublent sa vue et qui soustraisent à ses regards les choses du ciel. D'autre part, la satisfaction des sens incline l'âme vers les biens et les plaisirs de la terre, la trompent en lui persuadant qu'ils sont sa fin dernière, et devient par là l'un des plus grands obstacles à la possibilité d'obtenir la foi. On conçoit donc aisément qu'une profonde douleur d'avoir trop accordé à la sensualité, et que la mortification de la chair, soient des conditions indispensables pour arriver à croire. C'est ainsi que souvent les plus grands pécheurs, après s'être soumis aux rigueurs d'une sévère pénitence, ont obtenu une foi assez vive pour s'élever à la plus haute sainteté. Frappés d'un repentir amer à la vue de leurs égarements, ils se sont livrés au saint exercice de la mortification ; et leur âme, se dégageant de plus en plus des biens charnels, est parvenue aux plus sublimes contemplations de la foi et au plus haut degré du dévouement. David, saint Pierre, Madeleine, saint Augustin en sont des exemples illustres.

SIXIEME JOUR

AMOUR DE SAINT PIERRE POUR SON DIVIN MAÎTRE.

1er P.—A peine André avait-il parlé à Pierre, son frère, de celui qu'il regardait comme le Messie, que déjà les lumières de la foi brillaient du plus vif éclat dans le cœur de celui qui devait être la pierre fondamentale de l'Église. Il connut Jésus-Christ en quelque sorte par intuition, même avant de l'avoir vu des yeux du corps, et son âme fut aussitôt embrasée de l'amour divin. Lorsqu'on est assez heureux pour vous connaître, ô Jésus, comment pourrait-on ne pas vous aimer? Aussi, Pierre part-il sans délai pour aller trouver le Sauveur. Le besoin de gagner sa vie par son travail est seul capable de l'arracher pour quelques jours aux douces et pures émotions qu'il éprouvait auprès du divin Maître. Mais, Jésus-Christ, qui le destinait à devenir le chef de son Eglise, ne tarda pas à l'attacher définitivement à sa suite; et Pierre ayant eu le bonheur d'entendre son bon Maître lui dire de le suivre, quitta tout et lui obéit avec une joie extrême. A dater de ce moment, son amour se révèle dans toutes les paroles que l'Evangile a recueillies de lui : *Où pourrions-nous aller, Seigneur? vous avez les paroles de la vie éternelle.* (V. médit. du 2e jour.) Sur le Thabor, il s'écrie : *Maître, oh! qu'il est doux de demeurer ici; dressons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie.* (S. Marc, IX, 4.) A la veille de la mort du Sauveur, Pierre lui dit avec toute l'ardeur de son cœur : *Seigneur, je suis prêt à vous suivre en prison et à mourir avec vous.* (V. médit. du 3e jour.) Au moment où une troupe de soldats viennent pour mettre la main

sur son Maître, il ne craint pas, pour le défendre, de se jeter seul dans la mêlée et de frapper Malchus avec une épée. Enfin, Notre-Seigneur, qui voulait faire connaître que l'amour devait être l'âme et le mobile capital de la loi évangélique, demande par trois fois à celui qu'il allait établir le souverain Pasteur des âmes, s'il l'aimait plus que les autres apôtres; et saint Pierre, heureux de trouver une occasion si belle de réparer son triple renoncement, proclame solennellement trois fois son amour désormais impérissable pour son Maître; et sans le vouloir, sans même s'en apercevoir, il le met en quelque sorte au défi de lui prouver qu'il ne lui parle pas en toute sincérité : *Vous connaissez toute chose*, lui dit-il, *vous savez* donc *que je vous aime.* (V. médit. du 4e jour.) Il prouva par son zèle et par ses nombreux travaux que ses paroles n'avaient pas été une vaine protestation d'amour : son martyre fut le sceau de son dévouement.

2e P. — Si l'amour et les œuvres qui en sont la manifestation sont les fruits et les témoignages les moins équivoques de la foi, jugeons nous-mêmes quel est le degré de la nôtre. Nous croyons, et nous aimons Dieu à proportion de notre dévouement et de nos sacrifices pour l'accomplissement de sa loi sainte. Car l'amour de Notre-Seigneur ne consiste pas dans ces émotions plus ou moins tendres, plus ou moins passagères, où la sensibilité physique joue le rôle principal. Aimer, c'est se donner, se mettre au service de l'être que l'on aime, lui immoler ses goûts, sa volonté, et s'immoler soi-même pour lui s'il est nécessaire : c'est ainsi que Pierre aima Jésus-Christ. Quelles privations nous imposons-nous pour servir Dieu et pour lui *plaire? Oh!* divin Sauveur, que nous vous

aimons peu, vous pourtant qui nous avez tant aimés! Désormais, nous nous efforcerons de raviver notre foi et notre amour en méditant les saintes et grandes vérités que votre divine parole nous a révélées dans l'Evangile, et en réfléchissant avec piété sur votre douloureuse passion et sur la mort cruelle que vous avez voulu subir pour nous témoigner votre amour. C'est à cette école que vos apôtres ont été formés, et qu'ils sont devenus les géants de la foi et de la charité.

SEPTIÈME JOUR

MARTYRE DE SAINT PIERRE.

1re P.— Lorsque Pierre eut assuré à son divin Maître qu'il l'aimait du fond de son cœur, Jésus-Christ, en le chargeant du soin de paître ses agneaux et ses brebis, lui prédit qu'il aurait à prouver un jour son amour en donnant pour son Eglise la vie qu'il était prêt à sacrifier pour lui : *En vérité, en vérité je te le dis : lorsque tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-même, et tu allais où tu voulais; mais lorsque tu seras devenu vieux, tu tendras tes mains, et un autre te ceindra et te conduira où tu ne voudras pas aller. Il lui dit ces choses, pour lui faire connaître par quelle mort il glorifierait Dieu. Après avoir ainsi parlé, il lui dit : Suis-moi.* (S. Jean, XXI, 18, 19.) Saint Pierre se prépara au martyre par trente-cinq ans de souffrances, de privations et de fatigues de toutes espèces, inséparables de sa haute mission ; et il y ajouta encore les austérités d'une sévère pénitence. Les succès toujours croissants qu'obtenait à Rome la prédication de l'Evangile, et surtout la chute retentissante de Simon le magicien à la prière du prince des apôtres, ne tardèrent pas à exciter une terrible persécution contre l'Eglise. Les fidèles, dit saint Ambroise (Serm. 68), considérant la grandeur du danger que courrait saint Pierre, le conjurèrent de prendre la fuite. Il refusa d'abord de le faire; mais à la fin il se rendit à leurs importunités, et se sauva pendant la nuit. Déjà il était à la porte de Rome, lorsque Jésus-Christ lui apparut. Le saint apôtre lui demanda : « Seigneur, où allez-vous? — Je viens à Rome pour être « de nouveau *crucifié*, » lui répondit le Sauveur. Saint

Pierre comprit le sens de ces paroles, et retourna
ses pas. Il ne tarda pas à être arrêté ; on le renfer
dans la prison Mamertine, où il resta pendant n
mois ; enfin on le crucifia la tête en bas, ainsi q
l'avait demandé par humilité et par amour pour
souffrances.

2e P. — La sainte Eglise, qui a toujours célél
avec une profonde vénération la mémoire des marty
s'empressa d'accorder un culte tout particulier aux pl
illustres d'entre eux, saint Pierre et saint Paul, qui to
deux furent mis à mort le même jour et à la mê
heure, pour le zèle avec lequel ils avaient annor
l'Evangile de Jésus-Christ. Les disciples de sa
Pierre ensevelirent son corps dans une des catacomb
du Vatican, où ce grand apôtre avait baptisé un gra
nombre de néophytes qu'il avait convertis à la f
Saint Anaclet, qui était encore prêtre, et qui fut pl
tard successeur du prince des apôtres, construisit
oratoire sur la crypte qui recélait ces précieuses re
ques. Tels furent les modestes commencements de
magnifique église bâtie par Constantin en cet endro
et de la basilique bien plus vaste et plus somptuet
encore qui lui a succédé, et qui est aujourd'hui l'ob
de la vénération et de l'admiration de l'univers ent
sous le nom de Saint-Pierre de Rome. Un grand no
bre d'églises furent élevées de toute part à la glo
de saint Pierre et de saint Paul, et dès le septième s
cle à peine aurait-on pu trouver une ville où il n'y
au moins un oratoire dédié sous leur invocatic
La fête de ces deux grands saints a toujours
très-solennelle, non-seulement en Occident, mais au
en Orient, même chez les sectes schismatiques. La
gile et le jeûne qui la précèdent remontent à la p

antiquité. A Rome, cette fête se célèbre comme
tre celle du Pasteur et du Père de tout l'univers
n, c'est-à-dire, avec une pompe et une solennité
parables, que vient encore accroître la foule des
s accourus de toutes les parties du monde pour
r plus particulièrement, en ce saint jour, le
u des saints Apôtres. Si, moins heureux que
ux fidèles, nous n'avons pas la consolation de
r visiter les précieux restes de saint Pierre et de
aul, que du moins le jour de leur fête devienne
ous une source de grâces et de bénédictions
zèle, la piété et la ferveur avec lesquels nous la
rons. Enfin, invoquons souvent celui que Jésus-
a établi le fondateur et le chef de son Eglise,
andons-lui la foi, la contrition et l'amour dont
lui-même un modèle accompli.

HUITIÈME JOUR

LE SOUVERAIN PONTIFE SUCCESSEUR DE SAINT PIERRE ET VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST.

1er P. — La perpétuité d'assistance que Jésus-Christ a promise à son Eglise jusqu'à la consommation des siècles ; la nécessité de la transmission des pouvoirs qu'il a conférés à saint Pierre, pour continuer jusqu'à la fin des temps l'édification de l'Eglise, ou la mission de restauration du genre humain commencée par les apôtres, montrent à l'évidence que tout souverain Pontife succède à Pierre comme vicaire de Jésus-Christ sur la terre, qu'il est revêtu de la même dignité, de la même autorité, et qu'il a à remplir les mêmes devoirs. C'est ainsi que la tradition l'a toujours entendu. C'est pour cela que les Pères assemblés à Chalcédoine et à Constantinople disaient : « C'est Pierre qui a parlé par « la bouche de Léon ; c'est Pierre qui a parlé par « la bouche d'Agathon... » Aussi, quelle admirable et constante sollicitude que celle du chef suprême de l'Eglise, notre Pasteur et notre Père ! Son œil vigilant plane avec calme, mais avec une tendresse incomparable, sur tout le troupeau qui lui est confié et qui est répandu sur la surface entière du globe. Grâce à ses soins assidus et aux lumières divines dont le Sauveur du monde lui a promis de l'assister toujours, l'erreur n'a jamais pu ternir l'éclat des vérités de la foi dont il est dépositaire ; la morale chrétienne avec ses lois célestes ont été conservées dans toute leur pureté primitive, au milieu de la corruption générale qui inonde le monde ; les principes d'autorité et de justice qui sont ici-bas *l'unique* sauvegarde des empires et de l'ordre public,

n'ont jamais cessé de trouver en lui le plus courageux et le plus intrépide défenseur. Que tout s'ébranle autour de lui, que par une confusion digne des temps de Babel, on s'efforce de donner le change à la simplicité des peuples par un nouveau langage où l'usurpation, l'esprit de révolte, les excès de la liberté et la mauvaise foi sont qualifiés des noms mensongers et bénins d'annexion, de droit des nationalités, de progrès et d'habileté ; le successeur de Pierre, impassible et immobile sur le rocher que soutient la main toute-puissante de Jésus-Christ, se contente de déclarer, avec une fermeté paisible, qu'il ne peut admettre de semblables maximes : *Non possumus*. Enfin, avec quelle admirable bonté ne souffre-t-il pas avec ceux qui souffrent, et ne se réjouit-il pas avec ceux qui sont dans la joie ? Aux uns il envoie des secours, lorsque lui-même est dans la dernière détresse; aux autres il fait présent de la *rose d'or*, en témoignage de ses plus douces sympathies.

2e P. — Lorsqu'on a le bonheur d'être reçu par le Saint-Père, faveur rendue très-facile à tous ceux qui visitent la capitale du monde chrétien, on est tout surpris de trouver tant de simplicité et de bienveillance unies à tant d'autorité et de grandeur. Devant lui, toutes les préventions s'évanouissent, et l'on sent qu'avant tout on est aux pieds du meilleur des pères. Comment alors ne pas être tout pénétré de respect et d'amour pour ce bon pasteur, qui, malgré son grand âge, mais avec un cœur dont la jeunesse se renouvelle sans cesse, se livre continuellement aux plus rudes travaux, et porte avec le dévouement le plus généreux le pesant fardeau de la responsabilité de toutes les Eglises du monde? Avec *quel zèle* et quel empressement ne devons-

nous pas essayer d'adoucir sa pénible tâche, en obéissant avec toute la docilité de la piété filiale, non-seulement à ses ordres, mais même à ses simples désirs! Que dis-je? Ne devrions-nous pas, quoique simples passagers sur ce vaisseau sacré de la sainte Eglise, joindre nos faibles efforts aux soins laborieux de celui qui a bien voulu se charger d'en être le pilote, afin de l'aider, chacun selon notre pouvoir, à le conduire heureusement au port? Notre coopération individuelle peut ne pas être fort puissante, mais unie à celle de tous les enfants dévoués de notre Père commun, elle peut contribuer avec une certaine efficacité à soutenir et à faire triompher la société chrétienne, qui a droit à toute notre sollicitude et à nos plus généreux sacrifices. Nous pouvons toujours, au moins, édifier nos frères en obéir et prier. Les chrétiens de nos jours, même les plus fervents, n'ont pas, hélas! trop souvent une piété assez éclairée, pour se préoccuper avec zèle, comme ils le devraient, des intérêts généraux de l'Eglise et des besoins du Pontife suprême qui la gouverne.

NEUVIÈME JOUR

ION AUX SOUVERAINS PONTIFES PLACÉS AU NOMBRE DES SAINTS.

P. — Depuis dix-huit cent soixante-deux ans, de Pierre jusqu'au vénéré Pie IX, aujourd'hui ré-, inclusivement, l'Eglise compte deux cent cin-e-neuf souverains Pontifes qui l'ont successive-gouvernée. Ce sont eux qui ont conservé dans le e la lumière au milieu des ténèbres de l'igno-; qui, par des missions continuelles envoyées us les points du globe, ont éclairé et civilisé plus uplades barbares que tous les conquérants réu-le sont eux qui ont travaillé à la conversion des es du Nord, qui ont adouci leurs mœurs et nous élivrés de leurs invasions désastreuses. Ce sont les qui ont sauvé l'Italie, du joug des mahométans; nt souvent affranchi les nations de la servitude et tyrannie que faisaient peser sur eux des princes x et féroces. Si, pour y parvenir, ils ont employé uefois les armes spirituelles que Dieu a mises leurs mains, en leur conférant le pouvoir *de lier délier ;* s'ils ont même été jusqu'à dicter des lois, ju'ils avaient à faire à des hommes que la crainte pouvait contenir, et qu'on avait recours à eux e à une ressource extrême. Ils ont convoqué les les, et travaillé sans relâche à la conservation de des mœurs et de la discipline. Qu'ils n'aient pas été irréprochables, qu'ils n'aient pas toujours usé sagesse parfaite dans les moyens dont ils se sont , surtout dans les siècles où la corruption et l'es-le *vertige étaient* généralement répandus, même

dans les classes les plus élevées de la société, nous ne le dissimulerons point. Mais il ne faut pas oublier que Jésus-Christ, en confiant le gouvernement de son Eglise à des hommes, savait très-bien qu'il avait à compter avec la misère et la faiblesse humaines. Toutefois, malgré les concessions que nous devons sur ce point à la vérité et à l'histoire, il faut bien convenir que sur aucun trône de la terre on n'a vu s'asseoir autant de grands hommes, qui aient réuni tout à la fois, comme les souverains Pontifes, les lumières, les talents, les vertus civiles et religieuses, et qui aient contribué pour une aussi grande part au bonheur des peuples. Quelle couronne a jamais été portée par quatre-vingts princes mis au nombre des saints, sur lesquels trente-cinq ont versé leur sang pour la défense des principes sacrés sur lesquels s'appuyait leur gouvernement !

2e P. — Si nous honorons à juste titre des saints dont la vie cachée n'en a pas moins été pour cela un source d'édification et de bénédictions pour l'Eglise, si les saints que Dieu a appelés sur un théâtre plus éclatant, et qui ont rendu de grands services à l'humanité, sont dignes de notre vénération, quoiqu'ils n'aient exercé leur action salutaire que dans des limites plus ou moins restreintes : quels honneurs et quel culte ne devons-nous donc pas aux souverains Pontifes qui ont été placés sur nos autels? A la pureté et à la perfection de la vie cachée, de cette vie privée dont Dieu seul est témoin, et sans laquelle il ne peut y avoir de véritable sainteté, ils joignaient l'influence de leur suprême dignité, de leurs sublimes fonctions et de leur juridiction universelle, qui leur ont permis de répandre sur *la terre tout* entière le parfum de leurs vertus, et de

devenir, non plus pour un royaume ou pour quelques peuples seulement, mais pour tout l'univers chrétien, une source de sanctification et de salut. Après Marie et les saints Apôtres dont elle est la Reine glorieuse, aucun des bienheureux n'est donc plus digne de nos respects et de nos hommages que ceux qui ont hérité du zèle, de la charité et de l'héroïsme de Pierre, en héritant de son trône. Si, de nos jours, à peine quelques-uns d'entre eux sont connus et vénérés de nous, à cause de l'éclat extraordinaire de leur savoir et de leurs œuvres, il ne faut en accuser que notre ignorance impardonnable, nos vues étroites et mesquines, et par-dessus tout la faiblesse de notre foi. Victimes de la sagesse humaine, nous sommes plus vivement frappés par les services matériels rendus à l'humanité, que par ceux de l'ordre moral et religieux. Etudions avec soin la vie des saints Pontifes, invoquons souvent leur puissante médiation auprès de Dieu, et à l'indifférence si commune à notre époque, nous verrons succéder la foi vive et la ferveur des premiers siècles du christianisme.

DIFFÉRENTS TITRES

QUE L'ANTIQUITÉ ECCLÉSIASTIQUE A ACCORDÉS AUX SOUVERAINS PONTIFES ET A LEUR SIÉGE.

Saint François de Sales ayant composé quatre-vingts discours sur la vraie et fausse mission dans les pasteurs de l'Eglise, sur les règles de la foi, sur la prééminence de saint Pierre et des Papes, eut l'ingénieuse idée de réunir, dans le trente-neuvième, les éloges, les titres et les prérogatives que les anciens Pères et les conciles ont attribués aux Papes de Rome.

« Vous plaît-il, Messieurs, dit le saint et savant évêque de Genève, ouïr en peu de paroles ce que les anciens pensaient de la succession des évêques de Rome, et en quel rang ils tenaient l'Evêque romain ? Voici comme ils appellent le siége de saint Pierre, son grade, son Eglise, son Evêque, sa dignité ; et tout cela revient en un. »

La chaire de Pierre. *S. Cyprien, l.* I, *ep.* 3.

L'Eglise principale. *S. Cyprien, ep.* 55, *ad Corn.*

L'origine de l'unité sacerdotale. *L.* III, *ep.* 2.

L'Eglise où est le lien de l'unité. *Cyp., l.* IV, *ep.* 2.

Le sommet sublime du sacerdoce. *S. Irénée, l.* III, *c.* III.

L'Eglise où réside la plus puissante principauté. *Cyp., l.* III, *ep.* 8.

L'Eglise racine et mère des autres églises. *Anaclet, pap., ep. ad univ. Episcopos.*

Le siége sur lequel a été établie l'Eglise universelle. *Damas, pap., ad univ.* Episcopos.

Le gond et le chef de toutes les Eglises. *Marcellin, pap., ad Episcopos Antiochenæ Ecclesiæ.*

Le refuge et l'appui des Évêques. *Synod. Alexand., ep. ad Felicem pap.*

Le Siége suprême apostolique. *S. Athanase.*

Le chef de l'honneur pastoral. *S. Prosper, l. De ingratis.*

La principauté de la chaire apostolique. *S. August., ep.* 162.

La dignité principale du sacerdoce apostolique. *S. Prosper, de Vocat. Gent., l.* II, *c.* VI.

Le chef de toutes les Eglises. *S. Prosper. In præfat. Concil. Chalcedon.*

Le chef de l'univers et de la religion du monde. *Imperator Valentinian.*

L'Église préposée et préférée à toutes les autres Églises. *Victor Utic., l. De Perfectione.*

L'Eglise présidente. *Vand., l.* II, *Imp. Justiniam., de Summâ Trinit.*

Le Siége suprême qui ne peut être jugé par aucun autre. *S. Leo, in Matth.* 33, *Apost.*

Le premier de tous les siéges. *S. Prosper, l. De Ingratis.*

Le port très-assuré de toute communion catholique. *Synod. Rom., sub Gelasio.*

La fontaine apostolique. *S. Ignat., epist. ad Rom. in subscriptione.*

Au très-saint Evêque de l'Eglise catholique. *Synod. Sinuess.*, 300 *Episcoporum.*

Le très-saint et très-heureux Patriarche. *Ibid., t.* VII, *Concil.*

Le Patriarche universel. *S. Leo p., ep.* 61.

Le chef du Concile. *Hieron., ep.* 16.

Le chef de l'Eglise du monde. *Innoc.*, *ad patr. Concil. Milev.*

Le très-heureux Seigneur. *S. Aug.*, *ep.* 9.

L'évêque élevé sur le sommet apostolique. *Cypr.*, *l.* III, *ep.* 11.

Le Père des pères. *Conc. Chalced.*, *act.* III.

Le souverain Pontife entre les prélats. *Ibid.*, *in præfat.*

Le souverain Prêtre. *Ibid.*, *act.* XVI.

Le Prince des prêtres. *Stephan.*, *episc. Carthag.*

Le Recteur de la maison de Dieu et le Gardien de la vigne du Seigneur. *Conc. Carth.*, *epist. ad Damas.*

Le Vicaire de Jésus-Christ et le Confirmateur de la foi des chrétiens. *Hieron. præfat.*, *in Evang.*, *ad Damas.*

Le grand Prêtre. *Valentinianus*, *et cum illo tota antiquitas.*

Le souverain Pontife et le prince des Evêques. *Concil. Chalced.*, *ad Theodos. imperat.*

L'héritier des apôtres. *S. Bernard.*, *l. De Consid.*

Abel en primauté. *Ibid.*

Abraham en patriarcat. *Ambr.*, *in I Tim.*, 3.

Melchisédech en ordre. *Concil. Chalced.*, *epist. ad Leonem.*

Aaron en dignité. *Cypr.*, *l.* I, *ep.* 3.

Moïse en autorité. *S. Bernard.*, *ep.* 190.

Samuel en judicature. *Ibid. et* 1, *De Consid.*

Pierre en puissance. *Ibid.*

Christ en onction. *Ibid.*

Le Pasteur de la bergerie de Jésus-Christ. *Ibid.*, *l.* II, *De Consid.*

Le Porte-clef de la maison de Dieu. *Ibid.*, *c.* VIII.

Le Pasteur de tous les pasteurs. Ibid.

Le Pontife appelé en la plénitude de la puissance. *Ibid.*

Parcourant ensuite les différentes images qui ont pu représenter l'Eglise sous la plume des écrivains sacrés, le grand évêque de Genève dit dans son quarante-deuxième discours : « Est-ce une maison ? elle est fondée sur son rocher et sur son fondement ministériel, *qui est Pierre ?* Vous la représentez-vous comme une *famille?* voyez Notre-Seigneur, qui paye le tribut comme chef de la maison, et d'abord après lui saint Pierre, comme son représentant. L'Eglise est-elle une *barque?* saint Pierre en est le véritable patron, et c'est le Seigneur lui-même qui me l'enseigne. La réunion opérée par l'Eglise est-elle représentée par une *pêche?* saint Pierre s'y montre le premier, et les autres disciples ne pêchent qu'après lui. Veut-on comparer la doctrine qui nous est prêchée (pour nous tirer des grandes eaux) au *filet* d'un pêcheur? c'est saint Pierre qui le jette, c'est saint Pierre qui le retire : les autres disciples ne sont que ses aides ; c'est saint Pierre qui présente les *poissons* à Notre-Seigneur. Voulez-vous que l'Eglise soit représentée par une *ambassade?* saint Pierre est à la tête. Aimez-vous mieux que ce soit un *royaume?* saint Pierre en porte les clefs. Voulez-vous enfin vous la représenter sous l'image d'un *bercail* d'agneaux et de *brebis ?* saint Pierre en est le *berger* et le *pasteur général* sous Jésus-Christ. »

Ajoutons seulement ici que saint Denis l'Aréopagite appelle saint Pierre la gloire souveraine, le plus haut ornement, le pilier et la très-forte et très-ancienne colonne de tous les théologiens ; et que saint Jean Chrysostome le nomme *le maître* des Apôtres, le principe de

la foi orthodoxe, le grand interprète des mystères de Jésus-Christ, le conseiller nécessaire des chrétiens, le trésor des vertus surnaturelles, le temple de Dieu, le flambeau qui éclaire toute la terre, la pierre solide de la Religion et la source ancienne des véritables sentiments de l'Eglise. Il témoigne aussi que Pierre est son inclination et son amour, et qu'il ne peut penser à lui sans être rempli d'un étonnement mêlé de joie. Enfin il souhaite que les clous de saint Pierre, comme autant de pierres précieuses, lui composent une couronne dont il se trouverait plus orné que de tous les diadèmes des empereurs.

« Examinez l'un après l'autre les grands docteurs de l'Eglise catholique, dit M. de Maistre (*Du Pape*, c. x à mesure que le principe de la sainteté a dominé chez eux, vous les trouverez toujours plus fervents envers Saint-Siége, plus pénétrés de ses droits, plus attentifs à les défendre. C'est que le Saint-Siége n'a contre lui que l'orgueil, qui est immolé par la sainteté. »

VIES

DES SAINTS APOTRES

—

SAINT PIERRE, PRINCE DES APOTRES,

PREMIER PAPE, ET MARTYR

(29 *Juin*).

Simon, qui fut ensuite appelé Pierre, était de Bethsaïde, petite ville de la Galilée, sur le bord du lac de Génésareth, et s'occupait à la pêche, avec André son frère. Saint André ayant eu le bonheur de trouver Jésus-Christ, se hâta de faire part à son frère d'une si heureuse nouvelle. « J'ai, lui dit-il, trouvé le Christ promis par les prophètes. » Simon ajouta foi à ce que son frère lui disait, et il résolut dès lors de se donner tout entier au divin Agneau. André le mena à Jésus, qui lui dit que dans la suite il s'appellerait Céphas, c'est-à-dire *pierre* ou *rocher*. Après qu'André et Pierre eurent passé un jour avec le Sauveur, ils s'en retournèrent le lendemain à leur occupation de la pêche. Mais ils revenaient de temps en temps l'écouter, et recevoir de lui les paroles de vie.

Vers la fin de la même année, Jésus-Christ, étant revenu de Jérusalem, rencontra sur le bord du lac de Génésareth André et Pierre qui lavaient leurs filets. Il monta dans leur barque, pour instruire le peuple qui venait l'écouter en foule; ensuite il dit à Pierre : Jetez vos filets en pleine mer pour pêcher. Pierre, qui n'a-

vait rien pu prendre pendant toute la nuit, obéit néanmoins, et la pêche fut si abondante, que leurs filets se rompaient. Pierre, étonné du miracle, et convaincu qu'il n'était pas digne que Dieu fît de semblables prodiges en sa faveur, protesta qu'il n'était qu'un pécheur, et qu'il ne méritait pas d'approcher du Saint des saints. Mais dès ce moment il quitta tout pour suivre Jésus-Christ et s'attacha à lui. Le Sauveur du monde fit, quelque temps après, l'élection des douze apôtres, à la tête desquels l'Ecriture et la tradition mettent toujours saint Pierre.

Pierre répondit admirablement à sa vocation. On le vit toujours depuis plein de zèle pour Jésus-Christ et sa doctrine, et rempli d'ardeur pour faire connaître l'un et l'autre. Quand saint Pierre lui demanda d'aller à lui en marchant sur les flots, Jésus-Christ lui en accorda la grâce pour récompenser son amour. Il est vrai que l'agitation des flots, causée par le vent, diminua un peu la fermeté de sa foi; mais Jésus le rassura aussitôt et le soutint. — Jésus-Christ, ayant prêché des vérités que l'orgueil humain ne pouvait goûter, fut abandonné de plusieurs de ses disciples. Il dit alors à ses apôtres : « Voulez-vous aussi vous en aller? » Mais Pierre lui répondit : « Seigneur, à qui irions-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle. » Il fit voir, peu de temps après, que, s'il s'exprimait ainsi, c'était parce qu'il reconnaissait le Sauveur pour le vrai Dieu. Car, Jésus-Christ ayant demandé à ses apôtres : « Et vous, qui croyez-vous que je sois? — Vous êtes, « répondit Pierre, le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Confession admirable, qui lui fit mériter de la bouche de la Vérité même le titre d'heureux : « Vous êtes « *heureux*, fils de Jonas, parce que la chair et le sang

vous ont point révélé cette vérité. Et moi je vous
ajouta Jésus-Christ, que vous êtes Pierre, et
sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, contre
uelle les puissances de l'enfer ne prévaudront
nt. » Quand Jésus-Christ annonça à tous ses dis-
qu'il allait être livré à ses ennemis, et que ses
les l'abandonneraient, saint Pierre, toujours
de zèle pour son Maître, assura qu'il mourrait
ui plutôt que de lui être infidèle; et que, quand
es autres l'abandonneraient, pour lui, il ne le quit-
jamais. Il en avait effectivement la volonté; mais,
e elle était mêlée d'une présomption qui avait
i d'être guérie par un remède qui l'humiliât,
Christ lui prédit que, loin de mourir pour lui,
noncerait trois fois avant que le coq ne chantât.
fet, après l'avoir suivi jusque chez Caïphe, il
pas assez de courage pour le confesser et s'a-
son disciple. La parole d'une servante suffit
l'abattre, et il protesta par trois fois qu'il ne
issait point celui que peu auparavant il avait
nu publiquement pour le Christ, le Fils du Dieu
. Dès que Pierre eut commis cette faute, Jésus
arda, non des yeux du corps, mais de ce regard
ce et de miséricorde qui touche et convertit le
Pierre connut aussitôt la grandeur de sa faute,
leura amèrement.

is-Christ étant monté au ciel, Pierre se retira à
lem avec les autres apôtres et la sainte Vierge,
y attendre le Saint-Esprit qui descendit sur eux
quantième jour après la mort du Sauveur. Le
irs que prononça alors saint Pierre devant les
ui étaient assemblés en grand nombre pour être
is de ce prodige, fit bien voir que lui et les

autres apôtres parlaient par l'esprit de Dieu ; et il y en eut environ trois mille qui crurent et qui furent baptisés. Dieu, voulant que l'Evangile fût annoncé aux Gentils, permit que la persécution s'allumât contre les apôtres, et les obligea de se disperser. Saint Pierre vint à Samarie, où la parole de Dieu avait déjà été reçue ; il imposa les mains aux fidèles de cette ville, et leur donna le Saint-Esprit. Un magicien fameux, nommé Simon, voyant que ceux à qui les apôtres imposaient les mains recevaient en même temps le don des langues, leur offrit de l'argent pour jouir de la même faveur. Saint Pierre eut horreur de l'ambition sacrilége de Simon, et il le rejeta avec indignation, l'exhortant néanmoins à faire pénitence de son péché. Peu de temps après, le saint apôtre fut envoyé, par un avertissement du ciel, pour instruire et baptiser le premier des Gentils qui se convertit. C'était un centenier, nommé Corneille, dont les prières et les aumônes étaient agréables à Dieu. Il écouta saint Pierre avec docilité, et il crut, lui et toute sa famille. Saint Pierre alla ensuite à Antioche, dont il fut le premier évêque. Il n'y résida pas toujours; car son zèle lui fit parcourir le Pont, la Cappadoce et d'autres lieux. Ensuite il alla à Rome, afin de combattre l'erreur et l'idolâtrie jusque dans le lieu où elles dominaient avec plus d'empire.

L'année suivante, il retourna à Jérusalem, où il fut mis en prison par l'ordre d'Hérode Agrippa, et délivré par un ange. Quelque temps après il écrivit sa première épître. En l'an 51 il se trouva au concile de Jérusalem, d'où il alla à Antioche, où saint Paul le reprit de ce que, par sa manière d'agir, il semblait obliger *les Gentils* convertis à vivre selon la loi des Juifs.

Saint Pierre écouta avec humilité la réprimande que saint Paul lui adressa, et changea de conduite. Il fait paraître cette humilité et l'amour sincère qu'il avait pour la vérité dans sa seconde épître, qu'il écrivit vers l'an 65. Ce fut vers ce temps qu'il retourna à Rome pour la dernière fois. C'était là qu'il devait consommer ses travaux et acquérir la gloire du martyre. Saint Pierre ne flatta point les puissances du siècle en leur cachant la vérité, pour s'épargner ou pour retarder un supplice qu'il regardait comme sa gloire, et qu'il désirait avec ardeur. Il prêcha avec tant de zèle et de force la chasteté, la pénitence, l'amour de Dieu par-dessus toutes choses, et toutes les autres vérités qui font le chrétien, que tous les payens en furent irrités. On dit que les fidèles, qui craignaient qu'on ne le fît mourir, le prièrent instamment de se retirer hors de la ville ; faisant violence à son zèle, il céda à leurs importunités. Il choisit pour cela le temps de la nuit, et déjà il était à la porte de Rome, lorsqu'il vit Jésus-Christ qui entrait par la même porte. Le saint apôtre lui demanda : « Seigneur, où allez-vous ? — Je viens à « Rome, pour être crucifié de nouveau, » lui répondit le Sauveur. Saint Pierre comprit le sens de cette parole, retourna aussitôt sur ses pas, et raconta cette vision aux fidèles. Il ne tarda pas à être arrêté, et se réjouit de ce qu'il allait donner sa vie pour Jésus-Christ. C'était Néron qui régnait alors, le plus cruel des tyrans. Saint Paul fut pris avec lui, et l'on croit qu'ils demeurèrent neuf mois en prison. Au milieu de leurs liens, ils convertirent les principaux de leurs gardes et plusieurs autres personnages; et ainsi ils gagnèrent des âmes à Dieu jusqu'à la fin de leur vie. Saint Pierre finit la sienne sur une croix où il fut atta-

ché la tête en bas, comme il l'avait demandé lui-même par humilité et par amour pour les souffrances (1). (*Mort l'an* 66 *après J.-C.*)

Oraison à saint Pierre : O Dieu, qui avez consacré ce jour par le martyre de saint Pierre et de saint Paul, accordez à votre Église d'obéir fidèlement à l'enseignement de ceux qui ont jeté les premiers fondements de la Religion. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne avec vous dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SAINT PAUL, APOTRE ET MARTYR (30 *Juin*).

Saul, qui fut depuis appelé Paul, était Juif, de la tribu de Benjamin, né à Tharse, métropole ou capitale de la Cilicie, qui avait le droit de bourgeoisie romaine. Son père, qui était de la secte des pharisiens, l'envoya jeune à Jérusalem, où il eut pour maître Gamaliel, l'un des plus célèbres docteurs de son temps : on lui apprit à observer la loi de Moïse avec beaucoup de perfection ; il l'observait en effet avec toute la rigueur pharisaïque, mais il partageait aussi la haine violente de cette secte envers Jésus-Christ. Il surpassait tous ceux de son âge par son zèle pour la loi et pour les traditions de ses pères ; ce qui le rendit un des plus ardents persécuteurs de la foi chrétienne.

(1) Nous avons omis à dessein une multitude de textes importants de l'Évangile et des Actes des apôtres relatifs à la vie de saint Pierre, soit pour ne pas donner trop d'étendue à cette simple notice, soit parce qu'ils sont déjà cités dans différentes parties de cet ouvrage.

Au moment du martyre de saint Etienne, Saul était ésent et consentait à sa mort ; il gardait même les ıteaux de ceux qui le lapidaient. Il prit la part plus active à la grande persécution qui s'éleva ›rs contre l'Eglise de Jérusalem. Mais comme les :times qu'il avait faites dans la capitale de la Judée ıvaient pas encore assouvi sa fureur contre les dis- ›les de Jésus-Christ, il se mit en route pour aller Damas poursuivre les chrétiens qui s'y trouvaient. approchait déjà de la ville, lorsque, vers l'heure de di, il fut frappé avec ceux de sa suite d'une lumière leste plus brillante que le soleil, qui les renversa ıs par terre. Alors, Saul entendit une voix qui lui t : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il répon- t : Qui êtes-vous, Seigneur ? et le Seigneur lui dit : suis Jésus que tu persécutes ; il t'est dur de regimber ntre l'aiguillon. Alors, tout tremblant et effrayé, il t : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? Le Sei- ıeur lui répondit : Lève-toi et entre dans la ville ; là ı te dira ce qu'il faut que tu fasses. Car je me suis it voir à toi, afin de t'établir ministre et témoin s choses que tu as vues, et de celles que je te mon- erai encore dans la suite. Je t'envoie maintenant rs lés Gentils pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils convertissent des ténèbres à la lumière, de la puis- ıce de Satan à Dieu ; et que, par la foi qu'ils auront ı moi, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et l'ils aient part à l'héritage des saints. Saul obéit ; ais l'éclat extraordinaire de la lumière divine l'avait ıppé de cécité. Il fut donc obligé de se faire con- ıire à Damas, où il resta trois jours en prière, sans ir, et sans boire ni manger. — Il y avait à Damas un sciple de Jésus-Christ, nommé Ananie. Le Seigneur

lui fit connaître qu'il avait choisi Saul pour porter son nom devant les nations et les rois, et devant les enfants d'Israël, et que ce nouvel apôtre aurait beaucoup à souffrir pour son nom; et, sur l'ordre que Dieu lui en donna, il alla trouver Saul, lui imposa les mains et lui dit: Recevez le Saint-Esprit. Aussitôt il tomba des yeux de Saul comme des écailles, et il recouvra la vue. Ananie lui dit alors : Levez-vous donc, recevez le baptême et lavez vos péchés en invoquant le nom du Seigneur. Saul se leva, fut baptisé, et prit ensuite de la nourriture. Il demeura quelques jours à Damas avec les disciples, et se mit aussitôt à prêcher dans les synagogues, assurant que Jésus était le Fils de Dieu. C'est ainsi que d'ennemi et de persécuteur de l'Eglise, il en devint tout à coup l'un des plus zélés défenseurs.

Mais comme sa conversion et ses prédications faisaient de nombreux prosélytes, on résolut de le faire mourir. Saint Paul échappa aux mains de ses persécuteurs, et se rendit à Jérusalem pour y voir saint Pierre, avec lequel il demeura quinze jours, prêchant la foi de Jésus-Christ pendant tout le temps. Ses jours étant encore menacés à la suite des succès qu'il obtenait par la force de sa parole, il se réfugia à Césarée et de là à Tharse. C'est ainsi qu'il alla porter la foi en Syrie et en Cilicie, et ensuite dans toute la Judée. Ce ne fut qu'après être allé évangéliser Antioche avec Barnabé, que, de retour à Jérusalem, tous deux furent choisis pour être élevés à la dignité de l'apostolat : et alors on leur imposa les mains. Paul, devenu par la vocation de Dieu apôtre des Gentils, reçut du ciel des grâces extraordinaires pour l'accomplissement de sa haute mission. Mais, pour le préserver de l'orgueil qui attaque même les plus grands saints, le Seigneur per-

ait qu'il éprouvât malgré lui les révoltes de la chair. Que de fois il eut recours à la prière pour obtenir d'en tre délivré ! Mais Dieu se contentait de lui répondre : Ma grâce te suffit ; je perfectionnerai ta vertu par ton infirmité même. » Aussi, à une profonde humité joignait-il une grande mortification. Il nous apprend ui-même qu'il châtiait rudement son corps, et qu'il le éduisait en servitude, de peur qu'après avoir prêché ux autres, il ne fût lui-même réprouvé. Outre les ombreux travaux auxquels il se livrait pour accomplir s devoirs de son apostolat, il passait encore les nuits faire des tentes, pour n'être à charge à personne et our soulager les autres. Philippes, Athènes, Corinthe, phèse, Troade, Milet et quantité d'autres villes urent le bonheur de voir saint Paul et de l'entendre ; t partout où il passait, Dieu bénissait ses paroles et es rendait efficaces sur le cœur d'un grand nombre. l opérait aussi beaucoup de miracles. Mais, dans le ours de ses missions, il fut soumis à des épreuves de oute espèce. Dans sa seconde épître aux Corinthiens c. XI, v. 23 et suiv.), il énumère une partie des souffrances qu'on lui avait fait subir : « J'ai été accablé de « travaux, dit-il, on m'a souvent traîné en prison, j'ai « été frappé nombre de fois et souvent j'ai été à deux « doigts de la mort. — Cinq fois les Juifs m'ont donné trente-neuf coups de fouet. — J'ai été battu de verges trois fois, on m'a lapidé une fois, j'ai fait naufrage trois fois, et j'ai passé une nuit et un jour au fond de la mer. — Souvent en voyage, j'ai couru les plus grands dangers, tantôt sur les fleuves, tantôt de la part des voleurs, de la part des gens de ma nation, ou de la part des Gentils. Ma vie a été exposée dans les villes, dans les déserts, sur la mer, au

« milieu des faux frères. — J'ai souffert toute sorte de « travaux et de fatigues, des veilles fréquentes, la « faim, la soif, beaucoup de jeûnes, le froid et la « nudité. » Mis en prison à Césarée, il y passa deux ans. Mais, craignant que les cabales et les intrigues des Juifs ne finissent par le perdre, il en appela à l'empereur, comme citoyen romain. Il partit alors pour Rome, en laissant pourtant ses juges convaincus de son innocence et indignés contre ses ennemis.

Saint Paul, après beaucoup de peines et de fatigues, aborda à Baia près de Naples, et de là se rendit à Rome, où on lui permit de demeurer en son particulier avec un gardien. Il s'occupa pendant ce temps-là à travailler à la conversion des Juifs de Rome et à celle des Gentils. Ayant été mis en liberté, il entreprit de nouveaux voyages, et parcourut divers pays pour y porter le flambeau de l'Evangile. Il souffrit de nouveau les chaînes, les tourments, les combats, les piéges, les calomnies, les menaces ; mais rien ne pouvait arrêter son zèle ardent pour le salut des âmes. Paul, cependant, revint à Rome et se joignit à saint Pierre pour instruire avec lui les Juifs dans les synagogues, et les payens dans les assemblées publiques. Néron, irrité des progrès que faisait la foi, fit mettre saint Paul en prison. Il y passa près d'un an, mais son amour pour Jésus-Christ et pour ses frères ne resta pas captif : il convertit plusieurs personnes, entre autres une concubine et l'échanson de Néron. Enfin, le 29 juin de l'an 66, il eut la tête tranchée, le jour même où saint Pierre était crucifié.

Ce grand apôtre nous a laissé quatorze épîtres remplies de l'esprit de Dieu, où la doctrine chrétienne est *soutenue* avec une force et une verve qui, de son

temps même, faisaient l'admiration des Juifs et des payens. De ces quatorze épîtres, l'une est adressée aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Ephésiens, une aux habitants de Philippes, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philémon et une aux Hébreux (1).

Oraison à saint Paul : O Dieu, qui avez éclairé des lumières de la foi la multitude des Gentils par la prédication de l'apôtre saint Paul, daignez nous accorder d'éprouver l'efficacité de la protection de celui dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Par N.-S. J.-C.

SAINT JACQUES LE MAJEUR, APOTRE
ET MARTYR
(25 *Juillet*) (2).

Jacques, fils de Zébédée et frère de l'apôtre saint Jean, était Galiléen : appelé l'un des premiers avec son frère pour faire partie du collége apostolique, il abandonna ses filets pour suivre Jésus-Christ. Le Sauveur le surnomma, ainsi que saint Jean, *Boanergès*, c'est-à-dire fils du tonnerre. Il fut un des trois apôtres que Notre-Seigneur aima davantage, et qu'il choisit pour être témoins de sa transfiguration ; pour assister au miracle qu'il opéra en ressuscitant la fille

(1) Nous avons extrait en grande partie la vie de saint Pierre et celle de saint Paul de la *Vie des Saints* en un vol., publiée à Tours par M. Mame.

(2) Nous avons placé les apôtres selon l'ordre indiqué par saint Marc (c. III, v. 16, 17, 18).

du chef de la synagogue, et pour l'accompagner sur la montagne des Oliviers, lorsqu'il allait y prier son Père au moment où les Juifs étaient sur le point de s'emparer de lui.

Après l'ascension de Jésus-Christ, il se mit à prêcher la divinité du Sauveur dans la Judée et la Samarie, et convertit un grand nombre de personnes. Bientôt il partit pour l'Espagne, où il fit quelques prosélytes; sept d'entre eux furent plus tard promus à l'épiscopat par saint Pierre, et devinrent les premiers apôtres de l'Espagne. Il retourna ensuite à Jérusasalem où, entre autres conquêtes, il fit celle du magicien Hermogène, dans le cœur duquel il fit pénétrer les lumières de la foi. Hérode Agrippa ayant été élevé sur le trône de la Judée sous le règne de l'empereur Claude, et voulant capter la bienveillance des Juifs, condamna saint Jacques à mort parce qu'il prêchait publiquement l'Evangile de Jésus-Christ. Celui qui avait conduit le saint apôtre devant le tribunal, voyant le courage avec lequel il avait accueilli la sentence qui le condamnait au martyre, se proclama lui-même chrétien. — Comme on traînait au supplice ce nouveau converti, il pria saint Jacques de lui accorder son pardon. Celui-ci l'embrassa en lui disant : « Que la paix soit avec vous. » Aussitôt tous deux eurent la tête tranchée. Saint Jacques, peu de moments auparavant, avait guéri un paralytique. Son corps fut transporté à Compostelle, où il est l'objet d'une si grande vénération, que les pèlerins y accourent de tous les points du globe, soit pour accomplir des vœux, soit uniquement par dévotion. L'Eglise célèbre aujourd'hui sa fête, quoique ce ne soit que le jour anniversaire de *sa translation*. Ce fut vers le temps de Pâques qu'il

répandit son sang à Jérusalem pour rendre témoignage à Jésus-Christ; et il a la gloire d'être le premier des apôtres qui ait donné sa vie pour la cause sacrée de la foi. Il souffrit le martyre onze ans environ après la mort de Jésus-Christ, c'est-à-dire, l'an 43 ou 44 (1).

Oraison à saint Jacques : Daignez, Seigneur, sanctifier et protéger votre peuple, de telle sorte que, soutenu par le patronage de votre apôtre saint Jacques, ses œuvres vous soient agréables, et il vous honore avec courage. Par N.-S. J.-C.

SAINT JEAN, APOTRE, ÉVANGÉLISTE ET MARTYR (27 *Décembre*).

Jean, le disciple bien-aimé de Jésus, était de Galilée, fils de Zébédée et de Salomé, et frère de saint Jacques dont nous venons de parler. Il fut, comme ce dernier, l'un des premiers disciples qui suivirent Jésus-Christ après avoir tout abandonné. On croit que Jean était le plus jeune de tous les apôtres, et qu'il demeura vierge. Ce fut sans doute sa chasteté qui lui attira l'affection toute particulière dont l'honora le Sauveur.

Dans la persécution de Domitien, saint Jean fut conduit à Rome, et plongé dans l'huile bouillante, auprès de la porte Latine. Mais Dieu lui conserva miraculeu-

(1) La plupart des vies d'apôtres et de saints pontifes que nous donnons ici ne sont autre chose que la traduction des légendes du Bréviaire *romain* et du Propre pour le clergé romain.

sement la vie. Loin d'avoir reçu aucune blessure, il sortit de ce supplice plus vigoureux qu'auparavant. Saint Jean fut ensuite envoyé en exil dans l'île de Pathmos, pour y travailler aux mines et aux carrières. Ce fut là qu'il eut les révélations qui forment le sujet de son Apocalypse. Domitien fut assassiné l'année suivante, 96e de Jésus-Christ ; et saint Jean, délivré de son exil, retourna à Ephèse. Il était alors âgé de quatre-vingt-dix ans, ce qui ne l'empêchait pas de visiter les différentes chrétientés qui s'étaient formées à la suite de la prédication de l'Evangile, et d'y ordonner des évêques. Ce fut à cette époque qu'il sacra saint Polycarpe évêque de Smyrne.

A peu près dans le même temps, et au milieu de ses courses apostoliques, il convertit un chef de brigands. C'était un jeune homme bien fait et agréable de visage, fort et robuste, et d'un caractère vif et ardent. Saint Jean l'avait recommandé d'une manière toute particulière à l'évêque de l'endroit, qui, après en avoir eu grand soin pendant plusieurs années, avait cru pouvoir plus tard l'abandonner à lui-même. Mais ce pauvre jeune homme s'égara peu à peu, au point de devenir le chef d'une bande de voleurs qui se livraient au pillage à main armée. Saint Jean ayant appris dans quel abîme était tombé son protégé, en fit des reproches à l'évêque auquel il l'avait confié ; et malgré son grand âge, il prit un guide, monta à cheval et se rendit jusqu'au repaire où se retranchaient les brigands. Dès que ce jeune homme aperçut le vieillard, il le reconnut et s'enfuit de honte. Mais saint Jean le poursuivit en criant : « Mon fils, pourquoi me fuyez-« vous? pourquoi fuyez-vous votre père? pourquoi « *fuyez*-vous un vieillard sans armes? Mon fils, ayez

« pitié de moi : ne craignez point, il y a encore espé-
« rance pour votre salut. » A ces mots, le voleur s'arrêta, baissa les yeux, jeta ses armes, suivit saint Jean et se convertit.

Saint Jean demeurait à Ephèse lorsqu'il écrivit son Évangile, après son retour de Pathmos. Il s'était contenté jusqu'alors d'enseigner de vive voix ses disciples. Les évêques d'Asie et les fidèles de plusieurs Eglises le conjurèrent de leur laisser par écrit le dépôt de la foi; d'autant plus que Cérinthe et plusieurs autres hérétiques, les Ebionites entre autres, soutenaient que le Fils de Dieu n'existait pas avant que la très-sainte Vierge l'eût mis au monde. C'est ce qui le décida à parler de la filiation divine de Jésus-Christ. Nous avons encore trois lettres du même apôtre, qui sont marquées au sceau de son ardente charité. Dans les derniers temps de sa vie, on était obligé de le porter à l'église. Comme la faiblesse où l'avait réduit le poids des années ne lui permettait pas de faire de longs discours, il se contentait de répéter souvent ces mots : « Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres. » Ses disciples, ennuyés de cette répétition, lui dirent : « Maître, vous nous dites toujours la même chose. » Il leur fit alors une réponse digne de lui : « C'est le commandement du Seigneur, leur dit-il; si on l'exécute bien, cela suffit. » Ce saint apôtre mourut à Ephèse, âgé de près de cent ans, vers l'an 100 (1).

Oraison à saint Jean : Daignez, Dieu de bonté, répandre sur votre Église les rayons de votre céleste lumière, afin qu'éclairée par les divines leçons de votre apôtre et votre évangéliste saint Jean, elle arrive au bonheur éternel. Par N.-S. J.-C.

(1) Cette vie de saint Jean a été extraite de la *Vie des Saints* en un vol., imprimée à Tours.

SAINT ANDRÉ, APOTRE ET MARTYR
(30 *Novembre*).

L'apôtre saint André, né à Bethsaïde, village de Galilée, était frère de saint Pierre. Ayant entendu saint Jean-Baptiste, dont il était le disciple, dire de Jésus-Christ : Voici l'Agneau de Dieu; il se mit à la suite du Sauveur et lui conduisit son frère. Plus tard, tandis qu'ils étaient occupés tous deux à la pêche, sur la mer de Galilée, ils furent appelés ensemble, avant tous les autres apôtres, par Notre-Seigneur qui passait, et qui leur dit : Venez et suivez-moi, et je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. Aussitôt, laissant leurs filets sans hésiter, ils le suivirent. Après la passion et la résurrection du Sauveur, André alla répandre les lumières de la foi dans la la Scythie d'Europe, qui lui était échue en partage. De là il passa successivement dans l'Épire et dans la Thrace; et partout il fit d'innombrables conquêtes à Jésus-Christ, par la vertu de sa parole et de ses miracles. Il partit ensuite pour Patras en Achaïe, et fit dans cette ville un grand nombre de conversions. Il reprit avec une admirable liberté Egée qui en était le proconsul, et qui faisait de l'opposition à la prédication de l'Evangile. Il lui reprochait d'être le jouet des démons, sous l'influence desquels il refusait de reconnaître Jésus-Christ vrai Dieu, comme juge suprême de tous les hommes, lui qui voulait être reconnu comme juge de ses sujets. Egée, irrité de ce langage, lui ordonna de cesser de prêcher Jésus-Christ, qui, malgré sa doctrine, n'en avait pas moins été crucifié. Mais André ne cessa pas pour cela d'annoncer que le

Sauveur avait voulu être crucifié et s'offrir en sacrifice pour le salut du genre humain. Le proconsul, après avoir proféré, contre lui et contre les vérités qu'il annonçait, les discours les plus insultants et les plus impies, le somma de penser à lui et de sacrifier aux dieux. André lui répondit : Tous les jours j'offre un sacrifice au vrai et unique Dieu tout-puissant. Je n'immole pas sur son autel la chair des taureaux, ni le sang des boucs, mais l'agneau sans tache, qui reste entier et plein de vie, même après avoir été sacrifié, et après que sa chair a été donnée en nourriture à tout le peuple des croyants. Egée, transporté de colère, le fit jeter en prison. Le peuple en aurait facilement arraché André, si ce saint apôtre n'eût apaisé lui-même la multitude, en la suppliant avec instance de ne pas lui enlever la couronne du martyre prête à reposer sur sa tête, et après laquelle il soupirait avec tant d'ardeur.

Aussi, il ne tarda pas à être cité au tribunal du proconsul, et comme André continuait à célébrer les louanges du mystère de la croix et à reprocher à Egée son impiété, celui-ci, ne pouvant plus souffrir que le saint apôtre tînt un pareil langage, ordonna qu'il fût crucifié et mis à mort comme Jésus-Christ. André ayant été conduit au lieu du supplice, et ayant aperçu la croix qu'on lui préparait, s'écria : « O bonne croix, « devenue si belle depuis que les membres de mon « Sauveur ont reposé sur tes bras; ô croix, que j'ai « si longtemps souhaitée, que j'ai toujours tant « aimée, après laquelle je n'ai cessé de soupirer, et « qui enfin as été préparée pour mettre le comble à « mes désirs les plus ardents : daigne me recevoir, « m'arracher à ce monde et me rendre à mon Maître : « afin qu'après avoir été l'instrument dont il s'est

« servi pour me racheter, tu sois aussi celui dont il se « servira pour me recevoir. » Il fut donc attaché à une croix : il y vécut suspendu pendant deux jours, et ne cessa pas pendant tout ce temps de prêcher la foi de Jésus-Christ ; enfin, il alla rejoindre au ciel celui qu'il avait si passionnément désiré imiter jusque dans son dernier supplice. Toutes ces circonstances ont été écrites par les prêtres et les diacres d'Achaïe qui ont rapporté l'histoire de son martyre, et qui attestent avoir vu et entendu tout ce que nous avons raconté. Sa dépouille mortelle fut d'abord transportée à Constantinople, sous le règne de l'empereur Constantin ; plus tard, elle fut déposée à Amalfi. Son chef, apporté à Rome sous le pontificat de Pie II, fut placé dans la basilique de Saint-Pierre.

Oraison à saint André : Nous supplions, Seigneur, votre infinie majesté de nous accorder que votre apôtre saint André, après avoir été un des prédicateurs et des pasteurs les plus zélés de votre Église, soit toujours pour nous un puissant intercesseur. Par N.-S. J.-C.

SAINT PHILIPPE, APOTRE ET MARTYR
(1er *Mai*).

Philippe, né à Bethsaïde, fut parmi les douze apôtres l'un des premiers que Jésus-Christ appela à sa suite. Ce fut lui qui, après avoir appris à Nathanael que le Messie promis était venu, le conduisit au Sauveur. Ce qui montre combien Notre-Seigneur agissait familièrement avec lui, c'est que lorsque les payens désiraient *voir le* Sauveur, ils s'adressaient à Philippe ; et que le

divin Maître voulant un jour donner à manger à la multitude qui l'avait suivi jusque dans le désert pour entendre sa parole, dit à ce saint apôtre : Où achèterons-nous du pain pour nourrir tout ce peuple? Après que Philippe eut reçu le Saint-Esprit, on l'envoya prêcher l'Evangile en Scythie, et il en convertit presque tous les habitants à la foi chrétienne. Enfin il alla à Hiéropolis en Phrygie, où il fut crucifié pour le nom de Jésus-Christ, et ensuite écrasé sous un tas de pierres, aux calendes de mai. Son corps fut d'abord enseveli en cet endroit; mais on le transporta plus tard à Rome, où on l'enterra avec l'apôtre saint Jacques dans la basilique des douze apôtres.

Oraison à saint Philippe : O Dieu, qui daignez remplir nos cœurs d'une sainte joie en nous permettant de solenniser tous les ans la fête de votre apôtre saint Philippe, veuillez nous accorder la grâce de suivre les exemples de celui dont nous célébrons les mérites. Par N.-S. J.-C.

SAINT BARTHÉLEMY, APOTRE ET MARTYR (24 *Août*).

L'apôtre saint Barthélemy était Galiléen. Il alla dans l'Inde citérieure, qui lui était échue en partage, pour y prêcher l'Evangile de Jésus-Christ. Selon l'Evangile de saint Matthieu, il annonça à ces peuples l'avénement du Seigneur Jésus. Il fit dans ce pays un grand nombre de conversions, qui lui coûtèrent beaucoup de travaux, de peines et de fatigues. De là il passa dans la grande Arménie, où il eut le bonheur de faire embrasser la foi chrétienne à Polymius qui en était

le roi, à la femme de ce prince et à douze des principales villes. Ces succès irritèrent tellement les prêtres de cette nation, qu'à leur instigation, Astyage, frère du roi Polymius, ordonna qu'on écorchât tout vif le saint apôtre, et qu'on lui tranchât la tête. Il rendit son âme à Dieu au milieu de ces supplices. — Le corps de saint Barthélemy fut enseveli à Albe, ville de la grande Arménie, où il avait souffert le martyre. Il fut ensuite transporté à l'île de Lipari, et de là à Bénévent; enfin l'empereur Othon III le fit transférer à Rome, dans l'île qu'y forme le Tibre, où on lui éleva une église. On célèbre sa fête à Rome le huitième jour des calendes de septembre, et pendant huit jours un concours immense de peuple vient l'honorer dans la basilique qui lui est consacrée.

Oraison à saint Barthélemy : O Dieu tout-puissant et éternel qui daignez nous permettre de célébrer avec une sainte et respectueuse joie la fête de votre apôtre saint Barthélemy, nous vous supplions d'accorder à votre Église la grâce d'aimer les vérités qui ont été l'objet de sa foi, et de prêcher toujours la doctrine qu'il a enseignée. Par N.-S. J.-C.

SAINT MATTHIEU, APOTRE, ÉVANGÉLISTE ET MARTYR

(21 *Septembre*).

Matthieu, appelé aussi Lévi, apôtre et évangéliste était assis à son bureau de receveur des impôts, à Capharnaüm, lorsque Jésus-Christ l'appela à sa suite : il se leva aussitôt, quitta tout, et le suivit. Il eut l'honneur de recevoir le Sauveur à dîner chez lui avec les autres

disciples. — Après la résurrection de Jésus-Christ, et avant de se rendre dans le pays qui lui avait été assigné pour y répandre la foi chrétienne, il écrivit le premier l'Evangile de Jésus-Christ; il le composa en hébreu, étant encore en Judée, en faveur des Juifs qui avaient embrassé le christianisme. Il ne tarda pas pourtant de partir pour l'Ethiopie, où il prêcha l'Evangile, et où il fit de nombreux miracles pour donner plus d'autorité à sa parole. L'un des prodiges les plus éclatants qu'il opéra fut la résurrection de la fille du roi. Aussi fut-il suivi de la conversion de ce prince, de sa femme et de celle de tout le pays qu'il gagna à Jésus-Christ. Ce roi étant mort, Hirtaque lui succéda, et demanda en mariage Iphigénie, qui était de race royale; mais cette jeune princesse avait fait vœu de virginité, d'après le conseil de saint Matthieu, et, soutenue par ses pieuses exhortations, elle voulut persévérer dans sa résolution. Le roi irrité fit assassiner le saint apôtre pendant qu'il était à l'autel, et qu'il y célébrait les saints mystères. Ce fut le onzième jour des calendes d'octobre que saint Matthieu joignit la gloire du martyre à celle de l'apostolat. Son corps fut transporté à Salerne, et placé plus tard dans une église qu'on lui dédia sous le pontificat de Grégoire VII : c'est dans ce sanctuaire que les pieux fidèles accourent de toute part pour l'honorer et pour implorer sa généreuse et bienveillante assistance.

Oraison à saint Matthieu : Daignez, Seigneur, exaucer les prières que votre apôtre et évangéliste saint Matthieu vous adresse pour nous venir en aide, afin que nous puissions recueillir, par sa puissante intercession, les grâces que notre extrême faiblesse ne saurait obtenir. Par N.-S. J.-C.

SAINT THOMAS, APOTRE ET MARTYR
(21 *Décembre*).

L'apôtre saint Thomas s'appelait aussi Didyme; il était né en Galilée. Après avoir reçu le Saint-Esprit, il alla prêcher l'Evangile dans un grand nombre de pays : il initia aux principes de la foi et de la vie chrétienne les Parthes, les Mèdes, les Perses, les Hircaniens, les Bactriens. Il passa ensuite dans les Indes et y répandit les lumières du christianisme. Mais enfin, la sainteté de sa vie et de sa doctrine, et l'éclat des miracles qu'il opérait ayant rempli tous les cœurs de l'amour de Jésus-Christ, et lui-même étant devenu l'objet de l'admiration générale, le roi, qui était idolâtre, en fut irrité, et le condamna à être percé de flèches. Ce fut à Calamine qu'il couronna son apostolat par la gloire du martyre.

Oraison à saint Thomas : Nous vous supplions, Seigneur, de nous faire la grâce de solenniser avec joie la fête de votre apôtre saint Thomas, afin que nous soyons toujours assistés de sa protection, et que nous imitions sa foi avec une piété digne de lui. Par N.-S. J.-C.

SAINT JACQUES LE MINEUR, APOTRE
ET MARTYR
(1er *Mai*).

Jacques, cousin germain du Seigneur, surnommé le Juste, passa sa vie entière sans boire de vin, sans manger de viande, sans couper ni ses cheveux ni sa barbe,

nais faire usage ni de bains ni de parfums. Il
it que lui à qui il fût permis d'entrer dans le
ire réservé du temple, appelé le saint des
Il ne portait que des vêtements de lin. Il
vec une telle assiduité que la peau de ses
s'était épaissie et durcie comme celle des cha-
Après l'ascension de Jésus-Christ, on l'élut
de Jérusalem. Ce fut à lui que le prince des
envoya dire qu'un ange l'avait délivré et l'a-
sortir de la prison. Dans la discussion qui eut
concile de Jérusalem à l'occasion de l'ancienne
e la circoncision, il se rangea à l'avis de saint
et fit un discours dans lequel il prouva que les
étaient appelés à la foi : et il dit qu'il fallait
ıux frères absents, pour qu'ils n'imposassent
: Gentils le joug de la loi mosaïque. L'apôtre
ıul parle de saint Jacques dans son épître aux
, lorsqu'il dit : Je n'ai vu aucun autre apôtre que
ı, le cousin germain du Seigneur. — La sainteté
ı était si grande, que chacun s'empressait à l'envi
ıer le bord de ses vêtements. Il avait quatre-vingt-
ıs, et il gouvernait son Eglise depuis trente ans
zèle et une sagesse admirables, résistant avec
:omparable énergie aux Scribes et aux Phari-
ıt soutenant contre eux que Jésus-Christ était
ıt Fils de Dieu, lorsqu'on commença par lui jeter
rres; puis, on le conduisit sur la partie la plus
du temple, d'où on le précipita en bas. Il eut
bes brisées, et, quoique à moitié mort, il levait
ses mains vers le ciel, et priait Dieu pour le
e ses ennemis, en ces termes : « Pardonnez-
Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font. »
ıt qu'il faisait cette prière, un ouvrier lui asséna

un coup de bâton sur la tête et l'acheva. Il rendit son âme à Dieu la septième année du règne de Néron, fut enseveli près du temple du haut duquel il avait été précipité. Il écrivit une épître, qui a été mise au nombre des sept épîtres catholiques.

Oraison à saint Jacques le Mineur : O Dieu, qui daignez remplir nos cœurs d'une sainte joie en nous permettant de solenniser tous les ans la fête de votre apôtre saint Jacques, veuillez nous accorder la grâce de suivre les exemples de celui dont nous célébrons les mérites. Par N.-S. J.-C.

SAINT SIMON ET SAINT JUDE, APOTRES ET MARTYRS
(28 *Octobre*).

Simon le Cananéen, ainsi appelé parce qu'il était probablement de la petite ville de Cana en Galilée, était aussi surnommé le Zélé. Il alla d'abord annoncer l'Evangile dans la Mésopotamie. Thaddée ou Jude était frère de saint Jacques le Mineur, et par conséquent aussi cousin germain de Jésus-Christ. Il écrivit une épître qui est la dernière de celles que l'on nomme catholiques. Il commença par parcourir l'Egypte pour y répandre les lumières de la foi. Mais ensuite il se réunit à saint Simon dans la Perse, où ils firent tous deux d'innombrables conquêtes à Jésus-Christ. Après avoir fait briller le flambeau des vérités chrétiennes dans ces immenses régions, et aux yeux des peuples les plus sauvages, ils glorifièrent ensemble le nom de Jésus-Christ par l'éclat de leur doctrine, de leurs miracles et de leur martyre. La majeure partie de leurs

reliques sont à Toulouse, dans l'église de Saint-Saturnin.

Oraison à saint Simon et à saint Jude : O Dieu, qui nous avez fait la grâce de parvenir à la connaissance de votre nom par vos apôtres saint Simon et saint Jude, faites que nous célébrions leur éternel triomphe par nos progrès dans la vertu, et que ces progrès soient le fruit de la célébration de leur gloire. Par N.-S. J.-C.

SAINT MATHIAS, APOTRE ET MARTYR
(24 *Février*).

Après l'ascension du Sauveur, ses disciples retournèrent à Jérusalem, et se renfermèrent dans le cénacle pour y attendre la descente du Saint-Esprit. Ils étaient au nombre d'environ cent vingt. Alors Pierre, s'étant levé au milieu de l'assemblée, dit : « Mes frères, il faut « que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture, « par la bouche de David, touchant Judas, qui a été le « chef et le guide de ceux qui ont pris Jésus, soit « accompli. Il était dans nos rangs, et il avait été « appelé aux fonctions du même ministère; et après « avoir acquis un champ du prix de son péché, il s'est « pendu, son ventre a éclaté et toutes ses entrailles se « sont répandues. Car il est écrit dans le livre des « Psaumes : « Que sa demeure devienne déserte, qu'il « n'y ait personne qui l'habite, et qu'un autre prenne « sa place. » Il faut donc qu'entre ceux qui ont été en « notre compagnie pendant tout le temps que le Sei- « gneur Jésus a vécu parmi nous, depuis le bap- « tême de Jean jusqu'au jour où le divin Maître est

« remonté au ciel, on en choisisse un qui soit, comme « nous, témoin de sa résurrection. » Après ce discours de saint Pierre, les disciples proposèrent deux sujets : Joseph, appelé Barsabas, surnommé le Juste, et Mathias; et se mettant tous en prières, ils dirent: « Seigneur, vous qui connaissez les cœurs de tous les « hommes, montrez-nous lequel de ces deux vous « avez choisi pour entrer dans ce ministère, et dans « l'apostolat dont Judas est déchu par son crime pour « s'en aller en son lieu. » Aussitôt ils tirèrent au sort, et le sort tomba sur Mathias, qui fut associé aux onze autres apôtres. (Act. des ap., I, 15 et suiv.) — On ne connaît rien de certain sur les détails de la vie de saint Mathias. On sait seulement qu'après avoir reçu le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, il prêcha l'Évangile de Jésus-Christ d'abord dans la Judée; et il le fit avec tant d'ardeur, qu'il convertit beaucoup de monde à la foi, comme le remarque saint Isidore dans sa vie. Au rapport de saint Sophrone, de Nicéphore et de Dorothée, il alla, en continuant toujours sa prédication, jusqu'au fond de l'Ethiopie. Après avoir annoncé la doctrine de Jésus-Christ pendant trente-trois ans, les Juifs et les Gentils se réunirent pour le lapider, et ensuite ils lui tranchèrent la tête. Quelques-uns disent qu'il fut crucifié, puis décapité. Il mourut l'an 63, sous l'empire de Néron. Son saint corps fut apporté à Rome par sainte Hélène : une partie de ses ossements se voit encore aujourd'hui à Sainte-Marie-Majeure. Une autre partie fut déposée à Trèves dans l'Eglise de Saint-Euchère hors les murs, qui porte depuis le nom de Saint-Mathias.

Oraison à saint Mathias: O Dieu, qui avez associé saint Mathias au Collège apostolique, accordez-nous, par son intercession, la

grâce d'éprouver toujours les effets bienfaisants de votre bonté et de votre tendresse pour nous. Par N.-S. J.-C.

SAINT BARNABÉ, APOTRE ET MARTYR (11 *Juin*).

Barnabé, de la tribu de Lévi quoique né dans l'île de Chypre, portait aussi le nom de Joseph. Il fut élevé à l'apostolat avec saint Paul, et chargé d'aller prêcher l'Evangile de Jésus-Christ. Il vendit un champ qu'il possédait, et en porta le prix aux pieds des apôtres. Envoyé à Antioche pour annoncer la parole divine, il y trouva un très-grand nombre de chrétiens qui avaient été convertis à la foi. Il en éprouva une joie inexprimable, et il les exhorta à la persévérance avec tant d'onction, que tout le monde professait pour lui la plus haute estime, et le regardait comme un homme rempli de l'esprit de Dieu. — De là il alla à Tharse pour y chercher saint Paul, et retourna avec lui à Antioche. Ils restèrent une année entière dans cette ville; ils s'occupèrent à en affermir les habitants dans la foi, et à les former à la vie chrétienne. Aussi, les fidèles d'Antioche furent-ils les premiers auxquels on donna le nom de *chrétiens*. Les disciples de Paul et de Barnabé aidaient de leurs biens les chrétiens de la Judée, et leur envoyaient de l'argent par l'entremise de ces saints apôtres. Ceux-ci, après avoir rempli leur mission de charité avec l'aide de Jean surnommé Marc, retournèrent à Antioche avec lui. — Paul et Barnabé servaient Dieu fidèlement dans le jeûne et la prière avec les autres Prophètes et les autres Docteurs

de l'Eglise d'Antioche, lorsque l'Esprit-Saint f naître qu'il les avait choisis pour être les apôt Gentils. Les deux nouveaux élus se préparèren jeûne et la prière à leur ordination : on leur les mains et ils partirent. Ils allèrent d'abord à S puis à Chypre ; ils parcoururent aussi un grand r d'autres villes et d'autres pays en prêchant l Evangile avec beaucoup de succès. Barnabé se ensuite de Paul, et s'embarqua pour l'île de avec Jean surnommé Marc. Ce fut là que vers tième année du règne de Néron, et le troisièn des ides de juin, il joignit la couronne du mart gloire de son apostolat. Son corps fut trouvé da de Chypre, sous le règne de l'empereur Zénon. tait sur sa poitrine l'Evangile de saint Matthie avait transcrit de sa propre main.

Oraison à saint Barnabé : O Dieu, qui réjouissez no par les mérites et par l'intercession de votre apôtre saint B faites qu'après avoir sollicité vos bienfaits par sa mé nous les obtenions par le don de votre grâce. Par N.-S..

SAINT LUC, ÉVANGÉLISTE
(18 *Octobre*).

Luc, médecin d'Antioche, comme l'indiquent le qu'il nous a laissés, était fort versé dans la langu que. Il devint un des disciples les plus fidèles d Paul, et l'accompagna dans tous ses voyages. Il l'Evangile dont parle le grand Apôtre, lorsqu « Nous avons envoyé avec lui (avec Tite) notre « *auteur* de l'Evangile dont toutes les Eglises

« plus grand éloge. » (II Cor., VIII, 18.) Il parle encore du saint Evangéliste, lorsqu'il dit en écrivant aux Colosses : « Luc le médecin, que j'aime tendrement, vous « salue, » et dans une lettre adressée à Timothée : « Luc « est seul avec moi. » Il composa encore un autre ouvrage de la plus haute importance, qui a pour titre : *les Actes des Apôtres*. Cette histoire va jusqu'à la seconde année du séjour de saint Paul à Rome, c'est-à-dire, jusqu'à la quatrième année du règne de Néron ; ce qui indique que ce fut dans cette ville qu'il composa ce livre. Beaucoup d'interprètes pensent que lorsque saint Paul ajoute aux paroles qu'il écrit, cette expression : *D'après mon Evangile*, c'est du livre de saint Luc qu'il veut parler. Luc n'avait pas appris ce qu'il dit dans son Evangile, de la bouche seule de saint Paul qui n'avait ni vu ni entendu Jésus-Christ, mais il avait encore recueilli les récits des autres apôtres. C'est, au reste, ce qu'il déclare lui-même au commencement de son ouvrage, en disant : « Comme nous l'ont raconté et trans- « mis ceux qui ont tout vu dès le commencement, et « qui ont été établis les ministres de la parole divine. » Il a donc écrit l'Evangile comme il l'avait recueilli de la bouche des apôtres. Mais, pour les actes des apôtres, il les a composés comme témoin oculaire de tout ce qu'il dit. Il vécut quatre-vingt-quatre ans ; il n'avait pas été marié. Il fut enterré à Constantinople où ses restes furent transportés de l'Achaïe avec ceux de l'apôtre saint André, la vingtième année du règne de l'empereur Constantin.

Oraison à l'évangéliste saint Luc : Nous vous supplions, Seigneur, d'exaucer en notre faveur la puissante intercession de saint Luc, votre évangéliste, qui a porté sans cesse sur son

corps la mortification de la croix, pour l'honneur de votre nom. Par N.-S. J.-C.

SAINT MARC, ÉVANGÉLISTE
(25 *Avril*).

Marc, disciple et interprète de Pierre, écrivit son Evangile à Rome, à la prière des fidèles, qui voulaient conserver par écrit ce qu'ils avaient entendu de la bouche du chef des apôtres. Pierre ayant approuvé cet ouvrage, le donna à l'Eglise pour qu'on en fît la lecture. Marc partit pour l'Egypte avec l'Evangile qu'il avait rédigé, et il fut le premier qui annonça la foi de Jésus-Christ à Alexandrie. Il y fonda une Eglise, et conquit tous les cœurs au christianisme par la force de ses paroles et par la sainteté de sa vie. Philon, Juif fort instruit, a écrit les admirables vertus dont l'Eglise d'Alexandrie donnait le touchant spectacle, sous l'impulsion des discours de saint Marc, comme saint Luc a rapporté les exemples de ferveur donnés à Jérusalem par la primitive Eglise. Il mourut la huitième année du règne de Néron, et fut enterré à Alexandrie. Anianus fut son successeur.

Oraison à l'évangéliste saint Marc : O Dieu, qui avez glorifié votre évangéliste saint Marc par les grâces que vous avez accordées à ses prédications évangéliques, accordez-nous, nous vous en supplions, de profiter de son enseignement et de recevoir le secours de son intercession. Par N.-S. J.-C.

VIES

DES SOUVERAINS PONTIFES

MIS AU NOMBRE DES SAINTS.

—

SAINT PIERRE, PRINCE DES APOTRES,

FONDATEUR DE LA SAINTE ÉGLISE,
PREMIER SOUVERAIN PONTIFE, MARTYR
(29 *Juin*) (1).

Voir sa vie, page 373.

---

2. SAINT LIN, MARTYR
(23 *Septembre*).

Saint Lin, souverain Pontife, naquit à Volaterres en Etrurie (Toscane et patrimoine de saint Pierre) ; il fut le premier qui gouverna l'Eglise après saint Pierre. Sa foi et sa sainteté étaient si éminentes, que non-seulement il chassait les démons, mais qu'il rappelait encore les morts à la vie.

Il fut d'abord envoyé dans les Gaules pour y porter le flambeau de la foi. Il s'arrêta à Besançon, qui l'eut

(1) Nous avons suivi, pour la vie des saints Pontifes, l'ordre chronologique.

pour premier Evêque. Il en fut chassé par les payens, et retourna à Rome, où il fut choisi pour occuper la place du prince des Apôtres qui avait été martyrisé.

Il écrivit les Actes de saint Pierre, et, en particulier, ce qu'il fit contre Simon le Magicien. Il ordonna, comme l'avait déjà fait son prédécesseur, ainsi que saint Paul, que les femmes n'entrassent dans l'église qu'en ayant la tête voilée. Ce saint Pontife eut la tête tranchée, à cause de sa fidélité constante dans la foi de Jésus-Christ. Ce fut le consul Saturnin qui le condamna au dernier supplice, impiété d'autant plus grande qu'elle s'unissait à la plus noire ingratitude ; saint Lin, en effet, avait délivré de la possession du démon la fille de ce tyran. Il fut enterré au Vatican, près du tombeau du prince des Apôtres, le neuvième jour des calendes d'octobre. Il occupa le Siége pontifical pendant onze ans, deux mois et vingt-trois jours. Il sacra en deux fois, au mois de décembre, quinze évêques, et ordonna dix-huit prêtres. (*Mort vers l'an* 69.)

Oraison à saint Lin : O Dieu, qui daignez remplir nos âmes d'une sainte joie par la célébration de la fête de saint Lin, martyr et pontife, que nous solennisons chaque année, veuillez nous accorder la grâce de ressentir les précieux effets attachés à la protection de celui dont nous honorons la naissance céleste. Par N.-S. J.-C.

3. SAINT CLET, MARTYR (26 *Avril*) (1).

Saint Clet, dont le père s'appelait Emilien, reçut le jour à Rome, dans la cinquième région de la ville et dans le quartier Patricien, sous le règne des empereurs Vespasien et Titus. Saint Pierre avait fait saint Lin son coadjuteur au dedans de Rome, et saint Clet son coadjuteur au dehors. Clet succéda à Lin dans le gouvernement général de l'Eglise. Il partagea la ville de Rome en vingt-cinq paroisses, selon l'ordre que lui en avait donné le prince des apôtres, et assigna à chacune un prêtre pour la gouverner et pour y administrer les sacrements. Il est le premier qui se soit servi, dans les lettres qu'il écrivit, de cette formule : *Salut et bénédiction apostolique.* Après avoir admirablement affermi l'établissement de l'Eglise, et l'avoir gouvernée pendant douze années, sept mois et deux jours, il reçut la couronne du martyre, sous le règne de l'empereur Domitien, après la seconde persécution de Néron, et l'on déposa ses restes à côté de saint Pierre, au Vatican. (*Mort vers l'an* 91.)

(1) Quelques critiques ont confondu saint Clet et saint Anaclet, et ont avancé qu'ils n'étaient qu'une seule et même personne. Le cardinal Orsi a fait justice de cette confusion. (*Hist. eccl.*, t. I, liv. II, n° 29.) Ces deux saints papes sont distingués l'un de l'autre dans les monuments les plus anciens et les plus authentiques. Le martyrologe romain et le bréviaire *pro clero romano* placent eux-mêmes la fête de saint Clet au 26 avril et celle de saint Anaclet le 13 juillet, avec deux légendes parfaitement distinctes. Le premier de ces deux papes fut le troisième évêque de Rome ou le troisième souverain Pontife; et le second, qui occupa le Saint-Siége après saint Clément, fut le quatrième successeur de saint Pierre ou le cinquième pape.

Oraison à saint Clet : Que le précieux témoignage rendu par saint Clet, martyr et pontife, ranime notre courage, Seigneur; et que sa puissante intercession soit toujours pour nous une sauvegarde assurée. Par N.-S. J.-C.

---

4. SAINT CLÉMENT, MARTYR (23 *Novembre*).

Clément naquit à Rome, et eut pour père Faustin qui habitait le quartier du Mont-Célius. Il fut disciple de saint Pierre, et c'est de lui que parle saint Paul dans sa lettre aux Philippiens, lorsqu'il dit : « Je vous « prie aussi, mon cher ami, de venir en aide à ces « femmes généreuses qui m'ont assisté dans mes tra- « vaux évangéliques, avec Clément et tous mes autres « auxiliaires dont les noms sont inscrits sur le livre de « vie. » Clément désigna pour chacun des sept quartiers de Rome autant de notaires ou secrétaires qu'il chargea d'écrire les actes des martyrs de leur quartier respectif, après avoir pris toutefois les renseignements les plus minutieux et les plus exacts. Ce saint pape a laissé de nombreux écrits qui honorent notre sainte religion, et où la beauté du style le dispute à la solidité de la nourriture spirituelle que les âmes chrétiennes y rencontrent.

Cependant comme son éminente doctrine et la sainteté de sa vie attiraient de nombreux prosélytes à la foi de Jésus-Christ, il fut exilé par Trajan au delà de la mer Noire, et relégué dans la ville de Chersonne qui était une sorte de désert, où il trouva pourtant deux *mille chrétiens* déportés également en cet endroit par

Trajan. Ces chrétiens étaient employés à extraire du marbre et à le tailler dans de vastes carrières. Un jour l'eau vint à leur manquer et ils étaient dévorés par une soif ardente. Clément, après s'être mis en prière, gravit une colline voisine, sur le sommet de laquelle il vit un agneau qui frappait de son pied droit un endroit d'où jaillissait une source d'eau douce, où tous purent apaiser leur soif. Un grand nombre de payens témoins de ce miracle se convertirent à la foi de Jésus-Christ, et professèrent dès lors une grande vénération pour la sainteté de Clément.

Trajan, irrité de ce qui se passait, donna l'ordre de jeter Clément dans la mer, après lui avoir attaché une ancre au cou ; ce qui fut exécuté. Mais les chrétiens s'étant mis en prière près du rivage, la mer se retira à une distance de trois milles. Alors ils avancèrent sur la plage et y trouvèrent un petit monument de marbre en forme de temple, dans lequel il y avait un tombeau de pierre, où reposait le corps du saint martyr, et tout auprès ils virent l'ancre avec laquelle il avait été précipité dans les flots. On éleva aussi en son honneur une église dans l'endroit où la source miraculeuse avait jailli. Il exerça le souverain Pontificat pendant neuf années, six mois et six jours. Il fit au mois de décembre deux ordinations dans lesquelles il fit dix prêtres et deux diacres ; il sacra aussi en divers endroits quinze évêques. (*Mort vers l'an* 100.)

Oraison à saint Clément : O Dieu, qui daignez remplir nos cœurs d'une sainte joie par la célébration annuelle de la fête de saint Clément, votre martyr et votre pontife, veuillez nous accorder la grâce d'imiter le courage qu'a déployé dans ses souffrances celui dont nous honorons la naissance spirituelle dans le ciel. Par N.-S. J.-C.

5. SAINT ANACLET, MARTYR (13 *Juillet*).

Anaclet était Athénien, et gouverna l'Eglise sous le règne de l'empereur Trajan. Il statua que les évêques ne seraient pas sacrés par moins de trois évêques ; que les clercs recevraient les ordres sacrés publiquement des mains de leur propre évêque, et qu'ils communieraient tous à la messe célébrée après leur ordination. Il orna le tombeau de saint Pierre, et détermina un lieu particulier pour la sépulture des souverains Pontifes. Il fit deux ordinations au mois de décembre, dans lesquelles il fit cinq prêtres et trois diacres ; il sacra en outre six évêques. Il occupa le saint Siége pendant neuf ans, trois mois et dix jours. Il reçut la couronne du martyre, et fut enterré au Vatican. (*Mort vers l'an* 109.)

Oraison à saint Anaclet : O Dieu, qui daignez remplir nos cœurs d'une sainte joie en nous faisant célébrer chaque année la fête de saint Anaclet, votre martyr et votre pontife, veuillez nous accorder la protection de celui dont nous honorons la naissance spirituelle dans le ciel. Par N.-S. J.-C.

---

6. SAINT ÉVARISTE, MARTYR (26 *Octobre*).

Evariste, grec de naissance, eut un père juif. Il exerça les fonctions du souverain Pontificat sous l'empereur Trajan. Il nomma des prêtres titulaires pour chaque Eglise de Rome, et ordonna que sept diacres

veilleraient à la garde de l'évêque pendant qu'il accomplirait l'office de la prédication évangélique. Il statua encore, d'après la tradition apostolique, que les mariages seraient célébrés publiquement, et qu'ils seraient bénis par les prêtres. Il gouverna l'Eglise pendant neuf ans et trois mois. Il ordonna dix-sept prêtres et deux diacres, et sacra quinze évêques en quatre fois, au mois de décembre. Il reçut la couronne du martyre, et fut placé dans un tombeau près de celui du prince des apôtres au Vatican, le septième jour des calendes de novembre. (*Mort vers l'an* 119.)

Oraison à saint Evariste : O Dieu tout-puissant, ayez pitié de notre infirmité ; et que l'intercession glorieuse de saint Evariste, votre martyr et votre pontife, vienne nous aider à porter le poids de nos propres misères. Par N.-S. J.-C.

---

7. SAINT ALEXANDRE I, MARTYR (3 *ou* 11 *Mai*).

Alexandre vint au monde à Rome ; son père portait le même nom. Dès sa plus tendre jeunesse il mena une vie d'une rare sainteté, et il se fit remarquer par une foi éminente. Il succéda à Evariste sur le Siége apostolique. Il ajouta le premier au saint sacrifice de la Messe, en mémoire de la passion de Jésus-Christ, ces paroles : *Qui le jour avant sa mort...*, jusqu'à ces mots : *Ceci est mon corps.* Il décida que dans ce divin mystère on n'offrirait que du pain et du vin, et que pour la consécration du corps et du sang du Seigneur, on mêlerait de l'eau avec le vin, pour rappeler le sang et l'eau qui avaient coulé du côté sacré de Jésus-Christ. Il éta-

blit encore l'usage de faire l'eau bénite en y mêlant du sel et en faisant des prières. Il voulut que cette eau sainte fût toujours conservée dans les églises, et dans les demeures particulières pour chasser les démons. Comme il était rempli du zèle le plus ardent pour la propagation de la religion chrétienne, il s'appliqua d'une manière admirable pendant toute sa vie à gagner le plus d'âmes qu'il lui fût possible à Jésus-Christ, soit par ses paroles, soit par l'édification de ses exemples.

Un grand nombre de personnages à Rome, dociles à ses exhortations, abjurèrent la fausse religion pour embrasser la véritable foi ; il parvint à convertir aussi à Jésus-Christ quelques sénateurs, ainsi qu'Hermès préfet de la ville, sa femme, ses enfants, sa sœur et toute sa maison. A l'occasion de ces éclatantes conquêtes, il fut accusé d'être chrétien ; alors on le prit selon que l'ordonnaient les lois du prince, et on le jeta en prison, où il fut longtemps retenu parce qu'il ne voulait pas renoncer à la profession de la foi chrétienne. Tandis qu'il était ainsi dans les chaînes, un enfant qui portait devant lui une torche ardente l'arracha miraculeusement à son cachot, au milieu du silence le plus profond de la nuit, et le conduisit à la maison du tribun Quirinus, où le préfet de la ville de Rome, saint Hermès, dont on s'était saisi depuis peu de temps, était gardé prisonnier. Il y guérit d'abord Balbine, fille de ce tribun, retenue dans son lit par une grave maladie, et la convertit ; Quirinus lui-même ne tarda pas à suivre l'exemple de sa fille, et il leur donna à tous deux le saint baptême. Dès lors, Quirinus mit en liberté tous ceux qu'il retenait en prison comme étant serviteurs de Jésus-Christ. Il y avait parmi eux Éventius et Théo-

dule qui se joignirent à saint Alexandre pour refuser leur liberté, et qui attendirent avec une invincible constance la palme du martyre, en chantant les louanges de Dieu.

Saint Alexandre, interrogé le premier sur les mystères de la religion chrétienne par le juge Aurélien, ne voulut pas les lui faire connaître. Ce qu'Aurélien demandait qu'on lui découvrît, était une chose sainte, et Jésus-Christ, disait le saint confesseur de la foi, ne permet pas que ce qui est saint soit livré aux chiens. A ces paroles, le saint pontife fut placé sur le chevalet, on le déchira avec les ongles de fer et on brûla ses plaies avec des lampes ardentes. Comme il ne faisait plus entendre aucune parole, Aurélien lui demanda pourquoi il gardait le silence : alors, il lui fit cette réponse bien digne d'un martyr : *Parce que pendant sa prière un chrétien ne parle qu'à Dieu.* Alexandre ayant été détaché de l'instrument de son supplice, on fit paraître Eventius et Théodule. Aurélien les ayant trouvés inébranlables dans leur foi, ordonna qu'Alexandre et Eventius seraient liés dos à dos et précipités dans le feu, et que Théodule serait témoin de ces tourments, espérant qu'effrayé par la vue des souffrances de ses compagnons, il consentirait à sacrifier aux idoles. Mais comme Théodule s'était de lui-même élancé dans les flammes, et qu'il chantait avec les autres des hymnes d'action de grâces envers Dieu, ce juge impie fit percer de pointes de fer acérées tous les membres d'Alexandre, et ce fut ainsi que ce saint homme consomma son martyre. Sainte Sévère, femme d'une haute piété, enleva son corps et le plaça avec celui d'Eventius, qui avait fini par le glaive, dans un même sépulcre qu'elle leur fit construire sur la voie Nomentane,

dans ses propriétés. Plus tard, on transporta ces saintes reliques et on leur éleva un tombeau dans l'église de Sainte-Sabine. (*Mort vers l'an* 130.)

Oraison à saint Alexandre I : O Dieu tout-puissant, daignez jeter un regard de compassion sur notre faiblesse ; et, comme nous sommes accablés sous le poids de notre misère, nous espérons que l'intercession glorieuse de saint Alexandre, votre martyr et votre pontife, sera pour nous une puissante protection. Par N.-S. J.-C.

---

8. SAINT SIXTE I, MARTYR
(6 *Avril*).

Sixte, premier du nom, naquit à Rome, dans le septième quartier de la ville, que l'on appelait la voie Large ; son père se nommait Pasteur. Il succéda au souverain Pontife Alexandre Ier, qui venait de s'illustrer par le plus généreux martyre. Il fut élu par le suffrage unanime de tout le clergé. Il remplit ces hautes fonctions avec une distinction remarquable et aux applaudissements de tous. Il occupa le Siége apostolique pendant neuf ans, dix mois et huit jours, sous les empereurs Adrien et Antonin le Pieux dits Augustes.

Il fit avec une admirable sagesse plusieurs décrets relatifs à la discipline ecclésiastique : c'est ainsi qu'il statua que les vases sacrés ne pourraient être touchés et que les fonctions sacrées ne pourraient être remplies que par ceux qui auraient reçu les ordres sacrés ; que le corporal ne pourrait être fait qu'avec du lin ; que le peuple chanterait à la messe le chant sacré du *Sanctus* trois fois répété, et qu'aucun évêque appelé à Rome

ne retournerait dans son diocèse sans être muni de lettres apostoliques que les anciens appelaient officielles et canoniques.

Il fit, selon l'usage, trois ordinations au mois de décembre, dans lesquelles il sacra quatre évêques pour différents lieux, et il ordonna onze prêtres et trois diacres. Ce fut un homme d'une sainteté vraiment extraordinaire, d'une affabilité rare dans les manières, d'une libéralité incomparable envers les pauvres, et célèbre par les nombreux miracles qu'il opéra. Il couronna enfin sa vie par le martyre, qu'il souffrit avec un courage héroïque le huitième jour des ides d'avril. Il fut enterré au Vatican. (*Mort, date incertaine.*)

Oraison à saint Sixte I : O Dieu tout-puissant, ayez pitié de notre faiblesse; et que l'intercession glorieuse de saint Sixte, votre martyr et votre pontife, nous aide à porter le poids de notre propre misère. Par N.-S. J.-C.

---

9. SAINT TÉLESPHORE, MARTYR
(12 *Février*).

Télesphore était grec d'origine : sa patrie fut Thurium dans la grande Grèce. Il fut ordonné prêtre à Rome, et remplit si dignement les fonctions du sacerdoce, qu'il mérita de devenir souverain Pontife. Il s'acquitta de ce sublime ministère de telle sorte, qu'on le regarda comme l'un des plus dignes successeurs de saint Pierre. Il occupa le saint Siége sous l'empereur Antonin le Pieux, au plus fort de la persécution; ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer avec un zèle ar-

dent et avec la plus vive sollicitude au gouvernement de l'Eglise de Jésus-Christ.

Aussi, rapporte-t-on qu'il fit un grand nombre de décrets relatifs à la direction des âmes, à la liberté des ecclésiastiques et à la discipline de l'Eglise. Il renouvela le précepte du jeune quadragésimal dont l'institution remontait aux temps apostoliques; il ordonna que le jour de Noël on célébrât trois messes, une à minuit, une à l'aurore, et la troisième à la troisième heure du jour, après le lever du soleil. Il fit ajouter à la liturgie ordinaire du saint sacrifice, l'hymne : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux.* Il défendit au peuple de jamais reprendre les prêtres, afin de faire respecter la sublime dignité dont ils étaient revêtus. Il fit quatre ordinations au mois de décembre; il conféra le sacerdoce à douze lévites, et le diaconat à huit; il sacra en divers lieux treize évêques. Comme il était d'un zèle infatigable pour la propagation de la foi, et que par là il était devenu odieux aux prêtres des idoles, on finit par s'emparer de sa personne, et il eut la tête tranchée à l'époque des nones de janvier. Son corps fut enseveli au Vatican. (*Mort vers l'an* 139.)

Oraison à saint Télesphore : O Dieu, qui daignez remplir nos cœurs d'une sainte joie par la célébration annuelle de la fête de saint Télesphore, votre martyr et votre pontife, veuillez nous accorder la grâce d'imiter le courage qu'a déployé dans ses souffrances celui dont nous honorons la naissance spirituelle dans le ciel. Par N.-S. J.-C.

10. SAINT HYGINUS, MARTYR (11 *ou* 17 *Février*).

Hyginus, né à Athènes d'un père qui était philosophe, ayant été ordonné prêtre à Rome, fut élu par les suffrages du clergé, pour succéder à Télesphore. Il occupa le saint Siége sous l'empereur Antonin le Pieux Auguste, pendant trois ans, onze mois et vingt-huit jours. A peine fut-il revêtu du souverain Pontificat, qu'il assigna à chaque degré de la cléricature le rang qu'il devait occuper; et il disposa les choses de telle sorte, que les Eglises que l'on appelait titulaires fussent fournies de pasteurs destinés à les gouverner, et de ministres subordonnés qui administrassent les sacrements et tous les autres secours de la religion aux fidèles.

Il décida ensuite que les églises et les oratoires ne seraient plus consacrés, sans que la messe ne fût en même temps célébrée. Il voulut aussi que l'on ne construisît désormais aucun temple, ni qu'on n'en détruisît aucun, sans que l'évêque ne fût consulté ; et il défendit que les matériaux réunis et destinés à ce saint usage servissent jamais à un emploi profane. Il décréta encore que les parrains assisteraient au baptême de ceux dont ils devaient répondre aux fonts sacrés ; et qu'aucun évêque coupable de quelque crime ne pût être condamné que par les évêques de sa province, après toutefois que ceux-ci auraient consciencieusement examiné l'affaire. Toutes ces décisions existent encore signées de son nom. Il fit trois ordinations au mois de décembre, il y sacra six évêques, et ordonna quinze prêtres et cinq diacres.

Justin, célèbre philosophe et martyr de Jésus-Christ,

ayant présenté peu de temps auparavant à l'empereur Antonin le Pieux Auguste l'apologie de la religion chrétienne qu'il avait écrite, obtint que la persécution s'apaisât; aussi le massacre des chrétiens, en vertu de l'édit public de l'empereur, ne s'accomplit-il plus avec la même fureur, mais il ne cessa point entièrement. C'est ce qui explique comment ce saint pasteur, auquel avait été confié le troupeau de Jésus-Christ, ne fut pas épargné. Il termina sa vie angélique le 11 janvier, par un glorieux martyre, comme pour ne le céder en rien à ses prédécesseurs. Il reçut la sépulture au Vatican. (*Mort vers l'an* 142.)

Oraison à saint Hyginus : O Dieu tout-puissant, daignez abaisser vos regards pleins de miséricorde sur notre faiblesse; et que l'intercession glorieuse de saint Hyginus, votre martyr et votre pontife, nous aide à porter le poids accablant de notre propre misère. Par N.-S. J.-C.

---

11. SAINT PIE I, MARTYR
(11 *Juillet*).

Pie d'Aquilée fut élu souverain Pontife sous l'empereur Antonin le Pieux. Il établit une peine pour le prêtre qui, par sa négligence, aurait laisser tomber une goutte du précieux sang de Notre-Seigneur. « Qu'il « fasse, dit-il, une pénitence de quarante jours, si le « précieux sang est tombé par terre ; si c'est sur l'autel, « elle sera de trois jours; elle sera de quatre jours si « la première nappe seule en a été imbibée ; mais si la « seconde en a été teinte, la pénitence sera de neuf « *jours*, et de vingt jours si la quatrième a été mouil-

« lée. Partout où ce sang précieux sera tombé, qu'on « le recueille s'il est possible avec la langue, autrement « qu'on le lave ou qu'on le racle. L'eau qui aura servi « à le laver ou les raclures seront jetées au feu, et les « cendres déposées dans la piscine. » Il fit encore plusieurs décrets très-utiles, puis il reçut la couronne du martyre, et fut enterré au Vatican, le cinquième jour des ides de juillet, après avoir été assis sur le Siége de saint Pierre pendant neuf ans, cinq mois et vingt-sept jours. Il ordonna dix-huit prêtres, vingt-et-un diacres, et il sacra en outre en divers lieux douze évêques, au mois de décembre, en cinq ordinations différentes. (*Mort vers l'an* 157.)

Oraison à saint Pie I : O Dieu tout-puissant, jetez un regard de compassion sur notre faiblesse; et que l'intercession glorieuse de saint Pie, votre martyr et votre pontife, nous vienne en aide pour pouvoir porter le poids de notre propre misère. Par N.-S. J.-C.

---

12. SAINT ANICET, MARTYR (17 *Avril*).

Anicet, Syrien, gouverna l'Eglise sous le règne de Marc-Aurèle Antonin. Il décréta que les clercs ne porteraient pas les cheveux longs par derrière. Il ordonna en cinq fois, au mois de décembre, dix-sept prêtres et quatre diacres; il sacra aussi en divers lieux neuf évêques. Son pontificat dura huit ans, huit mois et vingt-quatre jours. Il fut martyrisé pour la foi de Jésus-Christ, et il fut enterré à la voie Appienne, le dixième jour des calendes de mai, dans le cimetière qui re-

çut plus tard le nom de Saint-Callixte. (*Mort vers l'an* 168.)

Oraison à saint Anicet : O Dieu, qui daignez remplir nos cœurs d'une sainte joie par la célébration annuelle de la fête de saint Anicet, votre martyr et votre pontife, veuillez nous accorder la grâce de ressentir en nous l'efficacité de la protection de celui dont nous honorons la naissance spirituelle dans le ciel. Par N.-S. J.-C.

13. SAINT SOTER, MARTYR (22 *Avril*).

Soter, né à Fundi dans la Campanie, défendit que les vierges, lors même qu'elles auraient reçu le voile, touchassent les vases et les linges sacrés, et qu'on se servît d'elles pour encenser dans les églises. Il statua aussi que le Jeudi saint, tous recevraient le corps de Jésus-Christ, excepté ceux qui en auraient reçu la défense à cause de quelque péché grave. Il exerça les sublimes fonctions du souverain Pontificat pendant trois ans, onze mois et dix-huit jours. Il reçut la couronne du martyre sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle; et il fut enseveli dans le cimetière qui, depuis, a pris le nom de Saint-Callixte. Comme ses prédécesseurs, il ordonna au mois de décembre dix-huit prêtres et neuf diacres; il sacra encore onze évêques en différents lieux. (*Mort vers l'an* 177.)

Oraison à saint Soter : Que la fête de saint Soter, martyr et pontife, soit pour nous, Seigneur, une source de salut; et daignez écouter favorablement les ardentes prières qu'il vous adressera pour nous. Par N.-S. J.-C.

14. SAINT ÉLEUTHÈRE I, MARTYR
(1er *Juin*).

Éleuthère, grec d'origine, eut pour père Abundius et naquit à Nicopolis, ville de l'Epire. Il était prêtre de l'Eglise romaine, lorsque, après la mort de saint Soter, les suffrages unanimes du clergé le proclamèrent Pontife romain, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle Auguste, l'an du Seigneur 179. Il en remplit les sublimes fonctions avec un zèle digne des plus grands éloges pendant quinze ans et vingt-trois jours. Il ordonna en trois fois au mois de décembre douze prêtres et huit diacres, et il sacra en différents lieux quinze évêques.

Ayant été consulté par l'Eglise de Lyon sur certaines questions, il reçut avec beaucoup de bienveillance Irénée qui était un homme fort instruit, et qui lui remit les lettres dont il avait été chargé; et il lui communiqua les traditions apostoliques que l'Eglise romaine avait toujours conservées dans toute leur intégrité. Il condamna les xérophagies (1) superstitieuses des montanistes; il fit d'excellentes lois pour la forme des jugements ecclésiastiques, et rejeta entièrement de la communion de l'Église Marcion et Valentin qui plusieurs fois déjà avaient ressuscité leurs hérésies.

Comme l'Église jouissait d'une paix profonde, il parvint à gagner à la foi de Jésus-Christ un grand nombre de personnes même parmi les familles les plus distinguées de Rome. Il reçut de Lucius, roi de la grande Bretagne,

(1) L'usage superstitieux et affecté de se nourrir spécialement d'aliments *secs*.

des ambassadeurs qui lui remirent des lettres par lesquelles ce souverain lui demandait des ministres de la parole divine. Il lui envoya Fugatius et Damien, prêtres de l'Eglise romaine, par lesquels le roi lui-même avec toute sa famille et presque tous ses sujets furent régénérés dans les eaux du baptême. Enfin, après avoir accompli tous ces travaux, et bien d'autres encore pour le service de Dieu, il alla se reposer dans le Seigneur, sous le règne de l'empereur Commode, le cinquième jour des calendes de juin, et fut enterré au Vatican. (*Mort vers l'an* 194.)

Oraison à saint Éleuthère : O Dieu tout-puissant, daignez abaisser des regards pleins de miséricorde sur notre faiblesse; et que l'intercession glorieuse de saint Éleuthère, votre martyr et votre pontife, vienne nous aider à porter le poids accablant de notre propre misère. Par N.-S. J.-C.

---

15. SAINT VICTOR I, MARTYR (28 *Juillet*).

Victor naquit en Afrique, et gouverna l'Eglise sous le règne de l'empereur Sévère. Il confirma le décret par lequel le Pape Pie Ier avait décidé que la fête de Pâques se célébrerait le dimanche. On tint en un grand nombre de lieux des conciles pour que désormais ce rite devînt général; et dans le premier synode de Nicée il fut arrêté que la fête de Pâques serait célébrée après la quatorzième lune, pour que les chrétiens n'eussent pas l'air d'imiter les Juifs. Il décida qu'en cas de nécessité on pourrait donner le baptême avec de l'eau ordinaire, pourvu qu'elle fût naturelle. Il rejeta du sein

de l'Eglise Théodote Corarius de Byzance qui enseignait que Jésus-Christ avait été homme seulement. Il écrivit sur la question de la Pâque et composa quelques autres opuscules. Il fit deux ordinations au mois de décembre, dans lesquelles il ordonna quatre prêtres et sept diacres, et il sacra douze évêques en divers lieux. Il reçut la couronne du martyre, et fut enterré au Vatican, le cinquième jour des calendes du mois d'août. Il occupa le Siége apostolique pendant neuf ans, un mois et vingt-huit jours. (*Mort vers l'an* 203.)

Oraison à saint Victor I : Que la bienheureuse profession de foi de saint Victor, martyr, nous fortifie, et qu'elle puisse nous obtenir les secours dont notre fragilité sent le besoin. Par N.-S. J.-C.

---

16. SAINT ZÉPHYRIN, MARTYR
(26 *Août*).

Zéphyrin, qui était né à Rome, fut choisi pour gouverner l'Eglise, sous le règne de l'empereur Sévère. Il statua que ceux qui devaient recevoir les ordres y seraient promus à une époque convenable de l'année, et en présence d'un grand nombre de clercs et de laïques. Il voulut qu'on choisît pour cet auguste ministère des hommes instruits et d'une vie irréprochable. Il ordonna aussi que lorsque l'évêque célébrerait les saints mystères, tous les prêtres y assistassent. Il décida encore qu'un patriarche, un primat ou un métropolitain ne pourraient pas porter une sentence contre un évêque, sans y avoir été autorisé par le Saint-Siége. Il exerça son Pontificat pendant dix-huit ans et dix-huit

jours. Il fit quatre ordinations au mois de décembre, dans lesquelles il ordonna treize prêtres et sept diacres, et il sacra en divers lieux treize évêques. Il reçut la couronne du martyre sous le règne de l'empereur Antonin, et fut enterré à la voie Appienne, près du cimetière de Saint-Callixte, le septième jour des calendes de septembre. (*Mort vers l'an* 221.)

Oraison à saint Zéphyrin : Accordez-nous, ô Dieu tout-puissant, la grâce d'imiter les exemples de saint Zéphyrin, martyr et pontife, dont les mérites sont pour nous une source de bénédictions. Par N.-S. J.-C.

---

17. SAINT CALLIXTE I, MARTYR (14 *Octobre*).

Callixte, né à Rome, fut placé à la tête de l'Eglise, sous le règne de l'empereur Antonin Héliogabale. Ce fut lui qui établit les quatre-temps, pendant lesquels le jeûne, tel que la tradition apostolique nous l'a transmis, devait être observé par tout le monde. Il fit bâtir la basilique de Sainte-Marie au-delà du Tibre. A la voie Appienne, il agrandit l'ancien cimetière dans lequel ont été enterrés un grand nombre de saints prêtres et de martyrs, et qui, pour cela, a été nommé cimetière de Saint-Callixte. Sa tendre piété pour les morts lui fit entreprendre des recherches multipliées pour découvrir le corps de saint Calépodius, prêtre et martyr, qui avait été jeté dans le Tibre : il eut le bonheur de le retrouver, et il le fit enterrer avec les honneurs qui lui étaient dus.

*Il bap*tisa Palmatius consul, Simplicius sénateur,

Félix et Blanda, qui plus tard souffrirent le martyre: ses conquêtes éclatantes lui valurent la prison. Là, il guérit miraculeusement un soldat nommé Privatus, qui était couvert d'ulcères, et il le convertit à Jésus-Christ. Ce néophyte venait à peine d'embrasser la foi, que pour l'en punir on le fouetta avec des fouets armés de plomb, jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir.

Callixte gouverna l'Église pendant cinq ans, un mois et douze jours. Il ordonna en cinq fois, au mois de décembre, seize prêtres et quatre diacres; il sacra aussi huit évêques. Après lui avoir longtemps fait souffrir la faim, et l'avoir souvent frappé de verges, on le jeta dans un puits, et il reçut ainsi la couronne du martyre, sous le règne de l'empereur Alexandre. Il fut transporté dans le cimetière de Calépodius sur la voie Aurélienne, à trois milles de Rome, la veille des ides d'octobre. Plus tard, on fit la translation de son corps et on le plaça dans la basilique de Sainte-Marie au-delà du Tibre, qu'il avait fait bâtir lui-même, sous le maître-autel, où il est encore aujourd'hui l'objet d'une grande vénération. (*Mort vers l'an* 226.)

Oraison à saint Callixte I : O Dieu, qui nous voyez succomber à cause de notre faiblesse, fortifiez-nous dans votre amour par les exemples de vos saints. Par N.-S. J.-C.

---

18. SAINT URBAIN I, MARTYR
(25 *ou* 28 *Mai*).

Ce fut encore à Rome que naquit Urbain, et il fut revêtu du souverain Pontificat sous le règne de l'empereur Alexandre Sévère. Sa science et sa sainteté

gagnèrent beaucoup d'âmes à Jésus-Christ; entre autres Valérien, époux de sainte Cécile, et Tiburce, frère de Valérien, qui plus tard souffrirent le martyre avec un courage héroïque. Voilà ce qu'écrivit ce saint Pontife relativement aux biens que l'on donnait à l'Eglise: « Tout ce que les fidèles offrent à Dieu ne doit « être employé à autre chose qu'à venir en aide aux « Eglises, aux ecclésiastiques, aux chrétiens nos « frères et aux indigents; parce que c'est l'intention « des fidèles, ce sont des dons expiatoires de leurs « péchés et le patrimoine des pauvres. » Il gouverna l'Eglise pendant six ans, sept mois et quatre jours. Il fut martyrisé et enterré dans le cimetière de Saint-Prétextat, le huitième jour des calendes de juin. Il ordonna en cinq fois différentes, au mois de décembre, neuf prêtres et cinq diacres; il sacra en outre huit évêques en divers lieux. (*Mort vers l'an* 233.)

Oraison à saint Urbain I : O Dieu tout-puissant, puisque nous célébrons la fête de saint Urbain, votre martyr et votre pontife, daignez nous accorder les secours spirituels que nous attendons de son efficace intercession. Par N.-S. J.-C.

---

19. SAINT PONTIEN, MARTYR (19 *Novembre*).

Pontien était né à Rome, et gouverna l'Eglise sous le règne de l'empereur Alexandre. Celui-ci, irrité de la fermeté avec laquelle le saint Pontife avait confessé sa foi, l'exila dans l'île de Sardaigne avec le prêtre Hippolyte. Pontien, après avoir souffert pour la foi de Jésus-Christ toutes sortes de mauvais traitements,

rendit le dernier soupir le treizième jour des calendes de décembre. Son corps fut rapporté à Rome par le clergé, et enterré dans le cimetière de Saint-Callixte sur la voie Appienne, sous le pontificat du pape Fabien. Il occupa le saint Siége pendant quatre ans, quatre mois et vingt-cinq jours. Il ordonna en deux fois, au mois de décembre, six prêtres et cinq diacres; il sacra en différents lieux six évêques. (*Mort vers l'an* 237.)

Oraison à saint Pontien : O Dieu tout-puissant, jetez un regard de compassion sur notre faiblesse ; et que la protection glorieuse de saint Pontien, votre martyr et votre pontife, vienne à notre secours, pour nous aider à porter le poids accablant de notre propre misère. Par N.-S. J.-C.

---

20. SAINT ANTHÈRE, MARTYR (11 *Février*).

Anthère, Grec de naissance, eut pour père Romulus. Il fut ordonné évêque de Rome après saint Pontien. Il fit faire des recherches minutieuses sur les actes des martyrs par des notaires qu'il chargea de ce soin, et les confia à l'Eglise la garde de ces précieux documents. Ces travaux lui valurent la couronne du martyre, par les ordres du préfet Maxime. Il mourut le troisième jour des nones de janvier, et il reçut la sépulture dans le cimetière de Saint-Callixte, près de la voie Appienne, sous le règne de Maximin. Il ne fit qu'une seule ordination dans laquelle il sacra un évêque pour la ville de Fundi dans la Campanie; il n'occupa le Siége apostolique qu'un mois et douze jours. (*Mort vers l'an* 238.)

Oraison à saint Anthère : O Dieu tout-puissant, daignez abaisser vos regards pleins de miséricorde sur notre faiblesse ; et comme nous sommes accablés sous le poids de notre misère, nous espérons que l'intercession glorieuse de saint Anthère, votre martyr et votre pontife, sera pour nous une puissante protection. Par N.-S. J.-C.

---

21. SAINT FABIEN, MARTYR (20 *Janvier*).

Fabien naquit à Rome, et gouverna l'Eglise depuis le règne de Maximin jusqu'à celui de Décius. Il partagea entre sept diacres les soins à donner aux pauvres des différents quartiers de la ville. Il ordonna autant de sous-diacres, qu'il chargea de recueillir les actes des martyrs rédigés par sept notaires. Il statua que chaque année, le Jeudi saint, le saint chrême serait renouvelé, et que l'on brûlerait l'ancien. Enfin, il reçut la couronne du martyre, pendant la persécution de Décius, le treizième jour des calendes de février ; et il fut enterré dans le cimetière de Saint-Callixte, sur la voie Appienne, après avoir présidé aux destinées de l'Eglise pendant quinze ans et quatre jours. Dans cinq ordinations qu'il fit au mois de décembre, il éleva vingt-deux lévites au sacerdoce et sept au diaconat ; il sacra aussi onze évêques en divers lieux. (*Mort vers l'an* 253.)

Oraison à saint Fabien : O Dieu tout-puissant, jetez un regard de pitié sur notre faiblesse ; et que la puissante et glorieuse intercession de saint Fabien, votre martyr et votre pontife, nous vienne en aide pour porter le poids accablant de notre propre misère. Par N.-S. J.-C.

22. SAINT CORNEILLE, MARTYR
(16 *Septembre*).

›rneille était né à Rome; il exerça le souverain
ıificat sous le règne de Gallus et de Volusianus,
ereurs. Avec l'aide de Lucine, qui était une femme
e sainteté éminente, il transporta les corps de
: Pierre et de saint Paul, qui reposaient dans les
:ombes, et les plaça dans un lieu plus convenable.
ne donna la sépulture au corps de saint Paul dans
ropriété qu'elle avait vers la voie qui conduit à
:, près de l'endroit où il avait été frappé du glaive.
ıeille déposa le corps du prince des apôtres à peu
istance du lieu où il avait été crucifié. Les empe-
; ayant été informés de ces faits, et voyant que le
; Pontife convertissait un grand nombre de per-
es à la foi chrétienne, l'envoyèrent en exil à
celles, ville d'Etrurie, où saint Cyprien, évêque de
ıage, lui écrivit pour le consoler. Comme ces deux
s remplissaient souvent vis-à-vis l'un de l'autre
ffice de charité, les empereurs le virent de mau-
œil; ils ordonnèrent à Corneille de revenir à
.e. Aussitôt ils le firent frapper de fouets armés
lombs comme coupable de lèse-majesté, puis ils
ınèrent devant une statue du dieu Mars, et lui
nnèrent de lui offrir un sacrifice. Mais le saint
lant d'horreur et d'indignation devant une pareille
été, on lui trancha la tête, le dix-huitième jour
:alendes d'octobre. Sainte Lucine, avec l'aide du
;é, enterra son corps dans une carrière de sable
:e trouvait dans sa propriété, près du cimetière de

Saint-Callixte. Il exerça le souverain Pontificat environ deux ans. (*Mort vers l'an* 255.)

Oraison à saint Corneille : Que la fête de saint Corneille, martyr et pontife, soit pour nous, Seigneur, une source de salut; et daignez écouter favorablement les ardentes prières qu'il vous adressera pour nous. Par N.-S. J.-C.

---

23. SAINT LUCIUS, MARTYR (4 *Mars*).

Lucius, né à Rome, eut pour père Porphyre, et occupa le siége de l'Eglise romaine après le martyre de saint Corneille. Il ordonna que deux prêtres et trois diacres accompagneraient constamment les évêques partout où ils iraient, pour qu'ils fussent toujours entourés de témoins ecclésiastiques. Il décida, comme on le voit dans ses lettres, qu'il fallait donner la paix à ceux qui avaient apostasié ; et qu'une fois qu'ils auraient accompli leur pénitence, on ne devait pas leur refuser les avantages de la communion avec l'Eglise. Ce fut sous l'inspiration de l'Esprit-Saint qu'il prit cette détermination, ainsi que le remarque saint Cyprien dans ses écrits. Il fut envoyé en exil pour la foi de Jésus-Christ, et obtint ensuite la permission de revenir au sein de son Eglise, où il arriva sain et sauf. Mais enfin il eut la tête tranchée le quatrième jour des nones de mars, sous les empereurs Gallus et Volusianus, après avoir toutefois pris la précaution de remettre entre les mains de son archidiacre Etienne tous les biens de l'Eglise. En deux fois au mois de *décembre*, il ordonna quatre prêtres, et il sacra sept

évêques en divers lieux. Son corps reçut la sépulture d'abord près de la voie Appienne, à Saint-Sixte, dans le cimetière de Saint-Callixte. Mais, plus tard, le pape Pascal le plaça sous l'autel de l'église élevée en l'honneur de sainte Cécile, avec les corps de cette vierge et des compagnons de son martyre, dont la translation se fit en même temps. (*Mort vers l'an* 257.)

Oraison à saint Lucius : O Dieu, qui daignez remplir nos cœurs d'une sainte joie par la célébration annuelle de la fête de saint Lucius, votre martyr et votre pontife, veuillez nous accorder la grâce de ressentir en nous l'efficacité de la protection de celui dont nous honorons la naissance spirituelle dans le ciel. Par N.-S. J.-C.

---

24. SAINT ÉTIENNE I, MARTYR
(2 *Août*).

Etienne, Romain de naissance, fut revêtu du souverain Pontificat sous le règne des empereurs Valérien et Gallien. Il statua que les prêtres et les diacres ne porteraient leurs ornements sacrés qu'à l'église. Il défendit de rebaptiser les enfants qui avaient déjà été baptisés par des hérétiques. Ce fut à ce sujet qu'il écrivit à saint Cyprien qu'il ne fallait introduire aucune innovation dans ce que la tradition nous avait transmis. Il fit un grand nombre de conquêtes à Jésus-Christ : de ce nombre furent Olympius, tribun, et sa femme Exupéria, avec son fils Théodule ; puis, Neméſius, tribun, avec toute sa famille, qui se convertirent à l'occasion du miracle qu'opéra saint Etienne en rendant la vue à Lucille, fille de ce fonctionnaire. Tous

ces nouveaux chrétiens furent martyrisés pour Jésus-Christ; mais comme la persécution suscitée par les empereurs sévissait de plus en plus, Etienne réunit le clergé et l'exhorta au martyre. Il multiplia les assemblées dans les catacombes et y célébrait très-fréquemment les saints mystères. Un jour enfin, on se saisit de sa personne, et on le traîna au temple de Mars, pour le forcer à lui offrir un sacrifice. Il répondit avec liberté qu'il ne voulait pas rendre aux démons les honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu seul. A ces paroles un tremblement de terre renversa la statue de Mars, et ébranla le temple jusque dans ses fondements. Alors, tous ceux qui tenaient Etienne s'étant sauvés, le saint Pontife retourna au milieu des chrétiens, qui se tenaient cachés dans le cimetière de Lucine; là il les exhorta encore et leur administra le sacrement du corps de Jésus-Christ. Mais, tandis qu'il achevait l'auguste sacrifice, les satellites des empereurs revinrent de nouveau, et lui tranchèrent la tête pendant qu'il était assis sur son siége. Il exerça son Pontificat trois ans, trois mois et vingt-deux jours. Il fit deux ordinations au mois de décembre, dans lesquelles six lévites furent élevés au sacerdoce, et cinq au diaconat; il sacra aussi six évêques. (*Mort vers l'an 260.*)

Oraison à saint Etienne I : O Dieu, qui voulez bien remplir nos cœurs d'une sainte joie par la célébration annuelle de la fête de saint Etienne, votre martyr et votre pontife, daignez nous accorder la protection de celui dont nous honorons la naissance spirituelle dans le ciel. Par N.-S. J.-C.

25. SAINT SIXTE II, MARTYR (11 *Août*).

Sixte II, Athénien de naissance, devint disciple de Jésus-Christ, de philosophe qu'il était. Accusé, pendant la persécution de Valérien, de prêcher Jésus-Christ publiquement, il fut pris, traîné au temple de Mars, et menacé de la peine capitale s'il ne sacrifiait à la statue de cette divinité. Sur son héroïque refus, on le conduisit au martyre. Ce fut alors qu'il rencontra saint Laurent qui lui adressa ces doux reproches : « O mon « père, où allez-vous sans votre fils? où vous hâtez-« vous de vous rendre, saint pontife, sans celui qui « vous sert à l'autel? » Sixte lui répondit : « Mon fils, « je ne vous abandonne pas : des combats plus terri-« bles vous sont réservés pour glorifier la foi de Jésus-« Christ : vous me suivrez dans trois jours, le lévite « accompagnera son pontife : en attendant, si vous « avez quelque chose dans le trésor de l'Eglise, dis-« tribuez-le aux pauvres. » Le même jour Sixte fut mis à mort avec Félicissime et Agapite diacres, et avec Vincent et Etienne sous-diacres. On lui donna la sépulture dans le cimetière de Saint-Callixte, le huitième jour des ides d'août : les autres furent enterrés dans le cimetière de Prétextat. Il n'occupa le saint Siége que onze mois et douze jours. Il ordonna, au mois de décembre, quatorze prêtres, sept diacres, et sacra deux évêques. (*Mort vers l'an* 261.)

Oraison à saint Sixte II : O Dieu tout-puissant, jetez un regard de compassion sur notre faiblesse; et que l'intercession glorieuse de saint Sixte, votre martyr et votre pontife, vienne

nous aider à porter le poids accablant de notre propre misè-
Par N.-S. J.-C.

26. SAINT DENIS, CONFESSEUR (3 *Février*).

Denis était engagé dans les liens de la vie religieuse, lorsqu'il fut consacré évêque de Rome et successeur de saint Sixte II. Il écrivit contre Sabellius; et il fit paraître plusieurs livres contre ceux qui soutenaient que la seconde personne de la sainte Trinité avait été faite et créée par Dieu. Denis, évêque d'Alexandrie, ayant été accusé auprès du saint Siége d'avoir dit que le Fils de Dieu avait été fait et qu'il n'était pas consubstantiel à son Père, le saint Pontife réunit à Rome un synode où cette question fut discutée. Le synode regardant cette opinion comme un blasphème, saint Denis fit connaître cette décision au prélat qui était dans l'erreur. Mais l'évêque d'Alexandrie, ayant envoyé ses écrits à Rome à plusieurs reprises, s'expliqua et se défendit si bien, qu'après un mûr examen il fut absous. Denis nomma des prêtres pour desservir les églises de Rome. et il assigna des limites aux cimetières, aux paroisses et aux diocèses. Enfin après avoir accompli de nombreux travaux pour le service de l'Eglise, et avoir traité certains points obscurs de la foi avec une lucidité remarquable, il rendit son âme à Dieu, et fut enterré dans le cimetière de Saint-Callixte sur la voie Appienne, le sixième jour des calendes de janvier. Il fit deux ordinations au mois de décembre, dans lesquelles il éleva douze lévites au sacerdoce, et six au

diaconat; il sacra aussi sept évêques en divers lieux. Il occupa le saint Siége pendant onze ans, trois mois et quatorze jours. (*Mort vers l'an* 272.)

Oraison à saint Denis : Accordez à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Denis, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

27. SAINT FÉLIX I, MARTYR (30 *Mai*).

Félix, né à Rome, eut pour père Constantius. Il présida aux destinées de l'Eglise sous le règne de l'empereur Aurélien. Il statua que le saint sacrifice de la messe serait célébré sur les tombeaux des martyrs. Il fit deux ordinations au mois de décembre; il éleva neuf lévites au sacerdoce, et cinq au diaconat; il sacra en divers lieux cinq évêques, et reçut ensuite la couronne du martyre. On l'ensevelit à la voie Appienne, dans la basilique qu'il avait lui-même élevée. Il occupa le Pontificat pendant deux ans, quatre mois et vingt-neuf jours. (*Mort vers l'an* 275.)

Oraison à saint Félix I : O Dieu tout-puissant, daignez abaisser vos regards pleins de miséricorde sur notre faiblesse extrême; et que l'intercession glorieuse de saint Félix, votre martyr et votre pontife, vienne nous aider à porter le poids accablant de notre propre misère. Par N.-S. J.-C.

---

28. SAINT EUTYCHIEN, MARTYR (9 *Décembre*).

Eutychien était de la Toscane, il naquit à Luna et eut pour père Marin. Il fut sacré évêque de l'Eglise de Rome après la mort de saint Félix. Il établit l'usage de faire bénir sur l'autel le blé, les légumes et les raisins; il ordonna aussi que les fidèles seraient tenus de se revêtir d'une dalmatique ou d'une tunique sans manches, de couleur pourpre, pour procéder à l'enterrement d'un martyr. Il donna lui-même de ses propres mains, en plusieurs endroits, la sépulture à trois cent soixante-deux martyrs, et leur fut enfin associé, en recevant à son tour la couronne du martyre sous l'empereur Numérien, le sixième jour des ides de décembre. On plaça son corps dans le cimetière de Saint-Callixte, près de la voie Appienne. Il fit cinq ordinations au mois de décembre, qui donnèrent à l'Eglise quatorze prêtres, cinq diacres et neuf évêques en divers lieux. Son Pontificat dura huit ans, cinq mois et quelques jours. (*Mort vers l'an* 283.)

Oraison à saint Eutychien : O Dieu, qui daignez remplir nos cœurs d'une sainte joie par la fête de saint Eutychien, votre martyr et votre pontife, que nous célébrons chaque année, veuillez nous accorder la grâce de ressentir en nous les précieux effets de la protection de celui dont nous honorons la naissance spirituelle dans le ciel. Par N.-S. J.-C.

29. SAINT CAÏUS, MARTYR
(22 *Avril*).

Caïus, né en Dalmatie, était de la famille de l'empereur Dioclétien. Il statua qu'on n'arriverait à l'épiscopat qu'après avoir passé successivement par les différents degrés de portier, de lecteur, d'exorciste, d'acolyte, de sous-diacre, de diacre et de prêtre. Il se cacha pendant quelque temps dans une caverne pour échapper à la cruauté qu'exerçait Dioclétien contre les chrétiens. Mais huit ans après il reçut la couronne du martyre avec son frère Gabinus : il y avait douze ans, quatre mois et cinq jours qu'il occupait la chaire de saint Pierre. Il ordonna, au mois de décembre, vingt-cinq prêtres, huit diacres, et sacra cinq évêques. Il fut enterré au cimetière de Saint-Callixte, le dixième jour des calendes de mai. Urbain VIII tira la mémoire de ce saint Pontife de l'oubli où elle était tombée, en relevant de ses ruines l'église bâtie en son honneur, en l'enrichissant de ses reliques, en l'érigeant en station et en l'élevant à la dignité de titulaire. (*Mort vers l'an* 296.)

Oraison à saint Caïus : Que la fête de saint Caïus, martyr et pontife, soit pour nous, Seigneur, une source de salut; et daignez écouter favorablement les ardentes prières qu'il vous adressera pour nous. Par N.-S. J.-C.

30. SAINT MARCELIN, MARTYR (26 *Avril*).

Marcelin, né à Rome, fut d'abord saisi d'une telle frayeur pendant la cruelle persécution de Dioclétien, qu'il se laissa aller à offrir de l'encens aux divinités payennes : mais bientôt il fut touché d'un repentir si profond, qu'il se rendit à Sinuesse (1), où se trouvait une réunion de plusieurs évêques. Il parut devant eux couvert d'un cilice, versant des larmes abondantes, et il confessa publiquement son crime. Toutefois personne n'osa le condamner, mais tous s'écrièrent d'une voix unanime : « Jugez-vous vous-même ; « pour nous, nous n'en ferons rien ; le premier siége « de la catholicité ne saurait être jugé par personne. « Pierre a péché comme vous par faiblesse et a obtenu « de Dieu son pardon par ses larmes. »

Alors, Marcelin revint à Rome, il alla droit à l'empereur, et lui reprocha vivement de l'avoir poussé à commettre cette impiété. Aussitôt on lui fit trancher la tête avec trois autres chrétiens : Claudius, Cyrinus et Antonin. Leurs corps furent jetés avec mépris dans un champ et restèrent six jours sans sépulture. Cependant, saint Marcel, en ayant été averti en songe par saint Pierre, les fit enterrer solennellement dans le cimetière de Sainte-Priscille sur la voie Salaria, et il convoqua à cette pieuse cérémonie des prêtres et des diacres qui l'accomplirent le flambeau à la main et au milieu de chants religieux. Marcelin gouverna l'Eglise pendant sept ans, onze mois et vingt-trois jours ; pen-

(1) *Ville* de Campanie.

dant ce temps il ordonna en deux fois, au mois de décembre, quatre prêtres, et sacra en divers lieux cinq évêques. (*Mort vers l'an* 304.)

Oraison à saint Marcelin : Seigneur, que le précieux témoignage du saint martyr et pontife Marcelin soit pour nous une source de courage, et que sa puissante intercession devienne un secours permanent pour nous aider à faire notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

31. SAINT MARCEL I, MARTYR
(16 *Janvier*).

Marcel, né à Rome, exerça le souverain Pontificat depuis le règne de l'empereur Galère jusqu'à celui de Maxence. Ce fut lui qui exhorta Lucine, matrone romaine, à constituer la sainte Eglise héritière de tous ses biens. Il établit à Rome vingt-cinq paroisses, qui ressemblaient à autant de diocèses, pour administrer le baptême et le sacrement de pénitence aux infidèles qui embrassaient la religion chrétienne, et pour donner la sépulture aux martyrs. Maxence, ayant été informé de toutes ces choses, en fut vivement irrité, et menaça Marcel des plus horribles supplices s'il ne renonçait au Pontificat pour sacrifier aux idoles. Mais voyant que le saint ne tenait aucun compte de ses menaces, il l'envoya aux écuries où l'on nourrissait les bêtes féroces destinées aux fêtes publiques, et le chargea d'en avoir soin. Marcel y passa neuf mois dans un jeûne continuel, et continua à visiter ses paroisses par ses lettres, puisqu'il ne pouvait le faire en personne. Toutefois le clergé parvint à l'arracher de cet affreux

réduit, et sainte Lucine lui donna l'hospitalité : il consacra dans cette maison une église, qui porte aujourd'hui le nom et le titre de Saint-Marcel, dans laquelle les chrétiens se réunissaient pour prier et pour assister aux prédications du saint Pontife.

Maxence, instruit de ce qui se passait, ordonna de transférer dans cette église l'écurie des bêtes féroces, et condamna de nouveau Marcel à les garder. Ce fut là que ce généreux martyr s'endormit dans le Seigneur, asphyxié par l'infection qui s'exhalait de ce lieu, et après avoir beaucoup souffert. Son corps fut enseveli par sainte Lucine dans le cimetière de Sainte-Priscille près de la voie Salaria, le dix-septième jour des calendes de février. Il occupa le saint Siége cinq ans, un mois et vingt-cinq jours. Il écrivit une lettre aux évêques de la province d'Antioche sur la suprématie de l'Eglise de Rome; et il y démontra qu'on doit l'appeler le chef de toutes les Eglises. Il y déclara aussi qu'aucun concile ne peut légitimement être réuni et tenu que par l'autorité du Pontife romain. Il ordonna à Rome, au mois de décembre, vingt-cinq prêtres, deux diacres, et sacra en divers lieux vingt-et-un évêques. (*Mort vers l'an* 309.)

Oraison à saint Marcel I : Daignez, Seigneur, exaucer les prières de votre peuple; et que les mérites de saint Marcel, votre martyr et votre pontife, dont nous célébrons les glorieux tourments, viennent en aide à notre faiblesse. Par N.-S. J.-C.

32. SAINT EUSÈBE, CONFESSEUR
(26 *Septembre*).

Eusèbe, Grec d'origine, eut pour père Médicus, et fut élu évêque de Rome après saint Marcel. Il trouva dans sa ville épiscopale des hérétiques qui abjurèrent leurs erreurs, et qu'il réconcilia à l'Eglise par la seule imposition des mains. Restituta, femme d'une naissance illustre, lui confia son fils pour l'instruire; lorsqu'il eut fait pénétrer profondément dans le cœur de ce jeune homme les enseignements de la foi chrétienne, il le baptisa, et lui fit l'honneur de lui donner son nom; il l'appela Eusèbe. Ce néophyte se rendit parfaitement digne du grand Pontife qui l'avait pris sous sa protection; il devint évêque de Verceilles, et ranima avec le plus grand succès en Orient la foi catholique, qui s'y était presque éteinte. Eusèbe fit au mois de décembre une ordination, dans laquelle il promut treize lévites au sacerdoce et trois au diaconat; il sacra quatorze évêques en divers endroits; puis il alla jouir du repos de la bienheureuse éternité. Il fut enterré dans le cimetière de Saint-Callixte sur la voie Appienne, le sixième jour des nones d'octobre, sous le règne de l'empereur Constantin. Il gouverna l'Eglise pendant deux ans, huit mois et seize jours. (*Mort vers l'an* 311.)

Oraison à saint Eusèbe : Accordez à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Eusèbe soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C

33. SAINT MELCHIADE, MARTYR (12 *Décembre*).

Melchiade naquit en Afrique et occupa le siége Rome après Eusèbe. Etant encore prêtre, il char des diacres de remettre au préfet de Rome les lett qu'il avait reçues de l'empereur Maxence et du p fet du prétoire, par lesquelles on donnait l'or de lui remettre toutes les propriétés qui avaient enlevées aux chrétiens pendant le temps de la per cution. La paix une fois rendue à l'Eglise, les do tistes allèrent demander à Constantin Auguste leur donner des juges qui prononçassent sur un di rend qui s'était élevé entre eux et Cécilien, évêque Carthage. Constantin leur répondit : « Comment v « lez-vous que je vous accorde un jugement su « terre, lorsque moi-même j'attends le jugement « Jésus-Christ? » Toutefois, on leur donna pour ju trois évêques, que l'on envoya à Rome auprès pontife Melchiade, en le priant d'assembler dans c ville un synode dans le but d'y travailler à la conco et à l'unité des frères.

Ces trois évêques partirent donc pour Rome, et réunirent à quinze autres ainsi qu'à Melchiade même, dans le palais de Fauste, à Latran. La ques y fut débattue ; et Cécilien ayant été reconnu inno par l'unanimité des évêques, Melchiade fit un décret lequel il prononça un jugement définitif. Cependan saint Pontife, comme le dit saint Augustin, en hom d'une bonté incomparable, en fils de la paix chrétien et en père du peuple chrétien, fit tous ses efforts p *rétablir* l'union des donatistes avec l'Eglise cat

lique. Il alla même jusqu'à leur offrir l'arrangement suivant : il leur proposa, pour les lieux où deux évêques de parti différent auraient été nommés, de confirmer dans la possession du siége celui qui avait été sacré le premier ; autorisant le peuple à donner le gouvernement d'un autre diocèse à celui qui serait dépossédé.

Il défendit à tous les fidèles de jeûner le dimanche, parce que c'est le jour du Seigneur, ni le jeudi, sous quelque prétexte que ce fût, parce que les payens regardaient ce jour comme particulièrement sacré. Il ordonna encore que les offrandes que l'on appelait levain, et qui avaient été consacrées par l'évêque, fussent distribuées dans les églises. Il défendit enfin que les prêtres qui exerçaient le saint ministère dans leurs paroisses titulaires se regardassent comme indépendants de la juridiction de leur évêque. Après avoir beaucoup souffert pendant la persécution de Maximien, Melchiade alla se reposer de ses nombreux travaux dans le sein de Dieu, le quatorzième jour des ides de décembre, et reçut la sépulture dans le cimetière de Saint-Callixte sur la voie Appienne. Il ne fit qu'une seule ordination au mois de décembre, dans laquelle il éleva six lévites au sacerdoce, et cinq au diaconat ; il sacra en outre en divers lieux onze évêques. (*Il mourut vers l'an* 314.)

Oraison à saint Melchiade : Daignez, ô Dieu tout-puissant, abaisser vos regards pleins de miséricorde sur notre faiblesse ; et que l'intercession glorieuse de saint Melchiade, votre martyr et votre pontife, vienne nous aider à porter le poids accablant de notre propre misère. Par N.-S. J.-C.

34. SAINT SILVESTRE, CONFESSEUR (31 *Décembre*).

Silvestre, né à Rome, eut pour père Rufin. Dès l'âge le plus tendre il fut confié au prêtre Cyrinus : il en suivit si bien les préceptes et les exemples, qu'il fut ordonné prêtre de la sainte Eglise romaine par le pape Marcelin. Il remplit ses augustes fonctions avec tant de perfection et d'une manière si supérieure à celle de tous les autres clercs, qu'il succéda au pape Melchiade, sous le règne de l'empereur Constantin. Ce prince, étant atteint de la lèpre, avait résolu de se faire préparer un bain avec du sang d'enfants; sa guérison dépendait, d'après l'avis des médecins, de l'emploi de ce moyen. Mais les saints apôtres Pierre et Paul lui apparurent en songe; ils lui promirent qu'il serait guéri de sa lèpre, s'il renonçait au bain barbare qui lui avait été prescrit, et s'il allait trouver Silvestre, qui se tenait caché sur le mont Soracte; ils ajoutèrent encore, comme condition de sa guérison complète, l'obligation de recevoir le saint baptême de la main du souverain Pontife, la promesse de bâtir dans toute l'étendue de l'empire romain des temples chrétiens, et enfin la destruction des idoles des fausses divinités et l'établissement général du culte du vrai Dieu. Constantin obéit à cet avertissement du ciel, il chercha avec empressement Silvestre. Celui-ci lui ayant montré les images des saints apôtres, l'empereur les reconnut; il reçut le saint baptême, fut guéri à l'instant même, et se sentit aussitôt embrasé du désir de protéger et de répandre la religion de Jésus-Christ.

Aussi, sous l'inspiration de saint Silvestre, il bâtit

un grand nombre de basiliques qu'il décora de peintures religieuses magnifiques, et qu'il enrichit des présents les plus précieux. De plus, il autorisa les chrétiens à élever publiquement des temples, ce qui leur avait été refusé jusqu'alors. Ce saint Pontife réunit deux conciles : l'un se tint à Nicée : il y fut représenté par ses légats, qui le présidèrent. On y exposa et on y expliqua la foi catholique en présence de Constantin et de trois cent dix-huit évêques, et Arius ainsi que ses sectateurs y furent condamnés. Silvestre confirma ensuite les décisions du concile sur la demande unanime des Pères qui y avaient siégé. L'autre concile fut tenu à Rome : deux cent quatre-vingt-quatre évêques s'y trouvèrent réunis, et Arius y fut condamné de nouveau.

Il établit aussi beaucoup de règles de la plus grande utilité pour l'Eglise de Dieu, entre autres : que le saint chrême ne serait consacré que par l'évêque ; que le prêtre ferait avec le saint chrême une onction sur le haut de la tête de ceux auxquels il administrerait le saint baptême ; que les diacres porteraient à l'église une dalmatique, et au bras gauche un manipule en étoffe de lin ; que le corporal sur lequel on offre le très-saint sacrifice de l'autel serait également de la même matière. Il prescrivit à tous ceux qui devaient recevoir les saints ordres d'exercer dans l'Eglise pendant un certain temps les fonctions particulières de leur ordre respectif, avant de pouvoir être promus à un degré supérieur ; il défendit aux laïques de porter des dénonciations contre les clercs devant les tribunaux ; et aux clercs de paraître devant les juges civils pour y plaider leur cause. A part le samedi et le dimanche dont il conserva les noms, il voulut qu'on appelât les

autres jours de la semaine *féries* (1), comme l'usage s'en était déjà établi dans l'Eglise : il voulait par là faire comprendre aux clercs qu'ils devaient abandonner toute autre occupation, pour s'employer uniquement tous les jours au service de Dieu. A la prudence toute céleste avec laquelle il gouvernait l'Eglise, il joignait une éminente sainteté de vie et une sollicitude continuelle pour secourir les pauvres. C'est ainsi qu'il pourvut à ce que tous les clercs qui étaient riches se chargeassent de venir en aide à quelque clerc indigent, et à ce qu'on fournît aux vierges consacrées à Dieu ce qui était nécessaire à leur existence. Silvestre occupa le souverain Pontificat pendant vingt-et-un ans, dix mois et un jour. Il fut enterré dans le cimetière de Sainte-Priscille sur la voie Salaria. Il fit, au mois de décembre, sept ordinations, dans lesquelles il éleva quarante-deux lévites au sacerdoce et vingt-cinq au diaconat; il sacra en divers lieux soixante-cinq évêques. (*Il mourut vers l'an* 336.)

Oraison à saint Silvestre : Accordez à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Silvestre, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

(1) *Feria*, jour de repos, pendant lequel on cesse de travailler.

35. SAINT MARC, CONFESSEUR (7 *Octobre*).

Marc, né à Rome, fut revêtu du souverain Pontificat us le règne de l'empereur Constantin. Il statua que vêque d'Ostie, qui a le privilége de sacrer l'évêque Rome, porterait désormais le pallium. Il fit élever ux églises, l'une dans la ville même de Rome, l'autre rs la voie Ardéatine; Constantin les enrichit et les na avec une magnificence extraordinaire. Il occupa saint Siége pendant huit mois, et fut enseveli dans le metière de Sainte-Balbine. (*Il mourut vers l'an* 336.)

Oraison à saint Marc : Exaucez nos prières, Seigneur, et, par ntercession de saint Marc, votre confesseur et votre pontife, ignez apaiser votre justice et nous accorder le pardon et la ix. Par N.-S. J.-C.

---

36. SAINT JULES I, CONFESSEUR (12 *Avril*).

Jules naquit à Rome et eut Rustique pour père. Il céda dans le souverain Pontificat à saint Marc. Il distingua par la sainteté de sa vie et par son zèle ur l'affermissement de la foi. L'impie hérésie d'A- is infectait l'Orient, et un grand nombre d'évêques une sainteté éminente étaient arrachés à leurs siéges envoyés en exil. Notre saint Pontife les accueil- avec beaucoup de bonté, et les défendit énergi- ement contre leurs adversaires; saint Athanase sur- ut en fit la douce expérience. Il condamna les syno-

des de Tyr et de Nicée, tenus par les ariens dans le but de détruire la foi de Nicée, et il convoqua deux conciles à Rome dans lesquels il défendit la cause des évêques exilés et les déclara innocents. Ce fut sur ses instances que Constant Auguste, prince très-religieux qui régnait en Occident, employa les prières et les menaces auprès de son frère Constance qui était empereur d'Orient et qui protégeait l'arianisme, pour qu'il rappelât Athanase de l'exil. Il rejeta la formule de foi insidieuse qu'avaient dressée les eusébiens partisans d'Arius, dans le second synode d'Antioche. Il invita aussi les évêques d'Occident et d'Orient à assister à un grand concile qu'il réunit à Sardica (ville de la Dacie ou de la Mésie); il y envoya ses légats et y donna des décisions nombreuses et de la plus haute importance pour la foi catholique, et pour la discipline ecclésiastique. De plus, il fit construire deux basiliques à Rome et il les orna de peintures : il en bâtit une auprès du *Forum* et l'autre sur la voie Flaminienne. Il érigea aussi trois cimetières, l'un également vers la voie Flaminienne, l'autre vers la voie Aurélienne et le troisième vers la voie qui conduit au port du Tibre près d'Ostie. Il ordonna que les prêtres ne porteraient jamais leurs différends devant d'autres tribunaux que les tribunaux ecclésiastiques. Il décida aussi que tous les actes relatifs aux affaires ecclésiastiques seraient rédigés par un protonotaire. Il ordonna au mois de décembre, en trois fois différentes, trois diacres, dix-huit prêtres et neuf évêques. Après avoir gouverné l'Eglise de Dieu pendant quinze ans, cinq mois et dix-sept jours avec une grande sainteté, il rendit doucement son âme au Seigneur la veille des ides d'avril, et *il fut enterré* dans le cimetière de Calépodius. On

transporta ensuite ses reliques dans l'église de Sainte-Marie au delà du Tibre, qu'il avait lui-même agrandie, et on le plaça solennellement sous le maître-autel. (*Mort vers l'an* 352.)

Oraison à saint Jules I : Accordez à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Jules, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

(1) 37. SAINT FÉLIX II, MARTYR (29 *Juillet*).

Félix II était Romain et eut pour père Anastase. Il était archidiacre de l'Eglise romaine lorsqu'il fut élevé à la chaire de saint Pierre, du vivant du pape Libère, son prédécesseur. Il s'était élevé, sous Grégoire XIII, une discussion très-vive au sujet du Pontificat de Félix I, et les hommes les plus graves étaient de sentiments divers ; lorsqu'il arriva, précisément à cette époque, que des gens qui cherchaient un trésor dans la diaconie de saint Côme et de saint Damien au *Forum*, découvrirent un sarcophage en marbre, dans lequel on trouva le corps de saint Félix avec une petite plaque de pierre, qui y avait été placée auprès des restes du saint pontife, et sur laquelle on lisait ces mots :

(1) Le Martyrologe romain et le Propre du clergé romain ne font pas mention du pape Libère, qui était le successeur immédiat de Jules I et le prédécesseur de Félix II. On le trouve pourtant au nombre des Saints, dans la *Vie des Saints* du R. P. François Giry, *au 23 septembre*.

Corps de saint Félix, pape et martyr, qui condamna Constance. Cet événement arriva la veille du jour où l'Eglise était en usage de célébrer la fête de saint Félix I, c'est-à-dire, le quatrième jour des calendes du mois d'août, l'an du Seigneur 1582. De là vient que dans cette diaconie on célèbre chaque année cette fête avec plus de pompe qu'ailleurs, en mémoire de ce fait par lequel Félix I semblait avoir voulu lui-même défendre sa cause. Le martyrologe romain dit, en effet, que Félix ayant été chassé de son Siége par l'empereur Constance, pour la défense de la foi catholique, perdit glorieusement la vie à Céré en Toscane. Son corps, ayant été enlevé de là par ses clercs, fut enterré sur la voie Aurélienne : et, depuis, il fut transféré à Rome dans l'église de Saint-Côme et de Saint-Damien, où il fut trouvé sous le Pontificat de Grégoire XIII. (*Mort vers l'an* 367.)

Oraison à saint Félix II : O Dieu tout-puissant, jetez un regard de compassion sur notre faiblesse ; et que l'intercession glorieuse de saint Félix, votre martyr et votre pontife, vienne nous aider à porter le poids accablant de notre propre misère. Par N.-S. J.-C.

---

38. SAINT DAMASE, CONFESSEUR (11 *Décembre*).

Damase, né en Espagne, était un homme supérieur et profondément instruit dans les saintes Ecritures. Il convoqua le premier Concile de Constantinople où il étouffa l'abominable hérésie d'Eunomius et de Macédonius. Il condamna aussi de nouveau le conventicule

de Rimini que le pape Libère avait déjà flétri, et dans lequel, comme l'a écrit saint Jérôme, la condamnation de la foi de Nicée avait été proclamée, par les intrigues frauduleuses d'Ursacius et surtout de Valens. Il fit construire deux basiliques ; l'une, sous le titre de Saint-Laurent, fut élevée près du théâtre de Pompée. Il l'enrichit des présents les plus précieux, et lui assigna pour son entretien des maisons et des terres. L'autre fut bâtie sur la voie Ardéatine aux catacombes. Il consacra aussi le tronçon d'une colonne auprès de laquelle avaient reposé les corps sacrés de saint Pierre et de saint Paul, et il le décora de vers élégants de sa composition. Il écrivit aussi en vers et en prose sur la virginité, et fit encore un grand nombre d'autres poésies. — Il ordonna que ceux qui, dans une accusation, se rendraient coupables de faux témoignage, seraient punis de la peine du talion. Il établit pour l'Eglise universelle, comme cela se pratiquait déjà en plusieurs endroits, la psalmodie chantée à deux chœurs alternatifs pendant le jour et pendant la nuit, et il voulut qu'on ajoutât à la fin de chaque psaume : *Gloire au Père, au Fils, et au Saint-Esprit.* Ce fut par son ordre que saint Jérôme traduisit le nouveau Testament en grec. Il gouverna l'Eglise pendant dix sept ans, deux mois et vingt-six jours ; il fit, au mois de décembre, cinq ordinations, dans lesquelles il éleva trente-et-un lévites au sacerdoce et onze au diaconat ; il sacra soixante-deux évêques en divers lieux. Après avoir été l'objet de l'admiration universelle pendant toute sa vie, à cause de sa sainteté, de sa science et de sa prudence, il s'endormit dans le Seigneur, à l'âge de près de quatre-vingts ans, sous le règne de Théodose. Il fut enterré auprès de la voie Ardéatine, avec sa mère et sa

sœur, dans la basilique qu'il avait lui-même fait construire. Ses reliques furent ensuite transportées dans l'église de Saint-Laurent : c'est ce qui a fait donner à ce sanctuaire le nom de *Saint-Laurent en Damase* (*Mort vers l'an* 385.)

Oraison à saint Damase : Seigneur, exaucez nos prières, et daignez, par l'intercession de saint Damase, votre confesseur et votre pontife, apaiser votre justice, nous accorder votre pardon et nous rendre votre paix. Par N.-S. J.-C.

---

39. SAINT SIRICE, CONFESSEUR (31 *Octobre*).

Après la mort du pape Damase, Sirice, qui était né à Rome, et qui était prêtre de l'église titulaire du Pasteur, fut élevé au Siége apostolique par les vœux unanimes du clergé et du peuple, malgré les efforts du schismatique Ursicinus, qui s'y opposait ; mais, à la grande satisfaction de l'empereur Valentinien qui faisait le plus grand cas de son innocence et de sa droiture. Dès le début de son Pontificat, il expédia à Himerius, évêque de Tarragone, un bref destiné à être communiqué aux autres églises d'Espagne, dans le but de travailler à la réforme des mœurs du clergé et de rétablir la discipline ecclésiastique. Ce fut encore pour obtenir les mêmes résultats en Afrique, où le relâchement s'était introduit, qu'il tint à Rome un synode où il réunit quatre-vingts évêques. Il serait impossible de dire tous les travaux que son zèle infatigable entreprit pour la défense de la foi pendant la durée entière de son Pontificat. Il anathématisa dans un synode

tenu à Rome le moine Jovinien, qui combattait le saint état de la virginité, et qui menaçait de faire renaître au sein du Christianisme la secte d'Epicure. Il condamna aussi Bonosus, évêque de Sardica, qui attaquait la divinité de Jésus-Christ et la virginité de Marie après son enfantement. Il chassa de Rome les manichéens et les livra à la justice séculière, afin que leurs excès fussent réprimés par les lois de l'Empire. Son zèle pour la défense de la religion et pour en étendre les bienfaits trouva un puissant auxiliaire dans l'empereur Théodose le Grand. Ce prince, en effet, brisa les idoles, renversa les temples des faux dieux, donna des ordres sévères pour l'abolition complète du culte payen, ce qui favorisa singulièrement, pendant le Pontificat de Sirice, le développement du Christianisme. Après avoir accompli d'innombrables travaux, et après avoir donné des lois dignes de son éminente sainteté, il s'endormit dans le Seigneur à l'âge de plus de soixante-dix ans, l'an de Jésus-Christ 398. Il occupa le saint Siége pendant près de quatorze ans. Son corps fut transporté par Pascal I, du cimetière de Priscille, qui se trouve près de la voie Salaria, à l'église titulaire de Saint-Praxède. Ce fut le Pape Benoît XIV qui, après l'avoir vengé des crimes qu'on lui imputait et après avoir prouvé son innocence, fit inscrire son nom dans le Martyrologe romain. (*Mort vers l'an* 398.)

Oraison à saint Sirice : O Dieu, qui avez rendu saint Sirice, votre confesseur et votre pontife, un zélé propagateur de la discipline ecclésiastique, daignez accorder à votre Église la grâce de profiter des règles qu'il lui a tracées et de recevoir le secours de ses mérites. Par N.-S. J.-C.

40. SAINT ANASTASE I, CONFESSEUR (27 *Avril*).

Anastase, né à Rome et fils de Maxime, fut ordonné évêque de l'Eglise romaine, après la mort de Sirice. Il la gouvernait avec un éclatant succès, lorsqu'il vit venir de l'Orient une violente tempête soufflée par les hérétiques sectateurs d'Origène, qui s'efforçaient de corrompre et de détruire la simplicité de la foi si éloquemment célébrée par le sublime langage de l'apôtre saint Paul. Mais Anastase, qui était un homme remarquable par son amour pour la pauvreté et par sa sollicitude apostolique, frappa le monstre à la tête, et étouffa ses hurlements; il poursuivit les hérétiques jusque dans leurs repaires les plus cachés, et condamna en Occident l'erreur déjà condamnée en Orient. Il s'appliqua avec un soin infatigable à veiller sur la pureté de la foi des peuples confiés à sa garde, et il envoya des lettres partout où il put les faire parvenir sur toute la surface de la terre, pour combattre les erreurs qui auraient pu se glisser dans les âmes chrétiennes et ébranler leurs croyances. — Un synode d'Afrique lui envoya un évêque pour lui demander des prêtres car dans ce pays infortuné on ne trouvait pas même un homme lettré dont on pût faire un diacre, et les âmes périssaient par milliers, faute d'avoir des ministres sacrés qui pussent les instruire et leur administrer les sacrements. — Anastase écrivit aux évêques d'Afrique une lettre inspirée par une charité paternelle et fraternelle, afin qu'ils ne se laissassent pas surprendre par l'hérésie et le schisme que les donatistes s'efforçaient *d'introduire* parmi eux, par toutes sortes de surprise

et avec une audace redoutable. Ce fut en vertu de l'autorité de ce saint pontife, que lorsque les évêques donatistes ou tout autre membre de leur clergé rentraient dans le sein de l'unité catholique, ils étaient admis à remplir des fonctions ecclésiastiques, ou en étaient exclus, selon que l'un ou l'autre de ces partis paraissait plus utile à leur salut. Il ordonna qu'aucun homme d'outremer ne serait élevé à un degré quelconque de la cléricature, sans qu'il eût fourni un certificat signé par cinq évêques. Il prescrivit aussi que toutes les fois que l'on chanterait le saint Evangile, les prêtres ne resteraient point assis, mais se tiendraient inclinés. Il fit construire à Rome la basilique de Sainte-Crescence dans la seconde région sur la voie Mamertine. Il ordonna en deux circonstances différentes, au mois de décembre, huit prêtres, cinq diacres et dix évêques en divers endroits, et il alla enfin se reposer de ses nombreux travaux dans la paix du Seigneur. Il fut enterré dans le cimetière qu'il avait érigé lui-même vers le lieu nommé *Ursus Pileatus*. Sa mort arriva sous le règne d'Arcadius et d'Honorius. Saint Jérôme remarque que Rome n'était pas digne de le posséder plus longtemps. « La tête « de l'univers, dit-il, ne pouvait être tranchée sous les « yeux d'un tel évêque. Bien plus, ajoute-t-il, il sem« ble qu'il ait été enlevé à la terre et ravi dans les « cieux, de peur qu'il n'apaisât la justice divine et « qu'il n'obtînt par ses prières la rétractation de la sen« tence portée contre cette ville coupable. » Peu de temps, en effet, après sa mort, Rome fut prise et saccagée par les Goths. (*Mort vers l'an* 402.)

Oraison à saint Anastase I : Accordez à nos prières, ô Dieu tout-puissant, *que la fête* solennelle que nous célébrons en

l'honneur de saint Anastase, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

41. SAINT INNOCENT I, CONFESSEUR (28 *Juillet*).

Innocent avait reçu le jour à Albe. Il était contemporain de saint Jérôme et de saint Augustin. C'est de lui que parlait le premier de ces saints docteurs, lorsqu'il écrivait à la vierge Démétriade : « Gardez avec « soin la foi de saint Innocent qui siége sur la chaire « de saint Pierre, et qui est le successeur et le fils « d'Anastase d'heureuse mémoire, et n'accueillez pas « de doctrine étrangère, quelque prudente et habile « que vous pensiez être. »

Orosius à son tour écrit : « Que la divine Providence « a conservé Innocent à Ravenne, et qu'elle l'a éloi- « gné de Rome comme le juste Loth, pour qu'il ne « fût pas le triste témoin de la ruine de cette malheu- « reuse ville. » Après avoir condamné Pélage et Célestius, il fit contre leur hérésie un décret par lequel il ordonna que les enfants qui auraient reçu la vie d'une mère chrétienne, seraient plongés dans les eaux du baptême pour y recevoir une vie nouvelle, afin d'être purifiés par la régénération surnaturelle des souillures contractées dans la génération naturelle. Il approuva l'usage de jeûner le samedi en mémoire de la sépulture de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il occupa le saint Siége pendant quinze ans, un mois et dix jours. Il fit *quatre* ordinations au mois de décembre, dans les-

quelles il éleva trente lévites au sacerdoce et quinze au diaconat; il sacra aussi cinquante-quatre évêques en divers lieux. Il fut enseveli dans le cimetière de l'*Ursus Pileatus*. (*Mort vers l'an* 417.)

Oraison à saint Innocent I : Seigneur, que la sainte vie de votre confesseur et de votre pontife, le bienheureux Innocent, nous fortifie, et qu'elle puisse nous obtenir les secours dont notre fragilité a besoin. Par N.-S. J.-C.

---

42. SAINT ZOZIME, CONFESSEUR
(9 *Février*).

Zozime était Grec d'origine et fils d'Abraham. Il fut sacré évêque de Rome après saint Innocent. Il confirma par différents décrets les conciles tenus en Afrique contre l'hérésie de Pélage, et arma les mains de tous les évêques du glaive de saint Pierre pour exterminer l'impiété, après toutefois s'être assuré de la pureté de leur foi; c'est ainsi que l'hérésie de Pélage fut condamnée dans tout l'univers. Il condamna aussi Pélage lui-même avec Célestius, dans différentes encycliques adressées à l'Eglise universelle. Il fut le gardien inflexible de la discipline ecclésiastique, et il écrivit plusieurs lettres importantes, soit pour en sauvegarder les règles, soit pour les rétablir. Il décida, d'après l'usage suivi dans l'Eglise, que ceux qui dès leur enfance se seraient engagés dans la cléricature, resteraient au nombre des lecteurs jusqu'à leur vingtième année ; que si, au contraire, on embrassait ce saint état à un âge plus avancé, et longtemps après avoir reçu le baptême, on passerait cinq ans dans l'ordre de lecteur ou

dans celui d'exorciste, quatre ans dans l'ordre d'acolythe ou dans celui du sous-diaconat, et qu'après on serait admis au diaconat, si on le méritait. Qu'il faudrait enfin rester cinq ans dans cette dernière dignité, pour obtenir ensuite d'être élevé au sacerdoce, dans le cas néanmoins où les suffrages seraient favorables. Il établit, pour les diacres, l'usage de porter sur le bras gauche une écharpe en étoffe de lin, et leur donna le pouvoir de bénir le cierge pascal dans les paroisses. Il défendit aux clercs de boire dans des lieux publics, et leur recommanda de ne le faire que dans les chambres particulières des personnes pieuses, et surtout des membres du clergé. Après avoir gouverné l'Eglise fort saintement pendant un an, quatre mois et sept jours, il rendit en paix le dernier soupir. Il fut enterré auprès du corps de saint Laurent près de la voie Tiburtine, le septième jour des calendes de janvier, sous le règne d'Honorius et de Théodose le Jeune. Il ne fit qu'une seule ordination au mois de décembre, où il promut dix lévites au sacerdoce et trois au diaconat; il sacra en divers lieux huit évêques. (*Mort vers l'an* 418.)

Oraison à saint Zozime : O Dieu tout-puissant, daignez accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Zozime, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

43. SAINT BONIFACE I, CONFESSEUR (25 *Octobre*).

Boniface naquit à Rome et eut pour père Jucundus. Il fut placé sur le Siége épiscopal de Rome lorsque saint Zozime eut brisé les liens de la vie. Boniface était prêtre et déjà fort âgé ; il avait une rare instruction, et il était d'une sainteté à toute épreuve. Ce fut malgré lui qu'il fut sacré dans la basilique Julia, aux acclamations de tout le peuple, avec l'assentiment de toute la noblesse romaine, et en présence de soixante-dix prêtres et de neuf évêques de différentes provinces. En même temps, l'archidiacre Eulalius, soutenu par quelques ecclésiastiques et par une populace qu'il avait soulevée, se faisait ordonner dans la basilique Constantinienne, et usurpait une dignité à laquelle il n'avait aucun droit. Pendant ce schisme, Boniface, qui était le pontife légitime, eut à souffrir de si grandes humiliations, qu'il fut forcé de quitter la basilique de Saint-Pierre, et de se retirer avec les siens dans celle de Saint-Paul. Après plusieurs réunions d'évêques et sur l'ordre de l'empereur Honorius. Eulalius fut chassé de Rome, et Boniface y fut ramené. Cette décision fut ensuite approuvée par un nombreux synode d'évêques. A peine Boniface fut-il rentré à Rome, qu'il s'appliqua à rétablir l'union des esprits et des cœurs, et qu'il mit tout en œuvre pour préserver l'Église de divisions qui auraient pu devenir encore plus dangereuses pour elle après sa mort. Les empereurs, qui étaient d'une éminente piété, lui vinrent singulièrement en aide pour combattre les adversaires du dogme de la *grâce de* Dieu. Quoiqu'il fût fort instruit, il

demandait néanmoins à saint Augustin son opinion sur les livres des pélagiens ; mais le saint docteur était si rempli de déférence pour Boniface, qu'il lui envoyait ses ouvrages, bien moins pour l'éclairer que pour les lui donner à examiner et pour les lui faire corriger. Il fit rentrer dans le devoir Patrocle, évêque d'Arles, qui usurpait les droits d'un autre métropolitain. Il décida que les femmes, lors même qu'elles seraient vouées à la vie religieuse, ne pourraient désormais ni toucher, ni laver les linges sacrés ; et que personne ne pourrait encenser dans l'église sans être revêtu de la cléricature. Il défendit d'admettre au nombre des clercs les esclaves et ceux qui avaient subi une condamnation quelconque. Il fit construire un oratoire dans le cimetière de Sainte-Félicité auprès du corps de cette célèbre martyre ; il décora son tombeau ainsi que celui de saint Sylvain, et leur fit dans ce but de nombreux présents. Enfin, il parvint à la gloire éternelle enrichi des précieux dons de la grâce, en laissant après lui une réputation et une célébrité extraordinaires. Sa mort arriva sous le règne des empereurs Honorius et Théodose, et il fut enterré dans le cimetière de Sainte-Félicité, près de la voie Salaria, le huitième jour des calendes de novembre. Il ordonna en une seule fois, au mois de décembre, treize prêtres et trois diacres. Il sacra en divers lieux trente-six évêques. Il exerça le souverain Pontificat pendant cinq ans moins deux mois et trois jours. (*Mort vers l'an* 423.)

Oraison à saint Boniface I : Accordez à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Boniface, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

44. SAINT CÉLESTIN I, CONFESSEUR (7 *Avril*).

Célestin, né à Rome et fils de Priscus, succéda à Boace sans qu'il se manifestât aucune division dans le ple, comme cela était arrivé pour son prédécesseur, l fut sacré évêque de Rome. Ce vénérable pontife, reçut de Dieu des grâces abondantes et toutes parlières pour protéger et défendre l'Eglise catholi-, sachant très-bien que le repentir des hérétiques t le seul remède aux maux qu'ils avaient causés, et un nouvel examen de leurs erreurs n'aboutirait à , refusa d'entendre Célestin, le principal disciple Pélage, qui demandait qu'on discutât de nouveau loctrine, comme si elle n'avait pas encore été conmnée, et le fit chasser d'Italie. Il ne mit pas moins de à délivrer la grande Bretagne de la contagion des nes erreurs, et il en éloigna certains adversaires du me de la grâce, qui pourtant étaient des indigènes. fut dans ce but qu'il y envoya en qualité de légat t Germain, évêque d'Auxerre, qui sacra évêque cosse Palladius, diacre de l'Eglise romaine. Ce zélé teur ne se contenta pas de conserver dans cette île te la pureté de la foi catholique, mais il convertit me au Christianisme tous ceux qui vivaient encore s le joug de la barbarie. — Cependant Nestorius, que de Constantinople, cherchait à introduire au r de l'Eglise une nouvelle erreur : il publiait que us-Christ en naissant du sein de Marie n'était qu'un nme, et qu'il n'était pas encore Dieu, mais que la inité lui avait été conférée plus tard à cause de ses rites. *Célestin* s'éleva fortement et de toute son au-

torité contre cette impiété. Aussi, ayant donné ses pouvoirs à saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, il lui ordonna de condamner Nestorius, si au bout de dix jours il ne s'était pas rétracté. Mais Nestorius ayant obstinément refusé de le faire, et le trouble et les dissentions ne faisant qu'augmenter, Célestin fit convoquer un concile œcuménique à Ephèse, et il le présida en la personne de ses légats ; il recommandait à ces derniers, dans son commonitoire, de ne point discuter avec les évêques, mais de juger leurs opinions. Nestorius avec l'hérésie qui porte son nom, et un grand nombre de pélagiens qui soutenaient cette erreur, cousine de la leur, furent solennellement condamnés dans cette célèbre assemblée. — Célestin dévoila, dans des lettres qu'il écrivit à ce sujet, la superstition de certains prêtres qui exerçaient leur ministère dans l'Église, revêtus d'un manteau serré sur les reins par une ceinture, et rejetant l'ancien costume. Il recommanda de ne pas refuser la pénitence à ceux qui se trouvaient à l'article de la mort, et de ne pas élever à l'épiscopat des laïques ou des hommes qui auraient commis quelque crime. Il avertit les métropolitains de n'usurper en rien les droits de leurs collègues des autres provinces, et de ne pas donner aux étrangers la préférence sur les clercs qui avaient servi dans leur Eglise, lorsqu'il s'agirait d'élire des évêques. Il ordonna de chanter à deux chœurs alternativement les cent cinquante psaumes en entier, avant d'offrir le saint sacrifice. Il consacra la basilique Julia, fit décorer de peintures le cimetière qui lui est annexé, et offrit divers présents pour l'ornementation de cette église. Il fit, au mois de décembre, trois ordinations ; il éleva trente-deux clercs au sacer*doce et* douze au diaconat ; il sacra en divers lieux

quarante-six évêques. Enfin, il s'endormit dans le Seigneur, le huitième jour des ides d'avril, et fut enterré dans le cimetière de Priscille auprès de la voie Salaria, sous le règne de Théodose et de Valentinien. Il occupa la chaire de saint Pierre pendant huit ans, cinq mois et trois jours. (*Mort vers l'an* 432.)

Oraison à saint Célestin I : Accordez à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Célestin, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

45. SAINT SIXTE III, CONFESSEUR (28 *Mars*).

Sixte, troisième du nom, eut Rome pour patrie et Sixte pour père. Après la mort de Célestin, il fut fait évêque de l'Eglise romaine : sa promotion n'excita pas le moindre trouble, et eut au contraire l'approbation de toute la ville. Saint Augustin avait fait le plus grand éloge de Sixte, lorsque celui-ci était encore simple prêtre ; parce qu'il avait condamné le premier les pélagiens devant une immense assemblée, et qu'il les avait vivement combattus dans ses écrits. A peine eut-il entre ses mains le gouvernail du vaisseau de l'Eglise, qu'il fit copier le décret du concile tenu contre Nestorius, où le dogme des deux natures parfaitement distinctes en Jésus-Christ, ne formant pourtant que l'unique personne du Fils de Dieu, était confirmé; et il l'envoya à toutes les Eglises de l'Orient et de l'Occident. Il fit parvenir, à cette occasion, à Nestorius lui-

même et aux évêques d'Orient, des avis destinés à détruire l'erreur qu'ils avaient répandue. Entre autres, il écrivit à l'évêque d'Antioche : « Il n'est plus « permis de rien introduire de nouveau, parce qu'il « n'est pas convenable de rien ajouter à l'antiquité : « que la foi intelligente de nos pères ne soit plus « troublée par un mélange impur. » — Sixte, éclairé dans une vision, où l'apôtre saint Pierre et saint Apollinaire son disciple, et premier évêque de Ravenne, lui apparurent, sur le choix qu'il devait faire pour remplir le siége vacant de cette Eglise, sacra Pierre, qui était diacre d'Imola, et le donna pour premier pasteur aux habitants de Ravenne, qui n'en voulaient pas. Mais la haute sainteté de Pierre surnommé depuis Chrysologue, et sa science éminente ne tardèrent pas à le faire apprécier. — Sixte ayant refusé d'aliéner une terre qui appartenait à l'Eglise, et des revenus de laquelle il soulageait les indigents, Anicius Bassus, ancien consul, et Marinianus, qui était patrice, conçurent pour ce fait une haine profonde contre ce saint pontife, et publièrent contre lui une honteuse calomnie. Sixte voulut alors qu'un synode se réunît pour juger cette affaire; l'assemblée se réunit dans une salle de la basilique de Sainte-Hélène que l'on nomme *Sessorianum Atrium*; cinquante-six évêques s'y trouvaient avec tout le clergé et le sénat; l'empereur Valentinien lui-même y assista. Sixte fut déclaré innocent; Bassus et Marinianus, convaincus de calomnie, furent proscrits, et les biens de Bassus furent adjugés à l'Eglise. Au bout de trois mois ce dernier fut frappé de mort par la justice divine, et Sixte, rendant le bien pour le mal, embauma son corps de ses propres mains, et le plaça auprès de l'apôtre saint Pierre, dans le tombeau de ses ancêtres.

— Ce vénérable pontife fit de grandes choses à Rome : il enrichit les églises de vases d'or et d'argent, et leur accorda de nombreuses dotations. Il restaura la basilique de Sainte-Marie-Majeure et la décora de tableaux pieux et d'ornementations en or. Dans la basilique Constantinienne il fit faire au-dessus des fonts baptismaux des embellissements nouveaux : il y fit placer des architraves en marbre et des colonnes de porphyre que Constantin avait laissées de côté après les avoir fait apporter. Ce fut encore à sa prière que l'empereur Valentinien rétablit dans cette basilique les lambris d'argent que les barbares en avaient enlevés. Ce prince régnait encore avec Théodose, lorsque Sixte paya sa dette à l'humanité et alla se reposer dans le Seigneur. Il fut enterré sur la voie Tiburtine, dans la crypte où repose le corps de saint Laurent martyr, et on le plaça auprès de lui. Il ordonna en une seule fois, et au mois de décembre, vingt-huit prêtres et douze diacres; et sacra cinquante-deux évêques en divers lieux. Il gouverna l'Eglise pendant sept ans et onze mois. (*Mort vers l'an* 440.)

Oraison à saint Sixte III : Accordez à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Sixte, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

46. SAINT LÉON I DIT LE GRAND, CONFESSEUR (11 *Avril*).

Léon I, Etrusque d'origine, gouverna l'Eglise à l'époque où Attila, roi des Huns, surnommé le *Fléau de Dieu*, envahit l'Italie et détruisit la ville d'Aquilée par le fer et le feu, après un siége de trois ans. De là il se mit en marche vers Rome, et il se disposait à fondre sur elle avec fureur, lorsque étant déjà prêt à traverser le Mincio avec ses troupes, à l'endroit où le Pô vient s'y jeter, Léon, profondément touché des maux dont l'Italie était menacée, alla au-devant de lui, et lui parla avec une éloquence toute divine : Attila en fut si vivement frappé, qu'il se décida à retourner sur ses pas. Les siens lui ayant demandé comment il se faisait que, contre son habitude, il se soumît avec tant d'humilité au pontife romain, il répondit qu'il avait vu à côté de Léon, pendant qu'il lui parlait, un autre personnage revêtu d'ornements sacerdotaux, qui l'avait effrayé en brandissant une épée, et en le menaçant de lui donner la mort s'il n'obéissait à l'injonction du pontife. Il prit alors le parti de retourner en Pannonie. Léon revint à Rome et y fut reçu avec une joie difficile à décrire. Mais, peu de temps après, Genseric se jeta sur cette malheureuse ville et s'en empara. Ce fut encore l'éloquence énergique de ce grand pontife et la haute opinion que ce prince barbare avait de sa sainteté, qui sauvèrent Rome une fois de plus de l'incendie, de l'opprobre et du carnage. — L'Eglise, quoique si cruellement éprouvée, avait pourtant encore de terribles combats à soutenir contre les hérésies, et surtout contre celles des nestoriens et des eutychéens.

Ce fut pour les dissiper et pour affermir la foi catholique, que Léon convoqua le concile de Chalcédoine. Six cent trente évêques s'y réunirent, et Eutychès, Dioscorus, et Nestorius pour la seconde fois, y furent condamnés. Les décrets de ce concile furent confirmés par le saint pontife. — Après avoir heureusement terminé toutes ses affaires, Léon s'occupa de restaurer et de bâtir des églises. Il obtint de Demetria, femme d'une haute piété, qu'elle fît élever, dans une de ses propriétés auprès de la voie Latine, à trois milles de Rome, une église en l'honneur de saint Etienne : il en fit construire une autre lui-même près de la voie Appienne, sous l'invocation de saint Corneille. Il rétablit ensuite plusieurs autres églises qui tombaient en ruines, et les enrichit de vases sacrés. Il fit faire des voûtes aux basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Paul et à celle qui porte le nom de Constantinienne. Il fit bâtir un monastère auprès de la basilique de Saint-Pierre. Il établit pour les tombeaux des saints apôtres des gardiens auxquels il donna le nom de camériers. Il ordonna que, dans le canon de la messe, on introduisît ces mots : *saint sacrifice*, *hostie immaculée*. Il voulut qu'on ne donnât le voile bénit des vierges qu'à celles dont la virginité aurait été mise à l'épreuve par quarante ans d'une vie pure et sans reproche. Après avoir fait de si grandes choses, et bien d'autres encore, après avoir composé un grand nombre d'ouvrages dans lesquels la sainteté de la doctrine le dispute à l'élégance du style, il s'endormit dans le Seigneur, le troisième jour des ides d'avril. Il exerça le souverain Pontificat pendant vingt ans, dix mois et vingt-huit jours. (*Mort vers l'an* 461.)

Oraison à saint Léon I : Nous vous supplions, Seigneur, d'exaucer les prières que nous vous adressons en célébrant la fête de saint Léon, votre confesseur et votre pontife, et de daigner nous accorder le pardon de nos péchés par les mérites et par l'intercession de celui qui vous a si fidèlement servi. Par N.-S. J.-C.

---

47. SAINT HILAIRE, CONFESSEUR (10 *Septembre*).

Hilaire, Sarde de naissance et fils de Crispinus, fut élu souverain Pontife de l'Eglise romaine après la mort de saint Léon. Il n'était encore que simple diacre lorsque ce dernier l'envoya comme légat au concile d'Ephèse. Dioscore, évêque d'Alexandrie, ayant exercé à cette occasion toutes sortes de violences et commis toutes sortes d'indignités à Ephèse, Hilaire lui échappa par une protection spéciale de la divine Providence, et revint, par des chemins presque impraticables et à travers mille dangers, auprès de saint Léon. A peine fut-il monté sur le siége de saint Pierre, qu'il n'eut rien de plus à cœur que de confirmer, par un nouveau décret, tout ce qui avait été fait contre les hérétiques; il écrivit donc une épître encyclique pour condamner encore Nestorius et Eutychès, et pour confirmer les trois principaux conciles tenus à ce sujet. Ce fut à son instigation que Victorin, né en Aquitaine, composa, après des recherches faites avec le plus grand soin, les tables qui fixent le temps de Pâques pour chaque année. Scrupuleux observateur de la discipline ecclésiastique, il défendit de consacrer aucun évêque sans le consentement du métropolitain; il défendit aussi

que les évêques quittassent leur Eglise pour être transférés à une autre, et il enjoignit de respecter les limites anciennes des territoires assignés à chaque Eglise. Il établit Léontius, évêque d'Arles, son vicaire dans les Gaules, et lui confia le soin d'en réunir chaque année les évêques. Il prohiba d'aliéner, avant d'avoir exposé au concile les raisons de cette aliénation, les terres qui n'étaient pas improductives, et qui pouvaient encore subvenir aux besoins des nécessiteux. Il fit aussi, dans le synode qu'il réunit à Sainte-Marie-Majeure, plusieurs lois marquées au sceau de la sainteté. Il reprit sévèrement l'empereur Anthémius de ce que Philothé, disciple du philosophe Macédo, profitait de l'intimité dans laquelle il vivait avec lui, pour introduire dans la ville de Rome des conciliabules de diverses sectes, et décida ce prince à ne pas permettre que de semblables impiétés se renouvelassent publiquement et en quelque sorte sous les yeux de l'apôtre saint Pierre; l'empereur alla même jusqu'à lui promettre avec serment qu'il y mettrait sérieusement obstacle. Il fit élever dans le baptistère de la basilique Constantinienne quatre chapelles : une à la sainte Croix, une autre à saint Jean-Baptiste, une troisième à saint Jean l'Evangéliste et une dernière à saint Etienne; il y réunit encore deux bibliothèques. Il construisit un monastère à Saint-Laurent hors les murs, et un autre dans l'intérieur de la ville. Il décora aussi diverses églises d'ornements d'or et d'argent enrichis de pierres précieuses. Afin d'entretenir l'union et la bonne harmonie parmi les prêtres du Seigneur, il s'efforça de leur inspirer de s'oublier eux-mêmes, pour ne chercher que la gloire de Jésus-Christ. Enfin, après avoir brisé les liens du corps, son âme s'envola dans les cieux pour y

régner avec Notre-Seigneur, le quatrième jour des ides de septembre, sous le règne des empereurs Léon et Anthémius. Son corps fut enterré dans la crypte de Saint-Laurent, auprès du corps de saint Sixte. Il ordonna au mois de décembre en une seule fois vingt-cinq prêtres et six diacres; et il sacra vingt-deux évêques en plusieurs lieux. Il occupa le Siége apostolique pendant six ans, neuf mois et vingt-huit jours. (*Mort vers l'an* 467.)

Oraison à saint Hilaire : Nous vous supplions, Seigneur, d'exaucer les prières que nous vous adressons à l'occasion de la fête de saint Hilaire, votre confesseur et votre pontife, et de daigner nous accorder le pardon de nos péchés par les mérites et par l'intercession de celui qui vous a si fidèlement servi. Par .-S. J.-C.

---

48. SAINT SIMPLICE, CONFESSEUR (2 *Mars*).

Simplicius, de Tibur, avait pour père Castorius. Il succéda immédiatement à saint Hilaire dans le gouvernement de l'Eglise romaine. Il s'acquitta avec une profonde sagesse de ses sublimes fonctions, d'autant plus difficiles à remplir à cette époque, que la foi catholique était en grande partie ébranlée dans le monde chrétien par l'influence des princes qui étaient presque tous infectés d'hérésie. Il résista avec une admirable fermeté à l'empereur Léon qui demandait à ce que l'on ratifiât les priviléges accordés par les évêques du concile de Chalcédoine à l'Eglise de Constantinople, et il envoya pour cela un légat dans cette

ville. Il travailla avec la même sollicitude pastorale à faire envoyer en exil Elurus qui avait usurpé le siége de l'Eglise d'Alexandrie, et, qui pendant son séjour à Constantinople, faisait, sans que personne s'y opposât, tous ses efforts pour propager l'hérésie, et pour réunir un nouveau concile avec l'aide de l'empereur Zénon; il parvint ainsi à sauver l'intégrité de la foi dans l'Eglise d'Alexandrie. Il repoussa avec une courageuse énergie d'autres hérétiques qui lui livrèrent un combat acharné pour obtenir de convoquer un nouveau synode, et il déclara qu'il ne fallait pas réunir des conciles sans avoir des raisons graves, comme serait l'apparition d'une nouvelle doctrine qui menacerait la foi; ou bien un dogme sur l'interprétation duquel on aurait élevé un sens équivoque. — Il condamna de nouveau Pierre Moggus, qui était un autre usurpateur du siége d'Alexandrie, et il parvint à le faire chasser de cette ville, parce qu'il craignait qu'il ne pervertît ceux dont la foi n'était pas fort affermie, et qu'il ne les entraînât dans son déplorable parti. Il accorda par ses légats, selon l'ancien usage, le pardon que lui demandait Timothée Solofaciolus, évêque légitime de cette même église d'Alexandrie, qui, dans le trouble occasionné par une grande crainte, avait nommé Dioscore au saint autel. Il ratifia l'éléction de l'évêque d'Antioche, qui avait été faite à Constantinople par opposition au concile de Nicée, afin d'éviter de nouvelles séditions; mais à la condition que désormais l'élection du pontife d'Antioche serait faite selon les anciennes règles prescrites par les Pères, et que le synode des évêques de la province serait chargé de choisir l'élu. Il ordonna que les offrandes faites à l'église *seraient partagées* de la manière suivante : Le-

vêque en aurait le quart, le clergé un autre quart, et le reste serait employé pour l'entretien de l'église, pour les étrangers et pour les pauvres. Il établit son vicaire apostolique en Espagne Zénon, qui était évêque de cette contrée, pour qu'il veillât à l'observation fidèle des décrets du saint Siége, et à la garde de la doctrine des Pères. Il arrêta qu'il y aurait à Rome des prêtres semainiers pour donner le baptême et pour administrer le sacrement de pénitence : il en mit à Saint-Paul pour desservir la première région, à Saint-Laurent pour la troisième, et à Saint-Pierre pour la septième. Il consacra plusieurs basiliques : celle de Saint-Etienne au mont Célius; celle de Saint-André près de Sainte-Marie; une autre encore de Saint-Etienne près de Saint-Laurent; et enfin, celle de Sainte-Bibiane martyre, dans la ville, près du palais de Lucinius; il enrichit aussi plusieurs églises de vases d'or et d'argent. Il rendit son âme au Seigneur sous le règne de l'empereur Zénon, Odoacre étant roi d'Italie. Il fit trois ordinations au mois de décembre, dans lesquelles il éleva cinquante-huit lévites au sacerdoce et onze au diaconat; il sacra en divers lieux trente-six évêques. Il gouverna l'Eglise pendant quinze ans, cinq mois et dix jours. (*Mort vers l'an* 483.)

Oraison à saint Simplice : Daignez accorder à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Simplice, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

49. SAINT FÉLIX III, CONFESSEUR (25 *Février*).

Félix III, né à Rome de la noble famille des Anicia, fut le quatrième aïeul de saint Grégoire le Grand, et il monta sur le Siége apostolique après le pape saint Simplice. Seul, avec une remarquable force de caractère, il refusa de rester en communion avec l'empereur Zénon, malgré l'approbation donnée par certains patriarches aux démarches conciliatrices de ce prince envers les Hérules ariens, qui tenaient Rome dans une espèce d'esclavage. Il réprima sévèrement l'audace de ce même empereur qui avait promulgué un décret touchant les matières de la foi. Il dépossèda Pierre Foullon du patriarcat d'Antioche. Il manda à Rome Acacius, évêque de Constantinople, pour qu'il eût à répondre devant le saint Siége des reproches qu'on lui adressait, et il lança contre lui une sentence d'excommunication. — Il statua que les églises ne seraient consacrées que par des évêques; et il défendit sous les peines les plus sévères de rebaptiser ceux qui avaient déjà reçu le baptême une fois. Il fit construire la basilique de Saint-Agapit. Ce fut pendant la troisième année de son Pontificat que l'apôtre saint Barnabé, qui était enterré dans l'île de Chypre, portant sur sa poitrine l'évangile de saint Matthieu, apparut à Anthemius, évêque de Salamine : après trois semblables apparitions on découvrit le corps du saint apôtre avec l'évangile dont nous venons de parler. Il fit deux ordinations au mois de décembre, dans lesquelles il éleva vingt-neuf lévites au sacerdoce et cinq au diaconat; il sacra trente évêques en divers lieux. Il quitta la terre

pour s'envoler aux cieux, le cinquième jour des calendes de mars. (*Mort vers l'an* 492.)

Oraison à saint Félix III : Daignez, ô Dieu tout-puissant, accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Félix, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

50. SAINT GÉLASE I, CONFESSEUR (29 *Novembre*).

Gélase, Africain d'origine, eut pour père Valérius, et remplaça Félix III sur la chaire de saint Pierre. Il exerça les fonctions du souverain Pontificat pendant quatre ans, huit mois et dix-huit jours. Il ordonna en deux fois trente-deux prêtres, deux diacres; et sacra en divers lieux soixante-sept évêques. C'était un homme d'un zèle extraordinaire pour la propagation et pour la conservation de la foi; d'une érudition rare en littérature et surtout en Ecriture sainte; rien n'égalait en outre son énergie et son courage, soit pour défendre les droits de l'Eglise et du Siége apostolique; soit pour abattre l'insolence des hérétiques et des schismatiques. Grâce à ses soins, le clergé devint beaucoup plus nombreux, et l'Eglise entière fit d'immenses progrès. Il lui fallut pour y parvenir une prudence et une habileté consommées; car, à cette époque, l'empereur Anastase était hérétique, et Théodoric était arien, et tous deux étaient complétement maîtres dans les deux empires. Il sauva Rome d'une famine imminente, en l'approvisionnant avec abondance. Les spectacles qui

avaient été établis en l'honneur du dieu Pan et beaucoup d'autres divertissements payens continuaient à avoir lieu de son temps, malgré les édits multipliés que les empereurs avaient portés contre l'idolâtrie, et malgré tous les efforts que les Pontifes romains avaient faits jusqu'alors pour l'extirper. Gélase parvint à les abolir complétement, quoique le sénateur Andromaque et plusieurs autres citoyens romains s'y opposassent formellement. Il entreprit beaucoup d'autres choses pour la dignité et la discipline de l'Eglise: il rendit plusieurs décrets à cet effet, et composa sur cette matière plusieurs écrits. Il condamna les défenseurs d'Acacius et entre autres Euphémius de Constantinople; il contint dans le devoir et y ramena plusieurs esprits égarés, par des lettres pleines d'énergie et de savoir. Il brisa les efforts des pélagiens, des manichéens et des autres hérétiques, et fit livrer leurs livres aux flammes. Outre des décrétales et des hymnes pour les églises, il composa encore d'admirables opuscules contre Nestorius, Arius, Pélage et Eutychès. Mais ce qui mérite encore plus d'être rapporté, c'est que, dans un synode tenu à Rome et auquel assistaient soixante-et-dix évêques, il fit un décret dans lequel il sépara les livres canoniques de ceux qui ne l'étaient pas, et dans lequel il distingua les livres approuvés de ceux qui étaient apocryphes. Enfin, après avoir accompli beaucoup de travaux pour le gouvernement de l'Eglise universelle, ce saint et savant Pontife s'endormit dans le Seigneur, le onzième jour des calendes de décembre de l'année 496 de Jésus-Christ, et fut enterré dans le Vatican. (*Mort vers l'an* 496.)

Oraison à saint Gélase I : Daignez accorder à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Gélase, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

(1) 51. SAINT SYMMAQUE, CONFESSEUR (19 *Juillet*).

Symmaque, né en Sardaigne, était fils de Fortunat; il n'était que diacre lorsqu'il fut élu, dans la basilique Constantinienne, par le plus grand nombre des membres du clergé et par ceux qui en occupaient les charges les plus importantes, à la place d'Anastase, quatre jours après la mort de ce dernier. Cependant quelques suffrages des électeurs lui avaient été enlevés, à l'instigation de Festus, ancien consul et sénateur distingué, et on les avait portés sur l'archiprêtre Laurent, qui avait été aussi élu de son côté. Cette double élection donna naissance à un schisme déplorable, qui serait devenu un redoutable fléau pour la chrétienté, sans la rare prudence de Symmaque, et sans les exemples admirables de modestie chrétienne qu'il donna en cette occasion. Il parvint à éteindre cet incendie naissant en réunissant à Rome quatre synodes, dont les décrets l'affermirent d'autant mieux sur la chaire de Pierre,

(1) Le Martyrologe et le Propre du clergé romain ne parlent pas de saint Anastase II qui succéda au pape Gélase I, et qui mourut deux ans après, c'est-à-dire en 498. Ce pape écrivit à l'empereur grec Anastase I en faveur de la religion, et à Clovis pour le féliciter de sa conversion. Les différentes chronologies le font figurer au nombre des saints pontifes.

que le roi Théodoric employa son autorité pour les faire exécuter, et qu'Ennodius l'y défendit avec une éloquence et un talent admirables. Dans les synodes dont nous venons de parler, et dans plusieurs autres tenus plus tard, on établit des règles qu'il approuva ou qu'il donna lui-même pour l'élection du Pontife romain et des autres évêques, afin d'écarter les honteuses intrigues de l'ambition. On y abrogea aussi la loi impie et inique que le roi Odoacre s'était permis de publier relativement à la discipline ecclésiastique, et surtout concernant l'aliénation des biens de l'Eglise. Les synodes d'Orléans, d'Agde et plusieurs autres, furent réunis pendant son Pontificat et sous ses auspices : on y dressa un grand nombre de canons de la plus haute importance pour la dignité de l'Eglise et pour la direction spirituelle des fidèles. Ce saint Pontife écrivit enfin différentes lettres dans lesquelles son zèle pour la propagation et la conservation de la foi et son infatigable sollicitude pastorale brillent d'un admirable éclat. — Il donna de ses deniers une somme considérable d'argent pour la rançon des prisonniers détenus en Ligurie, et il envoyait toutes les années aux évêques africains, qui avaient été relégués en Sardaigne, en haine de la foi, des aliments et des vêtements; il leur fit tenir aussi, pour les consoler, de saintes reliques qu'ils avaient demandées, et une lettre qu'il leur fit écrire par l'éloquent Ennodius. Il est on ne peut plus étonnant que ce saint Pape ait pu, sous le règne d'un roi barbare et arien, qui tenait Rome dans une espèce de captivité, réunir assez d'or et assez d'argent, soit pour construire entièrement de nouvelles basiliques, soit pour restaurer les anciennes, et pour les orner avec une magnificence royale.

Enfin, l'an de Jésus-Christ 514, le quatrième jour des calendes d'août, après avoir occupé le saint Siége pendant quinze ans et huit mois, il mourut saintement et fut enterré au Vatican. (*Mort vers l'an* 514.)

Oraison à saint Symmaque : Daignez accorder à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Symmaque, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

52. SAINT HORMISDAS, CONFESSEUR (6 *ou* 14 *Août*).

Hormisdas, originaire de Campanie, était fils de Juste, né lui-même à Frusino. Déjà diacre de la sainte Eglise romaine, il fut élevé à l'unanimité à la chaire de saint Pierre, sept jours après la mort de Symmaque. Il gouverna le troupeau de Jésus-Christ avec tant de zèle, et remplit si admirablement ses éminentes fonctions, qu'on ne tarda pas à reconnaître que son élection avait été inspirée par une providence particulière de Dieu, et par ses adorables conseils. L'Eglise avait en effet besoin, à cette époque, d'un homme tel que lui, qui entreprît avec courage les choses les plus difficiles, et qui les conduisît rapidement à bonne fin. Lorsqu'il arriva au souverain Pontificat, il trouva presque tout le monde chrétien gémissant sous le joug de rois barbares et hérétiques, et la sainte Eglise en proie aux divisions de partis. Mais, au bout de huit ans, cet homme tout rempli de l'esprit de Dieu, à force

de soins assidus et de travaux heureusement dirigés, parvint à faire rentrer dans l'unité les églises d'Orient, qui en étaient séparées par un schisme honteux depuis près de quatre-vingts ans, et qui signèrent la profession de foi que le saint Pontife leur avait envoyée par ses légats. Il obtint aussi la délivrance des évêques d'Afrique que les Vandales avaient relégués en Sardaigne; et grâce à ses efforts, le roi des Laziens (peuple de la Colchide) ainsi que ses sujets embrassèrent la foi de Jésus-Christ. Enfin, Clovis, roi des Francs, qui s'était converti à la foi chrétienne, envoya une ambassade solennelle au Siége apostolique, et fit offrir à Hormisdas une couronne d'or ornée de pierres précieuses, comme un monument de sa foi et de son éternelle obéissance. — Il détruisit le manichéisme, et en fit brûler les livres devant les portes de la basilique Constantinienne. Il écrivit un grand nombre de lettres adressées à différents personnages répandus sur tous les points de l'univers chrétien. On y voit éclater d'une manière frappante le zèle ardent qui le dévorait pour la propagation de l'Evangile, la science profonde qu'il avait des saintes Lettres jointe à un style clair et élégant, l'habileté exceptionnelle qu'il possédait dans la manière de traiter les affaires, surtout dans ses rapports avec les rois et avec les grands, et toutes les autres qualités qui distinguent les hommes d'élite. Sa pieuse libéralité envers les pauvres et les édifices sacrés, alla jusqu'à la profusion. Enfin, après être arrivé au terme de ses vœux, chargé d'années et de mérites, couvert de la gloire de ses œuvres devant Dieu et devant les hommes, et après un Pontificat de neuf années, il alla dans la céleste patrie recueillir la récompense de ses nombreux travaux, l'an du Seigneur

523. Ses dépouilles mortelles furent déposées au Vatican. (*Mort vers l'an* 523.)

Oraison à saint Hormisdas : O Dieu tout-puissant, daignez accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Hormisdas, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

53. SAINT JEAN I, MARTYR (27 *Mai*).

Jean était Etrusque et eut pour père Constantin. Il fut élu, du consentement unanime du clergé, à la place d'Hormisdas qui venait de mourir : avant son élection, il était prêtre du titre de Pammachius. Il gouverna l'Eglise sous le règne de Justin l'Ancien, et il se rendit à Constantinople auprès de lui, pour implorer son secours contre le roi Théodoric, qui était hérétique et qui ravageait l'Italie. Dieu daigna rendre ce voyage célèbre par le don des miracles qu'il accorda à son serviteur. Un personnage distingué de Corinthe lui avait prêté pour voyager un cheval très-doux dont se servait sa femme ; mais dès que ce cheval eut été renvoyé à son maître, il devint tellement indompté, que, dès que sa maîtresse le montait, il frémissait et tout son corps s'agitait au point de la jeter par terre ; comme s'il eût été indigné de porter une femme, depuis que le vicaire de Jésus-Christ avait reposé sur son dos. Aussi, en fit-on cadeau au pontife. Mais, le plus grand miracle qu'il fit fut celui qu'il opéra à Constantinople [illegible] la porte d'Or : il y rendit la vue à un

aveugle, en présence de tout le peuple qui était accouru sur les pas de l'empereur au-devant du saint pontife pour lui faire honneur. A la vue de ce prodige l'empereur ne put s'empêcher de se prosterner à ses pieds, en signe de vénération. Après avoir terminé ses affaires avec l'empereur, il retourna en Italie, et écrivit aussitôt une lettre à tous les évêques de ce pays, leur ordonnant de consacrer pour l'usage du culte catholique toutes les églises des ariens, ajoutant : « Car « nous-mêmes, lorsque nous avons été à Constanti- « nople, soit pour les affaires de la religion catholi- « que, soit pour celles qui concernaient le roi Théo- « doric, nous avons consacré pour l'usage du culte « catholique toutes les églises ariennes que nous « avons pu trouver dans ces parages. » Théodoric, furieux de cet acte d'autorité, attira par ruse le saint pontife à Ravenne, et le jeta dans un cachot obscur et malsain où il le fit mourir de faim. Jean avait occupé la chaire de saint Pierre pendant deux ans, neuf mois et quatorze jours, et il avait sacré durant son Pontificat quinze évêques. Théodoric mourut peu de temps après : saint Grégoire écrit qu'un ermite vit ce roi impie plongé dans le feu des volcans de Lipari, et ayant à sa droite et à sa gauche le pape Jean et le patrice Symmaque qu'il avait également fait périr ; comme si les victimes de sa colère avaient été à sa mort les juges qui avaient prononcé sa condamnation. Le corps de Jean fut apporté de Ravenne à Rome, et enterré dans la basilique de Saint-Pierre. (*Mort vers l'an* 526.)

Oraison à saint Jean I : O Dieu, qui daignez remplir nos cœurs d'une sainte joie par la célébration annuelle de la fête de *saint Jean, votre* martyr et votre pontife, veuillez nous accor-

der la grâce de ressentir en nous l'efficacité de la protection de celui dont nous honorons la naissance spirituelle dans le ciel. Par N.-S. J.-C.

---

54. SAINT FÉLIX IV, CONFESSEUR
(30 *Janvier*).

Félix IV, Samnite de naissance et fils de Castor, avait été prévenu de grâces abondantes. Son humble piété et son admirable simplicité l'avaient élevé au-dessus de tous ses collègues, et lui méritèrent l'insigne dignité de l'épiscopat de l'Église romaine. Il succéda au saint pape Jean I, que Théodoric, roi d'Italie et arien, avait fait mourir en prison. A cette époque, Athalaric, successeur de Théodoric, quoique arien aussi, fit néanmoins, par respect pour le Siége apostolique, et par déférence pour les vœux pressants que lui avait fait parvenir le clergé romain, un décret par lequel, selon la teneur de l'ancienne coutume, il ordonna que les clercs de Rome ne seraient plus cités devant les tribunaux séculiers, si quelqu'un avait à s'en plaindre; mais que l'affaire serait portée devant le saint Père. Que s'il arrivait qu'on déclinât cette juridiction par mépris pour ce Siége si grand et si respectable, celui qui se rendrait coupable de cette injure serait condamné à payer une amende de dix livres d'or, dont l'emploi serait confié aux mains du souverain Pontife. — Félix condamna l'audace impie de ceux qui, après avoir reçu la consécration sacerdotale, rentraient dans la vie séculière et en reprenaient les mœurs. Il fit bâtir à Rome la basilique des saints Côme et Damien à l'endroit que l'on nomme la voie

Sacrée, près du temple de la ville de Rome, et il reconstruisit vers la voie Salaria la basilique du martyr saint Saturnin qui avait été détruite par un incendie. Il augmenta les ressources du Siége apostolique, pour pouvoir donner davantage aux pauvres, qu'il se plaisait à entourer de toute sorte de consolations. Enfin, il échangea cette vie de misères contre la vie de la bienheureuse éternité, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre, le quatrième jour des ides d'octobre, sous le règne de l'empereur Justinien, et sous celui d'Athalaric, roi d'Italie. Il fit deux ordinations: l'une au mois de février, et l'autre au mois de mars; et éleva cinquante-cinq lévites au sacerdoce et quatre au diaconat; il sacra en divers lieux vingt-neuf évêques. Il exerça le souverain Pontificat pendant quatre ans, deux mois et dix-huit jours. (*Mort vers l'an* 530.)

Oraison à saint Félix IV : Nous vous supplions, Seigneur, d'exaucer les prières que nous vous adressons à l'occasion de la fête de saint Félix, votre confesseur et votre pontife, et de nous accorder le pardon de tous nos péchés, en vue des mérites de celui qui vous a si fidèlement servi. Par N.-S. J.-C.

---

55. SAINT AGAPET I, CONFESSEUR (20 *Septembre*).

Jean II étant mort, Agapet, né à Rome et fils de Gordien, archidiacre de l'église de Rome, fut élevé au Siége de saint Pierre par le suffrage unanime du clergé et aux applaudissements de tous les gens de bien. Il dut cet honneur à sa science éminente et à la sainteté de sa vie. Aussi, s'acquitta-t-il des devoirs de sa sublime

dignité, comme s'il y avait été appelé par Dieu lui-même et non par les hommes. Les anciens Pères l'ont honoré des noms les plus flatteurs : ils l'ont appelé le héraut de la justice, la trompette de l'Évangile, le sanctuaire de la catholicité, un homme des plus distingués par sa haute piété et par ses miracles. C'est ainsi que Dieu voulut glorifier dès cette terre ses vertus héroïques et la sainteté de sa vie apostolique. Il existe encore quelques décrétales de ce saint Pontife qui sont un véritable arsenal des dogmes de la foi catholique, où l'on trouve la forme et les règles de la discipline ecclésiastique ; où les sacrés canons et les anciennes traditions sont conservés dans toute leur pureté, et où l'on voit enfin avec quelle admirable sollicitude il accomplissait tous et chacun des devoirs de sa charge pastorale. Il se rendit à Constantinople, avec des intentions bien différentes de celles que les hommes lui prêtaient. Il ne s'y décida que par l'inspiration de Dieu, et pour accomplir la volonté divine : il voulait déposer lui-même Antime, patriarche hérétique de Constantinople, que l'impératrice Théodora avait placé sur ce siége par intrusion au moyen de coupables intrigues; il voulait le condamner et mettre Menna à sa place. Il voulait encore chasser des siéges d'Alexandrie et d'Antioche les évêques hérétiques qui les occupaient et les remplacer par des pasteurs catholiques. Mais ce saint homme n'avait pas encore occupé le Pontificat pendant deux ans, qu'il s'endormit dans le Seigneur à Constantinople, sans avoir laissé à désirer autre chose si ce n'est qu'il eût vécu plus longtemps. Il mourut l'an de Jésus-Christ 536 : son corps fut transporté à Rome, et enterré au Vatican. (*Mort vers l'an* 536.)

Oraison à saint Agapet I : Daignez, ô Dieu tout-puissant, accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Agapet, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

56. SAINT SILVERIUS, MARTYR (20 *Juin*).

Silverius, né en Campanie, succéda aussitôt à saint Agapet : sa science profonde et son éminente sainteté éclatèrent surtout dans le zèle ardent avec lequel il poursuivit les hérétiques ; son courage et sa grandeur d'âme se révélèrent dans la constance avec laquelle il défendit les jugements portés par son prédécesseur. En effet, malgré les instances répétées de l'impératrice Théodora, il refusa toujours de replacer sur le siége de Constantinople l'évêque Anthime, qui était eutychéen, et qu'Agapet avait déposé. Aussi, Théodora, irritée de ses refus, ordonna à Bélisaire d'envoyer Silverius en exil ; ce qui fut exécuté. On le relégua dans l'une des îles Pontia. Il écrivit de sa retraite à l'évêque Amator : « Je soutiens mon existence avec le pain des « tribulations et avec l'eau des privations de toute es- « pèce, mais je n'ai point abandonné pour cela et je « n'abandonne pas les devoirs de ma charge. » Il en donna en effet la preuve. Il réunit, dans le lieu de son exil, un concile composé d'un grand nombre d'évêques, et il y décida plusieurs questions importantes relatives à l'intégrité de la foi et au rétablissement de la discipline ecclésiastique. Mais bientôt, accablé par les souffrances et par la misère, il s'endormit dans le Seigneur

le douzième jour des calendes de juillet. Un grand nombre de miracles s'opérèrent à son tombeau. Il gouverna l'Eglise pendant plus de trois ans, et ordonna au mois de décembre treize prêtres et cinq diacres ; il sacra dix-neuf évêques en divers lieux. (*Mort vers l'an* 540.)

Oraison à saint Silverius : Daignez, ô Dieu tout-puissant, jeter un regard de compassion sur notre faiblesse, et que l'intercession glorieuse de saint Silverius, votre martyr et votre pontife, vienne nous aider à porter le poids accablant de notre propre misère. Par N.-S. J.-C.

---

57. SAINT GRÉGOIRE I DIT LE GRAND, CONFESSEUR (12 *Mars*).

Grégoire le Grand était Romain et fils du sénateur Gordien. Dans sa jeunesse il s'appliqua à l'étude de la philosophie. Après la mort de son père, il exerça les fonctions de préteur. Il fit construire six monastères en Sicile et un septième à Rome dans sa propre maison, près de la basilique des saints Jean et Paul. Il donna à ce dernier le nom de Saint-André. Il fit l'apprentissage de la vie religieuse sous la direction d'Hilarion et de Maximien qui furent ses maîtres ; plus tard, il devint abbé de ce monastère. On ne tarda pas à l'élever à la dignité de cardinal-diacre, et le pape Pélage l'envoya en qualité de légat à Constantinople auprès de l'empereur Tibère Constantin. Ce fut devant ce prince qu'il réfuta d'une manière si victorieuse le patriarche Eutychès, qui s'était élevé contre le dogme de la résurrection des corps, que l'empereur jeta lui-

même au feu le livre de cet hérésiarque. Aussi, Eutychès étant tombé malade, peu de temps après, et se voyant aux portes du tombeau, s'écriait-il devant un grand nombre de témoins, en tenant entre ses doigts la peau de son autre main : « Je confesse que nous ressusciterons tous dans cette chair. » De retour à Rome, la peste ayant enlevé le pape Pélage, il fut élu souverain Pontife à l'unanimité. Il refusa cet honneur, aussi longtemps qu'il le put. Il se cacha en effet dans une grotte sous un costume étranger; mais il y fut découvert à la faveur d'une colonne de feu qui révéla le lieu de sa retraite, et il fut conduit à Saint-Pierre où on le consacra. Une fois élevé au Pontificat, sa science et sa sainteté furent telles, que ses successeurs purent trouver en lui un modèle accompli. Il recevait tous les jours à sa table de pauvres étrangers; et il arriva qu'une fois un ange, et une autre fois le Seigneur des anges se mêlèrent aux pauvres voyageurs, en en revêtant toutes les apparences, pour prendre part à l'accueil si charitable qu'il leur faisait. Il nourrissait avec une incroyable bonté les pauvres de la ville et ceux du dehors dont il avait la liste. Il raffermit la foi catholique ébranlée en plusieurs pays : il détruisit en Afrique l'hérésie des donatistes et celle des ariens en Espagne ; il chassa les Agnoëtes d'Alexandrie ; il refusa le pallium à Syagrius, évêque d'Autun, jusqu'à ce qu'il eût expulsé des Gaules les néophytes hérétiques; il obligea les Goths à abandonner l'hérésie d'Arius. Il envoya dans la grande Bretagne des hommes instruits et d'une éminente sainteté, entre autres Augustin et plusieurs autres religieux, et parvint à convertir à la foi de Jésus-Christ l'île tout entière, ce qui l'a fait appeler par le vénérable Bède l'apôtre de l'Angleterre.

Il abattit l'insolence et l'audace de Jean, patriarche de Constantinople, qui s'arrogeait le titre d'évêque de l'Eglise universelle. Il détourna l'empereur Maurice de défendre à ceux qui avaient été soldats d'embrasser la vie religieuse. — Il enrichit l'Eglise d'institutions et de lois inspirées par une haute sainteté. Il réunit un concile à Saint-Pierre où il fit un grand nombre de décrets. Il établit qu'on répéterait neuf fois le *Kyrie eleison* à la messe, qu'on dirait l'*Alleluia* pendant toute l'année, excepté du dimanche de la Septuagésime à Pâques ; qu'on ajouterait au Canon ces mots : *Et de nous faire jouir de votre paix pendant notre vie.* Il enrichit les Litanies, les Stations et l'Office divin récité par les prêtres, de plusieurs additions importantes. Il ordonna d'avoir pour les quatre conciles de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse et de Chalcédoine, le même respect que pour les quatre Evangiles. Il accorda aux évêques de Sicile, qui étaient tenus selon un ancien usage d'aller à Rome tous les trois ans, de ne s'y rendre désormais que tous les cinq ans. Il composa un grand nombre d'ouvrages, et le diacre Pierre affirme qu'il avait vu plusieurs fois le Saint-Esprit se reposer sur sa tête sous la forme d'une colombe, pendant qu'il les dictait. Il est vraiment étonnant qu'avec une santé si délicate, et qu'étant constamment valétudinaire, il ait pu néanmoins parler et écrire autant qu'il l'a fait, entreprendre et accomplir tant de grandes œuvres, et faire d'aussi nombreux décrets. Enfin, après avoir opéré un grand nombre de miracles, il fut appelé à la céleste béatitude. Il avait exercé le souverain Pontificat pendant treize ans, six mois et dix jours. Il mourut le quatrième jour des ides de mars. Les Grecs eux-mêmes l'honorent très d'une profonde vénération pour la

sagesse et la sainteté de ce grand Pontife, en célèbrent solennellement la fête. Son corps est enterré dans la basilique de Saint-Pierre, près de la sacristie. (*Mort vers l'an* 604.)

Oraison à saint Grégoire le Grand : O Dieu, qui avez récompensé l'âme de votre serviteur saint Grégoire, en l'admettant dans le séjour du bonheur éternel, daignez accorder à ses prières les secours dont nous avons besoin pour ne pas succomber sous le fardeau accablant de nos péchés. Par N.-S. J.-C.

---

58. SAINT BONIFACE IV, CONFESSEUR (29 *Mai*).

Bonifaee, quatrième du nom, fils de Jean, et né à Valérie des Marses (dans le Latium), était moine de Saint-Sébastien et cardinal-prêtre lorsqu'il fut élevé à la dignité pontificale, sous l'empereur Phocas. Il fut consacré un dimanche, le cinquième jour des calendes de septembre, l'an du Seigneur 607. Il occupa le saint Siége pendant six ans, huit mois et treize jours. Il fit deux ordinations au mois de décembre, dans lesquelles il éleva huit lévites au diaconat et sacra vingt-cinq évêques. Aussitôt qu'il fut assis sur la chaire de saint Pierre, il convertit sa maison paternelle en un monastère, il donna ses biens pour l'entretien des religieux qui vinrent l'occuper. Mais, pour s'attacher ces moines plus étroitement par un bienfait infiniment plus grand, il réunit les évêques d'Italie en synode, et restaura par de saintes lois la discipline religieuse, qui tombait dans le relâchement. Mellitus, évêque de Londres, qui était venu à Rome pour consulter le vicaire de Jésus-

Christ sur les affaires d'Angleterre, assista à ce synode, et rapporta dans la grande Bretagne les décrets qui y avaient été faits, avec des lettres de Boniface. Ce saint Pontife obtint de l'empereur Phocas un magnifique temple qui avait servi à Rome au culte des idoles, le Panthéon. Il le consacra au culte chrétien et le dédia à la sainte Vierge, mère de Dieu, ainsi qu'aux saints Martyrs. Pour rendre ce sanctuaire plus saint et plus vénérable encore, il y fit apporter une quantité incalculable de reliques sacrées, qu'il avait ordonné d'extraire de diverses catacombes, et les plaça sous le maître-autel. Enfin, il s'endormit dans le Seigneur, plein de vertus et de mérites sous le règne d'Héraclius, le huitième jour des calendes de juin, et fut enterré au Vatican. (*Mort vers l'an* 614.)

Oraison à saint Boniface IV: Daignez, ô Dieu tout-puissant, accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Boniface, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

89. SAINT ADÉODAT, CONFESSEUR (14 *Novembre*).

Boniface IV étant mort, et le Siége apostolique étant resté vacant pendant cinq mois et douze jours, Adéodat, qui était infiniment recommandable par ses vertus et par sa sainteté, né à Rome et fils d'Etienne, fut élu souverain Pontife à l'unanimité, quoiqu'il ne fût encore que sous-diacre. Ce fut la première fois qu'un sous-[illegible] immédiatement au souverain Pontificat.

et il n'y en avait pas encore eu d'exemple. Mais, sans parler des autres raisons qui décidèrent son élection, son éminente piété qui brillait d'un éclat merveilleux au milieu de tant de ténèbres, le désignait incontestablement à cette sublime dignité. Il commença l'exercice de ses fonctions en s'occupant d'abord de la maison de Dieu. Il prit en effet un soin tout particulier du clergé : il le trouva très-peu nombreux, et tout dispersé ; il augmenta considérablement le nombre des clercs, leur rendit leurs anciennes positions, et les dota d'une quantité considérable de bénéfices. Mais il est infiniment regrettable que les œuvres d'un si grand Pontife soient restées ensevelies dans une profonde obscurité, soit parce qu'il ne s'est trouvé personne qui nous en ait conservé le souvenir par écrit, soit que les injures du temps en aient effacé les traces ; il faut néanmoins qu'il ait fait de grandes choses pour que l'Eglise l'ait placé depuis les temps les plus reculés au nombre des saints, et pour qu'elle en célèbre solennellement la fête toutes les années. Voici pourtant un fait remarquable qui n'est pas tombé dans l'oubli : il y avait eu à Rome des tremblements de terre épouvantables, à la suite desquels se déclara une épidémie désastreuse d'éléphantiasis. Le saint Pontife gémissait sur le terrible fléau qui désolait sa ville, et il allait visiter lui-même les malades. Un jour qu'il en voyait un, et que sa foi lui montrait dans ce pauvre lépreux la personne même de Jésus-Christ souffrant, il jeta avec une grande bonté ses bras à son cou, et l'embrassa, et aussitôt le malade fut guéri, ainsi que le rapportent d'anciens monuments conservés dans les archives de l'Eglise. On possède un fragment d'une lettre qu'il avait écrite, où l'on trouve un décret très-bien conçu

sur la parenté spirituelle. Après avoir occupé pendant trois ans le Siége de saint Pierre, il mourut l'an de Jésus-Christ 617, et fut enterré au Vatican. (*Mort vers l'an* 617.)

Oraison à saint Adéodat : Daignez accorder à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Adéodat, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

60. SAINT MARTIN I, MARTYR (12 *Novembre*).

Martin naquit à Tuder, en Ombrie. Dès le commencement de son Pontificat, il envoya des lettres et des légats à Paul, patriarche d'Alexandrie, pour l'arracher à l'hérésie et le faire renter dans le sein de la vérité et de la foi catholique. Mais ce misérable, grâce à l'appui de l'empereur Constant, qui était aussi hérétique, en vint à un tel degré d'égarement, qu'il exila les légats du Siége apostolique en diverses îles. Le saint Pontife, indigné de cette conduite impie, réunit à Rome un concile de cent cinq évêques, et condamna Paul. A cette nouvelle, Constant envoya en Italie l'exarque Olympius avec ordre d'ôter la vie au pape Martin, ou de le lui amener. Olympius s'étant donc rendu à Rome, chargea un licteur d'assassiner le saint Pontife pendant qu'il célébrerait la messe dans la basilique de Sainte-Marie à la Crèche. Mais le licteur fut frappé tout à coup de cécité au moment où il allait accomplir son crime. *Cependant*, à dater de cette époque, toutes sortes de

malheurs fondirent sur Constant, sans que pour cela il en devînt meilleur. Aussi, envoya-t-il à Rome Théodore Calliope pour se saisir de Martin. En effet, le saint Pontife, ayant été pris par ruse, fut conduit à Constantinople et exilé dans la Chersonèse, où il mourut de misère et de faim pour la foi catholique, la veille des ides de novembre, après avoir opéré plusieurs miracles. Son corps fut plus tard transporté à Rome, et enterré dans l'église qui était dédiée aux saints Sylvestre et Martin. Il gouverna l'Eglise pendant six ans, un mois et vingt-six jours. Il fit deux ordinations au mois de décembre, dans lesquelles il éleva onze lévites au sacerdoce et cinq au diaconat; il consacra trente-trois évêques en divers lieux. (*Mort vers l'an* 653.)

Oraison à saint Martin I : O Dieu, qui daignez remplir nos cœurs d'une sainte joie par la célébration annuelle de la fête de saint Martin, votre martyr et votre pontife, veuillez nous accorder la grâce de ressentir en nous l'efficacité de la protection de celui dont nous honorons la naissance spirituelle dans le ciel. Par N.-S. J.-C.

---

61. SAINT EUGÈNE I, CONFESSEUR (2 *Juin*).

Saint Martin I, ayant été relégué dans la Chersonèse, d'après l'ordre qu'en avait donné l'empereur hérétique Constant, et sur les instances de l'exarque Théodore, Eugène, qui était Romain et qui s'était consacré dès son enfance au service de Dieu dans la cléricature, fut chargé de remplir les fonctions du saint Pontife pendant son absence, pour ne pas laisser en-

tièrement l'Eglise sans quelqu'un qui en administrât les affaires. Mais il ne se servit de cette autorité qui lui était confiée, qu'avec beaucoup de modération et de modestie, sachant très-bien que tant que Martin vivait il ne pouvait être lui-même le Pontife légitime, mais seulement en quelque sorte son lieutenant.—Toutefois, dès que Martin, martyr de Jésus-Christ, épuisé par la misère et par la faim, eut passé à une vie meilleure, Eugène, du consentement du clergé, monta sur la chaire de saint Pierre, et fut proclamé le légitime successeur du saint Pontife qui venait de donner sa vie pour la défense de la foi. A peine fut-il revêtu de la dignité la plus éminente du ministère apostolique, qu'il se montra digne des fonctions suprêmes qui lui avaient été confiées, et au niveau des besoins des fidèles et des soins que demandait le salut des âmes dont il était chargé. Il était doux, plein de bonté et de mansuétude, et par-dessus tout d'une sainteté de vie extraordinaire. Il eut un soin tout particulier du clergé, qu'il aima toujours avec une tendresse vraiment paternelle, et qu'il combla de bienfaits. Sa libéralité pour les pauvres était admirable : pendant sa vie et même après sa mort, il versa dans leur sein les revenus de l'Eglise, avec une générosité incomparable; car il était convaincu que les richesses de l'Eglise ne peuvent être employées à un plus noble usage, et qu'elles ne passent pas des mains des indigents dans le trésor de l'éternité, sans qu'on n'en retire avec une incroyable usure un prodigieux profit spirituel. Au bout de deux ans et environ neuf mois de Pontificat, il mourut saintement, l'an 655 de Jésus-Christ, et son corps fut déposé dans la basilique de Saint-Pierre. (*Mort vers l'an* 655.)

Oraison à saint Eugène I : Daignez, ô Dieu tout-puissant, accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Eugène, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

62. SAINT VITALIEN, CONFESSEUR (27 *Janvier*).

Vitalien était né à Signia (ville des Volsques, aujourd'hui Segni), et originaire de la Campanie; son père se nommait Anastase. Deux mois après la mort d'Eugène I, il fut élu à sa place, aux applaudissements les plus honorables de toute la population. C'était un homme fort attaché à la discipline et à la régularité ecclésiastiques. Il les avait reçues dans toute leur vigueur de son prédécesseur, et il s'appliqua à les laisser à son successeur dans cet heureux état. Il fit toujours tout ce qui dépendait de lui pour leur conserver leur éclat. Il n'épargna ni efforts, ni travail pour ramener à l'unité l'Eglise d'Orient, que le schisme séparait déjà depuis longtemps de l'Eglise romaine, ainsi que l'empereur Constant, fils d'Héraclius, qui soutenait les monothélites. Ce fut avec le même zèle et dans le même but, qu'il écrivit à Pierre, patriarche de Constantinople, pour l'exhorter à rendre la paix à l'Eglise et à embrasser la foi catholique. Il écrivit encore différentes lettres en faveur des saints canons et de la propagation de la foi; sa sollicitude pastorale, à cet égard surtout, ne s'exerça pas sans succès. Il releva en effet en Angleterre la Religion, qui menaçait de périr: et comme il n'y avait dans ce pays qu'un bien petit nom-

bre de ministres sacrés, il y envoya le grand Théodore de Tarse en Cilicie, et l'abbé Adrien : le premier pour être primat de l'Eglise d'Angleterre, le second pour restaurer la discipline monastique. Enfin, après avoir donné d'admirables et d'éclatants exemples de la plus haute piété et du zèle le plus ardent, pendant quatorze ans et cinq mois qu'il passa sur la chaire de saint Pierre, il quitta cette vie pour aller se reposer dans le sein de Dieu, l'an de Jésus-Christ 669, et fut enterré au Vatican. (*Mort vers l'an* 669.)

Oraison à saint Vitalien : Daignez accorder à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Vitalien, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N. S. J.-C.

63. SAINT AGATHON, CONFESSEUR (14 *Février*).

Agathon, né en Sicile, était un moine d'une instruction profonde et d'une haute sainteté, lorsqu'il fut élu souverain Pontife, l'an de Jésus-Christ 678. C'était un homme d'une grande bonté, d'une candeur d'âme ravissante, d'une douceur et d'une affabilité exquises ; il aimait tout le monde, et tout le monde le chérissait. La nature et la grâce l'avaient si bien doué, qu'il semblait créé et né pour être revêtu de cette sublime dignité. Il reçut les lettres que Constantin Pogonat avait envoyées à son prédécesseur Domnus, pour l'engager à convoquer un *concile* œcuménique, dans le but de faire cesser le

schisme qui affligeait l'Eglise depuis si longtemps, et afin de définir les points de la foi controversés qui mettaient l'Orient tout en feu, et qui désolaient ces contrées. Agathon commença par faire réunir des synodes provinciaux pour y discuter les erreurs des monothélites, et pour les condamner. Ensuite, il envoya à Constantinople ses légats et ceux du concile romain; puis il écrivit à l'empereur deux lettres dans lesquelles le monothélisme était réfuté solidement après une longue et savante discussion. Il condamnait ceux qui en avaient été les principaux sectateurs : Sergius, Cyrus, Paul, Pyrrhus, Pierre et plusieurs autres, déclarant de la manière la plus positive que tous leurs prédécesseurs avaient été purs de toute erreur. Ce fut donc par l'autorité d'Agathon que fut réuni le sixième concile général dans lequel on condamna cette hérésie et ceux qui la professaient. Enfin, après avoir occupé le Siége de saint Pierre pendant trois ans et environ cinq mois, il mourut saintement dans le Seigneur, et fut enterré dans la basilique du prince des Apôtres. (*Mort vers l'an* 682.)

Oraison à saint Agathon : Daignez, ô Dieu tout-puissant, accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Agathon, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

64. SAINT LÉON II, CONFESSEUR (28 *Juin*).

Léon II, souverain Pontife, né en Sicile, était très versé dans les lettres divines et humaines ; il savait parfaitement le grec et le latin et connaissait très-bien la musique : aussi, retoucha-t-il lui-même le chant sacré des hymnes et des psaumes, de manière à en perfectionner l'harmonie. Il approuva les actes du sixième concile général, qui s'était tenu à Constantinople, sous la présidence des légats du Siége apostolique, en présence de l'empereur Constantin, et où s'étaient trouvés réunis deux Patriarches, celui de Constantinople et celui d'Antioche, et cent soixante-dix évêques. Il traduisit ces actes en latin. Dans ce concile, Cyrus, Sergius et Pyrrhus furent condamnés comme enseignant qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule volonté et une seule opération. Il brisa l'orgueil des évêques de Ravenne, qui, forts de l'appui que leur prêtait la puissance des exarques, ne se soumettaient pas au Siége apostolique. Ce fut dans ce but qu'il décida que l'élection faite par le clergé de Ravenne serait regardée comme non-avenue, tant qu'elle n'aurait pas été confirmée par le Pontife romain. — Il fut véritablement le père des pauvres ; ce n'est pas seulement avec de l'argent, mais aussi par ses œuvres, par ses travaux et par ses conseils, qu'il soulageait l'indigence et la solitude des veuves et des orphelins. Tandis qu'il exhortait chacun à mener une vie fervente et sainte, encore moins par ses paroles que par ses exemples, il s'endormit dans le Seigneur le dixième mois et le dix-septième jour de *son* Pontificat, et il fut enterré dans la basilique de

Saint-Pierre, le quatrième jour des calendes de juillet. Il ne fit qu'une seule ordination dans laquelle il éleva neuf lévites au sacerdoce et trois au diaconat; il sacra vingt-trois évêques en divers lieux. (*Mort vers l'an* 683.)

Oraison à saint Léon II : O Dieu, qui avez daigné mettre Léon, votre pontife, au nombre des saints, accordez-nous, nous vous en supplions, d'imiter les exemples de celui dont nous célébrons la fête. Par N.-S. J.-C.

---

65. SAINT BENOIT II, CONFESSEUR (7 *Mai*).

Benoît, deuxième du nom, né à Rome, eut Jean pour père. Il fut élevé à la dignité suprême du Siége apostolique après la mort de Léon II, l'an de Jésus-Christ 684, et il tint le gouvernail de l'Eglise pendant environ neuf mois. Il était digne assurément de le tenir plus longtemps, car dès son enfance il s'était consacré au service des autels, et il s'était appliqué avec soin à l'étude des saintes lettres et à chanter les psaumes. Ce n'était pas seulement parce que c'était son nom, mais encore à cause des bénédictions de la grâce que le Ciel répandait sur lui et à cause de la sainteté de sa vie, qu'il devait être appelé *Benoît*. Il était plein de mansuétude, de douceur et d'humilité, d'une patience à toute épreuve, et d'une charité sans borne pour les pauvres auxquels il distribuait avec une sorte de profusion les revenus de l'Eglise. Il s'occupa beaucoup aussi de restaurer et d'orner *la basilique du* prince des Apôtres, et d'autres

églises de Rome : il y employa même des sommes considérables. Il brûlait toujours d'un zèle incomparable pour la conservation et la propagation de la foi. Il travailla avec beaucoup d'ardeur à ramener à la vérité Macaire, patriarche d'Antioche, qui avait été déposé de son siége parce qu'il était hérétique. Il écrivit aussi aux évêques d'Espagne, pour qu'ils exposassent plus nettement et d'une manière plus complète ce qu'ils avaient déjà écrit sur la volonté de Dieu, et sur les trois substances de Jésus-Christ. L'empereur Constantin avait pour lui tant d'amour et de considération, qu'il lui offrit les cheveux de ses enfants, comme marque de son profond respect. Enfin, il mourut saintement, et fut enterré au Vatican. (*Mort vers l'an* 684.)

Oraison à saint Benoît II : Daignez accorder à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Benoît, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

66. SAINT SERGIUS I, CONFESSEUR (9 *Septembre*).

Sergius, originaire d'Antioche, fils de Tibérius, naquit à Palerme en Sicile. Il fut élevé sur la chaire de saint Pierre par la volonté de Dieu et par le suffrage unanime de tout le clergé, dans le sacré palais de Latran, après la mort du pape Conon, l'an de Jésus-Christ 687. A peine était-il revêtu du souverain Pontificat, qu'il étouffa à son berceau le schisme indigne excité par l'avarice de l'exarque de l'empe-

reur et par l'ambition de l'archidiacre Pascal. Il vint à Rome sous le Pontificat d'Adéodat, qui le reçut au nombre des clercs de l'Eglise romaine, et Léon II l'ordonna prêtre du titre de Sainte-Suzanne. Il s'acquitta de ses fonctions avec le plus grand zèle. Il refusa d'admettre les canons que les Grecs avaient frauduleusement ajoutés au sixième concile général, et il les rejeta toujours avec fermeté comme apocryphes, malgré les instances de l'empereur et le danger que pouvait courir sa vie. Il découvrit une portion considérable de la croix de Notre-Seigneur, par une révélation particulière de Dieu, et la plaça dans la basilique Constantinienne, pour l'offrir aux adorations du peuple. Ce fut aussi d'après une inspiration divine qu'il retira le corps de saint Léon du recoin obscur où on l'avait placé, et qu'il l'exposa à la vénération des fidèles dans un lieu orné avec soin. Enfin, il combla de présents la basilique du Vatican, témoignage solennel de son amour pour le prince des Apôtres. — Il envoya en Germanie Kilianus et ses compagnons, qui plus tard souffrirent le martyre; Willebrordus (Villebrod) et Suvibertus (Suitbert) avec leurs compagnons partirent sur son ordre pour la Frise et pour les pays circonvoisins, où ils convertirent à la foi de Jésus-Christ un nombre considérable de payens. Il accueillit à Rome Coadualus (Cedualla), roi des Bretons, qui s'y était rendu, et le régénéra dans les eaux du baptême. Il sacra Damien évêque de Ravenne, et Berectualdus évêque des peuples de la Bretagne. Il statua que l'on ajouterait à la liturgie sacrée de la sainte Messe le pieux verset : *Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.* Enfin, il mourut saintement plein de mérites, après avoir occupé le saint Siège

pendant treize ans et huit mois. Il fut enterré dans le Vatican. (*Mort vers l'an* 701.)

Oraison à saint Sergius I : Daignez, ô Dieu tout-puissant, accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Sergius, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

67. SAINT GRÉGOIRE II, CONFESSEUR (13 *Février*).

Grégoire, Romain par sa naissance, et fils de Marcel, fut élevé au souverain Pontificat de l'Eglise catholique, l'an de Jésus-Christ 714, par les vœux unanimes du clergé et du peuple. Dès son enfance, il s'était consacré au culte divin dans le patriarcat de Latran, sous les yeux et sous la direction de saint Sergius. Il avait d'abord rempli les fonctions de sous-diacre, ensuite celles de sacristain. Bientôt on lui confia le soin de la Bibliothèque ; et il fut élevé à l'ordre du diaconat ; il accompagna ensuite le saint pape Constantin à Constantinople. Là, l'empereur le consulta sur plusieurs questions, et comme il était fort instruit dans les saintes Lettres et un intrépide défenseur de l'Eglise, il satisfit le prince par des réponses en harmonie avec l'orthodoxie la plus pure. — Il répara une partie des murs de Rome, pour la mettre à l'abri des excursions des Lombards. Il restaura quelques basiliques dégradées par les injures du temps. Il repeupla les monastères de la ville, qui étaient devenus presque déserts, et rétablit la discipline monastique qui s'était relâchée.

Il alla même jusqu'à convertir sa maison paternelle, après la mort de sa mère Honesta, en un monastère qu'il dota d'un grand nombre de terres. Il envoya en Germanie Corbinianus et Boniface, qui étaient des hommes remplis de l'esprit apostolique, pour y prêcher l'Evangile de Jésus-Christ aux payens; et comme ils firent de nombreuses conversions, il leur en témoigna sa satisfaction en les élévant à l'épiscopat. Afin d'accomplir fidèlement tous ses devoirs de pasteur des âmes, il donna d'excellentes règles pour le maintien de la discipline ecclésiastique et pour la direction des consciences. Il réunit à Rome deux conciles, l'un contre les mariages illicites, l'autre contre les iconoclastes. Il s'efforça d'arracher à l'hérésie Léon l'Isaurien qui détruisait les images, soit par différentes lettres qui lui écrivit, soit en lui rendant toute sorte de services; quoique ce prince arrivé au comble de la scélératesse, après avoir cherché en vain à le corrompre par l'appât de l'or et des présents, eût essayé d'attenter à la vie de ce saint Pontife jusqu'à six fois. Luitprand et l'exarque étaient sur le point de fondre sur la ville de Rome pour la détruire, lorsque Grégoire se précipita à leur rencontre, sous la protection de Dieu, vers les prés de Néron, et parvint à toucher si profondément le cœur du roi par ses pieux discours, que celui-ci, déposant les armes, vint offrir au prince des Apôtres son épée et sa couronne. Cependant l'empereur Léon se préparait à son tour à attaquer Rome et la menaçait d'une ruine complète. Grégoire alors lança contre lui un terrible anathème, et forma une alliance défensive avec les Francs, ce qui détourna ce prince de mettre à exécution ses impies projets. Enfin, après avoir accompli des travaux qui le mettent au rang de ses prédéces-

seurs les plus illustres, il mourut dans le Seigneur, la sixième année de son Pontificat, et fut enterré dans la basilique Vaticane. (*Mort vers l'an* 720.)

Oraison à saint Grégoire II : Daignez accorder à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Grégoire, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

68. SAINT GRÉGOIRE III, CONFESSEUR (28 *Novembre*).

Grégoire, troisième du nom, né en Syrie, fils de Jean, fut donné pour successeur à Grégoire II, qui était mort. Le clergé et le peuple l'élurent d'un commun accord, et, on peut le dire, par une inspiration divine; car personne n'était plus digne que lui de cette haute dignité. Il monta sur la chaire de saint Pierre l'an de Jésus-Christ 731. C'était un homme d'une instruction et d'une vertu remarquables; il possédait parfaitement les langues grecque et latine, il avait une facilité prodigieuse d'élocution, et il était doué d'une mémoire si heureuse, qu'il savait par cœur tout le psautier. Il était tel, enfin, que les personnes les plus recommandables n'hésitaient pas à le mettre sur le même rang que son prédécesseur Grégoire II. — Il fut un défenseur intrépide de la foi catholique. Il chercha par des avis charitables et paternels à ramener dans la voie de la vérité l'empereur Léon l'Isaurien, qui était iconoclaste. Mais comme tous *ses efforts* devenaient inutiles, il convoqua à Rome un

concile, composé de quatre-vingt-quinze évêques, où il confirma par un décret apostolique le culte des saintes images, et où il frappa d'anathème les iconoclastes. Léon, ayant appris ce qui s'était passé, s'emporta plus fort que jamais, et envoya contre Rome une flotte nombreuse et une puissante armée ; mais Dieu se chargea de venger le saint Pontife; il fit éclater dans la mer Adriatique une épouvantable tempête qui ensevelit honteusement dans ses flots la flotte et l'armée. — Il eut aussi beaucoup à souffrir de Luitprand, roi des Lombards, qui tint longtemps Rome assiégée et qui détruisit d'une main sacrilége la basilique de Saint-Pierre. Dans cette extrémité, le saint Pontife envoya, comme son prédécesseur, des légats et des présents à Charles Martel. — Il fortifia les murs de la ville de Rome, il répandit d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres, il éleva de nouvelles basiliques, il restaura et orna les anciennes, la basilique Vaticane surtout : il fit faire dans celle-ci une chapelle enrichie d'or, d'argent, de pierreries et de toute espèce d'ornements précieux, où il plaça les reliques des saints apôtres et de plusieurs martyrs, qu'il avait fait rechercher et recueillir dans tout le monde chrétien, pour les offrir à la vénération des fidèles, au moment précisément où les iconoclastes les foulaient aux pieds avec une fureur diabolique. Il rétablit un grand nombre de monastères, et leur donna de saintes règles. Il inaugura pour les prêtres et pour les moines la psalmodie à deux chœurs, pendant la nuit comme pendant le jour. Enfin, accablé par ses travaux, mais riche de vertus et de mérites, il alla se reposer dans le sein de Dieu, dans la onzième année de son Pontificat, le quatrième jour des calendes de décembre, et fut enterré dans la

chapelle du Vatican, qu'il avait fait construire et dont nous avons parlé. (*Mort vers l'an* 742.)

Oraison à saint Grégoire III : Daignez, ô Dieu tout-puissant, accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Grégoire, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

69. SAINT ZACHARIE, CONFESSEUR (15 *Mars*).

Zacharie, Grec de nation, eut pour père Polychronius ; il fut élevé à la chaire de saint Pierre après que Grégoire III eut fermé les yeux à la lumière de ce monde. C'était un homme d'un caractère très-doux et d'une affabilité extraordinaire : il aimait beaucoup le clergé et le peuple romains ; il ne punissait qu'à la dernière extrémité, tandis qu'il était toujours enclin à la miséricorde et à la clémence : il ne rendait jamais le mal pour le mal, mais il triomphait du mal par ses bienfaits, au point que dès le début de son Pontificat il combla d'honneurs et de récompenses ceux qui avaient été ses rivaux et ses ennemis. A peine était-il monté sur le siége de Pierre, que, pour rendre à l'Italie la paix qui lui était ravie par les continuelles excursions des Lombards, il envoya des légats au roi Luitprand, qui résidait à Intéramne (*Terni en Ombrie*), et alla le voir lui-même : il réussit tellement par l'éloquence de ses paroles et par la sainteté de sa vie, à désarmer le roi, que celui-ci lui rendit toutes les villes et tout *le pays* qu'il avait enlevés au patrimoine de l'Eglise.

Plus tard, le saint Pontife alla trouver Luitprand à Pavie et exigea de lui qu'il cessât d'opprimer les habitants de Ravenne. Il se transporta aussi auprès de Rachis, qui assiégeait et serrait de près la ville de Pérouse ; la majesté de ses discours fit une impression si profonde sur ce prince, que, non content de mettre fin à toute hostilité, il échangea encore son manteau de général et sa dignité royale contre le froc et la vie religieuse. Sur la demande que lui en firent les Francs, et par son autorité apostolique, il ôta la couronne de ce royaume à Childéric, homme stupide et lâche, pour la mettre sur la tête de Pépin, qui était d'une piété et d'une bravoure reconnues. Il réunit plusieurs synodes et plusieurs conciles pour la restauration de la discipline ecclésiastique. A Rome, il répara ou enrichit les édifices sacrés. Il fit refaire toutes les images des saints que le temps avait abîmées. Il rétablit presque entièrement le patriarcat (1) de Latran, qu'il avait trouvé dans un état de pauvreté extrême ; et il distribua à plusieurs églises un grand nombre de reliques qu'il y avait découvertes. Il assigna des revenus pour l'entretien des pauvres. Il construisit la bibliothèque de Saint-Pierre ; il bâtit la basilique de Saint-George en Vélabre, et l'oratoire de Sainte-Cécile sur la voie Tiburtine. Il entoura le clergé de son amour le plus tendre, et il n'y eut pas un prêtre ni un diacre, qui n'eût quelque part à ses largesses. Il traduisit en grec les livres des Dialogues de saint Grégoire. Enfin, après avoir accompli avec autant de piété que de succès des travaux de toute espèce pour l'utilité de l'Eglise, il alla recevoir dans le ciel la couronne de gloire que lui

(1) Palais de *Latran*, près de l'église de ce nom.

avait méritée son éminente sainteté. (*Mort vers l'an* 752.)

Oraison à saint Zacharie : Daignez, ô Dieu tout-puissant, accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Zacharie, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

70. SAINT PAUL I, CONFESSEUR (3 *Juillet*).

Paul, premier du nom, né à Rome et fils de Constantin, succéda à son propre frère Etienne III, après sa mort, l'an de Jésus-Christ 757 : ce fut la première fois que l'on vit la chaire de saint Pierre occupée successivement par les deux frères. Mais l'éminente vertu de Paul lui donnait toute espèce de droit à cette dignité. Il avait été élevé dès ses plus tendres années avec son frère dans le patriarcat de Latran par Grégoire II, qui les avait formés à toutes les vertus chrétiennes, et leur avait donné une instruction peu commune dans les sciences ecclésiastiques. Le clergé, dans ces temps de perturbation générale, ne pouvait trouver personne plus digne que Paul de succéder à son frère, qui avait été lui-même si recommandable par sa haute piété. Il exhorta à plusieurs reprises Constantin Copronyme, soit par les lettres qu'il lui écrivit de sa propre main, soit par ses légats, à embrasser une doctrine plus orthodoxe; *mais* ce prince hérétique et endurci refusa de prêter l'oreille à la voix de ce tendre pasteur, et il ne cessa

de persécuter les catholiques et surtout les moines. Aussi, la plupart de ces derniers se retirèrent-ils en Italie, pour échapper aux vexations de ce tyran; Paul les accueillit avec bonté, et leur donna des églises et des monastères pourvus de revenus convenables; il les autorisa même à y exercer leurs saintes fonctions en faisant usage de la langue grecque, et en suivant le rit de leur pays. — On conserve encore un grand nombre de lettres qu'il a écrites à Pépin, roi des Francs, dans lesquelles il remercie ce prince de tout qu'il a bien voulu faire en faveur de l'Eglise, en prenant la défense de celle-ci contre les attaques continuelles des Lombards. Il lui donne de magnifiques éloges, et l'exhorte à lui continuer toujours son appui. Comme les cimetières, qui étaient hors les murs de Rome, avaient été saccagés par les Lombards, il en retira un grand nombre de corps saints, de peur qu'ils ne devinssent la proie sacrilége des barbares; il en plaça une grande partie dans le monastère qu'il avait fait construire lui-même dans sa maison paternelle et qu'il avait richement doté. Au reste, tout ce qui lui restait d'argent, après avoir satisfait aux dépenses nécessaires pour le gouvernement de l'Eglise, était employé par lui à l'entretien des pauvres, des malades et des veuves; à adoucir la position des prisonniers et à acquitter les dettes de ceux qui étaient poursuivis pour les payer. Enfin, déjà mûr pour le ciel, il mourut saintement, au commencement de la onzième année de son Pontificat, et fut enterré au Vatican. (*Mort vers l'an* 768.)

Oraison à saint Paul I : Daignez accorder à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en

l'honneur de saint Paul, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre saint. Par N.-S. J.-C.

---

71. SAINT LÉON III, CONFESSEUR (12 *Juin*).

Léon III était né à Rome, et avait pour père Azuppius. Il avait été formé dès son enfance à la discipline ecclésiastique dans le patriarcat de Latran. D'abord, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, il était devenu cardinal prêtre, lorsque enfin il fut élevé à la dignité de souverain Pontife par les vœux les plus unanimes, le jour même de la mort du pape Adrien I, et l'an de Jésus-Christ 795. Il occupa le siége de saint Pierre vingt ans, cinq mois et dix-sept jours. Il se montra, pendant son Pontificat, tel qu'il avait été avant son élection : c'est-à-dire, toujours plein de piété et de douceur; d'une religion profonde pour Dieu et d'une tendre charité pour le prochain; prudent dans les affaires; le père des malades et des pauvres; courageux défenseur de l'Eglise, et rempli d'un saint zèle pour le culte divin; il entreprit les plus grandes choses, et supporta avec une admirable patience les épreuves les plus dures, pour la gloire de Jésus-Christ et de son Eglise. Des hommes impies allèrent une fois jusqu'à lui arracher les yeux et à le laisser à demi-mort et couvert de blessures; mais, le lendemain, par un insigne miracle, on le trouva en pleine santé, et il obtint la grâce des malheureux qui avaient porté sur lui leurs mains parri-

cides. Il déféra à Charlemagne, roi des Francs, le sceptre de l'empire romain. Il fit bâtir pour les pèlerins un asile d'une majestueuse grandeur. Il donna son patrimoine aux pauvres, et leur assura encore d'autres revenus. Il fit construire dans le patriarcat de Latran la plus grande salle qui existât de son temps, et il combla l'Eglise de ce nom et d'autres basiliques et édifices sacrés de Rome de tant de richesses, que la chose est à peine croyable. Il couronna enfin, par une sainte mort, une vie pleine de mérites, la veille des ides de juin, l'an de Jésus-Christ 816. On plaça son corps dans le Vatican. (*Mort vers l'an* 816.)

Oraison à saint Léon III : Daignez, ô Dieu tout-puissant, accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Léon, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

72. SAINT PASCAL I, CONFESSEUR (14 *Mai*).

Pascal I fut élevé au souverain Siége apostolique, malgré lui et malgré ses résistances, deux jours à peine après la mort d'Etienne V, son prédécesseur, par les vœux unanimes du clergé, l'an de Notre-Seigneur Jésus-Christ 817. C'était un homme d'une instruction universelle, mais très-savant surtout dans les sciences sacrées; il était d'une sainteté éminente, d'une rare éloquence, d'une piété si tendre envers Dieu, et d'une charité si grande pour le prochain, *que son* visage s'éclairait d'une sainte joie

toutes les fois qu'il distribuait aux pauvres les biens matériels de ce monde; tandis qu'il employait les veilles, la prière et le jeûne à acquérir les biens spirituels de la vie future. Dès son enfance il avait été élevé dans le patriarcat de l'Eglise de Latran, sous les yeux des souverains Pontifes. Il fit de si grands progrès dans toutes les vertus, dans les lettres et dans la discipline ecclésiastique, qu'après avoir reçu les ordres sacrés, Léon III le mit à la tête du monastère de Saint-Etienne. Là, il devint un modèle pour les religieux à la tête desquels il avait été placé; il recevait les pèlerins qui venaient en foule visiter les tombeaux des apôtres avec une bonté incomparable, leur fournissait tout ce qui leur était nécessaire; et, à l'exemple du Sauveur, il leur rendait les services les plus abjects. Ces preuves non équivoques de piété et de charité le firent donc juger comme l'homme le plus digne de présider aux destinées du troupeau de Jésus-Christ, et à celles de l'Eglise tout entière. Il ne lui manquait rien de ce qui est nécessaire pour gouverner parfaitement la barque de Pierre. Il sut conserver dans toute son intégrité, en Occident, la discipline de l'Eglise, qui y était alors florissante. Quant à l'Eglise d'Orient, que l'empereur et le patriarche tenaient dans un état continuel d'agitation par la propagation de l'hérésie des iconoclastes, il la consola au moyen de ses lettres et des légats qu'il lui envoya. Il donna aussi aux Grecs qui se réfugiaient à Rome le monastère de Sainte-Praxède qu'il avait fait bâtir, et le dota de riches revenus. Il transporta dans la ville un grand nombre de corps saints, qu'il retira des cimetières à l'exemple de Paul I, et d'après les révélations de sainte *Cécile* qui lui indiquait le lieu où on les avait placés.

Il fit construire de nouvelles églises, et il restaura et orna avec une grande magnificencc les anciennes. Il augmenta les biens assignés aux hôpitaux et aux monastères de religieuses. Enfin, après avoir éteint un incendie par un miracle éclatant, il alla se reposer dans le sein de Dieu, la huitième année de son Pontificat, et il fut enterré dans la basilique Vaticane. (*Mort vers l'an* 824.)

Oraison à saint Pascal I : Daignez accorder à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Pascal, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

73. SAINT LÉON IV, CONFESSEUR (17 *Juillet*).

Léon IV naquit à Rome, et eut pour père Rudulphus. Il fut d'abord religieux de l'ordre de Saint-Benoît, ensuite cardinal, et enfin, le jour même de la mort de Sergius, on le conduisit malgré lui au patriarcat de Latran, où il fut élu à l'unanimité souverain Pontife. Sa sainteté, son innocence, sa piété, sa bonté, sa libéralité, sa prudence, sa science, surtout dans les saintes Lettres, en faisaient un homme des plus distingués. Il occupa le Siége apostolique pendant huit ans, six mois et autant de jours. Lothaire et Louis le Jeune étaient alors empereurs. Peu de jours avant son élection, les Sarrasins, après avoir saccagé les basiliques des saints apôtres Pierre et Paul, se préparaient à fondre une seconde fois sur Rome pour la couvrir de

ruines, lorsque Léon s'étant mis en prières, ils prirent la fuite et leur flotte se trouva dispersée. Il entoura de murailles le Vatican et en fit la cité Léonine qu'il confia à la garde de saint Pierre. Il fit élever des tours sur les bords du Tibre pour en défendre l'accès. Il restaura les basiliques qui avaient souffert du siége, et rétablit les décorations des églises et surtout de celle de Latran que la rapacité des envahisseurs avait enlevées. L'éclat des miracles vint encore rehausser la sainteté de sa vie : sa présence et ses prières suffirent pour donner la mort à un serpent venimeux qui avait déjà fait de nombreuses victimes ; il éteignit encore, par un seul signe de croix, un incendie considérable qui menaçait la basilique du Vatican. Astulphus, roi d'Angleterre, fut tellement frappé de son éminente sainteté, qu'il voulut rendre son royaume tributaire de l'Eglise romaine, et qu'il s'engagea à lui payer une rente annuelle. Enfin, après avoir rendu les plus grands services à la ville de Rome et à la société chrétienne, il mourut le sixième jour des calendes d'août, l'an du Seigneur 855, et il fut enterré au Vatican. (*Mort vers l'an* 855.)

Oraison à saint Léon IV : Daignez, ô Dieu tout-puissant, accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Léon, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

74. SAINT NICOLAS I, CONFESSEUR
(5 *Décembre*).

Nicolas, premier du nom, né à Rome, était fils de Théodore, régionnaire. Benoît III étant mort, Nicolas fut élu à l'unanimité par le clergé, l'an de Jésus-Christ 858. On alla le chercher dans la basilique du prince des Apôtres, où il s'était caché, et on le conduisit malgré lui au patriarcat de Latran, où il fut proclamé souverain Pontife. Dès son enfance, il fut rempli de piété et de vertu, et il fit tant de progrès dans les saintes Lettres, que Sergius II l'ordonna sous-diacre, et Léon IV diacre de l'Eglise romaine, dans le patriarcat de Latran. Enfin, ce fut sous sa direction et d'après ses conseils que Benoît III gouverna l'Eglise universelle. On conserve encore plusieurs lettres qu'il écrivit pour ramener dans le sentier de la vérité ceux qui s'en étaient écartés, pour humilier les orgueilleux et pour consoler les opprimés. Il maintint dans le devoir les évêques, les rois et les empereurs. Il brisa l'opposition que lui faisait Jean, archevêque de Ravenne; il reprit sévèrement Hincmar, archevêque de Reims, de ce qu'il avait déposé injustement Rhotaldus, évêque de Soissons, et il cassa le jugement qu'il avait porté sur cette affaire, ainsi que celui du synode de Senlis. Il réhabilita ensuite Rhotaldus dans sa dignité, à Sainte-Marie-Majeure, pendant la messe solenelle qu'il y célébrait la nuit de Noël, et le rétablit peu de temps après sur son siége. Il menaça le roi Lothaire de l'excommunier, parce qu'il avait répudié Theutbergue, son épouse légitime, pour *prendre une* concubine du nom de Waldrade, et

le fit revenir ainsi à résipiscence. Il condamna l'élection de Photius qui était un simple laïque, et replaça le patriarche Ignace sur son siége. Il défendit enfin si bien les droits de l'Eglise romaine, que chacune de ses lettres était comme un rempart puissant qui couvrait le Siége apostolique et le mettait à l'abri des traits de ses ennemis. Comme le zèle ardent qu'il avait pour la propagation de la foi ne pouvait trouver un champ assez vaste dans les régions déjà soumises à l'Eglise, il s'appliqua encore à travailler à la conversion des infidèles, et il parvint à conquérir à la foi de Jésus-Christ et à soumettre au joug de la sainte Eglise le roi des Bulgares et ses innombrables sujets; non, toutefois, sans exciter toute l'indignation de l'empereur qui était schismatique. Sa pieuse sollicitude ne négligea pas pour cela les œuvres de charité privée. C'est ainsi qu'il voulut avoir lui-même la liste des noms de tous les indigents, pour pouvoir les secourir avec plus de soin, chacun en particulier. Il tint aussi la main à ce que l'on fît les réparations et les embellissements nécessaires aux basiliques de Rome, et surtout au patriarcat de Latran, n'épargnant pour cela aucune dépense. Il avait commencé la dixième année de son Pontificat, lorsqu'il alla recevoir dans le ciel la récompense de ses travaux; il reçut la sépulture dans le Vatican. (*Mort vers l'an* 867.)

Oraison à saint Nicolas I : Daignez accorder à nos prières, ô Dieu tout-puissant, que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Nicolas, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

75. SAINT LÉON IX, CONFESSEUR (19 *Avril*).

Léon IX était issu d'une des plus nobles familles de France : comte de Dasborck (sur les confins de l'Alsace), évêque de Toul, et d'abord nommé Bruno, il fut élevé au siége de saint Pierre par les suffrages unanimes de tous les cardinaux et aux applaudissements de tout le peuple. Il l'occupa pendant cinq ans, deux mois et huit jours. C'était un homme remarquable par sa haute sainteté et par sa profonde instruction dans les sciences sacrées. Il n'épargna ni travaux, ni dépenses, ni peines, pour remplir dignement les éminentes fonctions qui lui avaient été confiées. Il parcourut plusieurs fois la Germanie et l'Italie, et il fit aussi un voyage en France. Il tint neuf conciles : à Reims, à Mayence, à Verceilles, à Pavie et à Rome, pour la réforme des mœurs parmi les chrétiens. Il écrivit beaucoup de lettres pleines de zèle et de piété à des empereurs, des rois, des patriarches et des évêques. Il envoya deux fois des légats à l'empereur de Constantinople pour obtenir le retour des Grecs à l'unité de l'Eglise. Il condamna deux fois l'hérétique Béranger, et excommunia le patriarche Michel Cérulaire, trop célèbre schismatique. — Pendant tout le temps qu'il demeurait à Rome, il allait trois fois par semaine de l'église de Latran à celle du Vatican durant la nuit, nu-pieds, en priant et en récitant des psaumes. Il donna au prince des Apôtres la dîme des offrandes qui lui revenaient selon l'usage établi par les règlements pontificaux. Il consacra son propre patrimoine à l'érection d'un monastère, et à faire chaque année

l'acquisition de la *rose d'or* que les pontifes romains bénissent solennellement d'après une ancienne coutume. Il exerça une libéralité sans bornes vis-à-vis des pauvres et des pèlerins. Il porta lui-même une fois le Sauveur jusque dans son propre lit, croyant y porter un lépreux dont Notre-Seigneur avait pris la forme et le vêtement. Enfin, après avoir accompli de nombreux travaux pour la sainte Eglise, il mourut le dix-neuvième jour d'avril, l'an 1054, et fut célèbre par les miracles qu'il opéra avant et après sa mort. Il fut enseveli au Vatican. (*Mort vers l'an* 1054.)

Oraison à saint Léon IX : Daignez, ô Dieu tout-puissant, accorder à nos prières que la fête solennelle que nous célébrons en l'honneur de saint Léon, votre confesseur et votre pontife, soit pour nous un moyen d'accroître notre dévotion et d'avancer l'œuvre de notre salut. Par N.-S. J.-C.

---

76. SAINT GRÉGOIRE VII, CONFESSEUR (25 *Mai*).

Grégoire VII, nommé auparavant Hildebrand, était né à Suana en Etrurie. Sa science, sa sainteté, tous les genres de vertus, qu'il possédait au dégré le plus éminent, firent de lui l'un des plus grands ornements de l'Eglise universelle. Etant encore enfant, et même avant de savoir lire, en jouant avec les morceaux de bois qu'un charpentier faisait tomber à ses pieds en travaillant, il forma par hasard, dit-on, ce passage des psaumes de David : *Il dominera d'une mer jusqu'à l'autre;* comme si la Providence eût voulu, en dirigeant elle-même la *main* de cet enfant, proclamer d'avance qu'il exerce-

rait sur le monde entier une incomparable autorité. Etant parti pour Rome, il fut élevé sous la protection de saint Pierre. Encore jeune, il fut pénétré d'une vive douleur en voyant la liberté de l'Eglise opprimée par les laïques, et le peu de régularité du clergé; il se retira alors dans le monastère de Cluny, dont les religieux vivaient à cette époque avec la plus grande ferveur et avec toute l'austérité de la règle de saint Benoît. Il y prit le saint habit, et y servit le Seigneur avec une piété si grande, qu'il fut élu prieur du monastère. Mais la divine Providence avait sur lui bien d'autres vues, et le destinait à de plus grandes choses pour le salut d'un grand nombre d'âmes. Hildebrand fut donc arraché au monastère de Cluny, et choisi d'abord pour être abbé du couvent de Saint-Paul hors les murs de Rome; puis, pour être cardinal de l'Eglise romaine, sous les souverains Pontifes Léon IX, Victor II, Etienne IX, Nicolas II et Alexandre II, qui le chargèrent des plus importantes missions et des affaires les plus considérables. Saint Damien l'appelait un homme capable de donner les conseils les plus saints comme les plus sages. Il fut envoyé en France par le pape Victor II, comme légat *à latere*, et il amena par un miracle l'évêque de Lyon, qui était coupable de simonie, à confesser son crime. Il força Béranger, dans le concile de Tours, à abjurer de nouveau son hérésie; et il étouffa par sa vertu le schisme de Cadolaus.

Alexandre II étant mort, il fut élu souverain Pontife malgré lui et à son grand regret, à l'unanimité, le dixième jour des calendes de mai, l'an de Jésus-Christ 1073. Ce fut comme un soleil qui apparut dans la *maison de* Dieu; en effet, puissant en œu-

vres et en paroles, il s'appliqua avec tant d'ardeur à restaurer la discipline ecclésiastique, à propager la foi, à ressaisir la liberté de l'Eglise, à extirper les erreurs et les mauvaises mœurs, que, depuis les temps apostoliques, jamais on n'avait vu, dit-on, aucun souverain Pontife qui eût supporté, pour le bien de l'Eglise, plus de travaux ni plus de peines. Il résista avec courage et avec une fermeté inébranlable aux efforts impies de l'empereur Henri; il se plaça comme un mur d'airain devant la maison d'Israël pour la défendre; et lorsque ce prince tomba au fond de l'abîme du mal, il l'excommunia, le déclara déchu de son trône, et délia ses sujets du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté.

Pendant qu'il célébrait les saints mystères, des hommes pieux aperçurent une colombe venue du ciel et se posant sur son épaule droite en couvrant sa tête avec ses ailes étendues : ce qui montrait que, dans le gouvernement de l'Eglise, il se conduisait par l'inspiration du Saint-Esprit, et non par les vues étroites et intéressées de la sagesse humaine. Cependant l'empereur Henri étant venu mettre le siége devant la ville de Rome avec une nombreuse armée, il éteignit par un simple signe de croix un incendie que les assiégeants avaient allumé. Délivré enfin de ce redoutable ennemi par Robert Guiscard, duc de Normandie, il se transporta au mont Cassin, et de là à Salerne pour y consacrer l'église dédiée à l'apôtre saint Matthieu. Un jour qu'il prêchait au peuple dans cette ville, il plia sous le poids de ses fatigues, et fut pris par une maladie dont il prédit qu'il devait mourir. Les dernières paroles de Grégoire au moment d'expirer furent celles-*ci* : « J'ai aimé la justice et détesté l'iniquité, c'est

« pour cela que je meurs en exil. » Il serait impossible de dire toutes les épreuves qu'il a souffertes, et tous les sages décrets qu'il a portés dans les nombreux synodes qu'il a tenus à Rome. C'était un véritable Saint, vengeur des crimes et intrépide défenseur de l'Eglise. Après avoir exercé le souverain Pontificat pendant douze ans, il s'envola aux cieux, l'an du salut 1085. Il fit un grand nombre de miracles pendant et après sa vie. Son corps fut enterré dans l'église cathédrale de Salerne. (*Mort vers l'an* 1085.)

Oraison à saint Grégoire VII : O Dieu, qui êtes la force de ceux qui espèrent en vous, et qui avez soutenu le courage de saint Grégoire, votre confesseur et votre pontife, pour l'aider à défendre la liberté de l'Église, accordez-nous, par son intercession, la grâce de supporter avec courage toutes les adversités, en imitant les exemples qu'il nous a laissés. Par N.-S. J.-C.

---

77. SAINT GRÉGOIRE X, CONFESSEUR (16 *Février*).

Grégoire X, appelé auparavant Théalde, ou Théobalde, était né à Plaisance en Emilie, de la famille des Visconti. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de l'adolescence, il se consacra à l'état ecclésiastique, et mena une vie si pure, que l'on croit qu'il ne souilla jamais d'aucune faute mortelle la robe de son innocence. Il partit pour la France avec le cardinal Jacques, légat de Grégoire IX, et fut fait archidiacre de Liége. Le légat étant retourné en Italie, Grégoire alla à Paris étudier la théologie; il y devint professeur, et, soit par ses paroles, soit par ses exemples, il embrasa les cœurs

des fidèles et des princes du désir de reconquérir la Terre sainte. Il alla ensuite en Syrie au plus fort de la croisade, et pendant qu'il y était, les cardinaux qui depuis trois ans étaient à Viterbe, sans pouvoir s'accorder sur le choix d'un souverain Pontife, élurent notre Saint et le placèrent sur la chaire de saint Pierre, l'an 1271. Il reçut à Ptolémaïs le décret de son élection; il revint alors en Italie, et se rendit à Viterbe et de là à Rome, où il fut solennellement couronné l'année suivante. Dès le début de son Pontificat, toutes ses pensées et tous ses soins eurent pour but la célébration d'un concile général. Lyon fut choisi pour le lieu où il serait tenu. Il y convoqua de la manière la plus gracieuse Michel Paléologue, empereur des Grecs, les autres princes chrétiens, et les prélats de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine; il y fit venir aussi des hommes d'une science et d'une sainteté éminentes, tels que saint Thomas d'Aquin qui mourut en chemin, saint Bonaventure, saint Philippe Bénétius, le bienheureux Albert le Grand et Pierre de Tarantaise, de l'ordre des Frères prêcheurs, qui lui succéda sur le Siége apostolique. Il célébra donc heureusement ce concile œcuménique qui dura trois mois; jamais, dans aucun synode, on n'avait vu une réunion d'évêques aussi nombreuse; le souverain Pontife le présida lui-même : les Grecs abjurèrent leur schisme, et on les reçut dans l'unité de l'Eglise; on décréta des subsides pour la guerre sainte; et enfin on y fit des lois marquées au sceau de la plus haute sainteté. — Il était plein de sollicitude pour l'affermissement de la paix de l'Eglise, et il s'appliqua avec beaucoup de *zèle* à rétablir la bonne harmonie entre les prélats qui *étaient* divisés, à détruire les inimitiés qui existaient

entre les rois, et à éteindre les haines et les factions qui désolaient les provinces et les peuples. Il revendiqua avec sévérité et avec courage les droits de l'Eglise, même contre les rois et les princes, déclarant qu'il n'y avait pas de fondement plus solide pour les trônes que le respect de la liberté dont cette céleste institution doit être entourée. Il chérissait les pauvres, et il fut le premier des papes qui établît dans le palais apostolique une charge spéciale dont le titulaire était obligé de présider à la distribution des aumônes; lui-même lavait tous les jours les pieds aux malheureux qui se présentaient. De retour en Italie après le concile, il méditait un voyage en Palestine, et formait déjà plusieurs projets pour le bien de la société chrétienne, lorsque la mort l'arrêta à Arezzo, ville d'Etrurie, quatre ans, quatre mois et dix jours après son élection. Grégoire fut un homme plein de fermeté et de l'esprit apostolique; son amour pour le service de Dieu; son zèle pour la foi, pour la restauration de la discipline et des mœurs; sa prudence, son énergie, sa magnanimité dans le maniement des affaires, et une foule d'autres vertus, firent de lui l'un des plus grands Pontifes qui se soient assis sur le siége de saint Pierre. Les monuments de l'église d'Arezzo constatent les miracles qu'il opéra après sa mort. (*Mort vers l'an* 1276.)

Oraison à saint Grégoire X : O Dieu, qui avez fécondé votre Église par le zèle que saint Grégoire, votre confesseur et votre pontife, a déployé au profit de la religion, ainsi que par sa sollicitude apostolique, daignez accorder, en vertu de ses mérites et de son intercession, que la foi et la sainteté de cette même Église ne cessent jamais de faire de nouveaux progrès. Par N.-S. J.-C.

78. S. CÉLESTIN V, ou S. PIERRE CÉLESTIN, CONFESSEUR (19 *Mai*).

Pierre, qui fut nommé Célestin à son élection au souverain Pontificat, naquit à Esernie dans le Samnium, de parents distingués et bons catholiques. Dès sa jeunesse, il se retira dans la solitude pour se mettre à l'abri des séductions du monde. Là, il s'appliqua à nourrir son âme par la contemplation des choses célestes, et à réduire son corps en servitude par la mortification et les austérités. Il fonda une congrégation à laquelle il donna la règle de saint Benoît, et dont les religieux portèrent plus tard le nom de Célestins. Tandis qu'il coulait des jours paisibles au sein de son cloître, l'éclat de ses vertus, comme la lumière sur le candélabre, ne put plus rester caché. L'Eglise romaine était depuis longtemps veuve de son pasteur, et il fut choisi pour occuper la chaire de saint Pierre, à son insu et malgré qu'il fût absent. La nouvelle de cette élection, faite d'une manière si inusitée, surprit tout le monde et fut l'objet d'une joie universelle. Mais, une fois élevé au Pontificat, les soins multipliés qui l'absorbaient tout entier ne lui permettant plus de se livrer à la contemplation et à ses méditations accoutumées, il renonça volontairement à une dignité qui lui imposait des obligations incompatibles avec le genre de vie qu'il s'était prescrit. Il se retira donc, reprit ses anciennes habitudes, et dix-huit mois après il s'endormit dans le Seigneur. Une croix miraculeuse brilla dans les airs au-devant de la porte de sa cellule, et fit de sa précieuse mort un véritable triomphe. Il opéra pendant

sa vie et après sa mort de nombreux miracles : Clément V, après en avoir fait examiner avec soin l'authenticité, plaça ce pieux Pontife au nombre des saints, onze ans après sa mort. (*Mort vers l'an* 1296.)

Oraison à saint Célestin V, ou *saint Pierre Célestin :* O Dieu, qui avez élevé saint Pierre Célestin à la sublime dignité du souverain Pontificat, et qui lui avez inspiré de préférer l'humilité à cet insigne honneur, daignez nous accorder de mépriser, à son exemple, toutes les choses de ce monde, et d'arriver heureusement un jour à la possession des récompenses promises à ceux qui sont humbles. Par N.-S. J.-C.

79. SAINT BENOIT XI, CONFESSEUR (7 *Juillet*).

Benoît XI, né à Trévise, de la famille distinguée des Boccassini, embrassa dès l'âge de quatorze ans l'institut des Frères prêcheurs. Il y passa quatorze années entièrement appliqué à l'étude des lettres divines et humaines, et il y exerça, pendant un temps égal, les fonctions de professeur, soit en particulier, soit en public, avec un rare succès. Sa sainteté et sa prudence extraordinaires l'élevèrent successivement aux différentes dignités de son ordre, et même jusqu'à celle de supérieur général. Prêchant alors plus encore par son exemple que par ses paroles, il donna une nouvelle vie à la discipline religieuse, et multiplia singulièrement les maisons de son institut. Boniface VIII se servit de lui avec succès pour rétablir la paix entre le roi de France et le roi d'Angleterre. Ce fut pendant qu'il parcourait les provinces de France pour accomplir son mandat, que le

Pape le créa cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine. Boniface le fit revenir à Rome et l'envoya comme légat en Pannonie, où il réussit avec une admirable habileté à mettre d'accord trois princes qui s'en disputaient le trône. Après avoir pacifié la Hongrie, il retourna à Rome. Boniface était alors à Anagni, menacé de toute part par ses ennemis qui voulaient usurper sa haute dignité. Benoît vint à son secours et s'attacha étroitement à lui au moment où tout le monde l'abandonnait. Mais bientôt après le souverain Pontife étant mort, notre saint fut élevé sur la chaïre de saint Pierre avec une unanimité merveilleuse. Parvenu à ce rang suprême, il répudia toute espèce de faste et tout le luxe des grandeurs ; il poussa même si loin son amour pour la simplicité, que sa mère qui existait encore, étant venue le voir avec une toilette un peu plus recherchée qu'autrefois, il refusa de la recevoir, en disant qu'il ne reconnaissait pas en elle sa mère. Mais cette femme ayant aussitôt repris ses anciens habits qui étaient plus simples et plus modestes, il l'embrassa avec amour et la combla d'honneur. Il frappa d'anathème ceux qui avaient attenté à la dignité pontificale sous son prédécesseur, et rendit ses bonnes grâces et les dignités qu'ils avaient perdues à ceux que Boniface avait traités trop sévèrement. Il chargea le cardinal Nicolas, de l'ordre des Frères prêcheurs, d'apaiser l'agitation et d'arrêter les vexations dont les provinces de l'Italie étaient victimes, par suite des fameuses querelles qui s'étaient élevées entre les Guelphes et les Gibelins, entre les Blancs et les Noirs. Il envoya encore le même cardinal en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, pour en réconcilier les rois et les princes. Ardent ami de la paix, il fit tous ses efforts pour la réta-

blir dans la Germanie, où il sut apaiser des divisions intestines, et en Sicile, où il leva l'interdit et où il rétablit la communion avec le Saint-Siége. Il eut encore le bonheur de réconcilier la France avec Rome; la bonne harmonie entre ces deux puissances ayant reçu peu de temps auparavant de sérieuses atteintes. Son zèle apostolique s'occupa beaucoup aussi des provinces schismatiques de l'Orient, et il recommanda avec instance à Martin, évêque d'Antibare, la restauration de la discipline ecclésiastique. Il exhorta par les lettres les plus affectueuses Orosius, roi de Servie, à abjurer le schisme. Il méditait enfin le projet de recouvrer la Syrie et la Palestine, et les moyens de rendre encore bien d'autres services à la religion, lorsque la loi commune de l'humanité vint l'arrêter au milieu de ses pieux desseins. Il mourut à Pérouse, l'an 1304, avant la fin du neuvième mois de son Pontificat; et il fut enterré, comme il l'avait demandé, dans un lieu obscur, au sein d'un monastère de l'ordre de Saint-Dominique, au milieu de ses frères. Aussitôt après sa mort, il opéra plusieurs miracles. Clément XII approuva le culte qu'on lui rendait déjà depuis longtemps, et permit à l'ordre des Frères prêcheurs tout entier, et au clergé de Trévise et de Pérouse, de célébrer sa fête, en récitant son office et en célébrant la sainte Messe avec le rite double. (*Mort vers l'an* 1304.)

Oraison à saint Benoît XI : O Dieu, qui avez élevé jusqu'au ciel saint Benoît, votre pontife, par la grâce de vos bénédictions, nous vous supplions d'en répandre de nouvelles sur votre peuple pour le sanctifier, et de prendre sous votre puissante protection ce peuple qui vous est cher, pour le défendre des maux qui le menacent, en vue des mérites et des prières du bienheureux pape dont nous célébrons aujourd'hui la fête. Par N.-S. J.-C.

80. SAINT PIE V, CONFESSEUR (5 *Mai*).

Pie vint au monde dans un bourg du Milanais nommé Bosco; mais il était originaire de Bologne et de la noble famille des Ghishleri. Il entra, dès l'âge de quatorze ans, dans l'ordre des Frères prêcheurs. Il avait une admirable patience, une humilité profonde; il vivait d'une manière fort austère; il aimait beaucoup la prière; et il était plein de zèle pour l'observance de la règle et pour le service de Dieu. Il étudia la philosophie et la théologie, et y fit de si grands progrès, qu'il les enseigna lui-même avec le plus grand succès pendant un grand nombre d'années. Il annonça aussi la divine parole en plusieurs lieux, et faisait toujours des fruits merveilleux parmi ses auditeurs. Il exerça l'office d'inquisiteur pendant longtemps, avec une intégrité et un courage inébranlables; et il préserva souvent, même au péril de sa vie, une grande quantité de villes du poison de l'hérésie, qui se glissait alors partout. Ses vertus l'avaient rendu cher à Paul IV; aussi ce Pontife le fit-il évêque de Nepi et de Sutri, et deux ans après il le créa cardinal-prêtre de la sainte Église romaine. Pie IV le transféra à l'évêché de Mondovi en Piémont. Il y arrivait à peine, qu'il s'aperçut qu'un grand nombre d'abus s'y étaient répandus; il entreprit donc la visite générale de son diocèse. Lorsqu'il eut réglé ses affaires, il retourna à Rome où on lui confia l'expédition des affaires les plus graves; il décidait toujours les choses selon les règles de la plus stricte justice, avec une indépendance et une fermeté vraiment apostoliques. Pie IV étant mort, il fut élu sou-

verain Pontife, contre l'attente générale. Il ne changea rien pour cela à sa manière de vivre, si ce n'est son costume. Il se montra animé d'un zèle continuel pour la propagation de la foi : il travailla avec un courage infatigable à la restauration de la discipline ecclésiastique ; il veillait sans cesse pour extirper les erreurs qui pouvaient se glisser au sein de l'Eglise ; sa libéralité pour le soulagement des pauvres était sans bornes ; et il était d'une fermeté invincible lorsqu'il s'agissait de défendre les droits du Siége apostolique. Il remporta une victoire signalée près des îles Cursolaires et de la ville de Lépante, contre Sélim II, tyran des Turcs, qui, enorgueilli par ses nombreuses conquêtes, avait réuni une flotte immense pour fondre sur l'Italie. Pie V dut cette victoire bien plus à ses prières qu'à ses armes. Il la connut, en effet, à l'heure même où on l'avait remportée ; une révélation divine la lui avait annoncée, et il le déclara lui-même à ceux qui l'entouraient. Il s'occupait encore de préparer une nouvelle expédition contre les Turcs, lorsqu'il tomba gravement malade. Il souffrit avec une patience admirable les douleurs les plus aiguës ; arrivé à sa dernière heure, il reçut, selon l'usage, les sacrements de l'Eglise, et rendit son âme à Dieu dans la paix la plus profonde, l'an 1572, à la soixante-huitième année de son âge, après avoir occupé le Siége de saint Pierre pendant six ans, trois mois et vingt-quatre jours. Ses restes sont vénérés avec beaucoup de piété par les fidèles, dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, et Dieu a opéré de nombreux miracles par son intercession. Clément XI, souverain Pontife, après un mur examen, le mit au nombre des saints. (*Mort vers l'an* 1572.)

Oraison à saint Pie V : O Dieu, qui avez daigné choisir saint Pie pour être souverain pontife, afin de détruire les ennemis de l'Église et de restaurer le culte divin, accordez-nous la grâce d'être soutenus par sa protection et de nous attacher si étroitement à votre service, qu'après avoir triomphé des embûches de tous nos ennemis, nous jouissions un jour de la paix éternelle. Par N.-S. J.-C.

APPENDICE

A LA VIE DES SAINTS PAPES.

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici les sentiments d'admiration, de vénération profonde, d'amour et de dévouement dont notre cœur n'a cessé d'être pénétré en écrivant la vie des saints Apôtres et des saints Pontifes leurs successeurs! Nous n'avons fait, en général, que traduire les légendes du Bréviaire du clergé romain; et malgré le laconisme d'un travail de ce genre, qui ne permet de signaler que les traits les plus saillants de ces vies, dont tous les instants étaient l'exercice d'une vertu, ou la pratique d'une bonne œuvre; chaque fois que nous achevions le récit de l'une de ces existences héroïques, nous sentions notre âme pénétrée des célestes parfums, que la sainteté semble faire descendre du sein de Dieu pour embaumer la terre et pour lui donner un avant-goût de l'éternelle félicité. Aussi, sentions-nous alors le besoin de nous arrêter, de nous recueillir un instant, pour admirer tant d'éminentes vertus, pour remercier Dieu de les avoir fait briller dans ceux qu'il a destinés au gouvernement de son Eglise, et pour supplier dans une fervente prière ceux dont nous venions de célébrer les nobles travaux, de nous aider à marcher sur leurs traces et d'intercéder pour nous.

Mais après avoir médité la vie de ces hommes, dont

les nombreux travaux, le zèle ardent et la charité sans borne ont fait sentir à l'univers entier les précieux effets de leur divine influence, on nous demandera peut-être où sont, de nos jours dans l'Église de Dieu, et surtout sur le trône pontifical, ces saints et ces géants du Christianisme, qui, semblables à Dieu lui-même, dont ils sont ici-bas les vicaires, savent encore étreindre dans leurs bras puissants les deux pôles de la terre, et unir dans le gouvernement des âmes une fermeté invincible à une douceur toute céleste (1). Nous répondrons : Regardez au Vatican, et vous verrez sur le Siége de saint Pierre le digne successeur des Apôtres et des bienheureux dont nous venons de proclamer les œuvres sublimes et les éclatantes vertus ! Il nous semblait, en effet, en parcourant les vies si touchantes et si belles des Saints qui ont gouverné l'Eglise de Dieu, retrouver à chaque pas le récit même de toutes les grandes choses que notre vénéré et bien-aimé Pontife Pie IX n'a cessé d'entreprendre pour l'exaltation de la sainte Eglise et pour le bien de son peuple : sa bonté, sa charité si tendre, ses épreuves amères, sa patience, son courage, sa fermeté inébranlable pour la défense des droits du Saint-Siége ; nous retrouvions, en un mot, tous les traits qui le caractérisent aux yeux de ceux qui le voient de près, et qui étudient sa vie sans prévention. C'est ce qui nous a inspiré la pensée d'ajouter à la vie des saints Papes une courte notice biographique sur le souverain Pasteur

(1) *Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* (Sap., VIII, 1.)

qui gouverne le troupeau de Jésus-Christ, depuis plus de seize ans, avec une si grande sagesse et une incomparable sainteté. Au reste, c'est un besoin pour nous de publier ses vertus : notre vénération profonde, mais surtout notre amour et notre dévouement sans borne pour ce saint Pontife, nous en font même le plus doux des devoirs.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR PIE IX

Pie IX naquit le 13 mai 1792, dans une petite ville des Etats romains, à Sinigaglia, de la noble famille des comtes Mastaï. Par suite d'une alliance avec le dernier rejeton de la famille des Ferretti, on ajouta le nom de Ferretti à celui de Mastaï. Dès son enfance, on admira en lui une vive intelligence et une aptitude merveilleuse pour les choses saintes. Sa pieuse mère développa avec bonheur ces bonnes dispositions par l'éducation la plus chrétienne, et dès l'âge le plus tendre il comprenait qu'il fallait prier pour l'Eglise et pour Pie VI, arraché de Rome et fait prisonnier; et il s'en acquittait avec une touchante ferveur. Il fit toutes ses études classiques au collége de Volterra. En 1810, les Etats du Pape ayant été déclarés province française, un inspecteur de l'université de France vint visiter le collége de Volterra. Entre plusieurs élèves qui subirent l'examen, le jeune Mastaï fut interrogé, et l'assurance de ses réponses, l'étendue des connaissances littéraires dont il fit preuve, sa physionomie ouverte et son maintien modeste frappèrent le délégué de Paris, qui, après l'avoir félicité, dit au principal: « Voilà un jeune homme qui ira loin, pour peu « que les circonstances le favorisent. » — La même année, il se rendit à Rome pour y terminer ses études. Il ne tarda pas, sous la douce influence qu'exerce l'atmosphère de sainteté que l'on respire dans la capitale du monde chrétien, à se livrer avec ardeur aux œuvres de charité, surtout dans l'hospice des jeunes orphelins nommé *Tata-Giovanni*. Cependant le moment *de songer* au choix d'un état arriva. Sa famille le des-

tinait à l'épée; mais un attrait religieux l'appelait vers le sanctuaire. Pour obéir à ses parents, il se présenta pour entrer dans la garde-noble; sa faible constitution le fit refuser. Enfin, après avoir consulté Pie VII, auquel l'unissaient des liens de parenté, et après avoir fait un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, il se décida à entrer dans la cléricature, et suivit pendant trois ans les cours de théologie de l'académie ecclésiastique. Une fois élevé au sacerdoce, on lui confia la direction de l'hospice *Tata-Giovanni*, où il avait continué ses charitables visites pendant tout le cours de ses études. Ce fut au milieu des enfants et des pauvres qu'il fit l'apprentissage du sublime ministère auquel Dieu le destinait.

L'abbé Mastaï ne resta que cinq ans environ chargé de la direction de l'hospice de *Tata-Giovanni*. Il la quitta au commencement de 1823 pour suivre, dans le Nouveau-Monde, en qualité d'auditeur, Mgr Muzi, envoyé comme vicaire apostolique au Chili. Pendant cette mission délicate et difficile qui dura deux ans, il se signala par une grande pénétration d'esprit, et il joignit constamment à cette assurance de bon sens, qui était naturelle en lui, un courage et une fermeté inébranlables. A son retour, Léon XII, successeur de Pie VII, pour lui témoigner sa haute estime, l'admit aux honneurs de la prélature et le nomma chanoine de l'église *Santa-Maria-in-Viâ-Latâ*. Le nouveau chanoine reprit à Rome ses anciennes occupations avec encore plus de zèle qu'auparavant. Les services importants qu'il avait rendus à *Tata-Giovanni*, l'activité douce, la vigilance assidue, l'esprit d'ordre qu'il y avait déployés, le firent choisir bientôt pour être le président de la commission *directrice* de l'hospice de Saint-Michel à Ripa-

Grande, l'un des plus vastes établissements de charité qui existe au monde. Le 21 mai 1827, l'archevêché de Spolète, ville natale de Léon XII, devint vacant; le Pape nomma l'abbé Mastaï à ce poste élevé. Il fut, pendant les cinq années pleines d'orages qu'il y traversa, une sorte de protection visible et une bénédiction céleste pour le diocèse. Le 17 décembre 1832, Grégoire XVI le transféra à l'évêché d'Imola. Les bornes étroites de cette notice nous privent du bonheur que nous aurions à faire connaître ici avec détail les éminentes vertus que Mgr Mastaï déploya dans l'exercice de sa charge pastorale : sa bonté, sa simplicité, son détachement des biens de la terre, sa charité pour les pauvres et pour les malheureux, son adresse incroyable dans le maniement des âmes et des affaires, ses fondations pieuses. Grégoire XVI en fut informé, et le proclama cardinal le 14 décembre 1840, avec le titre de Saint-Pierre et Saint-Marcellin. Six ans après, Grégoire XVI étant mort, le cardinal Mastaï Ferretti fut élu pour le remplacer sur la chaire de saint Pierre, à la grande surprise, mais aux applaudissements unanimes des cardinaux eux-mêmes et de tout le peuple. Cette élection se fit si rapidement, que le conclave dura à peine trente-six heures. Sa modestie profonde et le peu d'importance qu'il se donnait n'avaient pas permis que l'on soupçonnât cette fois les desseins de Dieu. Mais l'évêque d'Imola fut de tous encore le plus étonné ; il fut en quelque sorte atterré ; il fondit en larmes, tomba en défaillance ; et, revenu à lui-même, il se jeta au pied de l'autel, pour demander à Dieu de soutenir sa faiblesse. Il prit le nom du pape Pie VII, son glorieux prédécesseur sur le siége d'Imola.

L'un des premiers actes du gouvernement de Pie IX

fut une généreuse et complète amnistie accordée à tous les détenus politiques. Puis, on vit le nouveau Pontife tour à tour rétablir l'ordre dans les finances, réviser la procédure, encourager de toutes manières l'industrie, faire décréter des lignes de chemin de fer, protéger l'instruction publique, entreprendre une guerre implacable contre les abus, apporter les réformes les plus variées dans l'administration aussi bien que dans les plus hautes sphères du gouvernement, concéder les plus larges libertés civiques et municipales. Il manifesta ainsi toute son habileté dans les affaires et son talent pour l'administration; en même temps que ses actes publics et privés de la charité la plus ardente, chaque jour renouvelés, firent apparaître tout ce que son cœur renfermait de miséricorde et de bonté (1).

Cependant la deuxième année d'un Pontificat commencé sous de si favorables auspices se termina de la manière la plus terrible, par une révolution qui bouleversa les Etats romains. Un parti avancé se forma, et résolut de perdre le Saint-Père, en lui demandant réforme sur réforme, jusqu'à son abdication. On ne demandait rien moins au saint Pontife que la déclaration de guerre à l'Autriche, la convocation immédiate d'une Constituante et la formation d'un ministère démocratique, où figuraient des noms qui, à eux seuls, étaient une insulte. Malgré l'assassinat de l'un de ses plus courageux défenseurs, le ministre Rossi, frappé peu

(1) Il fit entre autres améliorer le *Ghetto*, ou quartier des Juifs, et le rendit plus habitable; il fit distribuer des secours aux familles juives misérables. Il releva lui-même un pauvre vieillard juif abandonné sur le pavé de la rue, presque sans vie, le porta dans sa propre voiture, le reconduisit à sa demeure, et ne le quitta que lorsqu'il fut revenu à lui.

de jours avant presque sous ses yeux ; malgré la sédition qui grondait de plus en plus ; malgré les coups de fusils qui se multipliaient, et qui avaient tué un de ses prélats ; malgré les vociférations les plus nombreuses et les plus insultantes, Pie IX resta inébranlable, il ne pouvait pactiser avec le crime. La nuit vint suspendre ces excès. Les représentants des grandes puissances catholiques, les cardinaux Soglia et Antonelli, entouraient encore le Pape ; ils profitèrent de ce moment de relâche pour engager Sa Sainteté à protester contre la violence qui lui était faite, non plus seulement comme il l'avait déjà fait, par des paroles énergiques, mais par son éloignement de Rome.

Ce fut à Gaëte, dans les états de Naples, que le Saint-Père se refugia, pour mettre son indépendance spirituelle à l'abri de toute pression forcée. Pendant les dix-huit mois que dura l'exil, la ville sainte fut en proie à tous les désordres qui sont la suite naturelle des révolutions (1). Mais bientôt la France, la protectrice séculaire du Saint-Siége, vint chasser de Rome les bandes indisciplinées de Garibaldi, et rétablit Pie IX sur son Siége.

Le retour du Pape rendit bientôt à la ville éternelle sa vie et sa splendeur. Quant au Pontife, il reprit sa vie de charité, de travail, de dévouement. L'industrie, les arts et les sciences reçurent une nouvelle impulsion et de puissants encouragements. Les missions catholiques prirent un notable accroissement ; l'Evangile fit des progrès en Orient et dans les plus lointaines contrées ; il y eut un mouvement de retour plus complet

(1) Rome avait déjà perdu 20,000 habitants, et aucun étranger n'osait s'aventurer dans ses murs.

vers les traditions romaines ; la hiérarchie fut rétablie en Angleterre et en Hollande, et le Saint-Père conclut plusieurs concordats en faveur d'une plus grande liberté pour l'Eglise, avec plusieurs états d'Europe et d'Amérique, et particulièrement avec l'Autriche. — Le 8 décembre 1854, après avoir écrit à tous les évêques du monde catholique pour leur demander, avec le secours de leurs prières, leur pensée intime sur le mystère de l'immaculée Conception de Marie, dont la croyance était déjà généralement admise, il le déclara et le définit solennellement comme dogme de foi, dans la basilique de Saint-Pierre, en présence de cent quatre-vingt-seize cardinaux, patriarches, archevêques et évêques, accourus de toutes les parties du monde pour assister à cette imposante cérémonie.

En 1857, inspiré par son cœur de souverain et de père, Pie IX voulut visiter toutes les provinces de ses Etats. Ce voyage de quatre mois fut comme une immense et continuelle ovation populaire, comme un suffrage universel, expression vraie des sentiments de la population qui agissait librement et sans aucune espèce de contrainte. Lorsque le Saint-Père s'arrêtait dans une localité, après avoir reçu les autorités municipales et s'être prodigué aux audiences, il demandait à se rendre dans les chaumières des plus malheureux habitants, ou dans les hôpitaux. Il se réservait encore du temps pour visiter les principaux établissements et les travaux les plus importants d'utilité publique. Il adressait la parole avec une affabilité incomparable et avec un intérêt sincère, aux malades, aux ouvriers, aux pauvres habitants des campagnes : il les consolait et leur laissait toujours quelque marque de sa libéralité.

Toutefois, les ennemis de l'Eglise irrités d'avoir été

chassés de la capitale du monde chrétien en 1849, et furieux des ovations dont le pieux Pontife avait été l'objet pendant son voyage de 1857, malgré les intrigues inouïes par lesquelles ils avaient vainement essayé de les faire avorter, profitèrent, en 1859, de la guerre entreprise par la France en faveur de l'indépendance de l'Italie, pour s'emparer de Bologne, des Romagnes, des Marches et de l'Ombrie; ils auraient même porté de nouveau leurs mains sacriléges sur Rome, si la France, fidèle à sa mission céleste et protectrice, ne l'eût couverte de son drapeau partout respecté.

Cependant, au milieu de ces attentats et de ces iniques spoliations, qu'il est beau de contempler Pie IX avec le calme majestueux qui ne l'abandonne jamais, répondre aux menaces qu'on lui adresse, aux propositions insidieuses qui lui sont faites, par des protestations pleines de mesure et de dignité, et par ce mot si célèbre, mais si mal interprété, et cependant si juste et si simple, qui résume toutes les obligations les plus graves que lui impose sa sublime dignité; par ce mot qu'il a recueilli de la bouche des saints Apôtres, avec l'héritage de leur divin ministère : *Non possumus*. Nous ne pouvons pas ! Quoi de plus admirable que de le voir réduit à la dernière pauvreté; réduit à recevoir l'aumône de la catholicité tout entière, et partageant néanmoins les secours qu'il reçoit avec les chrétiens persécutés d'Orient, avec les inondés de la Hollande, avec les incendiés de Turin, et avec tous ceux qui sont éprouvés par l'infortune! Puis, au milieu des préoccupations politiques les plus graves, ce sont les Bulgares qui abandonnent le schisme et qu'il réconcilie à *l'Eglise* catholique ; c'est enfin l'imposante solennité

dans laquelle il réunit autour de son trône ébranlé, mais qui repose, grâce à Dieu, sur un rocher contre lequel toutes les conspirations humaines viennent se briser, trois cents évêques, venus de tous les points les plus reculés de l'univers, sur une simple invitation qui leur avait été adressée, non par le souverain Pontife directement, mais par un cardinal en son nom. C'est un spectacle frappant, dans les temps où nous vivons, de voir que, au milieu de tant d'autorités qui ne peuvent plus se faire respecter qu'à l'aide des baïonnettes et des canons, il s'en trouve pourtant encore une qui, sans aucune force matérielle, n'a qu'à manifester un désir pour être fidèlement obéie, malgré les difficultés inouïes qui semblent s'accumuler pour rendre la docilité impossible. Que les révolutions s'agitent, qu'elles grondent et menacent autour du successeur de Pierre, que la terre entière tremble, Pie IX s'en inquiète peu, il se repose de tous les soins de sa défense sur le bras puissant qui a promis son assistance à l'Église jusqu'à la consommation des siècles; lui s'occupe paisiblement de l'accomplissement de son auguste Ministère, et aujourd'hui, 8 juin 1862, il proclame l'héroïsme des généreux Japonais qui ont donné leur sang pour la foi, et il déclare solennellement à la face du monde entier qu'ils sont assis dans le ciel sur des trônes de gloire, qu'ils ont droit aux hommages et aux prières de la terre, et qu'ils deviennent à jamais les modèles et les intercesseurs de leurs frères. Tandis que les ennemis de l'Eglise conspirent et frémissent de colère de ne pouvoir encore placer leur trône impur sur les ruines du Siége de saint Pierre, Pie IX continue en paix à donner aux arts une salutaire impulsion, en faisant faire des fouilles savantes à Ostie; toujours il répand ses bien-

faits, et ne cesse de montrer dans toutes ses œuvres sa sollicitude apostolique pour toutes les Eglises. On le calomnie, on le maudit, on le méprise ; et lui, il prie, il pardonne, il bénit (1).

Prière pour le souverain Pontife Pie IX : O Dieu, qui êtes le pasteur et le guide de tous les fidèles, jetez un regard favorable sur votre serviteur Pie IX, que vous avez voulu donner à votre Église pour la gouverner en qualité de souverain Pasteur; accordez-lui la grâce, nous vous en supplions, de faire avancer dans la voie du salut, à l'aide de ses paroles et de ses exemples, ceux à la tête desquels vous l'avez placé, afin qu'il parvienne à la vie éternelle avec le troupeau qui lui a été confié. Par N.-S. J.-C.

(1) Nous avons puisé la plus grande partie des matériaux de cette Notice biographique dans les *Récits anecdotiques, sur Pie IX*, par M. l'abbé Dumax.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

SUR LA VIE DES SAINTS PAPES.

Lorsque l'on quitte Rome après y être resté quelque temps, à peine a-t-on franchi les portes de la ville, que déjà l'on se retourne pour contempler encore une fois ces coupoles si souvent visitées, ces monuments qui vous ont dit tant de choses ; mais bientôt tout devient confus, on ne distingue plus qu'un seul dôme, c'est celui de Saint-Pierre qui domine tous les autres, et alors on le suit des yeux autant que la vue peut s'étendre jusqu'à lui. C'est qu'on a compris Rome et les trésors qu'elle renferme. On nous pardonnera donc, en terminant ici ce que nous avions à dire de la vie des saints Pontifes qui ont illustré cette capitale du monde chrétien par l'effusion de leur sang et qui l'ont remplie de l'éclat de leurs vertus, de jeter encore un regard derrière nous, mais un regard plein de vénération et d'amour. Quel spectacle auguste, en effet, que celui qui nous est offert par ce sénat incomparable de l'Eglise de Jésus-Christ, où siégent quatre-vingts martyrs ou confesseurs couronnés de la tiare pontificale, et qui est présidé par Pierre, le plus grand de tous par sa foi et par son amour ! Choisis dans toutes les classes de la société, nés sous des cieux divers, et malgré la variété de leurs caractères, tous néanmoins portent sur leur noble front ces traits de ressemblance qui révèlent qu'ils appartiennent à la même famille, à la famille des Pontifes et des Saints. C'est que tous avaient copié le même modèle, Pierre leur prince, et surtout Jésus-Christ leur Maître et leur Roi.

Quels grands cœurs! quelle largeur d'esprit et de vues! comme on voit bien qu'ils sentent que les destinées éternelles de l'humanité sont entre leurs mains! comme ils planent majestueusement au-dessus de toutes les passions et de toutes les vanités de la terre! Devant les tyrans comme en présence des empereurs et des puissances du siècle, ils n'écoutent que la voix du devoir, et de la dignité suprême dont ils sont revêtus. Ni les menaces, ni les armées rangées en bataille, ni les supplices, ni la mort, ne peuvent ébranler leur courage. La gloire de Dieu et le salut des âmes sont l'unique mobile de toutes leurs œuvres; ils s'oublient et se sacrifient eux-mêmes pour ne penser qu'au troupeau qui leur a été confié. Au zèle ardent qui les consume pour la conservation et la propagation de la foi, au dévouement et à l'abnégation, ils joignent tous une charité ardente pour les enfants, les vieillards, les malades, les pauvres et les jeunes filles dont l'innocence est exposée. Outre les visites fréquentes qu'ils font avec tant d'empressement et de bonheur dans les nombreux hospices dont la ville sainte a été dotée par la munificence pontificale ; outre une multitude prodigieuse d'œuvres particulières de miséricorde auxquelles ils se plaisent à se livrer en secret, tous les jours ils reçoivent dans leur palais douze pauvres à dîner, et, à moins que quelque fonction importante de leur ministère ne vienne les arracher à l'une de leurs coutumes les plus chères, ce sont eux qui président cette table des pauvres et qui la servent de leurs propres mains. Le nombre prodigieux d'asiles élevés à Rome pour tous les besoins de l'humanité souffrante, la magnificence de ces édifices qui ont plutôt l'air de palais que d'hospices, montrent assez quel est l'esprit qui a inspiré les

Pontifes par lesquels ils ont été construits. On reconnaît bien en eux les fidèles gardiens de la charité de l'Église primitive, qui estimait les pauvres et les infirmes comme le trésor de l'Eglise, et comme ceux qui y doivent tenir le premier rang. Celui qui voit dans l'indigent la personne même de Jésus-Christ, pourrait-il trop honorer la pauvreté? Mais de quel droit des gens qui ne se refusent ni le confortable, ni même un luxe exagéré, pourraient-ils reprocher à l'Eglise d'ajouter au pain qu'elle donne au malheureux une habitation vaste, bien aérée, agréable, où règne une sorte d'opulence, qui les console des privations de toutes sortes qu'ils n'ont que trop longtemps endurées? La foi révèle que ces infortunés portent les livrées de la pauvreté royale du Sauveur: doit-on et peut-on les traiter, dans la ville qui est le cœur de la foi et de la catholicité, autrement que comme des princes et des membres de la famille de Jésus-Christ?

Voilà ce qu'ont été généralement tous les Pontifes romains, et surtout ceux qui ont été mis au nombre des Saints. Que la calomnie entasse tous les mensonges imaginés par la malice des hommes pour verser sur eux le mépris et la haine de ceux qui sont assez simples pour croire de semblables absurdités, les innombrables monuments de leur charité sont là, élevés à la face du soleil pour les défendre; et au jour des justices tous ces millions d'êtres souffrants, qu'ils ont consolés et soulagés avec tant de charité et de dévouement, se lèveront en masse pour célébrer leurs bienfaits et pour couvrir de confusion leurs impies accusateurs. Aussi nous ne sommes plus surpris d'entendre Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, dire à ses diocésains à son retour de Rome : Parmi tous les monu-

ments de la ville sainte, le souverain Pontife est le plus digne d'être contemplé !

Ah ! c'est bien à juste titre que nous devons nous écrier ici avec Mathathias : « Gardez fidèlement la loi « du Seigneur, et donnez, s'il le faut, votre sang pour « la foi de vos aïeux. Souvenez-vous des œuvres de « vos pères, et de tous les travaux auxquels ils se sont « soumis pendant leur vie ; et vous aurez une grande « gloire et un nom éternel. » (L. I Machab., II, 50, 51.) Ou bien encore, avec le grand Apôtre : « Souvenez- « vous de ceux qui ont présidé à vos destinées, et qui « vous ont annoncé la parole de Dieu. Regardez « quelles ont été les récompenses accordées à leur « dévouement, et imitez leur foi. » (Aux Hébr., XIII, 7.)

LA JOURNÉE ORDINAIRE D'UN PAPE.

Ce que nous allons dire de la manière dont Pie IX remplit chacune de ses journées, lorsqu'il n'est pas appelé à d'autres occupations plus importantes par l'exercice de son ministère apostolique, peut se dire à peu près de tous les souverains Pontifes.

Sa chambre à coucher est très-simple : on ne se figurerait pas, si on ne l'avait vu, que le Pape occupe si peu de place, et surtout un appartement aussi modeste, dans le magnifique et immense palais du Vatican. Son lit, couvert d'une étoffe rouge, n'a qu'une grosse paillasse et un seul matelas. Voici maintenant, d'après M. de Saint-Hermel, dans son livre sur Pie IX, l'emploi de sa journée :

Le Pape se lève à quatre heures; après une heure consacrée à la prière, il dit la messe dans une chapelle particulière et prolonge son action de grâces pendant que l'un de ses aumôniers célèbre après lui le saint sacrifice. Vers six heures et demie, le Pape entre dans son cabinet d'étude. Ce cabinet est encore d'une simplicité surprenante : un bureau surmonté d'un crucifix, un fauteuil pour le Pape ; à côté, quelques siéges pour les visiteurs, tel en est le seul ameublement. Le souverain Pontife y demeure jusqu'à une heure, soit livré à ses occupations particulières, soit en conférence avec quelque cardinal ou avec les ministres. A une heure, il dîne seul, selon la coutume adoptée dans l'étiquette de la vie pontificale: le majordome et le secrétaire intime assistent d'ordinaire au dîner du Pape; ils l'entretiennent des affaires particulières du palais.

Quelquefois, pressé de travail, le Saint-Père continue

pendant le repas à traiter les affaires publiques, ou à dicter à ses secrétaires.

Une heure de *sieste* ou de repos, ou bien une courte promenade dans les jardins, tels sont les seuls délassements du Pontife. Immédiatement après commencent les réceptions, qui durent jusqu'à cinq heures. — A ce moment de la journée, le Saint-Père se remet en prières devant le saint Sacrement. De six à dix heures, il reste dans son cabinet, et n'en sort que pour prendre une légère collation. Vers dix heures et demie, il se retire dans sa chambre à coucher (1).

(1) M. de Saint-Hermel, page 60.

CHRONOLOGIE DES PAPES (1).

Année de l'élection.	
44.	S. Pierre établit son siége à Rome.
60.	S. Lin.
80.	S. Clet.
93.	S. Clément I.
103.	S. Anaclet.
112.	S. Évariste.
121.	S. Alexandre I.
132.	S. Sixte I.
142.	S. Télesphore.
154.	S. Hygin.
158.	S. Pie I.
167.	S. Anicet.
175.	S. Soter.
179.	S. Éleuthère.
194.	S. Victor I.
203.	S. Zéphyrin.
221.	S. Callixte I.
226.	S. Urbain I.
233.	S. Pontien.
237.	S. Anthère.
238.	S. Fabien.
254.	S. Corneille.
255.	S. Luce I.
257.	S. Étienne I.
260.	S. Sixte II.
261.	S. Denis.
272.	S. Félix I.
275.	S. Eutychien.

Année de l'élection.	
283.	S. Caïus.
296.	S. Marcelin.
304.	S. Marcel I.
309.	S. Eusèbe.
311.	S. Melchiade.
314.	S. Silvestre I.
336.	S. Marc.
336.	S. Jules I.
352.	Libère.
355.	S. Félix II.
367.	S. Damase I.
385.	S. Sirice.
398.	S. Anastase I.
402.	S. Innocent I.
417.	S. Zozime.
418.	S. Boniface I.
423.	S. Célestin I.
432.	S. Sixte III.
440.	S. Léon I le Grand.
461.	S. Hilaire.
467.	S. Simplice.
483.	S. Félix III.
492.	S. Gélase I.
496.	S. Anastase II.
498.	S. Symmaque.
514.	S. Hormisdas.
523.	S. Jean I.
526.	S. Félix IV.
530.	Boniface II.

(1) Cette chronologie des Papes est tirée du *Catéchisme* de M. l'abbé Guillois, du Mans. Elle offre quelques différences pour les dates avec celle des légendes du Bréviaire romain, que nous avons cru devoir suivre dans la vie des saints Papes.

Année de l'élection.

532. Jean II.
535. S. Agapet I.
536. S. Sylvère.
540. Vigile.
555. Pèlage I.
560. Jean III.
574. Benoît I.
578. Pélage II.
590. S. Grégoire I le Grand.
604. Sabinien.
607. Boniface III.
608. S. Boniface IV.
615. S. Adéodat I.
619. Boniface V.
625. Honorius I.
640. Sévérin.
640. Jean IV.
642. Théodore I.
649. S. Martin I.
654. S. Eugène I.
657. S. Vitalien.
672. Adéodat II.
676. Domnus I.
678. S. Agathon.
682. S. Léon II.
683. S. Benoît II.
685. Jean VI.
686. Conon.
687. S. Sergius, ou Serge I.
701. Jean VI.
705. Jean VII.
708. Sisinnius.
708. Constantin.
715. S. Grégoire II.
731. S. Grégoire III.
741. S. Zacharie.
752. Étienne II.
752. Étienne III.

Année de l'élection.

757. S. Paul I.
768. Étienne IV.
774. Adrien I.
795. S. Léon III.
816. Étienne V.
817. S. Pascal I.
824. Eugène II.
827. Valentin.
827. Grégoire IV.
844. Sergius II.
846. S. Léon IV.
855. Benoît III.
858. S. Nicolas I le Grand.
867. Adrien II.
872. Jean VIII.
882. Marin, ou Martin II.
884. Adrien III.
885. Étienne VI.
891. Formose.
896. Étienne VII.
897. Romain.
898. Jean IX.
900. Benoît IV.
903. Léon V.
903. Christophe.
904. Sergius III.
913. Anastase III.
913. Landon.
914. Jean X.
928. Léon VI.
929. Étienne VIII.
931. Jean XI.
936. Léon VII.
939. Étienne IX.
943. Martin III.
946. Agapet II.
956. Jean XII.
964. Benoît V.

Année de l'élection.

965. Jean XIII.
972. Domnus II.
972. Benoît VI.
974. Boniface VII.
975. Benoît VII.
984. Jean XIV.
985. Jean XV.
985. Jean XVI.
996. Grégoire V.
997. Jean XVII.
999. Silvestre II.
1003. Jean XVIII.
1003. Jean XIX.
1009. Sergius IV.
1012. Benoît VIII.
1024. Jean XX.
1033. Benoît IX.
1044. Silvestre III.
1044. Grégoire VI.
1048. Clément II.
1048. Damase II.
1049. S. Léon IX.
1055. Victor II.
1057. Étienne X.
1058. Nicolas II.
1061. Alexandre II.
1073. S. Grégoire VII.
1086. Victor III.
1088. Urbain II.
1099. Pascal II.
1118. Gélase II.
1119. Callixte II.
1124. Honorius II.
1130. Innocent II.
1143. Célestin II.
1144. Luce II.
1145. Eugène III.
1153. Anastase IV.

Année de l'élection.

1154. Adrien IV.
1159. Alexandre III.
1181. Luce III.
1185. Urbain III.
1187. Grégoire VIII.
1187. Clément III.
1191. Célestin III.
1198. Innocent III.
1216. Honorius III.
1227. Grégoire IX.
1241. Célestin IV.
1243. Innocent IV.
1254. Alexandre IV.
1261. Urbain IV.
1265. Clément IV.
1271. S. Grégoire X.
1276. Innocent V.
1276. Adrien V.
1276. Jean XXI.
1277. Nicolas III.
1281. Martin IV.
1285. Honoré IV.
1288. Nicolas IV.
1294. S. Célestin V, ou S. Pierre Célestin.
1294. Boniface VIII.
1303. S. Benoît XI.
1305. Clément V.
1316. Jean XXII.
1334. S. Benoît XII.
1342. Clément VI.
1352. Innocent VI.
1362. Urbain V.
1370. Grégoire XI.
1378. Urbain VI.
1389. Boniface IX.
1404. Innocent VIII.
1406. Grégoire XII.

Année de l'élection.	
1409.	Alexandre V.
1410.	Jean XXIII.
1417.	Martin V.
1431.	Eugène IV.
1447.	Nicolas V.
1455.	Callixte III.
1458.	Pie II.
1464.	Paul II.
1471.	Sixte IV.
1484.	Innocent VIII.
1492.	Alexandre VI.
1503.	Pie III.
1503.	Jules II.
1513.	Léon X.
1522.	Adrien VI.
1523.	Clément VII.
1534.	Paul III.
1550.	Jules III.
1555.	Marcel II.
1555.	Paul IV.
1559.	Pie IV.
1566.	S. Pie V.
1572.	Grégoire XIII.
1585.	Sixte V.
1590.	Urbain VII.
1590.	Grégoire XIV.

Année de l'élection.	
1591.	Innocent IX.
1592.	Clément VIII.
1605.	Léon XI.
1621.	Grégoire XV.
1623.	Urbain VIII.
1644.	Innocent X.
1655.	Alexandre VII.
1667.	Clément IX.
1670.	Clément X.
1676.	Innocent XI.
1689.	Alexandre VIII.
1691.	Innocent XII.
1700.	Clément XI.
1721.	Innocent XIII.
1724.	Benoît XIII.
1730.	Clément XII.
1740.	Benoît XIV.
1758.	Clément XIII.
1769.	Clément XIV.
1775.	Pie VI.
1800.	Pie VII.
1823.	Léon XII.
1829.	Pie VIII.
1831.	Grégoire XVI.
1846.	Pie IX, régnant.

CULTE RENDU AUX SAINTS PAPES.

A part quelques Papes élevés au rang des Saints, dont la fête est célébrée dans l'Eglise universelle, l'immense majorité des saints Pontifes qui ont gouverné la catholicité est à peine connue des fidèles ; et l'Eglise romaine seule honore par un office particulier tous ceux qui ont été placés sur les autels. Elle fait entre autres, le premier dimanche libre après l'octave des saints apôtres Pierre et Paul, la fête solennelle de tous les souverains Pontifes qui sont au nombre des Saints. Nous n'avons assurément pas l'intention de rien innover dans la liturgie ; mais nous croyons que, surtout lorsque l'Eglise catholique est soumise aux graves épreuves qu'elle traverse en ce moment, c'est un devoir pour tous les fidèles de prier, avec ferveur et avec persévérance, pour que Dieu daigne abréger ses douleurs, et pour qu'il donne à celui qui la gouverne les grâces dont il a besoin dans les circonstances difficiles où il se trouve. Or, puisque les saints Papes ont été offerts à notre vénération par l'Eglise elle-même, il nous semble que jamais il n'a été plus à propos d'en répandre davantage le culte, afin qu'ils continuent dans le ciel, en notre faveur, la mission sublime qu'ils ont remplie avec tant de zèle sur la terre. C'est dans ce but que nous avons donné un court récit de leurs vertus, suivi de la prière liturgique consacrée par le saint Siége pour les invoquer ; et c'est dans ce but aussi que nous offrons à la piété des fidèles les litanies de leurs noms, réunis à ceux de Marie la reine du clergé et des saints apôtres, mais comme une simple pratique de dévotion privée.

LITANIES DES SAINTS PAPES.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Christ, écoutez-nous.
Christ, exaucez-nous.
Dieu le Père, des cieux où vous êtes assis, ayez pitié de nous.
Dieu le Fils Rédempteur du monde ayez pitié de nous.
Dieu le Saint-Esprit, ayez pitié de nous.
Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Marie, priez pour nous.
Sainte Mère de Dieu, priez.
Reine des apôtres, priez.
Reine des martyrs, priez.
Reine des confesseurs, priez.
Reine du clergé, priez.
S. Pierre, prince des apôtres, priez pour nous.
S. Paul, apôtre des Gentils, priez pour nous.
S. André. priez.
S. Jacques le Majeur, priez.
S. Jean, priez.
S. Thomas, priez.
S. Jacques le Mineur, priez.
S. Philippe, priez.
S. Barthélemy, priez.
S. Matthieu, priez.
S. Simon, priez.
S. Thadée (ou S. Jude), priez.
S. Mathias, priez.
S. Barnabé, priez.
S. Luc, priez.
S. Marc, priez.

Tous les saints apôtres et évangélistes, priez pour nous.
S. Clet, priez.
S. Lin, priez.
S. Anaclet, priez.
S. Clément I, priez.
S. Évariste, priez.
S. Alexandre I, priez.
S. Sixte I, priez.
S. Télesphore, priez.
S. Hygin, priez.
S. Pie I, priez.
S. Anicet, priez.
S. Soter, priez.
S. Eleuthère I, priez.
S. Victor I, priez.
S. Zéphyrin, priez.
S. Callixte I, priez.
S. Urbain I, priez.
S. Pontien, priez.
S. Anthère, priez.
S. Fabien, priez.
S. Corneille, priez.
S. Lucius, priez.
S. Étienne I, priez.
S. Sixte II, priez.
S. Denis, priez.
S. Félix I, priez.
S. Eutychien, priez.
S. Caïus, priez.
S. Marcelin, priez.
S. Marcel I, priez.
S. Eusèbe, priez.
S. Melchiade, priez.
S. Silvestre, priez.
S. Marc, priez.
S. Jules I, priez.

ix II, priez pour nous.
nase, priez.
ice, priez.
astase I, priez.
ıocent I, priez
ime, priez.
ıiface I, priez.
estin I, priez.
te III, priez.
ɔn I le Grand, priez.
aire, priez.
ıplice, priez.
ix III, priez.
ase I, priez.
nmaque, priez.
rmisdas, priez.
n I, priez.
ix IV, priez.
apet I, priez.
verius, priez.
ègoire I le Grand, priez.
ıiface IV, priez.
éodat I, priez.
rtin I, priez.
gène I, priez.
alien, priez.
athon, priez.
ɔn II, priez.
ıoît II, priez.

S. Sergius I, priez pour nous.
S. Grégoire II, priez.
S. Grégoire III, priez.
S. Zacharie, priez.
S. Paul I, priez.
S. Léon III, priez.
S. Pascal I, priez.
S. Léon IV, priez.
S. Nicolas I, priez.
S. Léon IX, priez.
S. Grégoire VII, priez.
S. Grégoire X, priez.
S. Célestin V (ou S. Pierre Célestin), priez.
S. Benoît XI, priez.
S. Pie V, priez.
Tous les saints souverains Pontifes, priez pour nous.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.

Priez pour nous, saints souverains Pontifes.
Afin que nous soyons rendus dignes des promesses de Christ.

ORAISON (1).

Dieu, qui êtes toujours rempli d'indulgence pour vos peuet qui les gouvernez par votre amour, daignez accorder, intercession et par les mérites des chefs de votre Église,

(1) Office propre du Clergé romain, pour la fête de tous les saints souverains Pontifes.

l'esprit de sagesse à ceux que vous avez chargés de les diriger dans les voies du salut, afin que les vertus du troupeau deviennent la joie éternelle des pasteurs. Par N.-S. J.-C.

AUTRE ORAISON POUR L'ÉGLISE (1).

O Dieu tout-puissant et éternel, dont le céleste esprit sanctifie et dirige tout le corps de l'Église, exaucez les prières que nous vous adressons pour toutes les classes dont elle se compose, afin qu'avec le secours de votre grâce, vous soyez fidèlement servi par ceux qui occupent les rangs divers dont elle est formée. Par N.-S. J.-C.

(1) Missel romain.

TABLE DES JOURS

A SAINTE ÉGLISE CÉLÈBRE LA FÊTE DES SAINTS)TRES, DES SAINTS ÉVANGÉLISTES ET DES SAINTS IVERAINS PONTIFES,

Selon l'ordre du Calendrier.

Jour.	Leur vie, pages
JANVIER	
Marcel I, P. M.	437
ıaire de S. Pierre à Rome.	376
Fabien, P. M.	426
ınversion de S. Paul.	379
Vitalien, P. C.	493
Félix IV, P. C.	480
FÉVRIER	
Denis, P. C.	432
Zozime, P. C.	455
Anthère, P. M.	425
Télesphore, P. M.	413
Grégoire II, P. C.	500
Agathon, P. C.	494
Grégoire X, P. C.	519
Hyginus, P. M.	415
ıaire de S. Pierre à Antioche.	376
Mathias, Ap.	397
Félix III, P. C.	471
MARS	
Simplicius, P. C.	468
Lucius I, P. M.	428
MARS (*suite*).	
12. S. Grégoire I le Grand, P. C.	484
15. S. Zacharie I, P. C.	504
28. S. Sixte III, P. C.	461
AVRIL	
6. S. Sixte I, P. M.	412
7. S. Célestin I, P. C.	459
11. S. Léon I le Grand, P. C.	464
12. S. Jules I, P. C.	445
17. S. Anicet, P. M.	417
19. S. Léon IX, P. C.	515
22. S. Soter, P. M.	418
22. S. Caïus, P. M.	435
25. S. Marc, Évangéliste,	402
26. S. Clet, P. M.	405
26. S. Marcelin, P. M.	436
27. S. Anastase I, P. C.	452
MAI	
1. S. Philippe, Ap.	390
1. S. Jacques le Mineur, Ap.	390

Jour.	Leur vie, pages
MAI (*suite*).	
3. S. Alexandre I, P. M.	409
5. S. Pie V, P. C.	526
7. S. Benoît II, P. C.	497
14. S. Pascal I, P. C.	509
19. S. Pierre Célestin V, P. C.	522
25. S. Grégoire VII, P. C.	516
27. S. Jean I, P. M.	478
28. S. Urbain I, P. M.	423
29. S. Boniface IV, P. C.	487
30. S. Félix I, P. M.	433
JUIN	
1. S. Eleuthère, P. M.	419
2. S. Eugène I, P. C.	491
11. S. Barnabé, Ap.	399
12. S. Léon III, P. C.	508
20. S. Silverius, P. M.	483
28. S. Léon II, P. C.	496
29. S. Pierre, Ap. (1).	373
30. S. Paul, Ap.	378
JUILLET	
3. S. Paul I, P. C.	506
7. S. Benoît XI, P. C.	523
11. S. Pie I, P. M.	416
13. S. Anaclet, P. M.	408
17. S. Léon IV, P. C.	511
19. S. Symmaque, P. C.	474
25. S. Jacques le Majeur, Ap.	383

Jour.	Leur vie, pages
JUILLET (*suite*).	
28. S. Victor I, P. M.	420
28. S. Innocent I, P. C.	454
29. S. Félix II, P. M.	447
AOUT	
1. S. Pierre aux Liens.	377
2. S. Étienne I, P. M.	429
11. S. Sixte II, P. M.	431
14. S. Hormisdas, P. C.	476
24. S. Barthélemy, Ap.	391
26. S. Zéphyrin, P. M.	421
SEPTEMBRE	
9. S. Sergius I, P. C.	498
10. S. Hilaire, P. C.	466
16. S. Corneille, P. M.	427
20. S. Agapet I, P. C.	481
21. S. Matthieu, Apôtre, Évangéliste.	392
23. S. Lin, P. M.	403
26. S. Eusèbe, P. C.	439
OCTOBRE	
7. S. Marc, P. C.	445
14. S. Callixte I, P. M.	422
18. S. Luc, Évangéliste,	400
25. S. Boniface I, P. C.	457
26. S. Évariste, P. M.	408

(1) Le premier Dimanche libre après l'octave des saints Apôtres Pierre et *Paul*, fête solennelle de tous les souverains Pontifes qui sont au nombre *des* Saints.

Jour.	Leur vie, pages
OCTOBRE (*suite*).	
28. S. Simon, Ap.	396
28. S. Jude, ou Thadée, Ap.	
31. S. Sirice, P. C.	450
NOVEMBRE	
12. S. Martin I, P. M.	490
14. S. Adéodat I, P. C.	488
19. S. Pontien, P. M.	424
23. S. Clément I, P. M.	406
28. S. Grégoire III, P. C.	502

Jour.	Leur vie, pages
NOVEMBRE (*suite*).	
29. S. Gélase I, P. C.	472
30. S. André, Ap.	388
DÉCEMBRE	
5. S. Nicolas I, P. C.	513
9. S. Eutychien, P. M.	434
11. S. Damase I, P. C.	448
12. S. Melchiade, P. M.	440
21. S. Thomas, Ap.	394
27. S. Jean, Ap., Évangéliste.	385
31. S. Silvestre I, P. C.	442

CONCLAVE,

OU MANIÈRE DONT SE FAIT L'ÉLECTION DU PAPE.

On n'est pas d'accord sur l'époque où ce mode d'élection a commencé. La réunion des cardinaux pour l'élection du Pape peut s'opérer en tout lieu ; mais ordinairement c'est à Rome, dans le palais du Vatican attenant à l'église de Saint-Pierre, que s'établit le *conclave*. Dix jours après la mort du Pape, c'est-à-dire le lendemain du dernier jour des obsèques, *novendiale esequie*, on dit une messe du Saint-Esprit au chœur des chanoines de Saint-Pierre, pour implorer les lumières célestes; un prélat prononce ensuite un discours latin, dans lequel l'orateur exhorte les cardinaux à choisir un Pontife selon le cœur de Dieu. Après la messe, les cardinaux entrent processionnellement dans le *conclave*, deux à deux, selon leur rang, pendant que les musiciens chantent le *Veni Creator*. Quand ils sont arrivés à la chapelle Pauline, on fait la lecture des Bulles concernant l'élection du Pape. Le doyen du sacré Collége expose ensuite à l'assemblée l'importance de l'exécution de ce qui y est prescrit. Les cardinaux peuvent aller dîner ce jour-là à leurs palais, pourvu qu'ils entrent le soir, dans le *conclave*, à trois ou quatre heures de nuit.

Voici en quoi consiste la partie matérielle du *conclave*. On bâtit dans les appartements du Vatican autant de chambres ou cellules qu'il y a de cardinaux ; ceux-ci les tirent au sort, et chacune est marquée de son numéro. Ces cellules sont faites en bois de sapin. *Elles* sont modestement meublées en serge verte, et

chaque cardinal fait mettre ses armes sur la porte de la sienne. Chacune de ces cellules est distribuée de manière à loger auprès du cardinal deux conclavistes, l'un d'épée et l'autre d'Église. Quelquefois, si le cardinal est prince, on lui accorde un troisième conclaviste. Ces sortes d'acolytes vont prendre, à un tour destiné à cet effet, les vivres du cardinal qu'ils servent à table, et ils sont chargés de tenir la cellule dans une grande propreté. Pour les usages les plus communs, on emploie des valets qui portent des casaques violettes. Les conclavistes sont revêtus d'une robe de chambre de même couleur. Nous négligeons de parler de quelques autres particularités moins importantes, telles que le cérémonial avec lequel on porte les vivres au tour, etc. Plusieurs prélats sont destinés à la surveillance de ce tour, pour empêcher qu'avec les viandes on introduise des lettres ou billets pour les cardinaux, parce que toute correspondance est interdite. Une garde nombreuse est distribuée dans l'intérieur, et autour du lieu où se tient le *conclave*. Pendant toute sa durée, les diverses églises de Rome font alternativement des processions autour du Vatican, en chantant le *Veni sancte Spiritus* et des prières analogues, pour attirer sur le *conclave* les lumières divines.

Un maître de cérémonies parcourt tous les jours, à six heures du matin et à deux heures le soir, tout le *conclave* en agitant une sonnette, et en disant : *Ad capellam Domini* (à la chapelle du Seigneur). Au dernier coup, qui a lieu, pour le matin à sept heures et le soir à trois heures, chaque cardinal sort de sa cellule accompagné de ses conclavistes, et se rend à la chapelle Sixtine. Au milieu de cette chapelle est une table où doivent se placer les trois scrutateurs qui ont

été tirés au sort. Sur la table est la formule du serment qui doit être fait par chaque cardinal avant de déposer son vote. En voici la teneur : « Je promets à Jésus-« Christ Notre-Seigneur, qui doit me juger, d'élire celui « que je crois selon Dieu devoir être élu, et de faire « la même chose à l'*accessit* (1). » Sur cette même table est un calice destiné à recevoir les bulletins des cardinaux qui vont au scrutin. Le conclaviste est chargé du soin de préparer ce bulletin. On plie une grande feuille de papier que l'on coupe au pli du milieu. On prend ensuite un des deux côtés qui est plié de la largeur d'un doigt, et après avoir roulé le reste du papier jusqu'à l'endroit qui est plié, on le coupe au huitième pli. Ce papier étant ainsi disposé, le cardinal écrit son nom à l'extrémité par-dessous, en cette forme, par exemple : *Bartholomeus, cardinalis Pacca.* Cela étant fait, le conclaviste roule encore le bout de papier, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'autre. On met ensuite sur ce troisième pli un peu de cire d'Espagne ou du pain à cacheter sur lequel on imprime deux cachets différents qui ont été faits exprès; car le cardinal ne se sert pas en cette circonstance du sceau de ses armes. Sur les deux autres plis qui sont restés vides par le haut, le cardinal fait écrire par son conclaviste le nom du personnage auquel il donne son suffrage : « J'élis pour souverain Pontife le très-révérend et très-éminent monseigneur le cardinal Capellari (2), » ou tel autre. Les cardinaux n'écrivent point de leur main ce vote,

(1) *Testor Christum Dominum, qui me judicaturus est, eligere quem secundùm Deum judico eligere debere, et quod idem in accessu præstabo.*

(2) *Ego eligo in Summum Pontificem reverendissimum et eminentissimum* Dominum meum cardinalem Capellari.

à moins qu'ils ne sachent parfaitement déguiser leur écriture, de peur qu'on ne la reconnaisse ; car ils ne veulent pas qu'on sache à qui ils ont donné leur voix. Quand le bulletin est plié, le cardinal y fait écrire par dehors une devise, par exemple : *Dieu est mon espérance.* Les bulletins sont portés en ordre par les cardinaux, à la table dont nous avons parlé, et sont mis dans le calice destiné à cet usage. Les infirmiers vont recueillir les bulletins des cardinaux malades dans leur cellule, et ils sont déposés dans un coffret qui n'a qu'une étroite ouverture sur le couvercle. Quand les infirmiers sont retournés à la chapelle, le coffret est ouvert en présence des scrutateurs et des réviseurs, et les bulletins ainsi recueillis sont aussi déposés dans le calice. Ensuite un des cardinaux chefs d'ordre renverse le calice sur la table, et l'un des scrutateurs ouvre chacun des bulletins par l'endroit où est écrit le suffrage, puis il lit tout haut le nom qui y est porté. S'il arrive que le cardinal proposé pour la papauté réunisse les deux tiers des suffrages, il est censé élu canoniquement ; et aussitôt on ouvre les bulletins par le bas, afin de connaître les noms des cardinaux qui ont voté pour l'élection. Dans le cas contraire, on brûle tous les bulletins. A ce sujet, nous rapporterons une particularité : les habitants de Rome, dans leur empressement de connaître si l'élection a été consommée, tiennent leurs yeux fixés sur la cheminée de l'appartement où les bulletins sont brûlés. S'il en sort une fumée, c'est pour eux le signal de l'invalidité du scrutin ; si, au contraire, aucune fumée ne s'en échappe à l'heure on l'on pense que le scrutin doit être terminé, il s'élève une joyeuse rumeur, et l'on attend avec impatience la promulgation du nouveau Pontife.

Avant l'opération du scrutin, il se dit une messe du Saint-Esprit. Après la messe, on fait sortir les conclavistes, et la porte de la chapelle est fermée. Puis, on récite les sept psaumes de la Pénitence et les litanies des Saints; et ce n'est qu'après une aussi sainte préparation que l'on procède au scrutin.

Lorsque le Pape est élu, qu'il a accepté le Pontificat et déclaré le nom qu'il veut prendre, tous les cardinaux vont lui faire la première *adoration* (1). Le premier cardinal-diacre, accompagné d'un maître des cérémonies qui porte une croix, se montre au balcon, d'où le Pape donne la bénédiction le Jeudi saint, et annonce à très-haute voix au peuple romain l'élection du nouveau Pape en ces termes : « Je vous fais part d'une « grande et heureuse nouvelle : nous avons pour Pape « le très-éminent et très-révérend seigneur *N.*, qui a « pris le nom de *N.*, par lequel il sera désigné à l'a- « venir (2). » A l'instant, le château Saint-Ange tire des salves d'artillerie, auxquelles se mêle le bruit des tambours, des trompettes et des timbales. Le peuple fait entendre de joyeux applaudissements; la porte de la chapelle est ouverte, on y fait entrer le maître des cérémonies, qui revêt le nouveau Pape des ornements pontificaux, et les cardinaux l'adorent pour la seconde fois. Puis, on le porte en procession dans son siége pontifical, à Saint-Pierre, sur l'autel des saints apôtres, où il est adoré par les ambassadeurs, par les princes et par tout le peuple.

(1) Révérence accompagnée du baisement du pied; de la main et de la bouche, lorsqu'il s'agit des cardinaux.

(2) *Annuntio vobis gaudium magnum, habemus Papam eminentissimum et reverendissimum* N., *qui sibi nomen eligit, ut N. in posterum vocetur.*

Le quinzième ordre romain contient un paragraphe qui en est le 149e, sous le titre de *Rubrique du conclave.* On y trouve les prescriptions que nous venons de faire connaître. Cet ordre a été écrit sous le Pontificat de Grégoire XI, ce qui le fait remonter au XIVe siècle.

Ces documents, toutefois, ont été puisés dans le discours qui précède le livre intitulé : *Histoire des conclaves*, imprimé à Cologne, en 1703 (1).

(1) Nous avons copié tout ce chapitre dans le *Dictionnaire liturgique* de M. Migne, par l'abbé J.-B.-E. Pascal.

COURONNEMENT ET EXALTATION

DU NOUVEAU CHEF DE L'ÉGLISE.

Le couronnement du souverain Pontife est une cérémonie qui n'ajoute absolument rien à la puissance d'ordre et de juridiction du successeur de saint Pierre: il consiste seulement dans la prise de possession religieuse et solennelle de sa haute dignité. On croit que le premier couronnement remonte à Léon III, en 795. On choisissait ordinairement pour cette grave cérémonie un jour de dimanche, comme cela se pratique encore de nos jours.

Si le Pape habite le palais du Quirinal, il se rend en grand cortége à la basilique du Vatican. Lorsqu'il est arrivé à la chambre des ornements, *alla camera de'paramenti*, il se revêt des habits sacrés, qui sont le pluvial blanc et la mitre de lames d'or. S'il habite le Vatican, il se rend à pied dans la même chambre, où il trouve les cardinaux en costume. Alors, le Pape monte sur le siége portatif, *sedia gestatoria*, et s'avance processionnellement vers le portique de l'église de Saint-Pierre; là, avant d'entrer dans la basilique, il descend de son siége pour monter sur un trône qu'on lui a élevé à cet endroit. Alors, tout le clergé, depuis les cardinaux jusqu'aux élèves du séminaire du Vatican, est admis au baisement des pieds. Puis, le Pape remonte sur le siége portatif et entre par la porte majeure de Saint-Pierre; on le porte d'abord à la chapelle du Saint-Sacrement où il fait son adoration, et de là à la chapelle de Saint-Grégoire, dite Clémentine. Un trône richement orné l'y attend; il y monte et il reçoit l'hom-

mage ou obédience des cardinaux qui lui baisent la main. Le sénateur et toutes les autorités municipales de Rome entourent le trône. L'audience terminée, le le Pape donne la bénédiction.

Tout le clergé ayant revêtu les ornements sacerdotaux, et l'heure sacrée (Tierce) étant terminée, le Pape, qui a pris aussi les ornements pontificaux de la messe, monte sur son siége portatif, et l'on se met en marche, la croix papale en tête. Pendant le parcours de cette procession, le souverain Pontife rencontre sur son passage un maître de cérémonies qui tient une canne d'argent au bout de laquelle se trouve un flocon d'étoupes, auquel un clerc armé d'un cierge allumé met le feu, pendant que le premier chante : « Saint Père, c'est « ainsi que s'évanouit la gloire de ce monde : *Sancte Pater, sic transit gloria mundi.* Cette leçon, pleine de sens, se renouvelle plusieurs fois pendant que le Pape s'achemine vers l'autel.

Enfin, après avoir été revêtu du pallium au pied de l'autel, il commence la sainte messe, qui est interrompue, après les collectes, par le chant de la litanie anciennement appelé *Laudes* qui a lieu devant la Confession de saint Pierre. La messe terminée, le Pape revêtu de tous ses ornements, à l'exception du manipule, se replace sur son siége portatif, et on le porte sur la grande loge qui domine le portique de Saint-Pierre, et là il monte sur le trône qui lui a été préparé. Après un motet chanté par les chantres, et une oraison récitée par le cardinal-doyen, le cardinal premier diacre met, selon son droit, la tiare sur la tête du Pape en récitant cette formule : Recevez la tiare ornée « de trois couronnes, et sachez que vous êtes le « père des princes et des rois, le souverain de l'uni-

« vers, et sur la terre le vicaire de notre Sauveur Jésus-
« Christ, auquel est l'honneur et la gloire dans les
« siècles des siècles. Ainsi soit-il (1). »

Après ce couronnement, le Pape bénit l'immense foule qui se presse sur la place du Vatican. Aussitôt se font entendre les boîtes de la garde-suisse, les canons du fort Saint-Ange, les tambours, les trompettes de tous les corps de l'armée pontificale, auxquels se mêlent les *vivat* de toute la population, et le son de toutes les cloches de Rome. Pendant ce temps, le souverain Pontife est transporté dans la chambre des ornements, où il se dépouille des habits pontificaux; puis il se retire dans son appartement du Vatican.

L'église de Saint-Jean-de-Latran étant la cathédrale de Rome, la patriarcale et la mère de toutes les églises du monde catholique, les Papes, après avoir été couronnés à Saint-Pierre, vont prendre possession de cette basilique. Il faut néanmoins observer que cette prise de possession n'est pas strictement nécessaire; car, après son couronnement, le souverain Pontife exerce la puissance papale dans toute sa plénitude. Cette prise de possession a donc pour but principal l'intronisation du Pape comme évêque de la ville et du diocèse de Rome.

Un cortége magnifique accompagne le Pape jusque sur la place de Saint-Jean-de-Latran. Là, le Saint-Père descend de voiture et va s'habiller. Une fois revêtu, il s'asseoit sur un trône préparé à cet effet dans l'appartement où il a pris ses ornements, et le cardinal-archi-

(1) *Accipe tiaram tribus coronis ornatam, et scias te esse patrem principum et regum, rectorem orbis, in terrâ vicarium Salvatoris nostri* Jesu Christi, *cui est honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.*

prêtre lui présente dans un plat d'argent les deux clefs de la basilique. Après le baisement des pieds, le Pape entre dans l'église, monte sur le siége portatif qui est soutenu par les chanoines de Latran, va adorer le saint Sacrement, puis vénérer les chefs de saint Pierre et de saint Paul. Ce n'est pas sans une intention pleine de mystères que l'église de Saint-Jean-de-Latran, qui est l'église mère de toutes les églises de Rome et du monde entier : *Templum caput urbis et orbis*, a été mise en possession de la tête des princes des apôtres. Le Pape se dirige ensuite vers l'autel, sur lequel il dépose son offrande, qui consiste en une bourse de velours cramoisi brodé d'or, et qui contient cent cinquante écus d'or. Enfin, on le porte sur la loge de la façade principale de l'église, et il donne la bénédiction apostolique au peuple réuni sur la grande place, avec toute la pompe indiquée plus haut pour le jour de son couronnement à Saint-Pierre : puis il se retire.

FUNÉRAILLES DES SOUVERAINS PONTIFES.

Lorsque le Pape a rendu le dernier soupir, le cardinal camerlingue de la sainte Eglise romaine se rend, avec les membres qui composent le tribunal de la chambre apostolique, au palais du défunt. Après avoir formellement constaté la mort et fait une courte prière, il notifie au sénat romain cette triste nouvelle. Celui-ci la fait publier au son lugubre de la grosse cloche du Capitole; toutes les cloches de la ville de Rome répondent à ce glas funèbre par ordre du cardinal-vicaire. Après que le corps a été embaumé, on le revêt des ornements pontificaux de couleur rouge, et il est exposé dans la chapelle Sixtine sur un lit de parade; tout le luminaire est de cire blanche. La contre-table de l'autel représente la résurrection de Lazare. La translation du corps du Pape dans cette chapelle se fait avec une grande pompe, surtout quand le Pontife est mort dans le palais du Quirinal, à cause du long trajet qu'il faut parcourir de ce palais au Vatican. Toute la troupe est sous les armes, etc.; le corps est sur un riche brancard porté par deux mules blanches, que conduisent de nombreux palefreniers. Douze pénitenciers de Saint-Pierre, portant des torches, accompagnent le corps en récitant les prières ordinaires. Lorsque le cortége funèbre est arrivé au grand escalier du portique de Saint-Pierre, les mêmes pénitenciers prennent le corps et le portent dans la chapelle dont nous avons parlé. Le Pape défunt y est habillé comme pour la messe pontificale; sa tête est couverte d'une mitre de lames d'argent. Le jour des obsèques *étant* arrivé, les cardinaux, vêtus de violet, se rendent

dans la chapelle ardente, et le doyen du chapitre de Saint-Pierre fait une absoute, après laquelle le corps est mis dans une bière, et on le porte processionnellement dans la basilique. Le corps est d'abord placé au milieu de la grande nef sur un catafalque très-élevé ; là les chanoines-évêques font une autre absoute ; on enlève ensuite le corps, et on le porte dans la chapelle du Saint-Sacrement. Là, il est exposé de nouveau pendant trois jours, tenant dans les mains un crucifix sur la poitrine. Ce terme expiré, le chapitre du Vatican va avec le cardinal-archiprêtre et les chapelains à la chapelle du Saint-Sacrement. Ces derniers, aidés des confrères du Saint-Sacrement, prennent la bière et la portent dans la chapelle du chœur. Les chanoines-évêques les plus dignes font une troisième absoute. On bénit une bière de cyprès et, après différentes prières, les chapelains y placent le corps ; et le cardinal neveu, ou, à son défaut, le majordome, couvrent la figure du défunt d'un voile blanc ; on couvre de même les mains ; puis on met dans la bière trois bourses de velours cramoisi broché d'or, pleines de médailles d'or, d'argent et de bronze, frappées pendant le pontificat du Pape défunt. On y place pareillement une boîte contenant un parchemin qui retrace les principaux actes de son règne ; enfin, le plus digne des cardinaux créés par le Pape défunt couvre tout le corps d'un drap rouge. La bière est fermée à vis et scellée des sceaux des notaires du chapitre, du cardinal camerlingue et des hauts fonctionnaires du palais apostolique. La remise authentique de la bière est faite au chapitre : cette bière est placée dans un cercueil de plomb sur lequel sont gravées les armes du Pape, et qui est muni des mêmes sceaux. Enfin, ce cercueil est mis dans une

autre bière de bois, pareillement scellée. Dès le soir précédent, on enlève de la niche où il avait été déposé le cercueil du prédécesseur qu'on a porté dans les cryptes du Vatican, et le nouveau cercueil va occuper cette niche.

Les obsèques durent neuf jours, *novendiale esequie*, à dater du quatrième jour depuis la mort du Pape. La neuvaine commence dès le moment où le corps est transporté dans la basilique. Toutes les personnes employées au gouvernement spirituel et temporel assistent à ces pompes funèbres. Mais il est à remarquer que l'intérieur de la basilique n'est jamais tendu en noir. On tend uniquement le fronton de la grande porte extérieure, et le tympan de la porte principale de l'intérieur du vestibule. Chaque jour, une messe solennelle est chantée en présence du corps : le premier jour, c'est le cardinal-doyen qui officie; aux jours suivants, c'est un cardinal-évêque suburbicaire; et aux trois derniers jours, ce sont les cardinaux-prêtres. A dater du septième jour, c'est-à-dire, pendant ce *triduo*, on fait autour du catafalque les cinq absoutes, et c'est aussi seulement pendant ces trois jours qu'on distribue, à la balustrade de la chapelle du Saint-Sacrement, des cierges de cire blanche, de deux onces chacun, au peuple nombreux qui s'y réunit. Avant les cinq absoutes du dernier jour, et tout de suite après la messe, un prélat fait l'oraison funèbe du Pape défunt (1).

(1) Ces deux derniers chapitres ont été puisés dans le *Dictionnaire liturgique* de M. Migne, écrit par l'abbé J.-B.-E. Pascal.

FIN.

TABLE

Pages.

INTRODUCTION I
AVERTISSEMENT XI

PREMIÈRE PARTIE.

MÉDITATIONS SUR L'ÉGLISE.

1re Méditation. — Sur l'Église universelle..... 15
Élévation sur le même sujet..... 17
2e Méditation. — Sur le Ciel, ou l'Église triomphante..... 20
Élévation sur le même sujet..... 22
3e Méditation. — Sur le Purgatoire, ou l'Église souffrante. 25
Élévation sur le même sujet..... 29
4e Méditation. — Sur l'Église militante; nécessité de son existence..... 32
Élévation sur le même sujet..... 34
5e Méditation. — Nécessité de l'influence de l'Église sur tous les actes de l'homme et de la société..... 38
Élévation sur le même sujet..... 39
6e Méditation. — L'histoire des faits confirme les indications de la raison..... 42
Élévation sur le même sujet..... 46
7e Méditation. — Sur l'histoire du peuple juif considérée comme préparation, figure et ébauche de l'Église de Jésus-Christ..... 49
Élévation sur le même sujet..... 52
8e Méditation. — Sur la manière dont Dieu a réglé les événements de tous les siècles pour disposer les esprits à l'avénement du Messie, à la propagation de l'Évangile et à l'établissement de l'Église..... 56
Élévation sur le même sujet..... 61

Pages.

9e Méditation. — Sur la prédiction de l'établissement de l'Église..... 65
Élévation sur le même sujet..... 68
10e Méditation. — Sur la réalisation des promesses, des figures et des prophéties en Jésus-Christ, fondateur de l'Église..... 72
Élévation sur le même sujet..... 76
11e Méditation. — Sur la naissance de Jésus-Christ, fondateur de l'Église..... 80
Élévation sur le même sujet..... 85
12e Méditation. — Sur la vie de Jésus-Christ préparant les éléments de son Église..... 90
Élévation sur le même sujet..... 94
13e Méditation. — Sur l'établissement définitif de l'Église par Jésus-Christ..... 100
Élévation sur le même sujet..... 104
14e Méditation. — Sur l'installation solennelle de l'Eglise, le jour de la Pentecôte..... 110
Élévation sur le même sujet..... 116
15e Méditation. — Sur la manière dont Jésus-Christ et le Saint-Esprit continuent à entretenir la vie dans la sainte Église..... 122
Élévation sur le même sujet..... 128
16e Méditation. — Sur la doctrine évangélique, ses dogmes, ses mystères, sa morale..... 134
Élevation sur le même sujet..... 139
17e Méditation. — Sur l'immutabilité de la doctrine évangélique..... 143
Élévation sur le même sujet..... 148
18e Méditation. — Sur l'infaillibilité de l'Église..... 158
Élévation sur le même sujet..... 167
19e Méditation. — Sur la catholicité de l'Église..... 172
Élévation sur le même sujet..... 175
20e Méditation. — Sur l'apostolicité de l'Église..... 180
Élévation sur le même sujet..... 186

Pages.

21e Méditation. — Sur l'unité de l'Église..... 191
Élévation sur le même sujet..... 196
22e Méditation. — Sur la sainteté de l'Église..... 202
Élévation sur le même sujet..... 205
23e Méditation. — Sur les persécutions de l'Église..... 210
Élévation sur le même sujet..... 215
24e Méditation. — Sur l'Église romaine, qui seule réunit tous les caractères divins de la véritable Église dont nous avons parlé..... 220
Élévation sur le même sujet..... 228
25e Méditation. — Sur le sacerdoce et la hiérarchie de l'Église romaine..... 233
Élévation sur le même sujet..... 240
26e Méditation. — Sur l'action du sacerdoce par le sacrement de Pénitence..... 245
Élévation sur le même sujet..... 252
27e Méditation. — Sur l'action du sacerdoce par le sacrement de l'Eucharistie..... 260
Élévation sur le même sujet..... 268
28e Méditation. — Action de l'Église sur la société par le sacrement de Mariage..... 276
Élévation sur le même sujet..... 281
29e Méditation. — Action de l'Église sur la société par l'exercice du culte extérieur et public..... 286
Élévation sur le même sujet..... 293
30e Méditation. — Action de l'Église sur la société par l'exercice des œuvres de charité..... 298
Élévation sur le même sujet..... 304
31e Méditation. — Action de l'Église sur la société au moyen des institutions monastiques..... 311
Élévation sur le même sujet..... 319
Sommaire et Conclusion..... 327

DEUXIÈME PARTIE.

NEUVAINE EN L'HONNEUR DE SAINT PIERRE.

Pages.

PRÉAMBULE..... 337
Pèlerinage à la Confession et à la Chaire de saint Pierre.. 339
1er jour. — Vocation de saint Pierre..... 343
2e jour. — Foi de saint Pierre ; Jésus-Christ l'établit chef des apôtres et de son Église..... 346
3e jour. — Présomption et chute de saint Pierre..... 349
4e jour. — Humilité de saint Pierre..... 351
5e jour. — Contrition et pénitence de saint Pierre..... 354
6e jour. — Amour de saint Pierre pour son divin Maître... 356
7e jour. — Martyre de saint Pierre..... 359
8e jour. — Le souverain Pontife successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ..... 362
9e jour. — Dévotion aux souverains Pontifes placés au nombre des Saints..... 365
Différents titres que l'antiquité ecclésiastique a donnés aux souverains Pontifes..... 368

VIES DES SAINTS APÔTRES.

Pages.

S. Pierre, prince des Apôtres, premier Pape, et Martyr..... 373
S. Paul, Ap. et M..... 378
S. Jacques le Majeur, Ap. et M..... 383
S. Jean, Ap., Évangéliste et M..... 385
S. André, Ap. et M..... 388
S. Philippe, Ap. et M.... 390
S. Barthélemy, Ap. et M. 391
S. Matthieu, Ap., Evang. et M..... 392
S. Thomas, Ap. et M.... 394
S. Jacques le Mineur, Ap. et M..... 394
S. Simon et S. Jude, Ap. et M..... 396
S. Mathias, Ap. et M.... 397
S. Barnabé, Ap. et M.... 399
S. Luc, Evang..... 400
S. Marc, Evang..... 402

Pages.

21e Méditation. — Sur l'unité de l'Église..... 191
Élévation sur le même sujet..... 196
22e Méditation. — Sur la sainteté de l'Église..... 202
Élévation sur le même sujet..... 205
23e Méditation. — Sur les persécutions de l'Église..... 210
Élévation sur le même sujet..... 215
24e Méditation. — Sur l'Église romaine, qui seule réunit tous les caractères divins de la véritable Église dont nous avons parlé..... 220
Élévation sur le même sujet..... 228
25e Méditation. — Sur le sacerdoce et la hiérarchie de l'Église romaine..... 233
Élévation sur le même sujet..... 240
26e Méditation. — Sur l'action du sacerdoce par le sacrement de Pénitence..... 245
Élévation sur le même sujet..... 252
27e Méditation. — Sur l'action du sacerdoce par le sacrement de l'Eucharistie..... 260
Élévation sur le même sujet..... 268
28e Méditation. — Action de l'Église sur la société par le sacrement de Mariage..... 276
Élévation sur le même sujet..... 281
29e Méditation. — Action de l'Église sur la société par l'exercice du culte extérieur et public..... 286
Élévation sur le même sujet..... 293
30e Méditation. — Action de l'Église sur la société par l'exercice des œuvres de charité..... 298
Élévation sur le même sujet..... 304
31e Méditation. — Action de l'Église sur la société au moyen des institutions monastiques..... 311
Élévation sur le même sujet..... 319
Sommaire et Conclusion..... 327

	Pages.		Pages.
S. Agathon, C.....	494	S. Léon IV, C.....	511
S. Léon II, C.....	496	S. Nicolas I, C.....	513
S. Benoît II, C.....	497	S. Léon IX, C.....	515
S. Sergius I, C.....	498	S. Grégoire VII, C.....	516
S. Grégoire II, C.....	500	S. Grégoire X, C.....	519
S. Grégoire III, C.....	502	S. Célestin V, ou S. Pierre Célestin, C.....	522
S. Zacharie, C.....	504	S. Benoît XI, C.....	523
S. Paul I, C.....	506	S. Pie V, C.....	526
S. Léon III, C.....	508		
S. Pascal I, C	509		

Pages.

APPENDICE A LA VIE DES SAINTS PAPES..... 529
Notice biographique sur Pie IX..... 532
Coup d'œil rétrospectif sur la vie des saints Papes..... 541
La journée ordinaire d'un Pape..... 545
Chronologie des Papes..... 547
Culte rendu aux saints Papes..... 551
Litanies des saints Papes..... 552
Calendrier des saints Apôtres, Évangélistes et Papes..... 555
Conclave, ou manière dont se fait l'élection du Pape..... 558
Couronnement et exaltation du nouveau chef de l'Église.. 564
Funérailles des souverains Pontifes..... 568

8169

FIN DE LA TABLE.

8169

Le Mans. — Typ. Monnoyer frères.